



HAL
open science

La Correspondance littéraire de Grimm et Meister de 1776 à 1789

Véronique Roy-Marracci

► **To cite this version:**

Véronique Roy-Marracci. La Correspondance littéraire de Grimm et Meister de 1776 à 1789: Écrire et lire un périodique des princes éclairés d'une révolution à l'autre. Littératures. Université François Rabelais - Tours, 1999. Français. NNT: . tel-01273022

HAL Id: tel-01273022

<https://hal.science/tel-01273022>

Submitted on 17 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ FRANÇOISRABELAIS
TOURS
Année universitaire 1998-1999

**THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Discipline : Lettres modernes
présentée et soutenue publiquement
le 8 décembre 1999
par :

Véronique ROY-MARRACCI

La Correspondance littéraire
de Grimm et Meister de 1776 à 1789
Ecrire et lire un périodique des princes éclairés
d'une révolution à l'autre

Directeur de thèse : Monsieur Jean GOULEMOT

JURY

Monsieur GOULEMOT Jean, Professeur émérite, Université de Tours
Monsieur MOUREAU François, Professeur, Université Paris IV
Monsieur TATIN-GOURIER Jean-Jacques, Professeur, Université de Tours
Monsieur WAGNER Jacques, Professeur, Université de Clermont-Ferrand

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur Jean Goulemot qui m'a encouragée dans cette entreprise et qui a bien voulu diriger et suivre attentivement l'élaboration de ce travail.

Je remercie Monsieur Jean-Jacques Tatin-Gourier pour ses conseils, ainsi que Monsieur Rudolf Reinhart qui m'a ouvert les archives familiales de Meister conservées par la fondation Reinhart à Winterthur.

Enfin, ma gratitude va à mes parents et à mon mari dont l'appui m'ont permis de mener à terme cette étude.

Au XVIII^{ème} siècle, l'élite européenne est avide d'informations concernant Paris, la capitale des Lumières. Les cours étrangères sont abonnées à plusieurs périodiques, lorsqu'ils sont imprimés en France, ils sont étroitement surveillés, quant à ceux, plus libres, édités à l'étranger, ils doivent s'autocensurer pour que leur diffusion continue à être tolérée. Les correspondances littéraires, lorsqu'elles ne désignent pas la correspondance échangée par deux écrivains, mais des nouvelles à la main¹, occupent une place privilégiée dans la circulation de l'information parce qu'elles échappent à la censure. Ainsi, La Harpe assure que presque toutes les cours d'Allemagne avaient « à Paris leurs nouvellistes en titre d'office depuis que Thieriot était celui du roi de Prusse. »²

Morand est le correspondant littéraire du roi de Prusse à partir de 1749 et pendant un an et demi, Suard celui de la cour d'Ansbach, l'abbé Aubert et Saint-Aubin rédigent la *Correspondance littéraire de Karlsruhe*³, Pierre Rousseau adresse des feuilles à l'électeur Palatin et d'autres en Allemagne⁴, La Harpe est, de 1774 à 1791, le correspondant du grand-duc Paul Petrovitch, qui sera plus tard le tsar Paul I^{er}⁵, tandis que Blin de Saint-Maur est celui de la grande duchesse Maria Fedorowna de Russie, Favart est le correspondant littéraire et théâtral de la cour de Vienne de 1759 à 1770. Linguet précise que les correspondants littéraires joignent souvent à leurs feuilles diverses marchandises commandées par leurs abonnés. « Paris est plein de particuliers chargés par des princes étrangers, de leur envoyer toutes les nouveautés qui paraissent. Ces cours éloignées ne se bornent pas au luxe de l'esprit. Les succès de notre industrie leur sont précieux dans tous les genres. (...) il arrive que dans la même caisse on confonde les envois de toute espèce : les livres, les bijoux, les colifichets de la mode ».⁶

¹ François Moureau les définit comme « une suite manuscrite de livraisons régulières donnant sous forme chronologique des informations d'actualité », dans « Les nouvelles à la main dans le système d'information de l'Ancien Régime », in *De bonne main, La communication manuscrite au XVIIIème siècle*, publié par François MOUREAU, Universitas, Paris, Voltaire Foundation, Oxford, 1993, p. 117.

² LA HARPE, *Correspondance littéraire*, 1801, tome I, p. XI.

³ *Correspondance littéraire de Karlsruhe (12 juillet 1766 - 15 décembre 1768)*, éd. J. SCHLOBACH, Paris et Genève, 1995.

⁴ *Correspondance littéraire de Mannheim (1754-1756)*, éd. J. SCHLOBACH, Paris et Genève, 1992.

⁵ *Correspondance littéraire*, rééd. Genève, 1968.

⁶ LINGUET, *Dernière réponse signifiée et consultation pour le sieur Luneau de Bois Germain, contre les syndics et adjoints des libraires de Paris*, [Paris], Impr. de L. Collet, 1769, in-4°, p. 9. cité par Jochen SCHLOBACH, « Les correspondances littéraires et le rayonnement européen de la

La *Correspondance littéraire* commencée par Grimm en 1753, puis continuée par Meister de 1773 à 1813 est l'une des plus connues. Elle a paru durant soixante ans, ce qui représente une longévité exceptionnelle pour des nouvelles à la main. D'abord adressée à quelques cours allemandes, elle est ensuite diffusée auprès d'une quinzaine d'abonnés prestigieux, de la Toscane jusqu'à la Russie, en passant par la Suède et la Pologne. Le retentissement de sa publication, dès 1812-1813, et le succès de ses rééditions au XIX^{ème} siècle ont contribué à la faire connaître et à l'ériger en modèle du genre. Cette notoriété tient au rang des destinataires comme à la qualité des articles, que la postérité immédiate a tout de suite considérés comme un témoignage exceptionnel sur l'histoire littéraire du XVIII^{ème} siècle.

Les nouvelles à la main sont un support de l'information qui se distingue des journaux imprimés, tant par leur forme manuscrite que par leur diffusion plus confidentielle. Dans ces feuilles communiquées sous le sceau du secret, Grimm, puis Meister jouissent d'une liberté d'expression exceptionnelle à l'époque pour dresser un panorama critique de la vie culturelle parisienne et faire écho à la philosophie des Lumières. Les nouvellistes prennent cependant soin de ne pas se mettre dans une situation délicate, et de pas compromettre ou choquer leurs abonnés qui sont tous des têtes couronnées. Ces princes constituent un lectorat à la fois homogène et très spécifique pour le journaliste qui tente de répondre à ce qu'il imagine être leur horizon d'attente. Pour justifier le prix exorbitant de l'abonnement, en quoi le contenu de la *Correspondance littéraire* se distingue-t-il de celui des multiples journaux auxquels les cours sont par ailleurs abonnées ?⁷

Dans la première livraison, de mai 1753, Grimm précise sa ligne éditoriale : « Dans les feuilles qu'on nous demande, nous nous arrêterons peu à ces brochures dont Paris est inondé tous les jours par les mauvais écrivains et par

France au XVIII^{ème} siècle », in *Correspondances littéraires inédites*, recueil édité par Jochen SCHLOBACH, Champion, Slatkine, Paris-Genève, 1987, p. 34.

⁷ Grimm se charge des abonnements que la cour de Caroline de Hesse-Darmstadt souscrit à d'autres journaux. « Je renouvelle la souscription du *Mercur* et des autres journaux. La *Gazette littéraire* languit et j'en suis fâché : c'était un bon ton. » (*Correspondance inédite*, N°16, [25 janvier 1766], p. 53) Jochen Schlobach ajoute que treize périodiques, sans précision de date, figurent dans le catalogue de la bibliothèque de Caroline, dont les *Annales typographiques*, *L'Année littéraire*, la *Gazette littéraire*, le *Journal des théâtre*, le *Journal encyclopédique*, le *Journal étranger*, les *Nouvelles littéraires*, *l'Observateur français*, le *Spectateur*, *Variétés*

les petits beaux esprits, et qui sont un des inconvénients attachés à la littérature ; mais nous tâcherons de rendre un compte exact et de faire une critique raisonnable des livres dignes de fixer l'attention du public. Les spectacles, cette partie si brillante de la littérature française en feront une branche considérable, mais les arts n'y seront pas oubliés, et en général, nous ne laisserons rien échapper qui soit digne de la curiosité des étrangers. Ces feuilles seront consacrées à la vérité, à la franchise. L'amitié qui pourrait nous lier avec plusieurs gens de lettres, dont nous aurons l'occasion de parler, n'aura aucun droit sur nos jugements. En rapportant les impressions du public, nous tâcherons de n'appuyer les nôtres que sur des raisons. »⁸

La *Correspondance littéraire* analyse les derniers spectacles qui jouent un rôle si essentiel dans la sociabilité des Lumières, s'intéresse à l'art avec les fameux *Salons* de Diderot, mais débat avant tout de littérature, dont l'acception est à l'époque très large. Alors que bien des journaux se contentent d'annoncer les nouvelles publications, Grimm promet « une critique raisonnable », appuyée « sur des raisons », pour que cette appréciation argumentée aide les abonnés à se forger leur propre opinion et les incite éventuellement à commander un ouvrage en connaissance de cause. Le journaliste, qui veut rédiger un périodique élitiste, refuse d'accorder la moindre place à la futilité des « petits beaux esprits » ou aux « mauvais écrivains », c'est-à-dire aux « médiocres ». Mais la condamnation n'est pas forcément d'ordre moral, puisque la *Correspondance littéraire* signale de nombreux ouvrages prohibés. Sélectionner ce qui est « digne de fixer l'attention du public » et de satisfaire « la curiosité des étrangers », c'est d'abord « rendre un compte exact » des sujets que les journaux surveillés ne peuvent aborder : la littérature clandestine, la censure, les querelles de la république des lettres et du monde des spectacles... Le secret rend possible « la vérité » et « la franchise », en affranchissant le journaliste de ses liens amicaux avec des gens de lettres. Enfin, contrairement à ses confrères, il peut évoquer librement toutes les réactions du public, cette opinion que les Lumières érigent en nouvel arbitre souverain.

littéraires.

⁸ GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc. revue sur les textes originaux, comprenant outre ce qui a été publié à diverses époques, les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale de Gotha et à l'Arsenal à Paris. Opuscules, appendices, table*

Pour les lecteurs, le secret qui entoure ces livraisons uniquement destinées à des souverains leur donne la sensation d'appartenir à un petit cercle d'initiés et leur permet d'éprouver le frisson de l'illégalité. Ce goût des monarques pour les dessous de la vie littéraire s'explique peut-être moins par un désir d'encanaillement littéraire que parce qu'ils y voient la vérité secrète de la République des lettres avec ses forces cachées.

Grimm semble exclure la politique de sa déclaration programmatique, mais Meister, quelques mois après sa prise de fonction, présente ses feuilles à son ami Salomon Gessner⁹ en précisant : « Il faut peu compter sur les nouvelles politiques - ces matières sont trop dangereuses pour qu'il soit permis d'y toucher sans y être appelé par son état. Il en est cependant qui entrent dans mon plan - tout ce qui ne soit pas gazette de café, tout ce qui peut fournir à des vues générales sur le progrès et les mœurs et des lumières tient à mon objet - mais j'en use sobrement ». ¹⁰ La politique s'avère doublement « dangereuse » pour le journaliste : au risque de voir ses feuilles interceptées par la police, s'ajoute la difficulté de traiter une matière aussi délicate avec des lecteurs qui sont des monarques. Toutefois, le périodique rend compte de nombreux ouvrages sur la théorie du gouvernement, l'économie politique ou l'administration, en se démarquant des « gazettes de café » par sa volonté d'analyse, d'interprétation.

L'histoire événementielle ne relève pas de la *Correspondance littéraire* et les princes sont bien placés pour bénéficier de multiples sources d'informations politiques, mais les dimensions politiques et culturelles sont liées dans ce périodique tributaire d'un contexte historique où le rapport entre les écrivains et le pouvoir politique a changé de nature. Les souverains, adeptes du progrès, qui assurent se préoccuper du bonheur de leurs peuples se proposent d'associer la philosophie à la politique.

L'objet de ce travail est d'étudier, dans la *Correspondance littéraire*, la

générale, par Maurice Tourneux. Paris, Garnier frères, 1877-1882, vol. II, p. 239.

⁹ S. Gessner est un Suisse alémanique dont les célèbres *Idylles* sont largement imitées. Diderot les traduit, tandis que S. Gessner traduit *Les Deux amis de Bourbonne* et *l'Entretien d'un père avec ses enfants* de Diderot.

¹⁰ Zentralbibliothek Zürich, Ms V522 III 86, n° 168, 26 juillet 1773.

représentation du statut social et idéologique de l'intellectuel et les rapports qu'il peut entretenir avec la théorie de l'absolutisme éclairé. Le nouvelliste est influencé par le milieu culturel de cette république des lettres dont il est le porte-parole. Que révèle la *Correspondance littéraire* sur la manière dont le journaliste conçoit son métier, détermine une stratégie éditoriale ? Bien qu'il revendique « la vérité » et « la franchise », sa liberté de jugement n'est-elle pas conditionnée par la représentation qu'il se fait du goût et des aspirations de ses lecteurs princiers ? Au fil des articles, quelles images de ces abonnés se dessinent, qu'ils soient directement mis en scène, ou évoqués à travers des ouvrages consacrés à leur pays ? Dans quelle mesure le rapport au fait culturel est-il conditionné par cette perception que les rédacteurs se font de leurs correspondants ? Quelle est la place de la politique dans ce périodique dit littéraire ?

Ne disposant pas du temps nécessaire pour analyser la *Correspondance littéraire* pendant la soixantaine d'années où a elle paru, quel champ d'étude limité choisir ? La plupart des études déjà menées privilégient l'époque de Grimm qui correspond également aux grandes luttes philosophiques. J'ai choisi la période pré-révolutionnaire, pourtant jugée moins intéressante car les grandes figures de la philosophie disparaissent en cette fin de siècle et que Meister est moins caustique que le fondateur du périodique.

J'ai retenu l'année 1778 comme date initiale du corpus, car la mort de Voltaire et celle de J.-J. Rousseau marquent la fin d'une époque. L'année 1789 marque objectivement un bouleversement quantitatif dans l'histoire de la presse, et la présentation matérielle de certains journaux se rapproche alors de celle qui nous est familière. Ces changements matériels ont-ils des répercussions sur la *Correspondance littéraire* ? Bien que l'année 1789 ne constitue pas forcément une rupture dans le domaine des arts et des lettres, la date s'impose cependant pour examiner si le périodique préserve son identité culturelle dans la tourmente politique, ou bien s'il se fait l'écho de l'actualité révolutionnaire, et si tel est le cas, comment ? L'intérêt politique de la *Correspondance littéraire* en 1789 se vérifiant, j'ai été amenée à effectuer des sondages dans les années 1776 et 1777 pour mettre en perspective les articles sur la guerre d'Indépendance américaine et ceux sur la Révolution française.

Une première partie est consacrée à une description générale du périodique : les rédacteurs Grimm et Meister, les abonnés, les manuscrits puis les éditions de la *Correspondance littéraire*. Cette présentation est prolongée par une étude quantitative des thèmes à partir d'un échantillon constitué par les articles parus durant une décennie.

Une seconde partie examine la représentation que le périodique donne de sa rédaction à travers les articles dans lesquels le nouvelliste s'interroge sur son métier. L'abonnement de la cour d'Anspach offre un exemple de production, de diffusion et de réception des nouvelles à la main.

Une troisième partie présente les destinataires, ce lectorat princier qui contribue à la spécificité du périodique. Quelle image d'eux-mêmes les articles leur renvoient-ils ? Quel sont pour les lecteurs les enjeux idéologiques et culturels de la *Correspondance littéraire* ?

La dernière partie examine la place de la politique dans ce périodique littéraire à travers le traitement de deux événements majeurs, deux révolutions, la guerre d'Indépendance américaine et la Révolution française.

**PREMIÈRE PARTIE : DESCRIPTION
GÉNÉRALE DE LA *CORRESPONDANCE*
*LITTÉRAIRE***

A. UN PÉRIODIQUE EUROPEEN

Grimm parvient à faire des feuilles de l'abbé Raynal un périodique élitiste qui devient une entreprise extrêmement lucrative. La *Correspondance littéraire* a un caractère doublement international : ses rédacteurs sont des étrangers qui rendent compte de l'actualité parisienne à des princes de l'Europe entière.

1. Les rédacteurs

a) Grimm puis Meister

Frédéric-Melchior Grimm¹¹ est né en 1723 en Allemagne, à Ratisbonne. Durant ses études de littérature, d'histoire et de droit public à Leipzig, il est fortement influencé par Ernesti¹² et Gottsched.¹³ Il revient ensuite à Ratisbonne de 1745 à 1748 en qualité de précepteur d'un fils de Schönberg¹⁴, puis en janvier 1749, il accompagne à Paris le comte de Friesen, dont il est le secrétaire, et donne en mai des cours au prince héritier de Saxe-Gotha. Bien que son père soit un pasteur de l'église luthérienne, Grimm se détache des croyances religieuses. Lorsqu'il commence la *Correspondance littéraire*, en mai 1753, il est bien introduit dans les milieux philosophiques et diplomatiques parisiens. Il est très lié à Diderot, à l'abbé Raynal, à Rousseau, à d'Alembert, à d'Holbach, à Helvétius et fréquente de nombreux salons, dont ceux de M^{me} Geoffrin et de Julie de Lespinasse.¹⁵

M^{me} d'Épinay, sa compagne de 1755 environ à 1783, compte parmi les

¹¹ SCHERER, E., *Melchior Grimm, l'homme de lettres, le factotum, le diplomate, avec un appendice sur la correspondance secrète de Métra*, Paris, 1887.

SGARD, Jean, *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Presses Universitaires de Grenoble, 1976.

GRIMM, F.M., *Correspondance inédite de Frédéric Melchior Grimm*, éd. J. Schlobach, München, 1972.

¹² C'est à ce professeur de philologie que Grimm doit sa connaissance de l'antiquité. J.A. Ernesti appartient au courant d'origine wolffienne qui s'attaque aux dogmes et développe certaines critiques des textes bibliques.

¹³ J. C. Gottsched, est professeur de poésie, de logique et de métaphysique à Leipzig. Considéré comme le pape de la littérature jusqu'en 1740, il est surtout passionné par le théâtre.

¹⁴ Jean Frédéric de Schönberg, protecteur de Grimm, conseiller privé, ministre du cabinet et ambassadeur auprès de la diète.

¹⁵ Vingt ans plus tard, son séjour en Russie en fait un hôte fêté dans le salon de Julie de Lespinasse. « M. Grimm est de retour, je l'ai accablé de questions. Il peint la Czarine, non pas comme une souveraine, mais comme une femme aimable, pleine d'esprit, de saillies, et de tout ce qui peut séduire et charmer. », (Lettre LXVI, 25 octobre 1774), in Julie de LESPINASSE, *Lettres*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 142.

habitués de son salon Rousseau, Diderot, Duclos, l'abbé Galiani, d'Holbach et Saint-Lambert, mais aussi le lieutenant de police Sartines. A partir des années 1770¹⁶, elle attire également chez elle tout le corps diplomatique : le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Paris de 1766 à 1781, le baron de Gleichen, envoyé du Danemark, attaché à la margrave de Bayreuth, lord Stormont, ambassadeur de la Grande-Bretagne, le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples et ami intime de l'abbé Galiani, le prince Pignatelli, le baron de Thurn, ministre plénipotentiaire du duc de , le comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne et père du marquis de Mora. A partir de 1755, Grimm occupe un emploi de secrétaire des commandements chez le duc d'Orléans, avec 2000 livres de traitement. « Cette place, qui permettait à Grimm d'aller à la cour, ne paraît lui avoir imposé que des devoirs d'étiquette. »¹⁷ Il a également des entrées dans le monde politique et connaît Necker, Vergennes, Gemmingen.

C'est son ami l'abbé Raynal qui l'amène au journalisme en lui cédant une correspondance littéraire qu'il entretenait depuis 1747 avec plusieurs cours d'Allemagne. En 1754, Grimm compte des abonnés à Gotha, Darmstadt, Berlin et probablement Sarrebruck, mais c'est grâce à la souscription de Louise-Ulrique de Suède, en 1760, que la *Correspondance littéraire* prend son essor ; le nombre de souscriptions augmente alors régulièrement à partir de 1763 pour atteindre une quinzaine en 1771-1772. Il rend de multiples services à ses abonnés et sait rassurer Caroline de Hesse-Darmstadt dont il accompagne le fils en Angleterre : « Ne redoutez, Madame, rien, je vous supplie, de mon apostolat, et ne me croyez pas dévoré du zèle de la maison du Seigneur ; daignez être persuadée que le faiseur de feuilles et l'homme que Votre Altesse place auprès du Prince son fils n'ont pas tout à fait la même allure. »¹⁸ Quelle utilisation spacieuse de l'anticléricisme pour un athée ! Dans cette lettre, cette phrase antireligieuse ne relève nullement du prosélytisme contre le clergé, mais signifie, par ironie, qu'il a bien compris que sa mission est de garder le fils de sa protectrice des dangereuses

¹⁶ PEREY, L. et MAUGRAS, G. *Une femme du monde au XVIIIe siècle*, t. II : *Dernières années de la vie de M^{me} d'Epinau*, Paris, 1884, p. 411-414.

¹⁷ SCHERER, E., *Melchior Grimm, L'homme de lettres, le factotum, le diplomate*, Paris, Calmann-Lévy, 1887.

¹⁸ *Correspondance inédite*, n°87, Paris, 10 août 1771, p. 142-143.

idées des Lumières. L'intermédiaire des philosophes auprès des princes éclairés, se double d'un courtisan pragmatique.

La *Correspondance littéraire* devient une entreprise fort lucrative qui le met en contact direct avec les grands d'Europe, dont certains lui confient des missions diplomatiques ou privées. La régularité des livraisons pâtit des voyages de Grimm, pendant lesquels Diderot et M^{me} d'Épinay ne peuvent qu'imparfaitement le suppléer. Aussi, lorsqu'il part en Russie, de mars 1773 à octobre 1774, il engage Meister comme remplaçant à plein temps, en vue d'en faire son successeur après une période d'essai. Les années suivantes, Grimm se rend en Italie, en Allemagne, en Russie, en Suède... et Meister prend définitivement la direction de la revue.

Sainte-Beuve, qui ignore que Meister a remplacé Grimm, appelle ce dernier le « secrétaire perpétuel de l'esprit français auprès des puissances européennes ». Mais ce précurseur de la critique qui a des théories sur tous les sujets, n'a jamais prétendu passer « à l'immortalité », ni même considéré la rédaction de la *Correspondance littéraire* comme une fonction à vie. Grimm a su saisir l'opportunité que lui offrait l'abbé Raynal pour vivre de sa plume, sans renoncer à ses missions diplomatiques qui vont finalement prédominer. Parallèlement à ses activités journalistiques, il est « chargé des affaires de la Ville Impériale de Francfort » de juin 1759 à janvier 1761, devient le conseiller de légation du duc de Saxe-Gotha en 1769, puis son ministre plénipotentiaire à Paris en 1775, après avoir confié les nouvelles à la main à Meister. Grimm est surtout attaché au service de Catherine II dont il est en quelque sorte l'agent culturel à Paris,¹⁹ « son agent pour les achats d'objets d'art, et en général pour les missions et commissions confidentielles ».²⁰ Il a pour tâche d'acheter du rouge, des bonbons, des toilettes et des camées, mais aussi de partir à « la chasse aux cadets » pour marier les filles de Paul, et de surveiller Bobrinski, le fils adultérin qu'elle a eu en 1762 du comte Orlov et qui mène joyeuse vie à Paris. Lorsque Grimm est ruiné à la Révolution, la tsarine en fait son ministre à Hambourg, en 1795, puis

¹⁹ Cf. MEISTER, « Le baron de Grimm », in Tourneux, 1877, I, p. 4-13.

²⁰ SCHERER, E., *Op. cit.*, p. 270 et cf. p.271-346.

son fils Paul I^{er} continue à lui verser une pension jusqu'à sa mort en 1807.

Dans la carrière de Grimm, les lettres constituent un tremplin qui lui permettent d'entrer en relation avec des princes, mais ce sont ses missions diplomatiques qui lui apportent la reconnaissance recherchée, celle qui lui vaut d'être fait baron du Saint-Empire en 1776 par Joseph II, lequel n'est pas abonné à la *Correspondance littéraire*. Ces activités satisfont mieux son ambition et son désir de gloire que les belles-lettres, et lui permettent également de déployer toute son habileté, sa circonspection et son sens de l'intrigue.

Grimm et Diderot connaissent Jacques-Henri Meister depuis 1766.²¹ Il est né en 1744 dans une famille patricienne de Zürich, issue d'une lignée de pasteurs protestants et sa mère est une française huguenote qui a émigré en Suisse. Jacques-Henri qui fait des études de théologie, se montre doué pour la prédication et est ordonné pasteur en 1763. Mais le jeune homme est également séduit par les idées de Voltaire et des encyclopédistes. Il fréquente Rousseau et se lie intimement avec Paul Moulto.

²¹ BESSIRE, P. O., *Jacob-Henri Meister, sa vie et ses œuvres*, Berne, Delémont, 1912.

LAVATER-SLOMAN, *Henri Meister, Roman biographique*, traduit de l'allemand par M. Gagnebin, Neuchâtel, La Baconnière, 19..

SGARD, Jean, *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Presses Universitaires de Grenoble, 1976.

USTERI, P. et RITTER, E., *Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, Paris, Hachette, 1903, 2^{de} éd. 1904.

USTERI, P. et RITTER, E., « Henri Meister », in *Revue des Deux-Mondes*, Livraison du 1^{er} novembre 1902, p. 148-171.

Portrait de Meister sur le couvercle d'une boîte. (Fondation Reinhart.)

La famille de Meister connaît les Necker. Lorsque Suzanne Curchod épouse Jacques Necker, elle cesse d'assurer l'éducation du fils de son amie, M^{me} de Vermenoux. Jacques-Henri vient alors à Paris, en 1766, en qualité de précepteur, afin de remplacer celle qui est devenue la femme de Necker. A cette époque, Moultoy confie à Meister dans un billet : « le ministère ne vous convient guère plus qu'à moi »²² et il l'encourage, dans une autre lettre, à saisir toutes les opportunités que peut lui offrir son séjour parisien : « vous êtes si propre à réussir en France, formé dans la capitale, vous avez mille moyens d'avancement dans ce pays étranger. »²³ Lorsque Meister donne de ses nouvelles au respectable ami de son père, Bodmer, il prétend avoir « frémi d'horreur » devant les plaisirs que l'on goûte à Paris, où entouré de « caillettes et de beaux esprits », sa vie s'écoule « dans un tourbillon de distractions aussi frivoles que bruyantes » Il conclut, comme de bien entendu, que « l'esprit de la nation française » n'égale pas celui de ses compatriotes suisses.²⁴ Mais lorsqu'il s'adresse à son ami Gaspar Escher, il ne cache pas son émerveillement : « Je me trouve toujours fort agréablement à Paris. Si ma fortune et ma santé me le permettaient j'y passerais le reste de mes jours. Les femmes et le théâtre font mes délices. Je vois beaucoup de gens de lettres, beaucoup de gens à talents ».²⁵

Le scandale occasionné par *l'Origine des principes religieux* qui prône l'origine purement humaine de la religion, fait de Meister un déiste notoire et le fait connaître de Voltaire, de Frédéric II ainsi que dans les salons parisiens. En 1769, le conseil zurichois fait brûler l'ouvrage par le bourreau sur la place de l'Hôtel de ville, destitue Meister de ses fonctions de pasteur et prend un décret de prise de corps par contumace. Mais contrairement à Grimm, les convictions religieuses de Meister reprennent toute leur vigueur et leur orthodoxie vers la fin de sa vie.²⁶

Après un bref séjour en Suisse avec son élève en 1768, Meister revient dès l'année suivante à Paris, ville qu'il ne quittera plus que lorsque la Terreur

²² Fondation Reinhart, lettre sans n°. 1766.

²³ Fondation Reinhart, 257,28. (début 1766).

²⁴ Zentralbibliothek Zürich, Ms Bodmer 4, n°4, le 27 octobre 1766.

²⁵ Zentralbibliothek Zürich, Ms F.A. Escher EG152.208.

²⁶ « je ne serais point surpris de voir la religion reprendre bientôt tout l'ascendant qu'elle n'aurait

l'obligera à fuir en 1792. Meister est le compagnon de M^{me} de Vermenoux²⁷ de 1769 à 1783 et habite chez cette amie intime de M^{me} Necker. Meister voue au mari de cette dernière une admiration sans bornes et devient le confident de leur fille, la future Germaine de Staël avec laquelle il entretient une correspondance jusqu'à la fin de sa vie. Chez M^{me} Necker, il rencontre Diderot, Grimm, d'Alembert, Marmontel, Suard, Helvétius, d'Holbach, M^{me} d'Épinay, Barthe, Thomas...²⁸ mais il fréquente également d'autres salons.

Lorsque Meister se charge de la rédaction des feuilles, en 1773, il s'agit encore d'un arrangement provisoire, et même si c'est avec humour, Grimm souligne qu'il garde le contrôle de l'entreprise quand il écrit au vice-chancelier Alexandre Golitsyn. « En partant de Paris, j'ai pris des mesures pour la continuation de la Correspondance, et j'ai l'honneur d'envoyer ici à votre excellence le premier essai de mon vicaire. »²⁹ Pendant les premiers mois, quelques lettres retrouvées dans les papiers de Meister attestent que le fondateur de la *Correspondance littéraire* suit son travail. Il se préoccupe d'abord de l'organisation matérielle : « Je vous supplie de me mander comment va l'expédition et de quelle manière vous pourrez établir l'atelier. Je doute qu'il puisse rester chez M^{me} d'Épinay dans l'état où elle se trouve. Mais j'ai laissé à Paris le nommé Lastrucci pour la garde de mon appartement. On pourra établir l'atelier dans mon antichambre, et il doit être là pour ouvrir et fermer mon appartement tous les jours. »³⁰

Satisfait du contenu de la livraison de mars destinée à Catherine II qu'il a lue à Berlin,³¹ il guide toutefois son successeur en lui signalant des textes dignes d'attention : « N'a-t-on pas l'ouvrage posthume d'Helvétius à Paris ? C'est un livre dont il faudrait parler »³² et *De l'homme* fait l'objet de deux articles de tête

jamais dû perdre. » (Zentral bibliothek Zürich, Ms HI 233.174ff, n° 175)

²⁷ CALLATAY, Edouard de, *Madame de Vermenoux, une enchanteresse au XVIIIe siècle*, Paris, Genève, La Palatine, 1956.

²⁸ HAUSSONVILLE, vicomte d', *Le Salon de M^{me} Necker*, Paris, Calmann Lévy, 1885.

GUILLOIS, A., *Le Salon de M^{me} Helvétius*, Paris, 1894.

²⁹ Lettre au vice-chancelier Alexandre M. Golitsyn, Berlin, le 24 mai 1773, n°23 in DULAC, Georges, « Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II, (d'après les lettres de Dimitri Golitsyn et de F. M. Grimm au vice-chancelier Alexandre Golitsyn) », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 217, 1983, p. 243.

³⁰ Fondation Reinhart, 195,1; Berlin, le 1^{er} juin 1773.

³¹ *Ibid.*

³² Fondation Reinhart, 193,3; le 8 novembre 1773.

dans les livraisons de novembre et décembre 1773. (73:219, 73:236) « On m'a montré ici des vers sur l'approche des comètes par M. Dorat, cela appartient aussi de droit à nos feuilles. »³³ *L'Epître aux comètes* fut insérée par Meister dans la livraison de mai 1773 (73:115) qui n'avait probablement pas été expédiée fin juin.³⁴

Malgré les craintes de Meister, la plupart des abonnés semblent être restés fidèles à la *Correspondance littéraire*. Grimm le rassure dans une lettre de Pétersbourg, datée du 1^{er} octobre 1775. « Je vous conseille, Monsieur, d'aller votre train et de n'avoir pas peur de vos concurrents. Je vois ici le travail d'un de ces messieurs. Personne ne vous ferait l'injustice de nous comparer ensemble, non que vous et moi soyons dignes de délier les souliers d'un de ces grands hommes qui ont daigné se faire nos concurrents, mais parce qu'ils jugent au dessous d'eux apparemment de mettre quelque soin à ce travail, au lieu que nous imaginons tout platement qu'il faut faire son devoir comme on peut et non comme il est commode. »³⁵ Si Meister est moins mordant que Grimm, il remplit plus consciencieusement sa tâche, avec plus de régularité.

C'est certainement la réaction positive de Catherine II qui décide Grimm à céder entièrement à son remplaçant la responsabilité de la rédaction de ses feuilles à partir de 1775 : « l'Impératrice est fort contente de mon vicaire, et quand celle-là est contente, je pense que mes autres pratiques peuvent l'être aussi ». ³⁶

³³ Fondation Reinhart, 195,2; 29 juin 1773.

³⁴ CARRIAT, J. / KÖLVING, U., *Inventaire de la «Correspondance littéraire» de Grimm et Meister*, 3 vol. *Studies on Voltaire*, 225-227, Oxford, 1984, p. xvii.

³⁵ Fondation Reinhart, 195,5.

³⁶ Fondation Reinhart, 195,4.

**Lettre de Grimm à Meister, Saint-Petersbourg,
8 novembre 1773...(Fondation Reinhart, 195,3)**

Cependant, la tsarine regrette l'époque du fondateur. « Mais M. Meister n'est pas M. Grimm, il est plus sérieux et le talent du développement est plus faible en lui. »³⁷ « Je vous ai dit mille fois et je vous répète encore que votre successeur littéraire n'est pas vous; je n'apprends rien là, il n'y a point là de morgue qui dresse le goût et l'esprit ». ³⁸ Stanislas-Auguste Poniatowski, alors roi de Pologne³⁹, a même résilié son abonnement en invoquant l'ennui qui se dégage des feuilles de Meister.⁴⁰

Pourquoi Grimm lui confie-t-il la rédaction du périodique malgré ces réserves ? Sans doute parce qu'il est las du fardeau des livraisons bimensuelles, qu'il a la possibilité d'exercer des fonctions politiques plus valorisantes auprès des grands et qu'il peut malgré tout compter sur Meister pour assurer la pérennité de sa « boutique ». Notons d'ailleurs que si Grimm ne rédige plus d'articles, il conserve jalousement le privilège d'être l'interlocuteur et l'intermédiaire des abonnés qui continuent à considérer la *Correspondance littéraire* comme « ses » feuilles.⁴¹ Meister dirige la *Correspondance littéraire* de 1773 à 1792 à Paris, puis, contraint de s'exiler pendant la Terreur, il continue l'expédition de ses feuilles, de Londres en 1793, puis enfin, de 1794 à 1813, de Zürich où il meurt en 1826.

Une des originalités de la *Correspondance littéraire* est son caractère international.

Sa dimension européenne tient d'abord à ce qu'elle s'adresse uniquement à des lecteurs étrangers, partagés entre leur attachement pour le pays qu'ils gouvernent et leur fascination pour le modèle culturel français. Ce périodique élitiste constitue un facteur d'unité culturelle entre ces souverains, de Florence à Saint-Pétersbourg en passant par une multitude de petites cours allemandes.

Par ailleurs, les deux rédacteurs ne sont pas de nationalité française : un Allemand, puis un Suisse, portent le regard d'un étranger sur l'actualité

³⁷ 20 septembre 1775, édition Tourneux, XVI,211.

³⁸ 16 mai 1778, édition Tourneux, XVI,211.

³⁹ Stanislas-Auguste Poniatowski (1732-1798, roi de 1764 à 1798) est par ailleurs lié à l'anti-philosophie par Palissot.

⁴⁰ FABRE, J., *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières*, Strasbourg, 1952, p. 637.

parisienne. Meister est davantage fasciné par la capitale des Lumières que Grimm, plus critique à l'égard des traditions intellectuelles, religieuses et artistiques de la France.⁴² En revanche, Grimm est un agent de la propagande philosophique plus fervent, alors que Meister, moins intransigeant, admire à la fois Voltaire et Rousseau, sans approuver leurs excès respectifs. Plus distant que Grimm à l'égard des philosophes, il est horrifié, pendant la Révolution française, par des événements qu'il attribue à leur influence.

L'origine étrangère des journalistes peut expliquer leur attention pour les œuvres de compatriotes. Meister consacre par exemple des comptes rendus aux ouvrages sur son pays natal, ainsi qu'à Haller, Gessner et Lavater. D'autant que la Suisse devient à la mode avec les récits de voyages de l'abbé Raynal, les textes de Saussure,⁴³ Luc,⁴⁴ Vernes⁴⁵ et Ramond.⁴⁶

Il ne faut cependant pas surestimer l'influence de la nationalité de ces nouvellistes qui s'intègrent très rapidement à l'élite de la société parisienne, au point que lorsque Meister doit quitter Paris pendant la Révolution, il se sent étranger dans son pays natal. D'autre part, ils ne s'intéressent pas qu'aux textes de leurs compatriotes et, pourvu que les textes soient publiés en français, les comptes rendus témoignent d'une curiosité pour les cultures d'autres nations, surtout s'il s'agit du pays d'un abonné...

Les rédacteurs tendent à leurs lecteurs un miroir qui leur renvoie l'image de membres de l'Europe française. On ne peut cependant parler de cosmopolitisme puisque ce qui unit ces correspondants de différents pays et de mœurs nationales variées, c'est moins l'aptitude à comprendre et à subir l'influence de nombreux pays que le sentiment de ne pas se sentir à l'étranger à Paris, comme en témoignent les récits de voyage des princes à Paris, ou au sein de

⁴¹ Lizé, p 24-25 et CL 1760, i 25.

⁴² Grubenmann, *op. cit.*, p101-103.

⁴³ Horace Benedict de Saussure (1740-1799), physicien et naturaliste de renommée européenne, étudia surtout la montagne. Il franchit quatorze fois les Alpes, fit l'ascension du mont Blanc en 1787 et celle du mont Rose en 1789.

⁴⁴ Jean-André de Luc (1727-1817) physicien, auteur de nombreux ouvrages.

⁴⁵ Jacob Vernes (1728-1791) pasteur, ami de Jean-Jacques Rousseau dont il réfuta cependant quelques idées de *l'Emile*. En 1763, Voltaire publia, sous le nom de Vernes, *Les Sentiments des citoyens* contre les *Lettres de la montagne*.

⁴⁶ Louis François Elisabeth, baron Ramond de Carbonnières (1755-1827), l'un des principaux précurseurs du romantisme, a su faire connaître et aimer la montagne en tant qu'écrivain et que savant.

l'Europe francophile

b) Les autres collaborateurs

Diderot et M^{me} d'Épinay ne sont pas les seuls à avoir secondé Grimm et Meister dans la rédaction des articles, mais il n'est pas encore possible d'identifier tous les collaborateurs de la revue. Il semble en revanche abusif de considérer comme tels les gens de lettres qui ignoraient que leurs textes étaient insérés dans les nouvelles à la main.⁴⁷ Jeanne Carriat et Ulla Kölving ont recensé les auteurs de ces pièces dans leur inventaire.

Diderot, collaborateur prolifique, rédige de nombreux articles critiques que Grimm se réserve le droit de remanier. « Mon ami me fournit des choses excellentes et j'ai éprouvé son zèle et son amitié en plus d'une occasion, mais ce qu'il fournit a encore besoin d'être mis en ordre par moi parce qu'il ne peut y mettre lui même le dernier soin, et que sa tête se captive d'ailleurs trop difficilement pour n'avoir pas besoin d'un modérateur dans les choses faites à la hâte et qui ne peuvent avoir que le premier trait. »⁴⁸ Diderot a par exemple accepté que Grimm et l'abbé Raynal remanient son manuscrit destiné à *l'Histoire des Deux-Indes* et Grimm en réorganise complètement les fragments qu'il copie dans la *Correspondance littéraire*, entre le 15 août et le 15 novembre 1772 sous le titre de *Pensées détachées ou Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe*.⁴⁹

Grimm explique au vice-chancelier de Catherine II qu'il a pris des dispositions avant de partir en Angleterre, de septembre à novembre 1771. « En attendant, M. Diderot se chargera de la correspondance littéraire jusqu'à mon retour à Paris, et il a commencé le premier septembre à remplir mes devoirs à ma

⁴⁷ VARLOOT, J., « La *Correspondance littéraire* de F.-M. Grimm à la lumière des manuscrits de Gotha: contribution ignorée, collaborateurs mal connus », in *Beträge zur französischen Aufklärung und zur spanischen Literatur* - Festgabe W. Krauss, Berlin, 1971, p. 427-445.

⁴⁸ *Correspondance inédite*, n°85, 20 juillet 1771, à Caroline de Hesse-Darmstadt, p. 138.

⁴⁹ DIECKMANN, H., « Les contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire* et à *l'Histoire des Deux-Indes* », RHLF, 1951, P. 417-440.

REBEJKON, Jean-Christophe, « Contribution à l'écriture fragmentaire de Diderot. Le manuscrit n.a.fr. 24938 des « Fragments divers » utilisé par Grimm dans la *Correspondance littéraire* (les « Fragments politiques » de 1772), in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 15, octobre 1993, p. 55-69.

place. »⁵⁰ Lorsque Meister dirige à son tour le périodique, il peut toujours compter sur le philosophe : « le portefeuille de M. Diderot, jusqu'à sa mort, ne cessa point d'être à ma disposition. »⁵¹

Diderot ne se limite pas aux comptes rendus, il communique aux lecteurs ses propres œuvres, en exclusivité pour certaines. C'est d'ailleurs pour une bonne part, dans l'espoir de retrouver des textes inédits que l'inventaire de la *Correspondance littéraire* a été entrepris.⁵² Outre les fameux *Salons* de peinture de 1759 à 1781, il a donné sous forme de feuilleton des contes, des romans, des essais, comme par exemple *les Deux amis de Bourbonne* (1770), *l'Oiseau blanc, conte bleu* (1777-1778), *le Supplément au Voyage de Bougainville* (1773-1774), *Jacques le Fataliste* (1778-1780), *la Religieuse* (1780-1782), *le Voyage de Hollande* (1780-1782). Après la mort du philosophe, Meister distille de 1783 à 1788 les deux derniers textes en sa possession : *la Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius intitulé l'Homme*, dans les livraisons de 1783 à 1785, et *les Lettres à Falconet sur la postérité*, de 1786 à 1788.

Une lettre de Diderot à Meister, du 27 septembre 1780, témoigne d'une de ses contributions aux nouvelles à la main.

« Je demeurerai à Paris depuis aujourd'hui mercredi, jusqu'à mercredi de la semaine prochaine. Si Monsieur Meister veut se donner la peine de venir chez moi un de ces jours, je lui fournirai pour sa *Correspondance* trente à quarante feuilles bien conditionnées. C'est un ouvrage que j'ai fait au courant de la plume, et sur lequel j'ai été rappelé par mon travail actuel. C'est la contrepartie de *Jacques le Fataliste*. Il est rempli de tableaux pathétiques. Il est très intéressant, et

⁵⁰ n°21, Londres, 17 septembre 1771, in DULAC, Georges, « Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II, *Op. Cit.*, p. 240.

⁵¹ Meister à Suard, Zurich, 27 juillet 1812, in BOOY, J.T. de, «Henri Meister et la première édition de la *Correspondance littéraire*», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 23, Oxford, 1963, p. 225.

⁵² BOOY, J.T. de, «Inventaire provisoire des contributions de Diderot à la *Correspondance littéraire*», in *Dix-huitième siècle*, I, 1969, p. 353-397.

BOOY, J.T. de, «La fille de Diderot et les premières éditions du philosophe», in RHLF N° II, 1963, p. 238-271.

MASSIET DU BIEST, J., *Angélique Diderot. Témoignages nouveaux, principalement d'après les lettres inédites adressées à celui-ci par J.-H. Meister de Zurich*, Paris, 1960.

MASSIET DU BIEST, J., *La fille de Diderot*, Tours, 1949.

RODGERS, G., *Diderot and the Eighteenth Century French Press, Studies on Voltaire*, 107, Oxford, 1973.

SCHLOBACH, J., «Diderot und Grimms *Correspondance littéraire*», in *Diderot und die französische Aufklärung*, éd. Dieckmann, München, 1980, p. 47-63.

tout l'intérêt est rassemblé sur le personnage qui parle. Je suis sûr qu'il affligera plus vos lecteurs que Jacques ne les a faits rire ; d'où il pourrait arriver qu'il en désireront plus tôt la fin. Il est intitulé *La Religieuse* ; et je ne crois pas qu'on ait jamais écrit une plus effrayante satire des couvents. (...)

Ce mercredi, 27 septembre. »⁵³

Diderot, que Grimm a largement « exploité », fournit à la *Correspondance littéraire* une soixantaine de notices ainsi qu'une centaine de textes. Les manuscrits de la *Correspondance littéraire* constituent des documents essentiels pour établir le texte de ses œuvres.

M^{me} d'Epinay, dont Grimm a encouragé les dispositions littéraires, l'a également aidé.⁵⁴ Elle fait sans doute allusion à cette collaboration dans sa pièce fugitive « A Tyran le blanc », qui peint les divertissements littéraires de sa petite société.⁵⁵ Mais M^{me} d'Epinay et Diderot ne parviennent pas pour autant à pallier les absences toujours plus longues et plus fréquentes de Grimm. « Je ne puis confier ma besogne à mes amis pendant mon absence. Leur administration durant mon voyage d'Angleterre ne m'a pas porté bonheur, et si je ne puis faire mon travail par moi-même, il faut que j'y renonce ».⁵⁶

Elle continue ensuite à aider Meister. « M^{me} d'Epinay s'est crue longtemps engagée à me fournir un assez grand nombre d'articles, mais qu'elle me permettait

⁵³ DIDEROT, Denis, *Correspondance*, Les Editions de Minuit, 1966, tome XV (novembre 1776-juillet 1784), lettre 917 - A Meister, p. 190-191.

⁵⁴ DUCROS L., «Grimm et M^{me} d'Epinay», in *Diderot, l'homme et l'écrivain*, Paris, 1894.
PEREY, L. et MAUGRAS, G. *Une femme du monde au XVIIIe siècle*, t. I; *La jeunesse de M^{me} d'Epinay*, t. II; *Dernières années de la vie de M^{me} d'Epinay*, Paris, 1884.

VALENTINO, H., *Une femme d'esprit sous Louis XV, Madame d'Epinay (1726-1783)*, Paris, 1952.

⁵⁵

« O des tyrans le plus tyran !
Vous voulez que je versifie,
Vous commandez à mon génie
Comme il vous plaît, du noir au blanc :
Tantôt c'est une comédie,
Puis un portrait, puis un discours
Sur les grâces, sur les amours ;
Un roman, une historiette,
Un bouquet, une chansonnette...
Que sais-je enfin ? Car Dieu merci,
Bien étendu sur une chaise
Vous ordonnez tout à votre aise ».

Article 56:192, également inséré dans *Mes moments heureux*, Genève, 1759.

⁵⁶ *Correspondance inédite*, Paris 4 février 1773, p. 179-180.

d'arranger à ma manière.»⁵⁷ On dénombre à partir de 1773, une vingtaine d'articles qui sont de sa main ou qui lui sont consacrés.⁵⁸ Dans une de ses lettres à l'abbé Galiani, le 24 octobre 1773, elle évoque sa collaboration avec Meister. « Rien n'électrise mieux les réflexions d'un ignorant ou d'une ignorante[.] Voici les miennes et celles de mon collègue en correspondances[.] mon cher abbé, d'après les différents ouvrages que j'ai lus depuis quelques temps. »⁵⁹

Elle donne des comptes rendus de spectacles, dont l'un est composé avec Meister (73:206) ou accepte d'insérer des lettres qu'elle a envoyées ou reçues, notamment celles adressées par l'abbé Galiani.⁶⁰ Un billet conservé dans les papiers de Meister atteste qu'elle peut l'aider sans pour autant rédiger elle-même l'article. Elle lui facilite ainsi la critique d'un ouvrage en le lui rendant annoté : « elle a marqué dans le traité d'éducation les endroits particulièrement qui méritent d'être lus ».⁶¹

Difficile d'identifier d'autres collaborateurs occasionnels, bien que Meister confie qu'il y en eut. « Je ne manquai pas non plus de mettre à contribution l'esprit et la mémoire de toutes les autres personnes que je voyais alors, moins pour soulager ma paresse que pour répandre plus de variété sur cette fatale besogne. »⁶² La compagne de Meister, M^{me} de Vermenoux, et leurs amis informés de ses activités journalistiques pouvaient le seconder en lui communiquant des informations, des ouvrages... Moulou tient son ami au fait des dernières productions de J.J. Rousseau. Un certain Reverdi joint ce billet à un ouvrage qu'il communique à Meister : « Voici mon cher votre brochure, je n'ai point ici les matériaux pour en faire une notice passable. D'ailleurs, il faudrait plus d'habileté que je n'en ai pour écrire sur cette matière à vos diverses cours, même à l'une. »⁶³

⁵⁷ Meister à Suard, Zurich, 27 juillet 1812, in BOOY, J.T. de, «Henri Meister et la première édition de la *Correspondance littéraire*», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 23, Oxford, 1963, p. 225.

⁵⁸ Articles 73:024; 73:219; 74:095; 74:096; 74:152; 75:018; 75:019; 75:029; 75:031; 75:043; 75:101; 75:205; 81:063; 83:019; 83:020; 83:200.

⁵⁹ GALIANI, Fernando; d'EPINAY, Louise, *Correspondance*, Texte établi et annoté par Daniel MAGGETTI en collaboration avec Georges DULAC, Desjonquères, 1996, (IV - juin 1773-mai 1775), lettre CCCXXIX, M^{me} d'Epinaï à Galiani, p.79, (voir aussi lettre CCCXXXI, P.83).

⁶⁰ 46 lettres au total, dont 8 après 1773.

⁶¹ Fondation Reinhart, n°176,5;7 juillet ?

⁶² Meister à Suard, Zurich, 27 juillet 1812, in BOOY, J.T. de, «Henri Meister et la première édition de la *Correspondance littéraire*», *Op. Cit.*, p. 225.

⁶³ Fondation Reinhart, n°334,1.

Cela signifie-t-il qu'en d'autres occasions, muni de la documentation nécessaire, Reverdi a rédigé des notices que Meister aurait utilisées ? Il est en tout cas dommage que nous ne puissions identifier cette brochure, car Reverdi fait une allusion lourde de sous-entendus sur « cette matière » qu'il faut savoir traiter, lorsqu'on s'adresse à des princes, avec « habileté », c'est-à-dire avec circonspection, ingéniosité, esprit ?

Les lettres de M^{me} de Staël à Meister prouvent l'intérêt qu'elle porte à la *Correspondance littéraire*. Pendant la Révolution française, son mari s'occupe des intérêts du nouvelliste à la cour de Suède,⁶⁴ et le 13 septembre (1794), elle se félicite du succès remporté : « M. de Staël a enfin arrangé votre affaire, *my dear friend*, et le Régent continue la souscription du feu Roi. »⁶⁵ Quand le journaliste revient s'établir dans son pays natal, elle le presse de s'installer auprès d'elle en lui garantissant qu'il sera dans de bonnes conditions pour continuer ses nouvelles à la main. « Je me décide pour Lausanne, mais à une condition, c'est que vous y viendrez. (...) Vous passerez votre hiver en repos, vous aurez beaucoup plus de nouvelles là qu'ailleurs; j'ai monté une correspondance en France qui, j'espère, vous en donnera; d'ailleurs il en arrive toutes les semaines un voyageur. »⁶⁶ Dans une lettre suivante, elle est surprise qu'il n'envisage pas de s'établir dans cette ville. « Comment ne sentez-vous pas que vous seriez mille fois mieux là, pour les princes et pour moi. »⁶⁷

Ce sont surtout les liens de Grimm et de Meister avec tous les gens de lettres qu'ils cotoient qui constituent leur inépuisable source d'information.⁶⁸ Quelques traces en subsistent dans les papiers de Meister. Ainsi, Marmontel lui relate les répétitions de son opéra comique *Didon*, et raconte la représentation du

⁶⁴ STAËL, Mme de, *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister*, publiées par Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, Hachette, 2e édition, 1904, Lettres de M. de Staël à Henri Meister, Stockholm, 19 août (1794), p.117.

⁶⁵ *Ibid.*, p.118-119.

⁶⁶ *Ibid.*, Coppet, le 26 septembre (1794), p. 119-120.

⁶⁷ *Ibid.*, (Mézeray), 4 novembre (1794), p.123.

⁶⁸ Les lettres adressées à Meister montrent ses liens étroits avec Barthe, Carmontelle, Chastellux, M^{elle} Clairon, Dorat, Salomon Gessner, Grétry, Grouvelle, le botaniste Haller, Louis Félix de Kéralio, Lavater, Lemierre, Mallet du Pan, Marmontel, Montesquiou de Fezensac, Monvel, le physicien Paucton, Pelisson, Piron, Pitra, de Sartine, Suard, Tronchin, le marquis de Villette, M^{me} Denis, Voltaire, Watelet.

Dormeur éveillé à Fontainebleau.⁶⁹ Dorat accorde toute sa confiance à Meister : « J'ai fait encore, Monsieur, des corrections considérables à mon ode ; je suivrai votre conseil ».⁷⁰ Et quand « M. Dorat prie en grâce Monsieur Meister de ne donner à qui que ce soit de copier son ode », il ignore certainement tout de sa « boutique », dont les abonnés découvriront en exclusivité cette ode.⁷¹ La fille de Necker est certainement l'une des seules à se douter, voire à espérer, que sa « Folle de la forêt de Sénart », qu'elle lui confie non sans fausse modestie, sera insérée dans la *Correspondance littéraire*.⁷² (86:114/XIV,381-385)⁷³

2. Les abonnés

Le succès des nouvelles à la main permet à Grimm de choisir ses correspondants, tant socialement que financièrement. Le secret qui entoure ces abonnements garantit à la fois la liberté d'expression du journaliste et la liberté de lecture des princes.

a) « Je suis plus que jamais résolu de ne la donner qu'à des têtes couronnées et des Princes souverains »⁷⁴

Grimm prétend avant tout sélectionner ses abonnés pour préserver la confidentialité de ses feuilles : « je me suis d'abord fait une loi inviolable de ne confier ma correspondance qu'à des Princes, et j'ai souvent refusé des avantages et des offres considérables de la part de Particuliers d'une grande et illustre

⁶⁹ Fondation Reinhart, n°242,2, 18 octobre 1783.

⁷⁰ Fondation Reinhart, n°170,1, s.d.

⁷¹ Fondation Reinhart, n°170,4, s.d.

⁷² STAËL, Mme de, *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister*, *Op. cit.*, p. 76.

cf. MOOG-GRUNEWALD, Maria, « La critique des oeuvres de M^{me} de Staël dans la *Correspondance littéraire* de Meister », in *Annales Benjamin Constant*, XV-XVI, 1994, p. 137-145.

⁷³ Nous signalons les articles à l'aide de deux références :

86:114 est le numéro dans *l'Inventaire...* de J. Carriat et U. Kölving : le premier chiffre correspond à l'année, le second au numéro d'ordre de l'article pour cette année.

XIV,381-385 correspondent aux références dans l'édition Tourneux : les chiffres romains indiquent le volume et les chiffres arabes le(s) page(s).

STAËL, Mme de, *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister*, *Op. cit.*, p. 76.

Cf. MOOG-GRUNEWALD, Maria, « La critique des oeuvres de M^{me} de Staël dans la *Correspondance littéraire* de Meister », in *Annales Benjamin Constant*, XV-XVI, 1994, p. 137-145.

⁷⁴ *Correspondance inédite*, n°56, Paris, 27 octobre 1769.

naissance. »⁷⁵ En vertu de ce principe, il décline une proposition que lui transmet Caroline de Hesse-Darmstadt. « Ce n'est pas sans beaucoup de peine que je refuse à cette société de Brunswick qui me donne une marque d'estime en me demandant la *Correspondance littéraire* que Votre Altesse honore de ses regards (...) mais je me suis fait depuis longtemps une loi de ne donner cette correspondance qu'à des Princes, et plusieurs bonnes raisons m'obligent de m'y tenir. On m'a fait quelquefois des offres de cent pistoles et de douze cents francs par an, pour l'envoyer à des particuliers très considérables en Angleterre, mais ne l'ai jamais voulu. »⁷⁶

Les lettres de Grimm à Caroline de Hesse-Darmstadt fourmillent de renseignements sur les abonnés, car cette princesse lui a permis d'entrer en relation avec son frère Christian IV, duc des Deux-Ponts,⁷⁷ avec les cours de Russie, de Prusse, et bien d'autres encore.

Si Grimm lui avoue ses déboires avec Frédéric II,⁷⁸ il se réjouit de la perspective de compter son frère parmi ses correspondants : « je ne bornerai point les bontés de Votre Altesse dans son dessein de me procurer un lecteur aussi éclairé, aussi illustre que le Prince Henri ». ⁷⁹ Les deux adjectifs sont emblématiques de l'image que Grimm se fait de son lecteur idéal, « illustre » par la naissance, il s'illustre en outre par les qualités et les connaissances qui distinguent un esprit « éclairé ». Deux ans plus tard, le nouvelliste se permet de façon très directe de faire valoir ses intérêts à l'occasion du séjour du prince à la cour de Caroline. « S'il fait sa visite à Votre Altesse, peut-être serait-ce le moment de lui montrer quelques unes de ces feuilles revêtues de toute la protection et de toute l'indulgence de Votre Altesse. »⁸⁰

Deux neveux de Frédéric II s'abonnent aux nouvelles à la main : « Le margrave d'Ansbach et Madame la duchesse de Wurtemberg⁸¹ viennent de

⁷⁵ *Ibid*, n°13, Paris, 5 septembre 1765.

⁷⁶ *Ibid*, n°19, Paris, 15 juillet 1766.

⁷⁷ « Monseigneur le Duc m'a fait l'honneur de me demander en partant la *correspondance littéraire*. Les bontés de Votre Altesse m'ont fait accorder une part dans les siennes. J'espère, Madame, qu'il aura votre indulgence sans laquelle ce travail ne peut être supporté. » (*Correspondance inédite*, n°29, Paris, 9 juillet 1767, p. 75)

⁷⁸ *Ibid*, n°19, Paris, 15 juillet 1766.

⁷⁹ *Ibid*, n°20, Paris, 8 septembre 1766.

⁸⁰ *Ibid*, n°41, Paris, 3 septembre 1768.

⁸¹ Alexandre, margrave d'Ansbach et de Bayreuth et Elisabeth Frédérique Sophie de Bayreuth, divorcée du duc Wurtemberg.

me faire demander la *correspondance littéraire* sous des conditions assez avantageuses et avec une politesse qui me confond. »⁸² A l'enjeu économique « des conditions assez avantageuses » de l'affaire s'ajoute le plaisir évident de traiter directement avec les grands de ce monde.

En exigeant la confidentialité de ses feuilles, Grimm renonce à la gloire d'une carrière littéraire, mais ce sacrifice apparent est largement compensé par la notoriété qu'il acquiert auprès d'une élite européenne influente à laquelle il sait se rendre utile de multiples façons. Il a beau se plaindre à plusieurs reprises, non sans coquetterie, des contraintes et de « la misère du métier de correspondant littéraire », il reconnaît : « mais j'y tiens cependant, parce qu'après tout c'est un avantage qui n'est pas une petite considération que d'avoir le droit de parler deux fois par mois à tout ce qu'il y a de grands Princes et de Princes éclairés en Europe. »⁸³ Même les « quelques Princes qui ont reçu cette *correspondance* depuis plusieurs années sans me rien donner (...) ne voudront pas au bout du compte l'avoir reçue pour rien, quoiqu'ils en courent le risque s'ils attendent que je les en fasse souvenir. »⁸⁴ La rétribution de la *Correspondance littéraire*, ce sont également ces relations qui vont lui ouvrir la voie de la diplomatie, notamment au service de Catherine II. Il réserve ses feuilles à des têtes couronnées, en invoquant le souci, réel, de la sécurité, mais cette sélection des lecteurs vise aussi, de toute évidence, à accroître le prestige de la revue et de son directeur.

Meister rompt avec ce principe en proposant la *Correspondance littéraire* à son ami Gaspar Escher et à un petit cercle d'amis suisses. Comment justifier cette rupture du secret ? Meister est extrêmement reconnaissant à Escher de lui avoir fait rencontrer Grimm,⁸⁵ mais il est aussi imbu de sa nouvelle situation de correspondant des grands et de critique de la république des lettres. Une lettre à Salomon Gessner montre qu'il ne résiste pas à la vanité de faire connaître sa réussite à ses amis. « Mr. Escher ne vous a-t-il pas parlé d'une correspondance littéraire ? Grimm m'a chargé de la sienne pendant son absence. Si Mr. Landolt

⁸² *Ibid*, n°39, Paris, 10, juin 1768.

⁸³ *Ibid*, n°85, Paris, 20 juillet 1771, p. 138.

⁸⁴ *Ibid*, n°85, 20 juillet 1771.

⁸⁵ Il l'en remercie dans une lettre de 1766. (Zentralbibliothek Zürich, Ms F.A. Escher EG152.208)

voulait se joindre à quelques personnes curieuses et aussi sûres que je le suppose, je lui enverrai les mêmes feuilles que j'envoie à peu près tous les 15 jours dans différentes cours du Nord et de l'Allemagne - mais je ne donne pas ma marchandise toute mauvaise qu'elle est à moins de 25 louis par an - et j'exige encore la plus grande discrétion de la part de mes acheteurs. »⁸⁶ Dans cette lettre qui pourrait s'avérer extrêmement compromettante, Meister prend le risque de répéter avec un luxe de détails ce qu'Escher a peut-être déjà raconté à Gessner.

Malgré un prix bien plus modique que ceux fixés pour les abonnés, l'entreprise n'aboutit pas. « J'aurais été bien aise que le projet de mon journal eut eu plus de succès en Suisse - mais je sens toutes les difficultés de le faire réussir. Dix louis me payeraient à peine la copie que vous me demandez. Et vous ne me dites point quels arrangements l'on pourrait prendre pour m'assurer que mes feuilles ne deviendraient point publiques. Voyez de quoi vous pouvez me répondre. (...) Une indiscretion pourrait me nuire infiniment dans ce cas et dans les cours mêmes pour lesquelles je travaille. Il n'y en aura pas moins de 15 ou 16. Quand cette besogne ne dépendra plus que de moi je serai fort à mon aise - et pour lors si vous le voulez je vous enverrai ma copie gratis mais à vous seul ou au petit nombre d'amis qui seront aussi discrets que vous. »⁸⁷ Meister renonce pour des raisons pécuniaires, par manque de garanties sur la confidentialité de l'expédition et de la diffusion du périodique, mais peut-être aussi parce qu'il est déçu du peu d'empressement de ses amis à concrétiser ce projet. Il adresse pourtant l'année suivante un exemplaire de la *Correspondance littéraire* à Escher, mais apparemment seulement de 1774 à 1775.

Cette tentative marginale de diffusion de la *Correspondance littéraire* auprès d'un « petit nombre d'amis », d'un niveau social et politique inférieur aux autres abonnés, tourne court. Les lecteurs ne sont pas seulement « discrets », tous sont issus de lignées princières, ce qui préserve le caractère élitiste du périodique destiné à un groupe social homogène animé des mêmes attentes.

⁸⁶ Zentralbibliothek Zürich, Ms V522 III 86, n° 168, (26 juillet 1773).

⁸⁷ Zentralbibliothek Zürich, FA Escher 152.208, s.d. Jeanne Carriat et Ulla Kölving estiment que le manuscrit des années 1774-1775 conservé à la Zentralbibliothek de Zürich provient de la copie que Kaspar Escher lui avait demandée. (MS M44: 1-13)

A partir de la liste des abonnés établie par Jeanne Carriat et Ulla Kölving dans leur *Inventaire de la « Correspondance littéraire » de Grimm et Meister*,⁸⁸ nous avons dressé une carte de l'Europe pour situer les lieux où le périodique a été expédié, de l'Italie jusqu'à la Russie. Les destinations les plus prestigieuses sont les cours de Stockholm, Saint-Pétersbourg, Varsovie, Florence, Berlin, mais la majorité des correspondants règne dans de petites cours allemandes où Grimm a su nouer de nombreuses relations. Il faut encore ajouter l'exemplaire qui n'est pas adressé à une cour, celui d'Escher à Zürich. Cette carte ne doit cependant pas laisser penser que la *Correspondance littéraire* a été envoyée à autant d'abonnés simultanément et les dates limites de l'abonnement sont précisées entre parenthèses lorsqu'elles sont connues.

A l'époque où Meister reprend la revue, nous pouvons donc supposer qu'il adresse ses feuilles au roi de Suède Gustave III dont la mère la reine Louise Ulrique avait souscrit l'abonnement ; à la tsarine Catherine II de Russie ; au roi de Pologne Stanislas Poniatowski ; au frère de Joseph II, Léopold, grand-duc de Toscane. Les autres souverains sont allemands. Il y a deux, voire trois abonnements à Gotha, celui de Louise-Dorothée de Saxe-Gotha et d'Ernest II, celui d'Auguste de Saxe-Gotha et de la princesse Louise ainsi que celui du baron de Studnitz. Les autres lecteurs sont Caroline de Hesse-Darmstadt et George de Hesse-Darmstadt ; la duchesse de Wurtemberg, Elisabeth-Frédérique-Sophie de Bayreuth ; le prince Frédéric-Guillaume, qui succède à Frédéric II ; le duc Ferdinand de Brunswick ; le margrave d'Ansbach, Christian Frédéric ; Charles-Auguste de Saxe-Weimar ; Chrétien IV, duc des Deux-Ponts, peut-être Charles de Mecklenburg-Strelitz et Gaspar Escher à Zürich.

⁸⁸ CARRIAT, J. / KÖLVING, U., *Inventaire...*, *Op. cit.*

Les abonnés de la *Correspondance littéraire*

Quel que soit le nombre exact de correspondants, la diffusion de ces nouvelles à la main reste extrêmement confidentielle au regard des tirages des journaux imprimés à la fin de l'Ancien Régime : *l'Observateur* et les *Annales de Linguet* sont tirés à 20 000 exemplaires, la *Gazette de France*, le *Mercure* et le *Journal de Paris* à 15 000 exemplaires, les *Annales* de Mallet du Pan à 11 000 exemplaires, le *Journal de Genève* à 8 000 exemplaires, le *Courrier de l'Europe* à 7 000 exemplaires.⁸⁹

b) Une entreprise lucrative

La correspondance de Grimm avec Caroline de Hesse-Darmstadt comporte également des renseignements sur le montant des souscriptions. Quand le prince de Prusse envisage de s'abonner, Grimm prétend : « Je ne serais pas difficile sur le prix avec ce Prince. L'argent est une bonne chose, mais il y en a bien d'autres qui sont meilleures. »⁹⁰ Cependant, l'année suivante, lorsqu'il s'agit de fixer un prix, il feint le désintéressement tout en rappelant la somme versée par le père du prince et sur laquelle le fils va s'aligner. « Votre Altesse me met dans le plus grand embarras en me demandant de fixer un prix à cette correspondance pour Monseigneur le Prince de Prusse. Je sais bien à quoi l'argent est bon, mais je ne sais pas en demander. Son père m'avait fait offrir douze cent livres par an et je les avais acceptées et j'en ai joui jusqu'au commencement de la guerre en 1756. Son Altesse Royale n'est pas aussi riche que feu son père, je crois qu'il s'en faut de beaucoup ; ainsi elle fixera au dessous de cette somme ce qu'elle jugera à propos ». ⁹¹ Dans cette lettre de décembre 1769, il se propose de lui envoyer les livraisons à partir du mois de janvier et de lui faire recopier les feuilles de l'année passée... en précisant qu'il espère que les frais de copie lui seront remboursés.

L'homme d'affaires pointe sous le journaliste lorsqu'il se réjouit de la

⁸⁹ MINOIS, G., *Censure et culture sous l'Ancien régime*, Fayard, 1995, p. 263.

⁹⁰ *Correspondance inédite*, n°41, Paris, 3 septembre 1768.

souscription du frère de Joseph II. « Je pousse actuellement mon commerce du côté du midi, le Grand Duc de Toscane s'est mis au nombre de mes pratiques ».⁹²

Le succès de la *Correspondance littéraire* venant, Grimm se montre plus exigeant. Extrêmement contrarié que Caroline de Hesse-Darmstadt ait été importunée par des marchandages au sujet de l'éventuel abonnement du prince Karl Ludwig Friedrich de Mecklenburg-Strelitz⁹³, Grimm rapporte sa conversation avec le frère du prince, Ernest de Mecklenburg. « Je lui ai dit aussi que ces feuilles étaient une affaire de 1200 livres par an : car pour 600 je suis le serviteur de la personne de considération et je ne les prendrai sûrement pas, d'autant que je serai obligé d'arranger cet exemplaire souvent différemment des autres, certaine liberté de pensée ne s'érigerait point du tout à cet exemplaire.⁹⁴ Si la négociatrice en reparle, Votre Altesse peut l'assurer qu'excepté mes protectrices de 18 ans dont j'avais une à Gotha et dont l'autre est à Darmstadt, je n'ai jamais laissé un exemplaire au prix dont elle parle. (...) cela ne peut faire règle pour les autres et il y a déjà plus de deux ans que mon parti est pris de ne plus donner ces feuilles à moins de 1200 livres par an. »⁹⁵ Une livre valant approximativement cent francs des années 1990, en 1771, Grimm peut donc se permettre de refuser les souscriptions inférieures à 120 000 de nos francs actuels.⁹⁶

Notons à titre de comparaison que des nouvelles à la main de qualité, comme celles que le chevalier de Mouhy envoie à Voltaire coûtent environ 6 livres par mois, soit 72 livres par an, mais que le tarif pratiqué par Grimm est « habituel chez les nouvellistes de haute volée : en 1741, Frédéric II a promis à Thiriot 1200 livres par an pour lui fournir des nouvelles littéraires. Gaultier, chef de nouvelles à l'usage des gens du monde, fait payer, à la même époque, 1200 livres d'abonnement. Et Gottlieb Schütze sollicite élégamment 1000 livres « d'étrennes » annuelles du duc Ludwig Ernest de Brunswick, Capitaine général des Pays-Bas. Un tel prix ne correspond à aucune nécessité économique : c'est un

⁹¹ *Ibid*, n°41, Paris, 11 décembre 1769.

⁹² *Ibid*, n°61, Paris, 26 mars 1770.

⁹³ Le prince Karl Ludwig Friedrich de Mecklenburg-Strelitz (1741-1816), marié depuis 1768 avec une fille de George de Hesse-Darmstadt, lui-même abonné à la *Correspondance littéraire*.

⁹⁴ En réalité, la confrontation des différents manuscrits laisse apparaître très peu de différences entre les livraisons.

⁹⁵ *Correspondance inédite*, n°102, 15 novembre 1771.

⁹⁶ Ou 18 350 euros (calcul sur la base de 1 euro = 6.55 francs de 1999).

simple impôt levé sur le snobisme. »⁹⁷

Grimm reconnaît que ce travail lui procure une confortable « indépendance ». « Cet objet, sans avoir proprement recherché aucune de mes augustes pratiques, est devenu par des enrôlements volontaires et successifs une affaire de près de neuf mille livres par an, sur quoi il faut compter environ trois mille livres pour frais de copie et de bureau ». ⁹⁸ Sur un chiffre d'affaires d'environ 900 000 de nos francs, il réalise donc 600 000 francs de bénéfices. Il ne résiste pas au plaisir d'afficher sa réussite financière et sociale : il prétend frayer avec les grands sans avoir eu besoin de les solliciter puisque ses illustres abonnés se sont cooptés.

Mais ses absences répétées mettent d'autant plus en péril son entreprise littéraire⁹⁹ qu'il n'est pas le seul sur le marché lucratif des nouvelles à la main secrètes : « il s'est élevé contre moi un concurrent dans cette branche de commerce qui me voyant mourant l'été dernier a cru sans doute que c'était temps d'hériter de moi, et a profité du désordre de ma boutique pour me débaucher quelques pratiques. »¹⁰⁰ N'étant plus en mesure d'assurer l'expédition de sa correspondance, pour préserver sa « boutique », il doit trouver un remplaçant à la hauteur des attentes de ses abonnés. Quelques lettres de 1773 révèlent ses inquiétudes lorsqu'il choisit Meister pour le suppléer. « Enfin, monsieur, je ne puis que m'en remettre entièrement à votre zèle pour conserver une branche de commerce, qui, j'espère, deviendra bientôt la vôtre. »¹⁰¹ Il s'agit avant tout « que vous empêchiez le dépenaillement jusqu'à mon retour. »¹⁰²

⁹⁷ MOUREAU, François, « La plume et le plomb », in *De bonne main...*, *Op. cit.*, p. 15.

⁹⁸ *Ibid*, n°85, 20 juillet 1771.

⁹⁹ « Ce travail est donc même du côté de son produit un objet considérable pour moi, et vu le désordre qui s'y est glissé depuis trois ans, je ne suis pas sûr de pouvoir réduire toutes mes augustes pratiques à la charité et à la patience dont Votre Altesse leur donne un si bel et si constant exemple. » (*Ibid*, n°85, 20 juillet 1771, p. 138)

¹⁰⁰ *Ibid*, Paris 4 février 1773, p. 179-180. Jochen Schlobach émet plusieurs hypothèses. « S'agirait-il de la Harpe qui devint en 1772 correspondant littéraire de Frédéric II ? de Suard qui envoie en janvier 1773 ses premières feuilles au margrave d'Ansbach ou de Dupont de Nemours qui fut soutenu par le Roi de Suède et le margrave de Bade ? »

¹⁰¹ Berlin, le 1er juin 1773, in STAËL, Mme de, *Lettres de Mme de Staël à Henri Meister*, *Op. cit.*, p. 31-32.

¹⁰² Saint-Pétersbourg, le 8 novembre 1773, *Ibid*, p. 32.

Le retour de Grimm, sans cesse retardé, reporte d'autant la visite de Meister à son père, qui explique à son ami Bodmer que son fils est « chargé de tout le bureau littéraire de M. Grimm » (10 décembre 1774, *Ibid.*, p34) « La visite de mon fils est de nouveau renvoyée. Vous savez que

C'est peut-être par précaution que Grimm utilise, dans sa correspondance, la périphrase « branche de commerce » qui ne dévoile pas la nature réelle de l'activité ; mais l'expression atteste sans détour que le premier but de l'entreprise littéraire est le profit tandis que les enjeux idéologiques semblent secondaires.

Son remplaçant, Meister, confie à Johann Jakob Bodmer que ce travail lui assure : « une existence indépendante et les moyens d'offrir au meilleur des Pères les secours dont il pourrait avoir besoin dans ses vieux jours. »¹⁰³

Grimm promet à Meister de préciser les modalités de leur association dès son retour de Saint-Pétersbourg. « Je ne saurais encore vous parler avec certitude du parti que je prendrai ; mais ou je quitterai entièrement le métier, et vous me succéderez, ou je vous céderai une partie de mes pratiques et vous les satisferez, ou je vous associerai à mon travail, et nous prendrons tous les arrangements que nos moyens réciproques pourront comporter. » Il l'avertit cependant qu'il reste le propriétaire de la *Correspondance littéraire*. « Souvenez-vous que s'il vous prenait jamais fantaisie de renoncer à Paris sérieusement, j'aurais les premiers droits sur vous ». ¹⁰⁴

M. Grimm, en partant pour Pétersbourg, l'avait chargé du bureau de ses correspondances. Il doit y pourvoir jusqu'à la fin de février, pour achever deux années complètes de cette besogne. C'est alors qu'il sera décidé si M. Grimm l'associera dans la suite de son travail, ou s'il le lui remettra entièrement.» (26 décembre 1774, *Ibid.*, p. 34)

¹⁰³ Zentralbibliothek, Zürich, Bodmer Nachlass 4, n°3. le 8 Juillet [1773].

L'année suivante, les conditions de l'association entre Grimm et Meister ne sont toujours pas définitivement fixées, mais le journaliste confie à son père que ces arrangements « me procureront toujours de quoi vivre, et de quoi m'occuper agréablement: il ne m'en faut pas davantage.» (Janvier 1775)

¹⁰⁴ Fondation Reinhart, 195,4, Saint-Pétersbourg, 29 janvier 1774.

Une liste d'abonnés écrite de la main de Grimm, suivie d'une addition, figure dans les papiers de Meister conservés à Winterthur.

La Reine de Suède	1200 livres
Le Roi de Suède	
Le Roi de Pologne	600 livres
Le Duc de Saxe-Gotha	400 livres et paie les frais de copie
La princesse Louise de Saxe-Gotha de même	
Le grand Duc de Toscane	1200 livres
Le Margrave d'Ansbach	600 livres et paie les frais de copie
Le prince héréditaire de Brunswick	1000 livres
Le Duc de Deux-Ponts	500 livres
Le Prince de Prusse	
M. le Baron de Studnitz à Gotha paie les frais de copie.	
	1 200
	600
	800
	1 200
	600
	1 000
	500
	5 900

Selon Jeanne Carriat et Ulla Kölving, cette liste, incomplète, constitue probablement un relevé des revenus sur lesquels Meister pouvait compter pour commencer, environ 4000 livres après déduction des frais de copie, tandis que Grimm se réserve une part des bénéfices, probablement quelques 2000 livres par an pendant les premières années.¹⁰⁵

¹⁰⁵ Carriat, Kölving, *Op. cit.*, I, p. xviii.

Voir aussi la lettre de Grimm à Catherine II du 1^{er} mai 1779, in GROT, J., *Lettres de Grimm à l'impératrice Catherine II*, Saint-Petersbourg, 1886, p. 120 ; citée par LIZE, E., «Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 180, Oxford, 1979, p. 24-25.

Liste d'abonnés écrite de la main de Grimm.

(conservée dans les papiers de Meister, Fondation Reinhart, 195,9)

Mais la Révolution française et la guerre qui s'ensuit font perdre à Meister des abonnés et du même coup sa source de revenus, bien qu'il n'interrompe ses livraisons qu'entre octobre et décembre 1792. Après s'être réfugié en Angleterre en 1792, il revient s'établir définitivement en Suisse en 1794 : il rend compte de l'actualité parisienne à partir de la Suisse, en s'appuyant sur les journaux français ou des informateurs parisiens comme Suard, la fille de Diderot ou Pauline de Meulan. Ce sont bien des impératifs économiques qui incitent Meister à renouer avec ses anciens lecteurs, comme l'illustre un extrait d'une lettre à Paul I^{er} l'enjoignant de poursuivre l'abonnement souscrit par sa mère qui est décédée l'année précédente. « J'ai eu l'honneur de lui adresser, durant le cours de plus de vingt années la suite des feuilles littéraires qu'avait faites ci-devant M. de Grimm. Les quinze cents livres de France que S.M.I. avait bien voulu m'accorder annuellement pour prix de ce travail, n'avaient été longtemps pour moi qu'un titre glorieux de sa bienveillance. Depuis la Révolution française qui m'a enlevé ma fortune comme à tant d'autres, cette pension était devenue la ressource la plus considérable de ma vieillesse. » Il lui demande ensuite de renouveler l'abonnement et signe en bas à gauche : « Meister de Paris » puis ajoute en face à droite : « présentement à Zürich, en Suisse, ce 14 janvier 1797. »¹⁰⁶ On peut voir dans cette double localisation un artifice pour conserver sa crédibilité de chroniqueur de la vie parisienne, mais aussi la nostalgie d'un Suisse qui se sent exilé à Zürich.

c) Liberté d'expression et... de lecture garantis par le secret

La confidentialité des feuilles autorise une « critique raisonnable », formulée avec « vérité » et « franchise » en garantissant l'indépendance du journaliste vis à vis de deux pouvoirs, celui de la censure étatique et celui des auteurs. La nécessité du secret, leitmotiv de la *Correspondance littéraire* et de la correspondance privée de Grimm, permet aux abonnés de lire des choses audacieuses sans se compromettre.

C'est un élément « essentiel au maintien de la paix dans l'empire littéraire,

¹⁰⁶ Cité par LIZE, E., « Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire », *Op. Cit.*, p. 24.

où la tolérance universelle des opinions n'est pas plus facile à établir que dans les gouvernements politiques. (...) ce que mes amis me confient quelquefois pour rendre la lecture de cette correspondance plus intéressante, nommément les papiers de M. Diderot et les fragments de la correspondance de M. de Voltaire exigent de moi les plus grandes précautions » pour éviter qu'ils ne deviennent publics.¹⁰⁷ Si les lettres du patriarche circulent largement, la *Correspondance littéraire* a l'exclusivité de bon nombre de textes de Diderot et c'est ce dernier qui risque le plus d'être compromis.

Le journaliste insiste sur cette nécessité du secret avant d'accepter la souscription du prince George de Hesse-Darmstadt. « La liberté qui y règne en fait le principal et peut-être le seul mérite, mais cette liberté ne pourrait subsister si j'avais à craindre de l'indiscrétion. (...) Quoique j'ose me flatter que Votre Altesse n'aura jamais aperçu dans ma correspondance la plus légère envie de nuire à qui que ce soit, son ton exige que les choses soient nommées par leur nom, et ce ton ne peut convenir qu'à un ouvrage confié à l'amitié, à l'indulgence et à la bonté. J'admire souvent avec une secrète complaisance que depuis plus de dix ans que cette correspondance est établie, il ne me soit jamais arrivé le moindre désagrément à cet égard, et cela prouve de la part des Princes et des Princesses qui l'honorent de leurs regards une attention qui ne peut être que le fruit de leur extrême bonté. J'en augmenterai volontiers le nombre, si Votre Altesse peut me faire espérer de la part du Prince George la même attention. »¹⁰⁸ Le secret garantit la liberté de jugement du journaliste, qui peut s'affranchir de la crainte comme des préjugés, et la confidentialité délivre d'autre part les princes de l'étiquette en leur permettant d'instaurer une relation marquée par « l'amitié, (...) l'indulgence et (...) la bonté. »

L'exemple de Falconet prouve la liberté de jugement du rédacteur à l'égard des hommes de lettres et des artistes qu'il fréquente à Paris. Bien que Diderot juge Falconet avec causticité dans le *Salon de 1765*, il le recommande à Catherine II qui le fait venir en Russie pour réaliser un monument à la gloire de

¹⁰⁷ A.G.A.D., t.221, f.384v, DULAC, Georges, « Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II, *Op. Cit.*, (A.G.A.D.: Archiwum Główny Akt Dawnych; Zbiór Popielów, archives d'actes anciens, Varsovie, fonds Popiel).

n°8, Paris, 1^{er} février 1768, p.224-225

¹⁰⁸ *Ibid.*, n°13, Paris, 5 septembre 1765.

Pierre le Grand. Grimm demande alors à Alexandre M. Golitsyn d'intercéder auprès de la tsarine pour que le sculpteur ne puisse lire cet article : « si ces feuilles tombaient entre les mains de M. Falconet, j'aurais peut-être rendu un fort mauvais service à M. Diderot, en lui conservant toute sa véracité à l'égard de cet artiste. C'est ce qui me fait prendre la liberté de réclamer la protection de Votre Excellence auprès de l'Impératrice, pour que Sa Majesté (...) daigne nous faire jouir dans cette occasion et dans toutes les occurrences pareilles, du secret de son auguste Cabinet. »¹⁰⁹ Georges Dulac précise que la lettre porte cette mention autographe de Catherine II : « Assurez les qu'ils peuvent être sûrs du secret, qu'ils continuent toujours sans appréhension. »

Dans quelle mesure les lecteurs gardent-ils aussi bien le secret ? Nous n'avons trouvé que des traces des cas de figures extrêmes, le silence ou l'indiscrétion. Le prince de Prusse conserve jalousement son exemplaire. « Si j'en crois le comte Guillaume dans ses lettres récentes, S.A.R. les attend et les désire avec impatience ; il dit que cela n'est pas intéressé de sa part, parce qu'il n'en voit rien et que Monseigneur ne les communique pas. »¹¹⁰ Le directeur du périodique se voit au contraire dans l'obligation de tancer Stanislas-Auguste Poniatowski : « Je ne dois pas vous cacher, Sire, que l'exemplaire de cette malheureuse Correspondance envoyée à votre Majesté a toujours eu une publicité qui m'a souvent effrayé. Je me suis longtemps étourdi sur ce danger, et mon désir de plaire à votre Majesté et de mériter ses bontés l'a emporté sur toute autre considération. Je n'ai presque jamais rencontré personne venant de Varsovie qui ne m'ait parlé de mes feuilles, en dernier lieu M. de Saint Saphorin ici ne m'a pas peu étonné par la parfaite connaissance qu'il en avait. »¹¹¹

La position exacte de Grimm est cependant ambiguë.

Si le secret est absolu, chaque lecteur doit théoriquement ignorer le nombre et le nom des autres abonnés. Cependant, alors qu'un souscripteur l'enjoint d'être discret, Grimm ne résiste pas à l'envie de confier à Caroline de Hesse-Darmstadt un « grand secret (...) qui doit rester entre ce Prince et moi »¹¹², information qu'il

¹⁰⁹ *Ibid.*, n°5, Paris, 17 novembre 1766.

¹¹⁰ *Ibid.*, n°61, Paris, 19 mai 1770.

¹¹¹ *Ibid.*, Berlin, 3 août 1773, p. 210.

¹¹² *Ibid.*, n°61, Paris, 26 mars 1770.

prend tout de même soin de lui répéter dans la lettre suivante : « Une autre pratique nouvelle qui m'est très agréable, c'est le Grand Duc de Toscane, mais il m'a demandé le plus grand secret et je ne le confie qu'à Votre Altesse. »¹¹³ Certes, elle se distingue des autres correspondants parce qu'elle lui a servi d'intermédiaire auprès de nouveaux abonnés, mais est-elle la seule à connaître l'identité d'autres lecteurs alors que Grimm accroît le nombre de ses pratiques par cooptation ?

Il n'est en tout cas pas aussi hostile qu'il le prétend à une diffusion limitée de ses livraisons. Ainsi, il prie Caroline de Hesse-Darmstadt de demander à S.A.R. le prince de Prusse « qu'elle ait encore la générosité de me garantir des copies. La communication et la lecture permises à tout le monde pourvu que rien ne soit copié ni égaré. La véritable place de ces feuilles est dans une cassette ou une cheminée. »¹¹⁴ Qu'elles partent en fumée, mais de préférence après que « tout le monde » en a pris connaissance ! « Tout le monde » ne désigne à l'évidence que le premier cercle des relations de l'abonné : inutile de l'élargir, au risque d'être victime d'une indiscretion ou à tout le moins de galvauder ces feuilles par une trop large diffusion. Sans pouvoir l'avouer, Grimm espère vraisemblablement que ses nouvelles à la main contribueront à sa renommée dans l'entourage de ses abonnés.

En revanche, il redoute sincèrement que ses feuilles ne tombent entre les mains d'un éditeur. A la mort de Caroline de Hesse-Darmstadt, il prie Nesselrode de détruire l'exemplaire de sa protectrice. « Je ne sais si notre chère et respectable landgrave a conservé ce fatras de *correspondance littéraire* qu'elle a eu depuis vingt ans ; mais vous sentez, Monsieur le Comte, qu'il ne m'est pas indifférent en quelles mains ce fatras tombe si nous avons le malheur de la perdre, et qu'il me serait intéressant de le savoir anéanti dès à présent. Je dois toujours redouter que cela ne tombe entre les mains de quelque corsaire littéraire à qui il prenne la fantaisie d'en imprimer des lambeaux. »¹¹⁵ Il dénigre pour l'occasion ses feuilles, ce « fatras », ensemble hétéroclite d'articles, ou ensemble de choses inutiles et frivoles, dans la langue classique. Il appréhende, à juste titre, les pratiques des éditeurs, mais du haut de son entreprise littéraire élitiste, il accable de mépris le « corsaire littéraire », évoquant l'image d'un écumeur des lettres, dur et cupide. Ce

¹¹³ *Correspondance inédite*, n°62, Paris, 10 avril 1770.

¹¹⁴ *Ibid.*, n°56, Paris, 27 octobre 1769.

¹¹⁵ *Ibid.*, n°122, Pétersbourg, 1^{er} avril 1774.

qu'il appréhende tant se produit d'ailleurs en 1812, date de la première édition de la *Correspondance littéraire*.

Le secret est au cœur d'une rhétorique de la propagande. Le journaliste ne cesse de vanter la confidentialité qui fonde son indépendance de critique et garantit la liberté de lecture aux souverains, mais ces atouts réels ne prennent toute leur efficacité dans l'imaginaire du rédacteur et des lecteurs que parce que le secret confère aussi une grande valeur symbolique au périodique, signe de privilège. Tous ces éléments justifient du même coup le coût élevé de la souscription à la *Correspondance littéraire*.

Grimm a beau clamer sa crainte de toute publicité, il ne redoute que celle qui mettrait en péril sa « boutique » : celle que pourraient faire des gens de lettres susceptibles ou indéliçats, des journalistes ou des éditeurs. Malgré ses dénégations, le nouvelliste tellement avide de reconnaissance, n'est pas défavorable à une communication de ses feuilles parmi ceux qui gravitent directement autour des princes. Nous pouvons également nous interroger sur ce que chaque abonné connaissait des autres. En admettant qu'il ignore l'identité des autres correspondants, il sait tout de même qu'ils sont de lignée princière comme lui, et le secret acquiert alors un pouvoir de suggestion. Mais la cooptation entre lecteurs, ainsi que la vanité et le désir de Grimm de promouvoir ses feuilles ont pu l'amener à divulguer des noms, sous la promesse du secret, naturellement... Il recourt peut-être à une transgression maîtrisée du principe de confidentialité pour flatter des souverains en leur faisant croire à un traitement particulier. Lorsqu'un abonné en connaît d'autres, la *Correspondance littéraire* fonctionne alors comme un signe de reconnaissance de l'élite sociale et politique de l'Europe des Lumières.

B. DU MANUSCRIT A L'IMPRIME

1. La description du journal manuscrit

a) Les nouvelles à la main, entre journal et correspondance

Par sa forme manuscrite, le périodique relève d'un genre hybride, puisqu'il tient à la fois du journal et de la correspondance.

Comme un journal, la *Correspondance littéraire* a une périodicité régulière, et les livraisons sont sensiblement organisées de la même manière. Chaque envoi commence invariablement par un article de tête consacré à un événement culturel important, puis le journaliste rend compte des dernières publications et productions dramatiques, reproduit des textes inédits, raconte des anecdotes mondaines ou littéraires. La présentation matérielle de la *Correspondance littéraire* reste immuable, même lorsqu'à la fin du siècle, sur le modèle anglais, des journaux in folio comme *Le Moniteur universel* ou *la Gazette nationale* édités par Panckoucke commencent à opter pour la mise en page avec des colonnes, des rubriques et des titres.¹¹⁶ Les nouvelles à la main ignorent le système des titres et une telle composition de la page. Les copistes de la *Correspondance littéraire* séparent simplement par un trait les différentes nouvelles, et cette présentation des feuilles secrètes reste inchangée au cours des décennies.

Comme une lettre, la feuille littéraire est manuscrite et n'a qu'un nombre réduit de destinataires, une quinzaine tout au plus. Ces nouvelles à la main semblent cumuler plusieurs des fonctions traditionnellement dévolues au manuscrit. C'est d'abord une forme plus propice à la clandestinité que l'imprimé. Les copies comportent aussi une dimension d'apparat, d'hommage à des lecteurs qui peuvent se targuer du privilège d'appartenir à une petite caste confidentielle, contrairement aux abonnés des journaux, imprimés à plusieurs milliers d'exemplaires. Copier un texte offre la possibilité d'individualiser chaque livraison en fonction des destinataires, ou du moins de le leur faire croire, même si

¹¹⁶ LABROSSE, Claude et RETAT Pierre, « La forme du journal en 1789 », in RETAT Pierre (textes réunis et présentés par), *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990.

le recensement des manuscrits fait apparaître peu de variantes. Certaines parties des nouvelles à la main sont enfin quasiment des manuscrits autographes dans la mesure où Diderot, par exemple, a communiqué au fil des livraisons des inédits qu'il ne destinait pas à l'impression.

Cette présentation manuscrite n'est cependant pas une condition suffisante pour rapprocher la *Correspondance littéraire* du genre épistolaire. En dépit de son titre, c'est une fausse correspondance, puisque les marques du destinataire sont effacées, et qu'en envoyant sa revue, le journaliste n'attend pas de réponse de ses illustres abonnés. Les nouvelles à la main ne commencent pas par une adresse au lecteur et leur énonciation tient plus du journal par son impersonnalité que de la lettre privée qui crée un rapport intime.

Mais la *Correspondance littéraire* se double également d'une véritable correspondance de Grimm avec les abonnés, notamment avec Catherine II, Caroline de Hesse-Darmstadt, Louise-Dorothee de Saxe-Gotha, Frédéric II, le prince Henri de Prusse, la reine mère de Suède... et il tient à rester l'intermédiaire des abonnés, même si c'est Meister qui rédige les feuilles. Ces lettres privées témoignent des multiples services que le factotum littéraire rend à ses pratiques, notamment à Catherine II, pour lesquels il achète des ouvrages, des œuvres d'art...

Le caractère hybride de la *Correspondance littéraire* permet de jouer sur deux tableaux, sur les fascinations exercées par la lettre et le journal. Cette forme permet de rentabiliser ce que rapporteraient deux genres.

b) *Les manuscrits*

En 1974, au cours d'un colloque consacré à la *Correspondance littéraire*, Jean Varloot dressait la prospective des travaux à mener sur la revue,¹¹⁷ en précisant quelles méthodes utiliser. Une vingtaine d'années plus tard, il reste encore beaucoup à faire, mais les principaux travaux d'établissement du texte ont été menés à bien. Jeanne Carriat et Ulla Kölving ont dressé l'*Inventaire de la « Correspondance littéraire » de Grimm et Meister* en confrontant les différentes

¹¹⁷ VARLOOT, Jean, «Prospective et méthodes de recherche», in BRAY, R., SCHLOBACH, J., VARLOOT, J., éd., Colloque de Sarrebruck 22-24 février 1974, *La «Correspondance littéraire»*

copies connues pour recenser tous les articles existants.¹¹⁸ Elles ont décrit les manuscrits conservés à Merseburg, à Gotha, à Weimar, à Uppsala, à Moscou, à Berlin, à Dresden, à Zürich, à Oldenburg, à Darmstadt, à Den Haag et à Paris (BNF, bibliothèque historique de la ville de Paris, bibliothèque de l’Arsenal, bibliothèque de l’Institut catholique).

Partant du principe qu’une édition de l’intégralité de la *Correspondance littéraire* n’est pas envisageable rapidement, et que l’édition Tourneux reste la plus accessible, elles ont signalé les articles incomplets ou manquants dans cette édition. Nous avons donc commencé par utiliser l’édition Tourneux et nous nous sommes référés, pour les articles omis, au manuscrit de la Bibliothèque historique de la ville de Paris (cote : c. p. 3850-3875, années 1768-1777 et 1781-1793)

Je renvoie à la description exhaustive des manuscrits faite par Jeanne Carriat et Ulla Kölving et ne reproduis ici que leur description générale des livraisons.

« De 1753 à 1772, chaque livraison commence par le libellé : « A Paris ce premier [ou 15], suivi du mois et de l’année, vient ensuite le numéro de la livraison en chiffres arabes ou romains suivant les périodes. De 1773 à 1794, le libellé comporte l’indication du numéro et du mois et à partir de 1794, celle du numéro seulement.

Les livraisons sont composées d’un certain nombre de cahiers et de feuillets. Les cahiers se suivent en file et ne sont qu’exceptionnellement insérés les uns dans les autres. De 1753 jusques et y compris en 1769, ils ne sont pas numérotés et la pratique de mettre la « signature » en bas de la première page de chacun d’eux n’a été introduite qu’au cours de l’année 1770. Cette signature est composée du numéro de la livraison suivi du numéro du cahier, en chiffres arabes ou romains, selon les périodes et les habitudes des copistes.

Le papier utilisé est, sauf exception, de format couronne. Les dimensions du feuillet varient quelque peu au cours des années, mais sont le plus souvent de 225 par 185 mm, 230 par 185 mm ou 235 par 185 mm. (...)

Aux cahiers d’une livraison s’ajoutent parfois une feuille de notation musicale manuscrite, de format plus petit, ou un imprimé (il y en a une trentaine de conservés), qui peut porter une annotation de la main de Grimm ou d’un copiste.

Les cahiers et les feuillets, tout comme les imprimés, portent des marques de pliage, car ils furent pliés deux fois avant d’être insérés dans leurs enveloppes d’expédition.

Pendant les premières années, une livraison comprend en moyenne un cahier et une

de Grimm et Meister, *Actes et colloques*, 19, Paris, 1976, p. 17-24.

¹¹⁸ CARRIAT, J. / KÖLVING, U., *Inventaire...*, *Op. cit.*

feuillet, soit six pages manuscrites. Par la suite, le volume des livraisons augmente à un rythme assez régulier : de 1758 à 1759 la moyenne est de deux cahiers, de 1760 à 1761 de trois, de 1764 à 1765 de quatre et de 1766 à 1772 de cinq cahiers. Les quelques écarts que l'on constate par rapport aux moyennes indiquées s'expliquent tous par l'insertion d'œuvres d'auteurs d'une certaine ampleur. Le volume des livraisons augmente ainsi régulièrement de 1753 à 1766 à mesure que s'élargit la clientèle, pour se stabiliser vers 1767. De 1773 à 1793 - période pendant laquelle chaque année ne comporte que douze livraisons - le volume de chacune d'elles est moins constant : les variations à l'intérieur d'une année peuvent aller de sept à douze cahiers, soit de 28 à 48 pages manuscrites. Mais comme pour la première période, les écarts sont dus à la longueur de certains textes d'auteurs, et le volume du corps de la livraison, c'est-à-dire des articles critiques, reste remarquablement constant. De Zurich, où Meister semble avoir envoyé un nombre variable de livraisons par année, oscillant entre 18 et 24, celles-ci sont en général limitées à trois, parfois quatre cahiers, c'est-à-dire 12 ou 16 pages manuscrites. »¹¹⁹

c) *Les copistes*

La multiplication des abonnements a nécessairement amené Grimm et Meister à employer des copistes de métier. Une cinquantaine de copistes travaillent à la *Correspondance littéraire* au fil des années, mais ils sont moins nombreux et restent plus longtemps lorsque Meister dirige la revue. Ulla Kölving a proposé une première présentation des copistes en étudiant le graphisme, l'orthographe, la ponctuation, le papier des livraisons et en joignant de bonnes photos de livraisons qui fournissent un échantillon de chaque écriture.¹²⁰

Les copistes sont choisis pour leur discrétion, et lorsque Diderot confie à Sophie Volland que Grimm a eu recours à Glénat sans savoir qu'il était espion de police, il ajoute : « Quand je pense qu'il a été sur le point d'entrer chez Grimm en qualité de secrétaire pour toutes ses correspondances étrangères, cela me fait frémir d'effroi. »¹²¹

L'autre qualité requise, c'est naturellement la qualité de leur écriture. Grimm se plaint à Caroline de Hesse-Darmstadt que Voltaire lui ait demandé de lui envoyer son copiste, Bigex. « C'était celui qui copiait pour Votre Altesse. J'aurai peine à le remplacer : sa petite écriture était nette et lisible. Le métier de copiste devient d'ailleurs tous les jours plus rare et plus cher. Depuis le temps que

¹¹⁹ *Ibid.*, p. xxii-xxiv.

¹²⁰ KÖLVING, Ulla, « Les copistes de la *Correspondance littéraire* : une première présentation », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 175-203.

je m'en sers j'en ai vu considérablement augmenter le salaire, et les plus belles écritures sont ordinairement les moins lisibles.»¹²² Le bon copiste doit donc moins avoir une « belle écriture » qu'une écriture « lisible ».

S'il arrivait parfois à Grimm de confier le manuscrit à transcrire au copiste qui le rapportait une fois le travail terminé, celui-ci travaillait d'habitude dans l'atelier, la plupart du temps une pièce de l'appartement de Grimm, sous la surveillance du copiste principal, qui était chargé de la distribution du papier de l'envoi des ordinaires.

Nous ignorons encore combien étaient exactement payés les copistes de Grimm et Meister. En 1773, Grimm avait environ 200 livres de frais de copie et de bureau par abonnement, avec en moyenne cinq feuilles ou cahiers par livraison. Cette somme comprend évidemment à la fois le salaire du copiste, le coût du papier et probablement aussi celui de l'encre et de la plume.»¹²³

Nous renvoyons à l'article d'Ulla Kölving pour la présentation détaillée de sept copistes et pour l'examen de la période à laquelle ils ont travaillé à la *Correspondance littéraire*. Mais nous retiendrons qu'elle a cru pouvoir identifier Dufresne de Francheville, Girard, Mathieu Mayeul, Simon Bigex, Hénault, Roland Girbal et Berthet en partie grâce à leurs relations avec d'autres écrivains de l'époque. Cela permet d'inscrire les collaborateurs du périodique dans un réseau de personnalités littéraires et de gens en vue dans la haute société, en relation directe ou indirecte les uns avec les autres.

Plusieurs copistes de la *Correspondance littéraire* entretiennent des liens avec Voltaire. Dufresne de Francheville¹²⁴ est l'un de ses secrétaires à Berlin en 1752-1753. Mais c'est l'année suivante, lorsque Francheville est alors attaché au marquis d'Argens que l'abbé de Prades¹²⁵ lui demande de copier des feuilles de Grimm (mai 1753 - 15 avril 1754) car les trois frères de Frédéric II, Auguste-Guillaume, Henri et Ferdinand se cotisent pour recevoir un abonnement, qui est

¹²¹ Roth-Varloot, iv. 158-59.

¹²² *Correspondance inédite*, n°37, Paris, 18 avril 1768.

¹²³ KÖLVING, Ulla, « Les copistes de la *Correspondance littéraire*... », *Op. cit.*, p. 176-177.

¹²⁴ Dufresne de Francheville est le fils cadet du membre de l'académie de Berlin, sous le nom duquel Voltaire publie, la première édition du *Siècle de Louis XIV*, à Berlin, en 1752.

¹²⁵ L'abbé de Prades est censuré par la Sorbonne pour ses opinions sur l'âme, la morale, la révélation et la foi. En 1752 *L'Apologie de M. l'abbé de Prades* paraît, en collaboration avec des amis, notamment l'abbé Yvon et Diderot. Recommandé par Voltaire, il devient lecteur du roi de Prusse.

ensuite reproduit pour que tous trois disposent d'un exemplaire. Francheville est par la suite au service du prince Auguste-Guillaume, puis à la mort de ce dernier, il sert le prince Henri à partir de 1762.

Simon Bigex, fils d'un cultivateur savoyard, copiste et valet de chambre à Paris, séjourne plusieurs mois à Ferney en 1763. Voltaire demande ensuite plusieurs fois de ses nouvelles à Damilaville qui l'emploie pour copier un texte à l'intention du patriarche. De mars 1766 à fin 1767, il est le principal copiste de Grimm qui s'en sépare à regret lorsque Voltaire lui demande de le lui envoyer.

Le lien de Girard avec Voltaire est plus ténu. Copiste dès 1754, voire plus tôt, jusqu'en 1759, il donne parallèlement « des leçons d'histoire aux demoiselles du couvent de Port-Royal ». Il connaît bien J.-J. Rousseau, peut-être rencontré chez M^{me} d'Épinay, et la duchesse de Montmorency. En octobre 1759, il sert d'intermédiaire entre Diderot, Damilaville¹²⁶ et le comédien Bellecour pour présenter aux comédiens français *Le Droit du seigneur* de Voltaire. Girard gravite plutôt dans la sphère des collaborateurs de la *Correspondance littéraire*.

Il y a des échanges réciproques de copistes entre la « boutique » de la *Correspondance littéraire*, M^{me} d'Épinay et Diderot. L'abbé Mayeul qui est le secrétaire de M^{me} d'Épinay pendant une dizaine d'années, copie occasionnellement des livraisons, quatre en 1763 et 1765. Lorsqu'un autre secrétaire le remplace, on retrouve l'écriture de ce dernier dans la *Correspondance littéraire* ainsi que dans des manuscrits des *Mémoires de M^{me} de Montbrillant*. Hénault qui commence à travailler pour Grimm en 1769 et reste auprès de Meister jusqu'à la fin de 1773, devient rapidement un homme de confiance. Il copie également pour M^{me} d'Épinay et Diderot. Quant à Girbal qui travaille pour Meister, il est également le maître d'œuvre de l'atelier constitué par Diderot dans le but de mettre au net la collection complète de ses œuvres à partir de 1780.

Hénault, Girbal et Berthet ont davantage de responsabilités que de simples copistes. Hénault dirige l'atelier des copistes et en assure le fonctionnement pendant les absences de Grimm, jusqu'à ce qu'il parte, probablement pour la cour de Gotha où Grimm a dû lui trouver un poste de secrétaire auprès du prince Auguste. Berthet est, avec Girbal, l'un des trois copistes principaux de Meister

¹²⁶ Ami de Voltaire dévoué à la lutte contre l'Infâme, il lui sert également d'intermédiaire auprès des autres philosophes, notamment Diderot.

jusqu'à la clôture de l'entreprise parisienne en 1793. Berthet est sans doute également responsable de la revue depuis le départ de Meister pour l'Angleterre en septembre 1792. A partir de 1794, et peut-être avant, il est au service des Vandeuil. Il reste le fidèle homme d'affaires et le représentant de Meister à Paris pour l'aider à poursuivre, de Suisse, la *Correspondance littéraire* de 1794 à 1813, et il joue aussi un rôle d'intermédiaire dans la publication de la troisième partie de l'édition Buisson. Il est devenu l'ami de Meister et d'Angélique de Vandeuil, la fille de Diderot.

La *Correspondance littéraire*, qui a des copistes en commun avec Diderot, M^{me} d'Épinay, Voltaire, Damilaville, est un point de recoupement dans les entrelacs de la littérature clandestine.

d) La périodicité

« Au début de son entreprise, en 1753, Grimm a adopté une présentation bimensuelle, les numéros ou livraisons portent alternativement les dates du 1^{er} et du 15 du mois. Il garde cette périodicité pendant près de vingt ans, mais ayant visiblement trouvé ce système de datation trop contraignant, il l'abandonne à partir de janvier 1773 pour adopter la mensualisation : de 24 livraisons par an, il passe à 12, en donnant à chaque numéro la rubrique moins précise de Janvier, Février, Mars, etc. »¹²⁷

Le rédacteur signale et justifie cette modification. « Cette correspondance sera dorénavant divisée par mois en douze parties. Cette division ne changera rien à son étendue, mais elle en rendra l'expédition plus prompte, laquelle pourra se faire deux ou trois fois par mois suivant l'abondance des matières qui appartiendront à chaque mois. Chaque feuille se trouvant numérotée au bas de la première page, il sera toujours aisé de les ranger dans leur ordre. » (BHVP,3858, f.1r)

L'expédition du périodique a été plusieurs fois interrompue par les voyages de Grimm, en France, à Genève, en Angleterre et surtout en Allemagne. Malgré l'aide de Diderot et de M^{me} d'Épinay, il ne réussit qu'en partie à combler ses retards : au cours des six dernières années où il rédige la revue, vingt-sept

¹²⁷ *Inventaire...., Op. cit., I, p. xx.*

livraisons ne furent jamais expédiées, une en 1767, sept en 1768, onze en 1769, deux en 1770, deux en 1771 et quatre en 1772.¹²⁸ « Le seul déplaisir que j'aie, c'est d'avoir eu tant d'affaires de toute espèce depuis quelques années que je n'ai pu compléter ma *correspondance* comme j'aurais désiré. Je regorge de richesses et de matériaux de toute espèce et malgré un travail non interrompu du matin au soir, je n'ai pu trouver encore le moment de les mettre en ordre et de boucher les trous qui subsistent encore dans les années précédentes. »¹²⁹ Pendant ces dernières années, il s'agit moins pour lui de respecter la périodicité que d'expédier vingt-quatre livraisons, ce qui implique que la date en tête d'une livraison ne correspond parfois ni à la date réelle de composition, ni à celle de l'expédition.

On ignore la réaction de ses abonnés, mais il subsiste plusieurs lettres dans lesquelles Grimm justifie ses retards et sollicite l'indulgence de ses correspondants. Il craint de perdre des abonnés, et se permet d'émettre des objections à un nouveau projet de voyage suggéré par sa protectrice Caroline de Hesse-Darmstadt. « Je voudrais ne pas perdre entièrement ma *correspondance*. Le désordre qui y règne depuis nombre d'années n'est pas propre à me conserver mes pratiques. J'ai même essuyé plusieurs pertes à cet égard l'année dernière, ma maladie ayant augmenté ce désordre. »¹³⁰ « Ceci me mènerait bien loin, et me mettrait dans la nécessité absolue de fermer ma boutique pour toujours. »¹³¹ Il redoute que ses difficultés à s'acquitter de ses obligations journalistiques pendant plusieurs années consécutives ne conduisent sa « boutique » à la banqueroute et ne le privent d'une confortable source de revenus.

Aussi, la régularité des envois est-elle une de ses premières préoccupations lorsqu'il confie sa « boutique » à Meister. « Je crains que vous ne jouissiez pas tant que voudrais de M. Hénaut (copiste de Grimm). Il est pourtant le seul qui puisse faire et la distribution du papier et l'expédition des paquets, deux points essentiels pour prévenir le désordre. »¹³² Quelques mois plus tard, il reste soucieux : « J'espère que l'expédition des paquets se fera dorénavant avec exactitude par M. Hénaut. J'ai été un peu surpris de voir à Gotha que le 8 juin il

¹²⁸ *Ibid.*, Détail de ses voyages et des livraisons manquantes, in *Inventaire...*, I, p. xx-xxi.

¹²⁹ *Correspondance inédite*, n°85, 20 juillet 1771, p.137.

¹³⁰ *Ibid.*, n°116, 14 janvier 1773, p. 178.

¹³¹ *Ibid.*, n°117, 4 février 1773, p. 179.

¹³² Fondation Reinhart, 195, 1, Berlin, le 1^{er} juin 1773.

n'était pas encore arrivé le moindre paquet. »¹³³

Meister, beaucoup plus ponctuel que Grimm, s'excuse exceptionnellement d'un retard. « L'expédition de ces feuilles ayant été arriérée par plusieurs circonstances impérieuses auxquelles notre zèle n'a pu se soustraire, nous croyons devoir anticiper sur le mois de novembre, afin de ne pas différer plus longtemps l'analyse de la tragédie de *Charles IX* de M. Joseph Chénier, représentée pour la première fois le mercredi 4 novembre. » (89:166/XV,534) Son retard ne concerne pas des livraisons entières comme son prédécesseur, mais quelques articles, dont la rédaction n'est pas négligée, mais seulement différée. Lorsque le *Tableau de Paris* de Mercier paraît, Meister assure en juin 1781 : « Nous tâcherons d'en donner incessamment une analyse plus détaillée. » (81:104/XII,530) Ou encore, « Nous nous sommes trouvés forcés de renvoyer à l'ordinaire prochain l'analyse de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes de M. Marmontel ». (88:221/XV,370) Meister se consacre entièrement à la rédaction de la *Correspondance littéraire* et se satisfait de cette carrière, alors que Grimm, de plus en plus attiré par la politique au fil des années, a négligé ses feuilles pour s'acquitter de missions diplomatiques.

e) *Les conditions de l'expédition*

Les lettres rassemblées par Georges Dulac au sujet de l'abonnement de Catherine II sont d'autant plus intéressantes que l'expédition de la revue en Russie a été perturbée entre 1767 et 1771.¹³⁴

La *Correspondance littéraire* est acheminée avec le courrier diplomatique de la mission russe, mais en 1768, Grimm écrit au chancelier Alexandre Golitsyn qu'il redoute des copies : il lui demande la permission d'expédier directement ses paquets par la poste à l'adresse qu'on lui indiquera ou propose de les remettre « à quelque banquier qui les ferait passer à un banquier de Saint-Pétersbourg. »¹³⁵

Il réitère sa demande deux mois plus tard car : « dans le cours des six derniers mois de l'année passée plusieurs de mes paquets se sont perdus ou du

¹³³ *Correspondance inédite*, n°195, 2, le 8 novembre 1773.

¹³⁴ DULAC Georges, « Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II », *Op. cit.*, p. 207-248.

¹³⁵ *Ibid.*, lettre n°8, Paris, 1^{er} février 1768.

moins ne sont pas parvenus à votre Excellence dans l'état où je les avais remis. »¹³⁶ Paquets ouverts, feuilles manquantes ? Ce n'est que dans une lettre écrite de Ratisbonne qu'il se permet de faire allusion aux manœuvres du « cabinet de Versailles ». ¹³⁷ Georges Dulac rappelle que la saisie du courrier diplomatique est à replacer dans le contexte politique de ces années : « En 1768, les affaires de Pologne puis le déclenchement par la Turquie, à l'instigation de la France, de la guerre contre la Russie, allaient encore accroître la tension qui devait rester vive jusqu'à la chute de Choiseul en décembre 1770. »¹³⁸

En, 1771, Grimm répond au vice-chancelier au sujet de « la note déplorable de tous les paquets perdus pendant les quatre années précédentes. Il serait inutile, je crois, de faire ici aucune démarche pour leur recouvrement, je crois leur suppression trop réfléchie pour oser me flatter d'une restitution qui serait la preuve infaillible du tort qu'on a eu. »¹³⁹ Cette censure exercée au plus haut niveau vise moins à empêcher la lecture intégrale du périodique littéraire, qu'à prouver l'aptitude du gouvernement français à contrôler la diplomatie russe.

Grimm redoute que ces intrigues politiques ne l'obligent à interrompre l'abonnement de l'impératrice.¹⁴⁰ Il craint en outre de se compromettre en expédiant ses feuilles littéraires par le même canal que les dépêches politiques.¹⁴¹ Ses suggestions sont enfin écoutées, et dès l'année suivante, les envois recommencent à être réguliers en passant par la cour de Gotha, dont Grimm a été nommé conseiller en 1769. « J'aurai soin dorénavant de faire parvenir mes paquets à M. le Prince Dolgorouki, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale à Berlin (...). Il faudrait, Monseigneur, que vous eussiez la bonté de donner à M. le Prince Dolgorouki les ordres de Sa Majesté Impériale pour recevoir tous les paquets qui lui seront envoyés *de Gotha* à l'adresse de votre Excellence pour les faire parvenir à leur destination dans ses paquets avec la plus grande exactitude. »¹⁴² Il propose réciproquement au vice-chancelier de lui faire

¹³⁶ *Ibid.* lettre n°9, Paris, 17 avril 1768.

¹³⁷ *Ibid.* lettre n°12, Ratisbonne, 24 juillet 1769.

¹³⁸ *Ibid.* p. 213.

¹³⁹ *Ibid.* lettre n°20, Paris, 6 juin 1771.

¹⁴⁰ *Ibid.* lettre n°12, Ratisbonne, 24 juillet 1769.

¹⁴¹ *Ibid.* lettre n°17, Paris, 6 décembre 1770.

¹⁴² *Ibid.* lettre n°17, Paris, 6 décembre 1770.

parvenir ses lettres par l'intermédiaire du prince héréditaire de Saxe-Gotha.¹⁴³

Georges Dulac précise que Grimm achemine l'abonnement impérial par d'autres voies lorsqu'il voyage. « De septembre à novembre 1771, pendant son voyage en Angleterre (lettres n°21 et 22), puis de mai 1773 à octobre 1774, pendant son voyage en Allemagne et en Russie (lettre n°27), c'est le prince Dimitri Alexeevitch Golitsyn qui de La Haye envoie la *Correspondance littéraire*. (...) C'est ainsi qu'au cours du voyage de 1773-1774 la *Correspondance littéraire* rédigée par Meister à partir de mars 1773 lui parvient à Berlin (lettre n°23), à Danzig (lettre n°25), plus tard à Königsberg, sur le chemin du retour (lettre n°26). Juge-t-il utile, et possible, de contrôler le travail de son « vicaire » ? Cependant si en avril 1775 encore il se charge de l'expédition de la *Correspondance littéraire* destinée à l'impératrice (lettre n°28), c'est qu'il tient à apparaître à ses yeux, et peut-être à ceux d'autres abonnés, comme le directeur, toujours en activité, de la revue. »¹⁴⁴

Les perturbations dans l'expédition de l'exemplaire russe expliquent que Grimm fasse part à Caroline de Hesse-Darmstadt de ses soucis pour acheminer ses feuilles au prince de Prusse récemment abonné. La solution la plus fréquente semble être le recours à un prête-nom, mais le nouvelliste refuse l'arrangement du directeur des plaisirs qui lui demande de lui envoyer dans une enveloppe à son nom le périodique inséré au préalable dans une première enveloppe cachetée sans adresse. « Je devine aisément pourquoi S.A.R. ne veut pas se faire adresser ces paquets directement, et je ne demande pas mieux que de les adresser à quelque Banquier ou à quelqu'un immédiatement attaché à S.A.R. et de convenir d'un signe à mettre sur la seconde enveloppe pour être sûr que ces paquets seront toujours remis à S.A.R. et ne seront ouverts que par Elle. » Mais la personnalité du directeur des plaisirs du prince n'inspire pas confiance à Grimm, qui prie sa protectrice de trouver un autre intermédiaire.¹⁴⁵ C'est au moment de la distribution, alors que le paquet semble être arrivé à bon port à la cour, que le journaliste redoute les indiscretions.

¹⁴³ *Ibid.* lettre n°18, Paris, 7 février 1771.

¹⁴⁴ *Ibid.* p. 214.

¹⁴⁵ *Correspondance inédite*, n°56, Paris, 27 octobre 1769.

Le nouvel abonné restant indifférent à ces questions matérielles, le journaliste envisage différentes possibilités avec sa protectrice. Il suggère même de « les adresser directement à Monseigneur le Prince de Prusse si S.A.R. l'ordonne » et ajoute une remarque doublement surprenante : « cela a l'inconvénient d'être un peu épluché par la poste jusqu'à ce qu'on voit qu'on y perd son temps. »¹⁴⁶ Cette allusion désinvolte à la censure est en contradiction avec sa volonté de discrétion et témoigne d'une relative autonomie de la censure par rapport au pouvoir. Mais le mois suivant, Grimm affine cette éventualité en partant du principe que le directeur de la poste est capable de se soustraire à la censure et se doit d'obéir aux ordres du pouvoir politique. « Il y a un arrangement bien simple à faire ; il faut que son S.A.R. fasse prévenir le Directeur de la poste de Potsdam qu'on lui adressera des paquets pour elle, et qu'on me mande le nom de ce Directeur pour que je mette à mes paquets une seconde enveloppe à son adresse. Je ne sais pourquoi cette idée si simple ne m'est pas venue plus tôt. »¹⁴⁷ Grimm semble moins redouter des indiscretions en faisant appel au fonctionnaire responsable de la distribution du courrier, qu'en adressant ses paquets à un courtisan.

Toutes ces questions sont omniprésentes dans les lettres du début de l'année 1770,¹⁴⁸ et le rédacteur fait parvenir à Caroline l'exemplaire du prince impatient pour qu'elle le lui transmette. « Quoique je n'aie pas encore reçu les ordres de Votre Altesse à ce sujet, je ne veux pas différer plus longtemps de prouver à ce Prince mon empressement en lui adressant un paquet que je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime. Mais je voudrais bien aussi savoir enfin par quel canal ces paquets doivent aller ; je n'ai pas le cœur de les adresser à Votre Altesse successivement, ils vous coûteraient, Madame, des ports au dessus de leur valeur ; c'est bien assez que Votre Altesse supporte les ports de ses propres paquets. »¹⁴⁹ C'est pourtant encore par elle que transitent les livraisons suivantes,

¹⁴⁶ *Ibid.*, n°66, Paris, 28 avril 1770.

¹⁴⁷ *Ibid.*, n°61, Paris, 19 mai 1770.

¹⁴⁸ *Ibid.*, n°58, Paris, 11 décembre 1769, p.104; n°60, 22 février 1770; n°62, Paris, 10 avril 1770, p.109.

¹⁴⁹ *Ibid.*, n°61, Paris, 26 mars 1770.

faute d'alternative satisfaisante.¹⁵⁰ Comme les livraisons russes qui ont transité par la cour de Saxe-Gotha, l'abonnement du prince de Prusse passe par la cour de Hesse-Darmstadt. Grimm évoque à cette occasion le problème du coût élevé du port.

La cour de Prusse finit tout de même par donner des directives claires et sûres. « Je reçois en ce moment une lettre du Comte Guillaume du 2 qui m'ordonne d'adresser mes paquets à M. le Colonel de Forcade grand Maréchal de la Cour de S.A.R. C'est ce que je ferai si je ne reçois pas de contrordres de Votre Altesse. »¹⁵¹

Les moyens de communication ne sont pas à la mesure des ambitions et des besoins d'un espace européen, où les échanges se multiplient au XVIII^{ème} siècle. Les modalités de l'acheminement et de la distribution préoccupent davantage le journaliste que la cour de Prusse qui met six mois avant de lui indiquer une adresse fiable. Les exemples russe et prussien montrent les moyens d'expédition envisagés et ceux finalement adoptés : le périodique peut cheminer avec le courrier diplomatique, passer par l'intermédiaire d'une autre cour plus sûre, ou être adressé à un prête-nom.

La forme manuscrite de la *Correspondance littéraire* qui est une de ses spécificités a des implications sur son contenu, son prix, son mode de diffusion...

2. Les premières éditions de la *Correspondance littéraire*

On peut estimer, en simplifiant, qu'il y a eu, au XIX^{ème} siècle, trois éditions, toutes incomplètes, de la *Correspondance littéraire*.¹⁵²

¹⁵⁰ « je crois que j'importunerai encore une fois Votre Altesse pour faire parvenir un second paquet à Monseigneur le Prince de Prusse. Je viens de recevoir une lettre du Comte Guillaume qui me demande encore à cor et à cri ces feuilles de la part de Son Altesse Royale et qui cependant ne m'indique pas plus une adresse qu'auparavant. Cela n'est-il pas bien étrange? Il y a plus de trois mois que j'ai mandé au Comte que je ne pouvais me servir de son adresse et que j'en attendais une autre. » (*Correspondance inédite*, n°63, Paris, 12 avril 1770, p. 110) Voir aussi n°61, Paris, 12 avril 1770, p. 110; n°61, Paris, 19 mai 1770, p. 110; N°69, Paris, 21 juin 1770.

¹⁵¹ *Ibid.*, n°69, Paris, 21 juin 1770.

¹⁵² Description des éditions dans l'inventaire établi par J. Carriat et U. Kölving, *Op. cit.*, p. lxxxvi-cxx.

- *Correspondance littéraire*, édition Salgues, Michaud, Chéron, Suard et Barbier, 17 volumes, Paris, 1812-1814.¹⁵³
- *Correspondance littéraire*, édition Taschereau et Chaudé, 15 volumes, Paris, 1829-1831.¹⁵⁴
- *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, édition Tourneux, 16 volumes, Paris, 1877-1882.¹⁵⁵

Ces différentes éditions modifient le statut confidentiel du périodique et nous offrent différents témoignages sur l'évolution de la réception de ces feuilles. Meister qui a secrètement participé à l'établissement des cinq volumes parus en 1813 se trouve le mieux placé pour mesurer la transformation des interactions entre auteur, œuvre et public. Nous examinerons également la réception de la *Correspondance littéraire* au XIX^{ème} siècle à travers les préfaces des différentes éditions ainsi que les comptes rendus qui en sont parus dans les journaux.

¹⁵³ - GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1770 jusqu'en 1782, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, 5 vol. in-8°.

- GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, pendant une partie des années 1775-1776, et pendant les années 1782 à 1790 inclusivement, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1813, 5 vol. in-8°.

- GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1753 jusqu'en 1769, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, 6 vol. in-8°.

- GRIMM, Friedrich Melchior, *Supplément à la « Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot contenant: 1° les Opuscules de Grimm, 2° treize lettres de Grimm à Frédéric II, roi de Prusse, 3° plusieurs morceaux de la Correspondance de Grimm, qui manquent aux 16 volumes, 4° des remarques sur les 16 volumes, par Ant.- Alex. Barbier*, Paris, Potey, 1814. In-8°, v-424 p.

¹⁵⁴ GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot depuis 1753 jusqu'en 1790. Nouvelle édition... où se trouvent rétablies pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale...* Publié par J. Taschereau. Paris, Furne, 1829-1831, 15 vol. in-8°.

¹⁵⁵ GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc. revue sur les textes originaux, comprenant outre ce qui a été publié à diverses époques, les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducal de Gotha et à l'Arsenal à Paris. Opuscules, appendices, table générale, par Maurice Tourneux*. Paris, Garnier frères, 1877-1882, 16 vol. In-8°.

- La comparaison des différentes éditions imprimées n'a pas été entreprise pour déterminer les textes que Maurice Tourneux a rétablis. Cette dernière version reste très lacunaire, mais comme c'est la plus accessible, nous avons déjà signalé que J. Carriat et U. Kölving ont recensé les articles qu'elle omet ou modifie par rapport au manuscrit.

**a) La participation de Meister à une édition de la
Correspondance littéraire**

La première édition des nouvelles à la main est entreprise en 1812. En juillet, le libraire parisien Buisson publie cinq volumes in-8° intitulés *Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1770 jusqu'en 1782, par le baron de Grimm et par Diderot*. Le manuscrit trouvé à Berlin lui a été fourni par Joseph Bancet, inspecteur des hôpitaux à Mayence, mais le véritable éditeur est Jacques-Barthélémy Salgues.¹⁵⁶ Puis en avril 1813, cinq nouveaux volumes, édités cette fois par Suard, paraissent chez Buisson : ils comblent les lacunes des premiers volumes concernant les années 1775-1776 et couvrent la période 1782-1790. Meister a collaboré à cette publication dont J.Th. de Booy a reconstitué l'histoire dans un précieux dossier qui rassemble la correspondance du nouvelliste avec son ami Suard et son ancien copiste Berthet.¹⁵⁷

Lorsque les premiers volumes paraissent en 1812, Suard écrit à Meister en commençant bien entendu par s'indigner, et il lui assure que le public ignore qu'il a succédé à Grimm.¹⁵⁸ : « C'est à la vérité un honteux brigandage que ces révélations de correspondances particulières qui n'étaient pas destinées au public. » Il juge malhonnête les circonstances dans lesquelles on a rendu accessibles à tous des correspondances destinées, à l'origine, à un petit groupe de privilégiés ; mais cette condamnation morale ne l'empêche pas de souligner le succès de l'édition : « on la lit avec empressement ; on en relève les malignités, surtout celles qui peuvent affliger quelques vivants ; on y trouve de l'esprit, de l'inégalité, des anecdotes bonnes à conserver. »¹⁵⁹ Meister doute, à juste titre, que libraires et lecteurs s'arrêtent là : « l'espèce de vogue et de succès qu'ont obtenus

¹⁵⁶ Jacques-Barthélémy Salgues (1760-1830), écrivain et journaliste a déjà publié une édition des *Mélanges inédits de littérature* de La Harpe (1810).

¹⁵⁷ BOOY, J.T. de, « Henri Meister et la première édition de la *Correspondance littéraire* », *Op. cit.*, p. 215-269.

¹⁵⁸ Jean-Baptiste Suard (1732-1817) est un ami de Meister qui connaît particulièrement bien le milieu journalistique. Il a créé avec l'abbé Arnaud le *Journal étranger* auquel Grimm a collaboré, puis il a appris à fond le métier de journaliste à la *Gazette de France*, où le duc de Choiseul le fit admettre comme rédacteur. Après avoir épousé la sœur de Panckoucke, son beau frère lui confie la fonction de rédacteur principal du *Mercure*.

¹⁵⁹ Suard à Meister, 20 juillet 1812, p. 223.

ces cinq gros volumes, n'engagera-t-elle pas quelque pirate de la librairie à faire de nouvelles recherches pour s'emparer de la suite, et cette suite, plus rapprochée des circonstances actuelles, en irritant un plus grand nombre de personnes encore vivantes, n'incitera-t-elle pas aussi de plus vifs ressentiments, de plus sérieuses tracasseries ? »¹⁶⁰ Trois éditions se succèdent en effet de 1812 à 1814 et font découvrir les années 1770-1782, puis 1775-1776 et 1782-1790, et enfin 1753-1769.

Bien que l'édition puisse encore « affliger » ou « irriter » quelques personnes encore en vie, la *Correspondance littéraire* n'est plus d'actualité. Non seulement le public lit l'édition imprimée un quart de siècle à un demi siècle après les abonnés, mais surtout, entre temps, la rupture de la Révolution a relégué ces correspondances dans le domaine de l'histoire. Même si Meister poursuit clandestinement la *Correspondance littéraire* jusqu'en 1813, les nouvelles à la main secrètes sont devenues un mode de communication obsolète dont le public considère la forme et le contenu comme un témoignage de l'histoire littéraire de l'Ancien régime.

Pour Meister, la publication des nouvelles à la main marque la fin d'une époque : « Que de doux et pénibles souvenirs ne m'a point rappelé la compilation de ces feuilles qui ne furent jamais adressées à personne que sous la promesse du secret. »¹⁶¹ A la nostalgie se mêle le déplaisir de se sentir moralement et financièrement spolié car le secret lui garantissait également la propriété littéraire.

Deux de ses amis vont s'employer à défendre ses droits. Berthet, son ancien copiste devenu son homme d'affaires et son représentant à Paris, est, comme Suard, d'avis de préserver à tout prix l'anonymat du nouvelliste. « Il croit qu'il faut laisser à M. de G. (Grimm) tout ce qui lui est attribué et ne laisser supposer ni coopérateur ni continueur pour prévenir toute querelle avec les journalistes. »¹⁶² Pour prévenir également toute querelle avec les personnes encore en vie citées dans la *Correspondance littéraire*...

L'abbé Morellet se montre profondément blessé des « faussetés » dont il

¹⁶⁰ Meister à M^{me} de Vandeul, Zürich, 26 août 1812, p. 248-249.

¹⁶¹ Meister à Suard, Zurich, 27 juillet 1812, p. 225.

¹⁶² Berthet à Meister, 4 septembre 1812, p. 229.

est l'objet, et se défend dans ses « Observations sur la *Correspondance littéraire* de Grimm ». Il commence son plaidoyer en constatant le changement de statut de ces articles qui ne sont plus réservés à quelques particuliers. « On a dit avec raison qu'en divulguant ce que le correspondant n'avait destiné qu'à celui qui l'emploie, on change la nature des choses, *des lettres en libelles, des légèretés en noirceurs, des bavardages en diffamations.* » Il est scandalisé par la duplicité du nouvelliste avec lequel il dînait deux ou trois fois par semaine. « M. Grimm a passé trente ans de sa vie avec lui dans les mêmes sociétés, chez le baron d'Holbach, M. Helvétius, M. Necker, M^{me} Geoffrin, etc., sans avoir jamais éprouvé de sa part aucune marque de malveillance. »¹⁶³

Après une réfutation exhaustive des « injustices » et des « méchancetés » à son encontre, il tente de comprendre cette malveillance : « Qu'est-ce qu'un correspondant littéraire ? C'est un homme qui, pour quelque argent, se charge d'amuser un prince étranger toutes les semaines, aux dépens de qui il appartient, et en général de toute production littéraire qui voit le jour, et de celui qui en est l'auteur ? Or, ces princes sont, plus ou moins difficilement *amusables*, (...) la plupart ne peuvent être divertis qu'à l'aide de la plaisanterie, bonne ou mauvaise, et de la satire même personnelle, genres plus faciles qu'une critique ingénieuse, décente, impartiale. »¹⁶⁴ Il définit le nouvelliste de cour comme un bouffon du roi, et Grimm serait doté d'une telle personnalité qu'il ne lui coûterait guère d'user de « malignité » et de « calomnie » pour répondre à l'attente de ses lecteurs. Il est vrai que la causticité plaît aux souverains. L'abbé Morellet rabaisse la critique littéraire à « une critique injurieuse et personnelle, et une manie de dénigrement bien plus facile et plus commune que le talent de juger ». ¹⁶⁵ L'écrivain ignore la responsabilité de Meister, qui regrette profondément d'avoir offensé son ami, mais l'incident confirme également l'indépendance de la *Correspondance littéraire* vis à vis des auteurs.

Meister a beau vouloir sauvegarder sa tranquillité, il souffre d'être un homme de lettres dépossédé, réduit au silence. Une longue lettre à Suard, du

¹⁶³ MORELLET, André, *Mémoires de l'abbé Morellet, suivis de sa correspondance*, Paris, Baudoin frères, 1823, tome II, p. 289 et 290.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 308-309.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 306.

27 juillet 1812,¹⁶⁶ expose ses sentiments contradictoires. Il s'avoue soulagé de certaines omissions : « je remercie M. B. (Buisson), ou son censeur, du retranchement de plusieurs morceaux dont la tendance irrégulière aurait fort affligé mes rapports et mes sentiments actuels », mais juste auparavant, il est vexé par l'omission « d'un ou deux articles trop flatteurs pour moi de Diderot, sur *l'origine des principes religieux* et sur les persécutions que m'attira cette imprudence philosophique. » Le vieil écrivain oublié aimerait que le public se remémore, ou découvre, comment un certain Meister avait gagné ses premiers galons de philosophe. Il se lamente de « se voir à la friperie de son vivant, et de ne pas même oser crier au voleur, crainte de se voir encore plus déchiré qu'on ne l'est déjà. » Il estime que la fille de Diderot, a davantage de raisons que lui de se réjouir de cette publication en invoquant la propriété intellectuelle. « On y a laissé passer des écrits très piquants qui peut-être n'eussent jamais eu la liberté de paraître isolés ou dans un autre cadre ». ¹⁶⁷ La crainte du ressentiment des personnes citées dans la *Correspondance littéraire* n'exclut pas le désir de reconnaissance.

Berthet flatte la vanité littéraire du journaliste pour l'inciter à publier la suite. « Enfin, si quelque chose peut tempérer vos regrets c'est le prodigieux succès de cette publication ; vous pouvez jouir en secret du bien que l'on en dit généralement ; la suite ne peut manquer d'en avoir un semblable, les événements y seront plus rapprochés et ils intéresseront davantage encore. » ¹⁶⁸

Dès le 28 septembre 1812, Suard avance quatre arguments pour convaincre son ami de superviser les volumes suivants.¹⁶⁹ Il en appelle d'abord à son pragmatisme, puisque l'on a déjà proposé une copie de la suite au libraire Buisson, et que l'ouvrage sera publié par un autre s'il refuse. Suard lui garantit l'anonymat le plus complet : « Vous êtes sûr du bon Berthet. Moi, je vous réponds que *même ma femme* ne saura pas que vous ayez eu aucune part à la publication de cette suite. Le public ne cherchera pas un autre auteur que celui qui a donné la première partie. » Seuls Berthet et Suard semblent effectivement avoir été au courant, et

¹⁶⁶ Meister à Suard, Zurich, 27 juillet 1812, p. 225-227.

¹⁶⁷ Meister à M^{me} de Vandeul, Zürich, 15 octobre 1812, p. 249.

¹⁶⁸ Berthet à Meister, 19 septembre 1812, p.230.

¹⁶⁹ Suard à Meister, Paris, 28 septembre 1812, p 230-232.

comme l'académicien ne veut ni faire le traité en son nom, ni avoir l'air de diriger l'impression, ni par conséquent revoir les épreuves, une femme est censée être dépositaire du manuscrit tandis qu'un commis fiable s'occupe des courses et revoit les épreuves. Suard joint à sa lettre un modèle de déclaration, qu'il prie Meister de copier et de signer sur un papier à part.¹⁷⁰

¹⁷⁰ Cf. illustration.

«Je souscris à tous les arrangements que M. Suard fera, pour la cession qu'il fera à un libraire de la suite de la *Correspondance* du baron de Grimm et de ses coopérateurs : manuscrit dont je suis (comme le sait fort bien M. Suard) légitime propriétaire.

Le manuscrit sera déposé entre les mains de M^{me} Charlé (rue Neuve Saint-Marc, n° 8) qui le remettra, volume à volume, au libraire que M. Suard aura choisi, et d'après ses directions. M. Lefèvre sera chargé de revoir les épreuves.

Pour tous les détails de cette affaire, je m'en remets entièrement aux soins et à l'amitié de M. Suard.»

**Modèle de déclaration que Suard joint à sa lettre du 28 septembre 1812
(Fondation Reinhart, 301,37)**

L'aspect financier ne peut manquer de séduire le journaliste dont les revenus ont considérablement diminué depuis la Révolution et son retour en Suisse. « Le petit intérêt pécuniaire n'est pas non plus à dédaigner : ce sera une petite indemnité des pertes que vous avez faites. Je ne sais pas combien de volumes fera votre manuscrit, mais vous aurez 1200 francs par volume de 25 feuilles. » Suard est un intermédiaire commercial efficace et généreux.

Le dernier argument, d'une toute autre nature, est le seul à avoir de réelles implications sur le texte imprimé : « Il est important que ce soit vous qui publiiez, comme vous l'observez très bien; parce que vous supprimerez de cette suite ce qui vous paraîtra bon à supprimer. »

Dans l'exemplaire personnel de Meister, les passages à ne pas imprimer sont rayés, il s'agit notamment des détails qui pourraient révéler au public son identité, des attaques contre la religion ou des remarques susceptibles de blesser des personnes encore en vie.¹⁷¹ Mais le libraire Buisson qui redoute que cette autocensure de l'auteur inconnu ne s'avère plus sévère que la censure de l'administration, menace l'intermédiaire Suard de renoncer à l'impression si le propriétaire fait disparaître « les traits malins et satiriques contre les auteurs vivants, et surtout contre les prêtres, ou contre les personnes de l'ancienne cour et autres individus plus ou moins en crédit ». ¹⁷² Dans sa correspondance privée, Buisson explique sans ambages qu'il recherche avant tout un succès de scandale.

Bien qu'il reste dans l'ombre, Meister, secondé par ses amis parisiens, veille à l'utilisation de son manuscrit et recouvre ses droits d'auteur, tant sur le plan commercial que moral. S'il s'autocensure plus qu'avec les abonnés, élite cultivée et discrète, c'est par prudence et non par dédain du grand public, dont il a déjà tenté de conquérir les suffrages avec plusieurs ouvrages qui regroupent souvent des articles de ses nouvelles à la main. Lorsque la suite de la *Correspondance littéraire* paraît en 1813, Berthet félicite Meister : « vous devez être content des articles du *Journal de Paris*, du dernier surtout ; vous y recevez sous le nom d'un autre des éloges qui doivent vous consoler un peu de cette

¹⁷¹ Son exemplaire personnel, dispersé, est conservé dans les bibliothèques de Zürich, de l'Arsenal et de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁷² Buisson à Suard, 10 octobre 1812, p. 234.

publication ; mais ne croyez pas que tout ce qu'on en dit de bien vous soit enlevé ; vos amis vous restituent tout ce qui vous appartient dans ce travail. »¹⁷³ Ce n'est que par procuration et pressé par les circonstances, mais Meister se réjouit du succès que la *Correspondance littéraire* rencontre auprès du public cultivé. Il tente d'ailleurs de tirer profit de cet accueil favorable en publiant les *Esquisses européennes commencées en 1798 et finies en 1815 pour servir de suite à la Correspondance du baron de Grimm et de Diderot*.¹⁷⁴ Il s'agit, une fois encore, d'articles de la *Correspondance littéraire* groupés pour former un volume.

Les acteurs éditoriaux se distinguent par trois attitudes. Les libraires, comparés à des corsaires ou des pirates, recherchent avant tout un succès de scandale, tandis que Suard et Berthet, fidèles amis de Meister, apparaissent fiables, discrets et désintéressés. Les sentiments de Meister sont plus complexes. La publication des premiers volumes rompt la confidentialité préservée pendant une soixantaine d'années, et le lèse sur tous les plans. En acceptant de collaborer, dans le plus grand secret, à la suite de l'édition, il en tire un profit pécuniaire et recouvre un droit de regard sur les articles à conserver, pourtant le bilan reste mitigé du point de vue de la propriété littéraire. Il conserve l'anonymat pour ne pas se discréditer aux yeux de ses abonnés encore en vie, pour ne pas encourir les récriminations des personnes citées dans la *Correspondance littéraire*, mais aussi parce qu'il redoute le jugement de l'opinion.

Le critique du *Journal de Paris* remarque que parmi les cinq volumes de la première édition, les trois derniers sont inférieurs et moins curieux, il émet l'hypothèse que Grimm commence à se lasser de sa charge, ou qu'il a cédé la place à « d'autres écrivains moins ingénieux et moins piquants que lui ». ¹⁷⁵ En revanche, le même journal trouve que dans les volumes publiés l'année suivante « le style de Grimm a plus de correction, de facilité, d'élégance que dans les volumes précédents ». ¹⁷⁶

Il est en tout cas certain que Meister veut que son nom passe à la postérité.

¹⁷³ Il ajoute que « l'ami Verm. », sans doute Louis Auguste de Vermeux, dont Meister a été le précepteur au début de son séjour à Paris, « ne laisse ignorer à personne à qui ce recueil appartient. » Berthet à Meister, 30 avril 1813, p. 245-246.

¹⁷⁴ Paris, Genève, Paschoud, 1818.

¹⁷⁵ *Journal de Paris*, 11 août 1812.

Sur la page de garde de son exemplaire de l'édition de 1812-1813 qu'il a légué à la bibliothèque de Zürich, il indique : « La *Correspondance*, publiée sous le nom du baron de Grimm et de Diderot, fut rédigée d'abord par l'abbé Rayna, ensuite par le baron de Grimm, enfin par H. Meister. Le travail de ce dernier commence à la page 430 du II^e volume de la seconde partie, jusqu'à la fin du cinquantième volume de la troisième et dernière partie, années 1782 à 1790, y compris plusieurs morceaux du supplément publié par M. Barbier. »¹⁷⁷

b) La réception de la Correspondance littéraire au XIX^{ème} siècle

Nous disposons de deux sources pour examiner la réception des éditions. Les préfaces, à la fois présentation et recommandation de chaque édition, situent la *Correspondance littéraire* dans le champ littéraire et constituent des grilles de lecture, tandis que les comptes rendus parus dans les journaux sont souvent plus critiques et peuvent faire écho aux premières réactions des lecteurs.

Les préfaces et les articles abordent plusieurs questions d'ordre philologique, tentent de reconstituer le contexte de la rédaction et évoquent différents aspects de l'établissement du texte. Mais c'est la réception et l'interprétation de la *Correspondance littéraire* par les lecteurs du XIX^{ème} siècle qui est la plus intéressante pour nous.

Les préfaces, comme les comptes rendus journalistiques, tentent de reconstituer les circonstances de la composition de la *Correspondance littéraire* en présentant d'abord les rédacteurs, Grimm, Diderot M^{me} d'Épinay. Les journaux brossent tous le portrait du premier,¹⁷⁸ et parfois, celui de ses deux collaborateurs,¹⁷⁹ mais le nom de Meister n'est évoqué qu'en 1877 par l'édition Tourneux.

Lorsque le *Journal de l'Empire* doute de la nécessité de publier ce

¹⁷⁶ *Journal de Paris*, 28 avril 1813.

¹⁷⁷ BOOY, J.T. de, « Henri Meister et la première édition... », *Op. cit.*, p. 257.

¹⁷⁸ *Journal de l'Empire*, 22 juillet 1812.

¹⁷⁹ *Journal de l'Empire*, 2 septembre 1812.

périodique du XVIII^{ème} siècle, après ceux de la Harpe, de Bachaumont et de Métra, l'éditeur rétorque qu'il ne s'agit « ni du même ton, ni du même style, ni des mêmes détails ». ¹⁸⁰ L'édition Furne juge les jugements de Grimm plus nouveaux et originaux que ceux de La Harpe. ¹⁸¹ Les éditeurs s'attachent surtout à la personnalité de Grimm dont ils vantent en général l'« esprit », la « grande liberté dans la pensée », ¹⁸² ainsi que des jugements d'une « grande justesse » et d'une « rare impartialité », même si, pressé par le temps, il a parfois donné de fausses informations sur les auteurs de certains ouvrages. ¹⁸³ Le *Journal de Paris* et le *Journal de l'Empire* s'accordent sur la bonne foi et l'impartialité de Grimm, ¹⁸⁴ plus équitable que La Harpe. ¹⁸⁵ la *Gazette de France* ajoute que Grimm sait distinguer les grands auteurs des gens de lettres mineurs. ¹⁸⁶ Tous reconnaissent que le journaliste a joui d'une liberté d'expression exceptionnelle dont il a su pleinement tirer parti.

L'établissement du texte pose le problème du choix des articles retenus puisqu'aucun des éditeurs ne reproduit l'intégralité des manuscrits en sa possession. J.-B Salgues publie les œuvres de Diderot à part, pour des raisons de commodité et de rentabilité, mais supprime purement et simplement les articles attribués à M^{me} d'Épinay qu'il juge inintéressants. ¹⁸⁷ « Nous n'avons conservé que ce qui pouvait servir à l'histoire de l'esprit humain. » ¹⁸⁸ Ils suppriment volontairement des comptes rendus de livres oubliés, des poésies qui ne circulaient alors que dans les salons mais ont été imprimées depuis, ou des analyses de pièces de théâtre dorénavant connues du public.

Toutes les préfaces énumèrent la diversité des sujets abordés, mais sans toujours mettre en valeur les mêmes aspects : « elle renferme une foule d'aperçus

¹⁸⁰ Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, vol.I, p. vi.

¹⁸¹ Paris, Furne, 1829-1831, vol. I, p. i-ii.

¹⁸² Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, tome I, p. i.

¹⁸³ Publié par Ant.- Alex. Barbier, Paris, Potey, 1814, p. i.

¹⁸⁴ *Journal de Paris*, 11 août 1812.

¹⁸⁵ *Journal de Paris*, 28 avril 1813 et *Journal de l'Empire* 31 juillet 1812.

¹⁸⁶ *Gazette de France*, 30 juillet 1812.

¹⁸⁷ « la manière animée, vive et piquante du Petit Prophète a-t-elle rien de commun avec le style élégant, mais froid, de l'auteur des *Conversations d'Emilie* ? » Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, vol. I, p. vii.

¹⁸⁸ Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, vol. I, p. v.

fins, judicieux, spirituels sur la littérature, la musique, sur le théâtre et les arts; sur les auteurs, les acteurs et les personnes célèbres de la cour et de la société. Elle contient encore, comme nous l'avons dit, une foule de pièces inédites, de faits peu connus qui répandent dans ce recueil la plus piquante variété. »¹⁸⁹ Mais le contenu de la *Correspondance littéraire* ne se réduit pas à la vie mondaine et littéraire.

Barbier insiste davantage que ses prédécesseurs sur le caractère encyclopédique des comptes rendus d'ouvrages : « Religion, philosophie, économie, politique, beaux arts, théâtre, histoire » dans « cette correspondance qui embrasse à la fois les mœurs, les lois, la philosophie, les arts et la littérature ». ¹⁹⁰ D'où un intérêt pour quelques articles sans grande valeur littéraire, mais « qui ont trait aux discussions du temps sur les jésuites, sur l'inoculation, les économistes, la liberté d'exportation des grains, etc. »¹⁹¹

Certaines coupures ne résultent nullement de choix éditoriaux, mais sont dictées par la censure, qui s'exerce à différents niveaux. J.-B. Salgues, pour prévenir tout reproche, prétend avoir pratiqué l'autocensure : « nous pouvons nous flatter d'avoir apporté dans nos devoirs d'éditeur, tout ce que la délicatesse nous prescrivait de ménagements ». ¹⁹² Ce qui n'empêche pas le *Journal de l'Empire* d'établir la liste alphabétique des personnes mentionnées qui sont encore en vie. ¹⁹³ Mais c'est surtout la censure impériale qui impose des coupes, aussi l'éditeur tente-t-il de conserver des articles qui pourraient être jugés subversifs en leur adjoignant des notes : « Sans nous établir les juges des opinions, nous n'avons cherché ni à affaiblir, ni à combattre même celles dont l'expérience nous a démontré la fausseté et la dangereuse exagération ». ¹⁹⁴ Quelques années plus tard, le sous-titre de l'édition de 1829-1831 se targue de *rétablir pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale* pour leur « liberté » et leur « hardiesse », ou masqués par les cartons exigés après l'impression. ¹⁹⁵ Cette préface assure la publicité de l'édition par un jeu de miroirs entre la censure de l'Ancien régime et celle du premier empire. La *Correspondance littéraire* jouit

¹⁸⁹ Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, vol.I, p. vi.

¹⁹⁰ Publié par Ant.- Alex. Barbier, Paris, Potey, 1814, p. i.

¹⁹¹ Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, vol. I. p.v-vi.

¹⁹² Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, vol.I, p. viii.

¹⁹³ *Journal de l'Empire*, 6 juillet 1812.

¹⁹⁴ Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, vol. I, p. v.

¹⁹⁵ Paris, Furne, 1829-1831, vol. I, p. vii.

d'une liberté d'expression interdite aux journaux sous la dictature impériale, pendant laquelle la prépondérance de l'administration ayant été accrue, le gouvernement constitue la première source d'information des journaux. La presse est alors soumise à un contrôle d'une telle efficacité que le régime napoléonien a pu être considéré comme le premier exemple de propagande totalitaire. Dans ce contexte politique, la *Correspondance littéraire* garde une réelle force de subversion des décennies après sa rédaction.

Que les feuilles aient été initialement destinées à des princes n'intéresse guère les éditeurs que pour jouer sur la confidentialité de la *Correspondance littéraire* qui « devait être d'autant mieux accueillie du public qu'elle n'a point été faite pour lui. » Le secret garantit la « franchise » des feuilles secrètes, dans lesquelles « ils exprimaient leur opinion avec d'autant plus de liberté qu'elle ne pouvait offenser personne ». ¹⁹⁶ Mais ni les préfaciers, ni les critiques littéraires ne s'interrogent vraiment sur la réception de ces feuilles par les souverains et sur la conséquence de la démocratisation de leur lecture. L'image des lecteurs royaux est peu exploitée, ce sont les réactions favorables aux premiers tomes du « public éclairé et (des) meilleurs critiques » qui cautionnent la publication de la suite. ¹⁹⁷ En 1814, Barbier affirme même : « La correspondance de MM. Grimm et Diderot a été accueillie par toutes les classes de lecteurs. » ¹⁹⁸ Nous ignorons qui a acheté l'édition, mais il convient certainement de relativiser, car la *Correspondance littéraire* est avant tout destinée à des lecteurs cultivés.

Comme les éditeurs ne visent pas seulement une clientèle érudite et que les événements évoqués par les nouvelles à la main appartiennent à l'histoire, la nécessité d'un appareil critique s'impose dès 1814. La *Correspondance littéraire* est comparée aux lettres de M^{me} de Sévigné ou de Bayle qu'il faut accompagner d'une introduction, de notes fournissant des « renseignements historiques qui pouvaient en donner la parfaite intelligence ». ¹⁹⁹ Il s'agit d'éclairer, mais aussi de corriger. « Nous devons donc nous attacher à rectifier, par des notes concises, les faits que Grimm a altérés ; à expliquer les allusions à des événements

¹⁹⁶ Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, vol. I, p. iv.

¹⁹⁷ Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1813, vol. I.

¹⁹⁸ Publié par Ant.- Alex., Paris, Potey, 1814, p. i.

¹⁹⁹ Publié par Ant.- Alex. Barbier, Paris, Potey, 1814, p. iv.

contemporains que ses lettres renferment ; à indiquer les véritables titres et à donner le nom des auteurs des ouvrages dont il rend compte. »²⁰⁰

La publication des premiers volumes est un succès. « *La Correspondance de M. de Grimm* qui paraît depuis deux ou trois jours occupe exclusivement l'attention du monde littéraire. Les jugements hardis (...) ont déjà porté l'alarme dans plus d'une coterie. »²⁰¹ « On lit, on dévore la correspondance de Grimm; elle amuse les uns, elle instruit les autres ». ²⁰² Quant à la *Gazette de France* qui juge le 15 juillet 1812, que « ces trafiquants de médisance n'avaient aucun droit d'en faire un effet de commerce », elle recommande quinze jours plus tard cette lecture « fort amusante. »²⁰³

Les comptes rendus des journaux de 1812-1813 recourent les préfaces, mais soulignent plus vivement trois dimensions des nouvelles à la main.

Tous s'accordent sur l'intérêt littéraire. « Les amateurs de scandales littéraires ne doivent pas hésiter à se saisir de cette correspondance. Nous leur promettons du plaisir, beaucoup de plaisir. (...) querelles poétiques, politiques, polémiques, musicales et judiciaires ». ²⁰⁴ Le XIX^{ème} siècle partage avec le XVIII^{ème} siècle le goût du théâtre et des spectacles, aussi certaines querelles restent-elles d'actualité. « Les passages qui ont rapport à la guerre des Gluckistes et des Piccinistes, seront lus avidement, dans un moment où une nouvelle guerre musicale menace d'embraser la capitale. »²⁰⁵ Le *Journal de l'Empire* consacre un article entier aux traits d'esprit qu'il considère comme une spécificité française et présume que ces bons mots vont alimenter les salons parisiens pendant quelques mois. ²⁰⁶

Le *Journal de l'Empire* fait également ressortir l'anticléricalisme des feuilles : « la correspondance fait une guerre mortelle aux dévots et aux tartufes. »²⁰⁷ Pour les sujets de Napoléon I^{er}, qui doivent apprendre le catéchisme impérial, certaines anecdotes gardent sans doute leur saveur. Cependant, la

²⁰⁰ Paris, Furne, 1829-1831, vol. I. vi.

²⁰¹ *Journal de l'Empire*, 6 juillet 1812.

²⁰² *Journal de Paris*, 30 juillet 1812.

²⁰³ *Gazette de France*, 30 juillet 1812.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ *Journal de l'Empire*, 6 juillet 1812.

²⁰⁶ *Journal de l'Empire*, 21 août 1812.

Correspondance littéraire est davantage devenue un objet historique, informatif qu'un texte militant.

Le *Journal de l'Empire* du 26 juillet 1812 souligne que Grimm ne traite pas que de littérature, mais « aussi de législation, d'économie politique, et de « haute philosophie »,²⁰⁸ ce qui lui confère également un intérêt politique.

L'image de la Révolution française est omniprésente dans l'esprit des lecteurs et rend la littérature indissociable de la politique. La *Correspondance littéraire* sert à « faire connaître l'esprit du temps et le cours des opinions en vogue » avant 1789, ce qui permet de « former une chaîne non interrompue dans l'histoire littéraire de la dernière moitié du dix-huitième siècle. »²⁰⁹ Alors que le passé n'est accessible que sous forme de textes, la *Correspondance littéraire* « nous fait connaître une époque sur laquelle il nous reste peu de documents authentiques. »²¹⁰ Editeurs et journalistes proposent tous une lecture rétrospective qui projette l'ombre de la Révolution française sur ce siècle qu'ils définissent comme celui de Fontenelle, de Montesquieu, de Buffon, de J.J. Rousseau et de Voltaire. « On y trouvera aussi des jugements et des observations sur les mœurs, sur les lois, sur la philosophie qui nous ont paru très propres à jeter une grande lumière sur (...) l'histoire d'une époque où se préparaient dans le silence et comme à l'insu des contemporains tant de grands événements dont nous avons été témoins. »²¹¹

Les lecteurs du XIX^{ème} estiment même qu'ils disposent d'un recul qui leur permet de saisir, mieux que les destinataires initiaux de la revue, la signification d'articles qui ont plus de valeur historique que littéraire. « Nous avons conservé ces petits articles comme de simples notes qui peuvent être utiles à ceux qui écriraient l'histoire de cette époque intéressante sous tant de rapports. »²¹²

En 1812, le *Journal de Paris* considère que les premiers volumes

²⁰⁷ *Journal de l'Empire*, 6 juillet 1812.

²⁰⁸ *Journal de l'Empire*, 26 juillet 1812.

²⁰⁹ Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1813, vol. I, p. iii et iv.

²¹⁰ Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, vol.I, p. ii.

²¹¹ *Ibid.*, p. iii.

contiennent des renseignements essentiels sur la période pré-révolutionnaire. « C'était l'époque où fermentait à Paris cet esprit d'innovation, ce dévergondage d'opinion, présage d'une révolution prochaine. La licence des penseurs s'exerçait sur tout. (...) littérature, économie, musique, finances, politique, morale, métaphysique, tout passait dans le creuset des novateurs. »²¹³ Le journaliste semble critiquer la débauche et le dérèglement des idées mais admire cependant la fécondité de cette période. L'année, suivante lorsque les années 1782-1790 sont publiées, le *Journal de Paris* reconnaît que cette période est moins prestigieuse et moins importante que celle couverte par les cinq premiers volumes qui évoquaient Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, « mais on y trouve un autre genre d'intérêt ; les événements sont plus près de nous ; les orages de la Révolution se forment et grondent déjà dans les premiers volumes : ils éclatent dans les derniers ». ²¹⁴

Une édition apocryphe des mémoires de Grimm, parue en 1830 et rééditée en 1834, retient notre attention parce qu'elle détourne complètement la perspective initiale de la *Correspondance littéraire*. Les *Nouveaux mémoires secrets et inédits, historiques, politiques, anecdotiques et littéraires* sont attribués à Grimm, présenté pour l'occasion en qualité d'*agent à Paris de la Cour de Russie et de Pologne*.

²¹² *Ibid*, p. vi.

²¹³ *Journal de Paris*, 22 juillet 1812.

²¹⁴ *Journal de Paris*, 22 avril 1813.

*Nouveaux mémoires secrets et inédits, historiques, politiques,
anecdotiques et littéraires du baron de Grimm, agent à Paris de la
Cour de Russie et de Pologne, Paris, Lerouge-Wolf, 1834.*

Le titre met en avant la dimension historique et politique. Cette compilation, en partie « dérivée » de la *Correspondance littéraire*, est présentée comme une *Chronique curieuse des personnages célèbres qui ont illustré le siècle dernier*.²¹⁵ « Les investigations en tout genre, et surtout en histoire, sont le besoin dominant de notre âge, et c'est pour répondre à ce besoin que l'éditeur a publié ces Mémoires. »²¹⁶

La page de titre comporte une étonnante vignette-frontispice, cette illustration tellement à la mode entre 1830 et 1835 qu'elle en devient nécessaire pour lancer des nouveautés littéraires. Celle-ci est l'oeuvre d'un des plus célèbres graveurs de vignettes de l'époque, Henri-Désiré Porret. Inséparable du titre du livre, elle représente en général la scène la plus « terrifiante » de l'oeuvre. Le frontispice choisi pour des mémoires qui compilent des articles de la *Correspondance littéraire* est surprenant car il évoque davantage *l'Ami du peuple* que le périodique des souverains d'Europe ! La gravure représente l'assassinat de Marat, avec à l'arrière plan, ce peuple parisien en armes que, dans son journal, Marat a si souvent engagé à l'action directe et à l'élimination des modérés. Au premier plan, la constitution est ensanglantée par la chute de la monarchie, symbolisée par le couperet de la guillotine qui a fait rouler à terre la couronne royale. La vignette ne prétend pas résumer le livre entier, mais elle représente curieusement le rédacteur du journal des sans-culottes tiré jusqu'à 5000 exemplaires qui attaquait les aristocrates, Necker, La Fayette et... la coalition des souverains accusés d'abattre les libertés conquises.

Après cette entrée dans le livre, la préface propose de porter un regard politique sur ces *Nouveaux mémoires secrets* qui offrent « l'histoire la plus complète des arts, des sciences, des mœurs et des faits les plus importants » en France et en Europe, « depuis l'élévation de la Pompadour jusqu'en 1789 »,²¹⁷ depuis le règne des favorites jusqu'à la fracture irrémédiable. Le préfacier prétend

²¹⁵ GRIMM, Friedrich Melchior, *Nouveaux mémoires secrets et inédits, historiques, politiques, anecdotiques et littéraires du baron de Grimm, agent à Paris de la Cour de Russie et de Pologne, ou Chronique curieuse des personnages célèbres qui ont illustré le siècle dernier, suivi de la relation de ses voyages*. Paris, Lerouge-Wolf, 1834, 2 vol. in-8°.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 7.

que l'ouvrage divulgue les règles du jeu politique de l'Ancien régime. « Les nouvelles politiques, les anecdotes privées des personnages qui, par leur rang, leur goût, leurs hautes fonctions, avaient une grande influence sur la marche et les projets du gouvernement, avaient, pour les cours du Nord, une toute autre importance que les nouvelles littéraires. » Selon la théorie du double niveau de l'histoire : « Un événement frivole, et qui paraissait n'être que scandaleux, pouvait révéler un fait du plus grand intérêt. (...) C'était le règne des favorites et des systèmes. La Pompadour, La Dubarry, les courtisans, les ministres, les savants, les généraux, se montrent tour à tour dans cette véridique et souvent scandaleuse galerie. »²¹⁸ Tous les faits sont passés au crible d'une interprétation politique qui mêle critique et nostalgie.

Comment interpréter la contradiction entre le texte des *Nouveaux mémoires secrets* qui s'arrête en 1789, et le frontispice, qui évoque la Terreur ? La vignette pleinement romantique plonge le lecteur en plein mélodrame en soulignant la violence de la Révolution qui a balayé ce monde ancien, dont Grimm est un représentant. N'y aurait-il d'ailleurs pas une pointe d'ironie à illustrer les mémoires d'un diplomate de souverains européens par une illustration qui évoque la fin de la monarchie ? L'historiographie de la Révolution française offre une piste d'explication. Avant 1830, l'intérêt des historiens comme Thiers et Mignet se concentre avant tout sur 1789 et, une fois la révolution de juillet accomplie et la bourgeoisie bien installée au pouvoir, l'histoire se clôt sur 1789, consolidé par 1830.²¹⁹ Après 1830, l'intérêt des historiens se déplace vers le rôle joué par le peuple, sur 1793 et une historiographie révolutionnaire de tendance plus radicale se développe.²²⁰ D'autre part, comme l'histoire de la révolution de 1789 à 1830 semble désormais établie, les historiens s'intéressent à un passé plus lointain dont on recueille les chroniques et les mémoires, comme ceux attribués à Grimm, témoin privilégié d'une époque de bouleversements. « Mœurs, sciences, arts, politique, tout est changé. Une ère nouvelle a commencé. »²²¹ Cet intérêt nouveau pour la dimension populaire de la Révolution pourrait expliquer que

²¹⁷ *Ibid.*, p. 6 et 4.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 3-4.

²¹⁹ THIERS, *Histoire de la Révolution française*, 1823; MIGNET, *Histoire de la Révolution française*, 1824.

²²⁰ MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, 4 volumes parus de 1847 à 1853.

l'éditeur considère que les idées qui ont conduit à 1789, ont également provoqué la Terreur, même si les souvenirs de Grimm s'arrêtent en 1789 et que la *Correspondance littéraire* passe sous silence la dimension populaire de la Révolution. Le frontispice d'une violence spectaculaire accroche l'attention de l'acheteur avec une image de la fin de l'Ancien régime conforme à la représentation répandue dans les années 1830.

Cet exemple extrême rappelle combien la lecture est toujours historique et dépend des « horizons d'attente » selon lesquels on lit ou on évalue les textes à une date donnée. Les lecteurs qui découvrent la *Correspondance littéraire* au XIX^{ème} siècle mettent invariablement ce texte en rapport avec la Révolution française en se désintéressant de la manière dont le même texte a été perçu par les premiers et véritables destinataires, comme si le rapport que des princes entretenaient avec des philosophes était devenu inenvisageable, inimaginable. Pour les souverains abonnés, le périodique leur permettait, sans se compromettre, de se tenir au courant, des idées philosophiques dont ils se détournent ensuite quand ils leur attribuent le cataclysme de 1789. Alors qu'au XIX^{ème} siècle, les nouvelles à la main ont tendance à être présentées comme un organe de propagande philosophique sans se préoccuper de son influence effective à l'époque. Quelques décennies plus tard, le vieux périodique peut garder une valeur militante, notamment sous le premier empire, mais il a surtout une valeur informative et relève de l'histoire littéraire quand l'interprétation politique ne supplante pas l'intérêt pour les belles-lettres.

Face à ces multiples interprétations, seule une étude statistique peut tenter de donner une représentation objective du contenu en s'efforçant d'établir une hiérarchie entre les catégories et de mesurer la part respective de la littérature, de l'histoire, de la philosophie, des anecdotes...

²²¹ *Ibid.*, p. 7.

C. LA STRUCTURE DU PÉRIODIQUE

Nous terminerons la présentation du périodique en tentant de confronter le plus méthodiquement possible le volume de la *Correspondance littéraire* (nombre d'articles et nombre de lignes) avec les thèmes principaux et les sujets des articles. Nous souhaitons donner ainsi une idée de la structure du périodique, même si la précision des chiffres recouvre parfois des approximations dans la classification de certains articles...

1. Recueil des données

Nous avons choisi d'étudier les années 1781 à 1789 afin de disposer d'un échantillon suffisant pour établir des moyennes, exprimées par des diagrammes en secteurs, afin de donner une image de la composition du périodique. Nous avons également sélectionné ces années, afin de confirmer ou d'infirmer, le plus rigoureusement possible, l'hypothèse d'une variation de la répartition des sujets des articles à la veille de la Révolution. Nous avons alors représenté les résultats annuels par des diagrammes en bâtons pour restituer une éventuelle évolution. Nous avons consulté le manuscrit de la bibliothèque de la ville de Paris pour évaluer les lignes de chaque article afin d'établir les pourcentages en surface.

Contrairement à d'autres journaux, la *Correspondance littéraire* ne comporte pas de rubriques. Nous avons donc trié les articles en reprenant en grande partie les catégories et les sous-catégories de la classification bibliographique de F. Furet, que P. Rézat et J. Sgard ont employée dans leur étude de la presse au XVIII^{ème} siècle.²²² Aux cinq grands thèmes : *Théologie et religion*, *Droit et jurisprudence*, *Histoire*, *Sciences et arts*, *Belles lettres*, nous avons ajouté celui de *Vie mondaine*.

Nous évoquerons brièvement les problèmes rencontrés pour répertorier certains articles. Dans la catégorie *Sciences et arts*, certains articles ont été placés dans d'autres sous-catégories que la *Philosophie*, sous laquelle on englobe éventuellement au XVIII^{ème} siècle tous les objets sur lesquels peut s'exercer la raison. Les *Arts libéraux* comprennent naturellement la musique, mais les

²²² RETAT Pierre et SGARD Jean, *Presse et histoire au XVIII^{ème} siècle*, éditions du C.N.R.S.,

nombreuses analyses de spectacles lyriques, ou de pièces accompagnées de musique ont été classés dans les *Comptes rendus de spectacles* des *Belles lettres*. Dans les *Belles lettres*, la sous-catégorie *Littérature clandestine* ne comporte que les textes explicitement signalés comme tels, alors que d'autres ouvrages analysés ne sont pas davantage autorisés. Enfin, les *Belles lettres* comportent une rubrique *Mélanges...*

La classification des articles

I. RELIGION

II. DROIT

- A. Droit ecclésiastique
- B. Droit civil
 - 1. Droit civil ancien
 - 2. Droit naturel public

III. HISTOIRE

- A. Histoire ecclésiastique
- B. Histoire profane
 - 1. Ancienne
 - 2. Moderne
 - 3. Sciences auxiliaires (généalogie, biographie, numismatique, etc.)
- C. Géographie, voyages et cartographie

IV. SCIENCES ET ARTS

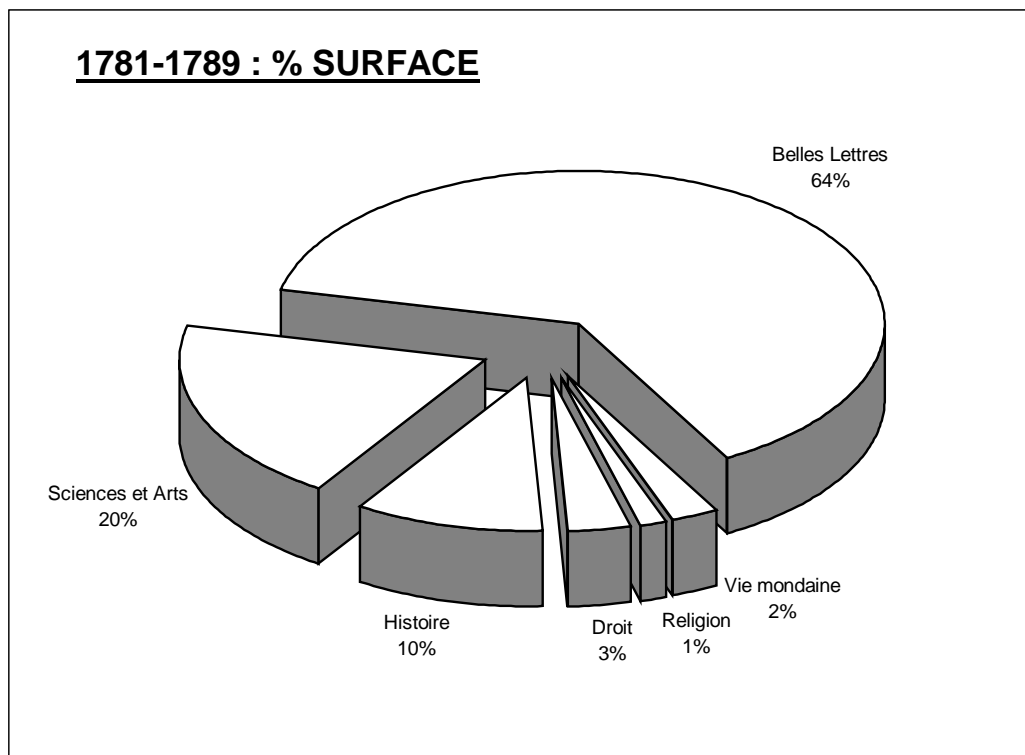
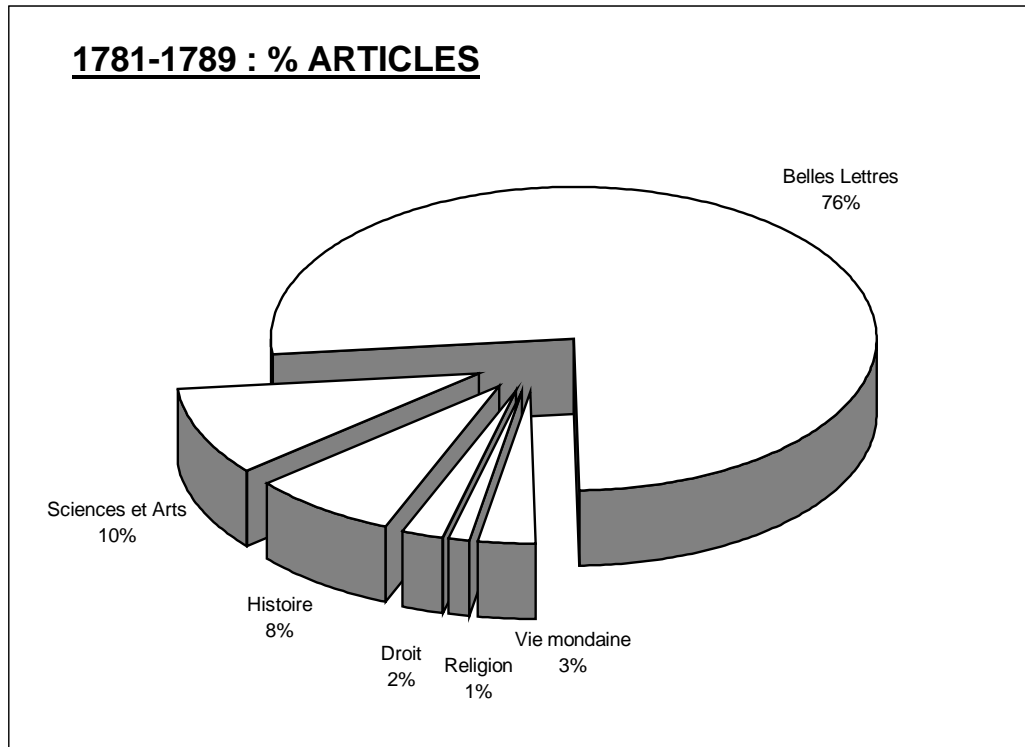
- A. Philosophie
- B. Sciences
 - 1. Physique (cosmogonie, théorie de la terre, anatomie, physiologie) et Mathématiques (astronomie, mécanique, algèbre, arithmétique, géométrie, sciences mathématiques appliquées)
 - 2. Naturelles (botanique, minéralogie, zoologie, chimie, alchimie)
 - 3. Médecine
- C. Economie, politique (commerce, finances, administration)
- D. Agriculture et agronomie
- E. Arts libéraux (musique, peinture, architecture, art militaire)

V. BELLES LETTRES

- A. Dictionnaires
- B. Grammaire et philologie
- C. Littérature
 - 1. Poésie :
 - (VC1). Compte rendu d'ouvrage poétique (VC1 texte). Texte poétique inséré
 - 2. Art dramatique
 - (VC2 CR). Compte rendu de spectacle (VC2 texte). Texte dramatique inséré (VC2). Compte rendu d'ouvrage dramatique
 - 3. Roman
 - (VC3). Compte rendu d'ouvrage (VC3 texte). Texte romanesque inséré
 - 4. Correspondance
 - (V4). Compte rendu d'un recueil épistolaire (VC4 texte). Lettre insérée
- D. Discours
- E. Journaux, périodiques
- F. Almanach
- G. Mélanges
- H. Littérature clandestine
- I. Education
- J. Académie
- K. Gens de lettres
- L. Monde du spectacle

VI. VIE MONDAINE

Répartition des articles de la Correspondance littéraire (1781-1789)



2. Analyse des données

Tous les diagrammes en secteurs utilisent la moyenne des résultats des années 1781 à 1789. Le premier diagramme qui exprime la répartition générale des articles confirme que la *Correspondance littéraire* est avant tout un périodique littéraire dans lequel les *belles-lettres* représentent trois quart du nombre des articles (76%), tandis que les *sciences et arts* (10%) et *l'histoire* (8%) constituent l'essentiel du quart restant. La répartition en surface pondère la prédominance des *belles-lettres* (64%) et réévalue la part des *sciences et arts* (20%) car le journaliste consacre de longues analyses aux récits de voyages, à l'histoire moderne et aux sciences auxiliaires. Le périodique fait une place infime à la *vie mondaine* (3%), au *droit* (2%) et à la *religion* (1%).

Examinons maintenant les sous-catégories de chacune de ces six grandes rubriques.

a) *Belles lettres*

Les *belles lettres* qui représentent les trois quarts des articles requièrent une analyse en deux temps. Nous réduisons d'abord les sous-catégories à onze en regroupant dans la *Littérature* la poésie, l'art dramatique, le roman et la correspondance. La *Littérature*, que nous étudions ensuite en détail, écrase les autres sous-catégories autant en nombre d'articles (88%) qu'en surface (86,19%).

Toutes les autres sous-catégories inventorient des comptes rendus d'ouvrages, sauf trois qui regroupent des informations sur la vie littéraire, des anecdotes, souvent satiriques, sur les *Gens de lettres* et le *Monde du spectacle*, mais aussi des récits des séances de l'*Académie*. La *Correspondance littéraire* manifeste un vif intérêt pour les Quarante, et si le sujet ne représente que 2,5% des articles, il occupe 5,2% de la surface. Ajoutons que les *Discours* imprimés (1% des articles et 1,9% de la surface) sont souvent des discours académiques, ce qui place l'ensemble des informations sur la prestigieuse institution littéraire en deuxième position, après la *Littérature*.

Les autres articles des *Belles lettres* (entre 1,2 et 0,1% des articles) annoncent des *Almanachs*, des *Journaux ou périodiques*, des ouvrages de *Grammaire et philologie*, des *Dictionnaires*, ou des traités d'*Education*.

Quant à la *Littérature clandestine*, elle représente en réalité plus de 0,5% des articles, mais nous avons déjà signalé que nous n'y avons classé que les ouvrages dont l'interdiction est explicite.

La seconde série de diagrammes n'examine que les articles littéraires : *Poésie*, *Art dramatique*, *Roman* et *Correspondance*. Pour chaque genre, nous avons distingué les textes littéraires insérés (fond grisé), et les articles critiques qui rendent compte d'ouvrages ou de spectacles (fond blanc). La *Correspondance littéraire* propose à ses lecteurs davantage de textes inédits (66 % des articles et 53,7% de la surface) que de critiques littéraires. Il convient d'étudier plusieurs variations de volume notables entre le nombre d'articles et le nombre de lignes.

Les *poésies insérées* (56,8%) sont la première catégorie d'articles littéraires, et les lecteurs étrangers recherchent ces vers de circonstance, souvent inédits, qui reflètent la sociabilité parisienne et l'atmosphère des salons. Mais comme il s'agit de pièces courtes, les *poésies insérées* ne représentent que 35,5% de la surface.

Inversement, les *comptes rendus de spectacles* qui constituent la seconde catégorie d'articles littéraires, avec 25,5% des articles, occupent la première place en surface (40,7%), car le journaliste analyse longuement les nouvelles pièces présentées sur les principales scènes parisiennes.

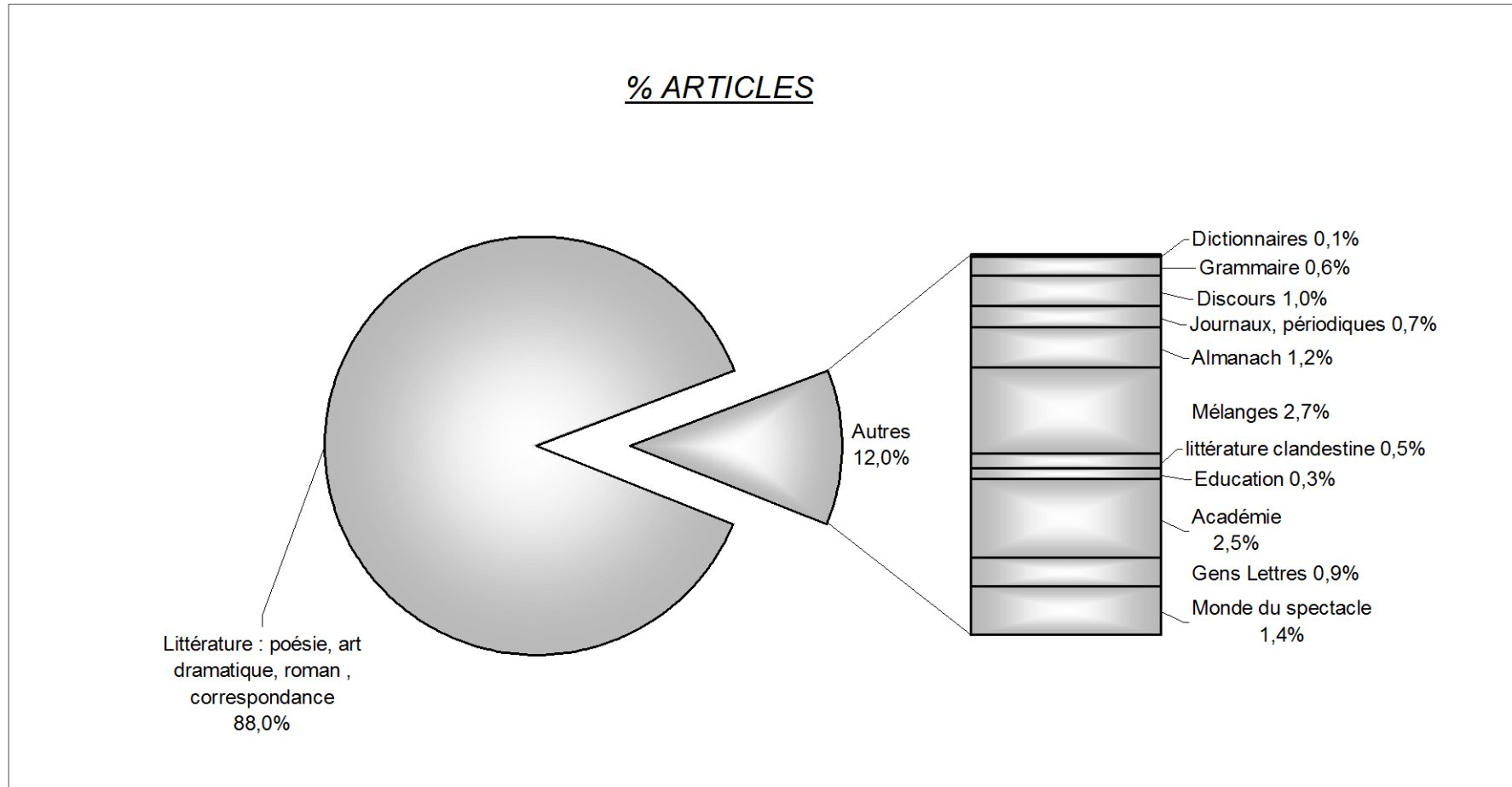
La troisième catégorie est la *correspondance* qui regroupe des lettres de gens de lettres, de gens du monde, et parfois même de souverains abonnés. Si la surface occupée (11,5%) est supérieure au nombre d'articles (8,6%), c'est parce que Meister recopie les *Lettres à M. Falconnet sur la postérité* de Diderot.²²³

Les données sur le *roman* retiennent l'attention. La *Correspondance littéraire* ne dédaigne nullement ce genre dont les comptes rendus sont le quatrième sujet des articles littéraires (4,9% des articles et 3,3% de la surface), mais les textes romanesques insérés, qui ne représentent que 0,6% des articles, occupent 6,7% de la surface, car dans la période que nous avons choisie, Diderot insère *la Religieuse* au fil des livraisons de 1781-1782.²²⁴

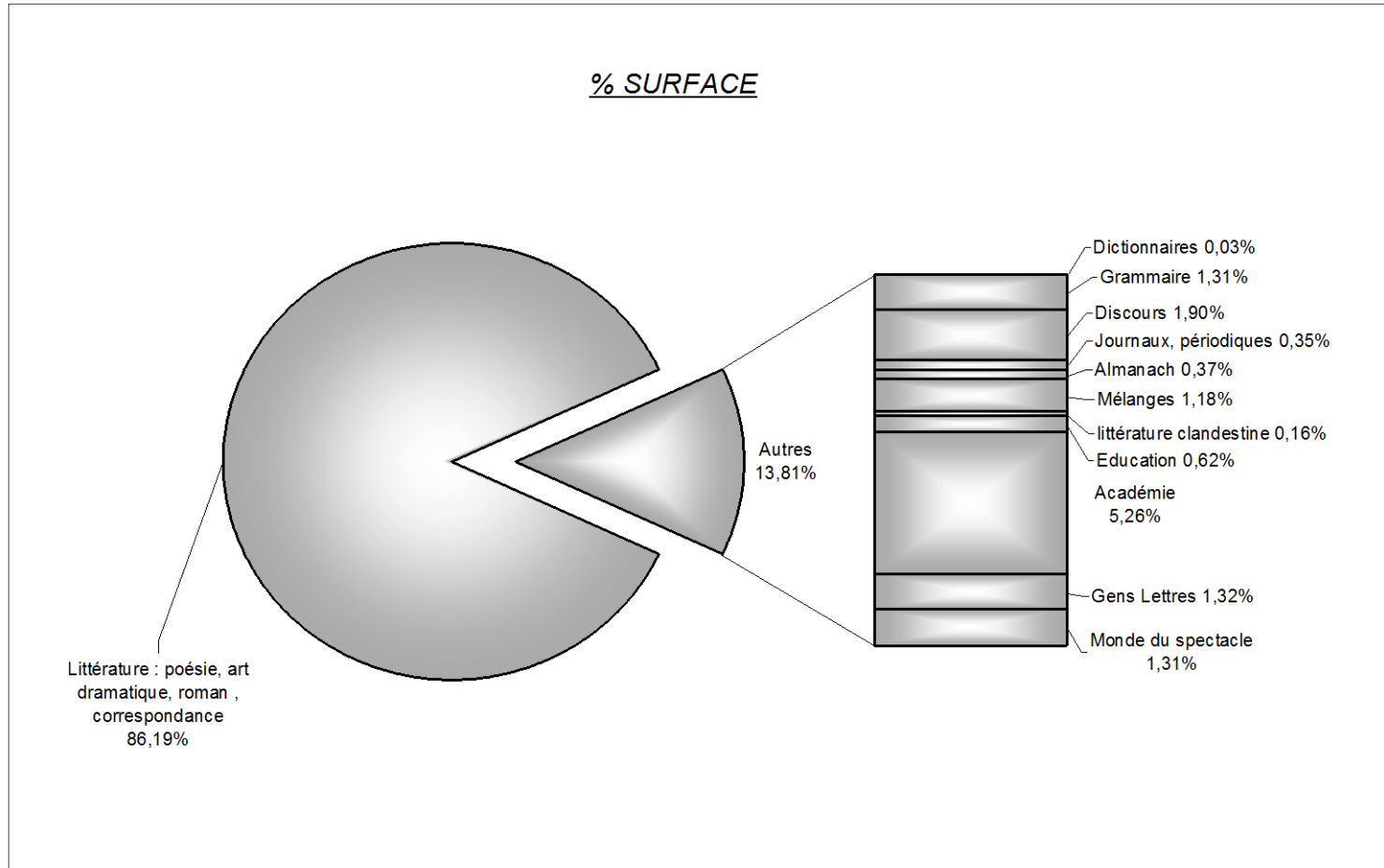
²²³ DIDEROT, 86:101; 86:136; 86:171; 86:198; 87:027; 88:064; 88:111.

²²⁴ DIDEROT, 81:001; 81:037; 81:077; 81:125; 81:158; 81:183; 82:062.

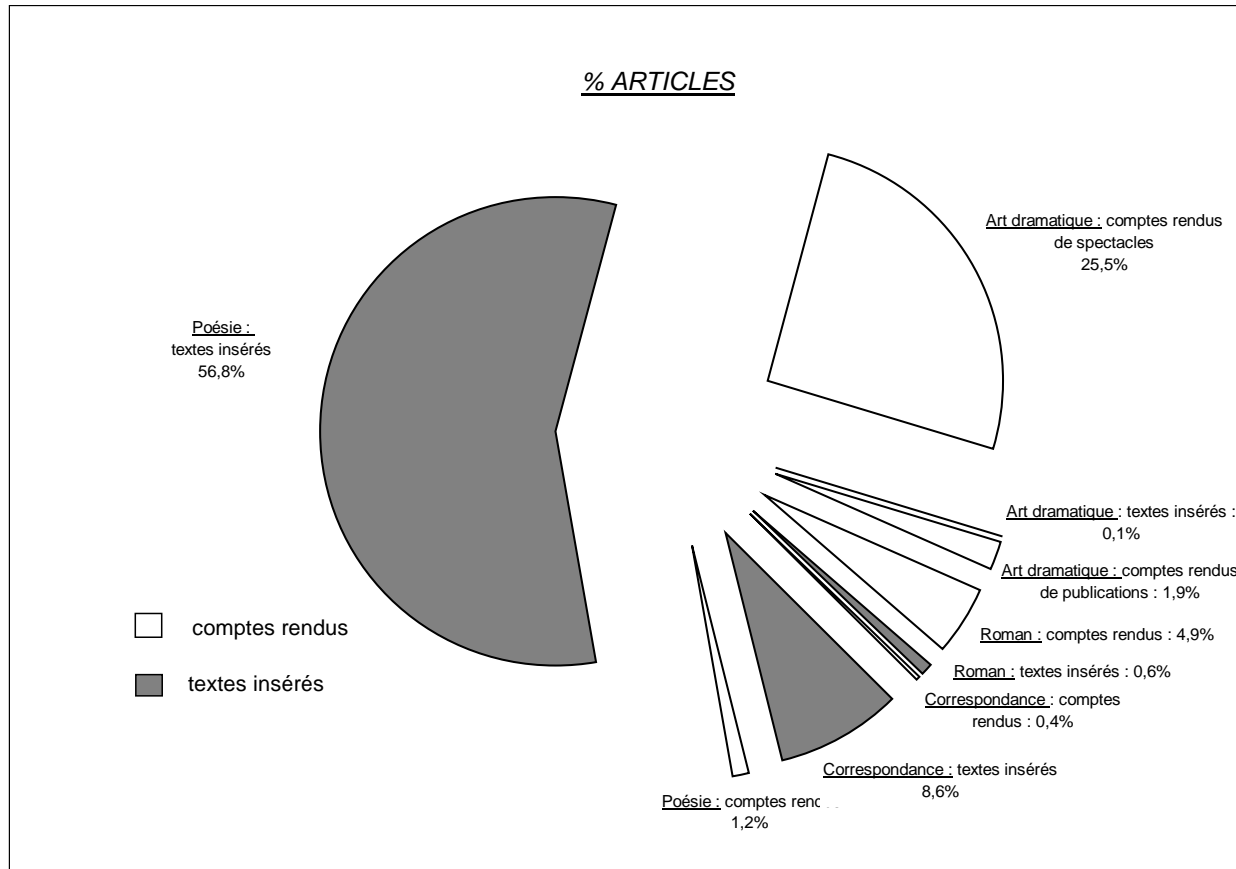
Répartition en sous catégories des articles sur les belles lettres (1781-1789)



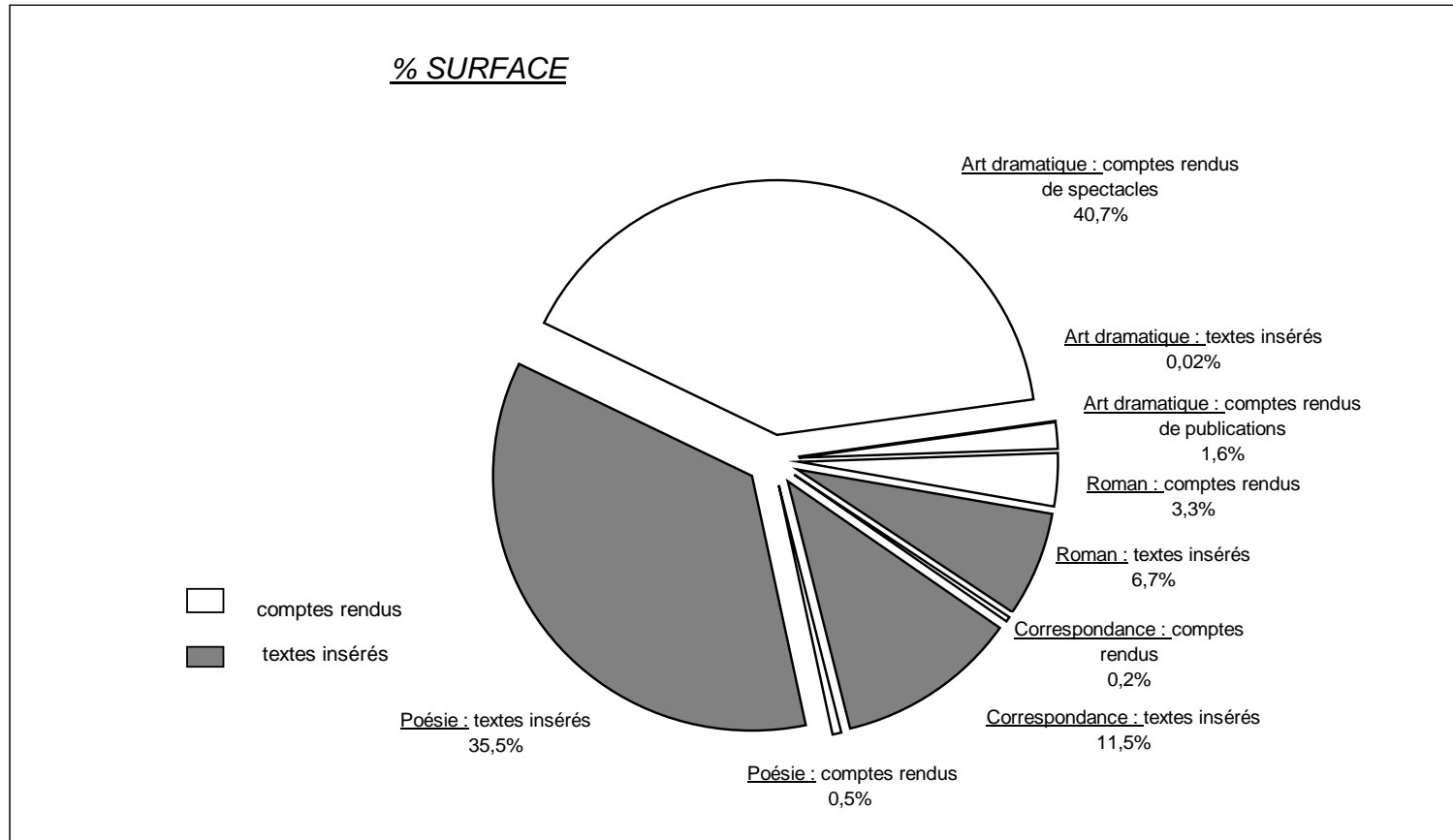
Répartition en sous catégories des articles sur les belles lettres (1781-1789)



Répartition des sous catégories littéraires (1781-1789)



Répartition des sous catégories littéraires (1781-1789)



Les nombreux comptes rendus de spectacles, les multiples poésies de circonstance, les lettres et surtout et les romans de Diderot font de la *Correspondance littéraire* un périodique de la littérature vivante qui ne se cantonne pas aux jugements esthétiques.

b) Sciences et arts

Les *sciences et arts*, qui représentent 10% du total des articles de la *Correspondance littéraire*, occupent une surface double (20%) pour deux raisons : Meister consacre parfois de longs comptes rendus à ces ouvrages qui l'intéressent et Diderot donne plusieurs textes traitant ces sujets.

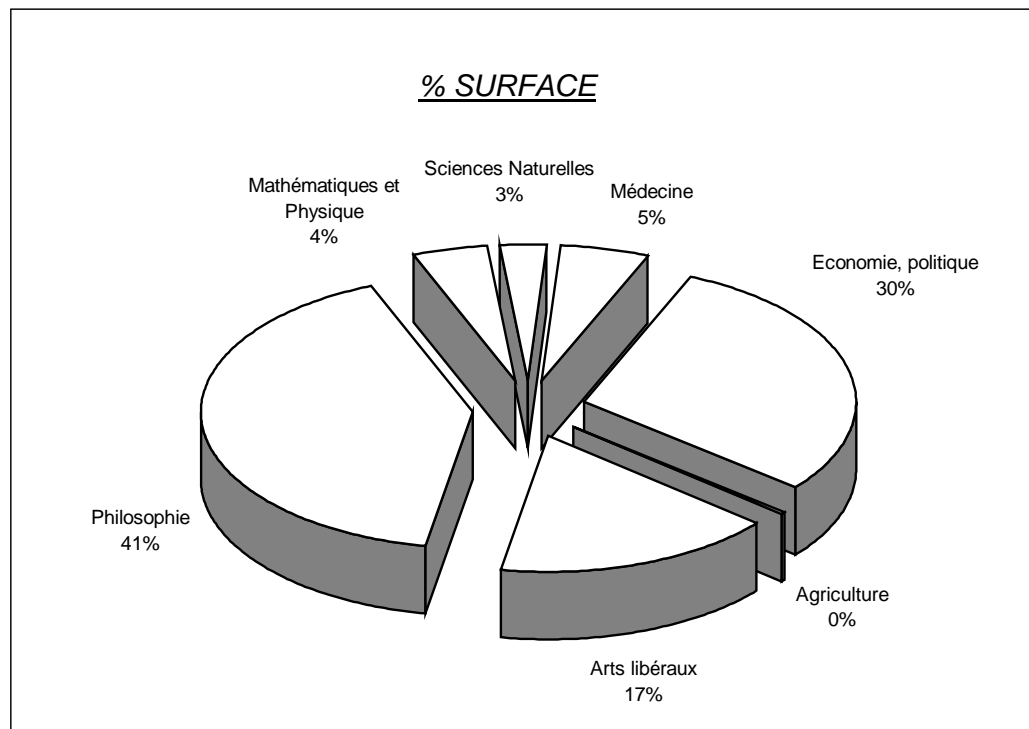
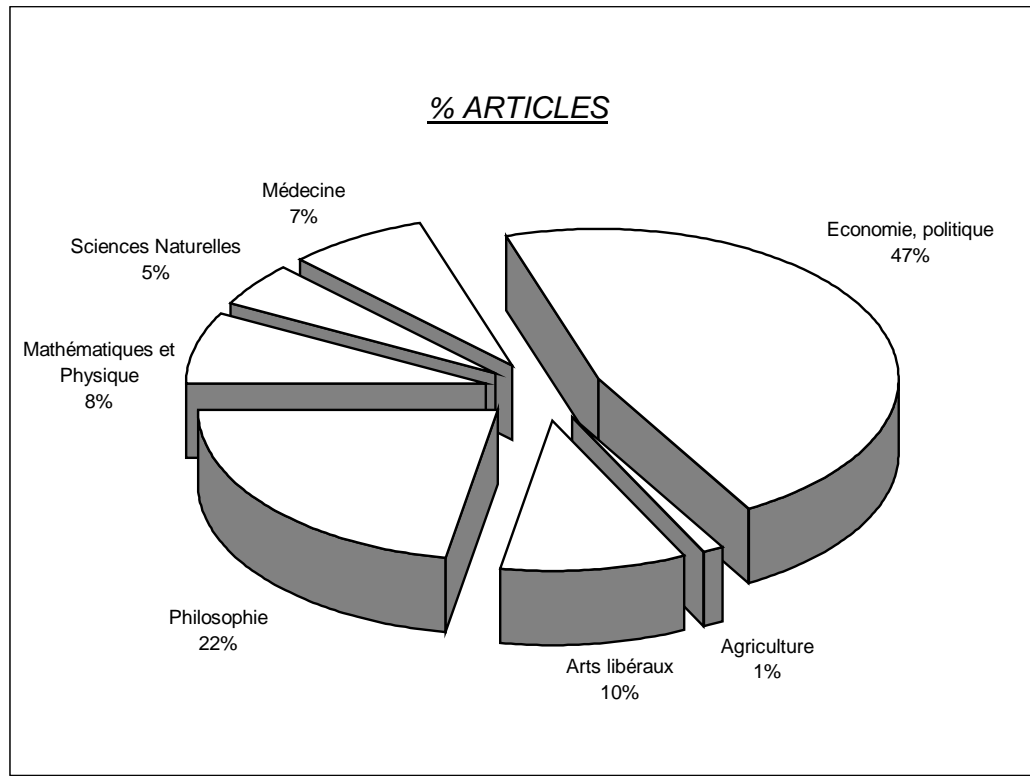
Le périodique manifeste un vif intérêt pour *l'économie et la politique* (finances, administration, et dans une moindre mesure, commerce), mais les 47% d'articles ne représentent que 30% de la surface.

Cette différence s'explique par la longueur de certains articles de *philosophie* (22% des articles, 40% de la surface) qui comprennent des textes de Diderot, comme la *Réfutation de l'ouvrage d'Hélvétius intitulé L'Homme*, insérée en seize fois entre 1783 et 1786.²²⁵

Ce sont également les fameux *Salons* de Diderot qui expliquent que la surface occupée par les *arts libéraux* (17%) soit proportionnellement plus importante que le nombre d'articles (10%). Nous avons déjà signalé que le faible nombre d'articles sur la *musique* dans cette rubrique s'explique parce que la musique étant souvent associée à un autre art (art lyrique, théâtre), ces articles ont été comptabilisés avec les *comptes rendus de spectacles des belles lettres*. Bien que ce soit rare, certains articles traitent d'architecture et d'art militaire.

²²⁵ DIDEROT, *Réfutation de l'ouvrage d'Hélvétius intitulé L'Homme*, 83:001; 83:025; 83:073; 83:091; 83:115; 83:162; 84:053; 84:087; 84:132; 84:169; 84:207; 85:031; 85:080; 85:137; 86:014; 86:045.

Les sous-catégories des articles sur les sciences et arts (1781-1789)



Les rubriques scientifiques ont une place limitée, mais non négligeable : *Mathématiques et physique* (8%), *Sciences naturelles* (5%), *Médecine* (7%), ce qui témoigne de la curiosité encyclopédique de la *Correspondance littéraire*. Meister propose par exemple à ses lecteurs des comptes rendus sur l'*Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* de Condorcet (86:181), sur les *Epoques de la nature* ou l'*Histoire des minéraux* de Buffon (79:059 et 83:098), mais aussi sur *L'Antiméphitique ou moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisances* par Janin de Combe Blanche (82:070).

c) *Histoire*

L'*histoire* est la troisième grande catégorie de la *Correspondance littéraire* (8% des articles et 10% de la surface).

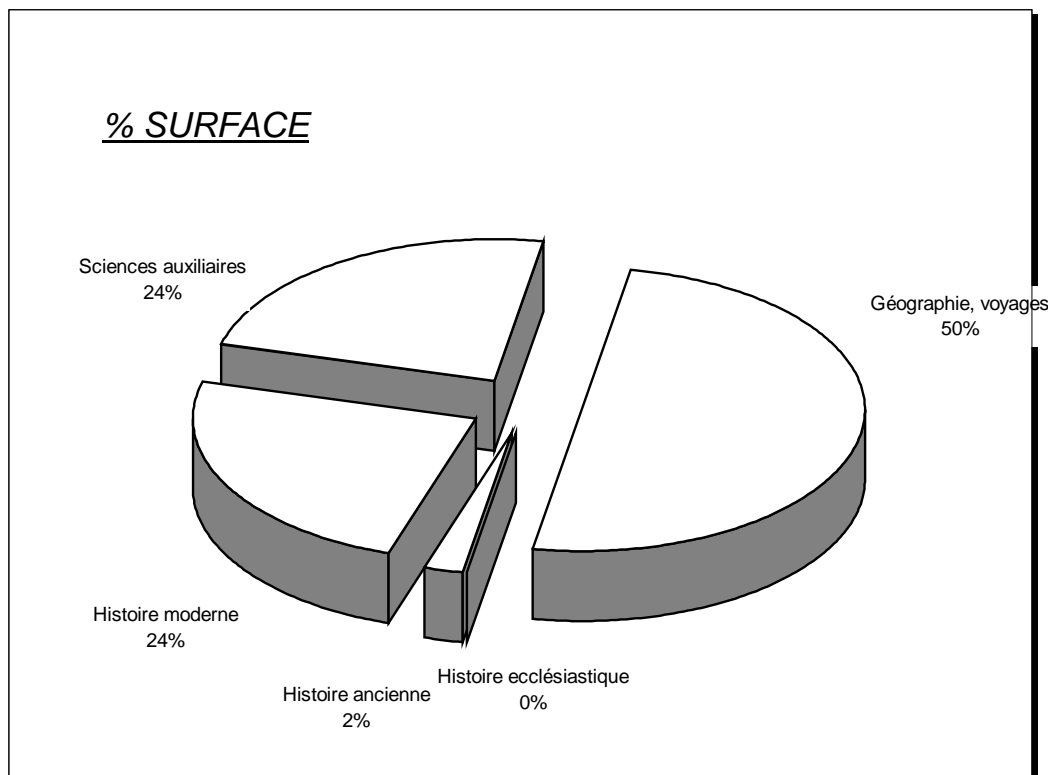
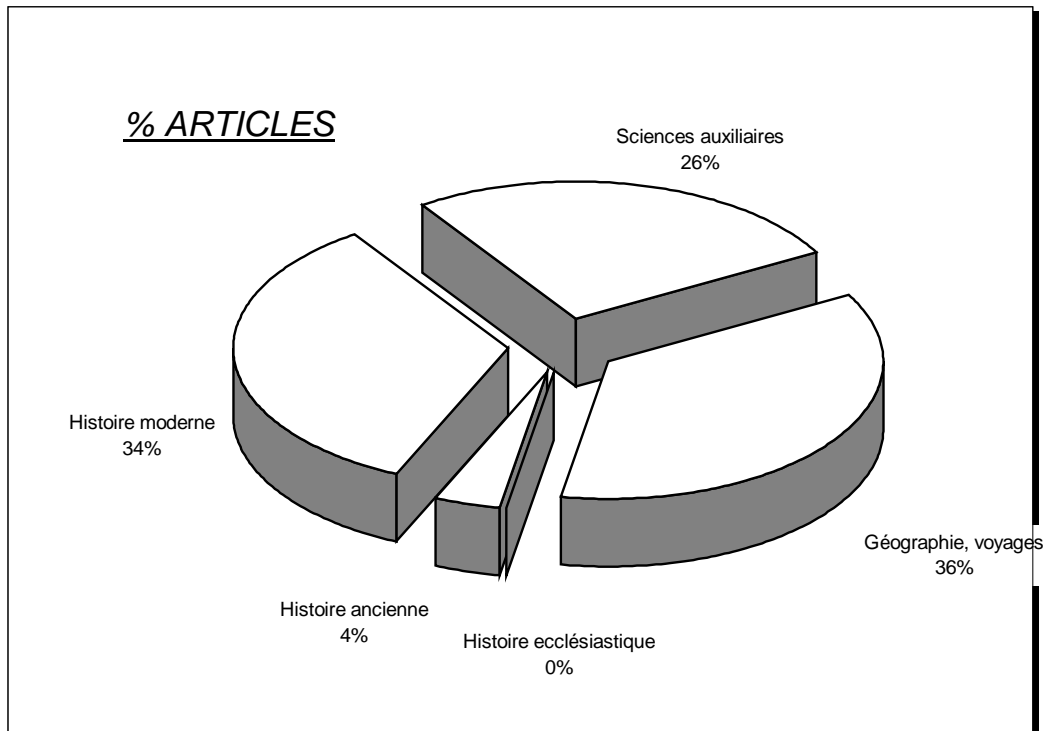
Les récits de voyages, alors très en vogue, constituent l'essentiel des 36% d'articles de la rubrique *géographie, voyages* et représentent 50% de la surface. Dans l'échantillon retenu figure en outre le *Voyage de Hollande* de Diderot.²²⁶

Il y presque autant d'articles sur *l'histoire moderne* (34% des articles), même s'ils sont plus courts (24% de la surface), aussi est-il logique que les *sciences auxiliaires* qui établissent les bases scientifiques de l'histoire soient bien représentées (26% des articles et 24% de la surface). Mais ces chiffres élevés sont le fait de la curiosité pour les biographies plutôt que pour les autres techniques érudites, comme la numismatique.

La sous-catégorie de l'histoire ecclésiastique (0%) n'a été conservée qu'afin de souligner que la *Correspondance littéraire* s'intéresse exclusivement à l'histoire profane.

²²⁶ DIDEROT, *Voyage de Hollande*, 81:019; 81:056; 81:106; 81:142; 82:022; 82:073.

Les sous-catégories des articles sur l'histoire (1781-1789)



d) Catégories résiduelles : Vie mondaine, Droit et Religion

Ces trois catégories enregistrent moins de dix articles par an.

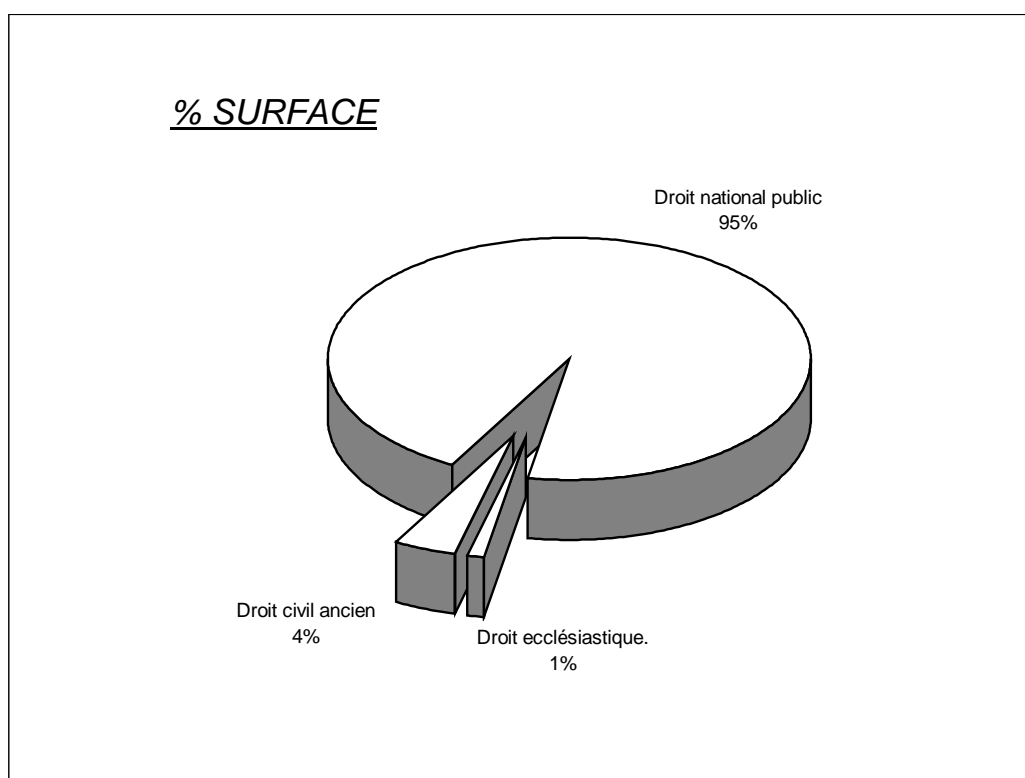
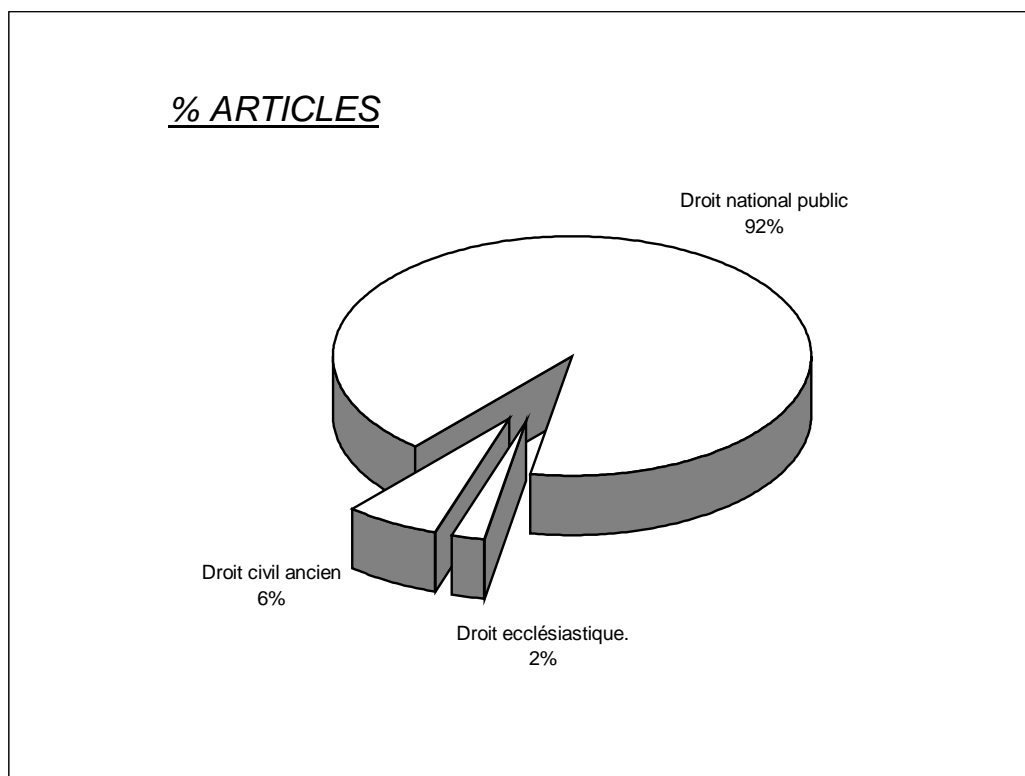
La *Correspondance littéraire* consacre peu d'articles à la *Vie mondaine* par rapport à d'autres journaux comme les *Mémoires secrets* de Bachaumont, par exemple. Mais il faut mettre ces quelques articles en rapport avec les anecdotes sur les *gens de lettres* et le *monde du spectacle* dans les *belles-lettres*, ainsi qu'avec de nombreuses *poésies* satiriques.

Les articles sur le *droit* concernent presque uniquement le droit national public.

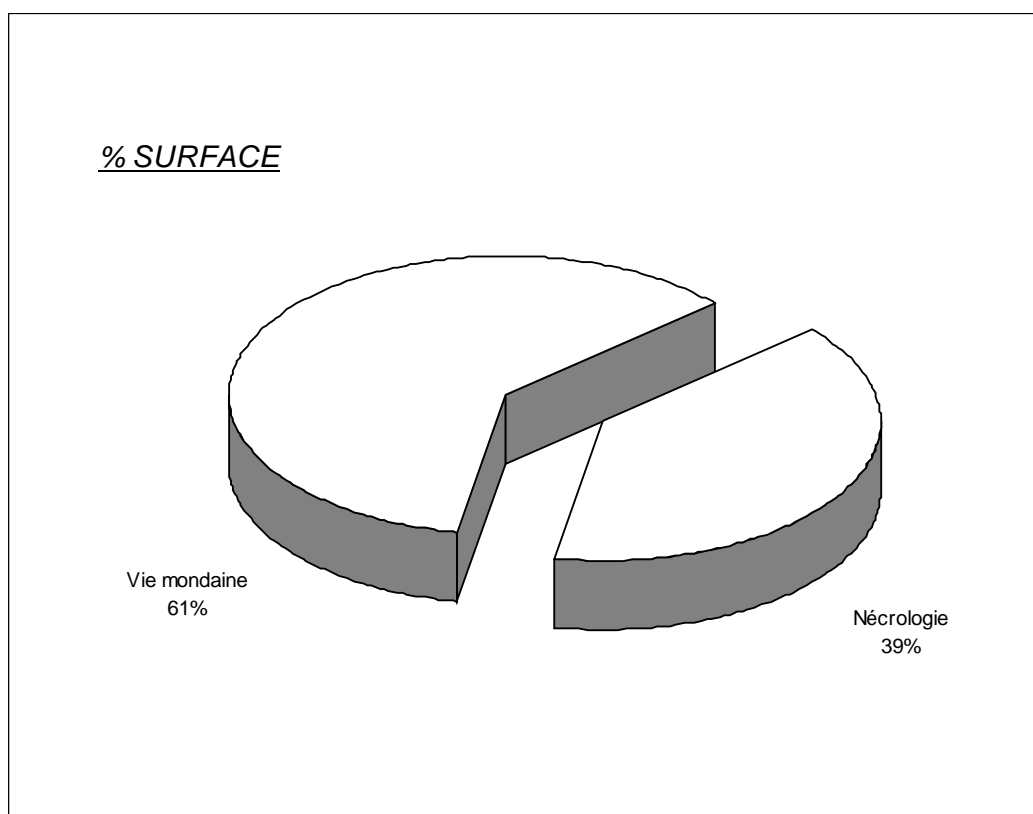
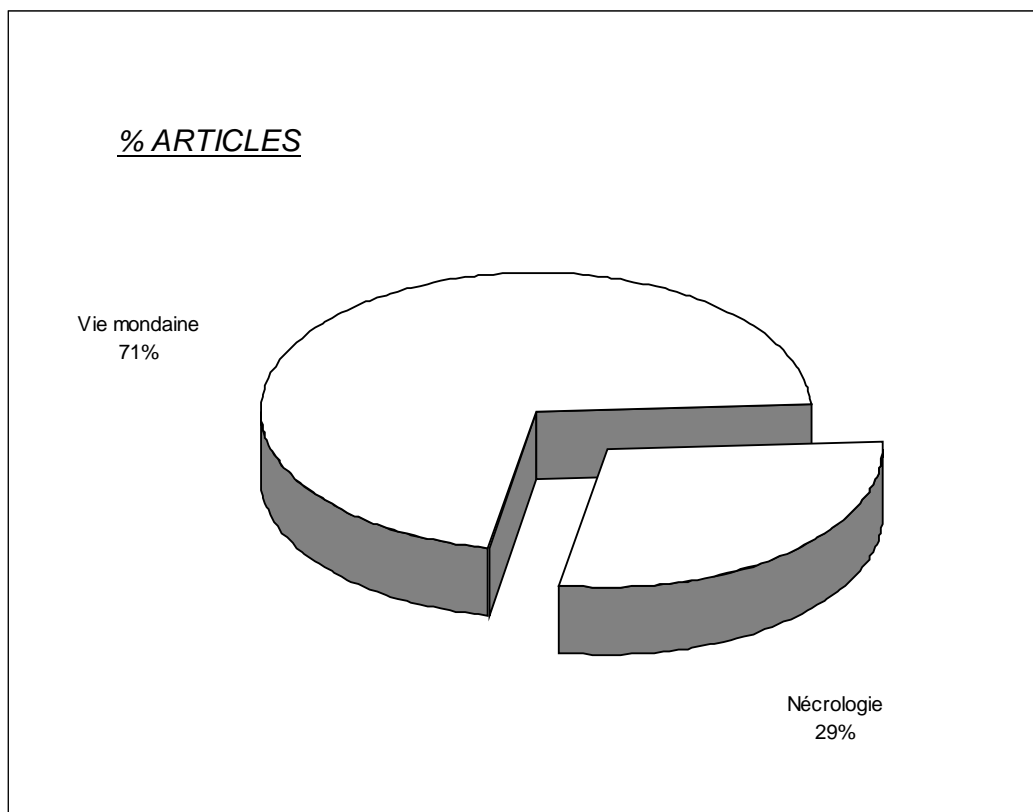
La *religion* est très peu représentée.²²⁷ La liturgie et la dévotion sont abordées sous un angle ironique, comme dans *l'Essai sur la prédication de Coyer* (81:065), ou mondain, avec *l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse* (81:093). Meister, protestant, est attentif aux *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* de Rulhière (88:021 et 88:120), ainsi qu'au *Mémoire sur le mariage des protestants* de Malesherbes. (87:240) Mais il consacre également un article à *Zoroastre, Confucius et Mahomet* de Pastoret (87:157) et un autre à la religion grecque dans l'Antiquité (87:120). Il manifeste en outre un vif intérêt pour la morale. (87:101, 88:056 et 88:134)

²²⁷ Il était inutile de chercher à distinguer les sous-catégories traditionnelles de la religion, d'autant que cette classification n'est pas opératoire dans la *Correspondance littéraire* : l'écriture sainte et la Bible, les pères de l'église et la littérature conciliaire, la théologie et l'apologétique, ou la liturgie et la dévotion.

Les sous-catégories des articles sur le droit (1781-1789)



Les sous-catégories des articles sur la vie mondaine (1781-1789)



e) *Evolution de la répartition des articles de 1781 à 1789*

Les données annuelles des six grandes rubriques (nombre d'articles et nombre de lignes) ont été exprimées par des diagrammes en bâtons afin de déceler une éventuelle évolution de la répartition des rubriques à la veille de la Révolution.

Mais les résultats sont difficiles à interpréter car le nombre total d'articles par année varie de 214, en 1789, à 249 articles, en 1785,²²⁸ ce qui peut avoir beaucoup d'incidence dans des rubriques comme la *Vie mondaine*, le *Droit* et la *Religion* qui comportent moins de dix articles par an. On peut par exemple relever entre 2 et 4 articles par an sur le droit de 1781 à 1784, puis entre 5 et 9 entre 1785 et 1789 : que le nombre d'articles de cette rubrique double, signifie-t-il que la *Correspondance littéraire* s'intéresse davantage aux questions juridiques juste avant la Révolution ? L'examen des articles montre que cet infléchissement quantitatif est moins significatif que le changement dans les sujets abordés. Par exemple, il y a presque autant d'articles en 1786 qu'en 1788 et 1789, mais en 1786, ils portent sur le procès de Lally-Tollendal, sur des notions générales de droit public ou sur les lettres de cachet, alors qu'à la fin de 1788, et surtout en 1789, les événements de la Révolution sont omniprésents.²²⁹

Le nombre d'articles sur la religion passe de 1 ou 2 à 7 en 1787, et à 5 en 1788, notamment à cause de traités de morale de M^{me} de Genlis et de Necker, et des essais sur la révocation de l'édit de Nantes ou bien sur le mariage des protestants. Le nombre inhabituel de lignes en 1788 est à attribuer, pour moitié, à seulement deux articles consacrés aux *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* par Rulhière (88:021 et 88:120). En revanche,

²²⁸ 1781: 226 articles; 1782 : 215; 1783: 236; 1784: 214; 1785: 243; 1786: 236; 1787: 224; 1788: 226; 1789:214.

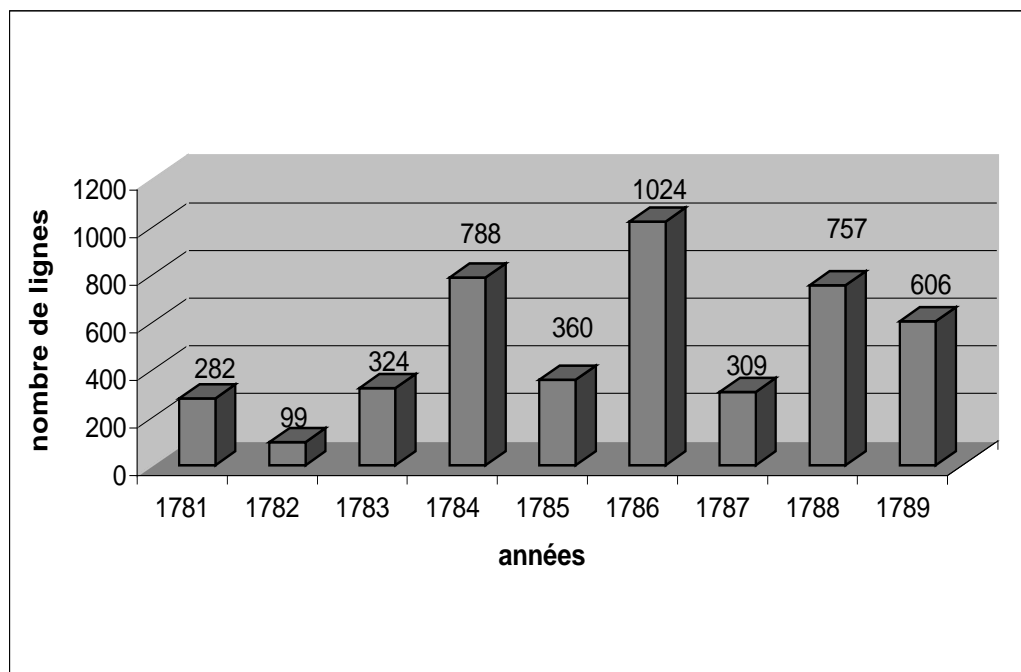
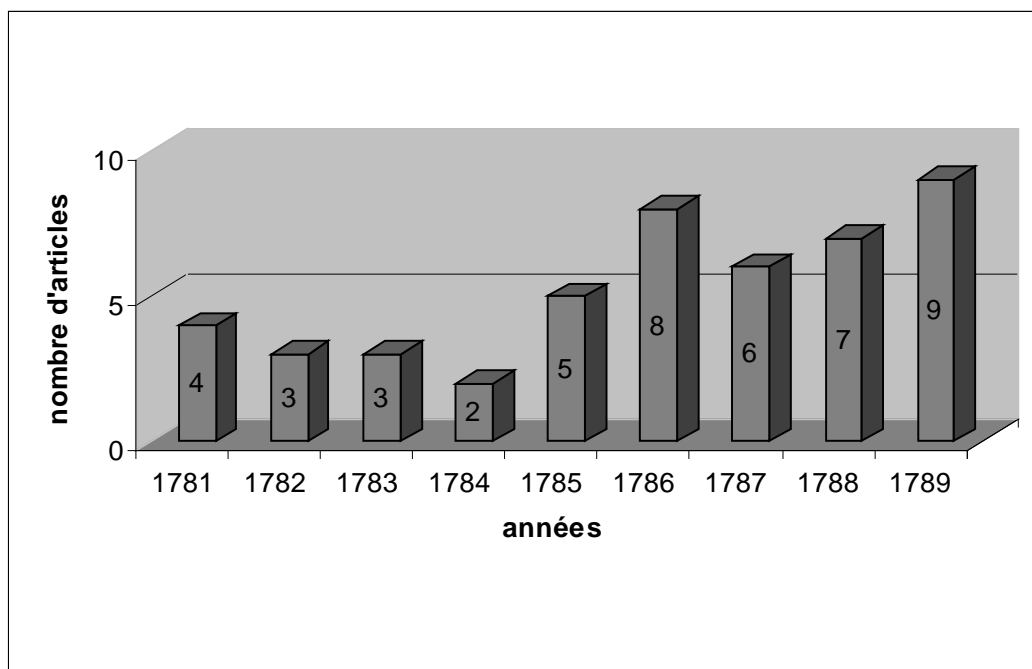
²²⁹ 88:191, LAURAGUAIS, *Lettre sur la convocation des gens des trois états*; 88:194, LACRETELLE, *De la convocation et de la prochaine tenue des états généraux en France*; 88:195, TARGET, *Les états généraux convoqués par Louis XVI*; 88:211, LAURAGUAIS, *Mémoires sur les états généraux*; 89:033, SIEYES, *Qu'est-ce que le tiers état ?*; 89:050, MABLY, *Des Droits et des devoirs du citoyen*; 89:059, SIEYES, *Essai sur les privilèges*; 89:126, DU BIGNON, *Qu'est-ce que la noblesse ?*; 89:138, CERUTTI, *Vues sur la constitution française*; 89:156, BERGASSE, *Rapport du comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire*; 89:164, BERGASSE, *Discours sur la manière dont il convient de limiter le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans une monarchie*.

seule la circonspection de Meister face aux événements révolutionnaires, semble expliquer qu'il n'ait pas trouvé un seul ouvrage consacré à la religion digne d'intérêt en 1789, alors que l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme proclame la liberté de conscience, et qu'en novembre la Constituante décrète que les biens du clergé sont à la disposition de la nation.

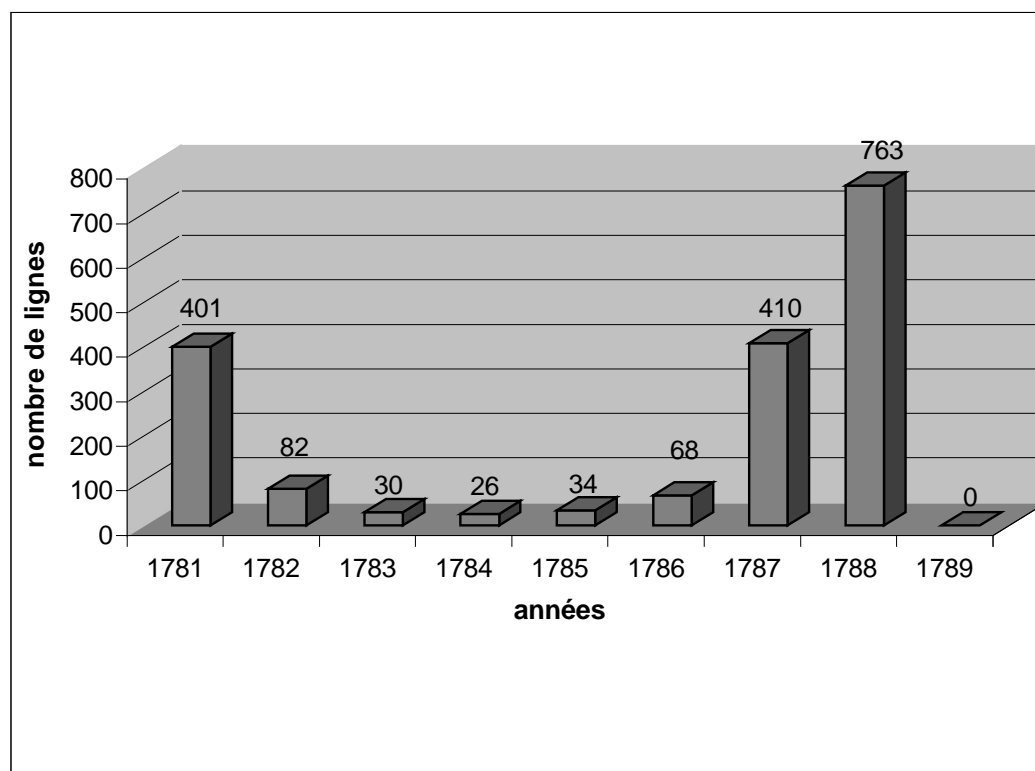
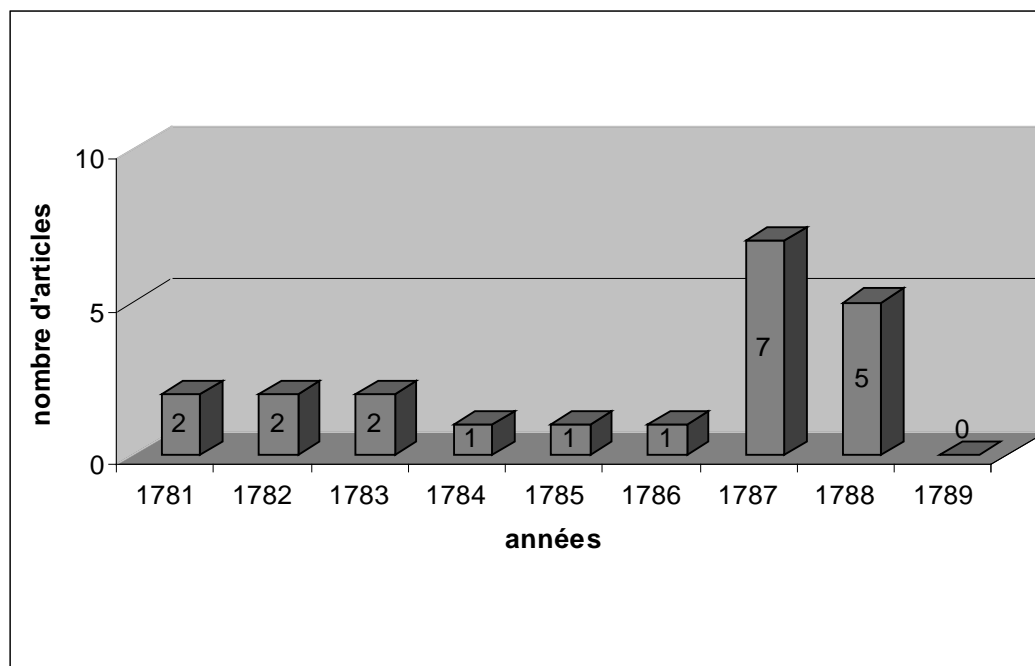
Seule la rubrique des *belles lettres* est marquée par une évolution très nette, avec 161 articles en 1788, à peu près comme en 1782 et 1784, sauf que ces deux années comptent une douzaine d'articles de moins que l'année 1788. L'écart devient flagrant en 1789, où il n'y a plus que 139 articles. Néanmoins les autres diagrammes témoignent plutôt d'un équilibre durable entre les rubriques que d'une évolution aussi patente.²³⁰

²³⁰ Voir l'évolution de la répartition des articles sur l'histoire de 1781 à 1789 (Annexe 1), sur les sciences et les arts (Annexe 2), sur la vie mondaine (Annexe 3).

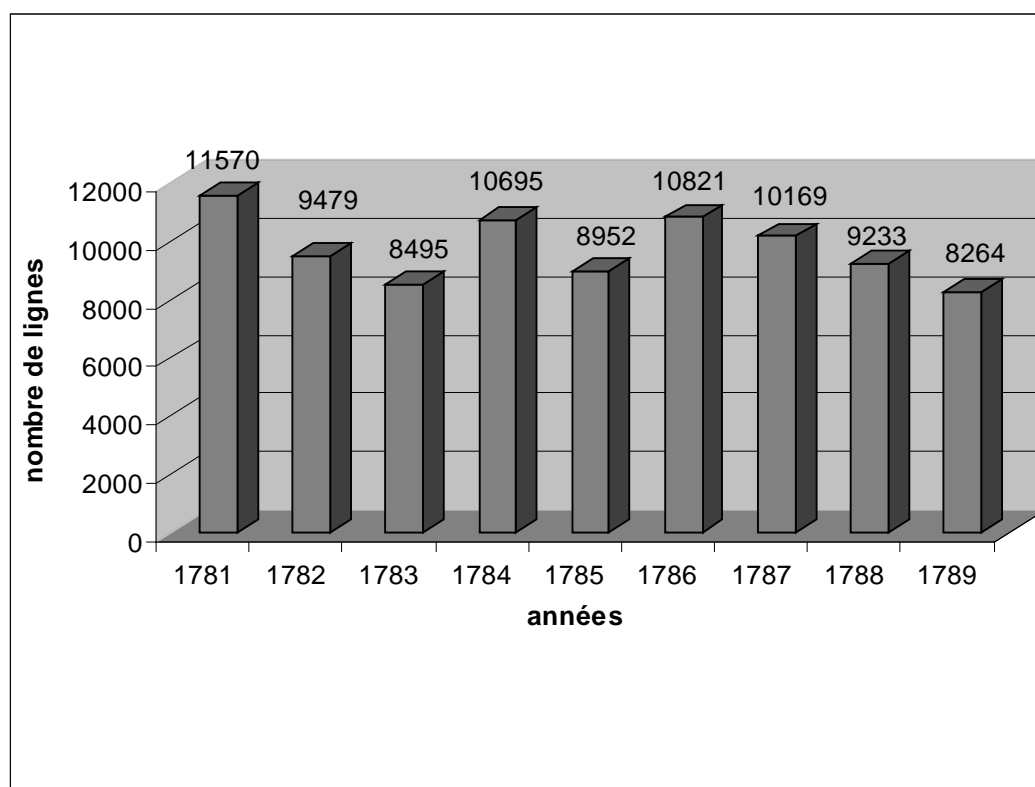
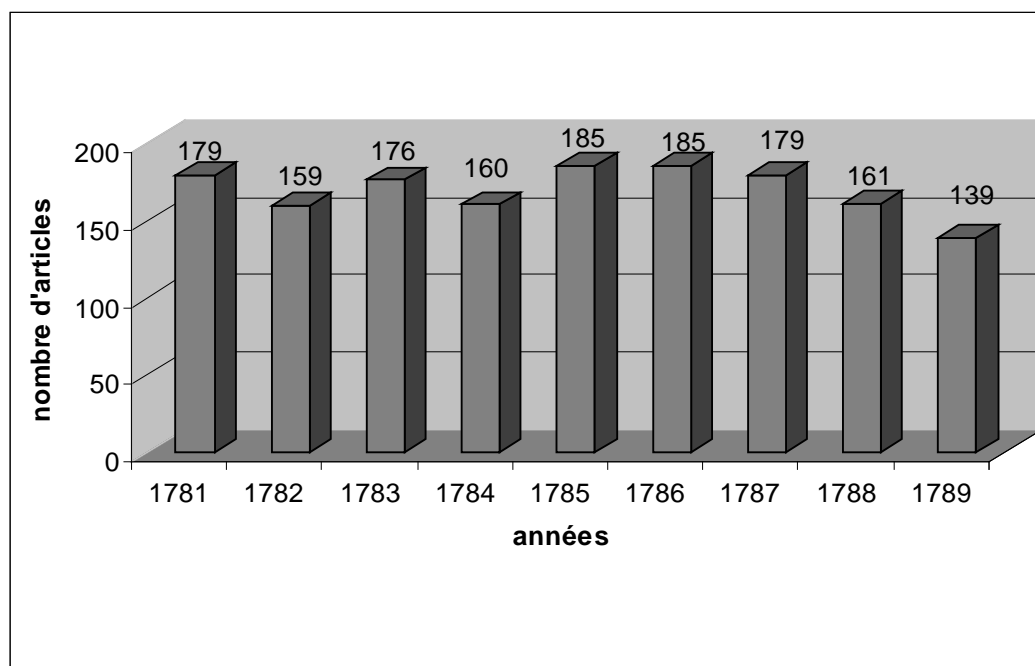
Evolution de la répartition des articles sur le droit (1781-1789)



Evolution de la répartition des articles sur la religion (1781-1789)



Evolution de la répartition des articles sur les belles-lettres (1781-1789)



Retenons trois caractéristiques définissant la structure de la *Correspondance littéraire*.

Ce n'est pas seulement un périodique littéraire en raison de l'écrasante prépondérance des belles-lettres, mais aussi parce que ces feuilles contiennent de très nombreuses œuvres inédites qui ne relèvent pas du journalisme mais de la littérature. Cette proportion est plus forte que dans d'autres journaux littéraires grâce à la collaboration prolifique de Diderot qui divulgue la plupart de ses œuvres aux lecteurs des nouvelles à la main.

La répartition des articles entre les rubriques reste relativement stable au fil des années, mais à l'aube de la Révolution, le nombre d'articles de la catégorie *belles lettres* diminue nettement en 1788-1789.

La suprématie des *belles lettres* n'empêche pas le périodique de manifester une curiosité qu'on peut qualifier d'encyclopédique en ce qu'elle se réclame des Lumières et embrasse quasiment l'ensemble des connaissances, même si ce n'est pas de manière approfondie. Excepté en matière de religion, toutes les sous-catégories de la classification bibliographique pour une étude de la presse au XVIII^{ème} siècle sont représentées dans la *Correspondance littéraire*. Les statistiques permettent d'établir une hiérarchie entre les rubriques et mettent en évidence l'importance des *sciences et arts*, notamment de l'économie, de la politique et de la philosophie, ainsi que l'intérêt pour l'*histoire* profane et en particulier pour l'histoire moderne, mais aussi pour les récits de voyages et les biographies. Il nous semble que la *Correspondance littéraire* suscite justement toujours autant d'intérêt parce qu'elle se situe au carrefour de la littérature, de l'histoire et de la philosophie, donc des manières dont une civilisation organise sa représentation, ses discours, ses moyens de réflexion.

CONCLUSION GENERALE

Comme les lecteurs du XIX^{ème} siècle, nous considérons la *Correspondance littéraire* comme un témoignage exceptionnel sur la vie culturelle de l’Ancien régime. Elle offre « un tableau littéraire de 1753 à 1790, c’est-à-dire plus complet de douze ans que les *Mémoires secrets* de Bachaumont, de vingt-deux ans que la *Correspondance littéraire* de La Harpe, de vingt-sept ans que la *Correspondance secrète* de Métra. »²³¹ Une équipe dirigée par Ulla Kölving a entrepris « une édition complète et critique de la *Correspondance littéraire* de Grimm, ouvrage de référence indispensable pour toute étude du XVIII^{ème} siècle français. »²³²

Nous nous sommes limités dans un premier temps à une description générale de la *Correspondance littéraire* qui replace dans leur contexte historique les rédacteurs et les abonnés de ce périodique européen, puis présente le journal manuscrit ainsi que ses premières éditions, et donne enfin un aperçu statistique de son contenu.

Complétons maintenant cette description externe par la représentation que la *Correspondance littéraire* donne elle-même de sa rédaction. Bien des articles évoquent en effet le processus de production de la *Correspondance littéraire*. Par ailleurs, les relations que Meister entretient avec la cour d’Anspach permettent d’étudier comment le périodique s’insère dans un réseau de communication écrite.

²³¹ Paris, Furne, 1829-1831, vol. I, p. i-ii.

²³² *Correspondance littéraire* de Grimm, éditée par B. Berglund-Nilsson, J.Th. de Booy, S. Björkman, S. Dafgård, G. Dulac, H. Duranton, R. Grandroute, U. Kölving, F. Moureau, B. Ohlin, J.N. Pascal, J. Schlobach, G. Stenger et E. Walh, information éditée sur le site internet de la Voltaire Foundation (<http://www.voltaire.ox.ac.uk>)

**DEUXIÈME PARTIE : PRODUCTION,
DIFFUSION ET RÉCEPTION DE LA
*CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE***

Après avoir présenté le contexte historique dans lequel la *Correspondance littéraire* s'inscrit, examinons comment, au fil des articles, elle se situe par rapport à la presse de son époque pour faire ressortir sa spécificité et sa supériorité. Claude Labrosse considère que les journaux « ne sont pas seulement des véhicules mais aussi des appareils *méthodiques* qui s'efforcent de comprendre les phénomènes qu'ils produisent. »²³³ En effet, au fil des articles, Meister construit son image de journaliste, indique ses sources d'information, et met en scène la liberté d'expression dont il jouit.

Dans cette auto-représentation de la *Correspondance littéraire*, il convient de distinguer l'explicite de l'implicite, la pratique idéale du journalisme de celle réellement mise en œuvre. Pour rapporter le discours de Meister à une norme générale, nous nous référons aux articles de l'*Encyclopédie* sur le journalisme. Bien que Diderot exprime davantage sa véritable opinion sur le journalisme dans *le Neveu de Rameau* et *les Bijoux indiscrets*, il énonce dans l'*Encyclopédie* les principes communément admis. La référence à Diderot s'impose d'autant plus qu'il a par ailleurs prodigué des conseils au jeune remplaçant de son ami Grimm.

A. REPRESENTATIONS DU JOURNALISME DANS LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

La *Correspondance littéraire* s'interroge sur le statut du journalisme dans la littérature, car bien que demeurant un genre globalement méprisé, il a néanmoins conquis ses lettres de noblesse, ce qui amène Meister à réfléchir sur les différentes qualités du journaliste qu'il prétend mettre en œuvre dans la rédaction de ses nouvelles à la main.

1. Le statut du journalisme

Une analyse de Suard dans ses *Maximes et Réflexions morales extraites de La Bruyère*, offre l'occasion de rappeler aux lecteurs que, dès le XVII^e siècle, le nouvelliste devient un personnage avec lequel il faut compter. Suard, lui-même journaliste, observe que dans le chapitre *du Souverain ou de la République*,

²³³ LABROSSE, Claude, « Réception et communication dans les périodiques littéraires (1750-1760) », in BOTS, Hans, Colloque international de Nimègue, juin 1987, *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, publié à Amsterdam et Maarssen, 1988.

La Bruyère « *peint toujours la cour et la ville, le négociateur et le nouvelliste. On s'attendait à parcourir avec lui les républiques anciennes et les monarchies modernes, et l'on est étonné à la fin du chapitre de n'être pas sorti de Versailles.* »²³⁴ (81:156/XIII,25) Au siècle précédent, on crédite donc déjà les nouvellistes d'une influence indiscutable bien qu'ils n'appartiennent pas à la sphère immédiate du pouvoir.

L'*Encyclopédie* témoigne de leur rôle grandissant au siècle des Lumières, lorsque les gens de lettres acquièrent un nouveau statut social. Le journaliste est défini comme un « auteur qui s'occupe à publier des extraits et des jugements des ouvrages de littérature, des sciences et des arts, à mesure qu'ils paraissent ».

Dans l'article « Journal », Diderot attribue la multiplication des périodiques à ce qu'« on a trouvé qu'il était plus facile de rendre compte d'un bon livre que d'écrire une bonne ligne, et beaucoup d'esprits stériles se sont tournés de ce côté. » La mauvaise réputation des journalistes est un lieu commun, mais cette diatribe de l'*Encyclopédie* vise plus particulièrement les journalistes hostiles aux philosophes, comme l'abbé Desfontaines ou Fréron. Dans quelle mesure la *Correspondance littéraire* reprend-elle à son compte ce point de vue ?

Diderot reconnaît toutefois du « mérite » au journaliste qui s'acquitte convenablement de sa besogne, parce qu'il contribue à la diffusion des Lumières. « Il aurait à coeur les progrès de l'esprit humain. Il aimerait la vérité, rapporterait tout à ces deux objets. » C'est bien l'ambition affichée par Meister dans la *Correspondance littéraire*.

Il reste que l'*Encyclopédie* considère le journalisme comme une activité littéraire de second ordre, et que la *Correspondance littéraire* fait écho à ces tiraillements entre journalisme et création littéraire, quand elle n'y est pas elle-même en proie.

a) *La mauvaise réputation*

La *Correspondance littéraire* reprend des propos brocardant les journalistes. Lorsque de Broglie perd son procès contre l'abbé Gardel qu'il accusait d'avoir écrit des lettres calomnieuses : « Il n'y a point d'intrigant

²³⁴ Lorsque nous citons des articles de la *Correspondance littéraire*, pour distinguer les propos de Meister de ceux qu'il rapporte, nous mettrons ces derniers en italiques.

subalterne, que dis-je ? il n'y a point de nouvelliste, point de bavard indiscret, point de curieux de quelque état que ce puisse être, et l'on imagine aisément combien toutes ces classes d'hommes doivent être nombreuses à Paris, qui n'ait vu le charme et le repos de sa vie intéressés dans la cause de l'abbé Georgel. » (79:143/XII,294) Dans cette typologie pittoresque des parisiens qui font l'actualité, Meister place le nouvelliste en dessous de « l'intrigant subalterne ».

Dans une épigramme de Dupuy-des-Islets, un homme confesse des crimes qui font aussitôt deviner sa profession.

Un air contrit certain folliculaire
 Se confessait au bon père Pascal
 « J'ai, disait-il, délateur et faussaire,
 Vendu l'honneur au poids d'un vil métal.
 Dans le mépris je consume ma vie ;
 Ennemi né du goût et du génie,
 J'arme contre eux la sottise et l'envie ;
 Ce qui fut bien me parut toujours mal...
 Ah ! laisse là ce détail qui m'attriste ;
 Que ne dis-tu tout d'un coup, animal,
 Que ton métier est d'être journaliste ! »

(85:083/XIV,148)

Il est alors banal de vilipender la médiocrité, l'absence de scrupules et le goût de la calomnie de ceux que Voltaire a baptisés « folliculaires ».

Un journaliste comme Linguet est réputé pour sa propension à se faire des ennemis. « M. d'Eprémesnil, intervenu comme partie pour la défense de feu son oncle dans la révision du procès de l'infortuné comte de Lally, a été fort indigné de la manière dont le sieur Linguet a rendu compte de cette intervention dans ses feuilles. Il a résolu d'attaquer juridiquement le folliculaire, et de le dénoncer au parlement. En attendant, il a été trouver le sieur Le Quesne, chargé à Paris de la distribution des *Annales*, et l'a menacé, dit-on, dans sa colère, de le prendre lui-même à partie s'il continuait à être l'agent de ce faiseur de libelles, qui, tout protégé qu'il pouvait être par de lâches ministres n'en recevrait pas moins le juste prix de ses honteuses calomnies, etc. » (80:116/XII,411) Les classiques attaques contre les journalistes sont aggravées par les accusations de collusion avec le pouvoir. Vraies ou fausses, ces informations illustrent la complexité des arcanes de l'administration de la Librairie.

Preuve de leur intégration dans le paysage littéraire, les journalistes inspirent les dramaturges. François Moureau distingue deux sortes d'intrigues, toutes aussi peu flatteuses : la première renvoie au « modèle du Tartuffe », d'un « imposteur » nouvelliste, tandis que la seconde « se rattache à une veine bien connue de la comédie classique : celle des intrigues à déguisement. »²³⁵

Cependant, dans les *Réputations*, les spectateurs n'ont pu identifier les deux journalistes - l'abbé Aubert et Charnois - dont le marquis de Bièvre s'est inspiré : « l'attention de la censure a si bien retranché tout ce qui pouvait les désigner trop clairement que la malignité même n'a pas pu les reconnaître, et tous ces personnages n'ont été que des caricatures qui ne ressemblent à rien, imaginées seulement pour dégrader les lettres et ceux qui les cultivent. » (88:031/XV,217) Meister explique l'échec de la comédie de Cailhava d'Estandoux, *les Journalistes anglais*, par la lucidité du public. « Eh! que font aux spectateurs les torts et les injustices de messieurs les journalistes ? On souscrit pour leurs feuilles ; on les lit sans les estimer ; à la livrée qu'ils prennent, on devine leur jugement ; on s'amuse quelquefois de leurs querelles, plus souvent on en bâille, et plus souvent encore on les oublie. » (82:134/XIII,186)

Le rédacteur de la *Correspondance littéraire* affiche pour la masse des journalistes un dédain proportionnel à la considération escomptée pour son propre travail. Mais cette diatribe sur la servilité de ses confrères ne trahit-elle pas, par sa virulence, les difficultés de Meister à s'affranchir de la livrée des princes, si prestigieuse soit-elle ?

b) Utilité du journalisme

Naturellement, Meister développe également le discours qui valorise le journalisme, surtout lorsque c'est l'Académie française qui officialise le prestige dont jouissent certains nouvellistes. Le directeur des Quarante, de Nivernois, fait l'éloge du rédacteur du *Journal étranger*, l'abbé Arnaud.²³⁶ « En qualité de

²³⁵ MOUREAU, François, « Journaux et journalistes dans la comédie française des 17e et 18e siècles », in *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, Op. Cit., p. 153-166.

²³⁶ L'abbé François ARNAUD (1721-1784). En 1758, il sollicite de Malesherbes le privilège du *Journal étranger* qu'il dirige de 1760 à 1762 avec son ami Suard. Il transforme ensuite ce périodique en *Gazette littéraire de l'Europe* (1764). La protection de Choiseul lui assure, de 1762

journaliste, comment se refuser au plaisir de citer quelques traits du premier morceau ? On n'a jamais parlé avec plus de dignité d'un métier que la plupart de ceux qui l'ont fait n'ont que trop avili. *Dans un temps où le progrès des connaissances inspire à tout le monde le goût et l'émulation du savoir, mais où tout le monde n'a pas le temps ou n'a pas la patience d'étudier, les journaux sont utiles, peut-être nécessaires, et l'emploi de journaliste est digne d'être exercé par les meilleurs esprits..., car le journaliste remplit une sorte de ministère public et légal..., c'est un rapporteur, ses fonctions sont de rigueur, et il doit être impassible comme la loi, etc.* » (85:046/XIV,130-131) Meister s'identifie à ce modèle du journaliste qui remplit une mission didactique en satisfaisant la curiosité de ses lecteurs et en mettant à leur portée un savoir encyclopédique. La dignité de ce juge des livres dépend de son impartialité.

Le lancement des *Nouvelles de la république des lettres*, par de La Blancherie, permet à Meister de rappeler la fonction des gazettes et le contenu d'un journal littéraire. Dans le cas de La Blancherie, son périodique relaie les activités de sa société littéraire. « Ces assemblées, devenues déjà si nombreuses que le petit appartement de M. de La Blancherie ne peut plus les contenir, doivent produire un ouvrage périodique ». (78:093/XII,102) Les circonstances de cette création présentent le journal comme le prolongement naturel du salon et donc de l'art de la conversation. La *Correspondance littéraire*, elle, supplée un impossible tête à tête avec un correspondant parisien, puis nourrit les causeries des abonnés dans leurs cours étrangères.

« Toute association libre, indépendante, qui peut servir à rendre la communication des Lumières plus prompte et plus facile, mérite des encouragements, et c'est sous ce point de vue sans doute que l'institution de M. de La Blancherie a obtenu l'aveu de la police, le suffrage de l'Académie des sciences et celui de quelques autres sociétés littéraires ». (78:093/XII,103) Meister semble convaincu que la presse favorise la diffusion des Lumières et l'évolution vers le progrès.

Quel est le contenu d'un journal qui se fixe un tel objectif ? « On y

à 1771, le privilège de la *Gazette de France* qu'il perd à la suite de la disgrâce du ministre. Il doit attendre 1777 et la naissance du premier quotidien français, le *Journal de Paris*, pour retravailler dans la presse, comme journaliste et non plus comme responsable privilégié.

annoncera tous les détails relatifs à la vie des gens de lettres et des artistes de tous les pays, leur nomination aux différentes places des corps littéraires, les grâces qu'ils obtiennent, leurs voyages, leur mort. On ne parlera de leurs ouvrages que pour annoncer le but, le plan, le prix et le succès, et n'est-ce pas à peu près ce qu'on peut désirer d'en savoir ? M. de La Blancherie s'établit le correspondant de tous les gens de lettres et artistes français et étrangers, et de toutes les personnes qui voudront lui communiquer des instructions sur tous les objets qui entrent dans son plan. » (78:093/XII,102)

Meister, qui juge ce projet bien ambitieux, est déçu par la première livraison des *Nouvelles de la république des lettres*. « La médiocrité de cet ouvrage qui, dans la suite, pourra même devenir meilleur, n'empêche pas que l'établissement de M. de La Blancherie ne promette de très grands avantages aux lettres, aux arts et à ceux qui les cultivent. » (78:093/XII,102-103) Meister, correspondant de rois qui incarnent également une aristocratie intellectuelle, se permet une pointe facile sur le « style le plus bourgeois » de son confrère, néanmoins, il rend justice au journal en pensant, à juste titre, qu'il peut s'améliorer.²³⁷

Meister célèbre l'utilité du journalisme qui s'attache aux progrès de l'esprit humain et sert la diffusion des Lumières, comme le préconise l'*Encyclopédie*, toutefois cette tâche reste moins noble que la création littéraire.

c) *Littérature et journalisme*

De nombreux articles de la *Correspondance littéraire* permettent d'examiner les rapports ambivalents qu'entretiennent la littérature et le journalisme.

L'article « Journal » de l'*Encyclopédie* établit une claire hiérarchie. Le texte littéraire est plus prestigieux que l'article de presse, art de l'éphémère, tant par son objet, l'actualité, que parce que le journaliste est souvent obligé de rédiger dans des conditions d'extrême rapidité. C'est par la littérature et non par le journalisme qu'un auteur espère passer à la postérité.

²³⁷ Pahin de la Blancherie tente vainement d'établir à Paris un bureau de correspondance pour les sciences et les arts, mais les seize pages de ses *Nouvelles de la république des lettres* paraissent tous les mercredi, de 1779 à 1788, et chaque livraison comporte un supplément, le *Salon de la correspondance pour les sciences et les arts*.

Les nouvellistes s'essayaient donc fréquemment à des genres plus nobles, notamment au théâtre... D'Ussieux, « l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris* » fait jouer les *Héros français*, et publie le *Décameron français*, ainsi qu'une nouvelle traduction de l'Arioste. (80:160/XII,433) « M. de Fontanelle, qui a été pendant plusieurs années le rédacteur de la *Gazette des Deux-Ponts*, et qui l'est aujourd'hui de celle de *France* » fait représenter *Ericie* à la Comédie Française. (89:134/XV,508) Cependant lorsque le public enthousiaste réclame le dramaturge d'*Agnès Bernau* : « on est venu lui annoncer que l'auteur était absent, mais qu'il se nommait *M. Milcent*, directeur du *Journal de Normandie*. Ce nom, ce titre fastueux n'ont pas eu l'air de lui inspirer une grande considération. » (85:119/XIV,186) Meister insinue que le titre de journaliste, provincial de surcroît, émousse la gloire de Milcent.

La littérature a besoin du journalisme pour sa promotion, mais les relations deviennent conflictuelles lorsque les critiques littéraires sont défavorables. La Harpe, à la fois poète, auteur dramatique, critique littéraire et dramatique a eu le don de susciter des passions et des haines féroces, dont la presse s'est fait l'écho. Meister s'amuse de son revirement d'opinion sur le journalisme depuis qu'il ne se consacre plus qu'à la littérature. Il juge désormais la critique littéraire inutile, voire nuisible. « Il prétend surtout que c'est à cette espèce de peste de l'empire littéraire qu'il faut s'en prendre du mauvais succès de tant d'ouvrages dramatiques faits pour aller aux nues, si la canaille folliculaire leur laissait le temps de prendre l'essor, au lieu de leur arracher les ailes, pour ainsi dire, au sortir du nid paternel. » Il dénigre les écrits des journalistes tandis qu'il célèbre la création littéraire. « Entraîné par la force de ses réflexions, M. de La Harpe a présenté une requête à Monsieur le garde des sceaux pour le supplier d'ordonner à tous les faiseurs de feuilles de ne plus parler des nouveautés dramatiques qu'après un certain nombre de représentations. » (84:017/XIII,470-471) Cette proposition ridicule a fort égayé la cour et Meister reproduit la fable par laquelle le *Journal de Paris* s'est vengé. (84:017/XIII,471)

Mais d'autres articles de la *Correspondance littéraire* contrebalancent cette suprématie de la littérature sur le journalisme. Pour Meister, la collaboration à certains journaux mérite d'être revendiquée. Marbois s'est ainsi distingué par

« plusieurs articles du *Journal encyclopédique* et du *Journal des savants* », ²³⁸
 Mathon de La Cour collabore au *Journal de musique*, et au *Journal des dames*, ²³⁹
 le marquis de Mesmon est « l'auteur de quelques articles insérés dans le *Journal de lecture*, entre autres d'un morceau fort agréable *sur la Sensibilité et les Romans*. » ²⁴⁰ Garat, qui vient d'être couronné par l'Académie française pour son *Eloge de l'abbé Suger*, est déjà « très avantageusement » connu « par plusieurs articles insérés dans différents journaux, et qui annoncent tous un génie vraiment philosophique, des vues lumineuses et d'une méditation profonde. » ²⁴¹

Le journalisme est désormais un genre reconnu. « La vénérable confrérie des Economistes vient de perdre un de ses plus dignes champions dans la personne de Monsieur le colonel de Saint-Leu, (...) un des principaux auteurs du journal intitulé les *Ephémérides du citoyen* », le périodique d'économie politique des physiocrates. (79:074/XII,393) A la mort de Jean-Louis Favier, Meister indique en note : « Il a travaillé longtemps au *Journal étranger* avec MM. l'abbé Arnaud et Suard ». Il y a en effet écrit de 1754 à 1762. (84:075/XIII,526)

Ce travail mérite un juste salaire aussi Garat refuse-t-il orgueilleusement les trois cents livres tournois de gratification du *Mercur de France*. ²⁴² « Ce jeune philosophe, couronné trois fois par l'Académie, et l'un des coopérateurs les plus laborieux et les plus distingués du *Mercur de France*, s'est trouvé si humilié de l'exiguïté de cette récompense qu'il s'est permis d'adresser à son bienfaiteur la lettre que voici ». (85:108/XIV,173 et 174) Dans le cas de la *Correspondance littéraire*, le prix très élevé de l'abonnement illustre la grande estime que peut inspirer un journalisme de qualité.

Meister, soucieux de la propriété littéraire, rectifie les erreurs d'attribution d'articles avec autant d'application qu'il le fait pour d'autres œuvres. « L'abbé Baudeau est bien l'auteur d'une lettre imprimée dans le *Journal de Paris*

²³⁸ Article sur l'*Essai sur le commerce de la Russie*. (78:056/XII,77)

²³⁹ Article sur le *Testament de M. Fortuné Ricard, maître d'arithmétique à D****. (85:123/XIV,188)

²⁴⁰ Article sur l'*Eloge de l'abbé Suger*. (79:179/XII,315)

²⁴¹ Article sur un autre *Eloge de l'abbé Suger*. (79:146/XII,286)

²⁴² « Le *Mercur de France* est une entreprise typographique dont le produit appartient au département du ministre de Paris. La majeure partie est affectée à des pensions ; le reste est distribué annuellement en gratifications aux jeunes littérateurs qui ont travaillé à ce journal. » (85:108/XIV,173)

contre M. Mallet, mais il n'est dans ce moment le rédacteur d'aucun journal ; il a rédigé autrefois les *Ephémérides du citoyen*. M. Mallet est le rédacteur de la partie politique du *Mercur de France*, et n'a pas plus de part à la rédaction du *Journal de Paris* que l'abbé Baudeau. Les derniers articles insérés dans cette feuille contre M. Mallet sont de M. de Saint-Lambert et de M. Suard. »²⁴³ (87:119/XV,74) La précision de cette mise au point permet à Meister d'étaler sa connaissance du milieu littéraire, mais montre également combien il valorise l'activité journalistique.

Il ignore cependant certains détails, comme lorsqu'il indique que Brissot de Warville est connu « par un journal publié à Londres » (87:201/XV,143), sans être en mesure d'indiquer le titre du *Journal du lycée de Londres* (1783-1784). Il se méprend sur l'identité de G... « M^{me} Goudar, plus célèbre encore par ses aventures que par ses talents et sa beauté. On lui attribue une assez mauvaise gazette intitulée *l'Espion anglais*. » (81:143/XIII,13) Or il confond *l'Espion chinois*, d'Ange Goudar, et non de Sara, sa femme avec le recueil de Pidansat de Mairobert.

Tous ces articles de la *Correspondance littéraire* montrent que le journalisme confère un statut propre. Il appartient aux belles lettres, non comme fiction imaginaire, mais comme une utile technique de médiation.

Dans leur correspondance privée, Grimm et Meister livrent-ils leur véritable sentiment sur leur métier ? C'est un sacerdoce pour Grimm : « un travail en lui-même ingrat et qui rend toute autre occupation impossible. J'avoue que j'ai été plus d'une fois tenté d'essayer mes forces, d'oublier les ouvrages des autres pour voir si j'en pourrais faire à mon tour, je me dis qu'il faut du moins l'avoir essayé pour acquérir le droit de ne rien faire ; mais cette correspondance sans cesse renaissante m'en ôte absolument les moyens et le loisir indispensable ». ²⁴⁴ Quelques années avant de confier la *Correspondance littéraire* à Meister, il assure à Caroline de Hesse-Darmstadt qu'il mène « depuis plusieurs années la vie d'un

²⁴³ Dans son *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II*, Hertzberg s'appuie sur les estimations démographiques de Mallet du Pan, qu'il pense être le rédacteur du *Journal de Paris*, et sur celles de l'abbé Baudeau, rédacteur du *Mercur de Paris*.

²⁴⁴ Lettre de Grimm à la duchesse de Saxe-Gotha, 7 mars 1765, in *Correspondance littéraire*, (XVI,428).

galérien (...) attaché à (son) bureau comme un forçat ». ²⁴⁵ Le journalisme ne lui laisse certes pas le temps de se consacrer à la littérature, mais il se détourne moins de cette lourde tâche répétitive pour se consacrer à la littérature que pour embrasser une carrière diplomatique plus prestigieuse et plus lucrative que celle des lettres.

Meister s'adressant au vieil ami de son père, Johann Jakob Bodmer, semble se lamenter : « Mais mon bureau littéraire absorbe tout mon temps. Ami des muses je n'ose plus prétendre au bonheur d'être leur amant. Je suis réduit tout au plus au triste emploi de recevoir leurs confidences et d'écrire leurs critiques secrètes. Peut-être trouverais-je des jours plus heureux. Mais je me rends trop de justice pour regretter de n'avoir pas fait jusqu'à présent un meilleur usage du peu de talent que je puis avoir. » ²⁴⁶ Considérons cependant les plaintes de Meister avec davantage de circonspection que celles de Grimm, car il entre beaucoup de fausse modestie dans cette annonce de ses nouvelles fonctions. Il minimise ses ambitions littéraires, et prétend, lui aussi, que cette activité dévorante l'empêche de s'adonner à la véritable littérature, mais avec les années il parvient en réalité à concilier le journalisme et la littérature en regroupant, pour l'impression, des textes insérés au préalable dans des livraisons de la *Correspondance littéraire*. Cependant, c'est lorsqu'il continue la *Correspondance littéraire* de Zürich qu'il rédige la plupart de ses œuvres, alors qu'il n'est plus happé par le tourbillon de la vie parisienne et qu'au désir de laisser des ouvrages à la postérité s'ajoute sans doute la nécessité de remplir ses nouvelles à la main, voire de compléter son revenu par le produit de ces publications. ²⁴⁷

Une telle pratique est alors courante, notamment pour les formes brèves, comme les poésies fugitives, les chansons, les épigrammes, mais aussi les nouvelles pour lesquelles les journaux constituent un support de diffusion

²⁴⁵ Lettre à Caroline de Hesse-Darmstadt n°85, 20 juillet 1771, in *Correspondance inédite*, *Op. cit.*

²⁴⁶ Ce 8 Juillet [1773], Zentralbibliothek, Zürich, Bodmer Nachlass 4, n°3.

²⁴⁷ Il publie notamment *De la morale naturelle, Des premiers principes du système social appliqué à la révolution présente, Lettres sur l'Angleterre*, et après son retour à Zürich, *Betzi, ou l'amour comme il est, roman qui n'en est pas un* ; *les Etudes sur l'homme* ; *Euthanasie* ; *Ma promenade au-delà des Alpes* ; *Mon dernier voyage à Paris* ; *les Nouvelles lettres sur l'Angleterre* ; *la Suite des Rêveries d'un solitaire* ; *Cinq nouvelles helvétiques* ; *Conversations patriotiques d'un jacobin et d'un anglais* ; *Essais de poésies religieuses...*

privilegié...²⁴⁸ Ces textes peuvent être ensuite réunis pour l'impression : « M. Hoffman a recueilli dans ce volume les petites pièces fugitives qu'il avait répandues depuis quelques années dans plusieurs ouvrages périodiques ». ²⁴⁹ En examinant les *Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales*, le critique constate que « le plus grand nombre des morceaux qu'on a recueillis avaient déjà paru dans différents ouvrages périodiques ». (89:098/XV,480)

Mais il ne s'agit alors plus de journalisme au sens strict. La collaboration de Diderot à la *Correspondance littéraire* illustre bien ces deux aspects, puisqu'il rédige de nombreux articles critiques pour les nouvelles à la main, et y insère par ailleurs la majorité de ses essais et romans sous forme de feuilleton. Meister, avec moins de talent, fait de même.

Le journalisme est une profession ouverte et de nombreux hommes de lettres participent ponctuellement à des feuilles, mais le XVIII^{ème} siècle consacre également le journalisme comme un métier à part entière, dont on peut vivre.

Meister explique que la littérature et le journalisme ne requièrent pas les mêmes qualités. Un excellent homme de lettres ne fait pas forcément un bon journaliste : « Pour être l'agent, le courtier universel de la littérature, il faut moins d'esprit, moins de talents que de patience et d'activité. » (78:093/XII,103) L'écrivain doué de génie crée des œuvres qui relèvent du beau, tandis que la besogne du journaliste se borne au vrai, à la communication exacte d'informations impérativement transmises avec la plus grande régularité.

2. Les qualités du journaliste

Au fil des articles, Meister brosse le portrait du journaliste accompli : doté des connaissances les plus étendues possibles, il doit savoir sélectionner et hiérarchiser les informations, juger équitablement et faire preuve d'esprit critique. Met-il en œuvre cette pratique idéale dans la *Correspondance littéraire* ?

²⁴⁸ Les paroles de l'opéra *Echo et Narcisse* sont du baron de Tschudi, « auteur (...) de plusieurs morceaux de poésie insérés dans différents journaux ». (79:176/XII,313)

²⁴⁹ *Poésies diverses*. (85:125/XIV,191)

a) *La véracité des informations*

L'*Encyclopédie* recommande au journaliste de servir la vérité, règle que tous sont loin de respecter. Dans un article consacré à la mémoire du baron d'Holbach, Meister raconte combien le philosophe, pourtant rationaliste, perdait tout discernement dans sa passion pour les nouvelles : « bonnes ou mauvaises, fausses ou vraies, il n'y en avait point qui n'eût quelque attrait pour lui, il n'y en avait même point qu'il ne fût disposé à croire. Il semblait véritablement que toute la crédulité qu'il avait refusée aux nouvelles de l'autre monde, il l'eût réservée tout entière pour celles de la gazette et des cafés. Il se plaisait à faire raconter dans le plus grand détail le fait même dont toutes les circonstances démontraient la fausseté. (...) Combien de fois il s'est fâché contre M. de Grimm, qui d'un mot à dîner bouleversait toute une histoire dont il s'était délecté le matin même sous les arcades du Palais-Royal ! *Voilà comme vous êtes, lui disait-il avec l'humeur de l'amitié, jamais vous ne dites rien, et jamais vous ne voulez rien croire.* » (89:121/XV,418)

L'anecdote dévoile un trait paradoxal du caractère de d'Holbach, et surtout, loue le fondateur de la *Correspondance littéraire*. Le scepticisme de Grimm garantit la fiabilité de ses informations, et ses abonnés, qui lui ont par ailleurs confié des missions délicates, peuvent compter sur sa discrétion. Il est sous-entendu que Meister reprend les mêmes principes.

Le récit d'une supercherie amusante lui permet de se distinguer de ses confrères du *Journal de Paris*. Après les ballons des frères Montgolfier, plus aucun exploit ne semble impossible : « on lut dans un de nos papiers publics qu'un horloger avait trouvé le moyen de marcher sur l'eau ; qu'il avait, à cet effet, inventé des *sabots élastiques, à l'aide desquels il traversait la rivière, comme un ricochet, cinquante fois dans une heure*. La lettre inscrite dans la feuille était très bien faite, et la certitude de cette découverte était garantie de plus par les rédacteurs du *Journal*, qui déclaraient avoir pris, avant de publier, tous les renseignements que la prudence pouvait exiger. Cet horloger prétendu demandait une souscription de deux cents louis qui ne lui seraient remis que lorsqu'il aurait traversé la Seine aux yeux du public. » (83:226/XIII,422-423)

Avant que le plaisantin ne mette fin à la mystification, des personnalités

aussi illustres que la reine ou que Monsieur, frère du roi, participent à cette souscription. Meister blâme les journalistes du *Journal de Paris* de n'avoir pas pris « tous les renseignements que la prudence pouvait exiger », et de s'être contentés d'un contact avec un intermédiaire du prétendu horloger. La souscription a mis en cause la crédibilité du quotidien, mais a aussi révélé la crédulité des lecteurs. Meister décrie de telles pratiques journalistiques et flatte peut-être aussi implicitement ses abonnés qui estiment certainement qu'ils se seraient montrés moins candides que Marie-Antoinette et Monsieur.

Ces journalistes ont été victimes d'un « canular », mais d'autres, dénués de scrupules, colportent volontairement de fausses nouvelles. L'abbé Moussinot, trésorier de Voltaire, raconte les colères du patriarche contre « le chevalier de Mouhy, qui ne lui envoie que de fausses nouvelles et ne cesse de lui demander de l'argent ». ²⁵⁰ Voltaire l'avait effectivement enjoint de ne rien lui envoyer plutôt que des faits hasardés.

C'est en raison de sa relative authenticité que Meister signale *la Chronique scandaleuse* attribuée à Imbert. « C'est un pot-pourri de vieilles et de nouvelles anecdotes, recueillies sans choix, écrites à la hâte, et souvent très défigurées, mais (...) il nous parut contenir plus de vérités que de mensonges. » (83:143/XIII,353)

Lorsque la *Correspondance littéraire* rapporte des suppositions, elle les donne comme telles. « Si ce dernier trait de notre histoire n'est pas certain, il paraît au moins vraisemblable. » ²⁵¹ Il ne s'agit dans ce cas que de relater une plaisanterie, mais la tension entre le vrai et le vraisemblable renvoie plus fondamentalement à ce qui distingue les tâches de l'écrivain et du journaliste. Le premier doit inventer une fable qui produit l'effet et l'illusion de la vérité, tandis que le second doit s'en tenir strictement à la vérité historique. Nous examinerons par la suite comment Meister indique ses sources pour authentifier ses informations.

²⁵⁰ *Lettres de M. de Voltaire à M. l'abbé Moussinot, son trésorier.* (81:102/XII,528)

²⁵¹ Quatre seigneurs polonais amusent les parisiens parce qu'ils versent des torrents de larmes sur des œuvres du Corrège, du Titien et de Rubens. Le public les imagine alors en Italie : « on s'attend à les voir hurler de tendresse devant la belle Vénus de Florence. » (79:152/XII,289-290)

b) *L'impossible érudition universelle*

Le journaliste doit à la fois posséder des connaissances de spécialiste et un savoir-faire de vulgarisateur. Dans l'article « Journaliste » de l'*Encyclopédie*, Diderot juge le concours de plusieurs collaborateurs indispensable. « Un journal embrasse une si grande variété de matières, qu'il est impossible qu'un seul homme fasse un médiocre journal. On n'est point à la fois grand géomètre, grand orateur, grand poète, grand historien, grand philosophe : on n'a point d'érudition universelle. Un journal doit être l'ouvrage d'une société de savants, sans quoi l'on y remarquera en tout genre les bévues les plus grossières. »

Meister ne se prétend expert ni en musique ni en beaux-arts. Il ne possède pas les connaissances musicales de Grimm et se contente de livrer ses impressions d'homme du monde, comme à propos de l'opéra de Piccini *Atys* : « Nous laissons à des juges plus éclairés que nous le soin d'analyser tous les secrets d'une composition si ravissante ; ce que nous sentons vivement, c'est qu'il n'est point de musique au monde qui nous ait fait éprouver l'impression d'un charme plus pur et plus soutenu. » (83:040/XIII,277)

Dans son compte rendu favorable des *Œuvres* du chevalier Mengs, Meister s'en remet à l'appréciation d'un artiste. « Nous ignorons ce que les chefs de notre Académie royale de peinture et de sculpture peuvent penser de cet excellent ouvrage, mais voici ce que nous en a dit un de nos plus célèbres artistes, un de ceux qui a prouvé le mieux par ses chefs d'œuvres combien il avait étudié l'antique ». (81:075/XII,505) Que cet artiste, dont il ne cite pas le nom, soit réellement connu ou, qu'il soit fictif, Meister a besoin de lui pour légitimer son propos.

C'est Diderot qui, dans la *Correspondance littéraire*, se charge des comptes rendus des expositions de peinture, et lorsqu'en 1781, il est malade, Meister diffère le compte rendu du Salon. « Nous en parlerons avec plus de détails si une main plus exercée que la nôtre ne remplit pas la promesse qu'elle nous a faite de compléter cette partie de nos mémoires avec tout l'intérêt dont elle peut être susceptible. » (81:164/XIII,27) Diderot s'en charge une dernière fois, mais n'en est plus capable au Salon suivant.

En 1783, le journaliste regrette amèrement cette ultime collaboration. « Le Salon de 1781 a été un des derniers efforts de la plume de M. Diderot (...), et nos regrets sur une perte que nous avons si peu d'espoir de réparer jamais sont le premier sentiment qui nous occupe en commençant cet article, il ne sera que le précis de ce que nous avons trouvé de plus raisonnable dans les différentes critiques auxquelles l'exposition des tableaux de cette année a donné lieu. » (83:176/XIII,376) Diderot meurt l'année suivante et dorénavant, Meister compile davantage les critiques publiées qu'il n'analyse lui-même les œuvres. Pour le Salon de 1789, il déplore l'indigence de critiques spécialisées dont il espérait s'inspirer. « Nous avons vu peu d'expositions de tableaux aussi belles, aussi riches que celle de cette année et il n'en est point sur laquelle il ait paru si peu de critiques ou raisonnables ou piquantes. Nous nous bornerons à l'indication des objets que nous avons jugés les plus dignes d'intéresser votre attention. » (89:160/XV,520) Ses comptes rendus sont évidemment moins ambitieux que ceux auxquels Diderot avait habitué les abonnés.

L'*Encyclopédie* assure qu'un bon journal ne peut qu'être le fruit de la collaboration de plusieurs novellistes. Or si Meister met en valeur la prestigieuse collaboration de Diderot, il donne l'impression d'avoir rédigé seul l'intégralité des autres articles, ce qui est sans doute vrai. Mais il a pu aussi passer sous silence l'aide qu'ont pu lui apporter des personnes plus obscures pour renforcer l'impression que c'est toujours un même rédacteur qui s'adresse au lecteur. La fiction de cette voix unique est essentielle pour la *Correspondance littéraire* qui se distingue sur ce point d'un journal imprimé comme le *Journal de Paris* : Meister veut donner à ses abonnés l'impression d'une relation personnelle avec « leur » correspondant parisien.

c) *Hiérarchiser l'information*

Chaque livraison commence par un article de tête que sa place et sa longueur distinguent des autres. Mais ce sont toutes les informations de la *Correspondance littéraire* qui ont été sélectionnées, puis ordonnées. Meister, particulièrement confronté à un flot d'informations à propos de la réunion des états généraux, évoque ce travail : « Chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire,

voit éclore quelque nouvelle brochure, quelque nouveau volume sur les états généraux, et si l'on rassemble tous ces écrits à la Bibliothèque du roi, l'on y comptera très incessamment plus de volumes encore sur la constitution de la monarchie qu'il n'y en a déjà sur la constitution *Unigenitus*, car sur cette grande et belle question, il n'y en a, dit-on, guère au-delà de dix mille. Ne pouvant parler en détail de toutes les productions patriotiques du moment, il faut bien choisir. L'une d'elles, qui nous a paru mériter le plus d'attention, quoiqu'un peu trop métaphysique pour faire tout l'effet qu'eût désiré l'auteur, est intitulée *de la Convocation de la prochaine tenue des états généraux en France*, par M. Lacroix ». (88:194/XV,343-344) L'expression « trop métaphysique », qui qualifie la réaction d'un lecteur moyen, souligne que l'élitisme préside aux choix du nouvelliste qui s'adresse à d'éminents lecteurs.

« Tandis qu'un petit nombre de brochures frivoles ne cessent de nous occuper ou plutôt de nous distraire, les ouvrages vraiment utiles deviennent tous les jours plus rares, et le petit nombre de ceux qu'on voit paraître n'excite presque aucune attention. C'est le sort que vient d'éprouver le livre de M. Paucton, intitulé *Métrologie, ou Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes* ». (80:193/XII,448) Meister marque sa volonté d'instruire ses lecteurs, indépendamment des mouvements de mode et sous-entend que les autres périodiques ne signaleront pas cet essai.

Le rédacteur signale brièvement les œuvres mineures pour ne pas, comme Marmontel, faire perdre de temps aux lecteurs. « L'ensemble et les détails de l'ouvrage²⁵² n'annoncent qu'un talent médiocre, et M. Marmontel n'a guère employé qu'une cinquantaine de pages du nouveau *Mercur* à le prouver de la manière du monde la plus claire et la plus polie. » (79:014/XII,210)

Le journaliste opère surtout un tri draconien parmi les pièces de théâtre représentées à la Comédie-Italienne. « La rapidité avec laquelle les nouveautés se succèdent depuis quelques temps à la Comédie-Italienne ferait perdre son haleine au journaliste le plus intrépide, s'il s'obstinait à vouloir en discuter scrupuleusement le mérite et les défauts, et cette tâche pourrait bien devenir plus pénible encore pour ses lecteurs que pour lui-même ; on nous pardonnera donc de ne pas entrer dans de grands détails ». (81:025/XII,478) « Toute l'étendue de nos

feuilles y pourrait à peine suffire ; nous nous bornerons ainsi à rappeler le plus succinctement qu'il nous sera possible le canevas de celles qui ont eu quelque succès ; nous ne ferons qu'indiquer le sujet des autres. » (84:034/XIV,526-527) Une comédie a « eu si peu de succès que nous croyons devoir nous borner à l'analyse la plus succincte. »²⁵³ Pour une autre, « nous croyons devoir nous contenter d'indiquer le sujet de la nouvelle comédie, sans nous arrêter à en développer la conduite, tout à la fois lente, faible et décousue. »²⁵⁴ « Ce serait une tâche aussi pénible au moins pour nos lecteurs qu'elle serait difficile pour nous qu'une analyse détaillée de ce drame dont la marche est tout à la fois fort languissante et fort embrouillée. »²⁵⁵

Le journaliste s'exempte parfois hardiment de toute analyse.²⁵⁶ « Nous croyons devoir nous dispenser de devoir faire l'analyse d'*Agnès Bernau* ». (85:119/XIV,185)

« On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne deux nouveautés dont on nous dispensera volontiers de faire l'analyse. »²⁵⁷ Ou bien il se livre à des parodies de critiques. « Ce glorieux succès a été oublié le lendemain, et nous craignons beaucoup que, malgré toutes nos précautions, la postérité ne l'ignore toujours. »²⁵⁸ « Quoique fort applaudie le premier jour, la pièce n'a eu que cinq ou six représentations peu suivies. Ce faible succès avait été suivi d'un début trop illustre pour l'oublier ici. »²⁵⁹ (80:044/XII,378)

Meister soucieux de préserver l'image d'un journal de qualité, hiérarchise nettement les informations en consacrant de longues analyses aux ouvrages, aux pièces et aux faits importants. Quel est alors l'intérêt de ces courtes notices sur des événements culturels mineurs ? Elles lui permettent de rendre compte de l'actualité des grandes scènes parisiennes de manière exhaustive, sans omettre des œuvres que d'autres journaux signaleraient. En outre, dans cet ensemble de brèves, le journaliste peut glisser subrepticement des informations sur des livres

²⁵² *L'Eloquence, poème didactique en six chants*, par l'abbé de La Serre.

²⁵³ *Roséide, l'Intrigant, ou la Haine de famille*, par Dorat. (79:187/XII,319)

²⁵⁴ *Le Jaloux sans amour*, par Imbert. (81:006/XII,465)

²⁵⁵ *Le Méfiant*, par Borel. (86:021/XIV,315)

²⁵⁶ *L'Avare cru bienfaisant*, par Desfaucherets. (84:212/XIV,80)

²⁵⁷ *Pygmalion* opéra-comique, paroles de Du Rozoy, musique de Bonesi et *le Charbonnier ou le Dormeur éveillé*, comédie de Quétant. (80:231/XII,463-464)

²⁵⁸ *Pauline et Valmont*. (87:171/XV,123-124)

²⁵⁹ *Cécile*, par Mabile et Dezède, opéra-comique tiré du roman de M^{me} Riccoboni, *Lettres de*

infiniment plus intéressants, mais compromettants, comme la littérature pornographique.

L'importance accordée à un ouvrage tient à sa valeur intrinsèque qu'il appartient au journaliste d'apprécier, mais les circonstances de la publication ou l'accueil du public parisien sont un critère tout aussi déterminant.

« Comment se défendre de parler d'une petite tracasserie qui a presque fait diversion, du moins pendant deux fois vingt-quatre heures, aux grandes querelles sur les privilèges, sur le tiers, sur le quart ? » Il s'agit du billet dans lequel M^{me} de Brionne se vexe de la sécheresse protocolaire d'une invitation au Palais-Royal : « le jour du souper, il y avait cent cinquante personnes ; M. le duc d'Orléans s'est diverti à le faire coller sur la glace de la cheminée, et à en laisser prendre copie à qui l'a voulu ; tout Paris en a été inondé le lendemain. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de vous laisser ignorer une production qui a obtenu une si grande célébrité. » (89:028/XV,395-396) Ironiser sur la portée de cette nouvelle mondaine qui supplanterait tous les débats politiques légitime son insertion dans les feuilles et dispense les correspondants de condescendre à perdre leur temps à lire de telles futilités.

« Il est quelquefois de notre métier de parler longuement d'une méchante petite brochure ». (89:043/XV,407) C'est ce que Meister allègue lorsqu'il s'attarde sur des ouvrages anecdotiques qui relèvent plutôt des feuilles à scandale qu'il dénigre. lorsqu'une marchande de modes en accuse une autre de lui avoir craché au visage, mais que la scène se déroule dans les appartements du roi à Versailles, le fait divers devient un véritable événement. « Quoique nous ne soyons pas dans l'usage de rendre compte des mémoires de ce genre, nous avons cru devoir faire une exception en faveur de celui-ci, vu la célébrité des personnages qui y sont intéressés. »²⁶⁰

Dans la hiérarchisation des nouvelles, le critère de la notoriété est essentiel, mais il peut être tantôt rejeté pour prouver que le journaliste n'est pas asservi à la mode, tantôt invoqué pour justifier l'insertion de nouvelles futiles voire

milady Catesby.

²⁶⁰ *Précis pour la demoiselle Bertin, marchande de modes de la reine, défenderesse, contre la demoiselle Picot, ci-devant son élève, et actuellement marchande de modes, demanderesse*

scandaleuses qui ne sont pas sensées avoir leur place dans la *Correspondance littéraire*.

d) *L'impartialité*

Après avoir sélectionné les informations dignes de figurer dans ses feuilles, le journaliste doit les analyser. Sa tâche consiste à décrire et à juger équitablement les productions esthétiques récentes, publications, pièces de théâtre, tableaux, œuvres musicales.

Il ne doit évidemment subir aucune pression, ce dont s'enorgueillit la *Correspondance littéraire* qui fait fréquemment écho aux querelles de personnes ou de partis dans lesquelles les journaux s'impliquent.

Certains périodiques en sont réduits à des subterfuges de comédie pour s'exprimer. Dans une note, ce qui accroît l'impression de révéler les dessous de l'affaire, Meister rapporte une anecdote bouffonne sur l'échec *la Comtesse de Chazelles*. M^{me} de Montesson attribue la chute de sa pièce à une cabale. « M. l'abbé Aubert, auteur des *Petites-Affiches*, a montré à M. le duc d'Orléans un billet anonyme qu'il avait reçu le jour de la première représentation de *la Comtesse de Chazelles*, où on le menaçait de cent coups de bâton s'il ne disait pas de l'ouvrage tout le mal qu'il y aurait à en dire. Beaucoup de gens ont osé soupçonner la probité de l'abbé Aubert et l'accuser d'être lui-même l'auteur de cette proposition incivile. » (85:086/XIV,151) Le secret dispense Meister de jouer de telles farces pour pouvoir formuler une critique.

Le plus souvent, ses confrères doivent se contenter de manier le sous-entendu. Lorsque Garat analyse le *Discours sur l'universalité de la langue française* de Rivarol, dans le *Mercur*, il en donne « un bon extrait, bien juste, comme on les fait sans jalousie et sans partialité lorsqu'on croit avoir à se plaindre de l'auteur à qui l'on veut rendre justice. » (85:152/XIV,199)

Meister, lui, peut s'offrir le luxe de mettre en question le choix de l'Académie française elle-même, lorsqu'elle couronne l'*Eloge du duc de Montausier* de Lacretelle et Garat. « Puisqu'il nous est permis de dire ce que nous pensons sur un point de cette importance, sans craindre de compromettre

notre repos ni celui de personne, l'un et l'autre ouvrage nous ont paru assez médiocres, et peut-être est-ce moins la faute des auteurs que celle du sujet. » (81:149/XII,17)

Il prouve qu'il n'est pas inféodé aux gens de lettres en reproduisant un fragment du discours de réception de Sedaine dont Marmontel a exigé la suppression comme « très injurieux pour les gens de lettres, très déplacé dans un discours académique, et aussi dépourvu de *justesse* que de *justice* et de *bienséance*. » Le gazetier précise dans une note : « Malgré la rigueur d'un pareil anathème, nous nous empressons de recueillir ici ce morceau ; et nous oserons même avouer que c'est le seul de tout le discours qui nous ait paru digne de l'auteur et de l'originalité qui distingue son talent et sa manière de voir. » (86:122/XIV,391) En rétablissant le passage audacieux, le journaliste démontre son efficacité, et donne à ses lecteurs le sentiment d'en savoir plus, dans leurs cours étrangères, que tous les parisiens présents à la séance publique de l'Académie française.

La *Correspondance littéraire* s'érige en observateur impartial lorsque les journaux deviennent de véritables instruments du combat entre partis littéraires. Meister se divertit des propos d'Imbert sur La Harpe. « Les chefs de la secte philosophique étaient trop assurés d'être proclamés exclusivement dans son journal les apôtres de la sagesse, les héros de la littérature, d'y être distingués comme une classe d'hommes qui honorent la nation, et la représentent chez l'étranger, pour ne pas faire passer leur intrépide apologiste dans les cercles, dans les cafés, dans leurs lettres particulières, pour l'oracle de la littérature, pour l'homme de goût par excellence... »²⁶¹ (83:143/XIII,353) Bien que les nouvelles à la main soient favorables aux philosophes, Meister, plus modéré que Grimm, n'hésite pas à blâmer leur esprit de parti.

Le plus souvent, Meister se distingue implicitement des pratiques critiquables de ses confrères, mais il prend parfois la peine de souligner le contraste : « Dans la multitude des journaux dont la France est inondée aujourd'hui, nous ne pouvons nous flatter de conserver quelque prix à ces feuilles

qu'en continuant à les écrire avec la plus extrême impartialité. Ce mérite est d'autant plus rare qu'il ne l'a jamais été et suppose peut-être autant de hardiesse que de bonne foi. » (79:001/XII,200) Il proclame son équité, gage de la qualité et de la supériorité de son périodique, et témoignage de son respect pour ses lecteurs, mais parvient-il toujours à appliquer ce principe dans la *Correspondance littéraire* ?

Lorsqu'un ouvrage aussi polémique que les *Confessions* paraît, le critique précise son dessein. « Nous ne nous sommes point pressés de parler des *Confessions* de J.-J. Rousseau, des ouvrages de ce genre n'ont pas besoin d'être annoncés, ils le sont assez, même avant d'avoir paru. Ce qu'on peut être curieux de trouver à ce sujet dans nos feuilles, c'est un compte fidèle de la sensation que ces ouvrages ont faite, et c'est la tâche que nous allons essayer de remplir avec toute l'impartialité dont nous osons faire profession, en dépit de l'influence qui semble attachée au métier de journaliste. » (82:115/XIII,160)

Il prouve son indépendance en condamnant l'intolérance des philosophes et en n'hésitant pas à recommander la lecture du livre scandaleux. « S'il faut en croire les gens de lettres, surtout messieurs nos philosophes, ce qui eût été plus sage c'eût été de supprimer le livre en entier. (...) J.-J. Rousseau a fait un livre qu'on lit avec intérêt, qu'on se plaît même à relire, malgré le dédain avec lequel vous avez affecté d'en parler, malgré l'ordre exprès que vous aviez donné à tous les journaux qui vous sont dévoués de n'en faire aucune mention, ni en bien ni en mal. » (82:115/XIII,160-162)

Non content de se présenter en juge impartial qui reconnaît les mérites de l'ouvrage, Meister s'érige en avocat de la vérité. Ami de Jean-Jacques Rousseau, il entend rectifier ses erreurs ou ses mensonges à l'égard de leurs connaissances, comme Grimm, Diderot ou d'Holbach. « La fausseté que nous avons promis de relever à la fin de cet article, la voici : (...). Cela est sans doute assez gai, mais il nous est bien prouvé que jamais plaisanterie n'a été plus injustement défigurée (...). Voilà la seule version véritable, et l'on nous saura gré, sans doute, des recherches que nous avons faites pour la rétablir dans toute son intégrité. » (82:115/XIII,166) Meister interpelle un lecteur textuel : « on nous saura gré »,

²⁶¹ *L'Abrégé de l'histoire de Psaltérion, fameux critique arabe, traduit du turc par M. de L.H.*

dont il module prudemment la réponse positive avec « sans doute ». La formule vise moins à quêter l'approbation des correspondants, qu'à créer une atmosphère de sociabilité dans laquelle le journaliste cherche à attirer leur attention sur l'exclusivité des informations qu'il leur révèle.

Mais il arrive à Meister de verser lui aussi dans la polémique, comme dans sa nécrologie de Querlon : « il suffira de dire qu'il fut longtemps un des plus vaillants émules de Fréron dans ses fameuses *Affiches de province*, mais qu'il gagna peu d'argent à ce triste métier, et qu'il aurait fini sa vie assez misérablement, si M. de Beaujon, ne sachant de quelle manière meubler un des appartements de son superbe hôtel, ne s'était avisé fort à propos d'acheter pour cet objet une belle bibliothèque, de l'y loger commodément, de l'en nommer bibliothécaire, et d'attacher à ce titre une pension fort honnête. » (80:085/XII,400-401) Meister ne plaint nullement Meusnier de Querlon puisqu'il a eu le tort d'être lié à Fréron, le rédacteur d'un des principaux organes de la lutte anti-philosophique, *l'Année littéraire*. Il avait effectivement obtenu le privilège des *Affiches de province* dans lequel il avait inséré des articles admirés par Palissot, mais il semble qu'en réalité cet auteur et éditeur « avait des connaissances étendues, l'esprit fin, le caractère désintéressé, un grand amour de la littérature sans rechercher l'honneur ou l'argent. »²⁶²

Alors que Diderot recommande, toujours dans l'*Encyclopédie*, que l'intérêt du journaliste soit entièrement séparé de celui du libraire ou de l'écrivain, Meister, comme bien des nouvellistes, sert d'intermédiaire entre les gens de lettres et les lecteurs en diffusant des prospectus et des offres de souscription. Lorsque l'abbé Raynal s'apprête à publier une nouvelle édition de *l'Histoire du commerce des établissements européens des Deux-Indes* : « L'auteur a eu la bonté de nous dire qu'il s'était réservé les cent premières épreuves des gravures et des cartes géographiques, pour lui-même et pour ses amis, et qu'il nous avait mis sur sa liste. Faire hommage de ce privilège aux lecteurs de ces feuilles qui voudront bien nous charger de leur souscription, c'est sans doute en faire l'usage qui peut flatter le plus l'homme célèbre de qui nous l'avons reçu. » (79:210/XII,347-348) Meister se

glorifie de cette illustre amitié dont il tente de tirer profit. Ses activités commerciales constituent un prolongement lucratif de son travail de critique. On peut alors s'interroger sur l'équité de son jugement lorsqu'il analyse un ouvrage dont il a tout intérêt à assurer la promotion, même si deux ans plus tard, il prétend ne se laisser aveugler ni par l'amitié, ni par la notoriété. « Nous n'avons point voulu dissimuler les reproches que peut mériter l'auteur de l'*Histoire des Deux-Indes* ; la célébrité qu'il a si justement acquise ne doit point en imposer à l'impartialité de nos critiques. » (81:068/XII,500)

Meister adule Necker ou éreinte les anti-philosophes, néanmoins, le plus souvent, il s'efforce d'être objectif et se montre notamment nettement moins partisan que Grimm à l'égard du mouvement philosophique. Le journaliste ne doit pas simplement être « impartial », et ne se laisser influencer par aucun parti, il doit encore être « équitable », comme le conseille l'*Encyclopédie*, ce qui implique une connotation morale de justice.

Cette fonction du journaliste relève d'une conception de la critique fondée sur deux principes qui ne nous paraissent plus aussi évidents qu'au XVIII^{ème} siècle. D'une part, l'objectivité critique est jugée possible, car l'œuvre est traitée comme un objet dont le langage a une signification déterminée et dont les significations symboliques sont déchiffrables dans un langage compréhensible par tous. D'autre part, le goût cette faculté qui résulte de l'expérience et de la culture, permet de discerner les beautés et les défauts de l'œuvre et de faire preuve d'esprit critique.

e) *L'esprit critique*

L'équité ne signifie nullement une disparition du critique dans une écriture dénuée de subjectivité, le nouvelliste argumente au contraire l'appréciation qu'il porte en toute indépendance. Le bon journaliste a, selon l'*Encyclopédie*, « un jugement solide et profond, de la logique, du goût, de la sagacité, une grande habitude de la critique. » Ces dispositions doivent lui permettre de saisir une sorte de point de perfection de l'œuvre.

²⁶² *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVIII^{ème} siècle*, dir. F. Moureau, Fayard, 1995, p. 898.

Le critique peut rencontrer des difficultés à se forger une opinion, notamment au théâtre : « l'humeur du public a éclaté d'une manière si turbulente, qu'avec la plus grande attention du monde on n'a pu porter aucun jugement raisonnable ni sur le plan de la pièce, ni même sur les intentions de l'auteur. »²⁶³ (89:017/XV,383) Meister préfère parfois réserver son jugement afin de porter ultérieurement un avis plus circonstancié. « Cependant l'auteur des paroles a cru devoir retirer la pièce²⁶⁴, en nous annonçant, dans le *Journal de Paris*, qu'il allait s'occuper à y faire les changements que le public lui avait indiqués. Nous attendrons que l'ouvrage ait été remis au théâtre pour avoir l'honneur de vous en offrir un compte plus détaillé. »

Meister n'apprécie pas toujours La Harpe, mais convient qu'il sait faire preuve de goût dans ses articles du *Mercure* et du *Journal de politique et de littérature*. « On peut se plaindre du ton de ses critiques ; on peut leur reprocher de ne porter presque jamais que sur un seul objet, sur le style ; mais on ne peut leur refuser en général le mérite d'un goût sûr et sévère. » (79:077/XII,248) Meister lui reconnaît cette faculté de juger intuitivement et sûrement les valeurs esthétiques. Voltaire a protégé La Harpe qui s'aliène cependant les amis du patriarche en se permettant « dans son *Mercure* une critique fort impertinente du plus faible ouvrage de M. de Voltaire, *Zulime* ». Grimm et Meister partagent ce point de vue qui, aux yeux du mouvement philosophique, est trop irrévérencieux. (78:130/XII,122-123)

Le journaliste idéal, selon l'*Encyclopédie*, remarque les fautes d'un texte, « mais il ne dissimule point les belles choses qui les rachètent. » Diderot donne le même conseil à Meister qui transcrit fidèlement ses propos dans la livraison de décembre 1775. « Il y a des gens, me disait l'autre jour M. Diderot, qui semblent n'avoir d'autre objet dans leurs lectures que celui de trouver les défauts d'un ouvrage. Je les compare à un homme qui se promènerait sur le bord de la mer uniquement occupé à ramasser du sable et des cailloux. C'est de l'or pur que j'y

²⁶³ Représentation du *Présomptueux, ou l'Heureux imaginaire*, par Fabre d'Eglantine.

²⁶⁴ *Lucette*, par Piccini père et fils. (85:006/XIV,88)

viens chercher, et pourvu que j'en découvre quelques grains que je recueille précieusement, peu m'importe tout le reste. » (75:202/XI,165-166)

Meister adopte ce principe et, des années plus tard, critique chez Garat, collaborateur du *Mercur de France*, « la sécheresse et la sévérité d'un journaliste de mauvaise humeur ». (84:142/XIV,32) Il condamne l'esprit de parti de l'abbé Aubert, décrié par les spectateurs de la tragédie de Lemierre, *Térée*. Ils criaient : « *A bas l'abbé Aubert!* c'est le rédacteur des *Petites-Affiches*, une feuille qui paraît tous les jours, et où l'on s'était permis de traiter l'auteur de la pièce avec une malignité tout à fait révoltante. » (87:082/XV,22)

Le nouvelliste des princes se présente comme un critique constructif qui préfère privilégier les éléments positifs d'un ouvrage. « En faisant l'extrait du discours de M. de Rivarol, nous avons préféré nous attacher à faire connaître tout ce qu'il renferme d'observations intéressantes au triste soin de relever les hardiesses et les négligences qu'on a pu lui reprocher avec raison. »²⁶⁵

Dans *l'Encyclopédie*, Diderot prodigue quelques conseils stylistiques au journaliste. « Qu'il soit simple, pur, clair, facile, et qu'il évite toute affectation d'éloquence et d'érudition. » La distinction entre journalisme et littérature assigne alors un style à chaque genre, règle que Diderot est d'ailleurs le premier à ne pas respecter, notamment dans ses *Salons*. Il arrive aussi à Meister de se laisser emporter par son enthousiasme, comme dans son analyse des *Etudes de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre. « Je crois m'apercevoir que le zèle du nouvel apôtre me gagne, et je crains de ne pas prêcher aussi bien que lui ; il est donc temps de finir mon sermon pour revenir au sien. » (85:057/XIV,136)

L'esprit critique de Meister n'atteint pas seulement ses limites lorsqu'il s'enflamme pour un auteur, mais également pour tout ce qui a trait à l'anti-philosophie.

Une épigramme de Masson de Morvilliers évoque l'aptitude à distinguer les auteurs majeurs, capacité dont Sautreau, du *Journal de Paris*, serait dénué.

Qu'il est petit, ce petit éditeur, (...)
 Dans ses extraits petit flagellateur
 De grands esprits immortels par leurs veilles,

²⁶⁵ *De l'Universalité de la langue française*. (84:150/XIV,43)

Et quelquefois petit admirateur
 De petits noms qu'il égale aux Corneilles;
 Dans un livret dont il n'est point l'auteur,
 Petit frelon de petites abeilles!

(85:162/XIV,214)

Sautreau de Marcy critique les écrivains justement célèbres et encense les auteurs mineurs, rejetant ainsi des recommandations de Diderot qui, dans l'*Encyclopédie*, enjoint le journaliste de ne pas « (s'écarter) des égards qu'il doit aux talents supérieurs et aux hommes de génie, il n'y a qu'un sot qui puisse être l'ennemi de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon ». Le bon journaliste est forcément favorable aux philosophes, or Sautreau a collaboré près de vingt ans à l'*Année littéraire*.²⁶⁶ La partialité de Meister l'empêche alors d'exercer son esprit critique.

Lorsque son jugement diverge de celui d'autres critiques, il rappelle leur point de vue. Il salue par exemple la nouvelle traduction de l'*Enfer* de Dante, car « n'en déplaît à l'ineptie ou à la sévérité de ceux qui l'ont critiquée avec tant d'acharnement, nous osons penser qu'elle est bien supérieure à toutes celles que nous connaissions. » (85:158/XIV,205) De même, il tient pour véridique le récit de *La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même*. « Nous avons vu plusieurs personnes révoquer en doute une grande partie des faits rapportés dans ces mémoires ; mais à la lecture il est impossible d'être de leur avis, on se sent entraîné par le charme de la narration ». (88:041/XV,223) En revanche, il se montre très sévère à l'égard de *Evelina*. « Quelques journalistes ont eu l'impertinence de comparer ce nouveau roman aux sublimes productions des Fielding et des Richardson, c'est lui faire un honneur qu'il ne mérite à aucun titre. » (80:119/XII,415-416)

La *Correspondance littéraire* s'enorgueillit de révéler à ses lecteurs ce que d'autres journalistes dissimulent ou méconnaissent. Le comte d'Albon se vante des titres et de la pension de douze mille réaux dont le roi du Portugal a bien voulu le gratifier. « On a eu soin de faire consigner dans plusieurs journaux le témoignage illustre d'une faveur si distinguée, mais sans daigner expliquer aux ignorants que cette somme de douze mille réaux se montait à près de douze

²⁶⁶ Sautreau de Marcy, (1740-1815), rédacteur à l'*Année littéraire* (1754-1776), au *Journal des dames* (1763-1778), au *Journal de Paris* (1777-1790).

deniers ou de soixante francs de notre monnaie. » (79:122/XII,256) Le rédacteur place ses lecteurs en situation de supériorité en les invitant à se gausser des « ignorants » dupés par la vantardise du comte d'Albon.

Parfois, au lieu du compte rendu attendu, le journaliste se permet une digression, notamment pour livrer une réflexion plus générale. « Est-il plus difficile aujourd'hui de faire une bonne comédie qu'une bonne tragédie? (...) Ces réflexions ne sont ni l'apologie, ni la critique de la nouvelle comédie qu'on vient de donner au Théâtre-Français²⁶⁷ ; mais faites à l'occasion de cet ouvrage, elles pourront préparer du moins nos lecteurs au jugement que nous croyons devoir en porter. » (82:029/XII,76-78) Il prétend embrasser tout le champ littéraire et être capable de situer une oeuvre dans un contexte artistique plus large. L'esprit critique de Meister peut être pris en défaut, néanmoins, ses analyses sont souvent judicieuses, et surtout, il s'efforce de les argumenter.

Conclusion

Meister aborde les principaux aspects du métier de nouvelliste. Il fait naturellement écho à la mauvaise réputation de certains de ses confrères, mais montre également qu'une institution aussi respectable que l'Académie française considère le journaliste investi d'une utile mission de vulgarisation et de diffusion du savoir. Sans prétendre rivaliser avec la littérature, le journalisme sert d'intermédiaire entre d'une part les lecteurs et d'autre part les artistes, les philosophes et les savants.

Meister dresse un panorama de la presse d'Ancien régime parce qu'elle appartient à l'actualité culturelle et parce que dans ce cadre, il se positionne par rapport aux pratiques, positives ou négatives, du monde journalistique. Il est attaché à l'exactitude des informations qu'il rapporte. Il possède des connaissances étendues en littérature, mais s'intéresse aussi à l'histoire, à l'économie, aux sciences, ce qui lui permet de couvrir correctement l'actualité culturelle bien qu'il ne possède ni les connaissances musicales de Grimm, ni le jugement de Diderot dans le domaine des beaux-arts. La *Correspondance littéraire* insiste sur la hiérarchisation qu'elle opère dans l'information. L'absence

de censure permet à Meister de se montrer plus impartial que ses confrères et de laisser libre cours à son esprit critique. S'il n'a pas le mordant de son prédécesseur, il remplit en tout cas sa charge consciencieusement et honnêtement. Outre ces nombreuses réflexions sur le métier de journaliste, la *Correspondance littéraire* comporte de nombreuses indications sur l'origine de ses informations.

B. LES SOURCES D'INFORMATION DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

La presse d'Ancien régime nous évoque l'image de ces « nouvellistes de bouche », nouvellistes politiques et journalistes littéraires qui chassent les informations au coin de certaines rues, dans des cafés, comme celui décrit dans l'*Ecossaise* de Voltaire, ou dans des jardins, comme les Tuileries. « Le sieur Métra a le plus énorme nez qu'on ait jamais vu en France et peut-être dans l'univers. Personne n'ignore, à Paris, que cet homme d'une figure si distinguée passe régulièrement une grande partie de la journée aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants, à écouter des nouvelles ou à en dire. » (83:126/XIII,337) Sa physionomie burlesque semble accentuer la frivolité de son activité : le bavardage. Mais la caricature reste bon enfant, et à sa mort, des vers rendent hommage à cet archétype du nouvelliste.

Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment,
A son caractère fidèle,
Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,
S'il avait pu lui-même en donner la nouvelle.

(86:028/XIV,321-322)

Le Palais-Royal est assidûment fréquenté par les nouvellistes qui y jouissent d'une certaine liberté d'expression car le duc d'Orléans, souvent en désaccord avec le gouvernement, ne laisse guère la police pénétrer dans son jardin. Jusqu'à ce que l'arbre de Cracovie soit abattu, il « était l'arbre de la grande allée du Palais Royal sous lequel se rassemblaient tous nos nouvellistes. » Meister reproduit *les Adieux de l'arbre de Cracovie* de Beaumont.

Adieu, nouvellistes fameux,

²⁶⁷ *le Flatteur*, comédie de Lantier.

Qui, canne à la main, sur la terre
 Traciez près de mon tronc poudreux
 La Manche ou les Etats perdus pour l'Angleterre ;
 Qui sans sortir du beau jardin
 Où depuis cent ans je végète,
 En lorgnant Lise et sa soubrette,
 Dans l'Inde battiez l'Africain,
 Et sur le Pô l'Américain ;
 Qui braviez les frimas, les Patagons et l'onde
 Et les orages destructeurs,
 Et, sédentaires voyageurs,
 Avec Cook hardiment faisiez le tour du monde.

(81:143/XIII,12)

Cette caricature tourne en dérision une profession de brillants causeurs et de littérateurs, capables d'embrasser tous les continents d'un endroit d'où ils ne peuvent guère observer que « Lise et sa soubrette ». Ces vers plongent le lecteur dans l'atmosphère de débats politiques enfiévrés, mais les grossières erreurs de géographie dans ce « tour du monde » réduit à un voyage autour de l'arbre discréditent la fiabilité de leurs informations. Meister indique implicitement que sa pratique du journalisme est aux antipodes de celle-ci.

Dans de nombreux articles, il fournit ses sources d'informations et met en scène son travail d'investigation afin de convaincre ses lecteurs de la véracité des nouvelles qu'il leur communique. Aux informations de première main, il faut ajouter les sources d'information secondaires : propos émanant d'informateurs, documents bruts (notamment des lettres...), réactions de l'opinion, bruits ou rumeurs. Les nouvelles à la main s'inspirent également des autres journaux, et particulièrement du premier quotidien français, le *Journal de Paris*.

1. Informations de première main

a) *Nouvelles en exclusivité*

Lorsque le journaliste connaît personnellement ceux dont il parle, il ne manque pas de l'indiquer. Beaumarchais « de qui nous tenons personnellement qu'il ne voulait point, par égard pour le zèle des comédiens, mettre en opposition

l'ouvrage imprimé avec l'ouvrage joué », n'a pas encore fait imprimer le *Mariage de Figaro* qui en est alors à sa soixantième représentation. (84:166/XIV,53-54) Lorsque Buffon répond à une objection d'Euler sur ses *Epoques de la nature* : « J'ai entendu dire à M. de Buffon lui-même que M. Euler voulut bien se contenter de cette fusée. » (79:059/XII,241)

Comment le rédacteur met-il en valeur son témoignage lorsqu'il n'est pas aussi étroitement lié avec celui dont il veut parler ? « Je n'ai vu M. le baron d'Holbach que les dernières années de sa vie, mais pour le connaître, pour partager les sentiments d'estime et de vénération que lui avaient voués tous ses amis et que ne pouvait manquer d'inspirer le caractère de son âme et de son esprit, il n'était pas nécessaire d'avoir avec lui des liaisons forts intimes ou fort anciennes. J'essayerai donc de le peindre tel qu'il s'est montré à mes yeux ». (89:121/XV,415) Le journaliste reconnaît l'avoir peu fréquenté, mais fait valoir son intimité avec le cercle d'amis du philosophe. Il prétend le peindre d'après son propre souvenir, bien que l'on puisse supposer qu'il s'inspire largement des propos de ses amis. Meister s'efforce d'affermir son image de chroniqueur d'un monde littéraire auquel il est parfaitement intégré.

Le nouvelliste se met parfois en scène, en train de mener une enquête afin de rencontrer quelqu'un qu'il ne connaissait pas pour livrer à ses lecteurs des informations exclusives. Il juge « assez insipide » le roman de Lavallée de Bois-Robert, *Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs*, mais on le dit tiré d'une histoire vraie. « Quelque invraisemblable que soit le tissu de cette étrange histoire, nous avons eu la curiosité d'en connaître le principal personnage et nous nous sommes fait présenter chez la princesse ottomane ; Sa Hautesse a daigné nous accueillir avec beaucoup de bienveillance ». Après son portrait physique et moral, puis la description de son appartement, il révèle : « Elle a bien voulu me montrer l'extrait légalisé de ses titres ». (87:188/XV,128) Le « reporter » insiste sur sa qualité de témoin oculaire qui authentifie un récit apparemment romanesque. Un tel journalisme « d'investigation » reste cependant rare dans la *Correspondance littéraire*.

Le journaliste déplore parfois son incapacité à se procurer certaines informations, alors qu'il connaît l'auteur, mais il sait le regretter en se mettant en

valeur. Lorsque la Comédie-Française obtient enfin l'autorisation de jouer le *Mariage de Figaro*, le nouvelliste assure l'avoir prédit dès la représentation privée chez M. de Vaudreuil, alors « que la plupart des spectateurs de Gennevilliers avaient déclaré la pièce très immorale et absolument inadmissible sur un théâtre public ; mais nous avons calculé la puissance et les ressources du génie de M. Caron de Beaumarchais ». Meister est cependant incapable de révéler comment le dramaturge a arraché cette autorisation. « Le détail historique de toutes les intrigues auxquelles il doit avoir eu recours pour faire jouer sa pièce (...) (serait) sans doute un cours de négociations assez piquant, assez curieux ; mais lui seul sait tout ce qu'il a eu à faire et tout ce qu'il a fait pour réussir dans une si haute entreprise. Nous savons seulement que (...) ». (84:074/XII,517 et 518) Le rédacteur coupe court à la curiosité de ses lecteurs qu'il ne peut satisfaire en prétendant qu'aucun autre informateur ne pourrait leur en apprendre davantage, et ce préambule lui permet de mettre en relief le peu qu'il sait.

Meister met en scène toutes ses relations, même lointaines, pour donner à ses abonnés l'image idéale d'un correspondant personnellement lié aux figures de la vie parisienne qu'il évoque dans ses feuilles. Ses lecteurs doivent avoir l'impression de prendre connaissance d'informations en exclusivité.

b) Manuscrits et ouvrages confidentiels ou interdits

Lorsqu'il s'agit de présenter des textes littéraires peu répandus, le rédacteur insiste sur la confidentialité et l'exactitude de ses renseignements.

Il mentionne des pièces seulement lues dans des salons, ou jouées sur des théâtres de société. « Les deux pièces sont cependant peu connues, n'ayant encore été lues que dans un petit nombre de sociétés très particulières. »²⁶⁸ « Les spectacles donnés cet hiver sur le théâtre de M^{me} de Montesson n'ont pas été moins brillants que l'année dernière. (...) Elle vient encore d'enrichir son théâtre de quelques nouveautés intéressantes, du *Sourd volontaire*, (...) des *Frères généreux*, (...). Nous croyons cependant que des ouvrages de ce genre ne sont pas susceptibles d'une analyse détaillée, et ce serait leur faire tort sans doute que

²⁶⁸ *La Mort des Gracques* par Guibert et *Philoctète* par La Harpe. (80:138/XII,420)

d'oser l'entreprendre. » (80:061/XII,387-388) L'absence de critiques vient peut-être aussi du fait que le journaliste a seulement entendu parler de ces représentations, mais n'a pas été invité à les voir ?

La *Correspondance littéraire* est à l'affût des textes inédits. « On a tiré d'un manuscrit de M. le docteur Franklin les principes suivants, auquel se réduit tout le système économiste ». (80:006/XII,356) Une note accompagne le prologue de la comédie du *Joueur*, par le père Porée: « On nous assure que cette pièce n'a jamais été imprimée. » (89:101/XV,485)

Pour certaines publications, Meister se flatte d'en avoir déjà reproduit le texte. Il a ainsi recopié des poésies fugitives de Pons de Verdun, poète particulièrement distingué dans l'*Almanach des muses pour 1779*: « On a pu remarquer quelques pièces de ce dernier dans nos précédentes feuilles. » (79:008/XII,207) De tels rappels sont souvent insistants. « Il serait aisé de multiplier les citations de ce genre,²⁶⁹ mais nous ne devons pas oublier que nous avons déjà eu l'honneur de vous envoyer plusieurs fragments de ce poème avant qu'il fut imprimé, et cet article passe déjà les bornes que nous nous étions prescrites. » (79:094/XII,269) La publication n'ôte parfois pas tout privilège aux abonnés, car certaines éditions sont censurées. « Après l'*Essai sur l'origine des langues*, les morceaux nouveaux les plus remarquables de la seconde livraison des Œuvres de J.-J. Rousseau, sont : (...) un *Fragment sur l'Alceste de Gluck*, que nous avons eu l'honneur de vous envoyer en manuscrit, mais que les éditeurs ont eu la *gluckinerie* de tronquer ». (81:132/XII,3)

Meister, ami de longue date de la famille Necker, sait que le ministre a fait imprimer *Sur le bonheur des sots*. « Il y a près de dix ans que cet écrit a été inséré dans nos feuilles (...). Ce petit ouvrage a été entièrement défiguré dans les éditions qui ont paru en Allemagne ; celle-ci est la seule qui ait été faite sur une copie parfaitement conforme à l'original ; mais on ne s'est permis d'en tirer qu'une cinquantaine d'exemplaires. Comment aurait-on risqué de la rendre publique ? Le titre seul de la brochure n'eût-il pas suffi pour donner de l'ombrage aux ennemis de l'auteur ? » (83:012/XII,257-258)

Bien des ouvrages, sans forcément s'apparenter à la littérature clandestine, ont des tirages très limités et ne sont pas destinés à la vente : le journaliste a alors beau jeu de montrer qu'il s'en est procuré un exemplaire. Ainsi l'*Eloge de M. le comte de Maurepas*, prononcé par Condorcet au cours de la séance publique de l'Académie des sciences, en 1782, est publié par l'Imprimerie royale. « Quoiqu'imprimé, cet ouvrage n'étant point public, et n'étant point destiné à l'être encore de quelque temps, nous nous empressons d'en transcrire ici les morceaux qui nous ont paru mériter le plus d'attention. » (82:078/XIII,123) Le verbe « s'empresser » augure de la curiosité des lecteurs et montre le zèle du nouvelliste à la satisfaire. Les *Réflexions d'un citoyen non gradué* est une brochure de Condorcet « imprimée à Francfort, ainsi l'annonce le titre, mais qui, jusqu'à présent du moins, ne se trouve guère que chez les amis de l'auteur. » (86:144/XIV,417)

Mais les lecteurs attendent tout particulièrement des renseignements sur les publications clandestines que les gazettes, soumises à la censure, ne peuvent annoncer : « comme cette singulière production est encore fort peu répandue, nous nous empressons de vous en offrir ici les traits les plus curieux. »²⁷⁰ Lorsque Gudin de La Brenellerie rédige un *Supplément à la manière d'écrire l'histoire* de Mably, Meister révèle dans une note de bas de page, comme un confidence soufflée à l'oreille : « Cet ouvrage imprimé à Kehl, ne s'est vendu que sous le manteau. » Il pique la curiosité de ses correspondants en citant plusieurs anecdotes intéressantes « que nous ne voulons pas laisser perdre à nos lecteurs ». (84:020/XII,475 et 478)

Il met parfois en scène ses efforts pour se procurer un exemplaire introuvable, et se vante de ses relations dans le monde littéraire. « Nous doutons que cet ouvrage puisse jamais être publié, mais nous ne désespérons point d'obtenir la permission d'en insérer quelques fragments dans ces feuilles. »²⁷¹ Cependant, il garde le mystère sur les filières clandestines qui lui permettent de se procurer certains ouvrages.

²⁶⁹ Citations du poème de Lemierre, *La Vendange*.

²⁷⁰ *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, par le marquis de Luchet. (85:210/XIV,252)

²⁷¹ *Conversations de Ferney*, par marquis de Villette. (82:194/XIII,241)

La mise en scène de la quête du livre interdit est ambivalente. Les *Essais dans le goût de ceux de Montaigne* du marquis d'Argenson sont un ouvrage qui « nous avait paru fait pour intéresser la curiosité de nos lecteurs, comme il ne se vend point, comme il n'en existe même qu'un fort petit nombre d'exemplaires, nous n'avons rien négligé pour nous en procurer un, et nous allons tâcher de rassembler ici ce qu'on a cru en voir de plus neuf et de plus intéressant. » (85:091/XIV,156-157)

Il prétend tout le contraire pour *Les Joueurs et M. Dussaulx* : « Ce misérable pamphlet est beaucoup plus rare, beaucoup plus difficile à trouver que ne pourrait l'être l'ouvrage le plus hardi contre la religion et le gouvernement, il y a peu de jours, il nous est tombé entre les mains. » (81:163/XIII,26) La voix passive vise à disculper le journaliste de cette lecture coupable.

Mais dans les deux cas, que ce soit de manière méliorative ou péjorative, il valorise ses entrées dans les circuits de diffusion secrets.

2. Les sources d'information secondaires

Meister ne peut livrer uniquement des informations de première main, il a également recours à des documents bruts et des informateurs, de même qu'il rend compte de l'opinion publique et de la rumeur.

a) *Les documents bruts*

Certains documents, notamment des lettres, sont insérés dans les nouvelles à la main avec le minimum de commentaires. Livrer ces lettres sans les retoucher, comme des documents bruts, contribue à garantir l'information.

Une *Lettre écrite à l'auteur de ces feuilles, à Londres, où il avait été faire un voyage de quelques semaines, par le sieur Girbal, son plus ancien copiste* témoigne de ce caractère d'authenticité dévolu à la correspondance. Ce courrier raconte à Meister comment Necker a été acclamé à l'Hôtel de Ville, le 30 juillet 1789. « *Quoique je sois l'homme de Paris le moins nouvelliste, je ne puis me refuser à l'honneur et au plaisir de vous rendre compte du plus beau spectacle que j'aie encore vu, l'arrivée de M. Necker* ». Il convient d'interpréter cette remarque liminaire : « *Quoique je sois l'homme de Paris le moins*

nouvelliste », comme un gage de sincérité et de naturel. Meister justifie en note l'insertion de cette missive dans ses feuilles : « La relation que contient cette lettre a paru si vraie, si touchante, si bien circonstanciée, qu'on s'est flatté qu'elle pourrait intéresser votre attention, et l'on ne s'est pas permis d'y changer un seul mot. » (89:123/XV,503) Il présente la lettre comme un moyen privilégié pour revivre un événement collectif d'un point de vue véridique parce qu'individuel.

Quand de multiples copies d'un texte circulent, comme la réponse de l'abbé Delille à une lettre du bailli de Freslon, le journaliste prend soin d'affirmer qu'il est un des rares à reproduire l'original. « La boule de neige poussée par des polissons, à mesure qu'elle roule, se grossit et se salit, voilà sans doute le sort de cette lettre dont il a couru dans le monde tant de copies plus ou moins infidèles. » Il assure dans une note : « Celle que nous avons eu l'honneur de vous envoyer a été faite sur l'original même, et n'en est pas moins *reniable*. » (85:197/XIV,227)

Meister évoque parfois la matérialité de la lettre, surtout s'il est en possession de documents que ses confrères n'ont pu se procurer. « Tous les papiers publics » ont parlé d'un mystérieux vol sans effraction, mais le rédacteur de la *Correspondance littéraire* est, lui, en mesure de reproduire la lettre des voleurs qui narguent leurs victimes : « c'est un monument d'industrie et d'audace assez rare pour qu'il nous ait paru mériter d'être conservé. La copie que nous avons l'honneur de vous envoyer a été faite sur l'original même, qui, comme on peut croire, est d'une écriture sensiblement contrefaite ; les lettres ont un demi pouce de longueur et sont comme celles d'un enfant qui commence à apprendre à écrire. » (86:018/XIV,311-312) Cette description de la graphie est présentée comme la preuve de l'authenticité de la lettre.

Meister ne peut pas toujours prendre une copie sur l'original, comme dans le cas des derniers mots du jeune précepteur, pauvre, qui avait eu le malheur d'aimer une de ses riches élèves. « Voici ce qu'il a écrit avant de se casser la tête d'un coup de pistolet, après avoir dîné chez un restaurateur du Palais-Royal, sans laisser échapper aucune marque de trouble ni d'aliénation : c'est du procès-verbal dressé sur les lieux par le commissaire et les officiers de la police qu'on a tiré la copie de ce billet, assez remarquable pour mériter d'être conservé. » (84:082/XIII,529) Le fait divers se prête au romanesque, mais le procès-verbal, écrit officiel totalement étranger à l'institution littéraire, certifie les faits et garantit

une reproduction fidèle de la lettre.

Meister maîtrise aussi l'art d'ajouter de la valeur à un document brut par ses conjectures. Suard n'a guère apprécié que Beaumarchais, dans la préface du *Mariage de Figaro*, le traite d'« *homme de bien à qui il n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre* ». Le nouvelliste reproduit la lettre de l'offensé au lieutenant de police Le Noir. « Comme ce pourrait être le commencement d'une querelle assez piquante, nous croyons devoir conserver ici la première pièce du procès. » (85:015/XIV,92)

La lettre peut être mise en perspective avec d'autres sources d'information. « L'opinion généralement établie sur la nature de la mort de J.-J. Rousseau n'a pas été détruite par une lettre que nous aurons l'honneur de vous envoyer sur cet événement, et qui est d'un médecin de Paris, M. Le Bègue de Presle, son ami. On persiste à croire que notre philosophe s'est empoisonné lui-même. Ce que nous savons de très bonne part, c'est qu'il avait eu pendant son séjour en Angleterre, et depuis, des accès de mélancolie très fréquents et accompagnés de convulsions extraordinaires ; que, dans cet état, il fut plusieurs fois sur le point de se tuer. » (78:139/XII,130-131) Meister ignore la vérité, mais le témoignage épistolaire du médecin sur l'hypothèse du suicide lui semble digne de foi.

b) Les informateurs

Lorsque le correspondant évoque des personnes qu'il ne connaît pas personnellement, il essaie de rapporter les propos d'informateurs dignes de confiance qu'il nomme parfois pour garantir ses assertions.

Meister mentionne un fait intéressant oublié dans *l'Histoire philosophique et politique* de l'abbé Raynal et précise en note : « Cette anecdote nous a été communiquée par M. d'Hèle, qui se trouvait alors à la Jamaïque, et qui fut témoin du fait. » (84:184/XIV,64) De même, dans le compte rendu du *Mémoire sur l'expédition du vaisseau particulier « Le Sartine »*, par Lafond-Ladébat qui raconte la vie du chevalier de Saint-Lubin, le journaliste ajoute « une anecdote singulière de cet aventurier » qui ne figure pas dans l'ouvrage. « Cette anecdote nous a été racontée par M. Maystre de La Tour, qui présenta le chevalier de Saint-Lubin à Hyder-Ali, et M. le duc de Chaulnes nous a confirmé la circonstance qui

le regarde. »²⁷² Le rédacteur confirme ses premières informations en les recoupant avec une autre source.

Sans forcément révéler l'identité de ses informateurs, Meister affirme posséder des renseignements de source sûre. Bien des bruits courent sur la publication des *Confessions*. « Ce que nous savons de bonne part, ce que Rousseau lui-même a dit, il y a quelque temps, à des personnes de notre connaissance, c'est qu'il en avait égaré le manuscrit et qu'il en était un peu surpris, rien de ce qu'il possédait ne pouvant être en sûreté chez lui. Ce que nous savons plus sûrement encore, c'est ce qu'il a dit depuis à un de nos amis communs, que l'ouvrage n'était pas perdu, soit qu'il eût retrouvé la copie qu'il avait égarée, soit qu'il en eût deux, et qu'il l'a déposée entre les mains d'un académicien dont la probité ne pouvait lui laisser aucun doute. On nous a assuré depuis que cet académicien était M. de Malesherbes. » (78:109/XII,118) L'ami commun est leur compatriote genevois, Paul-Claude Moulto, que les Necker hébergent pendant son séjour à Paris en 1778. Jean-Jacques confie des manuscrits, dont celui des *Confessions*, à Moulto, que Meister ne veut pas compromettre, mais surtout il est plus valorisant pour le journaliste de mettre en avant ses liens d'amitié avec Rousseau, que de révéler le nom de Moulto inconnu des abonnés.

La discrétion sur le nom de l'informateur est souvent de mise en matière de secrets d'alcôve. « Nous tenons ce fait d'une amie très particulière de M^{me} de Vassé. »²⁷³ Comme dans le cas précédent, la périphrase est plus efficace qu'un obscur patronyme. L'adjectif « particulière » renforcé par l'adverbe d'intensité « très » souligne le lien étroit qui unit l'informateur au témoin de l'histoire et renforce le caractère intime de l'information.

Meister se montre d'autant plus prudent que des nouvelles difficilement vérifiables portent sur des personnages haut placés. Louis XV aurait mis M^{me} Du Barry au courant de la préparation du coup d'Etat de Gustave III, et la

²⁷² Le chevalier de Saint-Lubin s'est présenté comme un ambassadeur du roi à à Hyder-Ali-Khan auquel il aurait offert une boîte volée au duc de Chaulnes, et décorée avec le portait de M^{lle} Arnould, qu'il a fait passer pour la reine de France. (81:206/XIII,42-43)

²⁷³ « Le malheureux prince Edouard, après être sorti de la Bastille, resta caché pendant trois ans à Paris, chez M^{me} la marquise de Vassé qui demeurait alors avec son amie, la célèbre M^{lle} Ferrand, à Saint-Joseph au faubourg Saint-Germain. La princesse de Talmont dont il était toujours fort amoureux, habitait la même maison. (...) M^{me} de Vassé (...) avait été obligée de chasser le prince de chez elle, à cause des scènes trop vives qu'il avait eues avec M^{me} de Talmont, scènes qui commençaient toujours fort tendrement, mais qui finissaient souvent par des querelles et même par

favorite aurait commis des indiscretions. Le journaliste présente ces faits comme une « Anecdote dont nous n'osons garantir la vérité, mais que nous tenons d'une personne qui, sous plus d'un rapport, mérite une grande confiance. » (86:075/XIV,352)

Lorsque le journaliste ne peut tirer aucun renseignement de ses relations, il attend avec impatience les ouvrages susceptibles d'apporter des révélations, comme l'*Eloge de Court de Gébelin* par le comte d'Albon. « Ayant eu peu d'occasions de voir M. de Gébelin, qui vivait dans une assez grande retraite, et ne connaissant même personne qui fut à portée de nous instruire de ce que sa vie et son caractère personnel pouvaient offrir d'anecdotes curieuses ou de traits intéressants, nous attendions avec impatience l'*Eloge* que nous avons l'honneur de vous annoncer ; mais nous sommes obligés d'avouer qu'il n'a pas trop répondu à notre attente. » (85:199/XIV,233)

c) *L'opinion publique et la rumeur*

Le nouvelliste analyse des ouvrages et des spectacles, mais sa tâche consiste également à répercuter les réactions de l'opinion parisienne, qu'il lui est parfois malaisé de connaître. « Il serait difficile de dire quelle sensation ont faite en France les *Essais* de M. J.-G. Lavater *sur la physiognomonie*. Depuis trois mois que la traduction de cet ouvrage est à Paris, et que plusieurs feuilles périodiques l'ont annoncée, nous n'avons pas encore eu la satisfaction de rencontrer deux personnes qui aient eu la curiosité de la lire. » (82:162/XIII,200)

Au théâtre, le point de vue d'un public versatile est difficile à saisir. Le journaliste avoue avoir attendu un mois avant de faire le compte rendu de l'opéra de Piccini, *Atys*, qui a été repris avec quelques changements. « Nous nous étions trompés si grossièrement sur le succès de cet ouvrage dans sa nouveauté, que nous avons craint de nous presser d'annoncer celui de cette reprise avant qu'il fut bien décidé , aujourd'hui nous avons la satisfaction de dire à nos lecteurs que le public a paru découvrir, d'une représentation à l'autre, de nouvelles beautés dans ce délicieux opéra, et l'a plus applaudi à la douzième qu'à la première. » (83:040/XIII,276) Les spectateurs ont finalement eu le bon goût de confirmer le jugement initial du journaliste...

La *Correspondance littéraire* reprend parfois des rumeurs, qu'elle donne comme telles : « La chronique secrète assure que... » (80:209/XII,456) « Le bruit s'est répandu depuis quelques semaines que les *Mémoires* ou *Confessions* de J.-J. Rousseau allaient paraître, que l'ouvrage avait été imprimé en Hollande, qu'il en existait deux exemplaires à Paris. » (78:109/XII, 118) Une rumeur plus étonnante porte sur une gravure que le journaliste ne décrit que par oui dire. « Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant (...) Nous n'avons point vu cette gravure, mais qu'elle ait existé ou non, le bruit qui a pu en donner l'idée est entièrement tombé ». (87:071/XV,21-22)

d) *Quelle marge d'inexactitude s'autoriser ?*

Dès lors qu'il s'agit de sources d'information secondaires, la question de leur fiabilité se pose. Le traitement réservé dans la *Correspondance littéraire* aux paroles des grands de ce monde permet d'envisager différents aspects de la question de l'authenticité des informations. Le rôle du journaliste consiste, idéalement, à recueillir fidèlement les paroles des membres de l'élite intellectuelle ou politique, mais finalement, le problème est moins celui de la véracité des faits que de l'appareil énonciatif qui garantit leur crédibilité.

Lorsqu'en 1783, d'Alembert fait de Condorcet son légataire universel et que ce dernier est à la fois le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et le directeur de l'Académie française, le mourant « lui dit en riant malgré ses douleurs : *Mon ami, vous ferez mon Eloge dans les deux Académies ; vous n'avez pas de temps à perdre pour cette double besogne. On recueille avec un intérêt mêlé de respect les dernières paroles d'un philosophe mourant : elles deviennent plus sérieuses encore quand elles peignent la tranquillité de son âme dans ses derniers instants. Nous avons cru devoir les transcrire.* » (83:166/XIII,363-364) Il convient donc de rapporter le plus fidèlement possible des propos capables de susciter considération admirative et émotion.

Les paroles des princes n'ont pas besoin d'être aussi riches en enseignements que celles des philosophes pour obtenir un traitement privilégié. Quand des abonnés séjournent à Paris, le rédacteur se fait un devoir d'être leur fidèle chroniqueur. Il précise à l'occasion du voyage du fils de Catherine II et de

son épouse : « Nous ne citerons ici que les traits qui nous ont été rapportés par les personnes mêmes qui ont eu l'honneur d'en être témoins. » (82:099/XIII,147) Il fait de même lorsque Gustave III, à la fin d'une séance à l'Académie française, s'entretient en privé avec quelques académiciens, dont Suard : « on lui a vu parler bas un instant à l'oreille. Nous croyons savoir ce que M. le comte de Haga a dit à cet académicien ; les paroles des rois les plus secrètes ne se perdent jamais, l'air même qui les entend en silence suffirait pour les répandre, si ceux à qui ils daignent les adresser ne les confiaient pas quelquefois à leurs amis avec la réserve d'un mystère respectueux. » (84:097/XIII,541 et 548) Cet écrin de mystère exalte et valorise le nouvelliste qui se présente comme une des rares personnes que Suard ait mises dans le secret. Mais une confrontation succincte avec les *Mémoires secrets* met à mal cette mise en scène, ou confirme l'aptitude de l'air à répandre les paroles les plus secrètes lorsqu'elles sont prononcées par des rois... « Après la séance M. le comte de Haga s'est rendu dans la salle particulière d'assemblée des académiciens (...) Il a félicité M. Suard de la hardiesse avec laquelle il avait osé attaquer la comédie du sieur Beaumarchais, et frondé le mauvais goût des spectateurs ». ²⁷⁴ Toutefois, on peut aussi douter de l'exactitude des *Mémoires secrets*, car Gustave III a en réalité beaucoup apprécié *le Mariage de Figaro*.

La *Correspondance littéraire* rapporte parfois des propos de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de leur entourage. La reine félicite de Maisonneuve pour sa tragédie *Roxelane et Mustapha* jouée à la Comédie-Française. « Sa Majesté l'a fait venir ensuite dans sa loge, et lui a dit les choses du monde les plus flatteuses avec cette grâce qui n'appartient qu'à elle. Nous n'en citerons qu'une qui, bien ou mal redite, paraîtra sans doute encore aimable : *La manière dont on avait traité ce sujet m'avait tant intéressée, je l'avoue, que je ne croyais pas qu'il fut possible de m'intéresser encore davantage.* » (85:104/XIV,171-172) Outre que le rang illustre de la spectatrice amène le journaliste à encenser des propos insignifiants, il l'incite à les restituer à tout prix, quitte à commettre des inexactitudes.

Quand on ne peut entendre leurs paroles, le journaliste peut se permettre de les inventer. La première du *Mariage de Figaro* à la Comédie-Française, après une

²⁷⁴ 15 juin 1784, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, alors rédigés par Mouffle d'Angerville et non plus par Bachaumont, Londres John Adamson, tome 26, édité en 1786, p. 52.

longue censure, est un événement littéraire et mondain. « Quelque difficulté qu'il y ait presque toujours à rendre fidèlement ce qu'un prince laisse échapper dans la liberté de la conversation, comment se refuser encore à conserver ici le jugement très précis qu'a porté de cette comédie M. le comte d'Artois ? Le roi lui ayant demandé ce qu'il en pensait: « Faut-il vous le dire, sire, lui répondit-il à l'oreille (la scène se passait dans l'appartement de la reine), faut-il vous le dire en deux mots ? L'expression, l'intrigue, le dénouement, le dialogue, l'ensemble, les détails, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est du f..... et puis encore du f..... » Le roi rit beaucoup. On voulut savoir le mot, l'impossibilité de le répéter plus haut suffit sans doute pour le laisser deviner. » (84:074/XII,524-525)

Le gazetier ne prétend pas à l'exactitude, mais souhaite donner à ses lecteurs, nullement dupes, le plaisir de regarder par le trou de serrure de l'appartement de la reine, et d'entendre le mot inaudible. Difficile de tirer plus de parti du silence.

Meister fait appel à diverses sources d'information secondaires : les documents bruts, les indications des informateurs, le point de vue de l'opinion publique, les rumeurs. Le journaliste prétend répéter le plus exactement possible des propos dignes d'être retenus, mais curieusement la marge d'inexactitude autorisée est proportionnelle à la notoriété et au rang social. Mieux vaut en rendre compte imparfaitement que pas du tout car la fonction informative est relayée par une mise en scène des paroles restituant le plus possible une oralité qui fait des nouvelles à la main le prolongement d'un salon.

3. L'écho des journaux

Lire la presse fait partie du métier de Meister, mais les feuilles mêmes de la *Correspondance littéraire* témoignent de son intérêt pour les autres périodiques et leurs rédacteurs. Il fait principalement allusion au *Journal de Paris* (28 occurrences) et au *Mercure de France* (13 occurrences), mais également aux *Petites Affiches* (4 occurrences), au *Courrier de l'Europe*, au *Journal étranger*, à la *Gazette des Deux-Ponts*, aux *Ephémérides du citoyen* (3 occurrences), à la *Gazette de France*, au *Journal encyclopédique*, au *Journal des savants*, à la *Gazette de santé*, au *Journal de politique et de littérature*, aux *Annales politiques*

du XVIII^e siècle (2 occurrences), aux *Révolutions de Paris*, à la *Sentinelle du peuple*, au *Journal de lecture*, au *Journal de musique*, au *Journal des dames*, aux *Costumes des grands théâtres de Paris*, aux *Affiches de province*, au *Journal de Normandie*, au *Mercure galant*, à l'*Année littéraire*²⁷⁵...

Il convient d'examiner en détail cette source d'information secondaire parce qu'elle est quantitativement importante, et que la nouvelle qui se constitue à partir de la nouvelle pose des problèmes spécifiques. La presse est une des sources d'information majeures de la *Correspondance littéraire*, mais les lecteurs des nouvelles à la main ne paient pas un abonnement coûteux pour lire la même chose que dans les autres journaux. Quelles informations Meister y puise-t-il, et surtout, comment présente-t-il leur utilisation à ses lecteurs ?

a) *Les journaux, acteurs de l'actualité culturelle*

La *Correspondance littéraire* témoigne que la presse est devenue un moyen de communication de plus en plus influent, dans tous les domaines, de la vie mondaine à l'actualité scientifique... Les journaux donnent par exemple du retentissement à la générosité de Marie-Antoinette. « Cet exemple n'a pas manqué d'exciter la bienfaisance de plusieurs sociétés et d'un grand nombre de citoyens, qui se sont empressés de répondre à la souscription ouverte au bureau du *Journal de Paris* ». (84:016/XIII,469-470) Des annonces dans la presse peuvent aussi permettre de collecter les fonds nécessaires pour réaliser des expériences scientifiques, comme celles des ballons aérostatiques très en vogue dans les années 1780. (84:123/XIV,9-10)

Mais la *Correspondance littéraire* se réfère surtout aux journaux en tant que vecteurs de la vie littéraire, notamment de l'actualité théâtrale. Ils sont un lieu privilégié d'échanges et de disputes...

Dans le champ littéraire, ils sont devenus une instance de médiation indispensable aux écrivains qui recherchent l'appui des nouvellistes pour conquérir spectateurs et lecteurs. Le journaliste influent peut, tel un riche mécène ou un écrivain connu, jouer un rôle de protecteur et de mentor. Ainsi,

²⁷⁵ Sondage effectué à partir des articles de 1778 à 1789 reproduits dans l'édition incomplète de Tourneux.

Beffroy de Reigny est « un jeune homme assez bien né, mais sans fortune, et que l'abbé Aubert, le rédacteur des *Petites-Affiches*, a bien voulu prendre sous sa protection. » (85:144/XIV,198).

On attribue aux journaux, notamment au *Journal de Paris* et aux *Petites Affiches* le pouvoir de faire et de défaire les réputations ou le succès des pièces qui se succèdent à un rythme effréné sur les scènes parisiennes. Dans une lettre à Garat, Grouvelle s'insurge contre la toute puissance des critiques dramatiques, ces « *malveillants bruyants et obscurs* ». (85:171/XIV,221-222) La Harpe leur impute la chute de ses œuvres. « Pour ne pas revenir trop souvent à l'histoire de M. de La Harpe, il faut bien dire encore ici qu'il a manqué avoir un procès criminel avec les auteurs du *Journal de Paris* ». Après un bref inventaire de ses récriminations, la *Correspondance littéraire* cite une de ses attaques susceptible d'amuser ses lecteurs. « Cette lettre finissait par ces mots: *Il vous sied bien à vous de juger ainsi les productions du génie, à vous qui n'êtes connu qu'au carcan.* » (78:180/XII,167) La Harpe a des démêlés avec le *Courrier de l'Europe*. « L'estampe qu'on vient de faire graver en mémoire de la déclaration de guerre envoyée par M. de La Harpe, de l'Académie française, au *Courrier de l'Europe*, et de la réplique dudit *Courrier* au sieur de La Harpe, n'est qu'un mauvais calembour dont la malignité a fait tout le succès. »²⁷⁶

Le retrait d'une œuvre est fréquemment annoncé dans la presse. Lorsque la tragédie de La Harpe, les *Brames*, tombe soudainement dès la seconde représentation, Meister s'amuse à le voir tenter de sauver les apparences. « Au reste, M. de La Harpe a fait imprimer le surlendemain qu'il retirait sa pièce, et qu'il remerciait le public des applaudissements dont il l'avait honorée. » (83:227/XIII,430) Les auteurs du *Gâteau des rois* font preuve d'une crânerie amusante. « Ils ont forcé les comédiens à donner la pièce une seconde fois ; mais ayant reçu à peu près le même accueil, ces messieurs ont eu la modestie d'annoncer dans le *Journal de Paris* qu'ils avaient consenti généreusement à la retirer, pour ne la remettre que le jour des Rois en un an. Quel excès de complaisance ! » (82:008/XIII,53) Imbert relate lui-même dans le *Journal de*

²⁷⁶ « Le jeune académicien y est représenté dans une posture fort ridicule, entouré de quatre estafiers qui l'assomment de coups de bâton, et au bas de l'estampe on lit ces mots : *Accompagnement pour la harpe.* » (78:206/XII,171-172)

Paris, l'échec de sa comédie, les *Rivaux*. (88:014/XV,196)

Inversement, la *Correspondance littéraire* attribue le succès de *la Toison d'or*,²⁷⁷ au fait que « tous les journaux, qui prêtent habituellement leurs avis à tant de lecteurs qui n'en ont point, se sont accordés à prodiguer à cet ouvrage les louanges les plus propres à séduire la multitude et à réchauffer l'esprit de parti ». L'activité secrète de Meister le soustrait à de telles « conjurations » du « comité de l'opéra », et il sous-entend qu'il ne se laisserait pas influencer de la sorte ; par ailleurs, comme il s'adresse à une élite, il dénigre ces lecteurs dénués d'esprit critique que les journaux manipulent si aisément.

La presse est devenu le moyen de communication privilégié pour que les auteurs expliquent leurs intentions ou répondent aux critiques. Le public est prévenu, avant la première des *Savoyards*, que « le titre de cette pièce semblait promettre une suite, ou du moins un pendant du joli tableau des *Deux Petits Savoyards*, M. de Piis a eu l'attention de nous faire annoncer par le *Journal de Paris*, que c'était tout autre chose ». (89:088/XV,473) On reproche à l'auteur de *la Prise de la Grenade*, Pariseau, d'interpréter lui-même le rôle du commandant français. « *On a traité, dit-il dans le Journal de Paris, ce parti d'indiscrétion et d'étourderie, mais ce rôle était celui du chef : je suis patriote, et je vous avoue qu'il est entré de l'enthousiasme dans ma résolution, etc.* » (79:228/XII,349)

La presse fourmille de renseignements sur les sources des œuvres²⁷⁸ Les articles constituent d'ailleurs parfois une source d'inspiration pour les dramaturges. « Le fonds de ce nouveau drame est une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité, que nos papiers publics ont rapportée il y a quelques années ». ²⁷⁹ « Le fond de ce drame est tiré d'un conte de M. Imbert, imprimé dans le *Mercur* d'octobre 1783 : *le Modèle des frères*. »²⁸⁰

Certains dramaturges préfèrent révéler publiquement leurs sources afin de couper court à tout reproche : Radet « annonça dans les journaux qu'il était instruit

²⁷⁷ *la Toison d'or*, paroles par Dériaux, musique par Vogel. (86:203/XIV,452)

²⁷⁸ La Place défend l'originalité de sa *Venise sauvée* (83:105 XIII,320) ; Framery se dispulpe d'avoir imité *la Fausse Magie*, dans sa *Sorcière par Hasard* (83:156/XIII,360).

²⁷⁹ *Nina ou la Folle par amour*, par Marsolliers des Vivetières et Dalayrac. (86:133/XIV,401)

²⁸⁰ *Les Deux frères*, par Flavel. (85:013/XIV,90)

que M. de Murville s'était occupé du même sujet pour la scène française, mais qu'il croyait que ce sujet appartenait à tout le monde. »²⁸¹ Mais les lecteurs s'égayent davantage lorsque l'on découvre une source tenue secrète par l'auteur. La marquise de Montesquiou ayant révélé l'origine du *Tarare* de Beaumarchais,²⁸² l'abbé Aubert, s'empresse de divulguer ce secret dans ses *Petites Affiches*. (87:135/XV,98)

Les journaux font leur miel des fréquentes polémiques sur la propriété littéraire. L'anonymat suscite d'inévitables supputations. On attribue à M^{me} Riccoboni, puis à M^{me} de Genlis les *Lettres de M^{me} la comtesse de L*** à M. le comte de R****. « La première garda le silence. M^{me} de Genlis crut devoir désavouer hautement l'ouvrage, et le fit avec beaucoup de dédain dans une lettre envoyée au *Journal de Paris* par Lambert, son imprimeur ordinaire. » (86:039/XIV,334) « Il y a six mois que M. de La Harpe a désavoué publiquement cette tragédie²⁸³ dans le *Journal de Paris*, et l'a désavouée de la manière la plus formelle, mais on sait ce que peut permettre à cet égard la morale des poètes ». (86:164/XIV,435-436) D'autres reconnaissent leur collaboration. « M. Grétry, dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, avait avoué lui-même la part qu'il a eue à la musique du *Mariage d'Antonio* », première œuvre de sa fille. (86:184/XIV,440)²⁸⁴

Certaines querelles s'enveniment. *Les Aveux difficiles* est une comédie de Vigée que lui dispute le baron d'Etat. « Ce procès littéraire, discuté fort vivement de part et d'autre dans le *Journal de Paris*, a fini, grâce à la lettre que voici, insérée dans le même journal, et signée *Néricault Destouches* ». (83:058/XIII,288)

La *Correspondance littéraire* fait une revue de presse de l'actualité théâtrale. Le *Journal de Paris* est certainement le plus souvent cité parce que, lorsqu'il commence à paraître en 1777, il est le premier et unique quotidien français. Les journaux influents font et défont le succès des pièces, contiennent de

²⁸¹ *La Fausse Inconstance*. (85:141/XIV,195)

²⁸² « C'est dans le trentième volume du *Cabinet des Fées*, qui contient la suite des *Contes des génies ou les Charmantes leçons d'Horan, fils d'Asmar* ». (87:135/XV,96)

²⁸³ *Virginie*.

²⁸⁴ Voir aussi une lettre de Gluck insérée dans le *Journal de Paris* sur les *Danaïdes*, composées

précieux renseignements sur les sources des oeuvres ou l'identité de leurs auteurs. Les articles sont en outre une des armes de prédilection des gens de lettres dans leurs querelles.

Il est tout à fait naturel que la *Correspondance littéraire* se réfère à ces feuilles qui prennent une part active à l'actualité culturelle, mais son statut de nouvelles à la main secrètes et élitistes l'oblige également à se démarquer de cette presse. Il convient d'examiner comment elle présente l'utilisation de ces articles à ses lecteurs.

b) Des emprunts reconnus au plagiat

Meister reproduit tels quels des vers, des lettres ou des textes de circonstance publiés par d'autres feuilles. Il est paru, « dans le *Journal de Paris*, une excellente lettre sur la censure des théâtres ; elle est de M. Suard, et renferme des vues si justes et si modérées, que nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire au moins une partie. » (89:134/XV,509) Lorsque les frères Robert et le duc de Chartres essuient une tempête en montgolfière : « c'est à MM. Robert qu'il faut laisser le soin d'en faire eux-mêmes le récit ; nous allons transcrire ce qu'ils en ont dit dans le *Journal de Paris* ». (84:123/XIV,13)²⁸⁵ Ou encore, « Voici une facétie qui a couru tous les cafés de Paris avec un succès digne de son mérite. On aurait été fort tenté de l'oublier entièrement si M. Linguet ne l'eût pas citée dans ses *Annales à jamais mémorables du XVIII^e siècle* comme un chef d'œuvre de plaisanterie et de gaieté. » (79:203/XII,334) La presse apparaît comme un support d'information parmi d'autres, une source fiable pour reproduire mot pour mot des vers ou des lettres que les journalistes ne se sont théoriquement pas permis de remanier. Les lecteurs de la *Correspondance littéraire* sont en général abonnés à d'autres feuilles, mais Meister considère certainement qu'il opère une sélection que ses correspondants n'ont pas le temps d'effectuer.

Meister tient à se démarquer de ses confrères en prenant une distance ironique pour résumer ces querelles littéraires. Guinguené est surtout connu « par la jolie *Confession de Zulmé*, qui ne lui est guère disputée que par cinq ou six personnes, et qui a été l'objet d'un procès fort grave, dont les principales pièces se

avec Salieri. (84:077/XIII,528)

²⁸⁵ Voir aussi la lettre du marquis de Villette insérée dans le *Journal de Paris* à propos de

trouvent consignées dans le *Journal de Paris*, pour l'édification des siècles à venir. » (79:052/XII,235) La *Correspondance littéraire* est de fait dépendante de ces journaux qui constituent une source d'information essentielle, mais elle insinue que ces feuilles se déconsidèrent en ouvrant largement leurs pages à des querelles aussi insignifiantes.

Le nouvelliste estime que les journaux se discréditent davantage encore lorsqu'ils donnent la parole à des imposteurs. La presse permet de suivre toutes les phases de la relation orageuse de Mesmer et Deslon. En 1778, « nos journaux étaient inondés alors de lettres flatteuses que s'écrivaient le maître et l'élève ». Mais Mesmer, jaloux du succès de son adepte, « pria le public, par la voie des journaux, de se méfier du même homme dont six mois auparavant il avait exalté les profondes connaissances (...) et de nouveau les journaux furent remplis des récriminations du maître et du disciple. » Mesmer décide alors d'anéantir son rival en révélant, par souscription, le secret du magnétisme. Deslon le contrecarre par une lettre sur la théorie de Mesmer : « Cette longue lettre a été insérée dans le *Journal de Paris*. » (84:060/XIII,512-514) La *Correspondance littéraire* juge que le *Journal de Paris* n'a colporté que le « galimatias » de charlatans.

C'est aussi la nécessité qui pousse Meister à recopier des articles : « Au défaut de la lettre originale qu'il ne nous a pas été possible de nous procurer, voici celle qui a été recueillie dans tous les papiers publics ». (85:142/XIV,197) Il laisse à penser qu'il ne se résout à cette pratique qu'en dernier recours, toutefois, il utilise amplement la presse pour pallier son manque de connaissances dans certains domaines. Lorsque Mesmer séjourne à Paris en 1780, Meister se range à l'avis des savants sceptiques de la *Gazette de santé* : « quelle que soit la malice avec laquelle M. Paulet se moque des uns et des autres dans sa *Gazette de santé*, la renommée du docteur allemand s'est très sensiblement accrue. » (80:154/XII,430) Meister s'inspire de ce périodique pour relater une expérience réalisée chez le baron d'Holbach, avec une poudre d'aimant fortement électrisée, qui produit des effets comparable à ceux du mesmérisme. Il est naturel qu'un journaliste littéraire se réfère à des organes spécialisés pour traiter des informations scientifiques.

Mais dans des domaines théoriquement de son ressort, notamment en

l'inscription de la statue de *Louis XVI* à Dôle. (84:042/XIII,497)

musique et en peinture, Meister se sert également fréquemment les autres journaux. Pour la nécrologie de Sacchini, il s'en remet à l'hommage qu'un autre musicien, Piccini, lui a rendu dans le *Journal de Paris*. Il résume l'article, le cite, puis conclut : « Que pourrions-nous ajouter à une définition si juste et si précise du grand talent de M. Sacchini? » (86:234/XIV,480) Il se contente en effet d'adjoindre quelques observations sur son apparence physique ou sur sa vie amoureuse qui ne requièrent guère de grandes connaissances musicales. En 1783, la première année où Diderot ne peut plus commenter les Salons de peinture, Meister ne cache pas ses emprunts. Il reproduit par exemple une critique du tableau de La Grenée l'aîné *Les Deux veuves d'un Indien* : « On ne peut rien ajouter à ce qu'en dit M. Renou, l'auteur des critiques insérées dans le *Journal de Paris*. » (83:176/XIII,377) Mais quelques années plus tard, pour le Salon 1789, il ne reconnaît plus qu'il plagie les analyses de Renou toujours publiées dans le *Journal de Paris*.²⁸⁶ Des emprunts ponctuels sont avouables, mais pas la pratique systématique de la compilation à laquelle le contraignent ses insuffisantes connaissances en peinture.

Dans tous les domaines, Meister s'inspire certainement davantage des feuilles de ses confrères qu'il ne veut bien l'admettre. Ce sont des circonstances bien imprévues qui, en 1783, l'obligent à révéler ultérieurement ses sources d'information. La *Correspondance littéraire* annonce abusivement la mort d'un acteur français parti en Suède, avant de rectifier son erreur dans une livraison suivante. « C'est sur la foi de tous les journaux que nous avons inscrit M. Boutet de Monvel dans notre nécrologie. Nous voyons avec plaisir, dans une lettre adressée par lui au Journaliste de Paris, qu'il n'a jamais joui d'une meilleure santé. » (83:039/XIII,275)

Meister sélectionne dans la presse des informations qu'il ne peut se procurer ailleurs, et convient qu'il reproduit, par exemple, une lettre insérée dans un autre organe. Mais il est loin d'indiquer systématiquement ses sources, car il est indigne du rédacteur de nouvelles à la main élitistes de plagier les articles critiques de confrères.

²⁸⁶ *Journal de Paris*, 19 et 23 septembre, 7 octobre, 8 et 16 novembre 1789.

Deux exemples extrêmes résument toute l'ambiguïté de l'attitude de Meister à l'égard des autres journaux. Renvoyer ses abonnés au numéro précis d'un journal, c'est reconnaître qu'ils sont indispensables, voire irremplaçables. « La réponse de M. de Beaumarchais se trouve dans le *Journal de Paris* du 7 mars 1785. » (85:035/XIV,119) Dans la querelle musicale entre piccinistes et gluckistes, Meister indique les références de l'article du chevalier de Chastellux dans le « *Mercur* du 25 avril, article de l'Académie royale de musique ». (79:073/XII,393) A propos de Mesmer, il conseille la lecture des « numéros 28 et 29 de la *Gazette de Santé*. » (80:154/XII,431) Ces indications sous-entendent que ses lecteurs sont abonnés à ces journaux ou peuvent s'en procurer les numéros intéressants. Il s'agit alors de complémentarité avec les nouvelles à la main secrètes.

Mais la *Correspondance littéraire* recopie aussi des articles pour les fustiger. A la mort de Jean-Jacques Rousseau, Meister s'indigne qu'un « Extrait du *Journal de Paris*, du lundi 6 juillet 1778. Article Variété » fasse si peu de cas de la disparition du philosophe. Les nouvelles à la main insèrent à la suite de cet extrait une réaction offusquée que le *Journal de Paris* n'a pas publiée. « Vous avez annoncé, messieurs, dans votre journal du dimanche 5 de ce mois, la mort de J.-J. Rousseau sous le titre de *Variété*. Permettez-moi de vous représenter, messieurs, que jamais rien ne mérita plus le titre d'*événement* que la mort d'un écrivain le plus pur et le plus exact de son siècle, d'un philosophe ». (78:152/XII,138-139) Meister entend prouver par un tel exemple qu'il accorde l'attention nécessaire à un « événement » digne d'intérêt que d'autres feuilles négligent.

Conclusion

La *Correspondance littéraire* précise fréquemment l'origine de ses informations afin de persuader ses abonnés de leur authenticité.

Il est possible de distinguer trois formes d'énonciation. Idéalement, le rédacteur intervient lui-même, en utilisant la première personne du singulier ou du pluriel, pour divulguer des informations de première main, voire pour reconnaître son incapacité à découvrir certaines informations. « Nous avons cherché jusqu'ici

très inutilement à découvrir le nom de l'auteur ». ²⁸⁷ Les formes d'énonciations secondaires transcrivent des documents bruts comme des lettres, ou bien rapportent les propos d'un informateur : « Cette anecdote nous a été racontée par... ». Lorsqu'il s'agit de signaler des rumeurs, « le bruit s'est répandu... », le journaliste peut s'effacer, et le message semble n'être prononcé par aucune voix repérable.

La presse est une source d'information à part, car son utilisation est plus épineuse. Les abonnés de la *Correspondance littéraire* peuvent attendre une succincte revue de presse de ce support de l'actualité culturelle, mais les analyses critiques doivent rester l'apanage de Meister, or il lui arrive de se rendre coupable de plagiat. Pour que la *Correspondance littéraire* préserve son statut prédominant par rapport aux autres feuilles, elle ne reconnaît pas toujours ce qu'elle leur doit.

C. LE PRIVILEGE DU SECRET

1. Censure et liberté d'expression

La *Correspondance littéraire* relate les démêlés des autres périodiques avec la censure qui peuvent aller jusqu'à la suspension, l'interdiction de journaux, voire l'emprisonnement d'un journaliste. Cette évocation des difficultés de ses confrères relève de l'actualité littéraire, mais permet aussi à Meister de se distinguer du commun des journalistes. Toutefois, à la Révolution, les nouvelles à la main secrètes perdent un temps ce privilège de la liberté d'expression.

a) Le système des privilèges

La *Correspondance littéraire* manuscrite et secrète échappe aux contraintes des privilèges accordés selon le bon vouloir du pouvoir.

Lorsque Meister annonce le nouveau périodique de Hilliard d'Auberteuil, *Costumes des grands théâtres de Paris*, il indique que le contenu de la revue est très circonscrit. « Son ouvrage paraît par cahier, et chaque cahier contient le portrait enluminé d'un acteur dans le costume de ses principaux rôles, avec une

²⁸⁷ Foucher d'Obsonville, *l'Essai philosophique sur les mœurs de divers animaux, avec des observations relatives aux principes et usages de plusieurs peuples, ou Extrait des voyages de M. *** en Asie*. (83:124/XIII,331)

notice sur sa vie et un éloge de ses talents. Il s'est permis quelquefois d'y joindre de courtes analyses des pièces nouvelles, mais le *Journal de Paris* et les *Petites-Affiches* prétendent lui interdire cette usurpation de leurs privilèges. » (86:179/XIV,440-441) Cette réaction montre bien que le privilège joue un rôle de protection commerciale, mais que ce système est également lié à celui de la censure.

Condorcet a fait preuve d'un enthousiasme quelque peu excessif dans son analyse des *Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, de Mazzéi. « M. de Condorcet s'est chargé de revoir la traduction, d'en être l'éditeur, et d'en faire dans le *Mercur*, le plus bel éloge qui pensa faire ôter au sieur Panckoucke le privilège de ce journal, parce qu'on y célébrait avec trop de complaisance tout ce que le citoyen de Virginie a osé dire en faveur de la liberté indéfinie de conscience établie dans cette province par la loi de 1784, rédigée par M. Jefferson. » (88:099/XV,251)

b) Censure préventive et répressive

La censure s'applique principalement à ce qui touche la religion, la politique et la morale, et elle peut prendre une forme préventive ou répressive. Préventive, elle examine les manuscrits avant publication pour décider de leur accorder ou non l'autorisation d'être imprimés. Répressive, elle supprime les textes imprimés clandestinement ou ceux condamnés après leur parution. La *Correspondance littéraire* aime à montrer qu'elle échappe à l'une comme à l'autre.

Pour la cinquantième représentation du *Mariage de Figaro*, Beaumarchais annonce, dans le *Journal de Paris*, son intention de verser sa part des bénéfices aux mères nourrices. Meister peut révéler : « Nous sommes informés que M. de Beaumarchais ne se serait pas borné à une annonce aussi simple, aussi modeste, si la police eût voulu lui permettre d'imprimer dans le *Journal de Paris* une lettre dans laquelle il ne se refusait rien, et sur les censeurs de son ouvrage, et sur ses critiques et même sur l'administration, celle des mères nourrices (...). M. le lieutenant général de police a cru devoir l'inviter à se borner à la simple annonce de la destination du produit de la cinquantième représentation du *Mariage de Figaro* ». (84:166/XIV,54) Les abonnés de la *Correspondance*

littéraire sont friands de ce genre d'informations sur l'envers du décor littéraire parisien. Leur nouvelliste peut dire ce que ses confrères doivent taire ou expliciter les raisons de leur silence.

La censure est un moyen radical de mettre fin à des polémiques littéraires. « Le jeune abbé d'Espagnac a fait une violente diatribe contre l'abbé Suger ; le vénérable successeur de Fréron, l'abbé Royou, a fait une critique plus violente encore de la diatribe de l'abbé d'Espagnac, et lui a prouvé très poliment qu'il mentait comme un philosophe, comme un athée. Beaucoup de combattants ont pris parti dans cette importante querelle, toujours avec la même modération ; le scandale a été porté si loin que M. le garde des sceaux s'est cru obligé d'envoyer à tous nos journalistes l'ordre exprès de ne plus parler de Suger ni en bien ni en mal. » (80:089/XII,401-402) La *Correspondance littéraire* se place doublement au dessus de la mêlée : elle enfreint l'interdiction édictée par le garde des sceaux et ironise sur les « combattants », car il est entendu pour le rédacteur que des insultes « mentir comme un philosophe, comme un athée » sont prises au second degré par ses lecteurs.

Quand des ouvrages ont indûment obtenu un privilège, comme les *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, du président de Neny, la censure ne peut plus être que répressive. « Ce volume s'est d'abord vendu assez publiquement, mais on a ordonné ensuite au libraire Moutard, soupçonné d'en avoir débité le plus grand nombre d'exemplaires, de protester contre cette accusation, et de déclarer hautement qu'il n'avait point été accordé de permission en France pour cet ouvrage. Sa déclaration a paru dans le *Mercure de France*, dans le *Journal de Paris* et autres. » (84:176/XIV,62) La *Correspondance littéraire* se présente comme le pendant indispensable de ces feuilles que la surveillance du pouvoir peut contraindre à de telles dénégations.

c) *Suspension et interdiction de journaux*

Meister couvre longuement les déboires du *Journal de Paris* en 1785. « Ce journal a été suspendu depuis trois semaines à cause d'une vieille chanson du chevalier de Boufflers, sur son ambassade auprès de la reine Christine de Saxe, que le rédacteur s'était avisé d'y insérer en rendant compte d'un recueil de vers et de prose intitulé *les Quatre Saisons littéraires*, où se trouve cette malheureuse

chanson, faite il y a plus de vingt ans, et que tout le monde sait par cœur. On ne peut nier que ce soit une très grande sottise d'imprimer dans une feuille qu'on envoie à toute la famille royale des vers où l'on s'est permis de tourner en ridicule la tante de Sa Majesté : mais il n'est pas moins certain que c'est par ignorance qu'on a commis une pareille faute, que la chanson est assez ancienne pour qu'on ait pu en oublier le véritable sujet, et qu'après tout le rédacteur de l'article n'a fait que citer des couplets qu'on avait imprimés impunément avant lui dans un livre publié et vendu depuis deux mois avec privilège et approbation. Quoi qu'il en soit, si MM. les rédacteurs méritaient une petite leçon pour n'être pas mieux instruits de ce que dans la bonne compagnie personne n'ignore, il y a eu des gens d'esprit qui ont fort bien jugé que cette leçon pourrait avoir un côté plus utile, en conséquence, on a fort exagéré les torts de leur étourderie. » (85:092/XIV,162) Meister saisit naturellement l'occasion de glisser qu'il n'aurait jamais commis un tel impair, car il appartient à cette « bonne compagnie » cultivée, mais il révèle que le nœud de l'affaire est ailleurs et il en dévoile les enjeux politiques et financiers.

« Le privilège du journal leur a été retiré par ordre exprès du roi. On a répandu adroitement le bruit qu'il pourrait bien être supprimé tout à fait, que Sa Majesté ne voulait plus en entendre parler, qu'elle avait décidé du moins que cette feuille ne serait plus rédigée par les mêmes personnes, et qu'il se présentait des compagnies qui en sollicitaient le privilège, en offrant des sommes considérables, etc. Des avis si alarmants pour les propriétaires d'une entreprise qui rend aujourd'hui plus de cent mille francs de produit net les ont déterminés enfin à s'adresser à M. Suard, à le supplier très humblement de vouloir bien sauver leur propriété en la mettant sous l'abri de son nom (...). Grâce à cet arrangement et à quelques autres sacrifices moins connus, le privilège vient d'être rendu aux anciens propriétaires, MM. de Corancez, Romilly, Cadet et d'Ussieux ; mais M. Suard sera seul responsable de l'usage qu'ils en pourront faire à l'avenir. Ce risque-là sans doute vaut bien la peine qu'on le paye généreusement. » (85:092/XIV,162-163) Cette opération rentable vaut à Suard un poème satirique reproduit dans la *Correspondance littéraire*. Le journalisme n'est pas seulement en butte à la censure, c'est aussi une activité lucrative qui peut être soumise à des pressions financières.

Si le *Journal de Paris* est suspendu, d'autres périodiques sont tout simplement interdits. Un journaliste réduit à la misère suite à la suppression de ses feuilles est soupçonné de s'être vendu au diable, c'est-à-dire d'avoir, dans l'affaire du collier, aidé M^{me} de La Motte à rédiger ses *Mémoires*. « On a soupçonné M. de La Tour, ci-devant rédacteur du *Courrier de l'Europe*, et à qui la cour de France a fait interdire il y a quelques années, la rédaction de cette feuille. » (89:036/XV,432)

Certains journalistes prennent le risque de faire paraître leurs feuilles clandestinement pour échapper à la censure, ce qui leur permet de signaler des ouvrages interdits, comme un texte érotique de Borde, *Parapilla*. « Le seul ouvrage où nous ayons vu annoncer ce petit poème avec les éloges qu'il mérite, est *l'Espion Anglais, ou Correspondance secrète entre milord All'Eye et milord All'Ear*, quatre volumes in-8°. Cette espèce de gazette-anecdote, quoique en général assez mal rédigée, contient plus de vérités qu'on n'en trouve ordinairement dans les livres de ce genre. On assure aujourd'hui que c'est l'ouvrage du feu sieur Mairobert, censeur royal ». (80:172/XII,437-438)

Pidansat de Mairobert fut effectivement censeur royal sous l'administration de Malesherbes, puis sous Louis XVI. Ce ne fut pas sa seule activité, mais Meister souligne par là la complexité et les incohérences de l'administration de la Librairie.

d) Un journaliste embastillé

Bien que cela reste rare, les condamnations peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement. Plusieurs hommes de lettres, et non des moindres, sont incarcérés à la Bastille au siècle des Lumières, Voltaire (en 1714-1715, puis en 1726), Fréret, Lenglet-Dufresnoy, Baculard d'Arnauld, Marmontel, Morellet, Fréron... qui connut également le château de Vincennes, comme Diderot.

Lorsque le journaliste Linguet est écroué à la Bastille, en 1780, Meister relate longuement l'événement et envisage plusieurs causes : « les impertinences débitées dans ses *Annales* sur le roi de Prusse, sur la conduite des Etats-généraux, sur nos traités avec l'Amérique, sur les plans de la guerre actuelle, dont il a osé dire dans une de ses dernières feuilles, qu'il n'y en avait pas eu un seul dont on ait pu deviner le motif, même après l'événement, etc. On cite de plus, une lettre écrite

à M. le maréchal de Duras au sujet du numéro des *Annales* qui concernait son procès avec M. Desgrée, et dont M. le maréchal avait obtenu la suppression, lettre où l'audacieux folliculaire a la démente de dire à un homme revêtu de la première dignité du royaume, et sans aucune de ces circonvolutions métaphoriques dont son style est ordinairement hérissé : *Vous êtes un Jean en toutes lettres, signé Linguet.* » Selon Meister, les adversaires de Linguet sont « l'ordre des avocats, l'Académie, le parlement », tandis que ses plus ardents défenseurs se trouvent « surtout dans les cafés de Paris, où la violence de sa plume intéresse la malignité, amuse les oisifs et le fait admirer des sots comme un des plus sublimes modèles de l'éloquence française. » (80:179/XII,441-442) Meister se montre sévère, il n'empêche que Linguet lui offre le sujet d'un article bien scandaleux comme en attendent ses lecteurs.

Lorsque deux ans plus tard, Linguet propose la construction d'une sorte de télégraphe, Meister prétend que l'intérêt du projet est surtout « de se rappeler d'une manière assez piquante au souvenir d'un public qui commençait à l'oublier. Il a fait beaucoup mieux encore ; car il vient d'obtenir ce qui pourrait bien être une autre énigme, la permission de sortir de la Bastille, même celle de continuer son journal : on lui interdit à la vérité toutes les matières de religion, de gouvernement et de politique, mais on lui abandonne, dit-on, pour ses menus plaisirs, les philosophes et l'Académie. A la bonne heure ! De quelque nature qu'ait été le motif de sa détention, il est toujours également incertain ; elle a sans doute été assez longue (de plus de vingt mois) pour lui faire faire toutes les réflexions dont il pouvait avoir besoin, et il ne sera guère tenté de s'y exposer une seconde fois. » (82:094/XIII,140)

Pourtant Linguet tire de son emprisonnement, de 1780 à 1782, de virulents *Mémoires sur la Bastille* qui provoquent une polémique sur cette prison et sur les lettres de cachet en 1783. (83:080/Bh 3867,f.79-82r)

e) *L'avènement de la liberté de la presse en 1789*

En 1788, un « misérable pamphlet » est condamné par une sentence du Châtelet,²⁸⁸ néanmoins, Meister se félicite du réquisitoire qui traduit un

²⁸⁸ *Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre la Cour plénière, calomnieusement attribuée à M. Bergasse.*

adoucissement de la censure. « *Vous ne confondrez pas, messieurs, la licence sans frein qui a enfanté cette production coupable, avec cette liberté si désirable de la presse, cette conquête nouvelle de l'opinion publique, ce moyen puissant de lumières dont nous ressentons déjà les utiles effets, et dont l'avenir nous promet encore de plus heureuses influences...* Et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'on parle au Châtelet, dans ce tribunal que l'on vit tout près de condamner aux galères le pauvre M. Delisle, pour avoir fait un livre presque aussi moral qu'ennuyeux, intitulé *la Philosophie de la nature*. » (88:203/XV,352)

Cette « liberté si désirable de la presse » devient effective l'année suivante, lorsque l'article XI de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* proclame la liberté d'imprimer. La liberté d'expression, dont le rédacteur de la *Correspondance littéraire* s'est tant prévalu, cesse alors d'être un privilège.

Un pamphlet attribué à Rivarol, *la Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le 30 mars 1789*, prêche aux Quarante un point de vue conservateur. « Cette facétie est terminée par le projet d'instruction pour la députation académique, en voici quelques articles: (...) ART.IV. *Que Sa Majesté accordera la liberté de la presse à l'Académie française seulement.* » (89:067/XV,448) Meister se divertit de ces propos frileux prêtés aux Quarante, mais émet lui-même de grandes réserves sur cette liberté de tout dire.

La *Correspondance littéraire* évoque la prolifération des journaux sous la Révolution à travers la présentation des *Révolutions de Paris*. C'est une « espèce de journal qui avait paru par feuilles détachées, et dont on a déjà épuisé sept ou huit éditions. Ce n'est sûrement pas de toutes les feuilles dont Paris est inondé dans ce moment la mieux faite et la mieux écrite, mais c'est, je crois, celle où l'on a recueilli le plus de faits, le plus de circonstances, et où j'ai remarqué en général assez d'exactitude et de bonne foi. » (89:118/XV,494) Le verbe « inonder » suggère un flot d'écrits submergeant les lecteurs et la connotation péjorative du verbe discrédite le contenu de ces feuilles.

Les pamphlets ne se vendent plus sous le manteau, ce qui horrifie Meister, car leur diffusion devient comparable à celle des journaux. Dans *Domine, salvum fac regem* : « on y dit tout crûment qu'il y avait à la cour un parti pour faire aller le roi à Metz, et pour fomenter une cabale qui proclama le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et Mirabeau, maire ou ministre de Paris (...) Nous ne nous

permettrions pas de rapporter ici des inculpations aussi peu vraisemblables, si l'écrit qui les contient n'avait pas été répandu avec autant de profusion qu'aucune autre feuille du jour. Il est bon d'apprendre aux étrangers quelle est aujourd'hui l'étendue de ce bienfait si désiré par tous nos philosophes, la liberté indéfinie de la presse. »²⁸⁹ (89:157/XV,516-517) Curieuse formulation car Meister ne cherche pas à prêcher des monarques convaincus : la nécessité de la censure est évidente pour ses abonnés comme pour lui. Il ne déplore pas uniquement cette liberté d'expression parce qu'elle lui fait perdre sa suprématie sur les feuilles auparavant soumises à la censure, il est intimement convaincu que toutes les idées ne sont pas à mettre entre toutes les mains. Il ne s'agit plus ici d'idées philosophiques abstraites, mais de ce que les abonnés redoutent plus que tout : la remise en cause de la puissance politique en place.

La police surveille très attentivement les folliculaires parce qu'elle est persuadée de leur pouvoir sur l'opinion. Des années plus tôt, Meister estime déjà que ce sont eux qui, pendant la guerre d'Indépendance américaine, ont sensibilisé les Européens au sort du jeune officier anglais, sir Asgill, fait prisonnier et condamné à mort par les Américains, en représailles. « Toutes les gazettes, tous les journaux ont fait retentir l'Europe de la catastrophe qui menaça pendant huit mois la vie de ce jeune officier. » (85:022/XIV,98) Meister est attentif à l'accélération de l'influence de la presse, mais lorsqu'elle atteint son paroxysme avec la suppression de la censure pendant la Révolution française, il redoute les conséquences émancipatrices d'une trop large diffusion des idées des Lumières.

2. La rhétorique du secret

Le secret, ou du moins la discrétion qui entoure la *Correspondance littéraire*, fonde sa valeur, au sens propre comme au sens figuré. Dans sa correspondance personnelle avec les souverains, Grimm demande instamment à ses correspondants de préserver la confidentialité des nouvelles à la main. C'est également un des leitmotivs des articles des nouvelles à la main.

Pour Jochen Schlobach, la nécessité du secret valait aussi bien pour les correspondants que pour les destinataires. « La distance sociale qui opposait, d'un

²⁸⁹ Il faut ici entendre liberté de la presse au sens de liberté de tout imprimer.

côté, une élite politique de l'absolutisme européen et, de l'autre, des écrivains qui commençaient à se définir comme une nouvelle élite intellectuelle des Lumières, ne pouvait être surmontée que par un moyen de communication propre à garantir aux uns et aux autres, la liberté d'expression.

Du fait de cette distance sociale, le secret et la forme du manuscrit ne sont pas seulement un phénomène extérieur ou de mode, mais ils concernent également le contenu d'une correspondance littéraire. La relation entre écrivains et princes, entre philosophes et rois, entre une élite de l'esprit et une élite du pouvoir est la clé du message que les philosophes adressent aux cours d'Europe.»²⁹⁰ Jochen Schlobach estime qu'une des raisons du succès de la *Correspondance littéraire* est qu'elle donnait aux abonnés « la possibilité de lire les nouvelles de Paris sans pour autant se compromettre » lorsqu'il s'agit de publications audacieuses.²⁹¹

a) *Ecrire en toute impunité*

Les textes de Diderot illustrent combien les nouvelles à la main permettent une relation privilégiée avec un petit cercle de lecteurs. Il utilise la *Correspondance littéraire* comme une tribune pour réfuter « quelques objections des journalistes qui ont rendu compte de son *Essai sur la vie et les écrits de Sénèque* ». Meister ajoute en note: « Cette réponse n'a pas encore paru, et n'est pas encore prête à paraître. » (79:157/XII,297) Diderot semble se satisfaire d'une justification auprès des monarques, alors que sa riposte devait d'abord s'adresser aux gazetiers acrimonieux. A la différence de ce plaidoyer contre d'autres journalistes, certains textes, comme *Jacques le Fataliste*, n'ont pas été écrits en vue d'une publication, et l'homme de lettres semble d'autant moins chercher à imprimer ses textes qu'il peut les faire lire aux prestigieux lecteurs de la *Correspondance littéraire*.

A sa mort, Meister regrette le philosophe, l'homme de lettres, l'ami, et rappelle que ses correspondants ont eu le privilège de découvrir « la première minute » de bon nombre de ses œuvres. « Tous les manuscrits de M. Diderot sont

²⁹⁰ SCHLOBACH, Jochen, « La fonction du secret dans les correspondances littéraires », in MOUREAU, François (édité par), *De bonne main, La communication manuscrite au XVIIIe siècle*, Voltaire Foundation, Oxford, 1993, p. 30.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 35.

restés entre les mains de sa veuve. Nous ignorons encore s'il a fait quelques dispositions à cet égard, mais il est plusieurs de ses ouvrages dont son amitié avait bien voulu nous confier la première minute. Ce dépôt nous est d'autant plus précieux, que nous ne nous permettrons jamais de faire un autre usage que celui que nous en avons fait jusqu'ici, de son aveu, dans ces feuilles ». (84:132/XIV,18)

La confidentialité permet aussi naturellement de déjouer la censure et d'évoquer librement des textes interdits. Le critique a visiblement pris plaisir à la lecture d'*Erotika Biblion*, publié anonymement. Le titre et la mention sarcastique du lieu d'édition laissent présager du contenu : « A Rome, de l'imprimerie du Vatican. C'est un livre fort licencieux quant au fond, et fort grave quant à la forme, c'est le libertinage d'un érudit (...). Le chapitre du *Thalaba* est un des plus curieux et des plus ridicules, on ne se permettra pas d'en dire davantage. » (83:123/XIII,331) Le journaliste doit rester dans les limites imposées par la décence, mais en s'arrêtant, il n'en incite que davantage ses correspondants à se procurer le texte pornographique. La notice semble épouser le point de vue de la censure en qualifiant le ton de « fort grave », mais la formule est pervertie car elle condamne bien moins un écrit « dangereux », qu'elle ne vante un style « peu austère ». Meister ignore que l'auteur est un écrivain qu'il n'apprécie guère, Mirabeau.

Lorsqu'il s'agit de notices consacrées à des pamphlets condamnables, Meister avance invariablement le même argument : ces libelles sont connus du public, or les abonnés ne doivent pas ignorer ce que l'opinion parisienne sait. « Il n'est parvenu ici qu'un fort petit nombre d'exemplaires des prétendus *Mémoires de la comtesse de M^{me} La Motte-Valois*, on doit même espérer que ce misérable écrit sera toujours infiniment rare. Mais l'odieuse célébrité que ces *Mémoires* ont obtenue même avant d'avoir été publiés n'en était pas moins faite pour exciter beaucoup la curiosité, et il n'y a véritablement que ce motif qui puisse faire surmonter le dégoût dont on ne saurait se défendre en parcourant ce tissu d'horreurs également absurdes, également révoltantes. » (89:036/XV,424-425) Pour analyser ce « tissu d'horreurs », il s'ensuit un article de... huit pages dans l'édition Tourneux. (XV,424-432)

Certaines critiques sont encore plus virulentes, comme celle de « *Ma Conversion*, par M. D. R. C. D. M. F., avec figures en taille douce. Première édition, *dédiée à Satan*. Nous ne nous permettons de transcrire ici le titre de cet infâme livre que pour annoncer à nos lecteurs que, quoique attribué au fils de M. le marquis de Mirabeau, auteur de l'ouvrage sur les *Lettres de cachet et les prisons d'Etat*, nous ne pouvons nous résoudre à croire qu'il soit de lui. C'est un code de débauche dégoûtante, sans verve, sans imagination, et il ne paraît pas croyable qu'un homme d'esprit ait avili sa plume à cet excès sans laisser même soupçonner son coeur ou son talent. » (84:160/XIV,49) Il semble improbable que cette analyse accablante ait un second degré, pourtant le journaliste signale l'existence d'un tel livre alors qu'il passe bien d'autres pamphlets sous silence.

Meister ne rend compte que de textes libertins dénués de portée politique, et ne signale par exemple jamais ceux qui accusent Marie-Antoinette de toutes les turpitudes sexuelles imaginables.²⁹² Le journaliste opère de toute évidence un tri parmi les livres qui circulent sous le manteau, et refuse de faire de la publicité à ceux qui portent atteinte à l'image de la royauté. Lorsqu'il condamne un libelle dans ses feuilles, c'est donc qu'il a malgré tout choisi de le faire connaître aux lecteurs. Libre ensuite aux abonnés de suivre ses conseils.

b) Des lecteurs complices

Les articles de la *Correspondance littéraire* mettent aussi en scène ses lecteurs. Lorsque qu'au cours d'une représentation de *la Partie de chasse de Henri IV*, à la Comédie-Française, le public saisit des allusions à la récente retraite du ministre Necker, le lieutenant de police défend « aux journalistes de parler à l'avenir de M. Necker ni en bien ni en mal. » (81:083/XII,512) Meister se joue de la censure : « Grâce à ces précautions, la postérité ne saura rien de tout ceci. Aussi n'est-ce point pour elle que nous remarquerons que (...) » (81:083/XII,512) L'emploi du terme « postérité » est humoristique étant donné l'intérêt de l'information, mais au delà de l'autodérision, le journaliste a bien l'ambition de présenter à ses lecteurs une chronique de son temps dans ses « archives volantes ». (86:126/XIV,400)

²⁹² Cf. THOMAS, Chantal, *La reine scélérate, Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, 1989.

La condition de ses correspondants justifie certaines indiscretions. « Cette lettre remarquable ne nous a été confiée que sous le sceau du secret ; mais, en la recueillant dans ces feuilles, nous n'avons pas pensé le trahir. »²⁹³ (85:118/XIV,185) En rendant ses lecteurs complices d'un forfait, il exacerbe le plaisir de leur lecture, par ailleurs, leur rang et leur discrétion lui permettent de manquer à sa parole sans s'abaisser. Il use du même argument à propos d'un texte de la fille de Necker qu'il a vu grandir et dont il a suivi les débuts littéraires avec une attention bienveillante. « L'ouvrage dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, quoique imprimé, n'est pas encore public, et n'est même pas destiné à l'être : ce sont les lettres de M^{me} la baronne de Staël, ambassadrice de Suède, *sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau* (...). Elle n'en a fait tirer qu'une vingtaine d'exemplaires qui n'ont été confiés à l'amitié qu'avec des réserves infinies. Nous ne croyons point trahir son secret en tâchant de vous faire connaître autant qu'il nous sera possible les détails les plus intéressants ». (89:009/XV,375)

Dans le cas de Marmontel, il semble même que l'écrivain soit au courant des activités journalistiques de Meister. En 1786, le prix de l'Académie française pour *l'Eloge du prince de Brunswick* n'a pas été attribué et a été remis à l'année prochaine, car le fondateur du prix n'a pas pris la peine de lire les vers de Marmontel pourtant plébiscités. « Ainsi à la honte de notre littérature, ce prix intéressant n'a produit encore aucun ouvrage que l'on pût présenter au public. Pour nous en consoler, nous avons obtenu que M. Marmontel voulût bien nous communiquer son poème ; sûr du secret dont jouissent nos feuilles, il nous a permis de leur en confier le dépôt. Sa confiance ne pourrait être trompée sans le compromettre à beaucoup d'égards, et ce serait véritablement pour nous le chagrin le plus sensible. » (86:186/XIV,445) Qu'une indiscretion puisse réellement le « compromettre à beaucoup d'égards » est bien excessif, mais cette exagération tend moins à préserver la réputation de Marmontel qu'à créer chez les lecteurs un sentiment de clandestinité et de complicité.

Pour les ouvrages réellement compromettants, Meister s'efforce de

²⁹³ Lettre du chevalier de Kéralio, qui a été le gouverneur de S. A. S. le duc régnant des Deux-Ponts.

dégager sa responsabilité comme celle de ses lecteurs.

L'interdiction d'un ouvrage assure sa publicité et « oblige » du même coup Meister à parler d'un « misérable pamphlet ». « Nous aurions dédaigné de parler de ce libelle²⁹⁴ s'il n'avait pas été honoré d'une sentence du Châtelet, qui le supprime comme contenant des faits faux, calomnieux, etc. » (88:203/XV,352) La condamnation du libraire qui a imprimé *l'Espion dévalisé* a rendu cette brochure célèbre.²⁹⁵ « Nous ne nous serions pas permis de parler de cet ouvrage de ténèbres, si le malheur du libraire de Neufchâtel, qui a eu l'imprudence de l'imprimer, et qui, à la requête des puissances, en a été grièvement puni, ne lui avait donné une sorte de célébrité. Cet éclat, consigné dans plusieurs papiers publics, a pu contribuer à le faire rechercher dans les pays étrangers, et il n'est peut-être pas inutile de prévenir l'impression qu'y peuvent faire des libelles de ce genre, où quelques vérités, mêlées plus ou moins adroitement aux plus grossiers mensonges, en aggravent encore l'atrocité. (...) Encore une fois, si l'ouvrage avait fait moins de bruit, on se reprocherait même de l'avoir cité. » (82:212/XII,236 et 238) La notice est rédigée sous couvert de détromper les lecteurs.

La critique de *l'Histoire secrète de la cour de Berlin* est très ambiguë. « C'est peut-être le plus inconcevable et le plus audacieux libelle que l'on ait jamais osé publier. Nous ne nous permettons d'en parler ici que pour le dénoncer à l'indignation universelle. Il suffit de lire une vingtaine de pages de cette infâme correspondance pour voir que ce sont tout platement les dépêches que le comte de Mirabeau envoyait à M. de Calonne et à M. le duc de Lauzun pendant son séjour en Allemagne ». (89:006/XV,374) Mais la condamnation sans appel de la violation du secret diplomatique n'exclut pas la découverte de révélations intéressantes. « A travers les horreurs et les infamies qui remplissent ces deux volumes, on pourrait recueillir quelques aperçus, quelques traits assez piquants, mais comment s'arrêter plus longtemps à la lecture d'un ouvrage de ce genre ? » (89:006/XV,374-375) Cette phrase conclusive appelle une réaction réprobatrice des lecteurs, mais la tournure interrogative fait perdre de sa force à l'interdiction de continuer la lecture.

²⁹⁴ Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre *la Cour plénière*, calomnieusement attribuée à M. Bergasse.

²⁹⁵ Ce pamphlet met en cause la Dauphine, Tronchin, l'abbé Galiani, de Silhouette, Louis XV, Maurepas, et le maréchal de Duras.

Conclusion

La valeur des informations de la *Correspondance littéraire* tient à leur confidentialité, comme en témoigne le désappointement de Meister devant un privilège « trop » facilement accordé à son gré. « Si nous avions pu prévoir que l'on obtiendrait si facilement la permission de publier ces lettres,²⁹⁶ nous aurions beaucoup resserré sans doute l'extrait que nous avons eu l'honneur de vous donner dans nos feuilles ; peut-être même nous serions nous bornés à en traduire les vingt ou trente anecdotes que l'éditeur et son censeur ont cru devoir supprimer ; car nous ne pouvons pas douter que la copie tombée entre les mains de M. de Mainmieux (l'éditeur) ne soit non seulement conforme à celle qui nous avait été confiée, mais même encore plus complète. » Le journaliste soutient qu'en dépit de la publication, il détient d'autres informations inédites, et il énumère en note les anecdotes qu'il aurait pu rapporter: « Toutes celles, par exemple, qui sont relatives au mariage du cardinal Mazarin avec la reine Anne, mère de Louis XIV, plusieurs traits de l'imbécillité du vieux monarque sur tout ce qui tenait aux affaires de la religion. » (88:142/XV,260-261)

La censure est l'une des principales justifications d'une entreprise comme la *Correspondance littéraire*, mais la liberté d'expression instituée en 1789 ne remet nullement en cause l'existence des nouvelles à la main parce que le secret n'est pas son unique spécificité. Après avoir envisagé comment la *Correspondance littéraire* se situe elle-même dans le journalisme d'Ancien régime, envisage la collecte des informations et la production de ses feuilles, examinons la diffusion et la réception des nouvelles à la main à travers l'exemple de la cour d'Anspach.

²⁹⁶ *Fragments de lettres originales de M^{me} Charlotte-Elisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV, écrites à S. A. S. M^{sr} le duc Ulrich de B*** et à S. A. R. M^{me} la princesse de Galles Caroline, née d'Anspach, de 1715 à 1720.*

**D. L'INSERTION DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE
DANS UN RESEAU DE COMMUNICATION ECRITE
EUROPEEN : l'exemple de la cour d'Anspach**

Difficile de trouver un « courrier des lecteurs » de la *Correspondance littéraire* ou des témoignages sur la réception de ces nouvelles à la main, entourées du plus grand secret et destinées à des abonnés absorbés par leur fonction royale. Les relations que Meister entretient avec ses lecteurs de la cour d'Anspach permettent néanmoins d'étudier comment le périodique s'intègre dans un réseau de communication écrite complexe, dans lequel s'entrecroisent lettres et ouvrages imprimés.

L'expédition de la *Correspondance littéraire* se double d'une correspondance privée avec le margrave Christian Frédéric, avec Karl August von Hardenberg son ministre et avec Elizabeth Craven, maîtresse puis seconde épouse du margrave. Les quelques lettres de Hardenberg et du margrave qui nous sont parvenues sont surtout relatives au paiement de l'abonnement ou aux modalités d'acheminement de la revue. La correspondance d'Elizabeth Craven et de Meister est en revanche beaucoup plus volumineuse et aborde des sujets très divers.²⁹⁷ Ces lettres permettent d'étudier ce lien privilégié entre le journaliste et son illustre lectrice qui n'est pas sans incidence sur la *Correspondance littéraire*.

Le moins que Meister puisse faire est de lui rendre hommage, dans les nouvelles à la main, lorsqu'elle publie des ouvrages ou lui envoie ses textes inédits. Comme bien d'autres abonnés, elle est à la fois lectrice et protagoniste de cette revue.

Une des lettres d'Elizabeth Craven à Meister constitue un des rares témoignages que nous possédions sur la réception de la *Correspondance littéraire*, puisque dans une longue épître, elle réagit à un article de Meister sur son voyage en Angleterre.

Enfin, à travers l'exemple des « Lettres sur l'Angleterre », nous nous intéresserons au passage du manuscrit à l'imprimé. Meister fait en effet paraître

²⁹⁷ La fondation Reinhart, créée par les descendants de Meister à Winterthur (Suisse), conserve la bibliothèque et les papiers de Meister. On peut dénombrer neuf lettres du margrave, sept lettres de

des articles de la *Correspondance littéraire* dans un autre journal, et compile en vue de leur impression des articles de sa feuille littéraire, auxquels il adjoint parfois quelques lettres privées.

Toutes ces interférences entre lettres, *Correspondance littéraire*, journaux et ouvrages imprimés soulèvent la question des rapports entre les domaines privé et public.

1. La correspondance privée de Meister avec la cour d'Anspach

a) Les lettres d'affaires

Meister échange avec ses lecteurs un courrier concernant l'abonnement à la *Correspondance littéraire*, qu'il s'agisse des modalités d'expédition ou du paiement de l'abonnement. A la cour d'Anspach, le margrave confie le plus souvent ces questions à son secrétaire ou à son ministre, Hardenberg, qui s'en occupe encore après l'abdication du prince.

Le 6 mai 1790, le margrave demande à Meister de ne plus rien lui adresser par l'entremise de son secrétaire, car ce dernier, très malade, n'occupe plus ses fonctions.

« Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir à l'avenir adresser vos lettres et les feuilles directement à moi et j'ai donné les ordres en conséquence à la banque d'Anspach ». (n°127,6)²⁹⁸ Après l'abdication du margrave en 1791 et son établissement en Angleterre, l'expédition de la *Correspondance littéraire* à Anspach n'a plus de sens. C'est ce que Hardenberg notifie à Meister dans une lettre envoyée à Paris, lorsqu'il apprend que le journaliste a fui la Terreur et s'est réfugié à Londres. Doutant que la première lettre lui soit parvenue, le 19 novembre 1792, l'ancien ministre du margrave lui en adresse donc une seconde, à Londres cette fois. « Ce n'était, Monsieur, (...) que pour vous prier de discontinuer à la fin de l'année, l'envoi de vos feuilles littéraires à Anspach. A présent que vous vous trouvez à même de recevoir les ordres directs de S.A.S. le margrave, ce prince vous instruira de ses instructions, s'il veut que vous lui fassiez parvenir ces

Hardenberg, et cinquante-six lettres d'Elizabeth Craven.

feuilles en Angleterre. » (n° 201,1)

Le second sujet de ces lettres d'affaires concerne naturellement le paiement de l'abonnement. En novembre 1792, Hardenberg précise à Meister : « Vous aurez reçu l'acquit de ces billets par la banque. » (n°201,1) L'abonnement du margrave semble cesser en 1793, mais il verse ensuite une pension au journaliste qui a définitivement quitté la France en 1792 pour se retirer dans sa Suisse natale. Le 7 septembre 1800, Hardenberg écrit de Berlin à celui qui fut pendant vingt-cinq ans le nouvelliste du margrave : « Je viens d'être chargé par M. le margrave de Brandebourg à Londres de vous faire payer dorénavant la pension dont vous jouissez sur les fonds de Son Altesse. Veuillez, Monsieur, me marquer comment elle a été payée jusqu'ici et ce qui vous est dû. » (n°201,5)

Comme le journaliste est plus proche d'Elizabeth Craven que du margrave, c'est plutôt à elle qu'il semble s'ouvrir de problèmes financiers. Dans une lettre non datée, elle se réjouit : « Mon cher Meister. J'apprends avec beaucoup de joie que vous avez reçu votre argent et je vous en enverrai pour le mois de juin. » (n°158,49) En revanche, elle se lamente longuement le 8 avril 1799 : « Mon pauvre Suisse. En recevant votre lettre, je suis allée tout de suite chez le banquier qui m'assure qu'il faut que j'aie une permission tout exprès du gouvernement pour vous envoyer de l'argent, car tous les banquiers ont défense d'envoyer de l'argent dans aucun des pays dont les Français sont maîtres. Ainsi, jusqu'à ce que j'obtienne (*si je l'obtiens*) cette permission, vous aurez la bonté d'attendre. » (n°158,25)

Lorsque Meister a repris la « boutique » de Grimm, il semble n'avoir entretenu avec la majorité de ses pratiques qu'une telle relation d'affaires, mais il noue des liens plus étroits avec sa lectrice de la cour d'Anspach, Elizabeth Craven.

²⁹⁸ Les références des lettres sont celles de la fondation Reinhart.

b) *Elizabeth Craven*

Il n'est pas inutile pour notre propos de rappeler la situation de cette Anglaise à la cour d'Anspach. Son mari, qui avait demandé la séparation, ne lui reprochait pas tant une liberté de mœurs, dont il usait autant qu'elle, que le scandale dont elle entourait ses liaisons. Lord Craven lui avait retiré l'éducation de leurs six enfants les plus âgés et ne lui avait permis de s'occuper que de leur fils cadet. Sa réputation sociale et mondaine était compromise en Angleterre où sa présence était jugée indésirable. « Lord Craven rêvait de l'expulser définitivement du royaume et lord Berkeley, son frère, ne voulait la rencontrer à aucun prix. Dès lors, il lui fallait trouver en Europe continentale un lieu d'accueil assez sûr pour la mettre hors d'atteinte de l'hostilité de ses proches, ce qui signifiait un protecteur puissant qui fût susceptible de les faire taire ; mais il fallait que ce protecteur fût doté de suffisamment de qualités personnelles pour présenter d'assurées perspectives de bonheur. Cet homme providentiel existait : il s'appelait Christian Frédéric, margrave d'Anspach. »²⁹⁹

En 1782-1783, elle séjourne à Paris en même temps que le margrave, dont elle devient la « sœur adoptive », alors qu'il est accompagné de Mademoiselle Clairon. C'est en cette qualité, qui ne trompe personne, qu'elle s'installe à la cour d'Anspach en 1786, mais elle voyage auparavant à travers l'Europe et jusqu'en Turquie. Au cours de ce périple, elle rencontre notamment Catherine II, Potemkine, Stanislas Poniatowski... autres prestigieux abonnés de la *Correspondance littéraire*, mais l'a-t-elle jamais su ? Lorsqu'Elizabeth Craven arrive à Anspach, cette femme cultivée qui ne manque pas de tempérament a trente-six ans, soit vingt-sept ans de moins que M^{elle} Clairon qui règne sur la petite cour depuis treize ans. La « sœur adoptive » parvient rapidement à supplanter celle que le margrave appelle « maman » et M^{elle} Clairon rentre en France dès septembre 1786. La nouvelle favorite, à la fois un peu peintre, un peu sculpteur et un peu auteur dramatique, considère que le meilleur moyen de se maintenir en place est de divertir le margrave. Elle raconte dans ses *Mémoires* : « Jamais je ne

²⁹⁹ CRAVEN, Elizabeth, princesse Berkeley, *Mémoires*, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé » 62, 1991, p. 20.

suggérais rien au margrave : mais je faisais de mon propre mouvement tout ce que je croyais pouvoir charmer ses loisirs. »³⁰⁰

Il est naturel que cette femme curieuse de littérature, d'art et de sciences s'intéresse à la *Correspondance littéraire* qui dépeint le modèle de la vie culturelle et mondaine qu'elle s'efforce d'introduire dans la petite cour d'Anspach. Plus tard, après l'abdication du prince et leur établissement en Angleterre, ses préoccupations restent inchangées, et elle regrette l'époque où Meister était leur fidèle correspondant parisien. Elle espère que, sous Bonaparte, il pourra renouer avec ses anciennes activités. « Je désire aussi que cette confiance que le gouvernement français vous prouve puisse vous attirer à Paris. Je n'aime *Dart*³⁰¹ que les beaux *arts*. Ils meurent, ils sont ensevelis ici. Votre correspondance me consolait un peu de la bêtise journalière que je vois et que j'entends pour ce qui regarde les sciences. La France comme le Phénix renaît de ses cendres, et puisque je n'y puis être, au moins vous m'enverriez le détail comme autrefois de ce qui s'y passe. » (n°158,39, 1803 ?) Elle considère donc la *Correspondance littéraire* comme une référence en matière d'art, mais également de vulgarisation scientifique.

Ils commencent à correspondre lorsqu'elle s'installe à Anspach auprès du margrave et qu'elle devient une nouvelle lectrice du périodique des princes.³⁰² Les lettres d'Elizabeth Craven, plus que celles du margrave, éclairent l'enjeu idéologique des nouvelles à la main tout en témoignant de leur insertion dans un système de communication écrite complexe.

Elle prie souvent son correspondant parisien de lui rendre quelques services, mais consacre la majeure partie de ses lettres à lui faire part de ses préoccupations culturelles et à lui raconter des anecdotes sur la cour d'Anspach. Avec la Révolution française, la politique occupe une place croissante dans ses lettres.

c) *Journaliste et... factotum*

Elizabeth Craven charge parfois Meister d'effectuer quelques

³⁰⁰ CRAVEN, Elizabeth, *Mémoires*, *Op.cit.*, p. 144.

³⁰¹ Jeu de mots non élucidé.

³⁰² Les premières lettres qui subsistent datent de 1787 et nous n'avons pu consulter que les lettres d'Elizabeth Craven à Meister.

commissions : envoi d'ouvrages, achats d'articles de mode... « Le margrave vous remercie bien pour toutes les choses agréables que vous nous faites parvenir. Il est dommage qu'on ne peut faire deux messieurs Meister. » (n°158,31, le 3 juillet 1788 ?)

Elle lui demande de prendre des nouvelles de ses connaissances parisiennes. « Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de déterrer monsieur de la Jaye, s'il n'est pas mort et de lui faire parvenir cette lettre, même si vous vouliez lui remettre en mains propres, vous m'obligeriez. Il était très vieux, mais s'il vit encore, vous pouvez savoir où il demeure ». (n°158,5 ; Anspach, le 1^{er} janvier 1788) Pendant la tourmente révolutionnaire, elle s'inquiète pour ses hôtes de Constantinople, et manifeste au passage son aversion pour la Révolution : « je vous serai fort obligée de vous informer comment se porte la comtesse de Choiseul-Gouffier et toute sa famille. C'est une dame intéressante parce qu'elle aime son mari, ses enfants (*illisible*) et ses devoirs, et dans ce temps haineux, où il semble que l'homme ne vit que pour donner des preuves de haine à ses semblables, c'est un mérite à mes yeux d'avoir un cœur humain. » (n°158,48, le 30 juillet 1789 ?)

Elle remercie Meister de lui avoir rendu quelques services en... lui en confiant un autre : « je vous suis infiniment obligée d'avoir exécuté mes commissions aussi promptement, et aussi bien. Je vous envoie un petit échantillon de paillon de couleur - j'en ai en vert et bleu - mais je voudrais en avoir en lilas, et en rouge, trois feuilles de chaque. Vous pouvez les couper (...) et les mettre entre les feuilles que vous envoyez au margrave. » (n°158, 52, Anspach, le 27 février 17??) Elle lui demande donc de glisser dans la prochaine livraison de la *Correspondance littéraire* ces grosses paillettes découpées dans une mince feuille de métal battu que l'on utilisait pour décorer un galon ou la broderie d'un habit. Une autre fois, elle lui « envoie une adresse pour de l'eau vulnérable que le margrave désire avoir pour les dents ». (n°158,6, le 20 mars 1788)

Au vu de ces extraits Meister apparaît comme un agent dévoué et efficace... mais ces lettres rappellent aussi sa position subalterne. La relation avec sa correspondante semble moins déséquilibrée lorsqu'elle lui raconte sa vie à la cour d'Anspach.

d) *Les activités d'une femme éclairée*

A la belle saison, le margrave quitte Anspach pour sa résidence de campagne Triesdorf. Lady Craven raconte à Meister les aménagements qu'elle y a entrepris. Elle transforme le jardin à la française en jardin anglais, fait creuser « un beau lac » et bâtir « une petite ferme anglaise où on mange du beurre et du fromage anglais et des jambons non fumés ». A la nostalgie du pays natal, ne se mêle-t-il pas le désir de créer un autre petit Trianon ? Elle ajoute enfin : « J'ai déjà prouvé que les vaches pouvaient se nourrir d'herbe ici, et quand je serai parvenue à persuader aux ouvriers qu'ils gagnent davantage en travaillant à la toise qu'à la journée, ma féerie ira plus vite. » (le 1^{er} septembre 1789) Ce commentaire illustre combien elle sait conjuguer la « féerie » et le pragmatisme d'une femme éclairée curieuse d'agriculture et d'économie... Elle laisse entendre qu'elle vit dans une contrée où les Lumières ont encore beaucoup de progrès à faire, mais qu'elle s'applique à les répandre.

Elizabeth Craven parvient notamment à sortir la cour de sa léthargie en installant le Schloss Theater dans un manège désaffecté. « J'ai toujours eu le plus grand goût pour le théâtre : je pensai qu'un spectacle bien organisé pourrait être une source de délassement pour l'esprit du margrave. »³⁰³ Non contente d'en être la directrice et le metteur en scène, elle monte sur les planches et s'assure la collaboration des membres de la cour pour les représentations. On interprète surtout des pièces françaises, ainsi que celles qu'elle compose à l'occasion.³⁰⁴

Dans sa correspondance, cette admiratrice du théâtre français accorde une grande place à ses activités théâtrales. L'omniprésence du modèle parisien est on ne peut plus explicite dans une lettre datée du 20 mars 1788 : « J'ai composé et fait exécuter un ballet ici, mais un ballet qui plaît même à ceux qui ont vu ceux de l'opéra de Paris, vous trouverez cela peut-être fort singulier »... (n°158,6) Quelle que soit la qualité intrinsèque de ce ballet, sur laquelle elle prévient d'ailleurs les objections de son correspondant, ce qui nous importe c'est son ambition, sa prétention de faire d'Anspach un petit Paris.

³⁰³ CRAVEN, Elizabeth, *Mémoires*, *Op.cit.*, p. 144.

³⁰⁴ Elle fait quelques « remarques sur le théâtre français » dans ses *Mémoires* : elle admire les acteurs Baron, Dufresne et Lekain, ainsi que le « grand Corneille et l'inimitable Molière » ; mais si elle salue *Le Glorieux* de Destouches, elle juge le succès du *Barbier de Séville* immérité car... « un barbier ne devrait jamais être le héros d'une pièce, bien qu'il pût figurer dans une scène. » *Ibid.*, p.

De retour en Angleterre, après 1791, le théâtre reste une de ses passions et elle fait construire une salle de spectacles dans son hôtel situé sur les bords de la Tamise. « Nous venons de donner un dîner et un petit spectacle au duc de Clarence, dont il a été fort réjoui. Le margrave paraît le plus heureux des hommes et voilà tout ce que je veux. Je veux que dans cette maison il oublie la multitude d'ingrats qu'il a faits dans sa vie, et je veux que le bon goût et la gaieté se trouvent auprès de lui, deux choses après lesquelles on soupire éternellement dans ce pays, sans jamais les obtenir. » (n°158,1, le 21 juillet 1792 ?) D'Anspach à Londres, le même idéal de « bon goût » et de « gaieté » se réfère toujours à l'atmosphère parisienne de l'Ancien Régime.

Elle contribue également à la création d'une Académie comme elle le rappelle dans ses *Mémoires*. « Une société pour l'encouragement des sciences et des arts était une institution très utile et qu'on devait désirer de voir s'établir. »³⁰⁵

Meister ne peut que s'enorgueillir d'une correspondance avec cette grande dame éclairée et, qui plus est, « fée » influente auprès d'un de ses abonnés. Quant à cette aristocrate, liée à de nombreuses personnalités mondaines, politiques et artistiques, quel intérêt trouve-t-elle à écrire au journaliste ? Elle apprécie certainement de pouvoir relater ses activités dans la petite cour, notamment en matière théâtrale, à un interlocuteur doublement valorisant puisqu'il est critique littéraire et parisien.

e) *La connivence politique des correspondants*

Elizabeth Craven s'intéresse à la politique et certains vont jusqu'à assurer que le margrave lassé du pouvoir, « s'habitua sans peine à voir lady Craven s'emparer des rênes du gouvernement. (...) malgré la vive opposition de la cour, (elle) se montra autoritaire et prit le contrôle de la principauté. »³⁰⁶ Qu'elle ait effectivement exercé le pouvoir ou pas, à partir de la Révolution, les questions politiques occupent une place croissante dans ses lettres à Meister.

En 1789, elle remercie Meister de les avoir informés des événements

165-171.

³⁰⁵ CRAVEN, Elizabeth, *Ibid.*, p. 145.

³⁰⁶ FAUCHIER-MAGNAN, *Les petites cours d'Allemagne au XVIII^{ème} siècle*, Bayreuth-Anspach, Paris, Genève, La Palatine, 1963.

révolutionnaires. « Je vous rends mille grâces de m'avoir écrit dans un moment où je ne devais pas l'attendre, un de mes compatriotes qui avait traversé la France en venant ici nous avait déjà prévenu de ce qui était arrivé. Je souhaite de tout mon cœur que ces troubles finissent et bien tôt ; car il me semble qu'une nation qui manque d'argent et de pain à la fois est bien malheureuse sans y ajouter les horreurs d'une confusion qui me paraît bien étrange, puisque le souverain et son peuple voulaient bien s'entendre. » (n°158,50, 1789) Elle renonce à analyser ce qui lui paraît « étrange », mais conclut : « Je ne vous ennuierais pas de mes réflexions, parce que je suis sûre que votre philosophie en fait qui s'accorde très bien avec ma façon de penser. » (n°158,50, 1789) Le nouvelliste se doit d'avoir une opinion en conformité avec celle de ses abonnés, mais elle semble considérer qu'il s'agit d'une véritable affinité entre le journaliste de la *Correspondance littéraire* et ses lecteurs princiers.

Elle estime que Meister appartient, comme elle, au camp des partisans indéfectibles de la monarchie. « Tout ce qui s'est passé dernièrement à Paris attriste toutes les âmes sensibles et les honnêtes gens. Je serai fort aise d'entendre que le roi se mette à cheval sur ses grands chevaux pour ne plus recevoir une compagnie aussi nombreuse chez lui. Je forme des vœux bien sincères pour qu'il commande aux autres. » (n°158,1, le 21 juillet 1792 ?) Sous le mot d'esprit, perce la crainte que Louis XVI ne soit trop faible pour restaurer l'autorité qui devrait être la sienne.

La Révolution française oblige à s'interroger sur la stabilité des autres monarchies. « Dieu veuille pour la belle France que si elle prend la constitution anglaise pour modèle, qu'elle fixe que jamais ministre ou roi ne puisse ajouter des taxes tous les ans sans retrancher les anciennes. Ne croyez point que ce vice dans notre Etat n'en verra pas la ruine tôt ou tard. » (n°158,11, 1789) Elle assure que même la constitution anglaise, érigée en modèle, n'empêche pas certains abus. Elle redoute que les autres pays soient eux aussi submergés par la tourmente révolutionnaire et considère le métier de roi peu enviable : c'est une des raisons qui l'incite à conseiller au margrave d'abdiquer.

Meister annonce, au margrave qui s'en félicite, le retour au pouvoir de Necker. « Je vous ai la plus grande obligation, Monsieur, de m'avoir appris la grande et bonne nouvelle que M. Necker est (...) administrateur des finances de

France. » (n°127,4, Anspach, le 8 septembre 1788) En revanche, lady Craven ne cache pas la piètre opinion qu'elle se fait du ministre idolâtré par Meister. C'est d'ailleurs probablement le journaliste qui a fait parvenir un ouvrage de Necker à ses correspondants. « Nous avons reçu deux volumes du sot radotage de ce pauvre M. Necker, qui ferait bien mieux de ne plus écrire pour le reste des ses jours. J'aurais mieux aimé recevoir quatre lignes écrites par la main de M. Meister que tous les Egoïsmes qui sont sortis du *Moi Necker*. » (n°158,163, Milton ? septembre 1792)

Dans sa lettre du 1^{er} septembre 1789, elle s'inquiète du sort de Meister en amie. « Monsieur, le margrave me permet de commencer une réponse à votre lettre qui nous a tirés d'une grande inquiétude, car dans ces temps de méprises, M. Meister pouvait être pris pour un autre et une très bonne tête exposée au bout d'une pique au lieu d'une mauvaise. » (n°158,11) Trois ans plus tard, elle se lamente à plus juste titre encore : « O Ciel, comme je vous plains d'être au milieu du carnage de ce malheureux Paris. » (n°158,16, Angleterre, le 3 septembre 1792)

Le discours de lady Craven se durcit lorsqu'elle évoque la part de responsabilité des Lumières dans la Révolution. Le 22 septembre 1789, elle lui répond : « J'ai reçu votre lettre qui est tout à fait remplie de sentiments philosophiques, mais il faudra déraciner la perfidie des âmes françaises avant qu'ils puissent agir de concert ensemble. » (n°158,12) Et lorsque dans une lettre du 3 septembre 1792, elle le plaint d'être « au milieu du carnage de ce malheureux Paris », elle ajoute : « J'espère que vous êtes brouillé pour le reste de votre vie avec les mots Philosophie, Patriotes, Nation et Liberté. » (n°158,16) Elle dénonce les coupables du « carnage » : les idées politiques issues de la philosophie des Lumières dont Meister s'est fait le chantre, même s'il en déplore les conséquences.

2. Elizabeth Craven, lectrice et protagoniste du périodique littéraire

Les deux correspondants s'adressent leurs productions littéraires respectives. « Monsieur Meister nous a fait grand plaisir en nous envoyant de la musique - et encore plus par son livre. Je lui enverrai en échange un *Hourjad*, quand il sera corrigé, car il est plein de fautes et de négligences d'impression, mais l'effet sur scène est bien plus joli qu'on ne pourrait s'y attendre d'une chose qui est une bagatelle en la lisant. » (n°158,43, s. d.)

Nul doute qu'Elizabeth Craven, soucieuse de son image auprès de l'opinion des cours européennes, voit en Meister un interlocuteur précieux parce qu'il est en relation avec des abonnés célèbres dont elle a rencontré certains au cours de son tour d'Europe. On ignore cependant si elle a pu savoir exactement qui était abonné. Lorsqu'elle s'adresse à Meister, par le biais de sa correspondance privée, on peut parfois se demander si le destinataire implicite n'est pas plutôt le petit cénacle des célèbres pratiques auquel le journaliste ne manque pas de rendre compte des productions de lady Craven.

a) « *La Rose enlevée* », romance tirée du *Philosophe moderne*

Ainsi, dans la livraison de la *Correspondance littéraire* de juin 1790, Meister reproduit un extrait de « La Rose enlevée » en précisant qu'il s'agit d'une romance tirée d'une comédie en trois actes, *Le Philosophe moderne*, de Milady Craven. C'est l'éternelle histoire d'un pâtre audacieux qui dérobe la rose d'une bergère de quinze ans. Les vers n'ont rien de bien originaux, mais une note du journaliste en précise l'intérêt : « Cet ingénieux ouvrage où le ridicule de notre politique moderne est peint avec autant d'esprit que de grâce et de gaieté, n'a paru que sur le théâtre particulier de S.A.S. Mgr le Margrave de Brandebourg-Anspach à Triesdorf. » (90:097 ; Zürich, Ms M44.13, fol 76) Le critique s'extasie sur le talent de l'auteur et loue cet apologue « ingénieux », plein d'« esprit », de « grâce » et de « gaieté ». L'information est d'autant plus précieuse qu'il s'agit d'une pièce représentée dans l'intimité du « théâtre particulier de S.A.S. Mgr le Margrave ». En grande dame, lady Craven ne destine ses œuvres

qu'à ce théâtre de société et en refuse toute représentation publique. Le rôle de la *Correspondance littéraire* est normalement de rendre compte à ses lecteurs des spectacles parisiens, mais cette règle souffre quelques exceptions, notamment lorsque le journaliste peut faire la publicité d'une œuvre écrite par une lectrice tout en vantant la vie culturelle à la cour d'un de ses abonnés.

Nous ne pouvons avoir la certitude qu'Elizabeth Craven a envoyé elle-même au journaliste les deux œuvres qu'elle a publiées, mais Meister consacre en tout cas une critique littéraire à ses *Lettres de milady Craven à son fils*, ainsi qu'à son *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786* dès qu'ils sont traduits en français. Notons que ces deux ouvrages ont cette forme épistolaire si familière à lady Craven qui entretient une abondante correspondance.

b) Lettres de milady Craven à son fils

En 1788, Meister consacre un article à la première publication de sa correspondante, les *Lettres de milady Craven à son fils*, adressées à son fils cadet, Keppel Richard Craven. Elle le met en garde contre les défauts susceptibles de faire son malheur et celui de sa future épouse.

Meister commence par émettre des réserves sur la traduction. « Nous n'avons point le bonheur de connaître l'original ; mais autant qu'il est possible d'en juger à travers le voile d'une traduction remplie de négligences et d'incorrections, ces lettres offrent le code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage. » Il accorde cependant des circonstances atténuantes au traducteur, car c'est « l'essai d'un jeune homme, le fils du libraire Durand, qui en est l'éditeur ».

Le journaliste en vient ensuite au contenu de l'ouvrage et à l'auteur. « On y trouve une foule d'observations qui ne pouvaient être faites que par une femme, mais par une femme d'un esprit supérieur et douée du sentiment le plus juste et le plus délicat ; c'est ce que l'on sentira surtout dans les leçons que cette mère éclairée donne à son fils sur les ménagements dûs à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai. Il y a dans cette partie de l'ouvrage des détails d'une vérité profonde et d'une finesse extrême ; comme il n'appartenait qu'à une femme de les sentir, il n'était réservé

qu'à une femme de les exprimer avec autant de grâce et de naturel. » (88:119, XV,273)

Cette analyse reste plutôt succincte pour un ouvrage présenté d'emblée comme le « code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage ». Le critique partage la thèse de l'auteur et prône des « ménagements dûs à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai ». Il reconnaît à l'auteur de la « vérité » et de la « finesse », mais s'en tient à ces formules gazées et générales : contrairement à d'autres comptes rendus, il ne donne pas d'exemples précis et ne cite pas le texte. Pas un mot de la violente diatribe contre les maris anglais, ces êtres cruels et égoïstes qui bénéficient du concours des lois pour rendre leurs femmes malheureuses...

Jean-Pierre Guicciardi explique bien que l'enjeu de ces lettres, adressées théoriquement à un enfant alors âgé de neuf ans n'est pas vraiment d'ordre éducatif, mais que l'auteur saisit l'occasion de faire le point sur le mariage. « Publier ce texte en 1788, c'est-à-dire à un moment où lady Craven errait en Europe avec le margrave sans pouvoir s'arrêter nulle part, tant le couple passait pour irrégulier et suscitait des réactions de rejet, c'était revendiquer pour les femmes, en particulier celles que leurs maris avaient trompées ou abandonnées, le droit de vivre au grand jour leurs passions ; c'était exiger pour elles la possibilité de refaire leur vie sans être l'opprobre de leur famille et se retrouver au ban de la société. »³⁰⁷

Aux yeux du nouvelliste, la première qualité de l'écrivain est sa féminité : ces « observations (...) ne pouvaient être faites que par une femme », dotée, pense-t-il, d'une façon spécifique de « sentir » et de s'« exprimer » avec « grâce » et « naturel »... Il s'agit de surcroît d'« une femme d'un esprit supérieur et douée du sentiment le plus juste et le plus délicat », en un mot d'une « mère éclairée ». En restant imprécis sur le contenu, et en éludant la charge polémique de l'ouvrage, la *Correspondance littéraire* n'en sert que mieux Elizabeth Craven auprès des abonnés, car elle cherche avant tout à passer pour une femme sensible et cultivée.

³⁰⁷ CRAVEN, Elizabeth, *Mémoires*, *Op.cit.*, p. 33.

CRAVEN, Elizabeth Berkeley, lady ; *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786, par Miladi Craven, Londres ; et Paris, Maradan, 1789.*

**Début du compte rendu de la *Correspondance littéraire* sur le
Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786 d'Elisabeth Craven.**

(Zentralbibliothek, Zürich, Cote [M44: 12])

c) *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786*

L'année suivante, la *Correspondance littéraire* analyse longuement le *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786*, traduit en français par Guedon de Berchère. (89:083) Lady Craven est obligée de quitter l'Angleterre où sa réputation sociale et mondaine est compromise, mais avant de se fixer à la cour d'Anspach, elle effectue un grand voyage. Elle part de France, se rend en Italie puis s'enfonce au cœur de l'Europe. Au cours de son périple, elle rencontre Joseph II, Stanislas Poniatowski, Catherine II et Potemkine, puis en passant par la Crimée récemment conquise par Potemkine, elle se rend jusqu'en Turquie, où elle est reçue par l'ambassadeur de France, Choiseul-Gouffier. Ce sont les lettres qu'elle adresse au margrave pendant ce voyage qu'elle réunit et publie en 1789.

« Ce voyage est un des plus agréables que nous ayons lus. Ce n'est ni un roman comme celui de Milady Montaigne, ni un recueil d'observations pédantesques, ni une suite de descriptions emphatiques ou recherchées, ni un journal pénible et minutieux, c'est véritablement un voyage ; l'imagination y parcourt rapidement un espace immense et se plaît à suivre sans cesse les traces de son guide, parce qu'au milieu d'une foule d'objets toujours nouveaux, toujours variés elle se sent toujours entraînée vers ceux qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ou par leur importance ou par leur singularité. La forme épistolaire de l'ouvrage ajoute infiniment à l'intérêt qu'il inspire, on croit voyager avec l'auteur, et cet auteur est une femme charmante. » (89:083, Zu M44.12, f.86r)

Meister s'attache d'abord à la forme épistolaire de l'ouvrage, qu'il juge supérieure à celle d'autres récits de voyage. Il reconnaît à ces lettres une authenticité qu'il dénie au « roman ». L'absence de prétentions scientifiques est ici considérée comme une qualité de ce recueil qui ne comporte ni « observations pédantesques » ni « descriptions emphatiques ou recherchées ». Enfin, par opposition à « un journal pénible et minutieux », les lettres d'Elizabeth Craven donnent une impression de variété, vont à l'essentiel et ne s'attachent qu'aux curiosités « qui méritent plus particulièrement de fixer l'attention ».

Le critique feint de deviner le caractère de l'auteur d'après son ouvrage : « Sans la connaître, on est sûr après la lecture de son livre que les grâces de sa personne doivent être d'accord avec celles de son style. Comme il est impossible

que l'auteur des *Voyages d'Anarchasis* ne fût un vieux savant de l'Académie des Inscriptions, celui des *Lettres sur l'Italie* un robin de province bien maniéré quoiqu'avec infiniment de connaissances et d'esprit, on ne peut douter que l'auteur du nouveau voyage ne soit une Anglaise du rang le plus distingué, douée de tous les goûts, de tous les talents agréables, d'un esprit juste et fin, d'un caractère ferme et facile, de la gaieté la plus naturelle et la plus séduisante sans autre prévention que celles qui dans une Pairesse d'Angleterre tiennent indispensablement à l'amour de son pays, ce qu'on est bien tenté de prendre pour une vertu de plus. » (89:083, Zu M44.12, f. 86 v) En faisant mine de s'identifier à un lecteur qui ignorerait l'identité de l'écrivain, le journaliste rend un hommage plus appuyé à sa correspondante dont la distinction, l'esprit et le caractère transparaissent dans la moindre épître.

A qui s'adresse-t-elle ? La première lettre du voyage, envoyée de Paris le 15 juin 1785, est en forme de dédicace. « *L'honneur que vous me faites quand vous désirez de recevoir de mes nouvelles mériterait de ma part une reconnaissance que mes lettres ne peuvent acquitter que faiblement ; et sous le nom honorable de sœur que vous m'ordonnez de prendre, je serais peut-être bien longtemps avant d'oser vous écrire ; mais lorsque vous voulez que je vous regarde comme mon frère, ce nom répond si bien à l'estime et à l'amitié que j'ai pour vous que j'obéis avec plaisir. (...)*

Votre affectionnée sœur et fidèle servante et amie, Elisa Craven. »³⁰⁸

La forme épistolaire de l'ouvrage offre à Meister l'occasion de redoubler son éloge. « Il manquerait, ce semble, quelque chose à l'intérêt de ces lettres s'il n'était aisé de reconnaître dans l'ami à qui elles sont adressées un prince (*) digne par son caractère et par toutes ses qualités personnelles de trouver dans l'attachement de la plus aimable des femmes le prix le plus doux de ses vertus et de sa noble sensibilité. » (89:083, Zu M 44.12, f. 87 r) Le journaliste fait allusion aux relations d'Elizabeth Craven et de son protecteur que les correspondants n'ignorent plus lorsque le *Voyage en Crimée* paraît en 1789. Mais en n'indiquant l'identité du prince que dans une note : « (*) Mgr le Margrave d'Anspach », le

³⁰⁸ CRAVEN, Elizabeth Berkeley, lady ; *Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786, par Miladi Craven*. Traduit de l'anglais par M. Guédon de Berchère, Londres ; et Paris, Maradan, 1789, p. 1 à 3.

rédacteur donne au lecteur l'impression de lui révéler une information confidentielle après lui avoir laissé le plaisir de deviner ce secret de polichinelle.

Le journaliste se permet tout de même une critique sur l'ouvrage : « Je ne sais cependant si je peux pardonner à Milady ce qu'elle lui dit après avoir vu le roi de Pologne. *« Stanislas Poniatowski est la seconde personne à qui j'aie souhaité le bonheur de n'être pas au nombre des souverains, car je regarde comme impossible que la multitude de personnes et d'affaires désagréables dont ils sont assaillis ne les arrache trop souvent à la société des gens de lettres et autres sectateurs des muses, bien plus intéressantes pour le philosophe instruit que les courbettes serviles qui ne dévouent qu'à l'ambition les instants qu'ils ont l'air de donner des monarques. »* (89:083, Zu M 44.12, f. 87 r) L'autre personne, la première, à qui elle ait « souhaité le bonheur de n'être pas au nombre des souverains » est naturellement le margrave d'Anspach. La critique que Meister émet sur un ton badin n'est pas tant un reproche fait à l'auteur qu'un hommage à ses abonnés. Il estime que leurs liens privilégiés avec les gens de lettres, loin de les détourner du pouvoir, en rendent au contraire l'exercice plus captivant. « Sans doute tout l'appareil de la puissance et des grandeurs n'est qu'un fardeau pénible pour l'être qui pense, mais la plus sublime ou la plus ravissante de toutes les méditations vaut-elle la plus simple disposition faite pour augmenter ou pour assurer la félicité de tout un peuple ? et cette disposition ne dépend-elle pas souvent de la seule volonté du souverain ? Ah ! Milady, ne dégoûtons pas les honnêtes gens d'un métier qu'il est si rare de voir faire en conscience. » (89:083, Zu M 44.12, f. 87r)

Le journaliste cite quelques extraits de l'ouvrage : « Quoiqu'à l'exemple de tant de voyageurs, milady n'affecte point de mêler à ses observations beaucoup d'anecdotes plus ou moins hasardées, il en est quelques unes qui lui ont paru trop remarquables pour être négligées, comme celle sur le sultan qui règne aujourd'hui. » (89:083, Zu M 44.12, f. 87 r) Le neveu d'Achmet, Sélim, montre un « caractère ferme » en évitant « constamment toutes les occasions de devenir père » parce que les enfants du sérail qui ne sont pas du sultan régnant sont étranglés à la naissance. Le critique veut prouver que lady Craven sait user d'un ton libre sans se départir de sa distinction.

Meister termine son article en comparant les récits de lady Craven et de

lady Montagu sur le même sujet. « Au tableau fantastique que fait Milady Montaigne des beautés du harem, opposons encore la manière simple et vraie dont les a peintes Milady Craven. » (89:083, Zu M 44.12, f. 87 v) Le journaliste manque certainement d'informations, mais plus encore d'objectivité. On peut douter qu'il ait vraiment lu les cinquante-deux *Lettres turques* de cette admiratrice de M^{me} de Sévigné puisqu'il commence par les qualifier de « roman ». Avec deux siècles de recul, il apparaît en tout cas que Marie Wortley Montagu possédait un esprit d'observation qui faisait défaut à lady Craven.³⁰⁹

Le journaliste conclut sur l'inépuisable richesse du *Voyage en Crimée et à Constantinople* qu'il invite à lire. « C'est parce que nous aurions trop à citer que nous nous refusons au plaisir de citer davantage. Des détails agréables le sont toujours, mais ce n'est que dans l'ensemble qui les lie et les anime qu'on juge de tout leur effet. » (89:083, Zu M44.12, f. 87 v)

Jean-Pierre Guicciardi relativise cependant l'intérêt de l'ouvrage. « En profitant de la vogue des récits de voyages contemporains, lady Craven pouvait espérer être lue comme un auteur cultivé et sensible, capable d'observer et de décrire ces mœurs et ces usages exotiques dont les Anglais étaient friands. Mais (...) ce voyage est relativement pauvre sur le strict plan didactique (...). Dans l'ouvrage il est surtout question de l'auteur, et les rares passages où elle décrit des monuments ou des œuvres d'art sont souvent empruntées à de précédents récits de voyage. »³¹⁰ A une époque où la notion de propriété littéraire n'est pas encore clairement établie, la question n'est pas de porter un jugement moral sur ces emprunts, mais Jean-Pierre Guicciardi remarque tout de même qu'elle utilisait essentiellement des ouvrages publiés en français, ce qui pouvait tromper le public anglais, mais pas les lecteurs français cultivés... Meister, qui se livre fréquemment à une critique des sources dans d'autres comptes rendus, a-t-il pu ne pas remarquer ces emprunts nombreux et malhabiles ? Il a de toute évidence préféré faire coïncider ces soixante-huit lettres adressées au margrave d'Anspach avec la

³⁰⁹ Marie Wortley Montagu avait séjourné en Turquie en 1717-1718 avec son mari, Edward Wortley Montagu, ambassadeur à Constantinople. Dans les *Lettres turques*, publiées en 1763, elle admire les bains, pense du bien des femmes turques et donne l'impression que le port du voile et l'anonymat qui en découle leur permet beaucoup de liberté : il garantit notamment l'impunité pour les pécheresses. Elle évoque le système de gouvernement, juge la religion avec impartialité, décrit les beaux monuments, le luxe des princes, les vêtements, la langue qu'elle apprend, le traitement de la variole par la vaccination, le commerce et les boutiques, la démographie...

représentation qu'Elizabeth Craven tente de donner d'elle-même : celle d'une voyageuse cultivée, capable de faire des observations morales, politiques, sociologiques et artistiques.

La fonction culturelle du périodique littéraire ne se limite pas à l'organisation du savoir et de l'information parisienne, mais consiste également à brosser des portraits d'apparat de ses abonnés, dépeints en illustres représentants des Lumières. Cette tentation peut amener le journaliste à oublier son rôle de chroniqueur de la vie parisienne : ainsi, la représentation du *Philosophe moderne* sur le théâtre de société de la cour d'Anspach n'a théoriquement pas sa place dans la *Correspondance littéraire*. Mais quand les ouvrages d'Elizabeth Craven sont traduits en français, Meister ne laisse évidemment pas passer l'opportunité de rendre hommage à sa lectrice, qui n'en attend pas moins de sa part...

3. Courrier d'une lectrice de la Correspondance littéraire

a) Une interlocutrice anglaise

Meister découvre le pays natal de lady Craven en juillet 1789, mais son séjour ne dure que trois semaines. Quelques années plus tard, lorsqu'Elizabeth Craven revient s'établir en Angleterre avec le margrave, elle invite Meister. « Je vous laisserai savoir quand je pourrai vous prier de venir voir de vos propres yeux un peu à tête reposée ce que c'est que notre Angleterre. Mais quand vous viendrez, il ne faut pas que ce soit pour trois semaines pour y voir le vernis, notre vernis est vilain. » (n°158,1, le 21 juillet 17??)

Après le voyage d'agrément de 1789, Meister se rend une seconde fois à Londres, en 1792, dans de toutes autres circonstances. Il réside encore à Paris le 10 août 1792 ainsi que pendant les premières semaines troublées qui suivent cette journée, puis il cherche à se mettre en sûreté et réussit, non sans peine, à sortir de France pour se réfugier en Angleterre. Il y séjourne alors six mois.

Il rend visite au margrave et à Elizabeth Craven qui l'hébergent peut-être. Meister raconte ce séjour dans une lettre « A la C. A. D. V. », c'est-à-dire à

³¹⁰ CRAVEN, Elizabeth, *Mémoires*, *Op.cit.*, p. 33.

Angélique de Vandeuil, la fille de Diderot, restée à Paris. « Jugez vous-même, Madame, si j'ai raison de me croire dans un séjour fort éloigné du triste globe que vous habitez encore. J'avais passé la plus aimable soirée du monde, aux bords de la Tamise, une de ces soirées qui jadis semblaient appartenir exclusivement aux bords fortunés de la Seine. A la pointe du jour, j'ai de la peine à me rappeler si je dormais ou si je veillais encore, de rapides coursiers m'entraînent à la suite d'un Prince qui fit assez de bien pour mériter le bonheur de ne plus l'être. Il était accompagné de la fée qui lui consacra tous les secrets, tous les charmes de sa puissance, qui le console de tous les ingrats qu'il fit, de tous les heureux qu'il voulut faire. »³¹¹

Mais c'est surtout le premier voyage qui est évoqué dans la correspondance du journaliste et de l'Anglaise.

b) « Les Lettres sur l'Angleterre » dans la Correspondance littéraire

En juillet 1789, Meister quitte une France en pleine effervescence révolutionnaire pour visiter ce qu'il considère comme le véritable pays de la liberté. Il fait part de ses impressions à un ami, L. M. dans une série de lettres qu'il reproduit dans des livraisons de la *Correspondance littéraire* de 1790 à 1791. La lettre insérée dans le numéro de mars 1791³¹² nous intéresse doublement parce que Meister y exprime son engouement pour la monarchie constitutionnelle, et que cet article va particulièrement retenir l'attention d'Elizabeth Craven. Dans les nouvelles à la main, le journaliste reproduit sa lettre à son ami telle quelle, sans modifier l'adresse au destinataire : « Vous savez depuis longtemps, mon cher, quel est mon respect, quel est mon enthousiasme pour le génie de la constitution anglaise ». Il admire l'équilibre des pouvoirs, ce qui n'a rien de bien d'original : « les différents pouvoirs qui forment et qui maintiennent l'ordre social, se trouvent divisés et réunis d'une manière beaucoup plus propre à donner tout à la fois beaucoup d'action à la puissance, et beaucoup d'énergie à la liberté. »³¹³ Dans cet article, il s'intéresse à la jurisprudence criminelle, à la notion de représentation

³¹¹ [MEISTER, J.-H.], *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, 1795, p. 176-177.

³¹² Article (91:073) publié dans *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, *Op. cit.*, p. 39-53.

nationale, et à la répartition des pouvoirs entre la Chambre des Communes, la Chambre des Pairs et le monarque.

Il a naturellement l'ambition d'être un observateur critique et estime « leur jurisprudence criminelle (...) surpassée par celle que Léopold établit en Toscane ». (p. 40) La *Correspondance littéraire* a déjà évoqué cette réforme entreprise par un de ses abonnés.

Meister considère que, dans l'ordre social, la liberté doit être soumise aux « mesures indispensables pour assurer (son) existence et (sa) propriété ». (p. 41) Il reproche donc aux lois civiles anglaises la trop grande facilité avec laquelle n'importe qui peut « vous intenter un procès, et (...) vous ruiner, même en vous le laissant gagner. » (p. 42) Il trouve également de nombreux inconvénients au « jugement par juré ou *per pares* ». (p. 43-44) Mais il module ce jugement sévère car il reconnaît les avantages de cette institution à laquelle les Anglais se montrent très attachés.

Lorsqu'il compare la représentation nationale en France et en Angleterre, il ne considère pas que le système imaginé par les révolutionnaires français soit supérieur, même s'il est plus universel. « Je n'essayerai point de prouver à nos démagogues que la représentation nationale est aussi complète en Angleterre qu'elle doit l'être : certainement, tout le peuple anglais ne se trouve pas représenté dans les deux chambres avec cette exactitude de proportion à laquelle nos législateurs ont attaché tant de prix, et dont ils croient avoir trouvé le secret dans les rapports combinés de la population, du territoire et de la contribution. » (p. 44-45) Mais Meister considère l'égalité comme une chimère qui ne contribue ni au bonheur ni à la liberté d'une nation.

Les droits du peuple anglais « ceux de la propriété et ceux de la sûreté individuelle sont suffisamment représentés et garantis par la composition de la Chambre des Communes, qui seule a le droit de proposer des lois, et de régler tout ce qui est relatif à l'impôt. » (p. 47) Même si le système représentatif est moins démocratique qu'en France, Meister assure que le peuple n'est pas lésé : « croyez bien que tout corps élu par le peuple ne peut avoir essentiellement d'autre intérêt que celui du peuple, surtout lorsque la durée de sa puissance ne s'étend pas au-delà de certaines limites, et plus sûrement encore lorsque la confiance qui fait

³¹³ *Souvenirs de mes voyages en Angleterre, Op. cit.*, p. 39.

toute sa force et toute sa grandeur, ne dépend que de la fidélité, du zèle et de l'énergie qu'il met à remplir les fonctions et les devoirs qui le distinguent. » (p. 47)

« La Chambre des Pairs (...) c'est tout à la fois le rempart de la prérogative royale et celui de la liberté de la Constitution : c'est le pouvoir qui modère et contient, pour ainsi dire, tous les autres, (...) c'est dans l'organisation de ce pouvoir qu'il faut chercher, je pense, les vrais principes de la puissance, de la sagesse et de la stabilité du gouvernement anglais. » Meister y voit une efficace protection contre « l'influence démocratique, l'influence démagogique, l'influence *populacière* ; car on a trop abusé du mot *populaire* pour ne pas se permettre d'en créer une autre d'un sens moins équivoque. » (p. 47-48)

Il condamne clairement la Révolution et doute que les Anglais soient séduits par le système de représentation français. « Ils penseront comme ce spirituel Israélite,³¹⁴ à qui nos Jacobins demandaient bonnement s'il n'était pas persuadé que la révolution de France gagnerait incessamment tout le reste de l'Europe. « *Je ne sais, leur répondit-il, mais il me semble qu'en général ce n'est que lorsqu'on est bien sûr d'être malade qu'on se détermine à passer les grands remèdes.* » (p. 49)

Le journaliste en vient enfin à la place impartie à l'autorité royale. « Une des mesures qui a sauvé le plus heureusement la constitution anglaise de la trop grande influence des principes démocratiques, c'est d'avoir laissé la plus grande partie des élections dans les mains du monarque. Le peuple n'est chargé précisément que de celles dont il ne pouvait être dispensé ; il choisit ses représentants et ses premiers juges, parce que ce n'est qu'autant qu'il les choisit lui-même qu'il ne peut leur refuser la confiance dont ils ont besoin pour remplir, dans toute son étendue, l'objet de leur ministère. » (p. 50-51). Le roi est en outre présenté comme un souverain éclairé, attentif à l'avis de l'opinion publique. « Le monarque, entouré de ministres responsables, n'a point de plus grand intérêt que celui de faire des choix que le succès justifie ; et dans un pays libre comme l'Angleterre, que de moyens n'a-t-il pas d'être éclairé par l'opinion publique, sur le mérite réel des hommes qu'il lui convient de choisir ! » (p. 52)

³¹⁴ « M. Ephraïm, de Berlin, alors chargé d'affaires de la cour de Prusse, à Paris. » (Note de Meister)

Comme Meister visite l'Angleterre en 1789, il examine la constitution anglaise en fonction des événements révolutionnaires qui secouent la France. Il conteste l'intérêt d'une représentation nationale universelle et stigmatise « l'influence *populacière* ». Il loue la puissance royale, très forte bien que tempérée par les deux chambres. Excepté en matière de jurisprudence criminelle, l'Angleterre reste pour Meister le modèle de l'équilibre des pouvoirs.

c) *Le courrier d'une lectrice*

Fait rarissime de la part des lecteurs de la *Correspondance littéraire*, en 1791, lady Craven consacre une lettre entière à cette « Lettre sur l'Angleterre » parue dans les nouvelles à la main de mars. Certaines des lettres qu'elle adresse à Meister sont écrites par sa dame de compagnie, mais celle-ci est bien de sa main. La lectrice use en quelque sorte d'un droit de réponse : « vous vous trompez quand vous dites qu'on a laissé la plus grande partie des élections entre les mains du monarque ». Elle entend prouver son erreur au gazetier en adoptant le ton de « la franchise », et donc en affectant d'abolir toutes les distances. L'enjeu dépasse celui d'une simple mise au point, l'épistolière veut d'autant plus convaincre son interlocuteur de réviser son opinion sur le système politique anglais qu'elle se dit persuadée de l'influence des écrits de Meister.

Elle lui écrit de Triesdorf le 3 avril 1791. « Votre feuille littéraire de mars contient quelque chose dont il faut que je vous parle - ce sont vos lettres sur l'Angleterre. Dans les premières vous aviez vu tout ce qui regardait le costume et le maintien de nos femmes au spectacle, dans un jour si absolument contraire à la vérité que j'avais répondu en plaisantant, (...) ne croyant point qu'il importait à la dignité de ma nation que vous nous trouviez *gauches* avec les *cheveux teints* et loin de cette grâce qui vous a fait distinguer deux ou trois Françaises au beau milieu de nous. » Elle fait alors allusion à l'article sur les spectacles inséré dans la livraison de septembre 1790,³¹⁵ mais les questions politiques lui importent davantage. « Mais comme tout ce que vous direz sur la législation sera lu avec

³¹⁵ Article (90:042) publié dans *Souvenirs de mes voyages en Angleterre, Op. cit.*, p.37-52.

avidité par les Philosophes et les Patriotes du monde, et qu'on y croira aussi pieusement que les Dupont, les Lameth etc. croient qu'ils font une constitution, je vous dirai en amie que vous vous trompez quand vous dites qu'on a *laissé* la plus grande partie des élections *entre les mains du monarque* ».

Elle justifie ses remarques sur la « feuille littéraire de mars » en invoquant l'ascendant de Meister sur ses lecteurs qu'elle qualifie de « Philosophes et (...) Patriotes du monde » et dont elle souligne la crédulité : « ils croiront pieusement ». Elle ne pense donc sans doute pas aux abonnés princiers, mais au public plus vaste que Meister touchera en imprimant ces lettres.

Elle rectifie l'erreur du voyageur en expliquant que « le roi peut créer un pair quand il lui plaît et par conséquent de donner le droit à quelqu'un qu'il croit à *lui* de voter dans la chambre haute, mais de ce qui est *élection*, le roi n'y peut rien. »

« Ne croyez pas que je me fâcherai quand vous direz à l'Europe entière ce qui s'est glissé d'abus dans notre belle constitution ; mais vous ne connaissez encore que très superficiellement et les beautés et les défauts, le mal ou le bien de mon pays ». Un séjour de « trois semaines » est trop bref, et surtout elle lui reproche d'observer « à travers un télescope, et ce télescope c'est une manière de voir française, parce que vous [êtes] resté si longtemps à Paris, qu'en dépit de votre esprit, votre douceur et votre bonté naturelle, vous *systematisez* et vous raisonnez à la française. » Pour lui prouver qu'elle est une « Patriote du monde » qui ne verse nullement dans les excès du nationalisme, lady Craven lui révèle elle-même des abus de la constitution anglaise qu'il n'a pas décelés.

Bien des membres de la Chambre des Communes ont acheté leur siège, quant aux pairs de la chambre haute, « ce roi en a tant fait, qu'on souhaiterait presque d'oublier ce nom de milord auquel on a attaché tant de gens bas et peu faits pour le porter. » Elle rectifie des erreurs de Meister sur le mode de désignation des juges et sur la fonction des membres de la chambre des Communes. « Le peuple ne choisit pas ses juges, si vous croyez qu'être membre de parlement a quelque chose à faire ou à dire avec sur la législation du pays, vous vous trompez, le membre de parlement (des Communes) choisi par une province est obligé de porter les pétitions de cette province pour les *Bills* qu'elle veut faire passer. » Elle donne des exemples précis de ces « bills ».

Elle l'incite ensuite à renouveler sa visite et lui indique, à la manière d'un guide touristique, les curiosités qu'il lui reste à découvrir. « Croyez-moi mon cher Meister, avant d'achever vos lettres sur l'Angleterre allez-y encore, allez surtout à la campagne, là où vous nous verrez dans toute notre sublimité. » Dans une autre lettre sur le premier voyage effectué par Meister, elle développe déjà cette idée qui lui tient à cœur. « Vous avez été en Angleterre, c'est à dire à Londres, où vous ne pouvez avoir la moindre idée de notre manière de vivre à la campagne. » (n°158,11, 1789) Notons que la lettre suivante que Meister insère dans la *Correspondance littéraire* traite du goût des Anglais pour la campagne, peut-être sous l'influence de son abonnée.

Pour conclure son analyse critique de l'article de Meister, elle reproche aux voyageurs de ne donner qu'une image inexacte de l'Angleterre en s'en tenant à l'agitation londonienne et en ne s'intéressant pas à la vie privée des Anglais. « Je n'ai jamais lu une bonne et impartiale description de mon pays. Les étrangers le louent ou le méprisent trop, rarement un étranger voit ce qui est véritablement grand ou méritoire chez nous. Pour des raisons qu'il ne me plaît pas de détailler par lettre, presque tout ce qui fait vraiment la gloire de notre nation est à l'écart, est retiré chez soi, comment un étranger peut-il chercher cela dans son foyer ? L'étranger est promené dans la dissipation de Londres ; et là (à ce qu'on m'écrit) il ne manque à nos femmes que de déraisonner sur les mots *constitutions* et *patriotisme*, pour que ce Londres ressemble infiniment à Paris. » A quoi bon observer ce qui ressemble le plus à Paris et se détourner de ce qui caractérise le mieux les Anglais ?

« Mais allez-y encore une fois, allez-y, connaissez à fond la Cité. Vous y trouverez des hommes qui réunissent en eux tout l'esprit sobre de notre commerce actif, et l'esprit patriotique des anciens Romains avant qu'ils fussent noyés dans le luxe. » En femme éclairée, elle glorifie le négoce.

« Fuyez la Cour, excepté que cela vous amuse pour un moment de voir *the King in his state coach going down to the house of Meers*, et le groupe d'enfants royaux dans le palais. Allez à la campagne dans notre Derbyshire, dans nos villes de Manchester, de Birmingham, de Liverpool, allez dans nos ports, dans nos chantiers, dînez chez nos *fermiers*, voyez mes sœurs, mes cousines, les premières

femmes de l'Angleterre faire six ou huit mille à pied toutes seules aux environs de leurs châteaux, et sans se faire reconnaître ; soulager la misère ou l'infortune de tout ce qui les environne, et n'offrant que pour des instants au public leur faste parce qu'elles croient qu'elles le doivent à leur nom. Vous verrez partout des écoles, des charités, des hôpitaux fondés par ces femmes, vous verrez des mères de famille dans toutes les classes qui frémiraient d'horreur si elles devaient mettre leurs enfants en pension chez une nourrice, coutume *française* dans toutes les classes dont j'ai frémi mille fois. » Elle propose donc au voyageur éclairé un séjour aux ambitions encyclopédistes.

Lady Craven termine son épître par une promesse d'invitation. « Ah peut-être que le temps n'est pas bien éloigné quand je pourrai vous dire, venez voir l'Angleterre de chez moi.

A propos, j'y vais le mois prochain, le margrave m'accompagne, vous avez le temps de m'écrire avant mon départ, laissez-moi savoir si vous pouvez lire ce griffonnage, et si vous trouvez bon la franchise. »

En qualifiant sa lettre de « griffonnage », elle suggère qu'elle l'avait écrite au fil de la plume, couchant une conversation sur le papier, ce qui justifierait une structure quelque peu décousue. L'invocation de la « franchise » introduit l'idée de franc-parler, mais aussi de spontanéité, qui ramène de nouveau à l'idée d'un dialogue, d'une causerie à bâtons rompus.

d) La réponse de Meister

Meister répond en commençant par reprendre le mot « franchise » et par se féliciter du franc-parler revendiqué par son interlocutrice. « Si je trouve bon la franchise de Milady ! comment pourrait-elle en douter ? Je me consolerais, ce me semble, d'avoir écrit toutes les inepties du monde, si ce malheur ne devait jamais m'attirer que des corrections si douces, si aimables, si instructives. » (p. 87) Il commence par louer son interlocutrice en soulignant trois qualités de sa mise au point. L'oxymore allie le substantif « corrections » aux adjectifs qualificatifs « douces » et « aimables » qui se rapportent plus à la rédactrice de la lettre qu'à la lettre même. Le journaliste reconnaît de plus la valeur « instructive » de ce courrier qui confère à son auteur les qualités de femme éclairée et pédagogue. Il

justifie ensuite l'objet des « Lettres sur l'Angleterre » en rappelant qu'il n'avait pas eu « la ridicule prétention de vouloir faire le tableau d'un pays (qu'il avait) à peine entrevu. Je n'ai cherché qu'à remplir les lacunes d'un travail que l'état actuel de notre littérature a rendu fort stérile ; je n'ai voulu que conserver le souvenir de mes premiers aperçus, de mon premier étonnement, de mes premières impressions, voilà tout. » (p. 87)

Dans la réponse de Meister, les compliments galants l'emportent sur l'analyse du contenu politique de la lettre d'Elizabeth Craven. « Après avoir ainsi reconnu de très bonne foi tous les torts, toutes mes erreurs, toutes mes témérités, j'oserai, Milady, me plaindre à mon tour de la petite injustice que vous me faites en m'accusant d'avoir dit que les femmes anglaises étaient *gauches*. Je ne suis pas si coupable ; j'ai dit seulement que la manière dont elles imitaient nos modes françaises ne m'avait pas paru fort heureuse ; ce qui, me semble, est très différent. (...) Dans quelque pays de l'Europe que j'eusse à faire le portrait de Milady C., il me semble qu'après avoir parlé du caractère original et naturel de son esprit, de cet amusement ingénieux et facile qui distingue si singulièrement sa conversation, je dirai bien aussi qu'elle a la taille et la beauté des femmes de son pays ; mais au lieu d'ajouter qu'elle en a le charme et la grâce, je croirai m'exprimer beaucoup plus clairement en disant qu'elle y joint encore la grâce et la vivacité françaises ; et si ce mot pouvait lui déplaire, je la prierais de le pardonner aux préventions que peut inspirer un séjour de vingt ans à Paris. » (p. 88-89) Il admet observer à travers un télescope parisien, comme elle le lui reproche, mais n'en tire que la matière d'un compliment galant.

« Ma petite course en Angleterre m'a laissé moins de souvenirs que de regrets. Que serait-ce si j'avais vu ce pays par vos yeux, entouré de tout ce qui peut vous faire chérir une patrie qui doit être aussi fière de vous que vous pouvez l'être d'elle ?... » (p. 90) Le journaliste l'érige à la fois en guide et même en modèle, ce qu'elle était loin d'être en Angleterre... Meister ignore ou feint d'ignorer les raisons qui ont obligé lady Craven à quitter son pays.

Les remarques sur le contenu proprement politique du courrier d'Elizabeth Craven sont limitées. A propos des attributions du roi d'Angleterre, « j'ai voulu rappeler, d'après Delolme et Blackstone, que c'était entre les mains du

monarque qu'on a cru devoir laisser la disposition de la plupart des honneurs, des offices, des dignités civiles et ecclésiastiques, et j'ai loué ce droit accordé à la prérogative royale comme très propre à en maintenir la force et la dignité. Nous sommes bien loin de penser ainsi en France, car il a été très sérieusement question d'ôter au roi jusqu'à la nomination de ses ministres. » (p. 89-90)

« Quant aux inévitables abus de votre constitution, qu'il est impossible, Milady, d'exposer avec plus de profondeur et de sagacité que vous ne faites, mes idées se trouvent si d'accord avec les vôtres, que si je donnais quelque suite à mes Lettres, je vous demanderais instamment la permission d'en faire usage. En attendant, je me garderai bien de montrer cet article à nos prétendus patriotes, il leur ferait trop de plaisir... Ils ne savent pas que d'habiles architectes peuvent réparer quelques défauts d'un grand édifice, sans le bouleverser jusque dans ses fondements. » (p. 90-91) Cette conclusion est ambiguë, il assure qu'il ne va pas diffuser son article auprès de « nos prétendus patriotes », mais évoque la possibilité de reproduire la lettre de sa correspondante s'il donne « quelque suite à (ses) lettres ». Or, en avril 1791, il est difficile de croire qu'il n'a pas encore pris la décision de publier ses lettres, puisqu'elles paraissent la même année.

4. Du manuscrit à l'imprimé

a) *Publication d'articles de la Correspondance littéraire*

A plusieurs reprises, Meister publie anonymement des ouvrages dans lesquels il réunit des articles parus dans la *Correspondance littéraire*. Il fait donc passer dans le domaine public ce qui était diffusé sous le sceau du secret dans les nouvelles à la main, mais il ne cache nullement cette pratique à ses abonnés. Il leur envoie l'édition imprimée de ce qu'ils ont lu sous forme de « feuilleton » dans leur périodique littéraire.

Il publie, par exemple, en 1790, *Des premiers principes du système social appliqués à la révolution présente*³¹⁶, qui regroupe les articles parus au fil des livraisons de la *Correspondance littéraire* en 1789 sur les événements révolutionnaires. Le margrave lui répond : « Je viens aussi de recevoir tout à

³¹⁶ [MEISTER, J.-H.], *Des premiers principes du système social appliqués à la révolution*

l'heure votre lettre du 23 mai et un paquet de livres que vous m'avez envoyés. Mes yeux sont tombés tout de suite sur les *Premiers principes du système social appliqués à la révolution actuelle*, que j'ai lus avec un grand plaisir et j'ai la plus haute opinion de l'auteur. » (n°127,6, Triesdorf, le 6 mai 1790)

Meister publie deux ouvrages sur ses deux séjours en Angleterre. Après son premier voyage en juillet 1789, il fait imprimer en 1791, chez le libraire Gattey du Palais-Royal, ses *Souvenirs d'un voyage en Angleterre* qui reprennent les articles insérés dans la *Correspondance littéraire* entre août 1790 et juin 1791, chaque article de la revue correspondant à un chapitre du livre.

Après son second séjour en 1792, lorsqu'il fuit la France, il publie en 1795 les *Souvenirs de mes voyages en Angleterre* qui paraissent à la fois à Zürich et à Paris. Cette édition reprend l'intégralité de ses *Souvenirs d'un voyage en Angleterre* augmentés de nombreux chapitres spécialement rédigés pour ce livre.

Dans cette seconde édition de ses souvenirs, l'avertissement rappelle le cheminement des premières lettres, insérées dans la *Correspondance littéraire*. « Les premières lettres de ce recueil avaient paru dans le *Journal des Indépendants* ; elles ont été recueillies ensuite dans un petit volume in-18, publié à Paris en 1791. M. d'Archenholz en a traduit quelques unes dans sa *Minerve*.³¹⁷ M. Reichard a bien voulu leur faire plus d'honneur encore ; il les a données toutes dans son *Olla Potrida*, comme l'ouvrage d'une dame émigrée. »³¹⁸ Il ne fait naturellement aucune allusion à la *Correspondance littéraire* puisqu'elle est secrète, mais cet avertissement montre qu'avant même l'édition de 1791, les nouvelles à la main n'ont pas eu l'exclusivité de ces lettres reproduites pendant la même période dans le *Journal des Indépendants*. Pour prouver le succès de ses textes, l'auteur insiste sur leurs multiples publications.

Le premier destinataire de ces lettres, L. M., n'est sans doute pas un destinataire fictif, mais dès le début de l'entreprise, Meister semble avoir eu l'intention de les diffuser. Il n'en est pas de même de sa correspondance avec Elizabeth Craven.

présente, Nice, Paris, Guerbart, 1790.

³¹⁷ ARCHENHOLZ, Johann Wilhelm von, *Miverva, ein Journal historischen und politischen Inhalts*, Berlin, 1792-1812, 82 vol. in-8°.

³¹⁸ [MEISTER, J.-H.], *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, *Op. cit.*, p.3.

b) Publication de lettres privées

L'échange entre le journaliste et sa lectrice au sujet de l'article sur la constitution anglaise relève bien de la correspondance privée. Mais le nouvelliste n'est pas dénué d'arrière-pensées quand il lui répond : « si je donnais quelque suite à mes Lettres, je vous demanderais instamment la permission d'en faire usage ». En effet, lorsqu'il publie ses *Souvenirs d'un voyage en Angleterre* : à la suite de ses lettres à L. M., il joint celle d'Elizabeth Craven, ainsi que la réponse qu'il lui fit. Plusieurs raisons motivent cette publication : la forme du livre s'y prête puisqu'il s'agit d'un recueil épistolaire auquel il ne fait qu'ajouter deux lettres ; mais surtout, la lettre de sa lectrice est doublement exceptionnelle : il est inhabituel qu'un abonné prenne la plume pour répondre à un de ses articles de la *Correspondance littéraire*, et, de toutes les lettres que lui a adressées lady Craven, celle-ci est unique, par sa longueur, comme par son contenu. En rendant public cet échange épistolaire, l'auteur montre aux lecteurs que son texte a déjà retenu l'attention d'une personne de qualité ce qui légitime en quelque sorte l'intérêt de son ouvrage.

La lettre imprimée est-elle exactement celle qu'il a reçue ? Par discrétion, il ne désigne naturellement Elizabeth Craven que par ses initiales « E. C. », mais dans l'ensemble, les modifications sont minimales et ne portent que sur quelques tournures de style. Il laisse notamment l'allusion initiale à la *Correspondance littéraire* : « votre feuille littéraire de mars » La seule modification digne d'intérêt porte sur : « on y croira aussi pieusement que les Duport (?), les Lameth etc. croient qu'ils font une constitution ». Meister remplace « les Duport (?) et les Lameth » par « les Péthion, les Robespierre », exemples qu'il juge peut-être plus éloquents pour les lecteurs.

Meister ne modifie pas le passage de la lettre où lady Craven déplore la corruption de la chambre basse et la pléthore de pairs dans la chambre haute, mais il y adjoint une note : « L'influence ministérielle sur la chambre des Communes, ne pourrait-elle pas être également circonscrite par une loi qui ne permettrait au monarque de dissoudre le parlement qu'après une époque fixe comme celle de deux ou trois ans, qui défendrait au moins d'en proroger la durée au delà de quatre

ou cinq ans. » Il émet une proposition à laquelle il n'avait pas songé lorsqu'il lui avait répondu, et le dialogue épistolaire se poursuit curieusement dans l'imprimé.

Conclusion

Les relations de Meister avec ses lecteurs de la cour d'Anspach illustrent la manière dont la *Correspondance littéraire* s'intègre dans un réseau de communication écrite. Les lettres d'affaires concernant les modalités de l'abonnement ou son règlement rappellent le rapport de dépendance qui lie journaliste et abonnés.

Mais la correspondance de Meister et Elizabeth Craven dépasse ce cadre étroit. Jusqu'à ce qu'elle puisse se marier avec le margrave, son statut social n'est pas solidement établi malgré sa haute naissance ; c'est peut-être une des raisons pour lesquelles elle est un des rares abonnés à entretenir une correspondance suivie avec le successeur de Grimm. Meister lui rend quelques services à Paris et se charge volontiers de ses commissions, mais il n'y a pas qu'un rapport de sujétion entre eux. Cet échange avec le journaliste littéraire des grands de l'Europe apporte une reconnaissance culturelle à la maîtresse du margrave. Lorsque l'occasion se présente, le nouvelliste répond parfaitement à ses attentes en louant dans ses feuilles le talent littéraire d'une femme des Lumières.

L'échange épistolaire à propos de la « Lettre sur l'Angleterre », insérée dans le numéro de mars 1791, offre un témoignage sur la réception de la *Correspondance littéraire*. Il y a une inversion des rôles : le journaliste n'est plus le discret conseiller du prince, c'est la princesse qui se fait conseillère du nouvelliste. Et si elle se donne la peine de lui écrire cinq pages pour le faire changer d'avis sur la constitution anglaise, c'est parce qu'elle est persuadée qu'il exerce une véritable influence et qu'elle se donne un statut à travers cette relation philosophique.

La *Correspondance littéraire* est bien une fausse correspondance, mais qui ne se réduit pas toujours à un monologue : elle peut devenir un des éléments d'un dialogue épistolaire, littéraire et philosophique.

La sphère du public empiète beaucoup plus sur le domaine privé que ne le laisse supposer tout le discours sur le secret qui entoure la *Correspondance*

littéraire. Lorsqu'Elizabeth Craven adresse « La Rose enlevée » à Meister, espère-t-elle que son texte passe de la sphère privée à la sphère confidentielle des abonnés en étant reproduit dans les nouvelles à la main ? Lorsque le journaliste publie des ouvrages compilant des articles de la *Correspondance littéraire*, il divulgue à un large public ce qui avait été diffusé, dans un premier temps, sous le sceau du secret, mais cela réhausse la distinction des abonnés qui ont su avant. D'autres textes, comme l'échange de lettres au sujet de l'article sur la constitution anglaise, passent directement de la sphère privée à la sphère publique.

L'exemple des relations de Meister avec Elisabeth Craven permet de mettre en évidence ces interférences entre lettres, *Correspondance littéraire*, journaux et ouvrages imprimés. Ces interactions ne concernent que la communication écrite, et nous manquons de témoignages pour étudier comment les nouvelles à la main peuvent également s'insérer dans un réseau de communication orale.

La tendance générale est à la divulgation de ce qui était privé ou confidentiel. Meister vit du journalisme, mais nourrit également des ambitions d'auteur. Dans l'édition de ses *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, il rappelle à ses lecteurs la liste des ouvrages qu'il a déjà publiés. « Il est fort indifférent de connaître le nom d'un auteur. Ce qui ne le serait peut-être pas autant, pour qui voudrait juger l'ensemble de ses idées, c'est de savoir quels sont les différents ouvrages du même écrivain. Voici la liste de ceux que je ne dois plus désavouer, ne fût-ce que pour en débarrasser les noms célèbres à qui l'on m'a fait l'honneur d'en attribuer la meilleure partie. » Qu'il fasse paraître ses œuvres anonymement ne l'empêche pas d'en revendiquer énergiquement la paternité. Les abonnés de la *Correspondance littéraire*, aussi illustres soient-ils, ne comblent pas totalement le nouvelliste qui aspire également à être reconnu, par l'opinion publique, comme un homme de lettres capable de rivaliser avec les grands systèmes philosophiques et de proposer sa vision globale sur des grandes questions d'actualité.

CONCLUSION GENERALE

Le texte de la *Correspondance littéraire* est riche en informations sur la production des nouvelles à la main, car le rédacteur réfléchit dans ses feuilles à

son identité et à sa légitimité en se situant par rapport au travail des autres journalistes.

Il croit en l'utilité de sa mission qui consiste à informer ses abonnés de toutes les productions qui agitent le monde des lettres, ou retiennent l'attention du moment, afin de guider leurs lectures. Il doit les instruire de ce qui est publié, avec ou sans privilège, de ce qui, bien qu'inédit, se lit et circule dans des cercles restreints, ou encore des événements importants de l'actualité culturelle. Meister se décrit au fil des articles comme le gazetier idéal, « promptement instruit, véridique, impartial, simple et correct dans son style ».³¹⁹

Il livre également de nombreux renseignements sur l'origine de ses informations. Toutes ne pouvant être de première main, il a recours à des sources d'information secondaires comme les documents bruts, les propos d'informateurs, l'opinion publique et... les autres journaux. L'utilisation de la presse est nécessaire et revendiquée puisqu'elle est devenue un des vecteurs de l'actualité culturelle, mais Meister garde parfois un silence qui n'est sans doute pas exempt de culpabilité lorsqu'il plagie les analyses de ses confrères.

La *Correspondance littéraire* insiste beaucoup sur la confidentialité de ses feuilles, mais ce n'est cependant pas le seul journal à contourner la censure. Le contenu même des nouvelles à la main prouve bien que la censure ne parvient à empêcher ni la diffusion de la philosophie des Lumières, ni la vente de textes libertins ou érotiques. « Cette bagatelle a longtemps été fort rare, elle l'est un peu moins aujourd'hui. »³²⁰ Le secret qui entoure la *Correspondance littéraire* est un privilège évident que le rédacteur érige en symbole de sa liberté, mais c'est aussi un procédé qu'il exploite afin d'exacerber la complicité avec ses abonnés.

Nous disposons de peu de documents concernant la diffusion et la réception de la *Correspondance littéraire*. L'abonnement de la cour d'Anspach, qui se double d'une correspondance privée, nous offre d'une part un exemple sur l'insertion de la revue dans un circuit d'information complexe, et éclaire d'autre part les enjeux que représente le périodique pour une lectrice comme Elizabeth Craven. Cette dernière reste cependant une abonnée mineure si on la compare à tous ceux qui exercent le pouvoir.

³¹⁹ *Encyclopédie*, article « Gazetier ».

³²⁰ Borde, *Parapilla* (80:172/XII,437).

Dans cette étude de la production, de la diffusion et de la réception de la *Correspondance littéraire*, nous nous sommes essentiellement placés du point de vue du journaliste, ce nous amène à revenir sur la place du destinataire dans la revue. Comment les nouvelles à la main traitent-elles l'information culturelle pour répondre aux attentes supposées de monarques qui se prétendent éclairés ?

TROISIÈME PARTIE : LECTEURS ET ABSOLUTISME ÉCLAIRÉ

Les représentations du lecteur, directes ou implicites, sont fréquentes dans le style journalistique parce que le monde de l'information est davantage centré sur le destinataire que le monde de l'expression artistique plus centré, lui, sur l'auteur.

Les lecteurs des feuilles de Grimm et Meister ont des caractéristiques sociales et culturelles communes : ce sont exclusivement des têtes couronnées qui ont la réputation d'être proches de l'esprit des Lumières, aussi la *Correspondance littéraire* passe-t-elle pour le périodique des princes éclairés. A travers les multiples évocations des monarques et de leur politique, on peut tenter d'examiner en quoi elle se rattache exactement à l'idéologie de l'absolutisme éclairé.

Commençons par préciser quelques termes. La formule « despotisme éclairé » n'existe pas au XVIII^{ème} siècle, bien que les physiocrates parlent de « despote éclairé ». Mandrou propose d'employer le terme d'« absolutisme éclairé » pour désigner la « conjonction de l'utopie philosophique et de la volonté réformatrice en la personne de souverains audacieux ». ³²¹ Cette terminologie permet de replacer cette forme de gouvernement dans la lignée de « l'absolutisme monarchique » dont les historiens allemands, à l'heure actuelle, retracent l'histoire. Jean Meyer récapitule ces recherches qui distinguent cinq états de l'absolutisme. ³²²

En retenant la définition que Béla Köpeczi propose de l'idéologie comme « système d'idées politiques assimilé par la conscience quotidienne de certaines couches de la société » ³²³, nous ne nous pencherons pas sur les aspects purement théoriques ou techniques de l'absolutisme éclairé, mais sur la représentation qui s'en dégage dans la *Correspondance littéraire*.

³²¹ MANDROU, *L'Europe absolutiste. Raison et raison d'Etat (1649-1775)*, 1977.

³²² MEYER Jean, *Le despotisme éclairé*, P.U.F., coll. Que Sais-Je ?, 1991, p.6-7.

Le pré-absolutisme médiéval est représenté par Philippe le Bel, et surtout, Frédéric II Hohenstaufen en Allemagne ; ensuite, au XVI^{ème} siècle, l'absolutisme confessionnel de Philippe d'Espagne ou d'Elisabeth I^{ère} d'Angleterre aboutit au droit de réformation du prince qui instaure une religion. Louis XIV incarne l'âge d'or de l'absolutisme dont Bossuet est le théoricien, mais Pierre le Grand, Frédéric-Guillaume de Prusse et le Grand Electeur en sont également des représentants. Ce que les historiens du XIX^{ème} siècle ont appelé le « despotisme éclairé » n'est que la forme prise par l'absolutisme pendant les Lumières avec le « roi-philosophe » Frédéric II, Catherine II, Marie-Thérèse et Joseph ainsi que les souverains de petits Etats. Enfin, le début du XIX^{ème} siècle connaît la dernière phase de l'absolutisme, dit « tardif », influencé positivement et négativement par la Révolution française, il commence avec Napoléon et se poursuit jusqu'à la révolution de 1848.

³²³ KÖPECZI, Béla, « L'idéologie de l'absolutisme éclairé », in Colloque de Mâtrafüred, sous la

Le périodique joue plusieurs rôles. Il participe à la construction intellectuelle d'une communauté européenne des Lumières en diffusant les idées des philosophes français à travers des cours animées par la volonté de légitimer la politique par la raison. En ce siècle qui prend conscience de l'influence de l'opinion publique, un des enjeux de la *Correspondance littéraire* est de tendre à ses lecteurs étrangers un miroir reflétant la perception de leur image, de leur pays et de leur politique dans l'élite de la société parisienne ainsi que dans l'actualité littéraire.

On peut certes relever des décalages entre le témoignage de la *Correspondance littéraire* et d'autres points de vue pour mieux cerner la réalité. Mais le discours de propagande des nouvelles à la main reste en soi intéressant parce qu'il met en évidence cet imaginaire de l'absolutisme éclairé dont il célèbre les valeurs politiques, intellectuelles, morales et esthétiques. Que la représentation soit flatteuse ne la rend pas moins intéressante, car elle exhibe les enjeux symboliques de l'absolutisme éclairé. Aussi, nous effectuerons quelques comparaisons ponctuelles avec les *Mémoires secrets* attribués à Bachaumont ou la *Correspondance littéraire* de La Harpe afin de mieux dégager la spécificité de la *Correspondance littéraire* de Meister.

A. DES LECTEURS PROTAGONISTES DU PERIODIQUE

Les abonnés deviennent à double titre des protagonistes des nouvelles à la main : le souverain étranger, comme lecteur, pose au journaliste des problèmes d'énonciation particuliers, et surtout, il est le personnage historique qui peut fournir le sujet même d'un article.

1. Les contraintes de l'énonciation

a) Combler l'éloignement géographique

Le nouvelliste évoque fréquemment l'obstacle que constitue l'éloignement géographique de ses correspondants, notamment lorsqu'il doit restituer l'atmosphère d'une conversation ou d'une représentation théâtrale. « Comment

imaginer, par exemple, loin de Paris, tout l'effet, tout l'éclat que le jeu de Molé donne à ce vers, en lui-même assez ridicule ? c'est Floval qui, dans sa dernière scène avec Céphise, lui dit avec l'accent du dépit le plus amoureux : *Je ne vous aime pas et veux vous épouser.* » (84:190/XIV,69)

Un des procédés que le journaliste utilise pour surmonter cette difficulté consiste à mettre en scène son point de vue afin de favoriser l'identification du lecteur tout en faisant ressortir la valeur documentaire de son article. Il insiste ainsi sur sa qualité de témoin oculaire de la représentation d'*Irène* donnée par la Comédie Française en l'honneur de Voltaire, en 1778. « J'ai vu le moment où la partie du parterre qui se trouve sous les loges allait se mettre à genoux, désespérant de le voir d'une autre manière. » (78:053/XII,70) Cette écriture, fondée sur la présence du « je », vise à donner à l'abonné l'impression d'être là, et de vivre l'événement par procuration.

Le rédacteur fait appel à l'imagination et aux sentiments du lecteur auquel il assigne presque une place dans le décor parisien... « Qu'on se représente M^{me} la marquise du Deffand aveugle, assise au fond de son cabinet, dans ce fameux fauteuil qui ressemble au tonneau de Diogène, et son vieux ami Pont-de-Vesle couché dans une bergère près de la cheminée. C'est le lieu de la scène. Voici un de leurs derniers entretiens. » (78:161/XII,151)

Le journaliste doit établir, puis maintenir le contact avec ses lecteurs. Utiliser la connivence lui permet de mettre en évidence cette entente qu'il cherche ardemment à susciter. Lorsque Meister rédige le compte rendu de son propre essai, *De la Morale naturelle*, dont il avait fait paraître la majeure partie dans ses feuilles sous forme de feuilleton, nul besoin de mentionner le nom de l'auteur. « Ce petit ouvrage n'est peut-être déjà que trop connu de nos lecteurs, nous aurons donc assez de discrétion pour n'en pas refaire ici l'analyse, mais en aurons-nous assez pour ne pas dire, que malgré tous les torts qu'on a pu lui reprocher, il a eu beaucoup plus de succès que n'en doit naturellement obtenir un ouvrage de ce genre. (...) L'espèce de bienveillance dont nous ne pouvons nous défendre pour l'auteur anonyme nous fera pardonner sans doute de transcrire ici les lettres qu'il a reçues de M. et de M^{me} Necker, à qui il avait confié son ouvrage encore manuscrit. » (88:029/XV,211-212) Comme ce contexte rend irréalisable la

neutralité préconisée par le critique littéraire, il s'en remet au jugement de ses illustres amis, les Necker. Quant aux allusions transparentes à l'identité de l'auteur, elles exhibent le lien établi avec les lecteurs.

Le journaliste crée parfois artificiellement la connivence. Lorsque le comte de Tressan vient demander sa voix à de Nivernois pour être élu à l'Académie, ce dernier lui répond : « *Je vous félicite, monsieur, de votre bonne santé, de vos succès passés, et surtout de votre mémoire.* On n'a pas oublié que M. le comte de Tressan fit autrefois, contre M. le duc de Nivernois, une chanson atroce, elle commençait par ce vers, sur lequel on peut juger du reste: *Escroc, menteur et poltron...* » (81:015/XII, 472-473)

L'expression « On n'a pas oublié que... » est l'une de ces locutions qui n'ont qu'une fonction phatique et le pronom indéfini « on » peut inclure à la fois le journaliste et le lecteur. Une telle tournure remplit donc avant tout une fonction de contact entre les locuteurs.

La forme de certains articles induit des questions sur les pratiques de lecture des lecteurs, des pratiques qui peuvent certainement se compléter sans s'exclure : lecture individuelle ou collective, silencieuse ou orale ?

En restituant le contexte mondain de l'énonciation, les nouvelles à la main deviennent le prolongement d'un salon parisien. Prenons l'exemple des démêlés des académiciens avec M^{me} Denis, nièce et maîtresse de Voltaire à laquelle ils reprochent d'avoir eu le front de se remarier à soixante-huit ans, après la disparition du grand homme. Elle se venge de leur mépris en donnant à la Comédie française la statue de Voltaire destinée, à l'origine, à l'Académie française. « Nous demandons pardon à M. d'Alembert de gâter un conte qu'il fait si gaiement, mais nous ne devons pas nous dispenser de citer ici l'historiette qui a coûté à l'Académie une si belle statue ». (80:186/XII,304-305) Les anecdotes, comme les poésies, les épigrammes et plus encore les chansons ne sont-elles pas destinées à être copiées, répétées, chantées ? Même si les abonnés se livrent d'abord à une lecture individuelle et silencieuse de leurs nouvelles à la main, ce genre d'articles semble inévitablement appeler une pratique culturelle et sociale collective.

Les témoignages manquent, mais un manuscrit décrit par Jeanne Carriat et Ulla Kölving attire à cet égard l'attention. Vers 1781-1782, le prince Dimitri Alexeevitch Golitsyn, ministre plénipotentiaire de Russie, alors en poste à La Haye, constitue un recueil, notamment à partir d'articles de la *Correspondance littéraire*. Il remanie les articles critiques ainsi que certaines pièces fugitives afin de faire croire qu'il en est l'auteur. « Dans quel but le prince Golitsyn a-t-il composé cet énorme recueil soigneusement agencé ? S'agit-il d'un projet de publication abandonné par la suite ? Ou était-il destiné à un usage plus privé et dans ce cas quelle était la destinataire ? » Sa femme ?³²⁴

Pour établir et maintenir la communication avec des abonnés qui cherchent à reproduire la sociabilité parisienne dans leurs lointaines cours étrangères, le journaliste les invite à s'identifier à son point de vue et peut recourir à la connivence pour renforcer la fiction d'un tête-à-tête avec ses destinataires. Il veille néanmoins à rester extrêmement déférent.

b) Respecter la distance sociale

Comment s'adresser à un lecteur tel que Catherine II ou Gustave III ou le grand duc de Toscane ? Surtout lorsqu'il s'agit de leur parler de souverains, de gouvernements, de religion et de tout ce qui touche à la raison d'Etat... Comme la *Correspondance littéraire* est un journal littéraire, les informations historiques et politiques sont essentiellement circonscrites aux comptes rendus d'ouvrages, mais même dans ce cadre restreint, la critique fixe ses attributions et celles des hommes de lettres.

« Nous n'entreprendrons point ici de pénétrer les motifs secrets de la retraite de M. Necker, encore moins de juger ni la conduite de ce ministre, ni celle de ses ennemis. Nous ne voulons que conserver un souvenir fidèle de la sensation que cet événement a faite dans ce pays, quelque accoutumé qu'on y soit aux révolutions de ce genre, quelque indifférence qu'on y ait ordinairement pour tout ce qui intéresse la chose publique, et quelque peu durables qu'y soient les

³²⁴ *Inventaire de la «Correspondance littéraire», Op. Cit., vol.I, p. lxxviii-lxxix, (manuscrit : Koninklijke Bibliotheek, Den Haag : 128 F 14)*

impressions même les plus vives. » (81:083/XII,510-511) Le rédacteur se refuse à commenter les faits politiques et se limite au rôle de simple témoin de l'opinion parisienne. Notons toutefois qu'en soulignant la versatilité et la frivolité des Parisiens, il relativise et atténue la puissance de ce contre-pouvoir politique.

Les *Observations du sieur Bergasse*³²⁵ embarrassent le critique car elles mettent en cause toute la justice française : à travers l'attaque contre Beaumarchais, « c'est au roi même qu'il ose l'adresser. Nous ne nous hasarderons point de juger si M. Bergasse a raison, s'il est un gouvernement dans le monde qui doive permettre à quelque particulier que ce soit d'oser parler ainsi ». (88:148/XV,295-296) Le journaliste, partagé entre son image de champion de la liberté d'expression et la nécessité de ménager la fonction royale de ses lecteurs, reconnaît clairement qu'il est des sujets polémiques sur lesquels il lui est dangereux de prendre position.

Il est naturellement facile de trouver des exemples de sa flagornerie à l'égard de ses abonnés. Qu'un ouvrage les attaque et le compte rendu des nouvelles à la main se fait plaidoyer. Meister condamne ainsi sans appel le portrait de l'empereur d'Autriche par Mirabeau, dans la *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône*. « Comment lui pardonner l'insolent portait qu'il ose faire de Joseph II, dès le commencement de l'ouvrage ? Vous avez, dit-il, des rivaux de puissance et pas un voisin qui soit vraiment à craindre. Celui qui paraissait s'annoncer pour redoutable a menacé trop longtemps pour frapper, il apprit à vous connaître, il entreprit avec précipitation, il renonça de même à ce qu'il avait entrepris. Il renoncera encore à ses nouveaux projets, il convoitera tout, il n'obtiendra rien et ne sera jamais qu'un aventurier à charge aux autres et à lui-même. » (87:146/XV,104-105)

Reconnaissons que cette analyse de la politique extérieure de Joseph II n'est pas dénuée de fondements : en 1779, Frédéric II ne le laisse pas occuper la Bavière et la brève campagne sans bataille, appelée « guerre des patates », se solde par un échec ; puis, lorsqu'en 1785, Joseph II propose à Charles-Théodore d'échanger la Bavière contre les Pays-Bas, la tentative tourne court parce que la

³²⁵ *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur Beaumarchais, ayant pour titre : Court Mémoire en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann.*

Prusse s'y oppose et que l'empereur d'Autriche se laisse intimider par les menaces de Frédéric le Grand. Cependant Meister défend moins Joseph II qu'il ne se retranche derrière une condamnation de principe. « Quel est l'écrivain vraiment digne d'estime qui ne se soit jamais permis de prendre ce ton en parlant d'un tête couronnée ? S'il y a dans cette audace quelque courage, je n'entends pas, je l'avoue, comment on peut tirer vanité d'un courage de cette espèce. » (87:146/XV,105)

Le nouvelliste reconnaît à Mirabeau de l'audace, mais une folle audace, une hardiesse inconvenante qui lui a fait outrepasser les limites imposées à tout homme de lettres. Il ne faut pas se contenter d'interpréter cette condamnation en termes de pusillanimité. Meister se prévaut d'échapper à la censure préventive ou répressive, mais énonce des règles d'autocensure qui ne sont pas seulement dictées par la prudence : il est persuadé que ce n'est pas par l'impudence qu'un homme de lettres se fait efficacement entendre des monarques.

L'épigramme, tirée des *Epîtres* de Pline, que Guibert place en tête de son *Eloge du roi de Prusse* pourrait également servir d'exergue à la *Correspondance littéraire*. « Enseigner aux rois ce qu'ils doivent être est une tâche honorable sans doute, mais difficile, et peut-être orgueilleuse. Louer un grand prince, et répandre ainsi sur la postérité, comme du haut d'un phare, une lumière qui la guide, c'est remplir le même but sans annoncer la même présomption. » (87:132/XV,89)

Conclusion

Le journaliste est soumis à une double contrainte : il doit combler la distance géographique en favorisant l'identification des lecteurs avec leur correspondant parisien, et il doit veiller à respecter les limites imposées par la distance sociale.

Au XVIII^{ème}, la correspondance de Voltaire avec Frédéric II inaugure, loin de l'étiquette habituelle, une relation nouvelle entre un roi qui se prétend éclairé et un philosophe.³²⁶ Le rédacteur de la *Correspondance littéraire* ne prétend nullement à un tel rôle de conseiller et ne se permet pas de se placer sur un pied d'égalité intellectuelle avec ses lecteurs, pour ce qui a trait à la politique. Il reste

³²⁶ MERVAUD, Christiane, *Voltaire et Frédéric II: une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, S.V.E.C. 234, Oxford, 1985.

que le dialogue de philosophe à philosophe entre un écrivain et un prince constitue un modèle pour le nouvelliste, et que la *Correspondance littéraire* promeut cette image des relations entre l'homme de pouvoir et le penseur, à travers le couple Catherine II et Diderot par exemple.

2. Une prestigieuse galerie de portraits

Au fil de nombreux articles, la *Correspondance littéraire* brosse le portrait de plusieurs souverains, en privilégiant naturellement ses abonnés. Bien que ce soit le prince Henri de Prusse, et non son frère le roi, qui reçoive la *Correspondance littéraire*, le périodique traite fréquemment de Frédéric II car il est la figure emblématique de l'absolutisme éclairé et que son long règne, de 1740 à 1786, a durablement marqué l'histoire de l'Europe. Catherine II, mais aussi Gustave III, Joseph II et le grand duc de Toscane sont également évoqués à travers des comptes rendus d'ouvrages, des lettres ou des événements culturels.

a) *Frédéric II*

Frédéric II est au cœur du *Discours sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier* prononcé par Sevrin à l'Académie de Lyon. La *Correspondance littéraire* reproduit un extrait de l'édition censurée parce qu'elle place le roi de Prusse au dessus des autres monarques. « *Ce prince attirait tous les arts de la paix dans ce Nord qu'il épouvantait par la guerre, et ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire des arts et des rois, il était à la fois leur protecteur et leur rival ; mais il n'en avait point dans l'art de la guerre. (...) il inventait à la fois le précepte, le rédigeait en vers, et le prouvait par des victoires...* » (81:148/XII,542) La *Correspondance littéraire* développe cette image d'un souverain, qui s'illustre aussi bien comme général hors pair que comme philosophe et comme homme de lettres.

Mais les feuilles sont également à l'affût des ouvrages qui en présentent une image plus familière, à travers des lettres, des anecdotes ou des vers de circonstance. Dans la *Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de*

*Prusse, avec U. F. de Suhm*³²⁷ « on y retrouve quelques traits de l'âme du grand Frédéric ». Ces lettres renseignent sur la formation intellectuelle du roi philosophe, mais dévoilent aussi quelques faiblesses comme des emprunts « déguisés sous des emblèmes assez plaisants (...). Tous ces détails ont quelque chose d'original et de plaisant. » (87:102/XVI,51 et 52) Le journaliste recherche dans les correspondances privées des traits révélateurs de la personnalité du souverain. Le critique ne retient que ces « pièces justificatives », c'est-à-dire la correspondance du roi avec ses frères et ses généraux, dans la « compilation très informelle » de la *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, entachée de grossières erreurs et rédigée par un certain Laveaux, qu'il juge peu recommandable. (88:043/XV,225)

Guibert, dans son *Eloge du roi de Prusse*, cherche à émouvoir par le portrait, saisi sur le vif, d'un vieil homme malade et solitaire. « *Peu de temps avant sa mort, un officier français avide de l'apercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins du palais ; il s'avance pas à pas, et, à la faveur d'une palissade il voit près de l'appartement du roi, sur les marches du péristyle, un homme seul et assis. Cet homme était vêtu en uniforme et à demi recouvert d'un manteau ; il était coiffé d'un chapeau à plumet, une seule de ses jambes était bottée, l'autre était allongée, et il paraissait en souffrir ; il caressait un chien, et il se ranimait aux rayons du soleil levant. Cet homme était Frédéric, et ce costume dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile encore, et le philosophe qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquants à transmettre à la postérité.* » (87:132/XV,91) La *Correspondance littéraire* insiste sur l'exemplarité de cette fin de règne et loue Guibert d'avoir su rappeler « ces mots d'âme et de caractère » qui faisaient dire à Voltaire « que les César, les Antoine, les Octave, tous devanciers de Frédéric II, avaient été comme lui gens à grandes actions et à bons mots. » (87:132/XV,89) Ces anecdotes donnent à n'importe quel lecteur l'impression d'entretenir des liaisons étroites et familières avec un monarque, a fortiori pour les abonnés dont certains connaissent personnellement le roi de Prusse.

³²⁷ *Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm, conseiller intime de l'électeur de Saxe, et son envoyé extraordinaire aux cours de Berlin et de Pétersbourg.*

Les nouvelles à la main reproduisent des vers de circonstance sur Frédéric II, des impromptus (85:028/XIV,112-113), une épitaphe... (86:199/XIV,449)

La *Correspondance littéraire* cite, parmi les *Dernières pensées du roi de Prusse* que Constant prête à Frédéric le Grand, les louanges de deux grandes souveraines. « Marie-Thérèse a illustré son règne par des vertus et du courage. Catherine II, sortie d'une petite cour, a porté sur le trône de Russie le génie de Pierre I^{er}, avec plus de conduite, plus d'habileté et plus d'humanité... » (87:051/XIV,544) Catherine II ne peut qu'être flattée que Frédéric II en personne la considère comme une rivale de premier plan.

b) Catherine II

La « Sémiramis du Nord » est l'autre grande figure de monarque éclairée de la *Correspondance littéraire*, ce qui s'explique aisément par les liens privilégiés que Grimm entretient avec elle.

Meister reproche à Lévesque de s'être borné dans son *Histoire de Russie* au règne de Pierre le Grand et d'avoir négligé « la partie la plus brillante, le règne de Catherine II », encore plus essentiel pour que la Russie s'impose en Europe comme en Orient. (82:028) L'enjeu est bien l'émergence d'une nouvelle puissance aux immenses ressources que Rutledge qualifie d'« effrayante » dans ses *Essais politiques sur l'état de quelques puissances*. (78:028) Notons que, du point de vue russe, cet adjectif qualificatif est laudatif.

Meister saisit toutes les occasions de souligner les différences entre la tsarine et Pierre le Grand, ce « héros sortant presque des mains de nature », qui inspire le poète Thomas. (86:033) Le journaliste oppose les postérités de ce personnage épique et de la fille des Lumières. « On dira : « Ce superbe colosse dont la beauté noble et régulière nous ravit autant qu'elle nous étonne, ce fut Pierre I^{er} qui en jeta les fondements, et ce que ses mains encore un peu sauvages n'avaient pu que dégrossir, Catherine II a daigné le finir et l'animer du feu de son génie. » (78:056/XII,83) Clichés flatteurs et redondants, mais à la mesure de l'opiniâtreté avec laquelle Catherine II prétend répandre les Lumières dans son pays que trop d'étrangers considèrent encore comme proche de la « barbarie »,

voire « sauvage ».³²⁸

Meister souligne que Condorcet, dans ses *Quatre lettres d'un bourgeois de Newhaven*, s'appuie sur son exemple pour revendiquer audacieusement le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, et lui trouve d'autant plus de mérite qu'elle n'a pas été, dès son enfance, éduquée en vue de diriger un empire aussi vaste que la Russie : elle « *est son propre ouvrage* » et a su apprendre à gouverner. (88:099/XV,253)

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la mythologie et la culture antique sont fréquemment intégrées à la célébration de la monarchie. A l'occasion de la parution de la *Description des principales pierres gravées du duc d'Orléans*, le journaliste raconte : « Plusieurs personnes ont remarqué la ressemblance frappante d'une belle Minerve antique, couverte du casque guerrier, avec les meilleurs portraits que nous ayons de Catherine II. Cette divinité ne pouvait choisir sans doute des traits plus dignes d'elle. Quel parti M. Lavater³²⁹ ne tirerait-il pas d'une pareille analogie ! » (80:118/XII,415)

Cerutti, dans *l'Aigle et le hibou*, reprend cette métaphore.

« Minerve de son siècle, elle anime, elle éclaire ;
Elle suit tous les pas que fait l'esprit humain.
L'édifice des lois fut orné de sa main...
Sa main prépare un temple aux mânes de Voltaire ;
Sa main des Grecs un jour peut changer le destin. » (83:046)

Le poète l'associe au philosophe emblématique du siècle, Voltaire, qui met en elle tous ses espoirs pour restaurer l'antique éclat de la civilisation grecque.

³²⁸ Le chevalier de Jaucourt, dans l'article « Russie » de *l'Encyclopédie* relativise les progrès accomplis : « Sous le règne de Pierre, le peuple *russe* qui tient à l'Europe, et vit dans les grandes villes, est devenu civilisé, commerçant, curieux des arts et des sciences, aimant les spectacles, et les nouveautés ingénieuses. (...) Il a introduit des arts qui (...) ont fait plus de progrès en 50 ans chez ses sujets, déjà disposés à les goûter que partout ailleurs, dans l'espace de trois ou quatre siècles ; cependant, ils n'y ont pas encore jeté de si profondes racines, que quelque intervalle de barbarie, ne puisse ruiner ce bel édifice commencé dans un empire dépeuplé, despotique, et où la nature ne répandra jamais ses bénignes influences. »

Des observateurs contemporains comme le chevalier de Corberon estiment qu'elle a la difficile mission de gouverner un pays encore scindé en une cour civilisée et un peuple plongé dans la barbarie : « il semble que ce soit deux peuples, deux nations différentes sur le même sol ; vous êtes à la fois au quatorzième et au dix-huitième siècle. » CORBERON, Chevalier de, *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780), Journal intime du chevalier de Corberon*, Paris, Plon, 1901, tome 1, p.274.

³²⁹ La physiognomonie est alors très en vogue, Lavater affirme que l'on peut découvrir le caractère d'un individu en déchiffrant les traits de son visage dans ses *Essais sur la physiognomonie*.

Cette incarnation de Catherine II, en divinité guerrière et en déesse de la raison, est alors commune. Dans Homère, Athéna, sous l'apparence du sage Mentor chaperonne le fils d'Ulysse, et pour le public des Lumières, c'est encore Minerve qui, sous les traits de Mentor, prodigue des conseils politiques éclairés dans les *Aventures de Télémaque* de Fénelon.

Le nouvelliste glorifie une tsarine soucieuse du bonheur de son peuple et universellement admirée. « Quel ressort puissant entre les mains d'une souveraine qui possède si bien le plus grand art des rois, celui d'inspirer à tout ce qui l'environne, que dis-je ? à tous ceux qui ont jamais entendu parler d'elle, dans les climats même les plus éloignés de son empire, le noble désir de servir sa gloire et de mériter un de ses regards ! » (78:056)

c) **Gustave III**

Gustave III, le fils d'Adolphe Frédéric, réussit en 1772 un coup d'Etat sans répandre une goutte de sang. Meister reproche au *Discours oratoire contenant l'éloge de Gustave III, roi de Suède* de s'être borné au récit de son éducation et de n'avoir pas décrit comment « par la sagesse de son génie, la fermeté de son caractère, il sut triompher seul de tous les tyrans de sa patrie, affranchir à la fois son peuple et son trône ». (81:064/XII,505) Meister loue dans ce prince les qualités personnelles qui lui ont permis d'infléchir le cours de l'histoire

d) **Joseph II**

Joseph II n'exerce le pouvoir que tardivement, car si la constitution du Saint-Empire oblige Marie-Thérèse³³⁰ à s'effacer au profit de son fils en 1765, elle conserve le gouvernement effectif de la monarchie jusqu'à sa mort, en 1780, en dépit de l'impatience de son fils.

(82:162).

³³⁰ Peu d'articles sont consacrés Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême. Les mesures les plus éclairées de son gouvernement ont moins été prises par elle que par le prince Kaunitz, par Gerhard van Swieten et par le comte Haugwitz. La description minutieuse de son mausolée funèbre, conduit en grande pompe en son honneur à Notre-Dame de Paris le 30 mai 1781, donne l'occasion de rappeler « les vertus qui ont principalement illustré le règne glorieux de l'impératrice, la Prudence, la Force, la Justice, la Bienfaisance ». (81:093/XII,522) Image convenue d'une souveraine bienfaisante, mais pas éclairée.

Pendant son séjour à Paris, sous le nom de comte de Falkenstein, le périodique dépeint un prince éclairé désireux d'accroître ses connaissances pour mieux servir ses sujets. Le journaliste rapporte les confidences du prince à M^{me} Necker: « *Mon état (...) demande une instruction assez étendue. Ces études sont des devoirs ; pour ménager mon temps et mes facultés, il a fallu renoncer à peu près à toutes celles qui n'étaient pas indispensables. Il y a un luxe de connaissances que j'ai cru devoir m'interdire. Pour sentir le prix d'une modération si sage et si respectable serait-il besoin d'ajouter qu'il n'est point d'art, point de science véritablement utile dont ce prince n'ait des idées très justes, et qu'il possède au moins quatre ou cinq langues dont l'usage lui paraît être également familier ?* » (77:103/XI,473-474) Les articles de la *Correspondance littéraire* donnent l'image d'un prince qui a reçu l'éducation prônée par les philosophes et dont le voyage correspond parfaitement au voyage philosophique et instructif préconisé par Diderot.

e) *Le grand-duc de Toscane*

Le frère de Joseph II, le grand-duc de Toscane, est lui abonné à la *Correspondance littéraire*. Il a mené sur son petit territoire une véritable politique inspirée des Lumières. A l'occasion de la parution des *Lettres sur l'Italie* du président Dupaty, qui a réussi à sauver « trois innocents condamnés à la roue par le premier tribunal du royaume », Meister attire particulièrement l'attention sur la lettre relative à son entretien avec le maître de la Toscane. « *C'est le grand-duc qui m'a parlé pendant une heure debout dans un cabinet, où une simple table est un bureau, des planches de sapin sans couleur, un secrétaire, un bougeoir de fer-blanc, un flambeau ; car le grand-duc n'a d'autre luxe que le bonheur de son peuple... Et le grand-duc ne règne que sur la Toscane !... Il ne règne, dit-il, dans un autre endroit, ni pour les nobles, ni pour les riches, ni pour les ministres, mais pour son peuple ; il est vraiment souverain.* » (88:151/XV,299) Dupaty décrit une simplicité digne des héros de Plutarque. Cette abdication de la pompe et de ses dépenses somptuaires s'accompagne d'un comportement naturel et spontané. Même si les autres souverains ne prétendent pas vivre dans une telle austérité, c'est le tableau idéal d'un monarque altruiste dévoué au bonheur de ses peuples.

Conclusion

La *Correspondance littéraire* s'attache à rendre compte de l'image des souverains de l'Europe éclairée à Paris, surtout s'ils sont abonnés à la revue ou proches de certains abonnés. En revanche, la *Correspondance littéraire* qui ne compte aucun correspondant en Espagne ou au Portugal, ignore complètement la politique de Charles III et de Pombal.³³¹ L'ensemble des articles sur Frédéric II, Catherine II, Gustave III, Joseph II ou le grand-duc de Toscane dessine les traits d'un monarque idéal : il ne se prétend plus de droit divin, et se considère comme le premier serviteur de l'Etat, mais sa personnalité est déterminante, aussi sa curiosité encyclopédique doit-elle lui permettre de gouverner son pays guidé par les Lumières, afin de contribuer au bonheur de son peuple.

B. L'ALLIANCE DU TRONE ET DE LA PHILOSOPHIE

Comme la *Correspondance littéraire* est un périodique littéraire, Meister s'intéresse particulièrement à la dimension culturelle de la politique des « rois philosophes ». Le chroniqueur de la vie culturelle parisienne ne peut cependant en traiter que les aspects qui ont des répercussions dans l'opinion de la capitale française. L'alliance du trône et de la philosophie se traduit d'abord par le mécénat : Frédéric II et Catherine II en sont les figures dominantes dans la *Correspondance littéraire*. Par ailleurs, les séjours de princes étrangers à Paris offrent à Meister l'occasion d'illustrer l'avènement de l'ère des monarques philosophes.

1. Des souverains mécènes

Frédéric II et Catherine II ont considéré l'organisation et le rayonnement de leur cour comme un moyen d'influencer l'opinion publique, dans leur pays comme à l'étranger, aussi ont-ils consacré des efforts considérables au développement des liens culturels entre leur pays, la France et l'Europe entière. Tous deux se piquent également de littérature et composent des essais ou des

³³¹ A propos de l'Espagne, Meister ne mentionne que « le despotisme superstitieux de Philippe II » qui, d'après J.-S. Mercier dans son *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne*, n'inspire qu'horreur et indignation. (89:218/XV,266)

œuvres légères. Frédéric II reste l'archétype de ces nouvelles relations entre souverains et république des lettres, mais la politique culturelle de Catherine II nous intéresse davantage car contrairement à son modèle, elle est abonnée à la *Correspondance littéraire*, et Grimm lui sert d'intermédiaire culturel en Europe : il est donc parfois possible de confronter deux points de vue sur un même fait, celui de la *Correspondance littéraire* et celui de Grimm dans sa correspondance privée avec la tsarine.

a) *Le mécénat ombrageux de Frédéric II*

Frédéric II, protecteur de nombreux hommes de lettres et savants, a également beaucoup écrit. Lorsque les quinze volumes des *Œuvres posthumes du roi de Prusse* paraissent en 1789, le journaliste commente moins leur contenu, déjà connu de ses lecteurs, que leur réception en France. Le gouvernement cherche à les censurer et bien que les cartons ne portent finalement que sur une soixantaine de lignes, l'épisode confirme le caractère éclairé de Frédéric II et... des lecteurs de la *Correspondance littéraire*. « L'Europe entière les avait déjà lues et relues lorsqu'en France l'on était encore fort incertain si elles échapperaient ou non aux liens de la chambre syndicale ». (89:043/XV,407-408) L'*Histoire de mon temps* et celle de *la guerre de Sept ans* sont comparées aux *Commentaires* de César pour leurs enseignements militaires. Le journaliste souligne le succès de la correspondance du monarque en France parce qu'elle révèle son caractère, son âme et ses pensées. « O combien de fois sa philosophie l'élève encore plus que son trône et toute sa gloire au-dessus de ces grands philosophes si prodigues de louanges, si vains de quelques faibles Lumières, si sensibles aux plus légères persécutions, et si disposés à devenir eux-mêmes les plus ardents persécuteurs de quiconque n'était pas de leur parti ! » (89:043/XV,408-409) Le journaliste place le roi philosophe au dessus des philosophes prompts à se diviser dans des querelles de partis.

La *Correspondance littéraire* ne le présente pas comme un simple admirateur de Voltaire, mais bien comme son égal en philosophie. A la mort de l'écrivain, en 1778, Meister considère que seul Frédéric II est encore capable de déployer une ironie aussi mordante. « Depuis que les oracles de Ferney ont cessé, ce n'est plus que de Sans-Souci que nous viennent les nouveautés les plus

piquantes. »³³²

D'après la *Correspondance littéraire*, le monarque écrivain laisse une grande liberté d'expression à ses sujets. Pour preuve, il n'interdit pas *la Vie de Frédéric, baron de Trenck*, alors que le roi avait eu « d'assez fortes raisons de croire que l'infortuné prisonnier avait conçu l'affreux projet de le livrer à ses ennemis, peut-être même d'attenter à ses jours. Or nous demandons si dans ces circonstances, il est beaucoup de héros qui, revêtus du pouvoir absolu, n'auraient pas eu recours à quelque vengeance plus prompte et plus sûre ? » (88:041/XV,224) La tournure interrogative incite les lecteurs royaux à reconnaître que ce pouvoir absolu est tempéré par la raison, et au cas où ils n'auraient pas réagi avec autant de magnanimité, le journaliste prend tout de même soin de les qualifier de « héros ».

La *Correspondance littéraire* qui se nourrit de textes et d'anecdotes de Voltaire,³³³ évoque largement les relations du roi philosophe et du prince des philosophes. Le souverain compose à sa mort un *Eloge de Voltaire*³³⁴ qui propose une version consensuelle de leurs rapports. Le journaliste imagine « le grand Frédéric au milieu du tumulte des armes (en train de) consacrer quelques-unes de ses veilles à la mémoire du grand Voltaire. » Les circonstances de l'enterrement offrent au monarque éclairé l'occasion de vitupérer le clergé barbare, aveuglé par un faux zèle et ivre de fanatisme « dans le XVIII^{ème} siècle où les Lumières sont plus répandues que jamais, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès ». Pour la *Correspondance littéraire*, tout éloge du patriarche se doit de célébrer ses liens avec le roi de Prusse. « Le plus grand prix dont cet éloge pouvait être susceptible, c'était de montrer sans cesse Frédéric à côté de Voltaire, le héros à côté de l'homme de lettres, unis par la même passion pour les arts, et se couvrant mutuellement de l'éclat de leur gloire. » (79:012/XII,208-209 et 210) Le critique insiste sur cette publicité respective qui était en effet la clé de leur union orageuse.

³³² Les *Lettres sur l'amour de la patrie, ou Correspondance d'Anapistémon et de Philopatros*, ouvrage dont la morale et l'éloquence eussent honoré également le génie de Cicéron, et les *Commentaires apostoliques et théologiques sur les saintes prophéties de l'auteur de Barbe-Bleue*. (80:010/XII,361 et 362)

³³³ LIZE, E., «Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire», *Studies on Voltaire*, 180, Oxford, 1979.

³³⁴ *Eloge de Voltaire, lu à l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin, dans une assemblée*

Le roi prétend modestement s'être rangé à l'avis de l'opinion publique alors qu'il a en réalité cherché à l'influencer. « *Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands soient les meilleurs appréciateurs du mérite ; mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était généralement si établie, que les chefs des peuples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer.* » (79:012/XII,209)

Mais pour Meister, son statut de monarque majeure indéniablement la valeur du panégyrique, et le remarquable *Eloge de Voltaire* par La Harpe n'est pas le plus glorieux « puisqu'il en existe un de la main de Frédéric, et qu'il en est un autre que lui destine l'amitié de Catherine II ». (80:062/XII,389) La Harpe, dans sa propre *Correspondance littéraire*, demeure très laconique : « Il est beau qu'un roi ait loué ainsi un homme de lettres : c'est un grand exemple. »³³⁵ Mais il ne met pas aussi systématiquement en valeur les liens entre les monarques et les gens de lettres.

Voltaire disparu, à l'heure des bilans, Meister censure et magnifie sa relation avec son royal protecteur. Quand Luchet raconte « *les disgrâces qu'éprouva M. de Voltaire à son départ de Berlin* », dans son *Histoire littéraire de M. de Voltaire*, le critique ne peut nier le fait, mais il polémique sur les intentions de l'auteur, attiré par « une spéculation de librairie », et met en doute la fiabilité des sources : « Il y a tout lieu de présumer que le nouveau biographe a eu, sur cette triste époque de la vie de son héros, des mémoires au moins fort circonstanciés ; mais ce n'est pas assez sans doute pour en garantir l'exactitude. » (81:046/XII,491)

La *Correspondance littéraire* fait toujours prévaloir le point de vue du monarque. « *J'eus bientôt à souffrir de l'inégalité d'humeur de Voltaire ; il ne savait pas mettre certaines bornes à son esprit ; j'avais rapproché les barrières qui nous séparaient, il voulut les franchir (...). Voltaire oublia que la familiarité d'un roi ne va pas jusqu'à l'oubli de son amour-propre.* »³³⁶

Le silence sur les *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie* prouve le

extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 novembre 1778.

³³⁵ LA HARPE, *Correspondance littéraire adressée à son A.I. M^{gr} le grand-duc aujourd'hui empereur de Russie et à M. le comte André Schouwalow, chambellant de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'en 1789*, Slatkine Reprints, Genève, 1968, lettre XCIX, (II,111)

³³⁶ Constant, *Dernières pensées du roi de Prusse*. (87:051/XIV,543)

parti pris de la *Correspondance littéraire*. Les *Mémoires secrets* attribués à Bachaumont racontent comment M^{me} Denis a donné, avec le manuscrit destiné à l'édition complète des œuvres de Voltaire, une enveloppe qui ne devait être ouverte qu'après la mort de Frédéric II : l'éditeur Panckoucke s'est naturellement bien gardé de respecter cette dernière volonté. « *Voltaire n'avait point oublié les mauvais traitements qu'il avait éprouvés de la part du roi de Prusse, son enlèvement à Francfort, etc., etc. (...) Il avait configuré tout cela dans un manuscrit auquel il avait joint des anecdotes particulières* ». Mais toujours, selon les *Mémoires secrets*, Panckoucke n'ayant pas osé faire imprimer ce texte, même clandestinement, a imaginé de le communiquer à quelques amis et grands seigneurs, afin que le roi de Prusse monnaie son silence « *au poids de l'or.* » Or la *Correspondance littéraire* ne souffle mot de « *la publicité que reçoit aujourd'hui cette anecdote dans tous les bureaux littéraires.* »³³⁷ Même omission dans les feuilles de Meister lorsque, deux mois plus tard, les *Mémoires secrets* constatent : « *Le manuscrit de Voltaire contre le roi de Prusse commence à se répandre, au moyen des copies qu'on en a surprises au sieur de Beaumarchais* ».³³⁸

La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, raconte au grand-duc de Russie qu'il a entendu, chez le duc de Choiseul, la lecture de ce texte qui n'a d'autre but que « *de se venger du roi de Prusse, et de laisser un monument qui démentit les éloges qu'il a si longtemps prodigués.* »³³⁹

La *Correspondance littéraire*, elle, minimise systématiquement, voire tait, les dissensions entre Frédéric II et ses protégés.

La pension accordée à d'Alembert fait l'objet d'un article (54:078/II,370), puis la *Correspondance littéraire* reproduit plusieurs lettres du roi de Prusse et du savant. Leur ton libre, sceptique et ironique témoigne de la connivence des deux correspondants.³⁴⁰ Dans l'une d'elles, le roi affiche avec désinvolture son indépendance d'esprit à l'égard du clergé comme des gens de lettres : « *Au reste, je me porte bien ; je fais des vœux pour votre santé, et j'abandonne à leur*

³³⁷ 10 avril 1783, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, Londres John Adamson, tome 22, édité en 1784, p. 199 et 201.

³³⁸ 2 juin 1783, *Mémoires secrets*, *Ibid.*, p. 311.

³³⁹ LA HARPE, *Correspondance littéraire*, *Op. cit.*, Lettre CLXXXVI, (III,107).

³⁴⁰ Lettres de Frédéric II à d'Alembert : 70:193 ; 70:233 ; 76:198 ; 76:199 ; 76:200 ; 76:201 ;

mauvais sort le pape, l'abbé Raynal, les fanatiques, les philosophes, les chartreux, et surtout les Anglais. » (82:076/XIII,120)

Mais lorsque l'empereur est en désaccord avec d'Alembert au sujet d'Euler, Meister juge déplacé que le comte de Choiseul-Gouffier, élu à l'Académie française à la place de d'Alembert, y fasse allusion dans son discours de réception : « on a trouvé seulement que M. de Choiseul aurait pu se dispenser d'y rappeler une anecdote assez douteuse sur le prétendu refroidissement que M. d'Alembert eut à supporter de la part du roi de Prusse, pour avoir défendu, contre un jugement peu favorable de ce monarque, le célèbre Euler, alors son rival en géométrie. » (84:036/XII,489) Le journaliste met en cause la validité de cette information « douteuse » concernant le « prétendu » refroidissement.

Les *Mémoires secrets* envisagent beaucoup plus crûment l'alliance du trône et de la philosophie. L'article nécrologique consacré à d'Alembert attribue sa gloire littéraire à « la dédicace singulière qu'il fit au roi de Prusse de son *Mémoire sur la cause générale des vents*. (...) La dédicace consistait dans ces trois mauvais vers latins qui roulaient sur les victoires du roi de Prusse contre les Autrichiens et sur la paix qu'il venait de faire. (...) De là une pension de 1200 livres que le monarque lui donna, et l'offre qu'il lui fit de la place de président de l'académie de Berlin, etc. etc. etc. »³⁴¹

Simple marché où le prince fournit pension et position moyennant de respectueux hommages, comme sous Louis XIV ?

Si Meister glisse au contraire sur les dissensions entre Frédéric II et les hommes de lettres pour idéaliser celui que ses abonnés prennent comme modèle, c'est parce qu'il sait que les souverains qui se réclament des Lumières cultivent lucidement ces relations pour conforter un pouvoir fondé sur la raison et la philosophie. Le rédacteur n'a cependant pas besoin de se plier à cet exercice avec Catherine II qui a été plus habile en évitant les querelles ouvertes.

b) Catherine II, mécène idéal

La nouvelle de la mort son époux, Pierre III, attribuée à une « colique

82:076. Lettres de d'Alembert à Frédéric II : 63:252.

³⁴¹ 30 octobre 1783, *Mémoires secrets*, Londres John Adamson, tome 23, édité en 1784,

hémorroïdaire », ayant fait le tour de l'Europe, Catherine II cherche à affermir la légitimité de son pouvoir en cultivant une image de souveraine éclairée. Elle multiplie les échanges culturels et économiques entre la Russie et les autres pays européens, notamment la France. De 1760 à 1789, une cinquantaine d'architectes, sculpteurs, peintres et graveurs russes séjournent dans des ateliers parisiens, tandis que l'impératrice tente d'attirer dans son pays des artistes étrangers, surtout français.³⁴² Enfin, par ses libéralités, elle s'assure l'appui de journalistes, d'hommes de lettres et d'artistes qui chantent ses louanges en France. Grimm lui sert alors le plus souvent d'intermédiaire.

La *Correspondance* lui montre l'incidence, dans l'opinion française, de son entreprise de séduction de l'élite culturelle, et en informe du même coup à travers l'Europe les autres princes abonnés. Le périodique ne manque pas une occasion d'associer Catherine II aux noms de d'Alembert, Marmontel, Voltaire, Diderot, Buffon, mais aussi Sedaine ou M^{me} d'Épinay...

La spectaculaire offre de préceptorat faite à d'Alembert est évoquée à travers la reproduction de différentes lettres de l'impératrice.³⁴³ Elle lui proposait également de venir achever *l'Encyclopédie* en Russie, bien que ce fût impossible, entre autres parce que le manuscrit appartenait au libraire. Malgré le refus du philosophe, elle s'attache l'opinion éclairée par ces gestes, les premiers d'une longue série qui va la consacrer protectrice des philosophes, tout en contribuant à accroître le crédit des hommes de lettres.

Catherine II apprécie sincèrement Sedaine, et la *Correspondance littéraire* relève tout particulièrement, dans le discours de réception de ce dernier à l'Académie française, son évocation des auteurs de *l'Encyclopédie* « *auxquels, permettez moi de le dire, m'ont associé les bontés et les bienfaits de la souveraine du Nord...* » Il ajoute : « *J'aurais résisté à la vanité de le publier dans cette assemblée, si cette distinction ne concourait à justifier le choix dont vous m'avez honoré.* » (86:110/XIV,375) La tsarine ne peut rêver lieu plus prestigieux que ce

p. 229-230.

³⁴² Même si les acteurs Lekain, Préville et La Clairon ne répondent pas à ses appels, Dugué et M^{me} Pincemaille émigrent, tout comme le sculpteur Gillet, l'architecte Valois de la Mothe et les peintres Le Lorrain, Tocqué, Jean-Michel Moreau, François La Grenée, Blondel et Falconet qui réalise la statue équestre de Paul I^{er}.

« temple des lettres » pour être célébrée. Sedaine sous-entend que ses bienfaits ne sont pas de même nature que ceux accordés par un despote : le parti des encyclopédistes peut se glorifier des libéralités d'une souveraine philosophe à d'autres philosophes.

Catherine II, comme les rois de Prusse, de Pologne, de Suède et même d'Autriche, apporte son soutien à Marmontel quand *Bélisaire* est censuré. Cet essai qui énumère les devoirs d'un bon souverain est loin d'égaliser les *Aventures de Télémaque*, mais en le traduisant en russe, avec l'aide de sa cour, Catherine est reconnue comme un écrivain philosophe. Notons qu'elle n'a traduit que le neuvième chapitre, même si la légende ne tarde pas à lui attribuer la traduction du texte intégral. La *Correspondance littéraire* reproduit sa lettre du 11 septembre 1768 à Marmontel au sujet de la traduction en russe. (68:215/VIII,203) Il s'agit d'ailleurs peut-être d'une des lettres que Marmontel produit pour sa défense afin de répondre à la Sorbonne.

Diderot est profondément reconnaissant à Catherine II de l'avoir mis à l'abri du besoin en lui achetant sa bibliothèque. Grimm, chargé de vendre les livres qu'il a accumulés au cours de la préparation de *l'Encyclopédie*, les cède pour 15 000 livres à Catherine II en mars 1765. Elle en laisse la jouissance au philosophe et ajoute 1 000 livres de traitement annuel, mais lorsqu'elle apprend qu'il n'a pas touché ses appointements des deux premières années, elle lui verse 50 000 francs, pour payer les cinquante prochaines années. Elle paie donc 66 000 livres une bibliothèque estimée à 13 000, tout en lui en laissant l'usufruit pendant sa vie. Lorsque Meister évoque la mémoire de son ami et collaborateur, il rappelle la place de la tsarine dans sa vie.

Il se remémore les dernières années du philosophe occupées par « Ses livres, qui servirent de prétexte aux bienfaits de Catherine II, et dont elle lui avait assuré la jouissance avec tant de grâce et de bonté ». (86:218/XIV,467) Le nouvelliste ajoute qu'« il est mort, dans la maison que M. de Grimm avait été chargé de louer pour lui au nom de S. M. l'impératrice de Russie ». (84:132/XIV,18) Les *Mémoires secrets* rappellent ces deux faits notoirement

³⁴³ (63:024 ; 63:031 ; 63:254)

connus, sans insister sur la magnanimité de la tsarine,³⁴⁴ alors que la *Correspondance littéraire* joue, elle, sur le registre de l'affectivité en évoquant les « bienfaits », la « grâce » et la « bonté » de l'impératrice.

Meister souligne la communion intellectuelle du philosophe et de la souveraine, bien qu'il n'ignore pas les désillusions de son ami au cours de son voyage en Russie. Le journaliste passe sous silence le peu de cas qu'elle a fait des avis de Diderot et signale qu'il travaillait à la fin de sa vie au « Plan d'une nouvelle Université qui lui avait été demandé par l'impératrice de Russie » et qui comportait « prodigieusement de connaissances et de savoir ». (86:218/XIV,463)

Voltaire, après sa querelle avec Frédéric II en 1753, est devenu l'un des plus zélés propagandistes de la tsarine, mais elle a pris soin que Grimm le dissuade de venir la voir en Russie. Il vante ses victoires contre l'église catholique, le cléricalisme, le fanatisme, les Turcs destructeurs de la Grèce antique, et célèbre même le partage de la Pologne.³⁴⁵

A la mort de Voltaire, l'impératrice achète sa bibliothèque à M^{me} Denis et la *Correspondance littéraire* reproduit une lettre écrite de Pétersbourg, le 15 octobre 1778. « Sur l'enveloppe pour adresse qui est de la propre main de Sa Majesté Impériale, comme le reste de la lettre, il est écrit : *Pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.* » (78:196/XII,168) L'enveloppe, tout comme la missive, signée en toute simplicité « Catherine », visent à établir une complicité avec la destinataire. La tsarine précise que Grimm est chargé de lui remettre des présents, notamment des fourrures, que la nièce du patriarche arbore le jour où Ducis est reçu à l'Académie française dans le fauteuil de Voltaire : « les premiers applaudissements de l'assemblée furent pour M^{me} Denis, qui (...) s'était parée ce jour-là de tous les présents qu'elle a reçus de la magnificence d'une souveraine également digne de recevoir les hommages du génie et d'honorer la mémoire des grands hommes. » (79:034/XII,228) A en croire

³⁴⁴ « 6 août 1784. On dit au surplus que c'est l'impératrice des Russies qui, ayant appris que M. Diderot avait besoin pour sa santé de quitter un quatrième étage où il avait passé sa vie, lui fit choisir un appartement plus convenable pour se loger, comme son bibliothécaire, et pour y loger la bibliothèque de ce savant qu'elle avait achetée, et dont elle lui conservait la jouissance avec des appointements. » (p. 135) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, Londres John Adamson, tome 26, édité en 1786.

³⁴⁵ MADARIAGA, Isabel de, *La Russie au temps de la grande Catherine*, Fayard, 1987, p.360.

la *Correspondance littéraire*, Catherine II est présente par procuration lors de la cérémonie.

La correspondance privée de Grimm et Catherine II dévoile combien cette entente apparemment profonde et spontanée résulte d'une âpre négociation. L'impératrice charge Grimm d'acquérir cette bibliothèque, composée d'un peu plus de 6000 volumes, que Panckoucke estime à 40 000 livres. M^{me} Denis, prétendant la conserver, vient d'en refuser 100 000 livres lorsque Grimm écrit qu'elle accepte de la céder à la tsarine en laissant entendre qu'elle « *serait plus touchée des marques de distinction, comme lettre, boîte à portrait, diamants, fourrures, que de l'argent* ». ³⁴⁶ Catherine répond à Grimm, qu'elle se taxe elle-même de ces présents et de 30 000 roubles, soit 135 000 livres. ³⁴⁷ Cette correspondance offre le pendant mercantile des articles de la *Correspondance littéraire* et surtout, jette une lumière crue sur le bénéfice escompté de part et d'autre en termes d'image, de considération et de gloire.

Toujours dans sa correspondance privée, Grimm console la tsarine du désagrément d'avoir dû, en même temps que la bibliothèque, prendre en charge le secrétaire du patriarche dont elle ne sait que faire et qui tombe malade en Russie. Elle lui assure alors une pension en France. « *Cette affaire a fait dès le commencement un bruit qui s'est vite répandu des quatre coins de Paris dans toute l'Europe. (...) Le brave Wagnière (...) a été ici de maison en maison pour notifier que s'il n'était pas réduit à mourir de faim, lui et sa famille, c'est aux bienfaits de Votre Majesté qu'il en était redevable.* » ³⁴⁸

Une bonne partie de l'opinion parisienne se réjouit de cet achat interprété comme une leçon donnée au gouvernement français, mais la *Correspondance littéraire* ne fait pas la moindre allusion à tous ceux qui déplorent qu'un tel patrimoine quitte la France, contrairement à la *Correspondance secrète* de Métra, aux *Mémoires secrets* de Bachaumont ou au *Journal de Paris* qui le regrettent.

Les nouvelles à la main reproduisent l'échange épistolaire entre Buffon et sa bienfaitrice qui lui a offert une tabatière, des fourrures et des médailles. Le

³⁴⁶ LORTHOLARY, Albert, *Le mirage russe en France au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Boivin, 1951, p. 162.

³⁴⁷ Lettre de Catherine II à Grimm, 1er-2 octobre 1778. *Ibid.*, p. 163.

³⁴⁸ Lettre de Grimm à Catherine, 8 novembre 1778 et 10 mars 1781.

naturaliste la remercie. « *Ensuite, considérant la magnificence de ce don, j'ai pensé que c'était un don de souverain à souverain, et que, si ce pouvait être de génie à génie, j'étais encore bien au dessous de cette tête céleste, digne de régir le monde entier, et dont toutes les nations admirent et respectent également l'esprit sublime et le grand caractère.* » Il célèbre une femme supérieure à tous les hommes, impératrice, mais aussi femme douée d'exceptionnelles qualités intellectuelles, morales et esthétiques. Le naturaliste ne manque pas de préciser que ces libéralités renforcent la notoriété de Catherine II. « *Tout Paris vient chez moi pour les admirer (les médailles), et chacun s'écrie sur la noble munificence et les hautes qualités personnelles de ma bienfaitrice* ». (82:056/XIII,98-99)

Le périodique recopie un poème de la Ferté dédié au savant, et donc également à « *Catherine la Magnifique (...) la Sémiramis antique* », en soutenant qu'aux côtés des grands hommes « *Qui peuvent attester un siècle de Lumières* », elle s'inscrit avec eux dans la postérité. (82:054/XIII,96-97) De plus, la tsarine demande à Houdon de réaliser le buste de Buffon qui sollicite la permission que son fils le lui porte en personne. Le nouvelliste reproduit la réponse de la souveraine. « *Que votre buste, travaillé par Houdon, vienne dans ce Nord, où vous avez placé le berceau de tout ce que la nature, dans sa première force, a produit de plus grand et de plus remarquable ; que monsieur votre fils l'accompagne : il sera témoin de la renommée de son illustre père et de l'estime très distinguée que lui porte -CATHERINE.* » (82:057/XIII,100)

La *Correspondance littéraire* témoigne du rayonnement de l'événement à travers ces lettres, essentiellement destinées à l'opinion publique parisienne, qui théâtralistent leur relation.

Sur les bienfaits de Catherine II envers Buffon, nous pouvons également confronter la *Correspondance littéraire* et la correspondance privée de Grimm. Elle s'intéresse sans doute d'autant plus aux *Epoques de la nature* que l'ouvrage de Buffon est condamné par la Sorbonne. Grimm chargé de poser quelques questions à l'auteur note qu'il ne demeure pas insensible aux « *agaceries* » de « *Minerve* ». ³⁴⁹ Le naturaliste joint à sa réponse la collection complète de ses

³⁴⁹ Lettres de Catherine à Grimm, 5-16 juillet 1779, 7-18 décembre 1779, 1er-12 mars 1780 in *Sbornik imperatorskago rousskago istoritcheskago obchtchestva*, XXIII, pp. 149,166, 175. cité par LORTHOLARY, *Op. cit.*, p. 164.

œuvres, tandis qu'elle lui offre une chaîne trouvée sur les bords de l'Irtich. Grimm suggère alors à l'impératrice d'adresser une série de médailles d'or, commémorant les grands événements de son règne. « *On est si accoutumé aux magnificences de Votre Majesté que les hommes de la première trempe ne se regardent pas comme sûrs de leur fait, c'est-à-dire d'avoir du génie, tant qu'ils n'ont pas reçu quelque signe visible de la bienveillance de Minerve protectrice, et dès qu'il l'ont reçu, ils en font un vacarme par toute l'Europe* ». Grimm présuppose donc que ce sont les gens de lettres qui quêtent la reconnaissance de Catherine II, y compris sur le plan intellectuel. Rien de plus simple que de manipuler Buffon : il suffit de flatter sa fatuité pour assurer la renommée de la tsarine. Grimm souffle même une liste de cadeaux à offrir : un beau camé, placé sur une belle tabatière ferait *aussi* « *un furieux effet sur l'âme du Pline français* », tout comme une belle fourrure : « *Je pense que le seigneur comte de Buffon resterait très orgueilleusement ébahi* ». ³⁵⁰ Cette correspondance privée raille les gens de lettres si faciles à mettre au service de la gloire de l'impératrice, sans jamais faire allusion à la vanité de Catherine II...

Ensuite, Grimm, dans sa correspondance privée, envisage le « retour sur investissement » avec bien plus d'impertinence que Meister dans les nouvelles à la main : « *le vieillard, dans un délire de reconnaissance, met à peu près tout le monde dans sa confiance (...) il y a eu pendant tout l'hiver un pèlerinage continuel chez le Pline français (...) pour voir ces fourrures, ces médailles et cette lettre dont on s'est si incroyablement engoué qu'on l'a décidée un chef-d'œuvre.* » ³⁵¹ Il ironise sur le vieillard sénile comme sur l'engouement des parisiens venus se recueillir sur ces véritables reliques que sont les présents et la lettre de Catherine II.

La *Correspondance littéraire* et la correspondance privée nous offrent des points de vue complémentaires. Grimm, intermédiaire de l'impératrice auprès de Diderot, de M^{me} Denis, de Buffon et de tant d'autres, lui prouve dans sa correspondance privée qu'elle manie parfaitement l'idéologie de l'absolutisme éclairé. Quant à Meister, qu'on ne peut soupçonner d'être totalement dupe, son rôle est de donner une représentation de la perception de cette politique culturelle

³⁵⁰ Grimm à Catherine, 6 juin 1781 et 17 juin 1781, *Sbornik imperatorskago rousskago istoritcheskago obchtchestva* XLIV, pp.167-8 et 182., cité par LORTHOLARY, *Op. cit.*, p. 164.

³⁵¹ Grimm à Catherine, 13 avril et 9 juillet 1782., cité par LORTHOLARY, *Op. cit.*, p. 165.

à Paris en conformité avec l'exigence d'une alliance harmonieuse entre philosophes et gouvernants éclairés.

La *Correspondance littéraire* fait également part des largesses de la tsarine à l'égard de M^{me} d'Épinay, et de sa petite fille, Emilie de Belzunce parce qu'elles sont l'amie et la filleule de Grimm. La souveraine avait choisi de faire figurer les *Conversations d'Emilie*, de M^{me} d'Épinay, parmi les ouvrages éducatifs de l'institut de Smolny. « Sa Majesté en a témoigné, l'année dernière, sa satisfaction à l'auteur de la manière la plus sensible et la plus flatteuse, en lui envoyant pour sa jeune élève, la comtesse Emilie de Belzunce, sa petite fille, son chiffre impérial dans un médaillon garni de diamants ; distinction accompagnée de toutes les grâces qui donnent aux bienfaits de cette grande souveraine, quelque multipliés qu'ils soient, un intérêt toujours nouveau. » (83:019/XIII,262) Serait-ce pour prévenir l'éventuel agacement des autres abonnés que le journaliste proclame l'intérêt toujours renouvelé des bienfaits de Catherine II ?

Dans la nécrologie de M^{me} d'Épinay, Meister précise que la souveraine ayant appris qu'elle se trouvait dans la gêne avait accompagné le médaillon d'une dot pour la jeune Emilie. « Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies l'ayant su, s'empressa de la secourir ; ce fut avec toute la magnificence, toute la générosité d'une main souveraine (...). C'est dans cette occasion qu'elle envoya à la jeune comtesse de Belzunce, la petite-fille de Mme d'Épinay, ce médaillon de diamants, avec son chiffre, dont il a été parlé dans un autre article.³⁵² (...) Sa Majesté avait honoré les *Conversations d'Emilie* de la plus flatteuse de toutes les approbations longtemps avant que l'ouvrage eût obtenu le prix de l'Académie. » (83:200/XIII,398-399) Ce qui sous-entend que le jugement de l'impératrice vaut bien celui des Quarante réunis... ou même, comme le pensait Grimm, que son choix avait incité l'Académie française à se pencher sur cet ouvrage.

Notons cependant que, par rapport à d'autres périodiques, la *Correspondance littéraire* surestime l'ouvrage. La nécrologie rédigée dans les

³⁵² cf. « Lettres inédites de Grimm à Catherine II », prés. par Sergueï KARP Sergueï ISKUL, en coll. avec Georges, DULAC et Nadejda PLAVINSKAYA, in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 10, avril 1991, p. 47-49 et 52-53.

Mémoires secrets ne fait pas la moindre allusion à la tsarine et considère les *Conversations d'Emilie* comme un ouvrage de « bonne morale (...), mais au demeurant d'un ennui mortel. »³⁵³ Quant à La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, il juge « ce livre estimable (...) il y règne un excellent esprit de parti », mais pas au point d'être récompensé par le prix d'utilité de l'Académie française. Il explique, plus nettement que Meister, que M^{me} d'Épinay l'a emporté sur sa rivale M^{me} de Genlis, car cette dernière « s'est mise à guerroyer (...) contre les philosophes ». ³⁵⁴

Les exemples les plus retentissants du mécénat de Catherine II concernent d'Alembert, Marmontel, Diderot ou Voltaire, mais Meister saisit les moindres occasions de rappeler ses bienfaits, comme avec M^{me} d'Épinay. Ainsi, l'éditeur des *Œuvres* de Valentin Jamerai Duval « est M. F.-A. de Koch, attaché depuis plusieurs années au service de Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies. » (84:105/XV,137) Les abonnés ne doivent pas se méprendre sur les raisons qui poussent le musicien Paësillo à quitter la Russie pour l'Autriche, il part « brouillé avec le comité chargé dans cette cour de la direction des spectacles, mais comblé des bienfaits de l'Impératrice ». (87:186/XIII,551)

La *Correspondance littéraire* sert d'intermédiaire à l'éditeur de l'*Encyclopédie par ordre de matières* : « Le sieur Panckoucke a fait tirer deux exemplaires de la nouvelle *Encyclopédie* sur grand papier de Hollande. Il se flatte toujours en secret qu'une souveraine, qui s'intéresse si magnifiquement à tout ce qui se fait en Europe de grand et d'utile, ne dédaignera point d'en recevoir l'hommage ; il se flatte que l'honneur d'avoir été encouragé par elle ne manquera point à la gloire d'un monument destiné à honorer les Lumières du siècle dont elle est l'amour et l'admiration. » (82:088/XIII,135) Le compliment n'a cependant pas porté puisque Catherine II a refusé d'acheter ces deux éditions de l'ouvrage.

Présenter systématiquement l'impératrice comme un mécène généreux conduit parfois le journaliste à des justifications hasardeuses. Il se sent obligé de la disculper du suicide de l'écrivain français Pierre Chabrit, réduit au plus complet dénuement, mais qui n'a pas réussi à bénéficier de la manne russe. « Feu

³⁵³ 23 avril 1783, *Mémoires secrets*, Londres John Adamson, tome 22, édité en 1784, p. 223.

M. Diderot l'avait recommandé il y a quelques années à Sa Majesté l'impératrice de Russie, par une lettre (...) que Sa Majesté impériale n'a peut-être jamais reçue, et dont les exagérations d'ailleurs n'auraient été guère propres à lui donner une grande confiance ; notre bon philosophe y proteste que M. Chabrit est au-dessus de lui Diderot tout juste autant qu'il est au-dessous de l'auteur du *Bréviaire* de Sa Majesté impériale : *l'Esprit des lois*. » (85:142/XIV,197) Il n'y a donc qu'une alternative : elle n'a jamais eu connaissance de la lettre de recommandation de Diderot, ou n'a pu la prendre au sérieux connaissant le sens de l'exagération de son auteur.

Meister s'exclame, à propos des bienfaits de la tsarine pour M^{me} d'Epinay, « Ah ! qui porta jamais plus loin que Catherine II le grand art des rois, celui de prendre et de donner ? » (83:200/XIII,398-399) La *Correspondance littéraire* insiste sur la réciprocité des relations entre gens de lettres et souveraine des Lumières, alors que la correspondance privée de Grimm envisage ces rapports de manière beaucoup moins bilatérale. Il raille les philosophes que leur orgueil rend si faciles à manipuler et envisage cyniquement le bénéfice que sa protectrice peut escompter de cette politique culturelle pour son image auprès de l'opinion française, voire européenne.

Linguet, dans ses *Annales*, offre le point de vue inverse en dépeignant des hommes de lettres qui savent tirer profit du féroce appétit de gloire de la tsarine. Elle offre pour la bibliothèque de Voltaire « cinquante mille écus, beaucoup de fourrures et une très belle lettre imprimée au *Mercur*, au *Journal de Paris*. Elle a déjà donné cinquante mille francs de la bibliothèque de M. Diderot. Alexandre disait O Athéniens, qu'il m'en coûte pour être loué par vous ! L'impératrice de Russie ne pourrait-elle pas en dire autant aux philosophes de Paris ? Voilà déjà deux cent mille francs qu'elle met à leurs louanges ». ³⁵⁵

Conclusion

La confrontation de ces différents points de vue témoigne, comme on pouvait s'en douter, que le journaliste de la *Correspondance littéraire* est chargé

³⁵⁴ LA HARPE, *Correspondance littéraire*, *Op. cit.*, Lettre XV, (I,122),et Lettre CLXXX, (III,73)..

³⁵⁵ Cité par LORTHOLARY, *Op. cit.* (IV, 378)

d'idéaliser les relations entre les souverains et les hommes de lettres. Mais la question est-elle vraiment de savoir qui profite de qui et où se situe la « vérité » ? Constatons que le nouvelliste écrit en fonction de ce qu'il imagine être les attentes de ses correspondants et que ces princes tiennent à ce qu'on donne d'eux-mêmes et de leur politique une image qui corresponde à celle de l'absolutisme éclairé. L'exemple de Catherine II dans la *Correspondance littéraire* en devient caricatural : le périodique ne lui décrit qu'une république des lettres et une opinion parisienne séduites par ses bienfaits, et dans la conquête du prestige qu'elle mène à l'échelle européenne, ces nouvelles à la main répandent aussi la bonne nouvelle auprès des autres abonnés.

2. Le voyage à Paris raconté à « l'Europe française »

Plusieurs abonnés se rendent dans la capitale des Lumières : le prince Henri de Prusse (le comte d'Oëls), Gustave III (le comte de Haga) et le fils de Catherine II accompagné de sa femme (le comte et la comtesse du Nord). Quant à Joseph II qui prend le nom de comte de Falkenstein, ce n'est pas lui, mais son frère le grand-duc de Toscane qui est abonné. L'intérêt du voyage tient d'abord au rang des illustres voyageurs, sans que ce soit une raison suffisante pour en parler dans un périodique sur l'actualité culturelle parisienne. Le journaliste prend donc soin de justifier et de circonscrire la place de ces voyages dans la *Correspondance littéraire* : il s'attache à relater l'effet qu'ils ont produit sur l'opinion parisienne. Dans le cas du séjour du comte et de la comtesse du Nord, il s'agit de « donner une idée de l'impression qu'il a faite dans ce pays » Meister ne prétend pas à l'exhaustivité, et privilégie les informations culturelles. « L'intérêt dont l'héritier de toutes les Russies a bien voulu honorer nos lettres et nos arts doit faire époque dans l'histoire de notre littérature. Cette histoire présente de nos jours peu d'événements dignes de laisser un aussi long souvenir. » (82:099/XIII,145)

a) *Un voyage philosophique*

La *Correspondance littéraire* raconte le voyage à Paris de souverains d'un nouveau genre, respectés non seulement pour leur rang, mais aussi pour leurs Lumières. Le fils de Catherine II, « l'héritier du plus vaste empire qui existe », est forcément révérend, mais les Français admirent également « son caractère et son

esprit ». Aux parisiens qui seraient restés sceptiques, il donne la preuve vivante « du progrès que les Lumières ont acquis dans le Nord, et de l'heureuse influence d'une éducation dirigée par la plus éclairée comme par la plus auguste des mères. » (82:099/XIII,145)

Sa maîtrise de la culture française séduit. « Sa conversation et tous les mots qu'on en a retenus annoncent non seulement un esprit très fin, très cultivé, mais encore un sentiment exquis de toutes les convenances de nos usages et de toutes les délicatesses de notre langue (...) Dans nos sciences, dans nos arts, dans nos mœurs, dans nos usages, rien ne lui a paru étranger (...). A Versailles, il avait l'air de connaître la cour de France aussi bien que la sienne. » (82:099/XIII,147) La Harpe insiste aussi sur ce point dans une lettre au comte Schowalov.³⁵⁶

La *Correspondance littéraire* n'étant lue que par des étrangers, le journaliste peut se permettre de soutenir que « l'instruction est un avantage dont les princes sont si accoutumés à se passer en France, que l'on aurait bien pu savoir mauvais gré à M. le comte du Nord d'en avoir autant ; aussi n'est-il point d'attention qu'il n'ait eue pour se le faire pardonner : on eût dit qu'il n'était instruit que pour plaire à la nation qui l'accueillait avec tant d'empressement. » (82:099/XIII,146) La *Correspondance littéraire* montre des princes étrangers appréciés pour leur culture et leur francophilie. On peut même parler de gallomanie dans le cas du comte du Nord, puisque pour prétendre entrer dans le cercle des nations civilisées, il convient d'effacer toute trace de culture et de langue russe afin d'afficher le modèle français parfaitement assimilé. Toutes les autres têtes couronnées sont elles aussi présentées comme des voyageurs cosmopolites qui ne sont pas à l'étranger quand ils séjournent à Paris.

Le programme du voyage de Joseph II est l'un de ceux que le journaliste peut le plus aisément évaluer à l'aune philosophique. « Il est impossible de voir et de faire plus de choses que M. le comte de Falkenstein n'en a vu et n'en a fait pendant le peu de temps qu'il a été à Paris. Rien d'utile, rien d'intéressant n'a échappé à ses regards ; il était partout, il observait tout sans précipitation ; il donnait même aux égards de pure bienséance le temps nécessaire sans paraître le regretter ». (77:103/XI,470) Le désir d'approfondir ses connaissances semble

même supplanter les préoccupations mondaines. Il incarne incomparablement le souverain éclairé qui souhaite se forger une opinion personnelle et, en deux mois, il va rencontrer plus de Français que le roi de France pendant toute sa vie.

« Il n’y a dans cette immense capitale aucun monument intéressant, aucune fondation utile, aucune manufacture³⁵⁷, aucun atelier célèbre qu’il n’ait vu et examiné dans le plus grand détail et avec ce degré d’attention que l’objet pouvait mériter de sa part. » Le journaliste égrène les exemples : il a rencontré des artistes comme Pigalle, Pajou, Houdon, Coustou, Greuze et Vernet, admiré les acteurs Préville, Brizard, M^{elle} Sainval l’aînée et Le Kain. Il s’est intéressé à l’institution de l’abbé de l’Épée pour les sourds-muets, et s’est amusé des automates de Vaucanson qu’il a étonné par ses connaissances, tout comme l’architecte du pont de Reuilly, M. Perronnet. (77:103/XI,471-472)

Rien n’est donc indigne de son attention, les édifices publics : palais royaux, théâtres, églises, jardins, bibliothèques, prisons, hôpitaux comme l’hôtel-Dieu, mais aussi l’intérieur de plusieurs maisons particulières. (77:103/XI,472) Ses visites sont placées sous le signe de l’encyclopédisme.

Tous ces souverains étrangers adoptent un pseudonyme qui les autorise à prendre des libertés avec la dignité de leur fonction. Le comte de Falkenstein va plus loin en se promenant incognito.³⁵⁸ Vaugelas, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, explique que les princes l’adoptent lorsqu’« ils ne veulent point être traités avec les cérémonies, ni recevoir les honneurs dûs à leur rang. Par ce moyen on exempté d’une importune obligation, et ceux qui doivent recevoir les honneurs, et ceux qui les doivent rendre. »

Joseph II attire cependant tous les regards. « Quelque vrai que fût son incognito, le peuple se portait en foule partout où l’on pouvait imaginer que le conduirait sa curiosité ou son désir de s’instruire. » (77:103/XI,469) Il jouit de davantage de liberté que son beau-frère, Louis XVI, qui ne découvrira par exemple

³⁵⁶ LA HARPE, *Correspondance littéraire, Op. cit.*, Lettre CLXVIII, (II,494).

³⁵⁷ Il a été reçu par le directeur de la manufacture des Gobelins.

³⁵⁸ « L’empereur se promène ici à pied dans les rues avec deux laquais vêtus de gris ; il va partout et ne s’annonce nulle part, de manière que le plus souvent on ne sait que c’est lui que lorsqu’il est parti : l’incognito qu’il garde si exactement lui procure des scènes plaisantes qui doivent être pour lui une espèce de jouissance nouvelle. » in LA HARPE, *Correspondance littéraire, Op. cit.*, Lettre, I, 440.

jamais le dôme des Invalides. « Les deux choses qui m'ont paru jusqu'à présent les plus extraordinaires à Paris, c'est la beauté de ce dôme et la malheureuse étiquette qui empêche le roi de voir un si superbe édifice, un monument qui peut se comparer à toutes les merveilles de l'Italie. » (77:103/XI,475) D'après le journaliste, le souverain use intelligemment de l'incognito. « C'est sans affectation qu'il le garde avec la plus grande exactitude, et c'est aussi sans affectation qu'il sait le quitter lorsqu'un intérêt de bonté l'y invite. » (77:103/XI,470)

Ce renoncement au décorum s'accompagne, dans son cas, d'un refus du luxe, de l'ostentation et du gaspillage. « De simples particuliers ont fait beaucoup plus de dépenses que M. le comte de Falkenstein et dans le même espace de temps qu'il y a demeuré. On sait qu'il a dépensé tout au plus sept ou huit mille louis ; cependant l'usage et le noble emploi qu'il en a su faire n'a pas laissé de donner la plus haute idée de sa bienfaisance et de sa générosité. » (77:103/XI,474) Le nouvelliste prend soin de préciser qu'il ne s'agit ni de gêne, ni d'avarice... mais d'un désir de simplicité car la rumeur prétendait que le prince n'avait pas toujours dissimulé son envie face à la prospérité de la capitale française.

Se départir des marques de grandeur lui permet même de se mêler au peuple. La *Correspondance littéraire* reflète avant tout les impressions de l'élite parisienne, mais elle relate également une réaction populaire qu'elle juge aussi flatteuse que les compliments en vers déclamés à la Comédie française. « J'ignore quelle circonstance le fit reconnaître au marché de la Halle, un matin qu'il traversait la place tout seul ; il se vit aussitôt entouré de toutes les poissardes, qui lui présentèrent des fleurs et le haranguèrent à leur manière. (...) *Qu'ils sont heureux, monseigneur, les peuples qui paient vos galons !* » (77:103/XI,469-470) Le périodique fait une place à cet « hommage aussi simple, aussi naïf », qui atteste avec pittoresque et spontanéité l'universelle renommée du prince éclairé, ainsi que le bonheur de ses peuples.

Meister réfléchit à l'évolution du voyage royal et à sa spécificité au siècle des Lumières. Autrefois, les monarques ne quittaient leur pays que pour des guerres de conquête ou des intrigues diplomatiques : « Ce n'est que dans ce siècle où la philosophie a donné plus d'étendue que jamais à son empire, où elle semble surtout avoir acquis plus de droits à la confiance des souverains, qu'ils ont

commencé à voyager sans autre objet que celui de s'instruire. » L'observation directe qui contribue à détruire les préjugés et à accroître promptement les connaissances de tout voyageur, permet encore « aux maîtres du monde (...) de les placer tout naturellement à cette distance du trône où l'on peut le mieux juger de sa véritable gloire et des devoirs qu'elle impose. » (77:103/XI,468) L'hommage des poissardes, si tant est que l'anecdote soit vraie, offre un point de vue authentique. La *Correspondance littéraire* fait le choix éditorial de présenter le séjour de ces princes francophiles à Paris comme un voyage philosophique qu'ils savent rendre utile par leur sens de l'observation.

b) Le sentiment d'appartenance à une communauté intellectuelle

Le périodique s'intéresse tout particulièrement à leur « pèlerinage » littéraire dans la capitale des Lumières : ils y rencontrent des personnalités de la république des lettres et assistent à des séances académiques, notamment à celles de l'Académie française.

Les princes dérogent au protocole en rendant visite à des hommes de lettres. Image emblématique que celle qui réunit le fils de Catherine II et d'Alembert. « M. le comte du Nord ayant fait à M. d'Alembert l'honneur d'aller le voir chez lui, on n'a pas oublié que ce philosophe avait été appelé à Pétersbourg pour présider à son éducation ; il lui dit d'une manière très aimable, à la fin de leur entretien : *Vous devez bien comprendre, monsieur, tout le regret que j'ai aujourd'hui de ne pas vous avoir connu plus tôt.* » (82:099/XIII,148) Peu importe que ces regrets soient loin d'être partagés, et qu'après le refus de cette offre de préceptorat, la tsarine ne se soit plus du tout préoccupée de dispenser une éducation philosophique à son fils. La spectaculaire proposition, même si elle n'a pas abouti, est corroborée par cette visite dont tout Paris parle.

C'est moins en qualité de monarques, que de voyageurs éclairés et curieux qu'ils se présentent chez des philosophes qu'ils traitent sur un pied d'égalité. Quand le comte de Falkenstein se rend chez Buffon, ce dernier, intimidé, éprouve un moment d'embarras. « De quelle manière pourrai-je témoigner à Votre Majesté ma reconnaissance et mon respect ? - *Permettez moi*, lui répond le monarque, *de*

m'asseoir à côté de vous, je veux m'instruire, et je viens voir mon maître. Après un entretien de quelques heures, il le quitte. Le philosophe veut l'accompagner jusqu'à son carrosse. Je ne souffrirai point... Il ose insister : Vous ne voulez donc pas que je me vante de vous avoir vu ? » (77:103/XI,471)

La gloire d'une telle rencontre rejaillit sur les deux, mais l'homme de lettres doit rester déférent. Meister se moque de La Harpe, qui, en sa qualité de correspondant du comte du Nord, l'aurait importuné pendant tout son séjour. Meister ne manque pas de rapporter les propos persifleurs du prince sur son concurrent à la cour de Russie. « On lui avait proposé la lecture des *Noces de Figaro* par M. de Beaumarchais, et il avait grande envie de l'entendre : *Je n'ose pourtant pas, ajoutait-il fort gaiement, je n'ose pas accepter cette lecture sans avoir entendu celle que doit me faire M. de La Harpe ; il ne faut pas risquer de se brouiller avec ces grandes puissances.* » (82:099/XIII,148) Le nouvelliste de la *Correspondance littéraire* cherche à établir une connivence avec ses lecteurs en relativisant le pouvoir dont se targuent les gens de lettres et en raillant leur vanité.

Mais ce commentaire n'est certainement pas exempt de jalousie, car La Harpe, qui adresse lui aussi une *Correspondance littéraire* au fils de Catherine II, peut se vanter d'avoir été « *le premier qui ait été introduit chez eux le jour-même de leur arrivée* », puis de s'être fait remarquer à l'Académie française : « *J'ai à me féliciter d'avoir rempli presque toute la séance à laquelle il a assisté.* »³⁵⁹ L'activité secrète de Meister exclut une reconnaissance de la république des lettres, et son statut, moins prestigieux que celui de La Harpe, ne lui a sans doute pas permis de rencontrer le prince autant que son rival.

Les académies, surtout l'Académie française, sont des lieux de passage obligés pour les illustres voyageurs. Plus encore que les visites à des écrivains ou des savants, les séances académiques publiques leur donnent l'occasion de ressentir concrètement la communauté intellectuelle qui réunit tous les Européens.

Le comte de Falkenstein a visité toutes les académies, mais pour celles des sciences ou des inscriptions, le journaliste ne peut guère qu'indiquer le programme des travaux. A l'Académie des sciences, il écoute des mémoires sur

³⁵⁹ LA HARPE, *Correspondance littéraire, Op. cit.*, Lettre au comte Schowalov, Lettre CLXVIII; II, 495-496.

les altérations de l'air, sur la construction des hôpitaux ou le perfectionnement des poudres, tandis qu'à l'Académie des inscriptions, on disserte sur la discipline du soldat légionnaire, la métallurgie des anciens, et des manuscrits grecs. (77:103/XI,472-473) Difficile de mettre le prince en valeur avec de tels sujets, mais sa simple présence à ces séances témoigne de centres d'intérêts qui s'étendent de la politique, des beaux-arts et de l'histoire jusqu'aux sciences et aux techniques.

Indubitablement, les séances de l'Académie française sont plus brillantes et célèbrent mieux les princes, flattés d'être accueillis par l'institution érigée en modèle dans toute l'Europe éclairée. Cet événement, littéraire et mondain, se déroule en deux temps : la séance publique est généralement suivie d'un entretien informel du prince avec les académiciens qui le convient dans leur salle particulière.

Le spectacle est autant du côté du public que des Quarante, comme le 5 juin 1784, pour la réception du marquis de Montesquiou à l'Académie française : « La présence de M. le comte de Haga avait rassemblé dans l'enceinte littéraire l'auditoire le plus nombreux et le plus brillant. On s'empressait d'y venir jouir du plaisir de voir un roi, que rendra célèbre à jamais une grande révolution, assister le premier d'entre les souverains, à une assemblée publique d'un corps institué essentiellement pour cultiver et honorer le talent par lequel, jeune encore, ce prince assura sa gloire et fit le bonheur de ses peuples ». (84:097/XIII,540) La *Correspondance littéraire* interprète les réactions du petit cercle des spectateurs de la séance académique comme représentatifs de ceux qui font l'opinion française : « cet auditoire, devenu l'organe de toute la nation, semblait lui présenter l'hommage des sentiments de la France ». Le rédacteur en fait une scène emblématique du rapprochement de deux nations, de la France et de la Suède animée « par son goût pour nos arts, notre langue et notre littérature. » (84:097/XIII,540) Le discours de Montesquiou se termine par un éloge du roi de Suède, et le duc de Nivernois lit plusieurs de ses fables, « faites pour servir de leçons aux rois et dont la lecture, en honorant le caractère de celui devant qui on osait la faire, annonce qu'il offre personnellement le modèle des vertus que leur morale enseigne aux souverains. » (84:097/548) Une comparaison avec la *Correspondance littéraire* de La Harpe fait ressortir l'importance que Meister

accorde à la présence de Gustave III. La Harpe mentionne sans plus de détails, que Suard et Montesquiou « *ont tous deux fait entrer l'éloge de ce prince dans leurs discours* », mais ne décèle aucune allusion à l'illustre visiteur dans les fables de Nivernois, « *d'une moralité juste, mais commune.* »³⁶⁰ Dans la *Correspondance littéraire*, au contraire, le héros du jour est autant le comte de Haga que le récipiendaire.

Les *Mémoires secrets* considèrent ce rituel avec davantage d'irrévérence. Après avoir expliqué que la réception du marquis de Montesquiou a été déplacée, et fixée au jour souhaité par le comte de Haga,³⁶¹ le journaliste qui admire pourtant sincèrement ce souverain pour son esprit et sa maîtrise de la langue française, fait ressortir le caractère inévitable et convenu des compliments adressés à l'illustre voyageur. « *M. le marquis de Montesquiou n'avait garde d'oublier le comte de Haga, pour qui la séance avait été reculée et fixée à ce jour extraordinaire. (...) Le directeur pouvait encore moins que le récipiendaire se dispenser de parler du comte de Haga. Il a seulement cherché à ne pas se répéter avec lui, et heureusement le sujet très fécond, lui a permis de varier et le fond et la forme de l'éloge.* »³⁶²

Les visites des princes suscitent des spectacles analogues. « A l'Académie française, M. le comte de Falkenstein ne voulut jamais accepter le fauteuil d'honneur ; il se plaça sur le rang des académiciens, à côté de M. le maréchal de Duras, et le pria de vouloir bien être son guide. Pour lui donner une idée des travaux dont s'occupe l'Académie, M. d'Alembert commença par quelques synonymes nouveaux, entre autres : *Orgueil, Fierté, Hauteur, Simplicité et Modestie* ; il trouva le moyen d'y développer adroitement une des parties des vertus de notre auguste voyageur (...). M. Marmontel termina la séance par la lecture d'un discours en vers sur l'histoire. Ce qui parut l'intéresser le plus dans ce dernier morceau, ce fut le tableau d'un règne heureux, tableau plein d'énergie et de sensibilité. En voici le premier vers :

Du poids de vingt tyrans un bon roi nous soulage. »

Comme La Harpe et Marmontel déplorent la distraction du comte de Falkenstein pendant la lecture de leurs œuvres, le journaliste excuse l'inattention d'un

³⁶⁰ Lettre CCVIII; III, 215 et 217.

³⁶¹ 14 juin 1784. *Mémoires secrets*, Londres John Adamson, tome 26, édité en 1786, p. 45.

souverain qui a tant d'autres sujets de préoccupation. (77:103/XI,473)

Pendant la séance de l'Académie française, à laquelle assistent le fils de Catherine II et son épouse, La Harpe lit des vers à Monsieur le comte du Nord. (82:100/ Bh3866,f.138-139r)

Le journaliste signale la présence du prince Henri de Prusse à plusieurs séances académiques, il assiste par exemple en décembre 1788 à la réception de Vicq d'Azyr, (88:213/XV,361) puis à celle du chevalier de Boufflers. (89:032/XV,398) Le jour de la réception du duc d'Harcourt, « M. le comte d'Oëls l'honora de sa présence ; il était entouré de toutes les beautés contemporaines de l'illustre récipiendaire, M^{mes} de Brionne, d'Harcourt, de Coaslin, etc., etc. » (89:048/XV,409) Cette remarque qui relève davantage d'une rubrique mondaine trahit la difficulté de Meister à parler constamment de ce prince d'un point de vue philosophique...

Au cours de la séance publique de 1784, le comte d'Oëls « n'y reçut que cet hommage muet de l'enthousiasme public qui le suit dans tous les lieux où il se montre. On ne lut, on ne dit rien qui fut relatif à sa personne ». (84:142/XIV,36) Cette absence d'hommage appelle tout de même un commentaire, à défaut d'une véritable explication que l'on trouve dans les *Mémoires secrets*, plus médisants, ou plus objectifs. Ces dernières feuilles constatent que le prince a été félicité dans toutes les académies, sauf à l'Académie française. « *Outre que le jour de la saint Louis, aucun de ses membres ne lui adressa de compliment, c'est qu'après la séance ce prince s'étant rendu dans la salle des académiciens, resta isolé et assez embarrassé de sa personne sans que ces messieurs l'entourassent et l'entretinssent, y parussent faire la moindre attention.* »³⁶³ La *Correspondance littéraire* omet, ou transfigure les informations qui ne correspondent pas à l'image de princes philosophes unanimement célébrés.

C'est pourtant après la séance publique que peut s'établir plus librement un dialogue entre les illustres voyageurs et les académiciens. Lorsque le comte de Haga se rend dans leur salle particulière : « Il a adressé la parole à tous les académiciens qui avaient assisté à cette séance ; il a reconnu tous ceux qui

³⁶² 15 juin 1784. *Ibid.*, p. 49-50.

³⁶³ 5 novembre 1784. *Mémoires secrets*, Londres John Adamson., tome 26, édité en 1786, p. 278.

composaient l'Académie lors de son premier voyage ; il en est peu à qui il n'ait dit des mots flatteurs et fins sur leurs ouvrages ; manière la plus délicate dont un souverain puisse louer les gens de lettres. » (84:097/548)

A propos de la même séance, les *Mémoires secrets* accordent davantage d'importance à La Harpe que la *Correspondance littéraire* qui ne souffle mot des regrets du comte de Haga de n'avoir pu se procurer la tragédie *Gustave*. « *Ce qui a obligé M. de La Harpe de lui avouer que cette pièce n'ayant pas réussi, il l'avait gardée dans son portefeuille ; mais ayant ajouté qu'il comptait la travailler, la faire jouer une seconde fois et imprimer ensuite, M. le comte de Haga lui en a témoigné sa satisfaction, d'autant que ce sujet l'intéressait infiniment.* »³⁶⁴ Cette omission traduit la jalousie de Meister et sa volonté de préserver son statut de correspondant parisien privilégié en évitant de reconnaître les mérites de son rival.

Après la séance, le comte de Falkenstein s'entretient avec d'Alembert sur les règlements de l'institution académique. La *Correspondance littéraire* de La Harpe présente ces questions de façon neutre³⁶⁵, alors que la *Correspondance littéraire* considère que le prince prend clairement parti pour le camp philosophique en demandant pourquoi l'abbé Raynal et Diderot ne sont pas académiciens. La *Correspondance littéraire* rapporte ensuite leur conversation sur leurs voyages à Berlin, ainsi qu'une anecdote qui s'est déroulée dans le cabinet des médailles du roi. (77:103/XI,475)

Il est d'autres fondations littéraires à la mode, comme le Lycée. « On vient de voir comment M. le comte d'Oëls a été loué au théâtre, à l'Académie ; il faut donner encore un échantillon des hommages qu'il a reçus au Lycée ». Dans une leçon d'histoire, Garat le compare avec son frère Frédéric le Grand aux deux Gracques. (89:049/XV,411)

Mais l'Académie française, modèle des autres académies européennes, reste l'institution la plus prestigieuse, dans laquelle tous les princes de passage à Paris ne manquent de se rendre. Elle est à la fois un instrument que Louis XIV a conçu pour être assujéti au pouvoir politique et une structure qui ayant gagné en

³⁶⁴ 15 juin 1784. *Mémoires secrets*, Londres John Adamson, tome 26, édité en 1786, p. 51 et 52.

³⁶⁵ LA HARPE, *Correspondance littéraire*, *Op. cit.*, Lettre LXVIII; I,444.

autonomie contribue à légitimer un Etat qui se réclame des Lumières. La *Correspondance littéraire* reprend à ce sujet les propos de Lauraguais. « *Mais si l'on voit trop souvent des hommes avilir leurs places, on voit aussi les vertus, les talents des individus, honorer les places flétries par l'intention des gouvernements qui les ont créées, et rendre protectrice de la raison la force qui leur était confiée pour l'opprimer.* »³⁶⁶ (83:030/XIII,268) Assister aux séances publiques permet aux princes de promouvoir leur image de souverain cultivé, puis lorsque Meister nous introduit à leur suite dans la salle des académiciens, les monarques accèdent par leur conversation au rang de citoyens de la république des lettres.

La *Correspondance littéraire* reflète la ritualisation de la visite des monarques étrangers en s'attachant essentiellement à la célébration réciproque de la philosophie, des arts et de la politique. Les *Mémoires secrets*, qui ne s'adressent pas au même public, se permettent, eux, d'ironiser sur les poncifs de cette messe d'un nouveau genre.

c) *Spectacles, fêtes et vie mondaine*

Les princes assistent à un grand nombre de spectacles et participent à de nombreuses fêtes, mais la *Correspondance littéraire* privilégie les informations culturelles aux dépens des nouvelles mondaines. Le périodique comporte peu d'informations sur la cour car son terrain d'observation privilégié est la ville.

Versailles, théâtre de l'autorité royale, reçoit naturellement ces visiteurs avec splendeur. En juin 1777, « La reine ayant désiré de montrer à M. le comte de Falkenstein la belle salle de Versailles, on y a donné une représentation de l'opéra de *Castor* avec toute la pompe dont ce spectacle est susceptible. »³⁶⁷ Quant au comte du Nord, on prétend que le roi l'a reçu en ami, pourtant... « Rien de plus splendide, plus digne de la magnificence d'une grande cour, que la fête du bal paré et l'opéra *Iphigénie en Aulide*, tel qu'il a été exécuté sur le beau théâtre de Versailles (...). Les deux vases de la manufacture de Sèvres, dont le roi a fait

³⁶⁶ Lettre de M. le comte de Lauraguais à M. Suard. De Paris, le 13 février 1783.

³⁶⁷ RAMEAU, J.-Ph., *Castor et Pollux*, (77:109/XI,483)

présent à M. le comte du Nord, sont d'une grande beauté ; et la toilette qui a été présentée à Mme la comtesse du Nord de la part de la reine est du travail le plus fini et du meilleur goût. » (82:099/XIII,152)

Lorsqu'un prince assiste à un spectacle, la *Correspondance littéraire* peut se contenter de le mentionner,³⁶⁸ mais le plus souvent, elle érige cette présence même en spectacle qui peut avoir une incidence sur la représentation.

« Tous nos spectacles ont fait des efforts extraordinaires pour intéresser l'attention de M. le comte de Haga. L'Académie royale de musique a remis, dans l'espace de trois semaines, huit ou dix opéras différents, plus qu'on n'en donnait autrefois en deux ou trois ans, plus qu'on n'en pourrait voir durant le carnaval, en parcourant les principales villes de l'Italie. » La première fois qu'il se rend à la Comédie française, il arrive à la fin du premier acte du *Mariage de Figaro*. « Par un mouvement d'égards et de respect d'autant plus flatteur qu'il ne pouvait être ni prévu ni préparé, le public ordonna aux comédiens de recommencer la pièce. Quoique une attention si française, si juste et si bien sentie ait pu coûter aux principaux acteurs, jamais la pièce ne fut mieux jouée, ni plus vivement applaudie. (...) Tous nos théâtres ont été bien récompensés de leur zèle et de leur empressement par l'affluence de monde que leur attirait la présence de M. le comte de Haga, qui a daigné se trouver souvent le même jour à deux ou trois spectacles différents. » (84:112/XIII,558-559)

Certaines pièces sont montées en leur honneur. Ainsi, en 1789, les Comédiens français représentant *Auguste et Théodore* de Sauvigny pour le prince Henri de Prusse. L'acteur Fleury ne se contente pas de porter le costume de Frédéric le Grand, il imite parfaitement ses gestes et sa physionomie. « M. le comte d'Oëls a été, sans en être prévenu, le témoin de l'hommage que la nation rendait à son frère ; on avait engagé le maréchal de Beauvau à conduire l'illustre voyageur dans une loge où le public pouvait jouir de la satisfaction de lui adresser les applaudissements dont on faisait retentir la salle ». (89:047/XV,435) D'après le commentaire de la *Correspondance littéraire*, le spectacle est autant dans la salle que sur la scène.

³⁶⁸ Le comte de Haga voit *Théodore et Paulin*, opéra-comique de Desforges et Grétry, (84:108/XIII,551) et le *Dormeur éveillé* sur le théâtre de de Trianon. (84:114/XIV,3)

La présence d'un prince peut même transformer un incident en affaire d'Etat. Lorsque Henri de Prusse assiste à la rentrée à l'opéra du jeune Vestris, le journaliste rappelle qu'il a été emprisonné à la Force pour avoir refusé de danser devant le comte de Haga parce qu'il s'était blessé : « A cette nouvelle, que de bruits, que de rumeurs, que de divisions dans Paris ! » Mais la reine intervint pour « faire sortir de prison notre jeune étourdi ». (84:156/XIV,46 et 47)

Les voyageurs sont également conviés aux représentations de théâtres de société. Le Duc de Nivernois déplore que tous les princes ne ressemblent pas à son invité, Henri de Prusse, en composant une comédie proverbe, *une Hirondelle ne fait pas le printemps*, que le périodique reproduit en partie. (89:025/VX,290-291) Toujours en l'honneur du comte d'Oëls, la comtesse de Sabran fait jouer le *Bourgeois gentilhomme*, auquel le chevalier de Boufflers adjoint une scène intégralement transcrite dans la *Correspondance littéraire* et dont nous citons un extrait.

« *Le philosophe* : Et pour quel prince ? Est-ce un prince en général ?

M. Jourdain : Oui, en général ; car autrefois il s'amusa à gagner des batailles, et tout le monde en mourait de peur.

Le philosophe : Ah ! c'est pour un prince en général ; ce n'est donc pas pour un prince en particulier ?

M. Jourdain : Si fait, car il est chez nous tout comme un particulier.

Le philosophe : Eh bien ! à quoi donc peut-on le reconnaître ?

M. Jourdain : Ma foi, à rien ; excepté que c'est toujours le plus aimable. (...) »

(89:049/XV,402)

La *Correspondance littéraire*, toujours à l'affût de vers de circonstance, reproduit naturellement ceux circulant dans les cénacles parisiens sur les illustres visiteurs. Meister insère ses propres vers sur le comte du Nord comparé à « un astre nouveau », digne de succéder à sa mère par « Sa jeune et vive lumière » (82:133/XIII,182), tandis le chevalier d'Aubonne compose une chanson sur les réactions du peuple parisien au sujet du séjour de ce prince dans leur ville. (82:109/XIII,156-157)

Le prince Henri de Prusse est admiré pour sa valeur militaire (89:106/XV,489),³⁶⁹ (86:052/XIV,342). Comme il a effectué des séjours parisiens

³⁶⁹ Lettre de M. le comte de L*** Maréchal de camp, à M. le duc de B***, lieutenant général des

longs et répétés, on célèbre des lieux qu'il a occupés, tel que Bagatelle, la maison du comte d'Artois au bois de Boulogne :

« Souvent les fils des rois dans un modeste asile
Cherchant un doux loisir, un bonheur plus facile,
Ont daigné de leur rang modérer la splendeur » (82:004/XIII,69-70)

Le prince d'Albanie³⁷⁰ compose des vers gravés sur les rochers de l'Ermitage que le prince de Prusse, a habité du 11 août 1784 au 5 septembre 1785. (86:057/XIV,344) Lorsqu'il quitte Paris pour Spa en 1782, les vers d'adieux se multiplient. (82:075/XIII,120) Puis, en 1785, les montgolfières étant à la mode, une chanson du duc de Nivernois assure que « *Si l'on savait voguer dans l'air* », tous les parisiens déserteraient leur capitale pour suivre le prince dans ses pérégrinations. (85:020/XIV,97)

Les *Mémoires secrets* n'ont pas tort de considérer que tous ces vers sont des « *fadeurs dont ils doivent être rassasiés* »,³⁷¹ mais ce sont pour les abonnés des témoignages de cette sociabilité parisienne qu'il cherchent à imiter.

La *Correspondance littéraire* reproduit également quelques bons mots des visiteurs. Par exemple, le dimanche, à Versailles, le comte de Falkenstein, frère de Marie-Antoinette se plaît à demeurer incognito dans la foule des courtisans : « *Il faut que j'essaye un peu de ce métier. On le trouve au lever du roi, à la toilette de la reine, à la messe, au grand couvert. Le roi, ayant su qu'il était à l'Œil-de-Bœuf, le fait prier de passer dans son appartement et l'y retient assez longtemps. En entrant dans la galerie : Messieurs, dit-il, vous allez me prendre pour un favori.* » (77:103/XI,471) Rapporter ces traits d'esprit prouve que ces étrangers maîtrisent parfaitement l'art de la conversation dans lequel les Français passent pour exceller. La Harpe reproduit pour les mêmes raisons les mots d'esprit de la comtesse du Nord.³⁷²

La *Correspondance littéraire* accorde une place très limitée aux événements mondains. Elle mentionne que le comte de Haga participe à une fête

armées du roi, sur la glorieuse campagne de M. le maréchal de Broglie en 1789, par M. de Chamfort.

³⁷⁰ Ch. Stephano Zannowich, aventurier plus connu sous le nom de prince d'Albanie. Né en 1752, dans l'Albanie vénitienne, mort en prison à Amsterdam, en 1786.

³⁷¹ 30 septembre 1782, *Mémoires secrets*, *Op. cit.*

³⁷² LA HARPE, *Correspondance littéraire*, *Op. cit.*, Lettre CLXVIII; II,495.

nocturne au Palais-Royal (84:107/XIII,556), et assiste à l'envol « de la montgolfière *Marie-Antoinette*, construite par ordre du roi et lancée en présence de Leurs Majestés, de la famille royale et de M. le comte de Haga par M. Pilâtre des Rosiers ». (84:123/XIV,7) Mais dans ce dernier cas, la curiosité scientifique magnifie l'événement mondain.

A l'occasion du séjour du tsarévitch, le journaliste souligne justement son aptitude à circonscrire l'importance des mondanités. « Les distractions d'une capitale immense, tous les empressements d'une cour occupée à leur plaisir, tout le fracas des plus brillantes fêtes, n'ont pu empêcher Leurs Altesses Impériales de s'apercevoir qu'elles n'y trouvaient plus ce ministre dont le génie et la vertu semblaient devoir assurer à jamais le bonheur de la France (...). Elles ont été le chercher dans sa retraite de Saint-Ouen : elles avaient été voir, la veille, l'hospice de charité fondé par M^{me} Necker dans la paroisse de Saint-Sulpice. » (82:099/XIII,151) L'article ne se clôt pas sur la visite du prince au couple royal, mais sur celle faite au ministre disgracié, Necker, que son ami Meister considère comme un symbole politique des Lumières.

Le séjour des princes retient également l'attention des artistes, à juste titre estime Meister : « Voilà les modèles faits pour occuper les ciseaux de nos statuaires ; un art qui semble appartenir particulièrement à la postérité ne devrait jamais consacrer que des sujets dignes d'elle. » (83:220/XIII,447) Parmi les œuvres exposées au Salon figurent quelques commandes et des portraits inspirés par la célébrité et la richesse de ces voyageurs. Meister admire davantage le « caractère » et la « vérité » du buste du prince Henri, réalisé par Houdon (87:231/XV,189), que la sculpture de Monnot, néanmoins digne d'intérêt. (83:220/XIII,447) Tous les artistes sont loin d'être talentueux : « Sur vingt portraits qu'on a faits de lui (le comte de Falkenstein) pendant son séjour à Paris, à peine en est-il deux qui soient bien dessinés, presque tous sont ressemblants. » (77:103/XI,469) Le voyage du tsarévitch en 1782 a donné lieu à un médiocre tableau exposé l'année suivante (83:220/XIII,436). En 1784, le périodique recopie les vers proposés au dernier salon, pour le buste de S. A. R. le prince de Prusse. (84:014/XIII,469)

Le temps de leur séjour à Paris, le contenu habituel de la *Correspondance littéraire* devient réalité pour des abonnés pris dans le tourbillon des visites à des gens de lettres, des séances académiques, des spectacles, des pièces fugitives, des bons mots... Le récit de ces voyages doit coïncider avec le rêve culturel parisien que les feuilles distillent à longueur de livraisons dans les cours d'Europe et le journaliste doit également attester de l'excellent accueil que les Français réservent à leurs hôtes qui ont parfaitement assimilé la sociabilité parisienne.

d) *Mêmes voyages, autres points de vue*

Pour mieux apprécier la manière dont la *Correspondance littéraire* raconte le séjour des princes, examinons comment elle analyse d'autres récits de ces voyages, puis comparons la *Correspondance littéraire* à un autre périodique, les *Mémoires secrets*.

Le périodique raille les inévitables publications du chevalier Du Coudray qui reconnaît avec aplomb : « *Je déclare hautement (c'est lui-même qui parle avec sa franchise ordinaire), je déclare hautement mon insuffisance et mon incapacité pour un tel ouvrage ; mais j'ai commencé et je dois le continuer dans les circonstances, c'est-à-dire toutes les fois que des têtes couronnées honoreront de leur présence ma patrie.* » (84:159/XIV,49)

Son *Voyage du comte de Haga en France*, (84:159/XIV,49) n'est pas plus crédible que ses deux textes précédents sur le comte de Falkenstein et le comte du Nord. « C'est un recueil de tout ce que l'auteur a pu ramasser dans les gazettes et les cafés de Paris sur les *dits, gestes et actions* de M. le comte de Falkenstein. » Meister explique que l'auteur a attribué des anecdotes de son invention à un valet de chambre. « L'honneur de MM. les garçons de la chambre s'est cru intéressé à lui donner à ce sujet le démenti le plus formel, et l'un d'eux l'a consigné au nom de tout le corps dans le *Journal de Paris*. Par ce seul trait on peut juger du reste. »³⁷³

Dans *Le Comte et la Comtesse du nord*, le même Du Coudray « se plaint

³⁷³ *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur pendant son séjour à Paris, 1777.* (77:130/XI,500)

avec beaucoup d'humeur de ce que les personnes les plus capables de lui fournir des matériaux nécessaires à la perfection de son ouvrage se sont toujours obstinées à les lui refuser. Ce n'est donc pas sa faute s'il s'est vu réduit à se contenter de ce qu'il a pu ramasser par-ci par-là dans les journaux, dans les gazettes et dans les cafés. » (82:148/XIII,189-190) A chacune de ces publications, Meister en profite pour dénigrer les propos de « café » et pour se démarquer des folliculaires des gazettes. La *Correspondance littéraire* insiste au contraire sur la fiabilité de ses sources (82:099/XIII,145).

Comparer par exemple le compte rendu du séjour du comte de Haga, en 1784, dans la *Correspondance littéraire* et dans les *Mémoires secrets* fait apparaître des choix éditoriaux très différents. Les *Mémoires secrets* consacrent trois articles à des fêtes : « Le bal paré donné hier en l'honneur de M. le comte de Haga »³⁷⁴, ainsi que les fêtes données par le baron de Breteuil,³⁷⁵ et le duc de Coffé.³⁷⁶ Les anecdotes mondaines dominent, comme les trois suivantes. Le roi, revenu précipitamment de la chasse à Rambouillet pour dîner avec le comte de Haga et la reine, arrive dans un accoutrement qui donne une piètre idée de l'élégance française.³⁷⁷ Ou encore, dans la suite du comte de Haga, le chevalier de Mouratfa, de Constantinople, continue de porter le vêtement turc qu'il trouve très commode.³⁷⁸ Enfin, lorsque le chambellan du roi de Suède est tué en duel, le souverain refuse d'intervenir, car il ne séjourne pas en France en tant que roi, mais comme simple comte de Haga. De telles anecdotes ne trouveraient pas leur place dans la *Correspondance littéraire*, et confirment que Meister laisse peu de place aux événements mondains pour privilégier les informations culturelles. Mais les deux périodiques ne se distinguent pas seulement par des différences quantitatives entre les rubriques.

Les *Mémoires secrets* apprécient indiscutablement la grande culture et la

³⁷⁴ 19 juin 1784. *Mémoires secrets*, Londres John Adamson, tome 26, édité en 1786, p. 59.

³⁷⁵ 21 juin 1784. *Ibid.*, p. 61.

³⁷⁶ 6 juillet 1784. *Ibid.*, p. 83.

³⁷⁷ 15 juin 1784. *Ibid.*, p. 47.

³⁷⁸ 1er juillet 1784, *Ibid.*, p. 75.

franchise du comte de Haga,³⁷⁹ mais ne se privent nullement de faire écho aux bavardages malveillants et piquants. Ainsi, le comte de Haga montrerait de la considération pour l'ancienne maîtresse de son frère, madame Haffelgreen qui aurait quitté Stockholm par dépit de se voir préférer une actrice. « *Il est allé la voir plusieurs fois, et même in fiocchi. Il l'a chargée de faire plusieurs emplettes de robes, de modes et de choses de goût pour la reine de Suède. Comme c'est la seule femme galante qu'il ait été voir dans cette capitale, les autres sont furieuses. Elles prétendent que le comte de Haga n'aime point le sexe, et répandent sur son compte toutes sortes de mauvais propos, plus indécents et plus odieux.* »³⁸⁰ Rien de surprenant à ce que la *Correspondance littéraire*, qui ne dédaigne pas toujours les anecdotes grivoises, ne puisse se permettre de rapporter celles concernant ses royaux abonnés.

Mais une autre divergence est plus intéressante : alors que la *Correspondance littéraire* ne cesse de louer la communauté de vues entre les princes et les philosophes, les *Mémoires secrets* se gardent de prendre au premier degré les propos philosophiques des princes. « *On raconte que la cabale philosophique qui protège et prône beaucoup la tragédie des Druides, a déterminé M. le Blanc à envoyer sa pièce au comte de Haga, qui l'a prié de venir le voir. Ce prince lui a témoigné la plus grande satisfaction de son ouvrage ; il lui a dit entre autres choses : Vous avez peint la scélératesse et la fourberie des prêtres de main de maître ; mais vous en avez fait un honnête homme, ce qui est contre les vraisemblances. Et les philosophes de recueillir cet apophtegme, qui n'a été dit sans doute que par plaisanterie, et de le débiter très sérieusement ; et les dévots de maudire le prince hérétique et philosophe.* »³⁸¹ Les *Mémoires secrets* renvoient dos à dos les clans philosophiques et dévots, alors que la *Correspondance littéraire* présente les souverains comme des alliés des philosophes.

Feuille élitiste, la *Correspondance littéraire* entend ne rapporter que des informations sûres, qui relèvent essentiellement de l'histoire littéraire afin de garder la trace d'un voyage philosophique.

³⁷⁹ 11 juillet 1784, *Ibid*, p. 89-90.

³⁸⁰ 9 juillet 1784, *Ibid*, p. 86.

³⁸¹ 17 juillet 1784, *Ibid*.

La *Correspondance littéraire* présente le voyage des princes comme celui d'hommes éclairés, d'abord animés par un désir d'instruction et par la volonté de recueillir une information de première main ; tandis que les articles des *Mémoires secrets* insistent moins sur l'utilité du voyage que sur son caractère mondain et divertissant.

Le programme du voyage est placé sous le signe de l'encyclopédisme, et si tous les princes ne l'illustrent pas de manière aussi exemplaire que le comte de Falkenstein, tous rencontrent des gens de lettres, des artistes et des savants.

L'idéal encyclopédique se double en théorie d'une volonté d'examen critique, et le récit de voyage sert classiquement à prendre conscience des particularités de son propre pays. Mais la *Correspondance littéraire* n'a ni les moyens, ni le désir de présenter une enquête comparée, et les critiques des célèbres étrangers sont rarement rapportées. Le jugement peu flatteur de Joseph II sur le caractère des Français fait exception : « Il a avoué qu'il ne s'attendait pas à voir chez un peuple aussi soumis que l'était le peuple français une gaieté si vive et si franche, tant de bonhomie, de confiance et même de liberté. (...) La liberté ne convient guère qu'aux peuples graves et sérieux. Un peuple enfant n'est pas fâché qu'on le mène à la lisière, pourvu qu'on le caresse et qu'on l'amuse. » (77:103/XI,475)

Conclusion

Le journaliste doit concilier ce qu'il apprend du séjour des princes avec ce qu'il suppose être les attentes de ses destinataires. Comme Byzance, Paris est une ville vraie et imaginaire. Meister désire avant tout conforter ses lecteurs dans le fantasme d'un Paris mythique, capitale intellectuelle, scientifique et artistique : ses feuilles illustrent au plus haut degré le gallocentrisme et même le parisianisme. Néanmoins, les sentiments de ses correspondants pour la ville lumière sont parfois bien plus ambivalents. L'attrance pour le modèle n'exclut pas la gallophobie dans le cas de Catherine II.³⁸²

³⁸² Dans son journal intime, le chevalier de Corberon commente avec amusement une réflexion acerbe de la tsarine : « Il est bien singulier que la fameuse Catherine II, si vantée dans

C. PUBLICATIONS POUR UNE POLITIQUE DE LA RAISON

La *Correspondance littéraire* est à l'affût de tous les textes qui paraissent sur les pays de ses correspondants, alors qu'un périodique comme les *Mémoires secrets* s'intéresse nettement moins aux ouvrages qui concernent les pays étrangers, ou bien n'est pas attiré par les mêmes contrées. Un pays comme la Chine intéresse davantage les *Mémoires secrets* que la *Correspondance littéraire*. Meister aborde par ailleurs des thèmes beaucoup plus variés que la plupart de ses confrères : histoire des derniers conflits militaires européens, stratégie, démographie, économie, religion ou justice... Il rend compte de toutes les publications qu'il estime susceptibles d'intéresser des souverains soucieux de contrôler les actions de leur gouvernement dans tous les domaines. Un extrait des *Dernières pensées du roi de Prusse*, de Constant, égrène ces multiples préoccupations d'un monarque éclairé : « *Le temps le plus agréable de ma vie a été celui où, après la paix de 48, qui assurait mes conquêtes, je pus me livrer aux soins du gouvernement, auquel je voulais faire les changements et les réformes que me dictaient la raison et la philosophie... Je rendis les lois plus simples, je facilitai les mariages, je favorisai l'agriculture et les manufactures, j'ajoutai encore à la liberté de conscience, j'introduisis les fêtes à la cour (...); j'attirai auprès de moi les savants et les hommes d'esprit* ». (87:051/XIV,543)

Parmi les comptes rendus d'ouvrages qui évoquent les pays et la politique des abonnés ou de souverains proches d'eux, distinguons deux groupes : ceux qui relatent les conflits militaires et présentent ces événements comme une école du savoir gouverner ; et d'autre part, les essais qui relèvent d'une littérature prônant la rationalisation de l'Etat.

l'Europe, soit sujette à de pareilles misères. Paris la chiffonne ; ceux qui y voyagent lui déplaisent, et l'enchantement qu'on en rapporte la blesse. » [Mardi 13 Août 1776, CORBERON, Chevalier de, *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780), Journal intime du chevalier de Corberon*, Paris, Plon, 1901, tome 1, p.320.]

Le comte et la comtesse du Nord ne ramènent en Russie pas moins de « deux cents caisses de colifichets, avec tous les projets de coiffure qui peuvent s'imaginer », mais apprennent à la frontière que leur mère vient de doubler les droits de douane sur tous les objets de toilette, HAUMANT, *La culture française en Russie (1700-1900)*, Paris, 1910, p.73.

1. L'histoire, leçon de morale et de politique

L'histoire est alors un genre littéraire bien défini par la bienséance et l'éloquence, il doit à la fois plaire et instruire. La *Correspondance littéraire* s'intéresse aux ouvrages relatifs aux bouleversements politiques en Europe au cours du siècle. Le pouvoir absolu n'est jamais critiqué en soi, mais seulement quand l'absolutisme ne se présente pas comme un instrument de progrès. Une analyse de la pièce posthume *Arsace et Isménie* souligne que même Montesquieu aurait voulu « rendre le despotisme même utile... » (84:001/XIII,451) Il ne s'agit nullement de détruire ce pouvoir fort, mais de le convertir à la philosophie et c'est de ce point de vue que la *Correspondance littéraire* s'intéresse aux guerres. Leurs premières fonctions sont le maintien de l'ordre, la dissuasion et l'expansion, mais les nouvelles à la main envisagent également les aspects idéologiques et politiques des conflits.

a) *Le modèle fédéricien*

L'annexion de la Silésie, pendant la guerre de succession d'Autriche assied la force économique de la Prusse car c'est une province riche, industrialisée, peuplée ; la guerre de sept ans, ensuite, consacre un nouvel équilibre des forces dans les pays germaniques et en Europe continentale.

Frédéric II est le seul monarque à guerroyer en partageant la vie de ses troupes, y compris dans les circonstances les plus difficiles, et ce sens du sacrifice contribue à son mythe. Bien que Meister reproche à l'*Eloge de Frédéric II, roi de Prusse, Electeur de Brandebourg* de Laureau de n'être qu'« une amplification de collègue », il distingue cependant le passage consacré à la guerre de sept ans, au cours de laquelle le roi « répara par les *prodiges* du génie et du courage les plus grands malheurs, soutint seul l'effort des plus grands potentats dans un pays ouvert, sans défense, sans autre rempart que ses armées, a rendu ce siècle muet d'étonnement et sera pour les suivants un *prodige inconcevable* ». (87:075/XV,15-16)³⁸³

³⁸³ Il est fréquemment fait référence à la guerre de sept ans (1756-1763), dans laquelle Jean Meyer distingue trois phases. Dans la première phase, de « 1756 à 1758, la France, après des victoires initiales du début de la guerre, le désastre se met en place, tandis que sur le continent, Frédéric II subit des alternatives de victoires et de défaites, chacune de ces dernières le plaçant dans une situation plus difficile. » Puis durant la deuxième phase, de « 1758 à 1760, la situation ne change guère en Europe centrale, mais l'Angleterre accumule, sur terre et sur mer, les victoires décisives,

Quant à ses soudains revirements d'alliance, Frédéric le Grand les justifie par la raison d'Etat. « *Si le prince est dans l'obligation de sacrifier sa personne même au salut de ses sujets, à plus forte raison doit-il leur sacrifier des liaisons dont la continuation leur deviendrait préjudiciable.* » Meister se permet tout au plus de constater que le prince s'est affranchi des leçons de morale d'un de ses livres de jeunesse préférés, les *Aventures de Télémaque*, pour mettre en cause l'ouvrage théorique et non la pratique royale : malgré toute sa sagesse, « l'on sait bien qu'il (Mentor) n'avait pas deviné tout le secret des rois. »³⁸⁴

La *Correspondance littéraire* cite le passage *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, dans lequel Mirabeau admire sa politique expansionniste accompagnée d'un centralisme politique qui favorise la diffusion des Lumières : « l'état actuel de l'Allemagne est celui qui peut lui assurer le plus de puissance, de bonheur et de liberté, parce que, lorsqu'une grande contrée est divisée en petits pays, la lumière et la prospérité se répandent plus facilement dans chacune de ces divisions, parce que la gloire d'une bonne administration touche bien plus vivement les princes ». (88:181/XV,326) L'enjeu idéologique de la guerre est de jouer un rôle d'intégration nationale car cette unification facilite la propagation des Lumières.

Une fois la situation de la Prusse consolidée, Frédéric II met un terme aux conquêtes pour des raisons militaires, mais en invoquant également le bonheur des peuples. Les forces militaires et le jeu des alliances en Europe ne permettent plus que la conquête d'un petit territoire « *qui ne rapporte pas les intérêts des dépenses de la guerre, et dont la population n'approche pas du nombre des citoyens périssés dans les campagnes. Quiconque a des entrailles et envisage ces objets de sang froid doit être ému des maux que les hommes d'Etat causent au peuple* ». ³⁸⁵

La *Correspondance littéraire* ne s'intéresse pas seulement à la politique culturelle de Frédéric le Grand, mais également aux ouvrages qui relatent

et ce, sous l'énergique impulsion de Pitt. » Enfin, « de 1760 à 1763, les changements politiques dûs en partie au hasard (mort d'Elisabeth de Russie), en partie à la lassitude des peuples comme à l'épuisement des finances des états, conduit progressivement à des négociations de paix. Le hasard sauve Frédéric, les changements politiques adoucissent les conditions imposées à la France. » MEYER Jean, *Le despotisme éclairé*, P.U.F., coll. Que Sais-Je ?, 1991, p. 296.

³⁸⁴ Son analyse est donnée dans *l'avant-propos de son histoire écrite par lui-même*, qui constitue la suite du *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse*, du comte de Hertzberg. (87:119/XV,76)

³⁸⁵ Hertzberg, *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse*.

comment la Prusse est devenue une grande puissance, à l'égal de l'Autriche ou de la Russie.

b) *La Russie civilisée contre la barbarie turque*

Meister reprend à son compte l'analyse de Volney dans ses *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, qui considère que les natures différentes des gouvernements russes et turcs font de la guerre de conquête une « croisade » des Lumières.

La critique, alors classique, du despotisme turc, vaut aussi comme explication de sa déchéance. « *Ses provinces manquent à la fois de population, de culture, d'arts et de commerce, et, ce qui est plus menaçant pour un Etat despotique, l'on n'y voit ni forteresses, ni armées, ni art militaire... (...) Comment enfin remédier à tant de maux sans Lumières et sans connaissances ?...* »³⁸⁶ Du même coup, la victoire russe est attribuée aux Lumières que la tsarine s'est attachée à répandre.

Meister note que lorsque M^{me} de Genlis fait l'éloge de la tsarine à l'Académie française, elle l'exhorte « à se presser d'achever la conquête de Constantinople, de venger les femmes de la tyrannie du sérail, et de rétablir en Grèce l'empire des arts et de la beauté. C'est à côté de l'ambassadeur destiné à partir incessamment pour la cour de Sa Hautesse que notre adroit poète invite Catherine II à cette auguste conquête. Il est vrai que cet ambassadeur, M. de Choiseul-Gouffier, lui avait donné très éloquemment le même conseil dans son *Voyage de Grèce* ». (84:097/XIII,546)

Meister considère cependant les académiciens avec condescendance : « Ce qui nous rassure, c'est que les vers et la prose de ces messieurs ont réglé rarement le sort des nations et des empires, sans quoi nous les supplierions de bien être un peu plus d'accord avec eux-mêmes. » (84:097) Ce pronom personnel « nous » traduit l'ambiguïté du statut du rédacteur de la gazette qui s'identifie à ses abonnés et se démarque des gens de lettres dont il fait pourtant partie.

(87:119/XV,76)

³⁸⁶ VOLNEY, *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, 1788. (88:091/XV,256)

Meister achève la nécrologie de d'Alembert en rappelant sa critique de la tsarine, mais le journaliste choisit clairement son camp. « Il est vrai que dans les derniers temps il s'était déclaré pour les Turcs avec un acharnement extraordinaire et la chaleur du monde la plus ridicule, au point même de s'exposer, par l'indécence de ses déclamations presque publiques sur la terrasse des Tuileries, à une correction beaucoup plus désagréable qu'une simple admonition ministérielle. (...) oubliant l'honneur que Catherine II avait daigné lui faire en voulant lui confier l'éducation de son fils, il ne se souvenait plus que de la liberté qu'elle avait prise, en sa qualité d'autocratrice, de se moquer très gaiement de la lettre apostolique qu'il eut l'indiscrétion de lui écrire en faveur des officiers français qui furent faits prisonniers en Pologne, et des superbes remontrances qu'il lui avait adressées avec le même zèle, sur le danger de recueillir dans ses Etats les tristes restes du célèbre institut d'Ignace de Loyola. » (84:009/XIII,464)

Que le philosophe condamne la guerre contre les Turcs est d'autant plus « extraordinaire », voire « ridicule », que l'impératrice lui avait proposé de devenir le précepteur du tsarévitch. Le choix de l'expression « daigner faire l'honneur » rappelle l'inégalité des conditions et souligne la magnanimité de la souveraine. Quant à la tentative d'intercession du philosophe en faveur des officiers français, elle est qualifiée sarcastiquement de « lettre apostolique ». Catherine II est présentée comme une tsarine qui n'abuse de son pouvoir « d'autocratrice » que pour faire un mot d'esprit, « se moquer très gaiement ». Enfin, les lecteurs comprennent parfaitement ce que le nouvelliste entend par « indiscrétion » : les despotes éclairés apprécient le soutien des philosophes, mais pas leurs critiques, aussi les conseillers du prince doivent-ils savoir garder leur réserve face « aux puissances qui gouvernent réellement le monde. » Notons que si les abonnés sont souvent favorables à la liberté de conscience et font parfois preuve d'anticléricalisme, ils sont également pragmatiques, et Meister se garde d'émettre un jugement sur l'accueil des jésuites en Russie.

Le journaliste ajoute qu'il croit tenir « d'une assez bonne source » la réponse indirecte de la tsarine à d'Alembert dans une lettre à Voltaire : « *Comment un philosophe accoutumé à n'embrasser que de vastes objets se borne-t-il à solliciter la liberté de quelques hommes sans aveu, que le ministère de France ne daigne pas même réclamer ? Que ne demande-t-il plutôt la liberté de tous les*

confédérés ?... » (84:009/XIII,464) Voltaire, très tôt hostile aux confédérés, loue l'intervention russe qui défendrait la tolérance, et même lorsque le partage de la Pologne lui fait perdre quelques illusions, le patriarche continue à approuver la politique de Catherine II.

c) *La guerre de succession d'Autriche*

Le 16 novembre 1789, le chevalier de Boufflers rend hommage à la famille royale au nom de l'Académie française, il discerne en Marie-Antoinette les qualités de son auguste mère : dignité, affabilité, âme égale et généreuse. Le directeur de l'Académie rappelle comment l'impératrice a sauvé la monarchie autrichienne pendant la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) : « c'était ainsi qu'avec un tendre enfant, l'espoir de l'empire, entre ses bras, elle vint se montrer et se confier à la nation la plus jalouse de son indépendance ; de tels moyens ne manqueront jamais (...) et l'on connut dès lors que les peuples les plus libres sont en même temps ceux qui mettent le moins de bornes à leur enthousiasme, et qui savent le mieux obéir à des vertus dignes de leur commander... » (89:190/XV,547)

La position de la France dans la guerre de succession est abordée à travers la politique du cardinal de Fleury, alors âgé de quatre-vingt-six ans. Le marquis d'Argenson assure que des intrigants l'avaient convaincu de la facilité de ruiner la maison d'Autriche. « *Il se laissa séduire (...) mourut décrié aux yeux de l'Europe, trahi par une partie de ses alliés, haï par l'autre (...). Il laissa la France dans la plus grande détresse, et engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucune mesure pour l'empêcher ni la soutenir, etc.* »³⁸⁷ Fleury ne voulut d'abord signer que des accords purement défensifs avec son alliée la Prusse, mais quand Frédéric II envahit la Silésie, Fleury, bien vite débordé, fut contraint d'intervenir.

Meister signale que les *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens* du président de Neny ont été interdites. « Ce qu'il offre en effet de

³⁸⁷ Argenson, *Essais dans le goût de Montaigne, composés en 1736*. (et complétés quelques années après). (85:091/XIV,160)

plus curieux et de plus intéressant, c'est l'exposé de tous les droits, de toutes les prétentions de la maison d'Autriche sur les riches domaines enlevés à l'héritière de Bourgogne. (...) On ne peut se dissimuler qu'il n'annonce une partialité décidée en faveur de la cour de Vienne ». (84:176/XIV,62-63) La *Correspondance littéraire* évoque les armes toutes féminines que, dans la guerre de succession d'Autriche, Marie-Thérèse employa, mais elle ne la présente pas, à l'instar de Frédéric II ou de Catherine II, comme un souverain des Lumières, titre dont elle ne voulait d'ailleurs surtout pas se prévaloir.

d) *Le partage de la Pologne*

A propos du partage de la Pologne en 1772 le journaliste se contente de citer le *Mémoire sur la dernière année de la vie de Frédéric II*, de Hertzberg sur « la seule et véritable origine du partage de la Pologne ».

« *L'impératrice-reine, ayant fait occuper en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien roi de Hongrie avait hypothéqué à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le roi et l'impératrice de Russie conçurent en même temps, et durant le séjour que S.A.R. le prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que si la cour de Vienne voulait profiter de ces troubles, les cours de Berlin et de Pétersbourg pourraient et devaient, selon l'intérêt de l'Etat, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvaient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit ensuite la cour de Vienne* ». (87:119/XV,75)

Le journaliste ridiculise J.J. Rousseau, dont la réprobation est mise sur le compte de sa paranoïa. « Il s'était mis dans la tête qu'il y avait une ligue très puissante formée contre lui ; (...) Ce n'était aussi que pour le chagriner que l'Empire, la Russie et le roi de Prusse, avaient formé le projet de démembrer la Pologne au moment où il s'occupait à réformer l'ancienne constitution de ce royaume. » (78:139/XII,132)

e) *L'idéale révolution suédoise*

En 1772, Gustave III réussit un coup d'Etat sans effusion de sang, et proclame une nouvelle constitution inspirée de Montesquieu. Des années plus

tard, des articles évoquent encore cet événement que Meister ne peut rappeler « sans exciter le plus vif intérêt, l'attendrissement et l'admiration. » (81:064,XII,505) Même si l'on ne considère alors plus que l'histoire est uniquement le fait des grands hommes, comme le montrent les ouvrages historiques de Voltaire, Meister continue à mettre l'accent sur l'importance déterminante de la personnalité des souverains.

Le coup d'Etat a été appuyé par Louis XV et plusieurs articles évoquent le rôle de la France. En 1771, Vergennes, qui avait été disgracié par Choiseul, est nommé ambassadeur à Stockholm auprès du jeune Gustave III. La *Correspondance littéraire* reproduit les louanges de Langeac. « *Du fond de la Suède et sans verser de sang, il affermit un roi sur le trône, la France le rappelle et redemande un citoyen.* »³⁸⁸

Le journaliste rapporte que le projet de révolution avait été secrètement décidé pendant le voyage du roi à Paris en 1770. « L'indiscrétion, ou peut-être la cupidité de M^{me} Du Barry, que Louis XV, selon sa louable coutume avec ses maîtresses, avait mise dans la confidence faillit tout perdre. » L'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Versailles en fit part au ministre anglais à Stockholm, qui le communiqua au comte d'Osterman, ministre de Russie, qui en avertit les assemblées des Etats. « Le 18 août au soir, il transpirait quelque chose, et le comité secret devait s'assembler le lendemain. Le roi avertit du danger qu'il courait d'être arrêté dans son palais même, se rendit sur le champ chez le comte de Salza (...). *Sire, répondit le comte, ne consultez que votre courage, (...) Il vaut mieux prévenir qu'être prévenu...* Le lendemain, pendant que le comité délibérait, le roi rendit leur délibération inutile en s'emparant du pouvoir qu'il a conservé. » (86:075/XIV,352)

Le journaliste reproche à Lescène-Desmaisons, auteur d'une *Histoire de la dernière révolution de Suède*, son inaptitude à broser « le tableau d'une époque si mémorable, et pour le bonheur de la nation suédoise et pour la gloire de Gustave ». (82:061/XIII,106) Le seul intérêt du volume résiderait dans les lettres du roi, ses discours à la Diète et au Sénat, « dignes d'un roi citoyen ». (82:061/XIII,107)

Lescène-Desmaisons s'est en fait inspiré du texte de Shéridan, écuyer

secrétaire de la Grande-Bretagne en Suède, dont l'*Histoire de la dernière révolution de Suède* est traduite deux ans plus tard. Meister résume alors longuement ce dernier ouvrage. « L'auteur peint des couleurs les plus vives l'état déplorable où la Suède se trouvait réduite par tous les abus d'une aristocratie aussi corrompue qu'injuste et tyrannique. C'est au milieu de toutes ces agitations qu'un prince, à l'âge de vingt-cinq ans, osa former le noble projet d'être le premier citoyen de sa patrie, et d'affranchir tout à la fois son trône et son pays. (...) ce fut le triomphe d'une volonté juste et ferme, d'un caractère aussi grand que sensible, d'une éloquence aussi douce que puissante, mais encore plus le triomphe d'un de ces élans de courage dont l'âme des héros est seule susceptible, et qui suffit pour faire reconnaître leur empire. » (84:051/XIII,505-506)

Toutefois, à en croire les *Mémoires secrets*, le point de vue de Sheridan est loin d'être aussi positif. « *Du reste M. Sheridan, en rendant justice à l'âme, au génie, aux talents, aux vertus du roi de Suède fait voir que la révolution ne s'est pas passée comme on l'a rapportée d'abord ; et que si elle est utile aujourd'hui à ce royaume sous un prince honnête, bienfaisant et patriote, ce prince lui a fait le tort irréparable de lui préparer pour l'avenir des fers inévitables.* »³⁸⁹

Conclusion

La *Correspondance littéraire* n'aborde les bouleversements politiques de l'Europe qu'à travers des comptes rendus d'ouvrages et privilégie les textes qui évoquent les pays de ses abonnés. Les feuilles offrent donc une version livresque de l'histoire, et Meister se dit lucide sur l'écart entre la réalité politique et les conseils des philosophes ou la littérature historique. Une anecdote tirée du *Mémoire pour le peuple français* de Cérutti l'illustre plaisamment. L'estimable abbé de Mably pensait que le système anglais ne durerait pas dix ans, et que le sénat de Suède serait à jamais durable. « L'ouvrage dans lequel il faisait cette belle prophétie n'était pas encore achevé d'être imprimé que le sénat de la Suède n'existait plus. On l'avertit ; il répondit : *Le roi de Suède peut changer son pays, mais non mon livre.* » (88:219/XV,370)

³⁸⁸ Suger moine de Saint-Denis. (79:179/XV,517)

³⁸⁹ 8 octobre 1783, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, Londres John Adamson, tome 23, édité en 1784, p. 197.

Par ailleurs, Meister met l'accent sur la responsabilité des monarques dans les événements historiques et, sauf pour Marie-Thérèse, il s'efforce autant que possible de rattacher leurs décisions aux Lumières.

Mais il n'est certainement pas dupe de la réalité de leur action politique. Diderot, dans ses *Entretiens* de 1773 et dans ses *Observations* sur l'*Instruction préparatoire* de Catherine II que cette dernière ne lira, avec irritation, qu'après la mort du philosophe, juge qu'un gouvernement arbitraire n'est jamais bon, quand bien même le despote éclairé agit pour le bien de son peuple. Il considère que le droit d'opposition doit rester un droit « naturel, inaliénable et sacré ». Meister ne fait jamais écho à ces critiques de l'absolutisme dit éclairé qui se multiplient pourtant à la fin du siècle.

2. La littérature de rationalisation de l'Etat

Les nouvelles à la main ne se veulent pas seulement divertissantes, mais également utiles. Elles ne se gaussent nullement de la secte des économistes, que les *Mémoires secrets* ridiculisent car ils « ne s'amuse[n]t pas seulement à calculer les arpents d'un état, et les gerbes de blé qu'il peuvent produire ; mais où ils ont l'art de peser, de balancer les forces, la puissance et la prospérité de chacun et de les comparer ensemble ; ils ont même créé un mot pour désigner la science de cette partie de l'économie politique, et l'appellent statistique. C'est un certain docteur Busching qui brille surtout dans ces calculs et en hérissent son journal ; il compte jusqu'aux moutons et aux poules et ne laisse rien en arrière. »³⁹⁰ La *Correspondance littéraire* accorde au contraire une grande attention à toutes les tentatives pour fonder une science économique et à tous les travaux qui touchent de près ou de loin à l'art de gouverner. Nous ne nous intéresserons pas ici aux ouvrages concernant la France, et nous nous limiterons aux textes concernant les pays des abonnés qui offrent un reflet de leur action politique en France.

Le plan de l'ouvrage de Mirabeau *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand* illustre bien ces multiples préoccupations. La *Correspondance*

³⁹⁰ 4 juillet 1785, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, Londres John Adamson, tome 29, édité en 1786, p. 102.

littéraire reproduit le prospectus de l'ouvrage impatientement attendu et lorsque les sept volumes paraissent l'année suivante, le journaliste analyse longuement ce « tableau de la situation où ce grand prince a laissé son pays, sa nation, son royaume ». (87:203/VX,131) C'est un panorama de l'histoire, de la géographie, de la démographie, de l'agriculture, des manufactures, du commerce, des finances de l'Etat, des affaires militaires et de la tactique prussienne, de la religion, de l'instruction, de la législation et du gouvernement. (88:181/XV,324)

Pour notre part, nous regrouperons les comptes rendus d'ouvrages en fonction de sept thèmes : les arts militaires, l'économie politique, la laïcisation de l'Etat et la tolérance religieuse, la justice, l'éducation et enfin le voyage des princes dans leur pays.

a) Les arts militaires

Un pouvoir autoritaire comptant une armée nombreuse et efficace est considéré comme le meilleur instrument pour mettre en place des réformes dictées par le progrès. Le XVIII^{ème} siècle est une période importante pour la doctrine militaire, car elle incite à la réflexion et à la critique. C'est la grande querelle des ordres, des dispositifs en bataille. Les manœuvres de Frédéric II paraissent si exemplaires que de nombreux ouvrages tentent de percer les secrets de son armée à l'organisation et à la discipline inégalées en Europe.

Un prospectus vante *les manœuvres de Potsdam, par M.***. Ouvrage proposé par souscription, avec approbation et privilège*. L'ouvrage rend compte des grandes revues de Berlin qui sont publiques, ainsi que des manœuvres réservées aux seuls militaires prussiens à Potsdam. L'ouvrage, illustré de planches gravées, recense cinquante et une manœuvres, de 1764 jusqu'à 1781. « On ne peut mettre en doute l'importance et l'intérêt d'un pareil ouvrage s'il est bien conçu et bien exécuté ; mais c'est ce que nous n'oserions encore garantir. » Meister peut seulement ajouter aux informations du prospectus que l'auteur, Lobijois, a résidé plusieurs années à Berlin et à Potsdam où il s'est lié avec des officiers et des ingénieurs prussiens. Le nouvelliste invoque clairement le rang de ses destinataires pour justifier l'intérêt de ce livre. « Il est aisé de juger de quel prix il doit être pour ceux qui, par état, sont destinés à défendre leur patrie, une collection complète des manœuvres faites par un si grand maître. » (82:181/XIII,224)

Guibert explique dans son *Eloge du roi de Prusse*, que Frédéric II s'est inspiré des conflits de l'Antiquité, des mouvements de dédoublement de la phalange grecque, de l'idée de son ordre oblique : « L'étude de la guerre des anciens, dit-il, devint entre les mains du roi de Prusse une mine féconde. (...) qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense !... » (87:132/XV,90)

Le roi ne prend guère au sérieux ces écrivains qui tentent de divulguer ses secrets stratégiques. Lorsque Saint-Lambert félicite Guibert de son élection à l'Académie française, en rappelant qu'il avait composé l'*Essai sur la tactique*, Meister ajoute en note : « *Il n'y a* - disait le roi de Prusse, que M. de Saint-Lambert a cité comme garant du mérite de l'ouvrage - *il n'y a pas grand mal à faire un mauvais livre à vingt-quatre ans.* » (86:033/XIV,329) La *Correspondance littéraire* épouse le point de vue du monarque, pourtant Guibert est un talentueux théoricien de la tactique dont se nourrira Napoléon.³⁹¹

b) L'économie politique

La *Correspondance littéraire* s'intéresse à l'économie politique qui traite aussi bien de la démographie, que de l'agriculture, du commerce ou des finances de l'Etat.

La démographie est envisagée tant sous son aspect statistique que dynamique, qui étudie les mouvements de population. Le journaliste ne juge nullement rébarbatifs les calculs de recensement de la population et résume la démarche du comte de Hertzberg, dont l'estimation lui semble plus fiable que celles d'autres économistes. Son *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II* postule « *que la population totale des Etats prussiens n'était, en 1740, que de 2 240 000, qu'elle était en 1785 de six millions, qu'on ne peut en déduire pour les nouveaux Etats que deux millions : alors la population des anciens Etats a effectivement augmenté, depuis 1740 jusqu'en 1785, de 1 600 000 têtes, et par conséquent on peut dire avec raison qu'elle a presque doublé.* » (87:119/XV,75) Notons qu'une notice aussi précise permet aux correspondants de

³⁹¹ Grâce à lui, les premières divisions permanentes mixtes (infanterie-cavalerie) furent créées en France en 1788. Enfin il sut prévoir la nature de la guerre future, lorsque les armées nationales

connaître la thèse de l'ouvrage sans même le lire.

Le périodique tente également de déterminer les causes des mouvements de population et d'apprécier leurs conséquences, en envisageant les facteurs économiques, culturels et politiques. Brissot de Warville, dans *Un défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son règlement contre l'émigration* contredit l'idée répandue que la richesse des Etats dépend de leur population et pense qu'elle réside dans le sol. Meister réfute cette analyse : « comme s'il pouvait exister un sol riche sans culture et sans population ! » et il rapporte à ce sujet la réponse du roi de Prusse au ministre français Valory qui lui demandait très officieusement ce qu'il pourrait obtenir du roi de France qui pût lui être agréable. « *Ah ! si vous pouviez, lui dit le roi, m'obtenir une seconde révocation de l'édit de Nantes !* » (85:058 XIV,138-139) L'exil des protestants français avait en effet enrichi la Prusse, comme l'Angleterre et la Hollande d'une population active instruite qui a permis la création d'activités nouvelles que ces pays ignoraient.

A ces causes de migration répulsive, il faut ajouter les causes attractives, car les monarques allemands, autrichiens et russes souhaitent peupler leurs territoires : ce pays à peu près aussi vaste que le reste de l'Europe est, proportionnellement le moins peuplé.³⁹² Meister reprend dans ses feuilles l'exposé de Marbault³⁹³ sur la mortalité infantile et les maladies qui ravagent la population russe, puis il développe les mesures de la tsarine propices à l'immigration et à la sédentarisation des populations nomades : « *elle a appelé les étrangers de toutes les classes, qui, persécutés ou opprimés sur le sol de leur naissance, voudraient apporter en Russie leurs talents, leurs bras ou leur industrie. Un nouveau projet de Catherine II (...) c'est celui de changer la constitution de tous les peuples sauvages qui en bordent les frontières, de les assujettir à la police générale de l'empire, et de les attacher à la vie sédentaire, qui entraîne nécessairement à l'application à l'agriculture.* »³⁹⁴ Pour mettre en culture de nouvelles terres, la souveraine userait avant tout de persuasion...

Marbault démontre l'intérêt économique et politique de l'abolition du servage : la tsarine pourrait « *augmenter dans ses Etats cette classe d'hommes qui*

seraient formées de citoyens soldats.

³⁹² Cf. l'article de l'*Encyclopédie* « Russie » rédigé par le chevalier de Jaucourt.

³⁹³ Meister écrit Marbois au lieu de Marbault.

³⁹⁴ *l'Essai sur le commerce de la Russie* (78:056/XII,81).

ne jouit des avantages de la liberté que pour se rendre plus utile à la société, et qui n'a besoin que d'un peu d'encouragement pour être heureuse et pour devenir le plus ferme appui de l'autorité, sa plus sûre défense contre les attaques du dedans et du dehors. » (78:056) Mais le journaliste tait la virulence des critiques de Marbault sur ce pays où l'on vend les terres avec les serfs qui y sont attachés, et où la richesse s'évalue au nombre d'âmes possédées.³⁹⁵ Meister ne se permet aucune remise en cause du principe du servage, car il considère que les serfs ne sont pas suffisamment instruits pour pouvoir jouir de la liberté, mais il assure que Catherine II se préoccupe de les éduquer, et présume qu'ils pourront devenir un jour des citoyens. Encore éprouve-t-il le besoin de s'amender d'une telle audace : « Mais il est temps de s'arrêter. On s'est moqué de ce pauvre La Beaumelle qui faisait régner les rois. Nous pardonnerait-on plus aisément d'affranchir des peuples dont le nom même nous est à peine connu ? » (78:056/XII,85)

Lorsque le souverain ne parvient pas à réguler spontanément les migrations, le journaliste lui reconnaît le droit de les contrôler autoritairement et fait grief à Brissot de Warville de juger toute émigration légitime et utile. « On sait fort bien qu'en général ce n'est guère par les lois ou par la force qu'on doit se flatter de prévenir ni les émigrations ni les suicides ; cependant est-il bien certain que l'homme né et élevé dans une société quelconque ait le droit de se dispenser des charges que lui imposent les lois de cette société, aussitôt qu'il lui plaira de se persuader qu'il est de son intérêt particulier de renoncer aux avantages dont elle l'a fait jouir jusqu'alors. »³⁹⁶ Les abonnés sont certainement curieux de ces recherches concernant l'arithmétique politique et les mouvements et échanges de populations.

Le journaliste suppose que les souverains sont également intéressés par toutes les tentatives pour expliquer les mécanismes de croissance d'une nation. On divise alors l'économie en trois branches : l'agriculture, les manufactures et le commerce.

³⁹⁵ C'est d'ailleurs sous le règne de Catherine II que la situation des serfs s'est le plus dégradée. Loin d'abolir le servage, en faisant don de terres appartenant aux domaines de la couronne, elle a réduit à la servitude les paysans qui y jouissaient jusqu'alors d'une condition privilégiée.

³⁹⁶ *Un Défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son règlement contre l'émigration.* (85:058/XIV,138)

Les physiocrates ont mis l'accent sur l'importance de l'agriculture, et la *Correspondance littéraire* consacre des articles aux théories de Quesnay et de Galiani, mais peu de textes abordent l'agriculture des pays européens. Meister souligne que Mirabeau, dans *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, considère l'agriculture et les productions naturelles sous deux rapports : « philosophiquement, pour connaître l'aptitude au bonheur que ces peuples ont reçue de la nature, et l'usage qu'ils en font ; politiquement, pour déterminer les forces et les ressources de ces peuples. » (88:181/XV,324)

La Russie est un terrain favorable à l'application d'une politique mercantiliste dont l'objectif est de « réaliser l'unification économique du territoire par l'exploitation systématique de toutes les ressources nouvelles dans le seul intérêt du pouvoir et de faire ainsi acquérir à l'Etat unifié le maximum de puissance sur et contre les pays rivaux semblablement organisés. »³⁹⁷ Le gouvernement crée des industries variées, exporte les productions excédentaires et finance l'expansion économique par les réserves de métaux précieux.

Sur la question des monopoles, le journaliste n'est pas du même avis que Marbault, qui reprend les critiques de l'*Encyclopédie*³⁹⁸ : « Nous ne suivons point notre auteur dans toutes les réflexions qu'il s'est permis de faire sur l'abus des privilèges par lesquels le gouvernement de Russie a concentré entre ses mains le commerce du sel, du fer et du cuivre, des mâtures, de la potasse (...), de la rhubarbe et des eaux-de-vie. On sait que la plupart de ces privilèges ont été supprimés ou modifiés par la sagesse de Catherine II. » (78:143/XII,145) Cependant Marbault reconnaît que ce qui « doit faire honneur au gouvernement, c'est la modification des droits imposés sur la communication des provinces de l'empire. Le péage de Lagoda est le seul considérable. » (78:056/XII,79) Ces mesures visent à favoriser le commerce intérieur, quant au commerce extérieur, une guerre de conquête permet une expansion économique. « La liberté de naviguer et de commercer dans la mer Noire et dans la Méditerranée est un des objets dont Pierre I^{er} ambitionna le plus la possession. Une si riche conquête était réservée à la gloire de Catherine II. » (78:143/XII,148)

³⁹⁷ GERSHOY, Léo, *L'Europe des princes éclairés (1763-1789)*, Fayard, 1986, p.59.

³⁹⁸ Encyclopédie, article « Russie », « Outre le bénéfice de ces ventes publiques, la cour fait le commerce de la rhubarbe, du sel, des cendres, de la bière, de l'eau-de-vie, etc. L'Etat tire encore un gros revenu des épiceries, des cabarets, et des bains publics (...). »

La *Correspondance littéraire* analyse les ouvrages qui traitent de la science des richesses, des échanges ainsi que des choix économiques et politiques. Elle mentionne également les ouvrages qui traitent du budget d'un Etat. Dans la critique des *Dernières pensées du roi de Prusse*, de Constant, Meister ne manque pas signaler que Frédéric II employait des Français dans le département des finances et regrettait que Necker ait refusé ses offres de service. (87:051/XIV,543)

c) *La laïcisation de l'Etat et la liberté de conscience*

L'absolutisme éclairé se caractérise par une laïcisation des institutions politiques. Mirabeau remet violemment en cause le principe de droit divin que Frédéric II a abandonné mais sur lequel repose encore la royauté française. « Le roi n'est qu'une idole destinée à freiner les ambitions des prétendants au pouvoir. *Cet homme d'ailleurs, que les courtisans ont su, par leur irrésistible vertu de l'étiquette, hébéter et tenir dans la plus profonde ignorance des rapports qui lient les autres hommes, ne gouverne point, il fait seulement ce que lui indiquent ceux qui ont su se procurer la délégation de son pouvoir, etc...* »³⁹⁹ Selon l'auteur, le roi de Prusse apporte la preuve que renoncer au pouvoir de droit divin n'empêche nullement le souverain d'être omniprésent et omnipotent, bien au contraire. Les despotes éclairés fondent leur pouvoir sur la notion de contrat, d'échange de services entre gouvernants et gouvernés. Frédéric II qui se considère comme le premier serviteur de l'Etat, se tue à la tâche, mais contrôle tout.

Ce processus de sécularisation du pouvoir va de pair avec la transformation de l'ancienne idée d'une croissance spirituelle de l'humanité en celle d'un développement de ses techniques.

La laïcisation de l'Etat, s'accompagne d'une nouvelle attitude vis à vis de la religion, que les philosophes considèrent comme le bastion des préjugés. La *Correspondance littéraire* reproduit les propos virulents de Frédéric II contre le clergé. « *Aujourd'hui, craindre le pape, l'Eglise et le clergé, c'est avoir peur des mouches à la fin de l'automne...* »⁴⁰⁰

³⁹⁹ *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand.* (88:181/XV,326)

⁴⁰⁰ *Dernières pensées du roi de Prusse* de Constant. (87:051/XIV,544)

Les gouvernements éclairés qui prennent le contre pied des persécutions de la révocation de l'édit de Nantes, tentent de circonscrire le pouvoir temporel du clergé, mais prônent la tolérance envers les fidèles. La publication d'une brochure en faveur du mariage et de la condition civile des protestants offre au journaliste l'occasion de vanter la tolérance pratiquée en Russie et en Suède. « Tandis qu'à l'exemple de Catherine II l'auguste héritier du trône et des vertus de Vasa offre de nouveaux asiles à la liberté de conscience ».⁴⁰¹

Meister, que son père destinait à devenir pasteur comme lui, relève les propos de Constant favorables au protestantisme. « *La religion protestante est celle qui convient le mieux à tous les gouvernements. Son régime favorise le travail et la population* ».⁴⁰² En revanche le catholicisme est stigmatisé. Mirabeau juge dangereuse cette religion dont « *le clergé s'oppose incessamment au progrès des Lumières en tout genre, et professe un infatigable esprit de persécution* ».⁴⁰³

Frédéric II avait coutume de dire que, chez lui, on faisait son salut comme on l'entendait. Bien qu'athée, il jugeait la religion utile pour le peuple. La *Correspondance littéraire* reproduit une lettre qui « raconte ici un trait bien propre à caractériser la sagacité profonde du *Salomon de Nord* ». Dans une petite ville de la Silésie prussienne, un soldat vola les offrandes déposées dans une chapelle dédiée à la Vierge et soutint qu'ayant pitié de sa pauvreté, elle les lui avait données en présent. Il fut cependant condamné à mort comme voleur d'église. Cependant, au lieu d'approuver la sentence, le roi le gracie. « *Le délinquant sera sauvé de la mort pour avoir nié constamment le crime de vol et parce que les théologiens de sa religion ont trouvé que ce prodige arrivé en sa faveur n'était pas impossible ; mais nous lui défendons, sous peine de mort, de recevoir à l'avenir aucun présent ni de la vierge Marie, ni de quelque autre saint que ce soit.* »⁴⁰⁴

En France, en 1766, le chevalier de La Barre et son ami d'Etallonde, « victimes immolées au fanatisme des lois et de la religion », n'ont pas la même chance. Fabre d'Eglantine a transposé ce procès d'Abeville dans sa tragédie,

⁴⁰¹ *Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borély.* (79:029/XII,225).

⁴⁰² *Dernières pensées du roi de Prusse* de Constant. (87:051/XIV,544)

⁴⁰³ *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand.* (88:181/XV,325)

⁴⁰⁴ Lettre anonyme de Francfort, du 30 janvier 1784. (84:018/XII,473-474)

Augusta. Malgré l'échec de la pièce, jugée invraisemblable par les spectateurs, Meister lui consacre un long article parce que le « choix du sujet d'*Augusta* (lui) a paru d'une hardiesse intéressante ». Il rappelle à ses « lecteurs la déplorable histoire qui en a fourni l'idée » et l'aide que Frédéric II a bien voulu apporter. Belleval accuse les jeunes gens d'avoir mutilé un crucifix alors que « le seul crime dont ils furent dûment atteints et convaincus, c'est d'avoir chanté des chansons irréligieuses, et d'avoir lu avec trop de plaisir le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Les juges d'Abbeville ne s'en crurent pas moins obligés à les condamner à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlés à petit feu. Le sieur d'Etallonde échappa au supplice en fuyant en Prusse, où le grand Frédéric accueillit son infortune et le plaça dans ses troupes. » (87:200/XV,154)

Catherine II a apporté son soutien à Voltaire dans l'affaire Calas en lui envoyant 5000 livres. Dans ses *Eclaircissements sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, Ruhlière, agent russe, explique que l'influence du patriarche a été considérablement accrue par le soutien de la tsarine : « sans le supplice de Calas, sans la sainte indignation de Voltaire, sans l'humanité, sans les bienfaits de Catherine II, qui répandirent sur cette cause un éclat et une importance que n'eût pas obtenus la voix isolée du solitaire de Ferney », Louis XVI n'aurait pas restitué leur état civil aux protestants. (88:120/XV,277)

Les feuilles reproduisent les *Principes établis par S. M. I. Joseph II, pour servir de règle à ses tribunaux et magistrats dans les matières ecclésiastiques* qui réduisent le pouvoir temporel de l'Eglise catholique, uniquement chargé : « 1° de la publication de l'Evangile ; 2° du soin de son culte ; 3° de l'administration des sacrements (en tant qu'ils sont spirituels) ; 4° du soin et de la discipline de son Eglise. (...) A l'exception de ces quatre objets, il n'y a donc aucune sorte d'autorité, aucune prérogative, aucun privilège, aucun droit quelconque, en un mot, que le clergé ne tienne uniquement de la volonté libre et arbitraire des princes de la terre. » (82:009/XIII,54) Le périodique livre, sans commentaire, ces mesures si radicales du joséphisme en matière religieuse.

Leur audace justifie, selon le journaliste, le silence de Condorcet sur la politique de Joseph II dans son discours de réception à l'Académie française, en

février 1782. « En développant l'heureuse application que la plupart des souverains de l'Europe ont faite, de nos jours, des Lumières de la philosophie au bonheur de leurs peuples, on s'étonnera peut-être que notre orateur ait oublié de parler de Joseph II et de son auguste frère ; mais c'est une omission qu'il serait injuste de lui reprocher, des ordres supérieurs l'avaient exigée ; on a craint sans doute de compromettre le Lycée académique avec le Vatican. On a pensé sans doute que MM. les Quarante n'étant pas déjà trop bien avec le chef invisible de l'Eglise, ne devaient pas s'exposer à se mettre plus mal avec celui qui le représente. » (82:032/XIII,86)

La *Correspondance littéraire* prend encore plus nettement position en érigeant cette réforme des institutions religieuses en modèle qui rend caducs les conseils de folliculaires, comme Gacon de Louancy dans *La Vérité rendue sensible à Louis XVI* : « ce n'est qu'un précis assez long, assez fastidieux de toutes les usurpations de l'Eglise depuis l'origine de son établissement jusqu'à nos jours. Il y a longtemps que ces matières ont été épuisées. La seule manière intéressante de les traiter aujourd'hui n'est plus du ressort des gens de lettres ; l'exemple que Joseph II vient de donner à l'Europe étonnée est désormais l'unique leçon qu'il soit permis d'offrir aux puissances assez heureuses pour en profiter. » (82:182/XIII,225)

Mirabeau estime, au contraire, que l'empereur n'est pas allé assez loin dans ses réformes. Le journaliste juge inutile de répondre à de telles récriminations alors que les réformes de Joseph II ont convaincu l'Europe, Espagne comprise. « Dans une digression sur la tolérance, M. de Mirabeau se permet de trouver fort mauvais que ni l'empereur, ni le roi de Prusse, ni les Etats-Unis n'aient encore osé élever un temple pour les déistes. (...) Il censure avec sa franchise accoutumée plusieurs règlements faits par Joseph II, relativement à l'exercice public de la religion. Au lieu de lui répondre, nous terminerons cet article en consignand dans nos archives volantes ce qui vient de nous être confirmé de la manière la plus positive : c'est que le roi d'Espagne a fait demander tous les rescripts publiés par l'empereur pour la réforme des couvents et des différents ordres religieux, qu'on les traduit en espagnol et qu'on se propose

d'en faire un bon usage. »⁴⁰⁵

La nouvelle religion, c'est la philosophie, comme le suggère l'épigraphe de la brochure de Cérutti, *l'Aigle et le hibou* : « Un prince philosophe est un être divin. » (83:046/XIII,279)

La *Correspondance littéraire* a fait, en leur temps, écho aux affaires Calas, La Barre et Sirven, mais cet ensemble d'articles, postérieur à ces événements, montre l'influence durable des prises de positions des monarques éclairés.

d) Une justice plus humaine

Peu d'articles évoquent les réformes du système judiciaire entreprises en Prusse, en Russie ou en Suède. la *Correspondance littéraire* fait davantage de place aux réformes du grand-duc de Toscane à travers une critique du *Nouveau Code criminel de l'empereur* publié anonymement par Lemierre d'Argy (87:039/Bh 3871,f.43v-44) et un extrait d'une lettre de Florence sur cette abolition de la peine de mort en Toscane. Cette mesure « *ayant causé le plus vif enthousiasme parmi les Florentins, ils ont fait une souscription pour ériger une statue équestre en bronze au grand-duc de Toscane leur souverain. (...) Son Altesse Royale, qui dans l'affection et la reconnaissance de ses sujets trouve la plus douce récompense de sa sollicitude pour le bien public, a reçu avec le plus grand plaisir et la plus vive sensibilité cette marque récente et extraordinaire de leur amour (...) il lui sera beaucoup plus agréable qu'on préfère à un ouvrage de luxe et d'ostentation quelque monument d'utilité publique, et pour un monument de ce genre, Son Altesse Royale désire d'être comprise dans la liste des souscripteurs pour toute la somme qui pourra manquer à son exécution.* » (87:057/XIV,547-548)

e) L'éducation

La *Correspondance littéraire* évoque l'éducation des princes comme celle du peuple. Dans un Etat, dont le roi se considère comme le premier serviteur, la

⁴⁰⁵ Lettre du comte de Mirabeau à ***, sur *MM. de Cagliostro et Lavater*. (86:126/XIV,399-400)

personnalité du souverain est déterminante, aussi rien ne doit-il être laissé au hasard dans son éducation. Les philosophes souhaiteraient supplanter les hommes d'église pour assumer la formation des princes. La réception du marquis de Montesquiou à l'Académie française, le 5 juin 1784, est doublement propice à l'évocation des relations entre souverains et gens de lettres : Gustave III, qui assiste à cette séance sous le nom de comte de Haga, déclenche « l'ivresse » des spectateurs, et Montesquiou prononce l'éloge de Cœtlosquet, son très terne prédécesseur, mais qui eu le mérite d'être le précepteur du fils de Catherine II. Le récipiendaire rappelle que la tsarine avait d'abord souhaité confier cette tâche à « à un des plus grands philosophes de ce siècle », d'Alembert. « *Quel terrible moment pour un observateur philosophe que celui où un jeune prince destiné à régner sur une grande nation doit être livré aux mains qui vont rectifier ou corrompre l'ouvrage de la nature !* » (84:097/XIII,538) Alors que Catherine II a finalement confié l'éducation du futur tsar à un évêque, l'orateur vante l'alliance du trône et de la philosophie : c'est du moins ce que la *Correspondance littéraire* retient.

Un prince ayant reçu une formation philosophique sait s'instruire en voyageant et est capable de se forger une opinion personnelle sur le monde. Quant au philosophe, il est érigé au rang de directeur de conscience. Le journaliste analyse longuement *l'Aigle et le hibou* de Cérutti : le poème « manque également de naturel et de goût », mais il ne peut négliger cette fable sur l'absolutisme éclairé. L'Aigle, pour apprendre à régner, ouvre son palais aux savants de l'empire, voyage à l'étranger, parcourt les ateliers, les ports et les camps français, fréquente Voltaire, d'Alembert, Diderot, Buffon, J.-J. Rousseau. Il visite encore l'Angleterre, les Etats-Unis, la Chine. De retour dans sa patrie, il réforme son gouvernement et consacre ses loisirs à la lecture de poètes et de philosophes comme Tacite, Raynal, Necker, Hume et Robertson. Tous les oiseaux applaudissent leur maître, sauf le Hibou. « Il reproche à l'Aigle de s'abaisser à consulter des mortels dangereux, lui qui *naquit pour porter le maître du tonnerre, et pour effrayer d'un cri tout le peuple des airs.* » Mais l'Aigle refuse d'écouter cet oiseau de nuit. « La fable est suivie d'un épilogue où l'auteur célèbre tous les aigles de l'Europe qui aiment la lumière, les aigles de Pétersbourg et de Berlin, l'aigle qui plane sur la France, l'aigle des Germains et l'aigle de la Toscane. »

(83:046/XIII,280) Le journaliste se réjouit que Cérutti, ancien apologiste des jésuites, en vienne à « traiter le pape et les prêtres de hiboux, (à) vanter les progrès des Lumières et (à) conseiller aux rois de n'avoir pour confesseur que la conscience, de bons ouvrages ou quelque poète philosophe. » (83:046/XIII,284)

Quant au peuple, Meister reprend l'opinion la plus répandue du peuple enfant dirigé par un souverain qui incarne, au niveau du pays, l'autorité du père de famille. Dans la *Correspondance littéraire*, la population est toujours jugée trop ignorante pour qu'on puisse lui permettre de faire usage de la liberté. « Un gouvernement éclairé qui tient la liberté de ses sujets entre ses mains ne doit donc la rendre qu'à ceux qui auront appris à en connaître le prix, et par conséquent à en faire un bon usage. C'est dans cette vue sans doute que Catherine II a formé et forme encore tous les jours tant de fondations, tant d'établissements relatifs à l'éducation publique. » (78:056/XII,83)

f) Le voyage des princes dans leur pays

La *Conversation du roi de Prusse dans une course faite en 1779, pour visiter un district de ses Etats* illustre pour Meister le nouvel intérêt des princes pour l'administration de leur pays. Sa Majesté a désiré « voir par elle-même les districts où elle a fondé de nouvelles colonies. A travers beaucoup de choses touchantes pour la postérité, on aperçoit avec admiration les preuves les plus touchantes de l'intérêt avec lequel ce monarque daigne s'occuper de tout ce qui peut augmenter le bonheur de ses peuples ; on n'y voit point de détails d'agriculture et d'économie politique dont il n'ait cherché à s'instruire. » (84:096/XIII,536)

Lorsque Catherine II, accompagnée de Joseph II, se rend en Crimée, il s'agit d'un voyage de propagande par excellence. Il est évoqué dans la *Correspondance littéraire* à travers deux lettres. Celle de Pitra, écrite à Lyon, ironise sur la frivolité de l'esprit français : « *nos graves politiques même interrompirent souvent en faveur de Tarare, leurs ingénieuses conjectures sur le voyage d'une grande souveraine vers les confins de ses vastes Etats, et le résultat*

de son entrevue avec Joseph II ». (87:135/XV,93)

Une lettre du prince de Ligne à Grimm permet à la *Correspondance littéraire* se démarquer des autres périodiques tournés en dérision par l'épistolier : « *Il ne m'est pas possible de m'empêcher de dire que les gazettes qui ont eu la bonté de s'occuper de nous nous ont bien amusés* », par leurs informations fantaisistes qu'il se propose de réfuter. Il « *faut encore que les gazetiers et ceux qui les ont crus (...) soient (heureux) en apprenant la fausseté de leurs nouvelles, et qu'ils nous aient une éternelle obligation de les avoir rassurés au point qu'ils peuvent promettre de notre part une récompense de mille louis à celui qui prouvera la fausseté d'un seul des faits que nous avons rapportés ici* ».

Il est au nombre des privilégiés qui ont partagé l'intimité de « *Catherine le grand (car elle fera faire une faute de français à la postérité)* » et de Joseph II. « *Les conversations de deux personnes qui ont soixante millions d'habitants et huit cent mille soldats ne pouvaient être que très intéressantes en voiture, où j'en profitais bien, les interrompant souvent par quelque bêtise (...) car nous avons toujours joui de la liberté, qui seule fait le charme de la société ; et vous connaissez le genre simple de celle de l'Impératrice, qu'un rien divertit, et qui ne monte à l'élévation du sublime que lorsqu'il est question de grands objets. (...) Si ces messieurs (gazetiers) apprennent que, dans chaque ville du gouvernement, l'Impératrice a laissé des présents pour plus de cent mille écus, (...) ils s'inquiéteront sans doute des finances de l'empire. Malheureusement elles sont dans l'état le plus florissant (...). Pour les affaires étrangères, que les bien intentionnés s'en rapportent à l'Impératrice elle-même ; elle travaillait tous les jours en voyage (...). L'impératrice, qui ne craint pas qu'on l'accuse d'être gouvernée par quelqu'un, lui donne, ainsi qu'à ceux qu'elle emploie, toute l'autorité et la confiance possible ; il n'y a que pour faire du mal qu'elle ne donne de pouvoir à personne. Elle justifie sa magnificence en disant que donner de l'argent lui en rapporte beaucoup, et que son devoir est de récompenser et d'encourager (...). Voilà comme elle a toujours quelque excuse de modestie pour toutes les grandes choses qu'elle fait.* » (87:164/XV,106-110)

Conclusion

La *Correspondance littéraire* aborde des thèmes beaucoup plus variés

qu'un périodique comme les *Mémoires secrets*, et l'on peut supposer que Meister tient compte des attentes spécifiques de ses abonnés royaux. Mais on peut relever autant de différences avec la *Correspondance*, exclusivement littéraire, que La Harpe adresse au fils de Catherine II. Grimm et Meister défendent une conception véritablement encyclopédique de la culture : ils ne se limitent pas à la littérature et aux arts, mais s'intéressent également aux arts militaires, à l'économie politique, à la tolérance, à la justice, à l'éducation... à tous les projets d'explications des sociétés et des régimes politiques.

CONCLUSION GENERALE

Dans les articles de la *Correspondance littéraire*, le journaliste définit son rôle de rédacteur et met également en scène ses abonnés. Leur statut royal accroît la tension entre d'une part, le protagoniste du périodique, tour à tour lecteur fictif et surtout personnage célèbre évoqué à l'occasion de comptes rendus d'ouvrages ou d'événements, et d'autre part, le destinataire réel, qui s'inscrit dans un contexte historique précis.

Notons que le nouvelliste cherche à satisfaire ses abonnés doublement, en ce qu'il comble leur fascination pour Paris, et qu'il montre réciproquement une capitale des Lumières avide d'informations sur la personne et la politique des souverains européens.

La *Correspondance littéraire*, périodique emblématique de l'absolutisme éclairé ? Les séries d'articles consacrées à des portraits de souverains, à leur politique de mécénat, à leurs voyages à Paris et les nombreuses analyses d'ouvrages pour une politique de la raison correspondent à cette idéologie de l'absolutisme éclairé qui cherche à légitimer la politique par la raison. Le journaliste cherche moins à créer ou à transformer l'opinion de ses lecteurs qu'à les confirmer dans l'imaginaire de ce système d'idées politiques. Pour Roland Barthes : « Il n'est pas très utile de dire *idéologie dominante*, car c'est un pléonasme : l'idéologie n'est rien d'autre que l'idée en tant qu'elle domine. Mais je puis renchérir subjectivement et dire : idéologie arrogante. »⁴⁰⁶ Reconnaissons toutefois à la *Correspondance littéraire* le mérite de concevoir l'information culturelle dans un sens plus large que d'autres feuilles littéraires, et de célébrer les valeurs politiques, intellectuelles, morales et esthétiques de l'absolutisme éclairé. Un journal de propagande, donc ? Restons circonspects, car le périodique manipule peut-être ses lecteurs sur les réactions de l'opinion parisienne, mais les abonnés qui se délectent du vocabulaire des Lumières restent très lucides sur la mise en pratique de l'alliance de la philosophie et de la politique vantée dans les feuilles.

Ce qui peut sembler plus inattendu, c'est de constater à quel point, dans ce

périodique souvent consulté pour ses critiques littéraires ou dramatiques, l'information littéraire confine fréquemment au politique : par la nature-même des informations et des ouvrages analysés, et par le rang des destinataires. La traditionnelle explication d'une littérature qui refléterait la situation politique tient d'autant moins pour la période 1776-1789 que la fin du XVIII^{ème} siècle est justement le moment où les philosophes commencent à faire un bilan mitigé de l'absolutisme éclairé, même si Meister se garde naturellement de faire écho à ces critiques.

Cette part du politique dans la *Correspondance littéraire* amène à s'interroger sur la manière dont le périodique des monarques éclairés représente deux événements politiques de la fin des Lumières, deux révolutions qui plus est : la guerre d'Indépendance américaine et la Révolution française.

⁴⁰⁶ R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 51.

**QUATRIÈME PARTIE : LA
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE D'UNE
RÉVOLUTION À L'AUTRE : 1776, LA
GUERRE D'INDÉPENDANCE
AMÉRICAINÉ**

Lorsque l'on étudie la politique durant les années prérévolutionnaires à travers les articles de la *Correspondance littéraire*, 1789 s'impose doublement comme le terme de cette période, parce que c'est le début de la Révolution française et que quelques années plus tard, Meister doit fuir la France. Quelle date choisir pour faire débiter notre étude ? En France, le jeune Louis XVI monte sur le trône en 1774, mais en politique intérieure, la trop brève expérience de Turgot ne suffit pas à modifier fondamentalement la vie politique française. En revanche, en politique extérieure, une ère nouvelle s'ouvre, le 4 juillet 1776, avec la Déclaration d'Indépendance et la guerre qui s'ensuit entre les colonies américaines et la mère patrie anglaise.

La guerre d'Indépendance américaine implique, plus ou moins directement, les principaux pays européens. La royauté française, une puissance coloniale, se met à soutenir une colonie révoltée, oubliant les combats d'autrefois des Américains contre les Français, au Canada et sur la frontière, car la haine de l'Angleterre est la plus forte. Choiseul a reconstitué la flotte française et le gouvernement estime que l'heure est venue de restaurer la puissance française dans le monde. Franklin, qui représente les Insurgents à Paris, défend inlassablement le programme d'indépendance américain et sa propagande en faveur de l'intervention française est efficace. L'opinion publique, un temps divisée, se montre désormais favorable à cet engagement. Après avoir apporté une aide secrète, la France signe, le 6 février 1778, un traité d'alliance par lequel elle reconnaît officiellement l'Indépendance des Etats-Unis et s'engage à soutenir la cause des colons.

« C'est l'époque où l'Angleterre⁴⁰⁷ apparut pour la première fois comme la « Carthage » moderne. Même en Espagne où on craignait plus qu'en France l'exemple américain, à cause des créoles d'Amérique, on mit à profit la Révolution américaine pour essayer de diminuer la puissance anglaise, également inquiétante pour la survie de l'empire, et l'Espagne s'allia à la France. »⁴⁰⁸ En 1779, l'Espagne déclare à son tour la guerre à l'Angleterre.

⁴⁰⁷ Devenue la Grande-Bretagne en 1707 à la suite de son union définitive avec l'Ecosse.

⁴⁰⁸ DEVEZE, Michel, *L'Europe et le monde à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1970, p.

La Hollande, longtemps amie de l'Angleterre, redoute que la puissance britannique ne nuise au maintien du commerce hollandais dans les Indes orientales : les Pays-Bas finissent aussi par se décider à entrer dans le conflit. John Adams, arrivé dans ce pays en 1780, joue le même rôle d'ambassadeur que Franklin en France.

En 1780, l'Angleterre déclare la guerre à la Hollande.

L'Angleterre déclenche l'hostilité de la majorité des pays européens en traquant sur mer tout ce qu'elle considère de près ou de loin comme de la contrebande d'armes et de vivres : elle les amène à créer une ligue des pays neutres. Le pavillon d'un pays neutre couvre désormais la marchandise et seules les armes et les munitions sont considérées comme de la contrebande de guerre. Catherine II insère ces principes dans un manifeste impérial du 26 juillet 1778 auquel se rallient la France, le Danemark, la Suède, le Portugal, l'Espagne, Naples, la Prusse et l'Autriche. Le droit maritime fait un grand pas, et politiquement, le roi de Prusse, la tsarine, l'empereur d'Autriche, les rois de Suède, du Danemark, et des Deux-Siciles forment désormais aux côtés de la France une « ligue de neutralité armée ».⁴⁰⁹

La *Correspondance littéraire* envisage différents aspects de l'Amérique septentrionale : elle fascine comme continent à découvrir et à conquérir, notamment à travers les récits de voyages et les mémoires; à Paris, l'ambassadeur de la cause des Insurgents, Benjamin Franklin, séduit l'opinion publique; puis, une fois le traité d'alliance franco-américain conclu, en 1778, le périodique fait écho à certaines mesures de la coopération militaire et commerciale; enfin, les philosophes se passionnent pour le fonctionnement institutionnel du nouvel Etat républicain.

379.

⁴⁰⁹ LAUNAY, Jacques de, *La croisade européenne pour l'indépendance des Etats-Unis, 1776-1783*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 112.

A. LES ÉTATS-UNIS DANS LA VIE LITTÉRAIRE FRANÇAISE

1. La place de l'Amérique dans les ouvrages et périodiques de langue française

La *Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux Etats-Unis (1770-1800)* établie par Bernard Fay⁴¹⁰ fournit un ensemble de références pour étudier les comptes rendus de la *Correspondance littéraire*. Parmi les différentes périodes de l'histoire des publications sur les Etats-Unis, retenons les trois premières qui vont de 1770 à 1775, puis de 1776 à 1783, et de 1784 à 1789.

De 1770 jusqu'aux premières hostilités entre les Etats-Unis et l'Angleterre, en 1775, peu de livres sont consacrés aux « colonies anglaises de l'Amérique Septentrionale », à une exception près : l'*Histoire Philosophique et Politique des Etablissements et du Commerce européen dans les deux Indes*, de l'abbé Raynal, qui paraît en 1770 à Amsterdam. Dans cette première édition d'Amsterdam, en six volumes in-8°, les pages 176 à 426 du dernier volume sont entièrement consacrées à un examen fort détaillé des colonies anglaises de l'Amérique qui comporte des réflexions sur la politique, la morale et la religion. L'ouvrage connaît trois éditions, une trentaine de réimpressions, une bonne dizaine de contrefaçons, et il est également traduit en anglais, en allemand, en espagnol. Raynal ne cesse d'être pillé et imité par la suite.

Durant la seconde période, riche en événements, depuis la déclaration d'Indépendance en 1776 jusqu'au traité de paix en 1783, la quantité de textes s'accroît considérablement. Les auteurs bénéficient d'une plus grande liberté d'expression puisque le gouvernement français soutient de plus en plus ouvertement la lutte américaine. Les pamphlets représentent la moitié des oeuvres, les documentaires et les traités d'histoire un autre tiers, tandis que les autres ouvrages sont poétiques, scientifiques ou littéraires.

⁴¹⁰ FAÿ, Bernard, *Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux Etats-unis (1770-1800)*, New York, Burt Franklin, 1968.

Bernard Faÿ recense également les journaux, les gazettes et tous les périodiques. L'annonce du traité signé avec les Etats-Unis est suivie d'une affluence extraordinaire de nouvelles concernant les Américains, avec l'aval du gouvernement qui, jusque là, soutenait secrètement les Américains mais ne tenait pas à ce que l'Angleterre l'apprenne trop vite. « *Toutefois à partir de 1780, la Gazette de France retomba dans le mutisme sur les Américains ; elle ne parla plus d'eux qu'incidemment, brièvement. C'est que la guerre traînait, le peuple était las et le ministère s'inquiétait, souhaitait une paix avec l'Angleterre et ne voulait pas surexciter l'opinion publique. Au reste, en règle générale, le gouvernement français préférait, pour faire la propagande, user de journaux imprimés à l'étranger; ainsi il se compromettait moins. Cela explique le succès et les facilités dont jouissait le Courrier de l'Europe*⁴¹¹, (...) *L'Observateur Anglais (1777-1778) et le Journal anglais (1775-1778).* » La gazette la plus lue en France et la plus favorable pour les

Etats-Unis était la *Gazette de Leyde* dirigée par les Luzac.⁴¹² « *En France même, au Mercure et dans toutes les revues, la part prise par l'Amérique devenait considérable, les revues du parti physiocratique maintenant leur supériorité, du moins en ce qui concernait la documentation économique, scientifique et pratique.* »⁴¹³

Enfin, de 1784 à 1789, « *la période qui sépare la Révolution américaine de la Révolution française marque une ère de grandes discussions philosophiques. L'Amérique y est fréquemment utilisée. On y voit bien moins de ces pamphlets et de ces productions éphémères qui encombrèrent les époques précédentes et beaucoup plus de livres sérieux, pesants et soignés. Voici paraître les voyages, les histoires, les traductions d'ouvrages littéraires américains, etc. Les grands noms de l'abbé Bonnot de Mably, Mirabeau, Condorcet, Pierre Brissot de Warville et*

⁴¹¹ Le *Courrier de l'Europe*, journal fondé à Londres par Morande et auquel Brissot collabora avait notamment pour but d'étudier et de discuter les questions américaines.

⁴¹² Voir *Gazette de Leyde* le 9 janvier 1776.

⁴¹³ Voir les *Nouvelles éphémérides économiques*, 1776, t. III, p. 48-76; et la *Bibliothèque Physico-Economique*, 1782, 2e partie, p. 147-166 et 394, etc. FAÿ, Bernard, *Bibliographie... Op. cit.*, p. 58-59.

du marquis de Chastellux, éblouissent le public et forment une bibliothèque d'un genre tout nouveau à côté de celle que les Issaac Pinto, les Pownall, les Hilliard d'Auberteuil avaient jusqu'à ce jour remplie presque exclusivement. La transformation que nous noterons comme caractéristique de ces années 1784-1790 affecte la qualité plutôt que la quantité. »⁴¹⁴

Il en va différemment dans les périodiques car « après 1783, le Gouvernement français n'avait plus d'intérêt immédiat à favoriser en France la diffusion des nouvelles relatives aux Américains et élogieuses pour eux. Vergennes, (...) souhaitait un rapprochement avec l'Angleterre; enfin le mouvement des esprits que l'on sentait violent et rapide durant ces années, inspirait des craintes et l'on se défiait des Américains et des choses américaines comme propagateurs d'esprit démocratique. Ceci explique pourquoi, à partir de 1784, au lieu de se multiplier, les lettres sur l'Amérique et de l'Amérique dans la Gazette de France se limitent au chiffre de dix par an environ et cessent d'augmenter en nombre et en importance : la Gazette est prisonnière de son caractère officiel. Au contraire les journaux littéraires, le Mercure de France, par exemple qui, fondu avec le Journal de Bruxelles, est devenu un organe considérable et varié, regorgent de nouvelles d'Amérique (...) Le Journal de Paris est sans doute le plus intéressant par la variété des renseignements et des polémiques que l'on y rencontre; mais l'Année littéraire, le Journal Général de France et les autres revues littéraires se sont toutes engagées dans des polémiques où les qualités des Américains et de leurs institutions sont disputées âprement. »⁴¹⁵

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 69.

2. La place de l'Amérique dans la *Correspondance littéraire*

Dans la *Correspondance littéraire*, on retrouve approximativement les trois périodes évoquées précédemment.

Mais la première période, caractérisée par une relative indifférence aux treize colonies, ne s'étend pas jusqu'en 1776, mais jusqu'en 1778. On ne trouve pas de trace, dans la *Correspondance littéraire*, des premières batailles de 1775, ni même, en 1776, de la déclaration d'Indépendance. Le périodique ne commence à s'intéresser aux Américains qu'avec l'arrivée en France, à la fin de 1776, du sage et respectable ambassadeur des rebelles, Benjamin Franklin.

La seconde période, la plus prolixe, commence donc seulement en 1778, lorsque le roi et Vergennes prennent officiellement position et concluent en janvier un traité d'alliance, d'amitié et de commerce avec les Américains. L'opinion française se sent plus directement concernée encore lorsque des Français partent combattre aux côtés des Américains, comme La Fayette, l'amiral d'Estaing, ou Rochambeau. Les articles sur cette collaboration franco-américaine se multiplient jusqu'en 1783, date du traité de paix.

Durant la troisième période, de 1784 à 1789, contrairement aux journaux officiels qui diffusent moins de nouvelles américaines, la *Correspondance littéraire*, comme d'autres journaux littéraires, analyse des ouvrages majeurs. Meister examine ceux de Crèvecoeur, de Mably, de Mirabeau, de Condorcet, de Pierre Brissot de Warville et du marquis de Chastellux. Juste après le climax de 1783, l'année suivante ne comporte que deux articles sur les Etats-Unis, mais jusqu'au départ de Franklin en 1785, la gazette donne des nouvelles de ce personnage très populaire.

Revue « littéraire et philosophique », la *Correspondance littéraire* n'évoque pas les différentes phases du conflit. D'autres journaux donnent des informations événementielles, et c'est le rôle des services des affaires étrangères de ses abonnés. Mais Meister ne rédige pas non plus d'article de fond sur la révolution américaine, comme il le fera pour la Révolution française. Dans les

polémiques qui divisent les gens de lettres sur les institutions américaines, il prend parti, prudemment. Le rédacteur a l'assurance que tous ses abonnés, dont les plus importants appartiennent à la ligue de neutralité armée, sont satisfaits du camouflet infligé par les sujets britanniques des treize colonies à l'Angleterre, à cette monarchie parlementaire, éclairée et libérale, tellement vantée par les philosophes. Mais comment parler d'une république fondée en vertu des principes de liberté, d'égalité et de représentation démocratique en s'adressant à des lecteurs qui, pour se dire « éclairés », n'en sont pas moins des souverains autocrates ?

Dans le conflit, il y a loin de la neutralité de la ligue des pays européens à l'adhésion aux principes de la nouvelle république. Une bon mot de Joseph II est certainement représentatif de l'opinion générale des abonnés de la *Correspondance littéraire*. En juin 1777, en voyage en France, sous le nom de comte de Falkenstein : « Une femme de la cour lui demande assez indiscretement le parti qu'il épouse dans les affaires de l'Amérique : *Mon métier, à moi, est d'être royaliste.* » (77:103/XI,471) Parmi les têtes couronnées d'Europe, il n'y a guère que Gustave III, à Stockholm, qui admire la Déclaration d'Indépendance.

Meister est prudent, mais son écriture est, comme toute écriture, susceptible d'être politisée c'est-à-dire d'être investie des luttes qui divisent les milieux politiques et littéraires. Les nouvelles à la main offrent des témoignages variés sur les Etats-Unis, à travers les nombreuses analyses des récentes publications, qui appartiennent à tous les genres : manuel de géographie, récit de voyage, traité d'histoire, de politique, essai, pamphlet, oeuvres philosophiques qui abordent des questions politiques, économiques, morales, religieuses. Les événements américains inspirent aussi des textes littéraires, romans, pièces de théâtre, poésies, et sont autant de sujets de gravures, de portraits ou de bustes, de médailles. Le travail du journaliste consiste aussi à recueillir les vers de circonstance et les témoignages directs d'Américains vivant à Paris, ou de Français revenus du Nouveau-Monde. Il se veut le rapporteur objectif d'une opinion mondaine et littéraire de plus en plus favorable aux rebelles d'outre-Atlantique. Meister garde constamment à l'esprit la réception de son texte, comme le montrent ses étonnantes réserves sur les *Lettres d'un cultivateur américain* de

Saint John de Crèvecoeur : « il me semble que, si j'étais roi, avec la meilleure intention de rendre mes sujets heureux et de ne jamais contraindre leur liberté, ce serait un des livres dont je serais le plus tenté de défendre la lecture. » (85:007/XIV,88-89). Exemple de la lucidité du gazetier sur le « despotisme éclairé », et de son habileté, quand il écrit, à ménager le « despote » et l'homme « éclairé ».

B. LA CONQUÊTE D'UN CONTINENT SAUVAGE

A travers les traités de géographie, les récits de voyage, les mémoires, notamment les célèbres *Lettres d'un cultivateur américain* de Saint John de Crèvecoeur, l'Amérique apparaît d'abord comme un monde à explorer et à coloniser.

1. Conquérir un continent peuplé de « sauvages »

Certaines missions d'exploration en Amérique ont un caractère scientifique et leurs découvertes font autorité. Le géographe Théodore Bourrit, dans sa *Description des Alpes pennines et rhétiennes*, établit une comparaison « avec les Cordillères (...) d'après les observations faites sur ces montagnes de l'Amérique par MM. de l'Académie des sciences ». (82:013/XIII,60,63) Les scientifiques sont évidemment loin d'être les seuls à explorer le continent américain.

Plus que les ouvrages de géographie purement physique, l'insatiable curiosité des lecteurs pour les pays lointains est comblée par les récits de voyages qui comportent également des éléments de géographie humaine et d'anthropologie. Ce continent, dont la plus grande partie reste à découvrir, est habité par les Amérindiens. En 1777, Bossu, « ancien capitaine d'une compagnie de la marine » publie les *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale, contenant une collection de lettres écrites sur les lieux par l'auteur à son ami M. Douin*. Il a surtout voyagé chez les Indiens et en Louisiane. Le critique estime que « ce nouveau voyage n'apprend pas beaucoup de choses nouvelles » et que « tout le livre est fort mal écrit », mais la candeur, la platitude et l'absence d'imagination de l'auteur garantissent l'authenticité des « discours qu'il rapporte

sur les sauvages ».

« Parmi plusieurs traits de la philosophie et de l'éloquence indiennes, on distinguerait avec plus de plaisir la fable du jongleur Akans à Fastirichoulabemings et l'élégie plus naïve encore du jeune Rutel Attikaloubenningo, si M. Bossu ne s'était pas avisé de les défigurer par de méchantes rimes. On trouve encore par-ci par-là, dans ses lettres, quelques particularités assez curieuses sur la superstition des sauvages, sur le culte de leurs manitous, sur leurs fêtes publiques, sur leur manière de faire la chasse, et sur plusieurs parties de l'histoire naturelle du pays. » (77:143/XI,501-503)

L'ouvrage de Carver, réédité plusieurs fois avec succès en Angleterre, est traduit en français en 1783. Le journaliste recommande ce *Voyage de M. Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale* qui « renferme des détails très curieux, soit sur la géographie intérieure de l'Amérique septentrionale, soit sur les mœurs des nations qui l'habitent, et notamment sur les Nadoessis et les Assinipoils, hordes sauvages qui sont les plus éloignées des grands lacs. M. Carver a joint à son *Voyage* des recherches intéressantes sur les lois, le culte et les usages domestiques et civils de ces peuples, et des observations très bien faites sur l'histoire naturelle de ces grandes contrées. » L'auteur n'a cependant pas réussi à convaincre le Bureau des Plantations en Angleterre de financer « un voyage dont l'objet était d'atteindre, par le secours des Indiens dont il espérait se concilier l'amitié, quelqu'une des rivières qui traversent l'immense continent de l'Amérique septentrionale de l'est à l'ouest, et vont se jeter dans le Pacifique. » Mais une mission « à la tête de laquelle est M. Withworth, va exécuter ce qu'avait projeté M. Carver. » (83:231/XIII,433-434) Les Indiens, loin d'être belliqueux, sont présentés comme des auxiliaires de la mission d'exploration des Européens.

Un autre article relate une histoire entre des Indiens et des Français : « M. de La Fayette est de retour de l'Amérique depuis peu de jours. Il n'est point de notre ressort de rendre compte des nouvelles qu'il a pu donner de l'état actuel de ces contrées ; mais on ne nous saura point mauvais gré de rapporter ici une anecdote de son journal, qui ne tient nullement aux intérêts de la politique, et qui nous a paru assez originale pour mériter d'être retenue. » (79:020/XII,21) Le

journaliste capte la bienveillance son lecteur en lui annonçant qu'il va le divertir par un récit « original » et amusant : « on ne nous saura point mauvais gré de... », et il circonscrit nettement son propos : « Il n'est point de notre ressort de rendre compte des nouvelles... » et il se limite à « une anecdote (...) qui ne tient nullement aux intérêts de la politique ». L'épisode rabat la superbe de l'Européen et valorise les Indiens.

« M. le marquis de La Fayette ayant été chargé de traiter, de la part du congrès, avec les sauvages de je ne sais plus quel canton de l'Amérique, un des officiers qui l'accompagnait remarqua une jeune sauvage dont la conquête lui parut mériter ses soins. (...) il se flattait enfin d'obtenir le prix de ses peines, (parce) que la belle sauvage lui avait demandé une breloque de sa montre, et qu'elle avait paru fort sensible à l'empressement qu'il avait eu de la lui donner. On devait célébrer le lendemain une grande fête à la manière du pays. Notre jeune Français ne douta point que cette fête ne fût le jour de son triomphe. Jugez de sa surprise et de l'envie de rire qui prit à ses camarades ! Le premier objet qui s'offre à leur vue est cette même breloque au bout du nez du plus grand et du plus beau sauvage de l'assemblée ! » (79:020/XII,21)

Le journaliste voit dans les passages consacrés aux Indiens, dans les *Lettres d'un cultivateur américain* de Saint-John de Crèvecoeur, une confirmation des théories rousseauistes. « Quelques-unes des remarques de l'auteur sur l'état et le caractère des sauvages auraient transporté J.-J. Rousseau ; il y aurait appris avec délices que plusieurs enfants enlevés pendant la guerre par les sauvages, réclamés à la paix par leurs parents, refusèrent absolument de les suivre ». (85:007/XIV,89) Le critique glisse sur la dimension condamnable du rapt pour privilégier les aspects positifs de « l'état (...) des sauvages ».

Notons que la gazette ne présente pas les *Recherches philosophiques sur les Américains* (1768-1769) de Cornelius de Pauw⁴¹⁶ qui décrit de façon fantasmagorique des sauvages dégénérés, incapables de survivre, et dont l'abrutissement justifie par avance la colonisation. Les nouvelles à la main

⁴¹⁶ Alors qu'elle présente ses *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois* (73:216) ainsi que ses *Recherches philosophiques sur les Grecs* (88:169)

n'évoquent jamais les rapports entre les colonisateurs et les Indiens dans toute leur brutalité, comme si elles prenaient soin de se limiter au stéréotype du bon sauvage pour préserver une vision idéale du Nouveau Monde. Cette image est à la mode, comme en témoigne un *Recueil de nouveaux contes amusants* qui comprend « des histoires de chevalerie, des nouvelles anglaises (...), des aventures de Paris », ainsi que ... « des contes iroquois ». (81:076/XII,506)

2. Pays neuf, pays de l'ordre naturel

En octobre 1776, la gazette reproduit un extrait d'une lettre de l'abbé Galiani à M^{me} d'Épinay, dans laquelle il prophétise : « *L'époque est venue de la chute totale de l'Europe et de la transmigration en Amérique. Tout tombe en pourriture ici, religion, lois, arts, sciences, et tout va se rebâtir à neuf en Amérique. Ce n'est pas un badinage, ceci, ni une idée tirée des querelles anglaises : je l'avais toujours dit, annoncé, prêché, il y a plus de vingt ans, et j'ai toujours vu mes prophéties s'accomplir. N'achetez donc pas votre maison à la Chaussée-d'Antin, vous l'achèterez à Philadelphie ; j'aurai aussi ma part de ce malheur, puisqu'il n'y a point d'abbayes en Amérique...* » (76:181/XI,363-364)

Face à la vieille Europe, ce pays neuf, riche en ressources naturelles, vide, ne demande aux nouveaux arrivants que d'être courageux et travailleurs.

Hector Saint-John de Crèvecoeur décrit de façon pittoresque la vie d'un pionnier défricheur dans l'Ouest américain, avant et pendant la guerre.⁴¹⁷ En 1782, il publie à Londres la première édition des *Lettres d'un cultivateur américain, écrites à M. W. S., écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781*. La périodique annonce, en 1784, la parution de la seconde édition, en version française.

Le journaliste présente l'auteur comme « un gentilhomme de Normandie qui a passé vingt-quatre années de sa vie dans l'Amérique septentrionale, où il vient de retourner avec le titre de consul de France à New-York. »

⁴¹⁷ « Français originaire de Caen, il arrive au Canada à l'âge de vingt ans, sert sous Montcalm, puis voyage dans la région des Grands Lacs et de l'Ohio. Enfin, en 1759, il devient propriétaire d'une exploitation agricole dans la colonie de New-York, puis se fait naturaliser et se marie. Pendant la Guerre d'Indépendance, sa propriété est pillée et il est emprisonné un temps, alors il rentre en France. » LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire des États-Unis, Des origines jusqu'à la fin de la guerre civile*, Fayard, 1976, p. 131-132.

(85:007/XIV,88) Son témoignage est l'un des plus fréquemment cités à l'époque, tant dans les journaux américains que français, car on considère qu'il donne la véritable image des Etats-Unis. D'après Meister, la plus grande qualité de cet ouvrage tient à ce qu'il sait « faire aimer l'Amérique et tous les avantages attachés au sol, à la constitution et aux mœurs des treize Provinces-Unies. (...) il attache par des peintures simples et vraies, par l'expression d'une âme honnête, profondément pénétrée du sentiment de toutes les vertus domestiques, de tout le bonheur que peuvent procurer à l'homme une douce indépendance, un travail assidu, l'attachement d'une famille chérie, la jouissance d'une propriété sûre et légitime. » (85:007/XIV,88)

L'article considère du même coup ces *Lettres* comme un véritable outil de propagande. Il n'est guère de livre « qui puisse être plus propre à encourager des émigrations auxquelles nos Européens ne paraissent déjà que trop disposés, puisque, l'année dernière, la nouvelle république a vu accroître encore sa population de onze à douze mille émigrants, dont la plus grande partie étaient des Ecossais et des Allemands ; c'est un fait que nous tenons de la bouche même de M. Franklin. » (85:007/XIV,89) Le journaliste anticipe les craintes de ses lecteurs royaux, qui redoutent les émigrations parce qu'elles appauvrissent leur Etat, et le critique ne propose rien de moins à ses abonnés que de censurer l'ouvrage. (85:007/XIV,88-89)

Jean Béranger a comparé les versions anglaise et française de l'oeuvre de Saint John de Crèvecoeur. Celle de 1784, profondément remaniée, et dédiée au marquis de La Fayette, aborde le sujet de la guerre d'Indépendance, omis dans l'édition anglaise de 1782. Pour l'écrivain, la révolution n'engendre que destructions.⁴¹⁸ Meister ne fait pas allusion à cette condamnation de la guerre, et

⁴¹⁸ « Saint John se plaint des effets des déchirements qui transforment les Américains en orateurs, en hommes politiques, en guerriers. (...) Il craint la fin d'un mode de vie. Le désordre s'installe. Le danger est mortel pour le nouvel ordre social. Saint John déplore la haine de l'Angleterre. Il constate que l'Amérique se met à ressembler aux autres nations, qu'elle tombe dans le mal, que les lois sont renversées, que les liens sociaux se brisent. (...) Ce ne sont que morts et maisons brûlées, champs retournés, promesses mensongères, rapine et déchirements familiaux. La critique porte sur tout le monde et n'épargne pas les patriotes engagés dans la chasse aux loyalistes. » BERANGER, Jean, « Un auteur et deux publics: étude des éditions française et anglaise des *Lettres d'un cultivateur américain*, de Saint-John de Crèvecoeur. », p. 315-316, in C.N.R.S., colloque international 1978,

s'en tient à une image mythique de l'Amérique, où la légende du bon sauvage se double de celle du bon Américain.

3. L'émergence d'une nation

A la veille de la révolution, les treize colonies comptent environ deux millions huit cent mille habitants, qui se considèrent dans leur grande majorité comme des sujets britanniques. Pourtant les colons issus d'origines nationales diverses, Anglais, Irlandais, Ecossais, Allemands, Suisses, Hollandais, huguenots français, qui adoptent l'anglais comme langue commune, forment un peuple nouveau. C'est la guerre d'Indépendance qui leur fait prendre conscience de l'existence d'un sentiment national américain.⁴¹⁹ Dans un milieu primitif sauvage et peu urbanisé, la plupart des colons mènent une vie rurale rude, mais tout arrivant, si pauvre soit-il, peut tenter sa chance et jouit d'une indépendance inconnue sur le vieux continent.

François Furet analyse comment l'opinion française passe de l'image d'une Amérique régie par un ordre naturel à celle d'une jeune nation qui entre dans l'ordre historique et politique. « *Les événements politiques et militaires de l'indépendance américaine cristallisent des images de l'Amérique qui se constituent à plusieurs niveaux : pour l'opinion éclairée, ils incarnent les idées politiques des philosophes (notamment à travers le relais quaker) et l'Etat agraire des physiocrates, synthèse dont Franklin est le vivant symbole. Mais plus largement sans doute, notamment, en France, à travers le sentiment anti-anglais, l'émergence des treize colonies au rang de nation brise à jamais l'image d'un continent sauvage, en l'intégrant à l'histoire de l'Europe, c'est-à-dire à l'histoire tout court.*

Il a fallu d'abord que l'Amérique sorte du récit de « voyage », de

La Révolution américaine et l'Europe, Colloque international du C.N.R.S., Paris-Toulouse, 21-25 février 1978, éditions du C.N.R.S., 1979,

⁴¹⁹ « Dès 1775, une société spécifiquement américaine naissait, avec ses traits sociaux, économiques et politiques propres. Par certains côtés elle s'apparentait étroitement à la société européenne: les marchands, les professions libérales, les ouvriers de Boston et de New-York, ne se distinguaient guère de ceux de Londres ou de Bristol. Mais dans leur grande masse, les Américains se différenciaient de plus en plus du type européen de leur pays d'origine.» NEVINS Allan et COMMAGER Henry Steele, *Histoire des Etats-Unis*, 8^e édition, Economica, Paris, (p. 50).

l'inventaire de l'espace pour accéder à la dignité du temporel, c'est-à-dire à l'histoire. C'est ce qu'accomplissent la guerre d'Indépendance et la séparation d'avec l'Angleterre. Cette guerre, (...) du fait qu'elle est menée contre une puissance européenne, l'Angleterre, avec l'aide d'une autre puissance européenne, la France, (...) redouble cette intégration de l'Amérique dans le cercle restreint de l'élection historique. Enfin, elle couronne la naissance d'une nation, cette forme suprême des sociétés civilisées. »⁴²⁰

C. BENJAMIN FRANKLIN, UN AMERICAIN A PARIS

La *Correspondance littéraire* ne commence vraiment à s'intéresser aux Etats-Unis qu'avec l'arrivée de Benjamin Franklin à Paris. Plusieurs Américains séjournent en France à la fin du XVIII^e siècle,⁴²¹ mais aucun ne séduit autant les parisiens que Franklin, qui devient le prototype d'après lequel les Français se forgent une image des Américains. Pourquoi lui ?

Lorsqu'il arrive en France, il est très célèbre dans son pays. Il a été secrétaire (1736) puis membre de l'Assemblée de Pennsylvanie (1747) dans laquelle il a fait adopter d'importantes mesures, telles que l'organisation d'une milice locale, la fondation de collèges et d'hôpitaux. Il fut à l'origine de la création de l'université de Pennsylvanie (1751). Nommé maître des Postes en Amérique britannique, il proposa dès 1754, au congrès d'Albany, un plan d'union des colonies. Il fut envoyé deux fois en mission en Angleterre (1757 et 1763-1765) pour défendre les intérêts des colons auprès de la métropole. De retour de Londres en 1775, il fut reçu triomphalement à Philadelphie, et élu député de Pennsylvanie au premier Congrès américain. Il contribua avec Washington à organiser la défense du pays et fut, avec Jefferson et John Adams, le rédacteur de la Déclaration d'Indépendance en 1776.

⁴²⁰ FURET, François, « De l'homme sauvage à l'homme historique: l'expérience américaine dans la culture française. » , p. 94-95, in C.N.R.S., colloque international 1978, *La Révolution américaine et l'Europe, Colloque international du C.N.R.S., Paris-Toulouse, 21-25 février 1978*, éditions du C.N.R.S., 1979, p. 91-105.

⁴²¹ ALSOP, Susan Mary, *Les Américains à la cour de Louis XVI*, Paris, J.-C. Lattès, 1983.

Il séjourne à Paris de 1776 à 1785. Jacques Leray de Chaumont est son mécène, c'est un riche armateur de Nantes, banquier, devenu conseiller financier de Louis XV puis de Louis XVI. Il met à sa disposition une partie de son hôtel de Valentinois, dans le village de Passy, et lui offre également une voiture et deux chevaux pour aller à Paris. Ses collègues de la mission américaine, Silas Deane, Arthur Lee et le D^r Bancroft résident avec lui et le drapeau américain flotte sur leur balcon. Franklin demeure neuf ans dans cet hôtel.⁴²²

Sa simplicité et sa bonhomie surprennent et plaisent. De nombreux articles de la *Correspondance littéraire* évoquent cet homme à la mode, devenu rapidement la coqueluche de la meilleure société, et que le journaliste se targue de connaître : « c'est un fait que nous tenons de la bouche même de M. Franklin. » (85:007/XIV,89) Il est présenté tour à tour comme un acteur de la vie mondaine et culturelle parisienne et comme un savant. Quant à sa fonction politique d'ambassadeur des Etats-Unis, elle est le plus souvent abordée indirectement.

1. La vie mondaine et culturelle

Tous les dimanches, Franklin reçoit ses amis à dîner dans la maison de Passy : l'abbé Morellet, Lavoisier, Turgot, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand-maître de la garde-robe du roi qui se dit son secrétaire, le jeune marquis de La Fayette qui souhaite s'embarquer avec ses amis de Noailles et Ségur pour soutenir les Insurgents, les ambassadeurs du Danemark, le baron Blome, ou de Bavière, le baron d'Eyck, le duc de Chaulnes et le comte de Lauraguais. Les six autres soirs de la semaine, il dîne en ville.⁴²³ Il fréquente les La Rochefoucauld, les Noailles, la maréchale de Mouchy, la princesse de Tingry, la marquise de Flamarens.

La *Correspondance littéraire* montre un étranger parfaitement intégré dans les milieux intellectuels et mondains parisiens. Le journal révèle qu'il affectionne particulièrement le salon de M^{me} Helvétius car il courtise la veuve du philosophe décédé en 1771. Mais il la demande aussi vainement en mariage que Turgot, un

⁴²² LAUNAY, Jacques de, *Op. cit.*, p. 57.

⁴²³ *Ibid.*, p. 58.

autre habitué du salon. La gazette reproduit une lettre spirituelle par laquelle l'Américain tente d'amener la maîtresse de maison au mariage en imaginant qu'Helvétius a pris une autre femme dans l'au-delà : « *Chagriné de votre résolution, prononcée si positivement hier au soir, de rester seule, pendant la vie, en l'honneur de votre cher mari, je me retirai chez moi. Tombé sur mon lit je me crus mort, et je me retrouvai dans les Champs-Élysées.(...) A ces mots entra la nouvelle M^{me} Helvétius ; à l'instant je l'ai reconnue d'être M^{me} Franklin, mon ancienne amie Américaine. Je l'ai réclamée, mais elle me disait froidement : J'ai été votre bonne femme pendant quarante-neuf années et quatre mois, presque un demi-siècle, soyez content de cela. J'ai formé ici une nouvelle connexion qui durera à l'éternité... Mécontent de ce refus de mon Eurydice, j'ai pris tout de suite la résolution de quitter ces ombres ingrates, et de revenir ici en ce bon monde revoir le soleil et vous. Me voici ; vengeons-nous.* » (80:059/XII,385-386)

Franklin prétend encore qu'Helvétius lui conseille de gagner à sa cause des amis de la charmante veuve : l'abbé Morellet, « *avec du café à la crème* » et l'abbé de La Roche, avec « *quelque belle édition d'un vieux classique* ». Franklin a l'occasion de rencontrer ces deux abbés, mais également bien d'autres personnes dans la Société d'Auteuil, Turgot naturellement, mais aussi Condorcet, Chamfort, et Voltaire à l'occasion.⁴²⁴

Il fréquente les soirées littéraires organisées par de La Blancherie « à l'ancien collège de Bayeux, rue de la Harpe (...). On y trouve des littérateurs et les artistes, des livres nouveaux, tant ceux qui paraissent en France que ceux qu'on fait venir des pays étrangers ; on y expose des dessins, des tableaux, toutes les productions de l'art qu'on est intéressé à faire connaître. » Le gazetier indique en note que « Le margrave d'Anspach a honoré plusieurs fois de sa présence les assemblées de M. de La Blancherie, avec MM. d'Alembert et Franklin. » (78:093/XII,102-103)

Les progrès de Franklin en français lui permettent de lancer ces traits

d'esprit tellement indispensables pour prendre vraiment part à la conversation parisienne. « M. le docteur Franklin parle peu ; et au commencement de son séjour à Paris, lorsque la France refusait encore de se déclarer ouvertement en faveur des colonies, il parlait encore moins. A un dîner de beaux esprits, un de ces messieurs, pour engager la conversation, s'avisa de lui dire :

- Il faut avouer, monsieur que c'est un grand et superbe spectacle que l'Amérique nous offre aujourd'hui.

-Oui, répondit modestement le docteur de Philadelphie, mais les spectateurs ne paient point... » Ils ont payé depuis. » (78:140/XII,133)⁴²⁵

En 1785, l'Américain manie suffisamment bien la langue française pour faire des épigrammes. « *En fait de fortune, dit Franklin, assez, c'est justement un peu plus qu'on n'a.* » (85:066/XIV,139)

Après son retour en Amérique, un article rappelle son opinion sur l'Espagne, lorsque que le roi de ce pays envisageant des réformes religieuses fait traduire en espagnol les règlements de Joseph II sur l'exercice public de la religion. Le journaliste cherche à accréditer cette étonnante nouvelle par une opinion sérieuse. « Quand le docteur Franklin apprendra cette nouvelle, elle le confirmera sans doute dans l'opinion qu'il avait souvent avancée ici, que, toute ignorante et toute superstitieuse qu'elle était, l'Espagne serait sage avant nous. » Meister en profite également pour mettre en avant sa connaissance intime de l'Américain, mais peut-être à défaut d'avoir un point de vue personnel sur le roi d'Espagne.⁴²⁶

Haut dignitaire dans la franc-maçonnerie américaine, Franklin appartient en France à la loge des Neuf-Sœurs. Helvétius est mort avant de créer la loge des philosophes et des écrivains à laquelle il rêvait, mais Lalande donne corps à ce

⁴²⁴ LAUNAY, Jacques de, *Op. cit.*, p. 59.

⁴²⁵ Effectivement, mais lorsque le journaliste écrit en 1778, le conflit est loin d'être terminé, la guerre américaine coûtera au total environ 1 750 millions de dollars à la France. A l'issue de la guerre d'Indépendance, la dette américaine s'élève à 170 millions de dollars, et l'on estime que le conflit a coûté 2 500 millions de dollars à l'Angleterre, 1 milliard à l'Espagne et 250 millions à la Hollande.

⁴²⁶ *Lettre du comte de Mirabeau à ****, sur *MM. de Cagliostro et Lavater*. (86:126 XIV,400)

projet en 1776, et la veuve d'Helvétius recrute des membres.⁴²⁷ Un article de 1778, relate la séance de cette loge en l'honneur de la réception de Voltaire, qui est présenté par Court de Gébelin et Franklin. La loge formule des vœux pour la victoire des Etats-Unis. « Les FF. . passèrent ensuite dans la salle du banquet au nombre de deux cents. On fit l'ouverture de la loge de table, et on tira les santés ordinaires, en joignant à la première celle des treize Etats-Unis, représentés à ce banquet par le F. . Franklin. » (78:241/XII,193)

Les frères ne prônent nullement l'abolition de la monarchie, mais leur cercle de réflexion morale et civique voit dans cette guerre un combat de la philosophie et de la Raison. L'activité de la loge consiste en lectures et en études littéraires, en expositions artistiques et en secours aux pauvres. C'est la loge des Neuf-Sœurs qui fonde le Lycée, cette institution qui rencontre un grand succès en dispensant un enseignement scientifique et philosophique de haut niveau. Franklin devient le Vénérable de la loge à partir de 1779. Son activité dans ce cercle lui permet de gagner à la cause américaine des membres influents du monde des lettres, mais également de nouer des liens privilégiés avec des commerçants et des militaires. La loge met en scène Franklin dans son rôle de patriarche et utilise son image comme caution morale.

2. Le savant

La France rend également hommage au scientifique qui a reconnu la nature électrique de la foudre au cours de ses recherches sur l'électricité. L'inventeur du paratonnerre (1752) fait installer le premier en France sur la maison de Passy. Elu

⁴²⁷ « Parmi les premiers reçus on voit le président Dupaty, Condorcet, Cavailha d'Estandoux, Fallet, secrétaire de la *Gazette de France*, Garnier, Parny aîné, Dorat, Cubières, puis après 1778, Romme, Court de Gébelin, Grouvelle, Mercier, , le comte Turpin de Crissé, Piccini, François de Neufchâteau, Fontanes, Chamfort, Demeusnier, Voltaire, Roucher, prince C. de Rohan, Parny cadet, prince E. de Salm-Salm, Vernet, Lacépède, Houdon, Berthelot **Erreur ! Signet non défini.**, Lemierre, Imbert, Flins des Oliviers. On dit aussi que La Métherie, Brissot, Bailly, Cérutti, Danton, Chénier, Péthion, Rabaut Saint Etienne, Fauchet, Bonneville, Florian, Berquin en furent après 1783.» in FAÏ, Bernard, *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1925, p. 98.
Voir aussi AMIABLE, L., *Une loge maçonnique d'avant la 1789: la Révérende Loge Les Neuf-Sœurs*, Paris, 1897.

à l'Académie des Sciences, il est très assidu aux séances ce qui concourt à sa popularité.

Pendant une assemblée publique de l'Académie de Lyon, Servan cite l'Américain dans son *Discours sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier*. Ce discours « passe en revue toutes les sciences (...). On indique ce que (...) la physique (doit) aux recherches des Réaumur, des Nollet, des Franklin ». (84:148/XII,541)

Il défend les toutes nouvelles expériences aérostatiques dont l'intérêt laisse certains sceptiques et le journaliste rapporte ses paroles comme celles d'un sage. « Beaucoup de gens qui se piquent de rester froids au milieu de l'enthousiasme public n'ont pas manqué de répéter : *Mais quelle utilité retirera-t-on de ces expériences ? A quoi bon cette découverte dont on fait tant de bruit ?* Le vénérable Franklin leur répond avec sa simplicité accoutumée : *Eh ! à quoi bon l'enfant qui vient de naître ?* En effet, cet enfant peut mourir au berceau, peut-être ne sera-t-il qu'un imbécile, mais peut-être aussi le verra-t-on quelque jour pour la gloire de son pays, la lumière de son siècle, le bienfaiteur de l'humanité. » (83:144/XIII,349)

Franklin est au nombre des savants choisis pour établir le *Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, imprimé par ordre du roi*. Le compte-rendu témoigne de son active contribution à ces expériences. « M. Deslon a magnétisé ensuite un des arbres du jardin du docteur Franklin. Un jeune homme, sur lequel jusqu'alors ce genre de magnétisme avait eu la plus grande puissance, n'a senti ses effets qu'en approchant des arbres qui n'avaient point été magnétisés, n'a rien senti auprès de celui qui l'était, et n'est tombé en crise qu'au pied d'un arbre distant de vingt-quatre pieds de celui qui l'avait été. » (84:137/XIV,20-21 et 23-24) Cette vérification empirique, réalisée par des médecins de la Faculté de Paris et des membres de l'Académie des sciences discrédite officiellement la méthode du magnétisme animal.

3. L'homme politique

Si la *Correspondance littéraire* s'étend sur la réputation mondaine et intellectuelle de Franklin, elle n'évoque ses fonctions politiques que dans la mesure où elles trouvent une traduction dans la vie culturelle, par un portrait, des vers, un tableau, une médaille ou des ouvrages.

En octobre 1777, la gazette se fait fort de révéler à ses lecteurs une inscription censurée : « Les vers suivants ont été faits pour le portrait de M. Benjamin Franklin, dessiné par Cochin, et gravé par Saint-Aubin. Le censeur a cru devoir les supprimer comme blasphématoires.

C'est l'honneur et l'appui du nouvel hémisphère,
Les flots de l'Océan s'abaissent à sa voix ;
Il réprime ou dirige à son gré le tonnerre.
Qui désarme les dieux peut-il craindre les rois ?

(77:175/XII,3)

L'année suivante, Turgot invente un vers latin qui devient fameux et donne à Franklin une dimension légendaire en le représentant en train de dompter à la fois la foudre et les tyrans.⁴²⁸

Pour célébrer la liberté américaine, l'ambassadeur des Etats-Unis a l'idée de frapper une médaille que le périodique décrit minutieusement : « c'est le sieur Dupré qui l'a gravée. Cette médaille représente le buste d'une fort belle tête, d'un trait pur, d'une expression franche et vigoureuse, les cheveux au vent et le bonnet de la liberté au bout d'une lance appuyée sur l'épaule droite ; pour légende : *Libertas Americana* ; dans l'exergue : *4 juillet 1776*. On voit sur le revers de la médaille Hercule au berceau, étouffant un serpent de chaque main ; Minerve le couvre d'une égide aux armes de La France, et menace de son javelot le léopard anglais, dont la fureur s'acharne tout entière sur le bouclier de la déesse ; pour légende : *Non sine Dis animosus infans* ; dans l'exergue,

⁴²⁸ « On a fait pour le portrait de M. le docteur Franklin un très beau vers latin :
« Eripuit coelo fulmen sceptrumque tyrannis. »
C'est une heureuse imitation d'un vers de l'*Anti-Lucrèce* :
« Eripuitque Jovi fulmen Phoebique sagittas. »

12/19 Oct. 1777/1781. »⁴²⁹ (83:069/XIII,293) Les trois dates commémorent la Déclaration d'Indépendance (4 juillet 1776), puis sans doute la capitulation de Burgoyne à Saragota (17 octobre 1777), et enfin la capitulation de Cornwallis à Yorktown (19 octobre 1781). L'année où cette médaille est frappée, le Traité de Versailles du 3 septembre 1783, ratifie définitivement la liberté des Américains et consacre la revanche de la France sur l'Angleterre.

Un tableau du Salon de 1785 dépeint Franklin célébrant cette victoire : *l'Esquisse du tableau pour la Ville au sujet de la paix de 1783*. Le journaliste recopie le catalogue de l'exposition : « La ville de Paris témoigne sa joie en voyant la France, l'Angleterre et l'Amérique se réunir en se donnant la main sur l'autel de la paix. Le fond représente le temple de l'Immortalité au milieu duquel est placée la statue du roi. Le péristyle est orné des portraits de M. le comte de Vergennes et du docteur Franklin. Entre le groupe allégorique et celui du Corps de la Ville, on voit le génie de la Liberté et celui de l'Histoire qui écrit dans les fastes de la France l'époque où le commerce et les mers sont devenus libres. Sur le devant, le génie de la Paix brûle les instruments de la guerre. » (85:181/XIV,243)

Plutôt que d'examiner la portée révolutionnaire de la victoire des anciennes colonies britanniques, la *Correspondance littéraire* met l'accent sur leurs représentations allégoriques et sur les mises en scènes mondaines de l'émissaire américain. Vers et médailles masquent davantage la dimension politique des événements qu'ils ne la transcendent.

4. L'écrivain

En novembre 1777, la *Correspondance littéraire* signale la parution d'une brochure célèbre outre Atlantique, *La Science du bonhomme Richard, ou moyen facile de payer les impôts. Traduit de l'anglais. A Philadelphie, et se trouve à Paris, chez Ruault*. « La science du bonhomme Richard porte toute entière sur ce principe que les taxes dont les peuples se plaignent ne sont pas à beaucoup près les

plus onéreuses, que notre paresse nous prend deux fois autant que le gouvernement, notre orgueil trois fois, et notre inconsidération quatre fois autant encore. Cette morale est développée dans une suite d'apophtegmes pleins de raison, d'énergie et de clarté ; il n'y a que la répétition éternelle de la phrase : *comme dit le bonhomme Richard*, qui rende la lecture de ce petit catéchisme patriotique un peu fatigante. » Le journaliste rassure ses abonnés sur la moralité de l'ouvrage. « Nous ne connaissons d'ailleurs point de livre qui soit plus digne d'être mis entre les mains de tout le monde. C'est à M. le docteur Franklin que nous en sommes redevables. On y a joint l'interrogatoire que cet homme célèbre subit en 1766 devant le parlement d'Angleterre, celui de M. Penn, et la constitution de la nouvelle république de Pennsylvanie. » (77:208/XII,29) Ce livre devient l'un des traités de morale les plus populaires à la fin de du XVIII^{ème} siècle en France. De 1777 à 1785, on en a retrouvé au moins dix éditions différentes.⁴³⁰

En revanche, Bernard Faÿ ne mentionne pas dans sa bibliographie un texte présenté par Meister. « On a tiré d'un manuscrit de M. le docteur Franklin les principes suivants, auquel se réduit tout le système économiste ». (80:006/XII,356) Le journaliste résume ces douze principes qu'il juge certainement dignes d'intéresser ses lecteurs. L'avant dernier principe, par exemple, traite du commerce extérieur.

« 11° L'avantage d'avoir des manufactures dans un pays ne vient donc pas, comme on le suppose communément, de ce qu'elles augmentent la valeur des matières informes qu'elles travaillent, parce que même si le même lin qui a coûté six pennies vaut vingt schillings lorsqu'il est converti en dentelle, la seule cause de cette augmentation de valeur est qu'outre le lin, il en a coûté dix-neuf schillings et six pennies pour la subsistance du manufacturier ; mais l'avantage des manufactures est que, sous la forme des marchandises qu'elles fabriquent, les productions sont transportées plus facilement dans les marchés éloignés, et que, par leur moyen, nos commerçants peuvent tromper plus facilement les étrangers : dans les pays où l'on ne travaille pas la dentelle, peu de gens sont juges de sa valeur. Celui qui l'importe demandera quarante, et obtiendra peut-être trente

⁴²⁹ Ode d'Horace à Calliope, liv. III, ode IV.

⁴³⁰ FAÿ, Bernard, *Bibliographie... Op. cit.*, p. 56.

schillings pour ce qui ne coûte que vingt. » (80:006/XII,358) Ces réflexions de Franklin rejoignent, dans une perspective étroite, le colbertisme, ainsi que les préoccupations des monarques, obsédés par la nécessité de développer des manufactures pour réduire les importations qui appauvrissent leur pays.

« 12° Enfin il n'y a, ce me semble, pour une nation, que trois chemins vers la richesse. Le premier est la guerre, comme fit le peuple romain ; le second, par le commerce, qui généralement est tromperie ; le troisième, par l'agriculture, où l'homme, par un miracle continuel que la main de Dieu opère en sa faveur, reçoit les productions réelles de la semence qu'il a déposée dans la terre, comme une récompense de sa vie innocente et de son industrie vertueuse ! » (80:006/XII,358)

Une hiérarchie morale sous-tend cette énumération conclusive. La guerre, qu'accompagnent le pillage et la colonisation, est le moyen le plus brutal et le moins moral d'accroître la richesse d'un pays, puisque la raison du plus fort en est la seule légitimation. La conquête commerciale, perçue à l'époque comme une grande nouveauté, est préférable à la conquête militaire en ce qu'elle provoque moins de destructions, mais elle n'est guère plus morale puisqu'elle est fondée sur la ruse, comme l'explique le onzième principe. Le dernier moyen, l'agriculture, est selon les physiocrates, à l'origine de l'opulence d'une nation ; mais Franklin y voit surtout le seul moyen de s'enrichir en menant une existence vertueuse, récompensée par la prospérité divine. Sa lucidité sur le fonctionnement de l'économie moderne se double d'une prédilection empreinte de nostalgie pour le modèle idéal qu'illustrent les *Lettres d'un cultivateur américain* de Saint John de Crèvecoeur.

Sans la présence d'un émissaire américain tel que Franklin à Paris, Vergennes est parfaitement conscient que sa politique aurait été impuissante à diriger l'opinion de 1776 à 1783.⁴³¹ La *Correspondance littéraire* consacre de nombreux articles à l'ambassadeur, sans réellement le relayer dans son action de propagande, car la mission du diplomate semble supplantée par ses autres

⁴³¹ Après son retour en Amérique en 1785, Franklin est nommé président du Conseil exécutif de la Pennsylvanie (1785-1788) et il participe à la Convention constitutionnelle fédérale de 1787. Il se

activités, mondaines, littéraires, académiques, scientifiques, franc-maçonnnes... Il ne faut cependant pas imputer cette orientation à la seule prudence politique du rédacteur, car elle correspond aussi à la représentation dominante de Franklin parmi les parisiens, le « Saint philosophe et savant ». Sa vie sociale intense, de même que son activité à l'Académie des Sciences ou dans la loge des Neuf-Sœurs, entrent dans la stratégie du « bonhomme » Franklin pour séduire l'opinion parisienne.

Bernard Fayé va jusqu'à considérer qu'après la mort de Voltaire, Franklin tient un rôle comparable à celui du patriarche de Ferney. Ses « *écrits moraux, sa bonté, son intelligence, ce mélange de simplicité intellectuelle et de pénétration, enfin cette aptitude merveilleuse à voir en tout le plus simple, à le faire comprendre à la foule, tout tend à faire de lui une sorte de grand prêtre de la philosophie.* »⁴³² La *Correspondance littéraire* contribue à diffuser cette légende auprès de ses lecteurs.

D. LES RELATIONS FRANCO-AMERICAINES

1. L'alliance militaire franco-américaine pendant la guerre d'Indépendance

Le 15 juin 1775, George Washington est nommé commandant en chef de l'armée américaine, armée de volontaires hâtivement formée qui est très inférieure à celle des Anglais. Le 13 mars 1777, le congrès de Philadelphie fait appel à des volontaires étrangers, de préférence officiers de haut niveau. La reconnaissance de l'Indépendance américaine par Louis XVI enthousiasme l'opinion française. On ne parle plus que de s'enrôler et de mourir pour la liberté, des officiers se portent volontaires comme La Fayette, Gimat, Boismartin, Pontgibaud, Kalb, Armand de la Rouërie, de Fleury, Mauduit du Plessis, Conway, de Termont,

retire de la vie publique en 1788 et meurt deux ans plus tard.

⁴³² Il n'y a pas que Condorcet, Mably ou Brissot qui lui demandent des renseignements sur le Nouveau Monde. On trouve dans sa correspondance les lettres d'un officier qui veut partir pour les Etats-Unis, d'un Irlandais exilé qui implore de l'aide d'un bénédictin qui lui demande de payer ses dettes et lui promet des prières en échange. FAYÉ, Bernard, *L'esprit révolutionnaire...*, *Op. cit.*, p. 101.

de la Colombe, Victor de Broglie.⁴³³

Les noms qui reviennent le plus fréquemment dans la *Correspondance littéraire* sont ceux de Washington, La Fayette, d'Estaing et Rochambeau, mais ils figurent essentiellement dans des vers de circonstance, un bon mot, l'inscription d'un buste, ou au détour d'un compte rendu de spectacle. Les récits de leurs faits d'armes ne trouvent leur place dans les nouvelles à la main qu'à l'occasion de la publication de mémoires de guerre ou d'ouvrages sur l'histoire des Etats-Unis.

a) *Washington*

Washington, animé par son seul amour de la liberté, n'a pas de compétences de stratégie et ne dispose que de soldats indisciplinés et mal équipés, mais il livre néanmoins hardiment combat. Que nous apprend la *Correspondance littéraire* sur lui ? Que pour un buste du général Washington, Marmontel propose au marquis de La Fayette une inscription tirée d'une *Ode* d'Horace.⁴³⁴ Qu'au salon de 1787 : « Les portraits de M. Houdon ont presque tous du caractère et de la vérité. On a distingué particulièrement (celui) de *Washington*. » (87:231/XV, 189)

La révolution américaine fait des émules dans la troupe de l'Opéra, mécontente de l'administration de Vismes : « *Le congrès* (ces dames et ces messieurs appelaient ainsi leurs assemblées), le congrès se tenait dans le petit temple de M^{elle} Guimard, et le grand Vestris, *le Diou de la danse*, déclarait hautement qu'il en était le Washington. » (79:039/XII,233) Ces traits d'humour soulignent la large popularité de la république américaine et de son chef militaire.

Pour ridiculiser la maréchale de Mouchy, dont la légère blessure au bras avait suscité « un grand nombre de bulletins détaillés, avec un intérêt et un appareil assez ridicules, (...) on a vu paraître le bulletin suivant :

Tandis que d'Estaing et sa troupe

Etrillent le pauvre Byron,

⁴³³ LAUNAY, Jacques de, *Op. cit.*, p. 68.

⁴³⁴ « Et les monstres n'ont pu vous fermer cette mer
Qui bat les rives britanniques.
Le Cantabre indocile, et le vaillant Gaulois
Qui sait donner la mort et la voir sans alarmes,
Le farouche Germain, tous vous rendent les armes
Et respectent enfin vos lois. » (Ode XIII, l. IV) (87:080 XV,36)

Tandis que le grand Washington
 Tient tous les Anglais sous sa coupe,
 Et qu'au bruit de notre canon
 Hardy s'enfuit le vent en poupe,
 M^{me} de Mouchy, dit-on,
 Tous les matins mange sa soupe,
 Et tous les soirs prend son bouillon.

(79:148/XII,289)

La comparaison s'explique parce qu'elle reçoit fréquemment Benjamin Franklin et se montre certainement favorable à la cause américaine.

La *Correspondance littéraire* veut informer, mais aussi divertir ses lecteurs par ces hommages artistiques, ces vers de circonstance ou ces mots d'esprit, mais ils réduisent la guerre d'Indépendance à des anecdotes mondaines qui perdent leur dimension politique, et leur éventuelle charge subversive. On retrouve le même traitement de l'information pour évoquer les faits d'armes des Français.

b) Des Français en guerre aux côtés des Américains

Le jeune marquis de La Fayette s'enthousiasme pour la cause des colons américains alors qu'il est l'un des plus riches seigneurs de la cour, et que son oncle, le duc de Noailles, est l'ambassadeur de France en Angleterre. Il enfreint les ordres de Louis XVI et équipe une frégate à ses frais. Il débarque à Georgetown en avril 1777 pour offrir ses services aux insurgés. Puis à Philadelphie, il est nommé major général et participe en septembre à la bataille de Bradywine au cours de laquelle il est grièvement blessé. A peine rétabli, il pénètre au Canada, sauve deux mille insurgés encerclés par l'armée anglaise et se distingue à Monmouth. Il rembarque à Boston pour la France le 11 janvier 1779 afin de se procurer des hommes et de l'argent,⁴³⁵ et il contribue à l'officialisation du soutien français aux colons. A Paris, on ne parle plus que de lui, tout le monde veut le connaître, et les nouvelles à la main rapportent plusieurs anecdotes sur

⁴³⁵A son retour en Amérique en avril 1780, il prend le commandement de l'avant-garde de Washington, il est chargé de la défense de la Virginie et conduit l'assaut de Yorktown en octobre 1781.

l'accueil enthousiaste qui lui est réservé.

A la Comédie-Française, le 17 avril 1779, lors de la première représentation de la comédie de Rochon de Chabannes, *l'Amour français*, le public voit des allusions aux récents événements dans ce portrait d'un courtisan :

« On est compté pour rien quand on est inutile ;
L'oisiveté, monsieur est une mort civile...
Voyez ce courtisan à peu près de votre âge :
Il renonce aux douceurs d'un récent mariage,
Aux charmes de la cour, aux plaisirs de Paris ;
La gloire seule échauffe, embrase les esprits,
Il vole la chercher sur un autre hémisphère ;
Et croyant son pays menacé de la guerre,
C'est le patriotisme et le plus pur honneur
Qui rendent à son prince un brave serviteur. »

Il n'y a personne qui, à ce portrait, n'ait reconnu M. de La Fayette ; un murmure flatteur a fait retentir son nom dans toute la salle, et des applaudissements multipliés ont confirmé avec transport un si juste hommage. » (79:076/XII,245) La Fayette avait renoncé « aux douceurs d'un récent mariage », en quittant sa jeune épouse Adrienne, alors enceinte.

Comme pour Washington, aucun article n'évoque concrètement les champs de batailles, et la *Correspondance littéraire* donne l'impression de fêter un héros de comédie.

Le comte de Rochambeau, lui, quitte Brest en 1780 avec son corps d'armée de six mille hommes.⁴³⁶ Après avoir débarqué à Newport, il fait sa jonction avec Washington sur l'Hudson. L'armée franco-américaine, sous le commandement de Washington, de Rochambeau et de Grasse, commence le siège de Yorktown à la

⁴³⁶ Ses principaux officiers sont le baron de Vioménil, le vicomte de Noailles, beau-frère de La Fayette, le chevalier de Chastellux, le marquis de Saint-Simon, le marquis de Laval-Montmorency, le comte de Charlus, le vicomte de Rochambeau, le duc de Lauzun, Ségur. In LAUNAY, Jacques de, *La croisade européenne pour l'indépendance des Etats-Unis, 1776-1783*, Paris, Albin Michel, 1988,

fin du mois d'août 1781. La place est tenue par Cornwallis qui capitule le 19 octobre 1781 et cette chute met fin à la guerre d'Indépendance.

En 1783, la gazette reproduit des vers « donnés à M. le comte de Rochambeau, à l'ami de Washington.

(...) Grâce à vous l'Amérique est libre,
 Et tous les coeurs sont enchaînés.
 Bellone, désormais captive,
 Respecte de Boston les heureux habitants,
 Et vos mains font fleurir l'olive
 Sur ce bord où la foudre a grondé si longtemps. (...)

(83:047/XIII,285)

L'action de Rochambeau incarne celle de la France, qui s'assigne le rôle d'arbitre entre l'Angleterre et la nouvelle nation. Même si les Français se félicitent du rétablissement de la paix symbolisé par « l'olive », la plupart d'entre eux se réjouissent surtout de la revanche prise sur « Bellone, désormais captive ». L'autre revanche, que le périodique n'évoque pas est d'ordre idéologique : une monarchie absolue aide les Etats-Unis à instaurer la « liberté », alors que cette liberté est bafouée par l'Angleterre, citée comme le modèle du libéralisme et du monarchisme parlementaire jusqu'à la guerre d'Indépendance.

La gazette fait part de scènes d'enthousiasme comparables pour célébrer le retour de d'Estaing. En 1778-1779, il commande la flotte française qui participe à la guerre d'Indépendance, mais au grand désappointement de Washington, il renonce à attaquer Newport, et se rend dans les Antilles où il s'empare de Saint-Vincent de la Grenade en juillet 1779, sans toutefois parvenir à détruire la flotte anglaise. C'est auréolé de cette victoire qu'il arrive devant Savannah, à la tête de trente cinq frégates. Il a sous ses ordres une force de trois mille hommes, mais les Anglais repoussent l'attaque et l'assaut s'avère un échec complet. L'amiral lui-même est blessé, plus de six cents Français et près de deux cents Américains sont tués. Dans les articles de la gazette, l'échec cuisant de Savannah est passé sous

silence, au profit du succès à la Grenade.

« Jamais conquête n'a été plus célébrée que la prise de Grenade ne l'a été sur tous les théâtres des boulevards et du bois de Boulogne (...). Parmi les pièces consacrées à la gloire de M. d'Estaing, on a distingué surtout *la Prise de Grenade*, représentée sur le théâtre des Grands Danseurs du roi, et *Veni, vidi, vici*, pièce jouée par les élèves pour la danse de l'Opéra. » (79:228/XII,349-349)

Il remporte le même triomphe que *La Fayette* à la Comédie-Française, lorsque la troupe représente la tragédie *Gaston et Bayard*. « Le public a saisi avec transport ces vers où le poète a consacré un nom depuis longtemps précieux à la France et que les circonstances actuelles doivent lui rendre plus cher encore. »⁴³⁷

En février 1780, l'hommage de l'Opéra est encore plus appuyé pendant une représentation d'*Iphigénie en Tauride*, puis de *Médée* par Noverre et Berton. « Ce fut ces jours derniers, à la représentation de ce ballet (...), que M. le comte d'Estaing parut pour la première fois au spectacle. Il était dans la loge de M. le duc de Chartres (...) le public l'accueillit avec de grands applaudissements qui furent bientôt secondés par les timbales, les trompettes et tous les autres instruments militaires de l'orchestre. Ces applaudissements redoublèrent encore dans le ballet, lorsque le sieur Dauberval, chargé du rôle de Créon, au moment où le peuple de Corinthe rend hommage à son nouveau roi, s'avança sur le bord du théâtre, une couronne de lauriers à la main, la présenta à M. le comte d'Estaing, et la laissa tomber à ses pieds. » (80:028/XII,368-369)

Mais comme d'Estaing juge ces manifestations excessives, le journaliste poursuit son commentaire en adoptant son ton aristocratique et condescendant. « Des marques si flatteuses de l'estime publique l'auraient été sans doute davantage, si elles n'avaient pas eu l'air d'avoir été concertées entre M. le duc de Chartres et le directeur de l'Opéra, ou s'il n'y avait un peu de ridicule à choisir des Histrions et des musiciens pour en faire les interprètes de la nation. Quoi qu'il en soit, nous savons que le héros de la Grenade a su apprécier tous ces

⁴³⁷ « Ecoute, ô mon élève, espoir de ta patrie,
D'Estaing, coeur tout de flamme, à qui le sang me lie,
Toi né pour être un jour, par tes hardis exploits,

honneurs à leur juste prix. Il a écrit le lendemain au sieur Dauberval : *Si j'étais ministre de la police, je vous aurais puni ; comme je ne suis que M. d'Estaing, je vous envoie cent louis*. Un remerciement si modeste n'a pas moins de noblesse que de simplicité. » (80:028/XII,369)

Dans ses *Odes*, Castéra « célèbre ceux de nos guerriers qui ont fait les dernières campagnes de l'Amérique et qui s'y sont illustrés, M. le comte d'Estaing, M. le marquis de Bouillé, etc. » (85:127/XIV,191) Mais le journaliste critique sévèrement son style auquel « la verve, l'élan propres à la poésie lyrique » font défaut. De Cambry propose une épitaphe pour un jeune homme tué à la

Nouvelle-Angleterre. (83:225/XIII,422)

L'opinion parisienne se passionne un temps pour le sort d'un jeune Anglais de bonne famille, sir Asgill, qui n'est pas sauvé par son roi, mais par le ministre français Vergennes. Le journaliste rappelle longuement à ses lecteurs les faits dont se sont inspirés les dramaturges et les romanciers.

« On a donné, le mardi 25 janvier, sur le Théâtre-Français, la première représentation d'*Abdir*, drame (...) de M. de Sauvigny, (...) C'est un événement passé dans le continent d'Amérique pendant la dernière guerre. On se rappelle l'intérêt général qu'avait inspiré sir Asgill, jeune officier des gardes anglaises, fait prisonnier et condamné à mort par les Américains en représailles de celle du capitaine Huddy (...). L'on sait que trois fois Asgill fut conduit au pied de la potence, et que trois fois le général Washington, à qui ce crime politique coûtait à commettre, suspendit son supplice ; son humanité et sa justice lui faisaient espérer que le général anglais lui livrerait l'auteur du forfait qu'Asgill était condamné à expier. Clinton, ou mal obéi ou peu sensible au sort du jeune Asgill, se refusa toujours à livrer le barbare Lippincott. En vain le roi d'Angleterre, aux pieds duquel s'était traînée la famille infortunée, avait ordonné de remettre aux Américains l'auteur d'un crime qui déshonorait la nation anglaise, George III n'était pas obéi. (...) la mère de cette malheureuse victime imagina que le ministre d'un roi armé contre sa nation pourrait faire pour son fils ce que n'avait pu faire

Ainsi que ton aïeul, le bouclier des rois. » (79:177/XII,314)

son propre souverain. M^{me} Asgill écrivit à M. le comte de Vergennes (...) C'est à cette lettre que le jeune Asgill doit la vie et la liberté. Sa mère apprit presque en même temps, et que le ministre du roi de France avait écrit au général Washington pour demander la grâce de son fils, et qu'elle lui était accordée. (...) Cet événement a fourni à M. de Mayer le fond d'un roman qui a pour titre *Asgil, ou les désordres des guerres civiles*. (...) (II) a mis la scène de son drame en Tartarie. Des ordres supérieurs l'ont forcé à changer les noms de tous ses interlocuteurs. (...) Le peu de succès de l'ouvrage de M. de Sauvigny n'a point empêché que le sujet d'*Abdir* ne soit réclamé dans nos journaux. » (85:022/XIV,97-103) Le Barbier en aurait déjà fait un drame, et M. Eve Monnerot un opéra, *Sumers*. Le rappel de la réalité historique est davantage présenté pour appuyer l'intrigue de la comédie larmoyante que pour sa signification politique.

L'Extrait du journal d'un officier de la marine de l'escadre de M. le comte d'Estaing est un ouvrage infiniment plus sérieux et qui fait en outre allusion à la campagne désastreuse de l'amiral. Selon Bernard Faÿ, ce petit livre curieux a une véritable valeur historique, bien qu'il soit édité pauvrement. Cet opuscule est destiné à jeter le discrédit sur la conduite de d'Estaing devant Savannah, en attaquant avec virulence sa manière de mener le siège.⁴³⁸ Meister est bien obligé de présenter dans son compte rendu une version de la coopération armée franco-américaine peu idyllique, toutefois, il n'évoque jamais explicitement la défaite et choisit des éléments qui ne discréditent pas d'Estaing, mais rejettent la responsabilité de l'échec sur la défiance des Insurgents.

« On y trouvera des anecdotes assez curieuses sur le caractère et sur les dispositions des Américains ; en voici quelques traits. *Nous n'avons reçu aucun avis intéressant de la part des Américains, ou ceux qu'ils nous ont donnés étaient faux. Un pilote et un officier donnés par le congrès nous ont indignement trahis ; c'est que la plupart des gens aisés sont tories, et ne soutiennent le parti américain que par la crainte de perdre leurs biens ; leurs cœurs sont aux Anglais. Ceux-ci avaient usé d'une politique adroite depuis que nous avons paru sur les côtes de*

l'Amérique, pour aliéner les esprits à notre égard en semant sourdement l'apparence de protection que le roi de France leur donnait était trompeuse et que son intention était connue de garder les conquêtes que son escadre pourrait faire ; (...) que le projet de la France était connu par la proposition qu'elle avait faite à l'Angleterre de s'unir à elle pour les réduire, si on avait voulu lui céder quelques parties... (...) Nous devons beaucoup à M. Hancock qui a contenu le peuple, faisant lui-même patrouille la nuit, sans cela, nous aurions été obligés de nous réfugier à bord de nos vaisseaux et de n'en pas sortir, etc.» (82:096/XIII,142)

Le rédacteur présente la dimension strictement littéraire et mondaine de l'alliance militaire franco-américaine : il ne s'intéresse pas aux événements américains en tant que tels, mais seulement à leurs répercussions dans l'opinion parisienne, et plus particulièrement dans l'actualité culturelle, au théâtre, dans des vers de circonstance, des ouvrages, des sculptures... Ce point de vue si restrictif donne l'impression d'une guerre en dentelles, irréaliste. L'*Extrait du journal d'un officier de l'escadre de M. le comte d'Estaing* jette une légère ombre au tableau, mais le journaliste en passe soigneusement sous silence les éléments les plus dérangeants.

c) *L'histoire de la révolution*

Comme les Etats-Unis ont la faveur du public, les livres d'histoire qui cherchent à raconter la guerre d'Amérique se multiplient, mais la majorité sont médiocres et remportent peu de succès auprès du public.

La *Correspondance littéraire* juge, sévèrement les *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains* de Hilliard d'Auberteuil. Il lui reproche assez justement de ne guère donner « qu'un extrait des gazettes et des papiers publics » qui « peut intéresser, du moins tant que nous n'aurons point d'ouvrage plus approfondi sur l'origine et sur les suites de cette grande révolution. » Le

⁴³⁸ FAÿ, Bernard, *Bibliographie... Op. cit.*

journaliste se contente d'indiquer le plan de l'ouvrage⁴³⁹ et de critiquer le style emphatique, « ridicule ». « M. d'Auberteuil a cru devoir réchauffer de temps en temps la sécheresse de ses narrations par des exagérations plus oratoires que politiques ». (82:105/XIII,155-156)

L'ouvrage du marquis de Chastellux l'intéresse bien davantage, mais ce texte doit une bonne part de son succès à l'histoire de sa publication. Le *Voyage de Newport à Philadelphie, Albany*, raconte son voyage comme aide de camp de Rochambeau. Le journaliste insiste sur la confidentialité de ses informations.

« On n'a tiré que vingt-quatre exemplaires de cet intéressant ouvrage ; l'auteur, M. le chevalier de Chastellux, a exigé de tous ceux à qui il s'est permis de le confier, de ne point le laisser sortir de leurs mains. La partie la plus considérable de cet ouvrage est la partie militaire. On y trouve de savantes descriptions des fortifications de Westpoint, et le journaliste cite en entier le portrait, au physique et au moral, du général Washington, qui est le dieu de M. de Chastellux ; vient ensuite un discours de M. Adams, sur la constitution des Etats-Unis, le portrait de M. Peters, ministre de la guerre ». (81:193/XIII,41)⁴⁴⁰ Vingt-sept exemplaires auraient été imprimés et distribués, au lieu de vingt-quatre, mais le journaliste est en tout cas bien introduit et connaît le contenu de cette édition limitée, tandis que ses collègues des autres gazettes ignorent jusqu'à l'existence de l'ouvrage.

En 1786, l'écrivain cède aux instances du public et publie les *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781 et 1782*. L'édition de 1781 est reproduite dans le premier volume.

⁴³⁹ Le premier livre « donne une idée fort vague de la formation des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, de leurs progrès et de leur gouvernement jusqu'en 1769 et 1770. Le second traite des premiers troubles de la Nouvelle-Angleterre, de l'acte du timbre et des premières voies de fait jusqu'à l'interdit de Boston. Le troisième, de l'arrivée du général Gage, de la formation du congrès général, du bill du Canada, de la journée de Lexington. Le quatrième comprend tous les événements de la guerre depuis le commandement général donné à Washington jusqu'à l'ouverture de la campagne, en 1776 ; le cinquième, les détails de l'expédition d'Arnold dans le Canada ; le sixième, tout ce qui s'est passé depuis le siège de Boston jusqu'à l'époque où le congrès déclara l'indépendance des treize Etats-Unis. » (82:105/XIII,155-156)

⁴⁴⁰ Bernard Faÿ qualifie de « pittoresque, spirituel et philosophique » ce récit de voyage que Chastellux n'avait fait imprimer en hâte que pour lui et ses amis. « L'édition qui est très belle comme caractères et comme papier, est donc rare et ne circulait que dans quelques cercles choisis. » *Bibliographie... Op. cit.*, p. 54.

« Il paraît certain que, lorsque l’auteur écrivit le journal de ses voyages, il ne l’avait rédigé que pour lui-même et pour ses amis ; mais la curiosité qu’inspirait alors tout ce qui avait rapport à l’Amérique en multiplia bientôt les copies, et sur les instances de M. de Grimm il voulut bien consentir lui-même qu’on en inséra plusieurs morceaux détachés dans le *Journal de lecture* qui s’imprime à Gotha. (...) il n’existe aucun livre encore plus propre à donner une idée juste de la nature du pays qu’habitent ces nouveaux républicains, et de leurs différentes relations, morales ou politiques. » (86:112/XIV,380-381) Ce sont d’ailleurs ces « morceaux détachés » reproduits dans l’édition pirate de 1785 qui l’ont incité à publier une édition complète de ses voyages l’année suivante.

Lorsque Brissot de Warville l’attaque avec virulence dans son *Examen critique des Voyages de M. le Marquis de Chastellux*, la *Correspondance littéraire* le défend. (86:197/BH 3870,f.213v-214)⁴⁴¹.

L’Amérique est donc à la mode à Paris : vers, pièces de théâtre, contes et romans exploitent cette veine, sur le mode pathétique, tragique, lyrique ou comique. Dans le style poissard, le chevalier d’Aubonne compose une chanson désinvolte intitulée : « Dans les champs de la victoire », sur l’air d’*Albanèse*.

« Dans les champs de l’Amérique,
 Qu’un guerrier vole aux combats,
 Qu’il se mêle des débats
 De l’empire britannique :
 Eh ! qu’est qu’ça m’fait à moi ?
 J’ai l’humeur si pacifique ;
 Eh ! qu’est qu’ça m’fait à moi ?
 Quand je chante et quand je boi ? » (sic)

⁴⁴¹ « Chastellux était un officier supérieur, un académicien, un ami personnel du duc d’Orléans ; il était apparenté à tout ce qu’il y avait de mieux en France et se jugeait un esprit moderne. Cette attaque, qui partait de si bas et pourtant faisait si grand bruit, lui causa un chagrin considérable. Il n’y avait aucun moyen de se venger, mais ses amis et tout le clan académique poursuivirent Brissot d’une haine patiente et cruelle. Les journaux prirent parti : le *Journal Encyclopédique* tenait pour Brissot, le *Mercur de France*, pour Chastellux. Malgré toutes ces disputes ou plutôt grâce à tout ce fracas, le livre fut lu et cité par les meilleurs esprits. Il ne plut pas beaucoup, car Chastellux avait voulu être très fin et avait pris un air bel esprit qui indisposa les Américains. Toutefois on dit en France que la partie de critique militaire était remarquable. » FAYÏ, Bernard,

(82:109/XIII,156)

Parmi les récits de Français qui ont participé à la guerre d'Indépendance, deux témoignages se distinguent par leur sérieux et leur lucidité. Les *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781 et 1782* sont plutôt caustiques, tandis que l'*Extrait du journal d'un officier de la marine de l'escadre de M. le comte d'Estaing* est franchement critique. Mais la plupart des ouvrages historiques, des poésies, des pièces de théâtre ou des romans sont médiocres, leur documentation peu fiable. L'engouement pour sir Asgill, et l'accueil réservé aux valeureux combattants à la Comédie française ou à l'Opéra, présentent une opinion française qui s'enthousiasme pour une guerre romanesque, morale, qui fait de Washington ou de La Fayette des héros de la liberté. Les comptes rendus qui évoquent les Français en guerre aux côtés des insurgés dissocient les faits d'armes des buts auxquels il tendent.

2. L'alliance commerciale franco-américaine

Lorsque le 6 février 1778 Franklin signe un traité d'alliance de commerce et d'amitié entre les Etats-Unis et la France, il est entendu que l'alliance armée s'assortit d'une coopération économique. Les Américains, désormais coupés de la mère patrie, ont besoin d'une aide massive et vont bénéficier d'une aide financière française. Versailles sait que la guerre va entraîner des dépenses considérables, mais le gouvernement espère également, à long terme, conquérir un marché jusqu'alors réservé aux exportations anglaises. En vain, car une fois la paix revenue, la libéralisation du commerce n'entame guère la suprématie anglaise, ce que des ouvrages sérieux, tout comme les pamphlets, s'efforcent d'expliquer.

a) *L'échec commercial français*

Juste après la signature du traité, le journaliste raconte : « On est inondé tous les jours de nouvelles estampes relatives à nos traités avec l'Amérique et à

nos brouilleries avec l'Angleterre. » (78:206/XII,171)

Il en décrit une avec un luxe de détails qui permet à ses abonnés de se la représenter. « On a répandu depuis quelques jours une gravure dont l'invention n'est pas fort ingénieuse, dont l'exécution est plus mauvaise encore, mais qui flatte les intérêts du moment. On y voit une vache à lait, c'est le commerce de la Grande-Bretagne. Le congrès est représenté par un Américain occupé à enlever à la vache sa force naturelle et ses armes défensives en lui sciant les cornes, dont l'une est déjà par terre et l'autre prête à tomber. Un Hollandais de bonne humeur profite de la circonstance et trait la pauvre vache. Derrière lui sont un Français et un Espagnol : le premier d'un air très content, emporte une jatte de lait, et le second, tenant toute prête une autre moindre jatte, semble en attendre sa part. Le vaisseau nommé l'*Aigle*, à quelque distance de Philadelphie, paraît désarmé, sans voiles et sans artillerie ; il est représenté comme le seul reste de la flotte des frères Howe, qui sommeillent tous les deux sur le rivage près d'une table avec du punch. Le lion britannique, profondément endormi sur le devant du tableau, ne sent pas qu'un petit dogue marche sur son dos, et semble ne s'apercevoir de rien. On voit à côté du lion un Anglais en deuil, dans une attitude de désespoir, pleurer sur les malheurs qui désolent sa patrie. » (78:095/XII,105) Cette caricature ne peut que plaire aux lecteurs de la *Correspondance littéraire* qui se réjouissent de l'affaiblissement de l'Angleterre.

Mais les Français sont rapidement dépités, car la guerre, puis la paix ne leur offrent guère l'occasion d'emplir leur jatte de lait, la liberté de commerce n'a pas suffi pour les favoriser. Dans une lettre à son ami français l'abbé Morellet, l'Anglais lord Shelburne, marquis de Lansdown, tire des leçons du pragmatisme et des capacités d'adaptation de ses congénères. Il défend les avantages de la liberté de commerce face aux « *principes étroits* » qui ont inspiré l'« *absurde* » politique de taxation du parlement de Rouen. « *J'ai lu un pamphlet que le sieur Franklin a envoyé à M. Vaughan sur la même matière (...). Je suis entièrement de l'avis de cet écrivain, et je crois ses raisonnements clairs et incontestables.*

Il n'y a pas eu parmi nos négociants d'opposition au projet de rendre le

commerce libre entre nos îles et le continent de l'Amérique (...) notre public, en y comprenant nos marchands même et nos manufacturiers, a grandi ses idées et s'est éclairé à un point qui m'étonne moi même. » (De Bowood, le 22 mai 1785, 85:101/XIV,168-169)

Brissot de Warville et Clavière approfondissent une telle analyse dans le but de favoriser les échanges commerciaux entre la France et les Etats-Unis. Leur ouvrage s'intitule *De la France et des Etats-Unis, ou de l'importance de la révolution d'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des Etats-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin la situation actuelle des Etats-Unis*. Pourquoi la France n'a-t-elle pas supplanté l'Angleterre dans le commerce avec ce grand continent du Nouveau-Monde ? « Une même origine, une même religion, une même langue, une conformité plus impérieuse encore, celle des mêmes goûts et des mêmes usages, tout a contribué à ces liaisons de commerce entre deux peuples que séparaient leurs intérêts politiques. Il n'y avait que le principe unique de toute transaction mercantile, *le meilleur prix et la supériorité*, qui pût engager les Américains à se fournir de préférence chez la nation qui avait contribué à les rendre indépendants. » (87:131/XV,87) La *Correspondance littéraire* juge cette analyse pertinente.

Dans cet ouvrage économique sérieux, en tout cas nettement moins polémique que celui contre Chastellux, les auteurs ajoutent une autre explication à cet échec commercial français : « les marchandises que la France envoya secrètement aux Insurgents, par le ministère du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, furent si défectueuses, que leur agent à Paris, malgré les risques et le haut prix des assurances ne balança pas à employer les subsides que lui fournissait le gouvernement français à acheter à Londres même les fusils, les draps et les toileries dont l'Amérique avait besoin pour secouer le joug de ses tyrans. » (87:131/XV,88)

De nombreux pamphlets évoquent « ce malheureux essai » avec un style moins châtié que celui de Meister.

b) « C'est la faute à Beaumarchais ! »

Le nom de Caron Beaumarchais, fondateur de la Compagnie Roderigue Hortalez incarne le commerce franco-américain dans la *Correspondance littéraire*. L'homme n'a rien à envier au personnage de Figaro qu'il a créé. Comme lui, il possède de multiples talents, horloger, armateur, financier, commerçant, diplomate, courtisan, homme de lettres...

Les nouvelles à la main rapportent un propos du vieux ministre Maurepas, le Mentor de la politique de Louis XVI, qui apprécie la conversation distrayante de Beaumarchais. Ce dernier « se plaignait (...) de la multitude de soins et d'embarras dont on le laissait chargé. *Cependant, tout occupé que vous êtes des affaires de l'Europe et de l'Amérique, vous trouvez encore le temps de corriger Voltaire, de faire même une comédie.* » (81:169/XIII,32-33) Effectivement, il compose le *Mariage de Figaro* entre 1778 et 1780, puis présente sa pièce aux comédiens en 1781. Il a par ailleurs entrepris l'édition complète des oeuvres du patriarche de Ferney imprimée à Kehl 1783 à 1790.⁴⁴²

Beaumarchais est célèbre, et célébré, mais ses détracteurs passent constamment sa vie au crible, avec une malveillance spirituelle : libelles et pamphlets accompagnent les faits et gestes de sa vie privée et publique. Les « affaires de l'Amérique » lui valent d'incessantes attaques dès qu'elles sont connues du public. Les nouvelles à la main n'en citent pas moins d'une demi douzaine : il est accusé de spéculations éhontées sous couvert de servir l'alliance commerciale franco-américaine. On lui reproche d'avoir fourni aux Insurgents du matériel défectueux et d'avoir ainsi irrémédiablement terni l'image des commerçants français auprès d'une immense clientèle potentielle.

Les attaques se déchaînent à partir de 1783 et la *Correspondance littéraire*

⁴⁴² En 1778-1779, il rachète les manuscrits de Voltaire à l'éditeur Panckoucke et, dans le fort de Kehl, il installe une « Société littéraire et typographique » qui, (...) réalisera hors de portée de la censure le tour de force de publier en 70 volumes in-8° l'oeuvre du célèbre écrivain. » LAUNAY, Jacques de, *Op. cit.*, p. 79.

qui apprécie les talents de l'écrivain se délecte néanmoins de ces querelles. « M. le comte de Lauraguais est véhémentement soupçonné d'être l'auteur de cette petite atrocité » : le prospectus des *Mémoires sur la vie du sieur Caron de Beaumarchais*. Il promet des « détails sur ses spéculations de commerce ; il porte son avidité pour l'argent jusqu'à l'impudence de demander, au nom du Congrès, l'argent que le Congrès avait fait remettre aux officiers français qui devaient passer en Amérique ; réponse accablante de M. Franklin sur la réclamation de M. Ribourgille ». (83:104/XII,319)

Le public trouve juste que Beaumarchais, considéré comme un escroc, ne soit pas remboursé. C'est la conclusion de *Les Tant pis et les tant mieux* : « toujours prêt à *prendre*, à *recevoir*, à *demander*, je me résignai à gagner quelques millions pour soutenir la liberté de l'Amérique, en attendant que le roi très chrétien eût jugé à propos de la soutenir lui-même un peu plus chèrement ? Pour avoir fort bien vendu aux nouveaux républicains de mauvais fusils, de mauvais souliers, de mauvais chapeaux, j'osai m'appeler *Beaumarchais l'Américain* ; ils ne répondirent à cette mauvaise plaisanterie qu'en me payant assez mal. » (85:034/XIV,114)

Dans la *Réponse du comte de Mirabeau à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des eaux de Paris* ; le pamphlétaire tourne en dérision les convictions philanthropiques de l'homme d'affaires et les valeurs de ce « siècle où tout se fait pour l'honneur, pour la gloire, et rien pour l'argent ; (...) où l'on arme pour l'Amérique trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes, et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée ». (86:010/XIV,307)

Le journaliste recopie, avec une distance amusée, un portrait de Beaumarchais brossé pendant l'affaire Kornmann. « Voici sous quels traits on s'est permis de présenter, dans ce terrible écrit, le caractère de l'illustre auteur de *Tarare* et de *Figaro*. Un homme dont la vie entière n'a été qu'un attentat perpétuel contre les mœurs et la probité ; (...) un homme qui, pour citer un fait trop connu dans une circonstance politique, importante pour nous, se fait charger

des fournitures nécessaires à l'Amérique anglaise, à l'instant où nous l'aidons à briser ses fers, et qui, au milieu des plus grands intérêts, ne méditant que son profit personnel, inonde les contrées du Nouveau-Monde de marchandises avariées, et porte ainsi un coup funeste au commerce national, à la réputation du nom français... » (87:116/XV,70)

Le traité commercial n'ouvre pas le vaste marché, dont on escomptait une source de prospérité, une fois la paix revenue. L'analyse économique de Brissot de Warville et Clavière, dans *De la France et des Etats-Unis, ou de l'importance de la révolution d'Amérique pour le bonheur de la France*, relativise la responsabilité de Beaumarchais dans l'échec de la conquête commerciale du Nouveau Monde.⁴⁴³ Mais les pamphlets; très représentatifs de l'état de l'opinion, ont de surcroît le mérite de divertir les abonnés.

⁴⁴³ Voir annexe n° 4 « Beaumarchais et la guerre d'Indépendance américaine ».

E. LA CONSTITUTION DE LA NATION RÉPUBLICAINE

Aux yeux des Français, Washington, Franklin et Adams ont quasiment fondé les Etats-Unis à eux trois. Cérutti salue ces pères fondateurs dans *L'Aigle et le hibou*.

Washington paraissait l'Atlas de l'Amérique,
Franklin, en cheveux blancs, Jupiter Olympique,
Dirigeant d'un coup d'oeil le tonnerre incertain ;
Adams et son sénat le conseil du Destin, etc. »

(83: 046/XIII,281)

De même que la troupe de l'Opéra mécontente se réunit en *Congrès*, le poète Cérutti se contente d'une allusion à « Adams et son sénat » pour évoquer les institutions spécifiquement américaines, connues des Français. Lorsque les treize colonies proclament leur indépendance, l'opinion éclairée européenne réfléchit à la difficile question des formes institutionnelles qui peuvent le mieux représenter cette indépendance.⁴⁴⁴

1. Le fonctionnement institutionnel de la nouvelle république

Tant que la rupture avec l'Angleterre n'est pas définitive, il est possible de masquer la nouveauté de la rébellion américaine en invoquant l'irrésistible attachement des colons aux vieilles « libertés anglaises ». Mais une fois la révolution victorieuse, on ne parle plus que de « libertés américaines » durement conquises contre le « tyran » britannique. Thomas Paine, dans son pamphlet *Common Sense*, et Filippo Mazzei assurent la propagande de la nouveauté américaine.⁴⁴⁵

⁴⁴⁴ « La Confédération était avant tout une alliance défensive imposée aux nouveaux Etats libres, contraints de se défendre contre l'Angleterre. Elle commença par se donner des institutions autonomes, qui faisaient d'elle une ligue organisée autour d'une politique commune ; mais elle n'était ni institutionnellement ni politiquement l'incarnation d'une nation unie par une volonté propre et unique. » HOWARD, Dick, *Naissance de la pensée politique américaine, septembre 1787*, Paris, Ramsay, 1987, p. 187.

⁴⁴⁵ « La décennie des années 1776-1786 est marquée par un extraordinaire foisonnement d'innovations politiques. Chaque Etat expérimente de nouvelles formes politiques et joue ainsi le rôle de laboratoire politique. Les solutions les plus diverses sont apportées au rôle des assemblées, des gouverneurs, des juges; la fréquence des élections et le choix des élus varient d'Etat à Etat ; les rapports entre pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire évoluent de la fusion complète

Benjamin Franklin a obtenu de Vergennes que le duc de La Rochefoucauld d'Enville, traduise les treize constitutions américaines. Les premières traductions paraissent en 1778 dans le journal des *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*. Plusieurs contrefaçons les reprennent, jusqu'à ce que Franklin fasse paraître, en 1783, une édition complète des *Constitutions des Treize Etats-Unis de l'Amérique*. La nécessité d'établir un gouvernement central conduit à la réunion à Philadelphie, le 27 mai 1787, d'une Convention constitutionnelle, présidée par Washington, qui élabore la nouvelle Constitution des Etats-Unis le 17 septembre 1787. Ces débats politiques passionnent les philosophes français, qu'ils soient réservés comme l'abbé de Mably ou enthousiastes comme Condorcet.

En 1783, des Américains demandent à un Français célèbre de réfléchir à cette constitution, mais le résultat déçoit la *Correspondance littéraire*. « Un grand scandale pour la philosophie et pour les philosophes, le voici : M. l'abbé de Mably vient de recevoir le plus glorieux de tous les hommages auxquels un homme de lettres puisse prétendre. MM. Franklin et Adams l'ont requis, au nom du Congrès des Etats-Unis de l'Amérique, de vouloir bien rédiger un projet de constitution pour la nouvelle république. (...) Si l'on pouvait espérer que les Américains voulussent se soumettre aveuglément à ses lois, leur avoir indiqué un pareil législateur serait sans doute de notre part un trait de la plus profonde politique ; car, en suivant les admirables vues développées dans son *Traité de la Législation*, que leur recommandera-t-il ? de cultiver la terre, d'être pauvres et sans ambition. C'est assurément ce qui convient le mieux aux intérêts de la France, au repos de l'Europe entière. » (83:022/XIII,264) Meister prend parti en qualifiant de « grand scandale pour la philosophie » les propositions passéistes de l'abbé de Mably qui ne sont pas représentatives des Lumières françaises.

L'année suivante, l'abbé de Mably fait paraître ses *Observations sur le gouvernement et les lois de Etats-Unis d'Amérique*, quatre lettres adressées à

(Pennsylvanie) à la plus stricte séparation (Massachusetts) ; les modalités de création et de ratification constitutionnelle sont sujettes à variation. (...) certains, enfin, choisissent un parlement bicaméral alors que d'autres, comme la Pennsylvanie, optent pour une solution unicamérale et concentrent toute l'autorité du peuple dans une seule Chambre des représentants. » LACORNE, Denis, *L'invention de la république. Le modèle américain*, Paris, Hachette, 1991, p. 71 et voir p. 67.

Adams. « Dans sa seconde lettre, l'abbé de Mably examine plus particulièrement les lois de Pennsylvanie, de Massachusetts et de Géorgie. La loi de Pennsylvanie qui donne au peuple le droit de s'assembler, de consulter pour le bien commun, et de demander à la législature le redressement des torts qu'il croit lui être faits ; cette loi, à force d'être populaire, lui paraît véritablement anarchique.⁴⁴⁶ C'est pour la république de Géorgie que notre auteur avoue sentir un attrait particulier ; elle lui paraît tenir un juste milieu entre la politique de Pennsylvanie et celle de Massachusetts quant à l'élection de ses représentants. (...) Quant au pouvoir militaire, il approuve fort les lois faites pour le maintenir toujours dans une subordination exacte à l'autorité civile. »

Le journaliste ne tranche pas sur le problème de la représentation démocratique dans une république, et se contente d'ironiser facilement sur les coutumes qui désolent l'abbé, attaché à une certaine idée de l'étiquette. « Tout ce qui le chagrine, c'est que, durant la conférence des deux pouvoirs, le comité soit assis et couvert, et que les représentants aient la tête nue, à l'exception de l'orateur de la chambre ; c'est le monde renversé. » (84:161/XIV,50-51)

Ce commentaire caustique sur le point de vue moralisateur de l'écrivain reflète l'opinion de l'élite éclairée. Bien que la brochure de Mably fasse sensation, elle manque pourtant son but, car son ton raisonneur déplaît, sauf à *l'Année littéraire*.

Filippo Mazzei, un Italien de Toscane, qui a planté des vignes en Virginie, est nommé envoyé spécial de la Virginie par Jefferson, en 1779, pour recruter des volontaires et acquérir des armes pour la guerre d'Indépendance. Il se rend à Paris, à Florence, en Pologne. La gazette présente le plan de ses *Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, où l'on traite des établissements des treize colonies, de leurs rapports, de leurs dissensions avec la*

⁴⁴⁶ En étudiant les réactions des Français, Denis Lacorne explique que c'est l'article 16 de la déclaration des droits de Pennsylvanie qui effraye parce qu'il autorise, en effet, le peuple à « donner des instructions à ses représentants et à obtenir, « par la voie d'adresses, de pétitions ou de remontrances, le redressement des torts qu'il croit lui être fait ». Mably condamne le suffrage accordé à la « multitude » des habitants de l'Etat en invoquant les exemples de l'antiquité romaine et de la Renaissance florentine. LACORNE, Denis, *Ibid.*, p. 83-84.

Grande-Bretagne, de leurs gouvernements avant et après la révolution. « Le premier volume de ces recherches renferme une histoire abrégée de l'origine des colonies anglaises, avec un précis de la révolution, de la formation des différents gouvernements, et de la manière dont les pouvoirs y sont distribués, etc. La seconde partie est une réfutation très sévère, quelquefois même assez brutale, de l'ouvrage de M. l'abbé de Mably sur les Etats-Unis (...).

« Dans la troisième partie, l'auteur réfute ce que M. l'abbé Raynal a dit de l'Amérique dans son *Histoire philosophique* ; il ne le traite pas avec plus d'égards que l'abbé de Mably, mais il parle des événements en homme qui les a vus, qui souvent même y a eu part. » (88:099/XV,251-252) Le journaliste souligne que lorsque Mazzei réfute les journaux, voire des sommités telles que Mably et Raynal, son expérience concrète accrédite ses critiques.

Cet ouvrage s'achève par un texte anonyme, dont le journaliste semble ignorer qu'il est de Condorcet. « Il a placé à la fin de la seconde partie les *Lettres d'un bourgeois de New-Haven* » dans laquelle figure « une diatribe tout à fait curieuse contre l'injustice commise universellement envers les femmes ». Elles n'ont ni le droit d'être citoyennes, ni le droit d'être éligible dans des fonctions publiques, alors que « la raison exige absolument qu'on cesse d'exclure les femmes du droit de cité ». (88:099/XV,252) La proposition semble alors incongrue, mais Meister la défend longuement.

Malgré leur précieuse valeur documentaire, les *Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale* n'ont aucun succès et n'exercent guère d'influence sur le public, néanmoins l'analyse de la *Correspondance littéraire* apparaît dans toute sa spécificité lorsqu'on la compare à une lettre insérée dans *l'Année littéraire* qui prend le parti de l'abbé de Mably contre Mazzei. « D'après l'affreuse corruption qui règne dans la plupart des Nations de l'Europe, il ne faut sans doute pas être étonné que le système politique de l'abbé de Mably n'ait pas été adopté ; mais il faut s'en affliger comme d'une calamité publique : tant pis pour les nations modernes si elles croient ne pouvoir subsister qu'en multipliant les sources de richesses, c'est par là au contraire qu'elles se détruiront : le journaliste qui paraît approuver cette manière de

penser, ne montre pas ici la philosophie d'un homme de lettres ; mais celle d'un banquier et d'un marchand. » L'auteur de la lettre est évidemment d'accord avec Mably sur le principe d'une religion unique et s'offusque que le *Mercur* puisse prôner une liberté de conscience qui autorise plusieurs religions.⁴⁴⁷ Une telle confrontation place clairement la *Correspondance littéraire* dans la lignée des philosophes, ouverts aux nouvelles théories d'économie politique et favorables à la liberté de conscience.

La *Correspondance littéraire* évoque différents aspects de la constitution américaine à l'occasion de comptes rendus d'ouvrages, mais garde le silence sur les *Constitutions des Treize Etats-Unis de l'Amérique* alors que le *Journal encyclopédique* leur consacre une analyse de vingt pages et se réjouit en conclusion des libertés garanties par les législateurs américains. « *Dans un siècle éclairé, elle ne sera pas, comme la plupart des Etats de l'Europe, gouvernée par des lois enfantées dans la rouille des temps ténébreux et barbares.* »⁴⁴⁸

2. L'égalité sociale et l'abolition des privilèges

Les Américains, attachés au républicanisme, font le choix d'une société sans roi et sans aristocratie. Une conviction essentiellement américaine « était cette foi démocratique selon laquelle il faut, autant que possible, accorder à tous les hommes l'égalité de chances. (...) chaque homme aurait non seulement sa chance, mais une bonne chance grâce à laquelle il pourrait s'élever du bas au haut de l'échelle sociale. Cette volonté de faire respecter l'égalité de chances devait entraîner des changements toujours plus profonds dans les structures sociales de l'Amérique et briser les privilèges de toutes sortes. »⁴⁴⁹

En mai 1783, les officiers américains désireux de perpétuer le souvenir de la guerre, créent une société d'amis, la Société de Cincinnati, dont

⁴⁴⁷ FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, (1765-1790), Slatkine Reprints, Genève, 1966, tome XXXV, 1788, volume 2, p. 256-272.

⁴⁴⁸ *Journal encyclopédique*, (1756-1793), Slatkine Reprints, Genève, 1967, tome LVI ; 1783, tome VII, partie I, p. 22.

⁴⁴⁹ NEVINS Allan et COMMAGER Henry Steele, *Histoire des Etats-Unis*, 8^e édition, Economica, Paris, p. 88-89.

George Washington est le premier président. Les anciens combattants de la guerre américaine fondent cette société en France et en Amérique. Mais certains reprochent aux officiers de l'armée d'avoir pris goût aux privilèges de la hiérarchie pendant la guerre et de regarder de haut la milice et les citoyens. Mirabeau, farouchement opposé à tout privilège, attaque dans ses *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus* « la création d'un véritable patriciat, d'une noblesse militaire qui ne tardera pas à devenir une noblesse civile, comme une aristocratie (...) Si la plus grande partie des reproches qu'on fait à l'institution tombe d'elle-même depuis que la société a renoncé au statut qui rendait la dignité des *Cincinnati* héréditaire, il n'en est pas moins vrai que tout signe extérieur de distinction, quelque patriotique qu'en soit l'origine, se conciliera toujours difficilement avec l'égalité républicaine, et paraît surtout diamétralement opposé à cette loi de la confédération générale des Etats américains, qui porte en termes express *que les Etats-Unis assemblés en congrès, ni aucun d'eux en particulier, n'accorderont aucun titre de noblesse.* » (85:077/XIV,144-145)

Ce pamphlet que Mirabeau publie sous l'égide et peut-être à l'instigation de Franklin a une notoriété retentissante et scandaleuse.⁴⁵⁰ Sous couvert de critiquer l'association héréditaire des anciens combattants, il stigmatise toutes les institutions héréditaires et le principe d'hérédité lui-même. Une polémique personnelle fort âcre se greffe sur ces questions de principe. Mirabeau avait intitulé son travail : *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus ou Imitation d'un Pamphlet anglo-américain*, sans mentionner le nom d'Aedanus Burke, magistrat de la Caroline du Sud, qui est fort mécontent de se voir ainsi pillé. Mirabeau accentue toutefois certaines de ses critiques, notamment celles sur l'hérédité. Le livre soulève des commentaires passionnés dans les deux mondes et inaugure la réputation de Mirabeau comme révolutionnaire.

Meister relativise la portée philosophique de cette diatribe si

⁴⁵⁰ « Le pamphlet est assez bref et, pour en faire un livre, Mirabeau a dû y adjoindre divers opuscules non moins violents : le petit écrit de Turgot sur les Etats-Unis, bien remarquable car il contient une critique des Etats-Unis comme insuffisamment démocratiques et une apologie du système du parlement unique ; le traité de Richard Price sur les Américains, et une série de réflexions sur le livre de Price qui avaient pour auteur le fameux avocat Target. » in FAÏ, Bernard, *Bibliographie... Op. cit.*, p. 62.

caractéristique du style de Mirabeau. « Tout ce qu'un homme d'autant plus passionné pour la liberté qu'il a passé la moitié de sa vie en prison, tout ce qu'un écrivain plein de

Jean-Jacques et de sa philosophie peut dire sur un pareil sujet, n'est pas difficile à imaginer ; des discussions de ce genre ne sont guère susceptibles d'une analyse suivie. » Il objecte au pamphlétaire que Washington qui est le président de l'institution a dû mesurer l'utilité et les dangers de la création de l'ordre de Cincinnatus.

Condorcet est très favorable aux réformes entamées dans le Nouveau-Monde, mais il utilise surtout le masque d'un citoyen américain pour critiquer le vieux continent dans ses *Lettres d'un citoyen des Etats-Unis à un Français sur les affaires présentes*, et dans ses *Sentiments d'un républicain sur les assemblées provinciales et sur les états généraux. Philadelphie, 1788*. « Ce sont les deux écrits où le système de la puissance ou des prétentions parlementaires a été attaqué, (...) avec le plus de force, de haine et d'adresse. » (88:177/XV,322-323) Le Français, sujet de son roi, n'a rien d'un citoyen ou d'un républicain. Il « tient à un corps », la noblesse étant le plus fermé de tous, et le plus hostile à la nouveauté, tandis que celui du clergé s'apparente à « une secte » par son intolérance. Face à cette société du vieux continent, l'Amérique apparaît comme le pays qui, d'une part, reconnaît le mérite et non la naissance, et qui, d'autre part, sait faire respecter la liberté de conscience.

3. Religion : la liberté de conscience

L'Amérique apparaît comme le pays du respect des droits civiques fondamentaux, dans la lignée anglaise, mais aussi comme le pays de la tolérance religieuse et de la conviction que toutes les sectes peuvent et doivent vivre en bonne intelligence.

Le conservateur abbé de Mably, choisi pour donner son opinion sur les constitutions américaines, est l'un des rares à s'élever contre cette tolérance dans

ses *Observations sur le gouvernement et les lois de Etats-Unis d'Amérique*. « Il craint que de ce mélange de tant de doctrines diverses il ne naisse une indifférence générale pour le culte particulier de chacune de ces religions, et qu'il ne s'établisse enfin dans la multitude une espèce d'athéisme grossier qui hâte la ruine des mœurs. » (84:161/XIV,51) C'est la seule réaction défavorable citée dans le périodique, mais Meister ne partage pas ses craintes.

Alors que les catholiques français viennent tout juste de revenir timidement sur la révocation de l'édit de Nantes, on redoute que les huguenots français ne soient séduits par une telle tolérance. C'est la thèse de Rabaut de Saint-Etienne, l'auteur présumé du *Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borély, mort à Londres âgé de cent trois ans, recueillies par M. Jesterman ; ouvrage traduit de l'anglais et trouvé parmi les papiers de M. de Voltaire, suivi de la Tolérance aux pieds du trône* : « l'Amérique offre aux protestants français un vaste pays habité par les alliés de la France, où règnent la liberté de conscience et la liberté politique ; où tous les hommes sont égaux ; où les ouvriers de toute espèce peuvent trouver du travail et même de la fortune ; où des terrains immenses attendent des mains pour les cultiver. Et si, comme il est presque impossible d'en douter, le Canada suit l'exemple des provinces voisines, il existera en Amérique une région où les Français qui voudraient s'y établir retrouveraient, avec tant d'autres avantages, la langue et les usages de leur patrie. Nous sommes donc menacés d'une émigration nouvelle, et, pour l'éviter, il ne nous reste que deux partis, ou de conserver des lois sanglantes dont l'inutilité est prouvée, ou d'ôter aux protestants le désir de chercher une nouvelle patrie, en les rétablissant dans les droits que la loi ne peut ravir avec justice qu'aux hommes qui ont mérité de les perdre par un crime. » (79:029/XII,227-228)

C'est ce second parti que prend Malesherbes dans son *Mémoire sur le mariage des protestants en 1785* et son *Second Mémoire sur le mariage des protestants*, en 1787. Le journaliste approuve naturellement ces mesures, tout en les jugeant encore insuffisantes : « Nous avouerons franchement que le bill de

tolérance adopté par l'Etat de Virginie⁴⁵¹ est à nos yeux une loi beaucoup plus simple et par là même beaucoup plus parfaite ; mais peut-être sommes-nous trop vicieux en France pour oser essayer tout à coup d'un pareil régime ; le voeu de M. de Malesherbes s'est arrêté sans doute au point où doivent se borner nos espérances. » (87:240/XV,179) Personnellement, Meister, genevois, est très favorable à cette liberté, et sait que ses lecteurs le sont également, par esprit de tolérance comme par pragmatisme.

4. « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? »

Vers la fin de la guerre d'Amérique, Raynal prend deux initiatives qui marquent la pensée de ses contemporains. En 1787, il publie un livre pour éclairer les Etats-Unis sur eux-mêmes : il loue les Américains, mais veut leur faire comprendre que leur tâche, loin d'être finie, est à peine commencée. Par ailleurs, il propose un prix à l'Académie de Lyon. « *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a causé des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?*...Ce dernier est peut-être le plus vaste et le plus beau sujet qu'on ait encore proposé depuis qu'il existe des Académies dans le monde. Il n'en est sûrement point dont la discussion puisse être plus intéressante pour notre siècle. » (80:180/XII,442)

Le prix n'est pas distribué en 1783 faute de réponse jugée satisfaisante, et le concours est reporté d'année en année jusqu'en 1789, date à laquelle l'Académie de Lyon, en accord avec Raynal décide que cette somme soit consacrée à d'autres objets.⁴⁵² Néanmoins, la *Correspondance littéraire* analyse deux réponses proposées.

Le premier essai, très manichéen, ne trouve que des motifs de se louer, ce qui indispose le critique. « *Le triomphe du Nouveau Monde, réponses*

⁴⁵¹ Le 16 janvier 1786, la Virginie adopte une loi en faveur de la liberté religieuse.

⁴⁵² FAÏ, Bernard, *L'esprit révolutionnaire...*, *Op. cit.*, p. 132 (voir p. 131-133).

académiques formant un nouveau système de confédération fondé sur les besoins actuels des nations chrétiennes, commerçantes, etc., et adapté à leurs diverses formes de gouvernement ; dédié aux souverains, aux Académie, à tous les gens de bien, par l'ami du corps social. Tel est le titre fastueusement bizarre d'un ouvrage dont la publication vient de faire renvoyer son auteur, l'abbé Brun, de la congrégation de l'Oratoire. (...) Il ne voit dans la découverte du Nouveau Monde que le bonheur de l'ancien. Tous les maux que nous avons faits à l'Amérique, celui qu'il paraît plus que démontré que nous devons à la gloire de l'avoir découverte, la dépopulation de plusieurs parties du continent, les nouveaux besoins auxquels nous assujettit l'usage de tant de productions inconnues jusqu'alors, les guerres désastreuses que ces riches conquêtes n'ont cessé de susciter entre les puissances qui ont voulu se les approprier, la dévastation de l'Afrique, qui s'épuise journellement à nous fournir les nègres nécessaires pour l'exploitation des mines ou pour la culture du sucre et du café, les ravages enfin d'une maladie devenue le plus cruel et le plus honteux des fléaux dont l'homme soit affligé ; tous ces maux qui appartiennent à la découverte de l'Amérique, ne sont presque rien aux yeux de M. l'abbé. »

Meister reconnaît que « L'esprit de commerce a remplacé l'esprit de conquête, cet esprit de commerce devenu l'âme de la politique moderne, (...) peut nous donner l'espérance de voir naître quelque jour un système plus pacifique et du besoin que les arts et le commerce ont de la paix, et plus encore de l'impossibilité même de subvenir aux dépenses de la guerre, dépenses que l'ordre des choses a rendues immenses. » Mais l'optimisme économique sur les relations commerciales franco-américaines n'est plus de mise lorsque l'essai paraît en 1786, et le journaliste doute que la paix universelle puisse être instituée, comme l'imagine l'auteur, par « le traité d'une confédération générale, traité qu'il *ne doute pas un instant que tous les princes qui auront lu son ouvrage ne s'empressent de signer*. Il ne s'agit que de parvenir à le leur faire lire, première difficulté qui pourra nous arrêter quelque temps. » (86:143/XIV,413-414) Cette brochure, que cet article dispense les abonnés de lire, ne mérite pas de sortir de l'oubli d'où l'ont tirée les démêlés de l'abbé avec sa congrégation.

Le journaliste apprécie davantage le « *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique ; objet du prix proposé par l'abbé Raynal*, par M. P***, vice-consul à E*** (c'est-à-dire le marquis de Chastellux).

Le résultat des recherches et des réflexions de M. de Chastellux est que la découverte de l'Amérique a été utile aux nations européennes.

« 1° Parce qu'en donnant plus d'activité au commerce, en y introduisant une denrée privilégiée,⁴⁵³ (...) elle a multiplié les échanges, augmenté les besoins du riche, et ajouté aux moyens par lesquels l'industrie parvient à recouvrer une part dans la propriété. (...)

« 3° Parce que dans l'époque où cette découverte s'est placée, dans ces temps désastreux où le despotisme militaire s'était arrogé l'empire de la terre, (...) il était nécessaire de tourner ses vues d'un autre côté, et de substituer l'équilibre de la richesse à celui du pouvoir.

« 4° Parce que l'Amérique a ouvert un vaste asile à la vertu persécutée, à l'ambition déconcertée, au crime flottant entre le désespoir et le repentir ; de sorte qu'on lui doit à la fois la conservation de l'homme de bien, l'exil de l'homme méchant, et l'amélioration de l'homme vicieux.

« 5° (...) L'auteur observe que si l'on craint encore d'avoir acheté trop cher de si grands avantages par la dépopulation de l'Europe, par l'esclavage des nègres, par le fléau d'une maladie inconnue jusqu'alors, il ne faut pas oublier qu'une partie de ces maux, attachés à la postérité même tient moins à la découverte de l'Amérique qu'à l'époque de cette découverte ; que la médecine, instruite par l'expérience, commence à remédier aux maladies qui nous viennent de ce nouvel hémisphère (...). Il ose espérer enfin que les progrès de la raison et de l'humanité allégeront bientôt l'esclavage, et finiront un jour par le détruire. »
(87:114/XV,102-104)

Comme Franklin et l'abbé Brun, Chastellux envisage l'évolution des

⁴⁵³ Meister ajoute en note qu'il désigne par là « Le sucre, le café, l'indigo, etc. et toutes les productions de nos colonies.

conquête dans une perspective historique. L'enrichissement d'une nation par la domination militaire est en passe d'être supplanté par la conquête commerciale, et la force va laisser la place à la richesse. Il admire la terre d'accueil qui fait preuve d'une tolérance inconnue en Europe. Sans nier l'atrocité de l'esclavage, Chastellux lui donne une explication historique, et, en homme des Lumières, il se montre confiant dans le pouvoir du progrès. De même que le perfectionnement de la médecine permet de guérir de nouvelles maladies, les progrès de la raison apporteront une solution au problème de l'esclavage. Meister partage son analyse économique, mais juge ce *Discours* trop optimiste.

L'Année littéraire rend compte d'une réponse au concours de l'académie de Lyon que la *Correspondance littéraire* ne mentionne pas, mais qui permet encore une fois de distinguer des lignes éditoriales opposées sur les Etats-Unis. *L'Année littéraire* admet que *L'influence de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain*, de l'abbé Genty, est un piètre ouvrage, mais le journaliste saisit l'occasion pour énoncer son point de vue sur le sujet. « *Revenons à l'Europe, il n'est pas douteux que la découverte de l'Amérique ne lui ait été très funeste (...) Ces inconvénients sont la manie des conquêtes, le luxe, la cupidité, la corruption des mœurs* » Il préconise un retour à une frugalité et à une vertu antiques et déplore que « *notre politique, au contraire, s'occupe du soin de rassembler autour des citoyens tout ce qui peut enflammer l'imagination, allumer la cupidité, flatter l'orgueil, inspirer le goût des plaisirs, exciter des dépenses extraordinaires. C'est ce qui s'appelle en termes spécieux, favoriser le commerce et l'industrie.* » Il stigmatise les « *illuminés* » et les « *enthousiastes de la philosophie moderne* » qui contribuent à la décrépitude et à la décadence : « *qu'on ne nous parle donc pas de lumières et de philosophie, mais de vertus et de mœurs* ». ⁴⁵⁴

Les comptes rendus de *Correspondance littéraire* font part des divergences

⁴⁵⁴ FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, (1765-1790), Slatkine Reprints, Genève, 1966, tome XXXV, 1788, volume 5, p. 265, 273-281.

de l'abbé Mably, de Raynal, de Mirabeau, de Mazzei, de Condorcet ou de Chastellux, mais tous les articles envisagent l'Amérique comme un formidable champ d'expériences politiques, sociales, religieuses, économiques. En outre, il n'est plus besoin d'être Persan, ou espion chinois pour avoir un regard critique sur l'Europe, Condorcet préfère parler au nom d'un « bourgeois de New-Haven » ou d'un « citoyen des Etats-Unis ». Les repères ancestraux sont bouleversés. Jusqu'alors, on était persuadé qu'un système républicain n'était viable que dans un petit Etat, comme Genève par exemple. Cette égalité politique s'accompagne d'une égalité sociale qui s'oppose à la société d'ordres sclérosée du vieux continent. Les Américains, religieux, ne se préoccupent nullement d'écraser l'Infâme, mais donnent au monde l'exemple d'une véritable tolérance. La doctrine du libéralisme économique, promise à un grand avenir, peut s'appliquer sans frein dans ce pays neuf, à construire.

La *Correspondance littéraire* relaie ces idées et ne considère nullement, comme *l'Année littéraire*, que les Etats-Unis sont la source des maux européens.

Néanmoins, en 1787, le marquis de Chastellux émet une réserve lorsqu'il se demande quel Français ne bénirait pas la patrie des Franklin, des Washington, des Hancock, des Adams. « Peut-être, hélas ! celui qui calcule que sa liberté coûte à la France près de deux milliards, et qu'une gloire si chère n'aura servi qu'à hâter une révolution dont toutes les nations du midi de l'Europe paraissent au moins fort intéressées à reculer le terme, si la nécessité des choses le rendait inévitable. » (87:114/XV,102-104) La convocation de l'assemblée des notables, puis des états généraux, a été accélérée par le déficit creusé notamment par la guerre d'Indépendance.

CONCLUSION

Avec l'intervention militaire de la France dans la guerre d'Indépendance, la connaissance des Etats-Unis se répand dans le public qui est globalement favorable aux Américains dont certains sont envoyés en émissaires en Europe. Le

journaliste de la *Correspondance littéraire*, comme la majorité des parisiens, voit dans le sage et sociable et Franklin une incarnation rassurante des Insurgents. Mais le portrait que proposent les nombreux articles est beaucoup moins politique que sentimental.

La présentation des militaires français de retour du Nouveau Monde est tout aussi peu politisée, les articles relatent surtout les hommages populaires qui leur sont rendus dans les théâtres. Tous sont présentés comme des héros et le rédacteur ne se permet pas, par exemple, la moindre allusion à la cuisante défaite de d'Estaing...

La *Correspondance littéraire* rend compte des ouvrages essentiels qui paraissent sur les Etats-Unis, comme ceux de Crèvecoeur ou de Chastellux et observe avec satisfaction la création de la jeune république. La guerre d'Indépendance offre l'exemple d'une révolution réussie. La *Correspondance littéraire* défendrait donc audacieusement des idées éclairées en s'adressant à des monarques, absolus quoi qu'ils en disent ? Il n'est pas sûr que le sujet soit si polémique pour le rédacteur et pour les lecteurs. Il ne semble pas que la révolution américaine se pose vraiment pour eux en termes de régime démocratique. Pour l'opinion éclairée, la guerre d'Indépendance est menée au nom des grands principes des Lumières, la liberté, le bonheur et l'égalité, mais la monarchie française voit d'abord dans l'alliance avec les Insurgents le moyen de prendre une revanche militaire sur l'Angleterre après la défaite de la guerre de sept ans, et c'est sans doute ce dernier point de vue auquel les abonnés s'identifient le plus facilement. Le journaliste juge de toute façon intransposables en Europe les expériences menées dans ce pays neuf.

Cette hypothèse d'une révolution américaine finalement « politiquement correcte » semble confirmée par la discrétion du journaliste sur des sujets réellement sensibles pour son lectorat, comme l'esclavage auquel il ne fait que de minces allusions : difficile de s'élever contre la servitude lorsque l'on s'adresse à une tsarine dont le pays compte des millions de serfs. En revanche, des périodiques aussi opposés que *l'Année littéraire* et le *Journal encyclopédique* dénoncent ce fléau avec une égale virulence. Le *Journal encyclopédique* s'apitoie,

par exemple, sur la description que Smyth donne de la vie des esclaves dans son *Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique*, tout comme il dénonce la condition du « peuple esclave » russe, dans le compte rendu de l'*Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie moderne*.⁴⁵⁵

Ce sont d'autres raisons qui incitent Meister à taire le découragement qui s'empare de l'opinion lorsque la guerre semble s'éterniser et que les troupes franco-américaines essuient des revers. Il ne fait pas état de la propagande anglaise contre les Américains qui s'infiltrait en France. Aucune trace dans la *Correspondance littéraire*, même pour les condamner, des pamphlets qui circulent sur Vergennes, Sartine ou Franklin. « Les deux plus notables productions de ce genre étaient *La Cassette verte de Monsieur de Sartine*, qui parut en 1779, et *L'Histoire d'un Pou Français*, qui fut publié en 1781. Ils racontaient sous forme de potins de cour tout ce que l'on avait pu réunir sur la faiblesse des Américains, leur impudente manière de demander de l'argent et l'irritation que cela causait au Roi. Ce n'était que statistiques de ce que la France avait déjà avancé aux rebelles, et anecdotes prouvant la colère de la Reine contre les Américains. On tournait en dérision la noble simplicité de Franklin, on le décrivait comme un plat bourgeois ».⁴⁵⁶

Au total, la *Correspondance littéraire* offre une représentation « anémiée » de la guerre d'Indépendance dont elle amortit la violence et étouffe la portée idéologique révolutionnaire, mais elle se montre favorable à cette « bonne » révolution.

⁴⁵⁵ *Journal encyclopédique*, (1756-1793), Slatkine Reprints, Genève, 1967, tome LVIII ; 1784, tome VIII, partie I, p. 31-35 et tome LVI ; 1783, tome VII, partie II, p. 228.

⁴⁵⁶ FAÏ, Bernard, *L'esprit révolutionnaire...*, *Op. cit.*, p. 91-92.

**CINQUIÈME PARTIE : LA
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE D'UNE
RÉVOLUTION À L'AUTRE : 1789 OU
COMMENT PRÉSERVER SON IDENTITÉ
LITTÉRAIRE PENDANT LA RÉVOLUTION
FRANCAISE ?**

La *Correspondance littéraire* n'établit pas de relations entre la révolution américaine et la Révolution française. Certes, dans son *Epître au roi*, Chénier traduit l'évolution des rapports de force en comparant Louis XVI à Washington pour se réjouir que le roi soit

Rallié désormais au nom de la patrie (...)

Libre sous son empire et soumis à la Loi.

(89:161/BH 3873,f 154-156r)

Mais bien que Meister juge la constitution des Etats-Unis supérieure aux autres, y compris à celle de l'Angleterre, pour la « pureté » des principes de liberté et d'égalité, elle ne convient qu'à une nation singulière. « C'est une branche du peuple le plus libre de l'ancien continent, entée sur un peuple presque encore sauvage, et dans une terre absolument vierge. Quelque admirable que soit à mes yeux la nouvelle constitution des Américains, je doute qu'elle puisse longtemps leur convenir lorsqu'ils auront le degré de richesse et de puissance auquel leur existence commerçante et politique semble les appeler. » (89:062)⁴⁵⁷ Le Nouveau Monde est trop neuf pour pouvoir inspirer les législateurs du Vieux continent et constituer un modèle.

Alors que la guerre d'Indépendance américaine offre, d'après la *Correspondance littéraire*, un exemple de révolution réussie, les bouleversements français de 1789 effraient de plus en plus le rédacteur au fil des mois et lui posent des problèmes spécifiques. Cette Révolution inquiète et concerne bien davantage les souverains européens que la très lointaine révolution du Nouveau-Monde. Comment en parler à des princes qui se disent éclairés, veulent moderniser et réformer leur pays, mais sont évidemment hostiles à tout bouleversement de l'ordre social ?

Ce contexte révolutionnaire pose différents problèmes au journaliste. Comment préserver son identité littéraire dans des circonstances où la politique devient la préoccupation prépondérante ? Qu'est-ce que la *Correspondance littéraire* retient d'une actualité littéraire et culturelle qui se politise ?

Le rédacteur est également confronté à des choix éditoriaux nouveaux. Quelle place réserver à l'événement dans un journal littéraire ? Comment le relater ? Comment se positionner dans un espace politique où deux partis

⁴⁵⁷ Voir aussi 89:150, Articles reproduits dans *Des premiers principes du système social appliqués*

s'affrontent de plus en plus radicalement ? Jusqu'où le nouvelliste peut-il aller dans l'évocation de la Révolution : quelles sont les limites du dicible et de l'indicible ?

En 1789, la presse qui s'affranchit de la censure est en pleine effervescence. Comment la *Correspondance littéraire* emploie-t-elle le vocabulaire politique en vogue ? Y a-t-il une modification de l'énonciation alors que les discours révolutionnaire et contre-révolutionnaire font la part belle à l'éloquence et à la sensibilité ?

Mieux cerner la spécificité de la *Correspondance littéraire* passe par des comparaisons ponctuelles avec d'autres journaux. Nous avons choisi principalement deux autres périodiques littéraires qui représentent deux camps, deux presses : le *Journal encyclopédique* de Pierre Rousseau qui s'oppose au journal antiphilosophique *l'Année littéraire*.

L'impression de discontinuité est inhérente à la lecture d'un journal dans lequel les critiques littéraires et les comptes rendus de spectacles sont entremêlés de correspondances, de vers, de chansons et d'anecdotes. La mosaïque des textes de la *Correspondance littéraire* constitue pourtant un témoignage unifié par la volonté interprétative du critique littéraire. Cet ensemble de fragments nous restitue la lecture que le rédacteur fait d'un processus historique dans lequel il a conscience d'être engagé et qu'il s'efforce d'expliquer à ses lecteurs. Pour analyser plus facilement comment, au fil des livraisons de 1787 à 1789, le périodique rend compte du surgissement de la Révolution, nous regrouperons des articles en fonction de la chronologie historique ou autour de quelques grands thèmes des états généraux, puis de la révolution constituante.

A. CIRCONSCRIRE LA REVOLUTION AUX « REVOLUTIONS DE BROCHURE ET DE PHILOSOPHIE »

Alors que la politique occupe une place ascendante dans l'actualité culturelle en 1789, quelle place la *Correspondance littéraire* lui accorde-t-elle ? Comment la traite-t-elle ? Meister, témoin privilégié de l'opinion parisienne, n'a pas pris directement part à la Révolution, mais il la vit par écrit au fil des

livraisons en tant que lecteur vigilant des publications politiques qui prolifèrent. La *Correspondance littéraire* présente également une Révolution vécue par écrit en ce que, depuis 1787, le périodique s'intéresse moins aux événements qu'aux « révolutions de brochures et de philosophie », aux débats sur la constitution et aux différents travaux théoriques sur l'Etat. Il examine notamment l'échec de l'assemblée des notables, la crise financière et institutionnelle, la réunion des états généraux, l'Assemblée nationale...

1. La prérévolution : l'échec de l'Assemblée des notables.

En 1787, les nouvelles à la main examinent plusieurs publications sur l'assemblée des notables en reflétant les espoirs et les craintes qui se multiplient dans l'attente de l'aboutissement de ses travaux. Les notables se préoccupent principalement du problème du déficit et de nombreux textes évoquent le débat public qui s'ouvre alors sur le financement de l'Etat.⁴⁵⁸

Devant le succès de sa brochure, *Point de banqueroute*, Brissot de Warville la réédite en 1787 en l'augmentant. Comme Meister, il estime que ce sont les états généraux qui doivent s'occuper de gérer les finances de la nation, mais le critique lui reproche d'avoir « nagé entre deux eaux ». « M. de Warville eût mieux fait de convenir que la nation n'a point encore, à

⁴⁵⁸ Le soutien de la France aux insurgents d'Amérique pendant la guerre d'Indépendance a aggravé le déficit et la dette publique. La politique d'emprunts se révèle de plus en plus insuffisante, et le crédit de Necker baisse peu à peu. Il démissionne en mai 1781, et Calonne le remplace, mais en 1786, ce dernier ne trouve plus de prêteurs pour poursuivre sa politique de grandes dépenses publiques couvertes par des emprunts, il propose alors au roi un vaste plan de réformes en partie inspiré des initiatives de Turgot. Il préconise notamment la création d'une subvention territoriale pesant sur tous les propriétaires. Pour tourner l'opposition prévisible des parlements, il présente son projet à une assemblée de notables choisis par le roi, et qui sont presque tous nobles.

Cette assemblée refuse le principe de l'égalité devant l'impôt et critique la gestion de Calonne. Le roi le remplace en avril 1787 par Loménie de Brienne qui renvoie les notables et fait enregistrer, en août 1787, l'édit créant la subvention territoriale au cours d'un lit de justice que les parlementaires déclarent illégal. Louis XVI riposte en exilant le Parlement à Troyes. Un compromis permet son retour en octobre sous les applaudissements de l'opinion, qui considère les magistrats comme les adversaires du despotisme ministériel et comme les pères de la patrie. Pour briser cette obstruction, le garde des Sceaux Lamoignon tente, en mai 1788, une réforme inspirée de celle de Maupeou, mais il se heurte à une opposition à la fois générale et ambiguë, car chacun revendique pour son compte le contrôle du pouvoir royal. Des émeutes contre les édits de Lamoignon éclatent à Paris, à Rennes, à Grenoble. Le 8 août, Brienne convoque les états généraux pour le 1^{er} mai 1789 afin de trouver une solution à la crise financière et, le 25, il remet sa démission au roi. Necker est alors nommé ministre d'Etat sous la pression des parlements et abandonne les réformes de Lamoignon.

proprement parler, de droit public, qu'elle en désire un et que l'accroissement des Lumières et la manière dont elles se sont répandues dans toutes les classes de la société doivent amener cette révolution plus ou moins promptement. (...) Le système adopté aujourd'hui par le parlement et qu'il avait condamné longtemps dans les écrits de l'abbé de Mably et d'autres publicistes français, c'est qu'*il est hors de son pouvoir d'enregistrer aucun impôt quel qu'il soit, dont la nation assemblée en états généraux n'avait pas reconnu la nécessité*». (87:223/BH 3871,f°237) Le journaliste y voit la preuve du progrès des Lumières, mais curieusement, il juge le futur chef des Girondins trop bienveillant, car il n'a pas fait remarquer que l'assemblée des notables se dit incompétente pour enregistrer la subvention territoriale, mais ne l'est plus lorsqu'il s'agit d'enregistrer la prolongation des deux vingtièmes. En outre, l'article dénonce la flagornerie de Brissot à l'égard du ministère, ainsi que son silence sur la manière de composer l'assemblée des états généraux. Dès 1787, Meister prend ouvertement parti contre « l'ancienne forme qui tenait à l'esprit du gouvernement féodal, et dans laquelle les vœux des ordres du clergé et de la noblesse décidaient seuls le sort du reste de la nation » et rejetaient « le fardeau des impositions sur le troisième ». (87:223BH 3871,f 237v-238r) L'échec de l'assemblée des notables ne surprend guère Meister, mais il voit dans la convocation des états généraux « tous les présages de l'heureuse révolution qui se prépare ». (88:195/XV,347)

2. La crise financière

Meister, ami de Necker, manifeste un vif intérêt pour les ouvrages économiques, et présente ceux traitant des finances de l'Etat, des causes et des conséquences du déficit public, des systèmes de vérification des comptes publics...

Le périodique attribue essentiellement le déficit de l'Etat à la guerre d'Indépendance américaine et à la corruption de certains ministres. Mignonneau avance des chiffres dans ses *Considérations intéressantes sur les affaires présentes* : si l'Angleterre s'est endettée de 250 millions pendant cette guerre, il n'est pas étonnant que la dette publique française ait augmenté de 12 à 15 cents millions. (88:128/BH 3872,f 126v-127r) En avril 1789, Meister expose toutes les

implications politiques de « La guerre d'Amérique, cette guerre qui ruina les deux nations les plus riches de l'Europe, pour assurer à jamais l'indépendance du peuple le plus pauvre de l'univers, cette guerre, si folle pour les rois qui l'entreprirent, ne pouvait manquer d'être utile à leurs peuples ; elle a sauvé la constitution de l'Angleterre, elle en va donner une à la France, car qui ne voit pas que sans l'énorme déficit de ses finances, il n'y aurait jamais eu ni états généraux, ni assemblée des notables, ni N***, ni C*** ? » (89:051, *Des premiers principes...* p. 107)

La seconde explication du déficit, c'est la corruption de certains ministres. Après la réunion de l'assemblée des notables, la *Correspondance littéraire* reflète le durcissement de l'opinion à l'égard de Calonne, comme dans la brochure *Le sieur Calonne dénoncé à la nation française et à la postérité, et pris à partie par l'ombre de M. de la Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne.* (88:110/BH 3872,f 106v).

En 1787, dans *Point de banqueroute*, de Brissot de Warville, Meister retient la démonstration des « ressources qui restent à la nation », mais aussi la représentation, des « conséquences funestes d'un système qui en frappant les créanciers de l'Etat porterait en même temps sur la classe des journaliers et des artisans, c'est-à-dire la plus nombreuse de la société. » (87:195/BH 3871,f 202v) La *Correspondance littéraire* s'efforce d'expliquer à ses lecteurs les causes et les conséquences du déficit, et se préoccupe des moyens modernes de contrôler les comptes publics.

Des notices signalent des ouvrages techniques comme la *Collection des comptes rendus, pièces authentiques, états et tableaux concernant les finances de la France depuis 1756 jusqu'en 1787* de Mathon de la Cour, « supplément nécessaire aux recherches de M. de Fortbonnais qui finissaient en 1721. » (88:083/BH 3872,f 80) Quant au *Compte rendu au roi au mois de mars 1788*, de Loménie de Brienne, il ne présente qu'un « aperçu des recettes et des dépenses de l'année 1788 », mais « on doit espérer que la méthode en sera perfectionnée ». (88:109/BH 3872,f 106)

Le *Compte rendu au roi de janvier 1781* de Necker se veut fondé « sur les plus grands intérêts de l'Etat, la puissance du souverain et le bonheur public ».

(81:030/XII,482-485) En 1788, Meister commente longuement les *Nouveaux éclaircissements* de Necker sur son *Compte rendu au roi en 1781*. L'auteur insiste sur l'utilité « de rendre publics les éclaircissements, (...) plusieurs notions et plusieurs remarques dont la nation appelée bientôt à connaître plus particulièrement l'état des finances, pourra tirer de grands avantages. » (88:160/BH 3872,f 163r) Toutes les sections du compte rendu sont présentées dans deux longs articles. (88:160/BH 3872,f 163-165 et 88:178/BH 3872,f 183-185r) Le nouvelliste souligne qu'ils inaugurent un nouveau rapport des Français à l'économie et que les 20 000 exemplaires ont été épuisés en huit jours. Ces écrits sont susceptibles d'intéresser des abonnés qui tentent de moderniser l'appareil d'Etat de leur pays et de rationaliser les institutions financières traditionnelles.

3. Crise institutionnelle

Pour éviter que la crise financière ne devienne sociale, tous les espoirs se reportent sur la convocation des états généraux. L'absence de règlement électoral oblige à se tourner vers les derniers états généraux de 1614, ou vers les systèmes électoraux d'autres pays. La *Correspondance littéraire* prend nettement parti lorsqu'elle expose le débat sur les trois ordres et sur le mode de scrutin.

a) *Point de vue historique sur les états généraux.*

Les *Actes des Apôtres* remettent à la mode une épigramme sur un député aux états généraux de 1614, (89:209/BH 3873,f 202v) mais plus sérieusement, on s'interroge sur les leçons à tirer de l'histoire, préceptes ou avertissements... Le comte de Lauraguais, surnommé « Dom Lauraguais » pour s'être enseveli pendant deux ans « dans la poussière de nos bibliothèques, et surtout dans celle des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés », livre deux brochures « d'une érudition embrouillée », mais qui comportent « quelques traits vraiment lumineux » : la *Lettre sur la convocation des gens des trois Etats, et sur l'élection de leurs députés* et la *Dissertation sur les Assemblées nationales, et sur les trois races des rois de France*. (88:191/XV,339)

En 1788, la réédition des *Observations sur l'histoire de France* de l'abbé de Mably ne lui vaudrait plus un décret de prise de corps comme en 1765.

« Aujourd'hui les cours souveraines semblent avoir adopté elles-mêmes le sentiment de l'abbé de Mably, en reconnaissant leur incompétence à consentir l'impôt par leur enregistrement. » (88:212/XV,359-361) La *Correspondance littéraire* replace les états généraux dans une perspective historique pour montrer les progrès de la situation sociale et politique de la France en deux siècles. Meister partage l'exaltation dont Target fait preuve dans *les Etats généraux convoqués par Louis XVI*. « *Qu'on me cite, ajoute-t-il, une seule époque où les préjugés contraires au bien de la nation aient été si puissamment attaqués, où l'intérêt personnel se soit plus noblement retiré à l'approche des intérêts publics, où les droits de la nation aient été plus authentiquement reconnus, où la nation ait développé d'avance plus de Lumières et plus de zèle, où les comices généraux aient été convoqués sous de plus heureux auspices !* » (88:195/XV,348)

b) Les trois ordres et le mode de scrutin électoral.

De juillet 1788 à avril 1789, le dispositif juridique et politique de l'élection des députés est mis en place. Le problème du vote et de la représentation politique ne peut qu'intéresser vivement les abonnés et cette question philosophique est débattue par des légistes, des historiens, des savants, des philosophes... Les ouvrages sur la représentation électorale tentent de résoudre le problème de l'équité entre les ordres, qui passe par le doublement du tiers, et le problème de la proportionnalité entre le nombre des représentés et leurs représentants.

Le 25 septembre 1788, la popularité du parlement de Paris s'effondre lorsqu'il propose que les états se réunissent comme par le passé : chaque ordre a une voix et le même nombre de députés. Meister juge plus « raisonnables » les « principes généraux d'une saine représentation nationale » que Lacroix expose dans *De la convocation et de la prochaine tenue des Etats généraux*, il en cite de larges extraits : « *Les grandes nations ne peuvent voter que par représentants, mais pour que le corps législatif réunisse les droits de la généralité (...) il faut que la représentation soit un extrait de la nation elle-même, en sorte que la nation elle-même ait concouru à la former.* » Quant à savoir « *Qui peut former une assemblée nationale ?* » le journaliste approuve la restriction des prérogatives du souverain qui peut convoquer une nation, mais non lui imposer un plan de convocation. (88:194/XV,345-347) Meister accorde sa confiance à « une

assemblée d'hommes choisis » qui n'a rien de commun avec « une cohue populaire ».

Les partisans de réformes profondes, et pas seulement fiscales, réclament que le tiers ait autant de députés que les deux autres ordres réunis et que le vote ait lieu par tête et non par ordre. Le 27 décembre, dans son « Rapport fait au Roi, dans son conseil, par le ministre des finances », Necker expose un projet de règlement électoral en avançant deux arguments en faveur du doublement des députés du tiers : il convient de proportionner le nombre des députés à la population des bailliages et de tenir compte du nouveau statut du tiers état, « associé à la fortune publique » par l'accroissement des richesses mobilières comme par les « Lumières ». Target développe la même idée dans *Les Etats généraux convoqués par Louis XVI*, (88:195/XV,347-348) tout comme Meister dans son article de novembre 1789 sur les « Premiers principes d'une représentation nationale. » (89:173)⁴⁵⁹

Les nouvelles à la main s'intéressent davantage au tiers état qu'aux deux autres ordres. Elles reproduisent une anecdote caustique sur la noblesse, (88:219/BH 3872,f 226) ainsi que les *Fragments d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des notables de 1787* qui condamnent entre autres privilèges du clergé, celui qui consiste à payer son « *don gratuit* (...) par des promesses et des déclarations ». (88:183/XV,333)

Le journaliste signale, sans commentaire, des propositions contradictoires sur la réunion des ordres. Mignonneau propose de réunir les « deux ordres supérieurs, la noblesse et le clergé », en un seul⁴⁶⁰, tandis qu'une chanson anonyme incite les curés à se joindre au tiers état.⁴⁶¹ Plutôt que d'interpréter ces suggestions comme des attermoiements de la *Correspondance littéraire*, considérons qu'elle les cite pour information, car dans la majorité des comptes rendus sur les débats électoraux, elle défend clairement les intérêts du tiers état.

⁴⁵⁹ Le roi décide donc le doublement du tiers, mais ce n'est qu'une demi-mesure, puisqu'aucune décision n'est prise concernant le vote par tête ou par ordre. Suite à cette réunion du conseil, le « Règlement fait par le Roi pour l'exécution des lettres de convocation » paraît le 24 janvier 1789, mais reste évasif sur la question du vote par tête ou par ordre.

⁴⁶⁰ *Considérations intéressantes sur les affaires présentes*, (88:128/BH 3872,f 127r)

⁴⁶¹ *A propos du discours de M. Target au clergé pour l'inviter au nom du Dieu de la concorde et de la paix à venir se réunir aux communes*. (89:081/BH 3873,f 101v)

4. De la réunion des états généraux à l'Assemblée nationale

Pendant six longues semaines, noblesse et tiers vont de conférences en médiations, de compromis avortés en motions combinatoires, sous le regard d'un clergé tout aussi divisé. Le premier article de juin 1789, reproduit le discours du marquis de Lally-Tolendal dans la chambre de la noblesse, le 15 mai. Il rappelle à ses pairs la nécessité de fonder une constitution « où chacun apprenne ce qu'il doit sacrifier de sa liberté et de sa propriété pour conserver le reste, qui assure tous les droits, qui définisse tous les pouvoirs. » (89:085/BH 3873,f 104v-105r)

Les états généraux dépassent très vite le cadre de leur tâche et s'érigent en Assemblée nationale et constituante les 17 et 20 juin 1789. La *Correspondance littéraire* ne se demande pas, comme Burke le fera, si le peuple a le droit de changer sa constitution. C'est pour le journaliste une revendication légitime dont il aborde différents aspects : la place du roi, les modèles, l'organisation des pouvoirs législatifs et exécutifs.

a) Des modèles ?

Bien des ouvrages s'inspirent de Montesquieu et de Rousseau, ou se réfèrent aux modèles institutionnels de la monarchie parlementaire anglaise, de la révolution américaine ou même de l'Antiquité.

La *Correspondance littéraire* examine les critiques de Grouvelle dans *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente* : « il trouve fausse la distinction de la monarchie et du despotisme » et juge Montesquieu trop favorable au pouvoir absolu. L'auteur considère les pouvoirs intermédiaires français insuffisants et reproche à Montesquieu de ne pas tenir suffisamment compte de l'amour du peuple et du sentiment de l'égalité. Meister prend soin de se démarquer de « M. Grouvelle et tous ces messieurs (qui) pensent que la liberté est la fin nécessaire de tous les gouvernements », et rappelle que si le bonheur est inséparable de la liberté, l'enjeu du pacte social, « c'est d'assurer son repos et sa propriété » : la sécurité des individus et le respect du droit de propriété priment sur le besoin de liberté. (89:089/XV,474-476)

Dans « Quelques vues probables sur les états généraux », rédigé le

12 juin 1789, Meister s'étonne que l'Assemblée nationale critique le manque d'égalité et de liberté de la Constitution anglaise. « Ce scrupule étonnera du moins l'Europe ». ⁴⁶² (89:062, *Des premiers principes...* p. 116) Néanmoins la *Correspondance littéraire* considère que la Révolution française ne s'inscrit pas dans la continuité des révolutions anglaises du XVII^{ème} siècle.

Quant à la constitution américaine, créée pour un pays neuf, elle ne peut servir au vieux continent.

Malgré l'intérêt du journaliste pour les leçons de l'histoire, il met en garde contre le modèle, tout aussi intransposable, de la Grèce antique, dans ses « Considérations sur le gouvernement d'Athènes après une lecture du *Voyage d'Anarchasis* ». « Il faut se garder encore de confondre la démocratie d'Athènes avec celle de quelques unes de nos républiques modernes. (...) En comparant le nombre des habitants qui jouissaient du droit de citoyen au nombre infiniment plus considérable de ceux qui par leur condition ou par leur naissance en étaient exclus, on pourrait plutôt regarder Athènes comme une nombreuse aristocratie que comme une véritable démocratie. Il ne faut pas oublier encore à quel point cette merveilleuse démocratie fut neutralisée successivement par la tyrannie des Pisistratides, par l'imposante autorité du génie de Miltiade, de Thémistocle, de Périclès, par celle de l'éloquence d'un Phocion, d'un Démosthène. » (89:077/XV,463-464)

Meister s'intéresse à toutes les analyses qui s'efforcent de cerner les influences philosophiques qui pourraient s'exercer dans la Révolution. Son admiration pour la constitution anglaise ne l'empêche pas de rester très circonspect sur des analogies pseudo-historiques érigées en explication du phénomène français, qu'il ne peut finalement rapporter ni au système anglais, ni à la révolution américaine, ni à la démocratie antique.

b) Pouvoirs législatif et exécutif

Plusieurs questions se posent sur l'organisation des pouvoirs. Faut-il opter

⁴⁶² L'Angleterre reste, pour Meister, le modèle inégalé de la liberté, comme il le raconte dans le récit de son premier voyage en Angleterre. « Je n'avais pas encore fait cinquante pas sur le rivage britannique, que je crus avoir, de la liberté de mon existence, un sentiment que je n'ai jamais éprouvé au même point », pas même le jour de la prise de la Bastille, ajoute-t-il ! *Premier voyage en Angleterre*, in l'introduction de MEISTER, *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*, éd. par Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, Picard, 1910, p. 5-6.

pour le bicamérisme ou maintenir l'unicité du corps législatif ? Faut-il permettre au roi d'exercer son veto sur les décisions de l'Assemblée ? Et dans quelles conditions ?

La *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques* comporte de précieuses notes de Cérutti sur la dispersion des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. « *On dit que c'est le passage du désordre à l'ordre ; moi, j'ai peur que tout ne se brise dans le passage : ce qu'il importe avant tout, c'est de rasseoir le pouvoir exécutif. L'autorité sans la loi est un monstre dévorant ; la loi sans autorité un impuissant fantôme.* » (89:170/XV,531)

Le périodique n'approuve pas entièrement le discours de Bergasse sur la limitation des pouvoirs législatif et exécutif dans une monarchie, mais apprécie sa défense du bicamérisme étayée par les exemples anglais et américains. (89:164/BH 3873,f 158r) Bergasse s'oppose en outre au veto suspensif qui rend le corps législatif plus puissant que les rois les plus absolus, et comme l'opinion contraire l'emporte dans le comité de Constitution, Meister annonce la démission de Bergasse, Mounier et de Tollendal.

La *Correspondance littéraire* partage l'opinion de ces membres modérés du comité de Constitution et examine avec bienveillance l'*Exposé de la conduite de M. Mounier dans l'Assemblée nationale*. « *Je m'éloigne, dit-il, parce que je ne veux être ni coupable ni complice. (...) La fidélité au prince est une des premières vertus dans une monarchie... (...) Je déclare que dans une révolution je peux être utile tant qu'il ne faut que de la fermeté et des intentions pures, mais que je deviens incapable lorsqu'il faut y joindre l'indifférence sur le crime.* » (89:192/BH 3873,f 187r) Le point de vue de la *Correspondance littéraire* semble alors rejoindre celui de *l'Année littéraire*, à une différence près tout de même. Alors que Meister semble proche de Mounier, *l'Année littéraire* blâme ce dernier d'avoir commencé la constitution par la déclaration des droits de l'homme, « lorsqu'on brûlait les châteaux des nobles, lorsqu'on pendait les citoyens ; quand la France était la proie des brigands et des assassins... »⁴⁶³

⁴⁶³ FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, (1765-1790), Slatkine Reprints, Genève, 1966, tome XXVII.1790, volume 1, p. 17. Fréron est mort en 1776 et c'est notamment son fils Stanislas Fréron qui lui succède.

Les réflexions sur l'armée découlent de celles sur les pouvoirs exécutif et législatif. Meister y consacre un de ses « Fragments de morale et de politique » dans la livraison de novembre 1789. (89:173) Mais à l'exception de cet article de synthèse, les questions militaires sont essentiellement évoquées sur un mode badin.

La *Correspondance littéraire* est favorable à une monarchie constitutionnelle et au bicamérisme à condition que le roi soit puissant et dispose d'un droit de veto. Quant au tiers état qui joue un grand rôle économique et culturel, il doit enfin accéder au pouvoir politique. Le périodique est favorable à une modernisation de l'ordre ancestral pour qu'on accorde les mêmes droits à tous les hommes. Il reste que, pour Meister, la rationalisation de l'ordre social est plus importante de la constitution elle-même.

5. Religion et justice

La Révolution instaure la liberté des opinions religieuses et la *Correspondance littéraire* reproduit en août un *Poème sur l'édit en faveur des non-catholiques* du marquis de Fontanes, qui stigmatise la Révocation de l'Edit de Nantes, et se réjouit des progrès de la raison attribués aux grands écrivains.

Ce sublime Voltaire, oracle de la France,
N'a point vainement prêché la tolérance!
C'en est fait, il triomphe. Accourez en ces lieux,
Où nos pères jadis ont aimé vos aïeux,
Disciples de Calvin, familles fugitives
Qu'une loi tyrannique éloigna de nos rives.
Sous la garde des lois et sous l'ombre des Lys
Vos filles sans effroi s'uniront à nos fils. (...)

(89:122/BH 3873,f 126v-127r)

Dans son ouvrage les *Premiers principes...*, Meister consacre un chapitre à la religion, qui n'a pas été publié au préalable dans la *Correspondance littéraire*. Il y prône les consolations de la religion pour « contenir cette classe si nombreuse qu'il est impossible d'associer également au partage de toutes les Lumières » et pense que la crainte de Dieu peut contribuer à « réprimer les abus de la richesse et de l'autorité ». Il estime par ailleurs que les ministres de toutes les religions

doivent se soumettre aux mêmes lois que tous les autres citoyens. (*Des Premiers principes...* p. 89-90) Mais dans ses feuilles, Meister délaisse les questions religieuses et semble peu se préoccuper du conflit qui oppose de plus en plus violemment les anticléricaux et les ardents défenseurs du clergé.

En septembre 1789, le journaliste présente le *Rapport du comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire* de Bergasse comme « un des plus beaux ouvrages qu'ait produit jusqu'ici l'Assemblée nationale. « *Afin, dit-il, que le pouvoir judiciaire soit organisé de manière à ne mettre en danger ni la liberté civile ni la liberté politique, il faut que (...) il dispose, pour protéger tous les individus et tous les droits, d'une force telle que, toute puissante pour défendre et pour secourir, elle devienne absolument nulle sitôt que changeant sa destination, on tentera d'en faire usage pour opprimer.* » (89:156/BH 3873,f 148v)

L'autre allusion à des réformes judiciaires concerne l'invention de la guillotine, célébrée dans une chanson anonyme.

Guillotin,
 Médecin,
 Politique
 Imagine un beau matin
 Que pendre est inhumain
 Et pas patriotique
 Aussitôt
 Il lui faut
 Un supplice
 Qui sans corde ni poteau
 Supprime du bourreau l'office.

Le nouvelliste ajoute une note sur ce projet : « Le docteur Guillotin, député des Communes de Paris à l'Assemblée nationale a proposé ces jours derniers la réforme entière du code pénal, plus de gibet, plus de roues, plus de bûchers, plus d'échafauds, plus de bourreau même, tout cela tient de l'aristocratie. Il veut que dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort le supplice soit le même, la décapitation, et que l'exécution s'en fasse par l'effet d'un simple mécanisme dont il a donné une description très oratoire ; *la mécanique*, a-t-il dit, *tombe comme la foudre, la tête vole, le sang jaillit, l'homme n'est plus.* » (89:175/BH 3873, f 173v-174r) L'ironie sur le style « très oratoire » n'est plus tellement de mise vers la fin de 1789, à moins qu'elle ne serve à conjurer la peur que Meister éprouve face à la tournure violente que prend la Révolution.

Conclusion

Cette première approche de la Révolution fait d'abord apparaître la permanence de la ligne éditoriale de la *Correspondance littéraire* : le périodique littéraire circonscrit la Révolution française à la représentation intellectuelle qu'en donnent les hommes de plume. Pour Meister, comme pour la plupart des penseurs du XVIII^{ème} siècle français, le problème majeur est celui de la rationalisation de l'ordre social, économique, juridique et même religieux et s'il se passionne pour les réformes dont on discute en France, il a davantage tendance à rester dans l'abstraction des idées philosophiques plutôt qu'à évoquer leur application, forcément lourde de menaces du point de vue des abonnés.

Dans un article daté du 1^{er} novembre, intitulé avec une malicieuse ironie : « Quelques réflexions qui ne sont pas du moment », Meister exprime ses réserves

sur l'issue des réformes entreprises par les révolutionnaires. « J'ai le plus grand respect pour les révolutions de brochures et de philosophie, surtout lorsqu'elles sont appuyées par une coalition aussi terrible que celle de la populace et de l'armée, mais quelques décisifs qu'en soient les effets, je crains toujours un peu le retour de cet empire qu'il ne faut jamais oublier, celui des choses et des circonstances. Tant de longues habitudes contrariées en même temps, tant d'abus trop réels, tant d'autres exagérés par l'envie ou par l'esprit de système, réformés tout à coup, sans égard et sans mesure, tant de pouvoirs, tant de droits, tant de prétentions de tout genre qu'on a vu sacrifier avec une si grande violence, ont amoncelé à mes yeux une masse de mécontents, de haines et de vengeance qui m'afflige et m'épouvante. » (89:150, *Des premiers principes...* p. 127) La « révolution de brochures et de philosophie », que la *Correspondance littéraire* privilégie dans ses feuilles, prend corps, dans le sang...

B. UNE EPOQUE DE CONFUSION DU CULTUREL ET DU POLITIQUE

Bien que la *Correspondance littéraire* s'efforce de préserver son caractère littéraire en abordant essentiellement la politique à travers des analyses d'ouvrages, il reste que la part des belles-lettres s'est considérablement réduite et que la politique tend à envahir toute cette sphère culturelle dont les théâtres et l'Académie française offrent deux exemples représentatifs.

1. L'interprétation politique d'œuvres dramatiques

La confidentialité des nouvelles à la main a toujours permis au journaliste d'informer librement ses lecteurs des œuvres interdites, ou de la réception mouvementée de certaines pièces. Il ne s'agit pas de chercher, dans une lecture rétrospective des saisons théâtrales de 1787 à 1789, une ligne de partage de la vie culturelle, qui inaugurerait des productions radicalement nouvelles, mais d'examiner la part croissante de l'interprétation politique des spectacles. L'intérêt d'une pièce réside dans son intrigue et sa versification, mais aussi, et plus que jamais, dans les circonstances de sa représentation et de sa réception. La *Correspondance littéraire* n'a pas attendu la période révolutionnaire pour

montrer les implications politiques de certaines productions dramatiques, mais à partir de l'annonce de la convocation des états généraux, de telles analyses se multiplient.

Un des événements majeurs de la saison théâtrale de 1789 est la bataille politique et littéraire de *Charles IX* de Marie-Joseph Chénier,⁴⁶⁴ que nous examinons aussi dans *l'Année littéraire* et dans le *Journal encyclopédique*. Meister passe sur les démêlés aux termes desquels elle a été enfin représentée.⁴⁶⁵ A travers la Saint-Barthélémy, Chénier dénonce les méfaits de la monarchie et s'en prend avec une rare violence aux complaisances de Louis XVI pour les courtisans et surtout pour l'Eglise.

La *Correspondance littéraire* raconte la première, au Théâtre-Français, le 4 novembre 1789, en soulignant combien le spectacle est autant dans la salle que sur scène. « Il y avait longtemps qu'on n'avait vu à ce spectacle un concours de monde aussi prodigieux : on le croit même encore au dessus de celui qu'attira le *Mariage de Figaro*, c'est tout dire. Comme on craignait, non sans raison, les efforts de différentes cabales, quelques *districts* ayant déclaré qu'ils ne souffriraient point qu'on représentât sur le Théâtre de la Nation un pareil sujet, plusieurs autres ayant pris l'auteur et la pièce sous leur protection spéciale, un orateur du parterre, doué de l'organe le plus sonore, avant la toile levée, a demandé la parole pour proposer que le premier qui tenterait de troubler le spectacle fût livré à la justice du peuple. M. Palissot n'a pas manqué d'appuyer la *motion*, et le mot terrible à *la lanterne* a retenti dans quelques coins de la salle. Le comte de Mirabeau ayant été aperçu l'instant d'après dans une troisième loge avec son ami M. Le Chapelier, l'un des plus fougueux députés de Bretagne, a été vivement applaudi, du moins par différents groupes du parterre, favorablement disposés pour le désigner à l'admiration publique ; l'enthousiasme cependant n'a pas gagné beaucoup plus loin. » (89:166/XV,534-535) Quant à l'intrigue, Meister regrette que Chénier n'ait pas su tirer tout le parti qu'offrait un tel sujet et il juge

⁴⁶⁴ CHENIER, Marie-Joseph, *Charles IX, ou la Saint-Barthélémy*, 1789, in *Théâtre du XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, volume II, p. 1025-1082.

⁴⁶⁵ Elle est d'abord interdite par la censure en 1788, puis les Comédiens-Français refusent de la jouer, même après juillet 1789. Le public, Talma, Danton et Mirabeau interviennent en faveur de la pièce, mais l'œuvre n'est régulièrement jouée qu'à partir de novembre 1789.

la tragédie insuffisamment théâtrale, même s'il lui reconnaît « des idées fortes et vigoureuses, et quelques vers dignes de nos plus grands maîtres. » (89:166/XV,535)

Plusieurs éléments ont selon lui contribué au succès : le décor, les costumes, le jeu des acteurs et « les souvenirs imposants que ce sujet rappelle, souvenirs assez présents pour que l'imagination des spectateurs y supplée souvent au travail du poète. » (89:166/XV,535) Il met l'accent sur les réactions des spectateurs qui recherchent des allusions à la situation contemporaine. Meister raconte le succès d'une tirade de l'Hôpital : « on ne sera guère surpris que le parterre n'ait pu entendre les vers suivants sans éprouver des transports, des tressaillements de joie et d'admiration :

Le peuple tout à coup reprenant son éclat
Et des longs préjugés terrassant l'imposture,
Réclamer les droits fondés par la nature.
Son bonheur renaîtra au sein de ses malheurs.
Ces murs baignés sans cesse et de sang et de pleurs
Ces tombeaux des vivants, ces Bastilles affreuses
S'écrouleront alors sous des mains généreuses.
Aux princes, aux citoyens imposant leur devoir
Et fixant à jamais les bornes du pouvoir,
On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
Reconnaissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres,
Heureux sous un monarque, amis de l'équité,
Restaurateur des lois et de la liberté...

Toute la tirade a été redemandée avec fureur, et répétée elle a excité le même enthousiasme. (...) Quel exemple en effet plus frappant, plus terrible, plus mémorable de tous les maux que peut attirer sur son peuple un prince que sa faiblesse livre à des conseils perfides ! car c'est essentiellement sous ce rapport que le poète a peint le caractère de Charles IX. Il n'est à proprement parler ni fanatique ni cruel, il ne l'est au moins qu'un seul instant, mais toujours faible, incertain, subjugué par les passions qui l'entourent (...) Si l'on peut pardonner à l'auteur le choix du sujet, c'est en faveur de cette grande leçon. » (89:166/BH 3873,f 162r) Meister ne se permet de commenter que le caractère de Charles IX, mais son développement n'incite-t-il pas implicitement ses lecteurs à

le comparer à Louis XVI ?⁴⁶⁶

L'*Année littéraire* attribue exclusivement au contexte politique le succès de cette pièce dont elle condamne l'anticléricalisme. « *Aujourd'hui, la passion favorite du François est la haine des prêtres : en flattant cette passion-là, on est sûr de réussir. (...) Supposez un autre temps et d'autres mœurs, sa pièce eût paru froide médiocre, répréhensible même, et impolitique ; dans le moment actuel, c'est un chef d'œuvre de la scène, (...) parce que depuis longtemps, tout est, en France, engouement et fanatisme.* » Les successeurs de Fréron prétendent que cette tragédie peut conduire, ni plus, ni moins, à une nouvelle Saint-Barthélémy en incitant des spectateurs à massacrer des prêtres par patriotisme.⁴⁶⁷

Le *Journal encyclopédique*, lui, se félicite plus ouvertement que la *Correspondance littéraire*, de la liberté de critique conquise pendant la Révolution. « *L'auteur avait, pour cela, plus d'un préjugé à vaincre. Le premier était celui de placer sur la même scène des souverains et des grands qu'on ne pouvait y amener sans leur faire expier les excès barbares auxquels ils se livrèrent dans un siècle encore voisin du nôtre. On sait que notre basse servitude ne nous avait jusqu'ici permis de prononcer sur les méchants rois, que lorsqu'ils avaient été infiniment éloignés de nous et par les temps et par les lieux. Le premier fruit de la liberté à laquelle nous a élevés le prince véritablement grand qui nous gouverne, a été de nous faire abjurer la timide retenue qui rendait nos jeux scéniques sans effet et sans utilité.* »⁴⁶⁸ Mais il prend soin d'épargner Louis XVI. Aucun de ces trois journaux ne fait évidemment écho aux réactions des spectateurs qui osent aller jusqu'à comparer Louis XVI au monarque manipulé, Necker au chancelier de l'Hôpital et Marie-Antoinette à Catherine de Médicis.

L'intérêt de certaines pièces réside parfois uniquement dans leur dimension politique. *Charles II, roi d'Angleterre*, de Mercier, est une « comédie très morale en cinq actes très courts, dédiée aux jeunes princes, et qui sera représentée, dit-on,

⁴⁶⁶Le journaliste reproduit dans une livraison suivante un *Fragment sur Charles IX tiré du deuxième chant du poème sur la nature* de Le Brun et Ecouchard, rédigé à la suite de la pièce, mais il présente peu d'intérêt. (89:183 BH 3873, f 182v-183r)

⁴⁶⁷ FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, *Op. cit.*, tome XXVII, 1790, volume 2, p. 4 et 6. (voir aussi 1790, volume 2, p. 190-223)

⁴⁶⁸ *Journal encyclopédique*, (1756-1793), Slatkine Reprints, Genève, 1967, tome LXIX 1790, tomeII, partie II, p.283.

pour la récréation des états généraux ». (89:120/XV,493) Le théâtre, seconde assemblée aux vertus pédagogiques, peut devenir un terrain d'affrontement.

Le journaliste ne rend toutefois pas systématiquement compte de l'engouement du public pour le théâtre révolutionnaire, et il accorde par exemple peu d'attention à *L'Esclavage des nègres ou l'Heureux naufrage*, d'Olympe de Gouges, qui a échoué sur le Théâtre de la Nation. Il en résume laconiquement l'intrigue et commente de façon lapidaire la clémence du gouverneur au dénouement. « Cette résolution magnanime est soutenue encore très énergiquement par l'insurrection des troupes qui prennent comme de raison la défense des Nègres. » (89:211/BH 3873,f 203) La locution adverbiale « comme de raison » souligne un procédé attendu, sans s'étendre davantage sur la condamnation de l'esclavage. Meister reste muet sur l'enjeu politique de la pièce qu'ont fait ressortir d'autres chroniqueurs, comme celui de la *Gazette nationale* ou du *Moniteur universel*. « A voir la chaleur avec laquelle on s'animait de part et d'autre, on aurait cru que la grande cause de l'esclavage ou de la liberté des nègres allait se traiter devant les partis que leurs divers intérêts devaient engager à la combattre ou à la défendre. On a crié, on a harangué le public, on a ri, on a murmuré, on a sifflé ; le résultat a été beaucoup de bruit et la représentation très tumultueuse d'un ouvrage très médiocre. »⁴⁶⁹

La discrétion de Meister est un aveu de ses réticences à aborder le délicat sujet de l'esclavage, lorsqu'il s'adresse à ses royaux abonnés.

Outre ces pièces à thèse, la *Correspondance littéraire* signale également des pièces dont le texte circule, mais que le journaliste n'a pas vues, comme *La Cour plénière, héroï-tragi-comédie en trois actes en prose, jouée le 4 juillet 1788 par une société d'amateurs dans un château aux environs de Versailles.(...) A Bavière, et se trouve à Paris chez la veuve Liberté, à l'enseigne de la Révolution*. « Ce pamphlet a été trop répandu pour nous dispenser d'en parler. » Il ridiculise des personnages de la cour plénière et des grands bailliages, comme d'Eprémesnil, Lamoignon et Maupeou. (88:176/BH 3872,f 181v)

⁴⁶⁹ *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, n° du jeudi 31 décembre 1789. Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, Paris, Plon, 1847, tome deuxième, p. 520.

Le journaliste est, pour ses abonnés, un intermédiaire irremplaçable dans cette période d'effervescence politique où l'intérêt des spectacles réside autant dans les qualités intrinsèques de l'intrigue, de l'écriture ou du jeu dramatique que dans les réactions d'un public parisien qui s'exprime de plus en plus librement.

Néanmoins, ces exemples ne sont pas représentatifs de l'ensemble des comptes rendus de spectacles de la *Correspondance littéraire* pendant l'année 1789. Bien des articles donnent au contraire l'impression d'un univers parisien inchangé, où même après le mois de mai 1789, on continue de se presser à l'Opéra, au Théâtre-Français, à la Comédie italienne, au Théâtre de Monsieur... pour voir par exemple *Les Fausses apparences*, *Le Conseil imprudent*, *Les Châteaux en Espagne*, *Les Savoyards*, *Les Prétendus*, *L'Ecole de l'adolescence*, *Les Fausses présomptions*, *Les Epoux réunis*, ou *Encore des Savoyards*, etc.⁴⁷⁰

2. L'Académie française

L'influence des philosophes au sein de l'Académie française a beau être établie, Daniel Roche souligne que l'attitude de cette institution est de « définir sinon une politique réelle du moins une idéologie de la chose publique et du service monarchique, en quelque sorte (de) déterminer les principes d'action de l'Etat et le conformisme indispensable à la société inégalitaire. »⁴⁷¹ Les articles de la *Correspondance littéraire* sont sensibles à cet aspect.

a) *L'attachement au pouvoir royal.*

Chaque année, le 25 août, jour de la Saint-Louis, la séance annuelle célèbre l'union entre l'institution littéraire fondée par Richelieu et la monarchie, mais en plus, en 1789, le 16 novembre, « l'Académie française eut l'honneur de présenter son hommage à Leurs Majestés et à Monseigneur le Dauphin. »

⁴⁷⁰ *Les Fausses apparences* d'Imbert (89:075/XV,456), le *Conseil imprudent* de Paillardelle (89:076/XV,456), *Les Châteaux en Espagne* de Collin d'Harleville (89:079/XV,441-442), *Les Savoyards* de Piis et Propiac (89:088/XV,473), *Les Prétendus* de Rochon de Chabannes et Lemoyne (89:094/XV,481), *L'Ecole de l'adolescence* d'Antilly (89:117/XV,493), *Les Fausses présomptions* de Dubois-Fontanelle (89:134/507-510), *Les Epoux réunis* de Dejaure et Bédéo (89:135/XV,500), *Encore des Savoyards* de Pujoux (89:169/XV,529).

⁴⁷¹ ROCHE, Daniel, « Académies et politique au siècle des Lumières : les enjeux pratiques de l'immortalité. », in *The french Revolution and the creation of modern political culture*. ed. par Keith Michael BAKER, Volume 1 The Political Culture of the Old Regime, Pergamon Press, 1987, p. 332.

La *Correspondance littéraire* reproduit le discours du directeur, le chevalier de Boufflers au roi, à la reine puis au dauphin.

« Parmi de si justes hommages, daignez, Sire, distinguer ceux des gens de lettres dont votre Académie ose être auprès de vous l'interprète et le garant. Votre Majesté n'aura point de meilleurs sujets, parce que les rois n'ont point de meilleurs juges. Eh ! quels hommes, Sire, pourront faire autant pour votre gloire que ceux qui, libres de passions et d'intérêts, s'occupent en silence à fixer la vérité fugitive, et à présenter aux âges futurs le tableau fidèle de l'âge présent ! (...) vous vous êtes montré aussi juste que la loi, aussi bon que la nature. » (89:190/XV,545-546) L'éloge du roi va de pair avec celui des académiciens, dépeints comme les fidèles historiens de son régime.

b) Une idéologie de la chose publique.

Le rôle de l'Académie est d'élaborer et de diffuser les vérités utiles de la philosophie et des sciences, notamment dans les domaines de l'économie, de la justice et de l'éducation. Mais l'actualité politique fait de plus en plus d'intrusions.

Pendant la séance publique de 1788, à la faveur d'un *Eloge de Louis XII*, l'abbé Noël esquisse les grandes lignes d'une réforme de la justice que Louis XVI pourrait entreprendre afin « de rapprocher la justice des justiciables, de rendre à la clémence royale la plus belle de ses prérogatives, de faire cesser enfin cette contradiction monstrueuse qui règne entre les lois criminelles et les mœurs du plus doux de tous les peuples ». Le journaliste précise que ce discours n'a pas été « universellement goûté », mais qu'un passage sur la destruction des prisons d'Etat a été plus généralement applaudi. « Ils tomberont peut-être un jour à la voix de la philosophie et de l'humanité ces donjons menaçants, ces murs inaccessibles qui ont vu tant de victimes innocentes se consumer lentement dans les angoisses du désespoir (...). Ils tomberont, et déjà du milieu de leurs ruines je vois s'élever la statue d'un roi bienfaisant et libérateur. » (88:153/XV,301-302)

En avril 1789, au cours de la séance de réception de Nicolaï, Rulhière compare les analyses politiques du marquis de Chastellux à celles de J.-J. Rousseau et de Mably. « Rousseau (...) annonce l'inévitable ruine, la

subversion instante et prochaine de tous les royaumes, républiques et empires... Mably (...) croit que d'utiles réformes peuvent encore renouveler le destin des empires ». Mais pour Rulhière, Chastellux a, lui, bien mieux compris la spécificité de la monarchie moderne : « *il annonce en France et dans toute l'Europe le retour de la liberté par l'excès même de la dette publique ; il dit que les besoins du fisc sont les vrais précepteurs des rois, et qu'envisagés d'un œil juste, ils deviendront un jour les protecteurs de la fortune des peuples, etc.* » (89:066/XV,445-446).

En juin 1787, le journaliste assure que Rulhière a loué les illustres spectateurs présents pour sa réception⁴⁷² « avec adresse en parlant des espérances de bonheur que laissent concevoir à la nation les vues patriotiques manifestées avec tant d'éclat dans l'assemblée des notables ». (87:129/XV,83) L'année suivante, Meister retranscrit un discours de Vicq d'Azyr sur Buffon qui fait allusion à Necker, rappelé par le roi pour les Etats généraux. (88:213/XV,365-366)

En 1789, la politique pénètre davantage la sphère académique. Boufflers consacre toute une partie de son discours de réception à « une harangue sur les états généraux » reproduite par la *Correspondance littéraire*. « *C'est l'élite imposante d'un des peuples les plus nombreux et les plus spirituels de l'univers qui vous entendra dans le plus éclairé des siècles, et la raison de plusieurs milliers d'hommes sera comme déposée dans chacun des hommes qui vous écouteront.* » (89:032/XV,399) Mais l'orateur élude le problème de la répartition par ordre et Boufflers conclut sur l'image consensuelle de la régénération de la monarchie, comparée au phénix. (89:032/XV,399)

Dans le contexte révolutionnaire de 1789, le jour de la séance annuelle, « le prix d'utilité a été accordé à M. Gudin de la Brenellerie pour son ouvrage *sur les Comices de Rome, les états généraux de France et le Parlement d'Angleterre* ». Parmi les prix décernés par l'Académie, celui de « vertu » témoigne d'un déplacement des préoccupations académiques. Cette année-là, il est attribué « à une domestique du sieur Réveillon, qui est à son service depuis plus de quarante ans, et qui a déployé un courage surnaturel pour son sexe et pour son

⁴⁷² L'archevêque de Toulouse, le baron de Breteuil, le comte de Montmorin, de Malesherbes, le duc de Nivernois.

âge au milieu de l'horrible pillage de la maison de son maître dans la dernière émeute du faubourg Saint-Antoine. » (89:144/XV,513) Ce choix des Quarante condamne clairement les émeutes populaires.

c) Les attaques contre l'esprit académique.

L'Académie française où siègent de nombreux philosophes est à cette époque bien plus favorable aux idées nouvelles que ne le pense l'opinion publique, mais avec la Révolution, les attaques contre l'institution créée par Richelieu se multiplient. « Il a paru tant d'écrits ennuyeux sur les états généraux ! comment ne pas accueillir le premier pamphlet où l'on trouve enfin quelques étincelles d'imagination et de gaieté ? Dans la *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le 30 mars 1789*, attribuée au comte de Rivarol « *Démophon* (Marmontel), le secrétaire perpétuel, ouvre la séance par un discours où il exhorte ses confrères à éclairer la nation, à lui tracer la route qu'elle doit suivre. Il ne craint pas que les états généraux attaquent jamais la glorieuse institution des jetons, elle fait partie des lois fondamentales de la monarchie ; mais il pense qu'il est bon de rappeler à la nation que les travaux utiles de l'Académie restent sans récompense, etc. (...) *Azur* (Suard) offre de revoir les délibérations nationales comme il revoit les journaux et les opéras. (...) *Tacticus* (M. de Guibert) pense qu'il faut proposer aux états généraux d'établir un conseil de littérature qui réglera tout ce qui tient au bel esprit en France. (...) Cette facétie est terminée par le projet d'instruction pour la députation académique ; en voici quelques articles :

« ART. I. Que dorénavant la nation s'assemblera périodiquement tous les cinquante ans ; ces assemblées donnant lieu à des nuées d'écrits patriotiques qui absorbent l'attention des lecteurs et les distraient des lectures essentielles, telles que les dithyrambes et les productions soignées de la prose bien colorisée.

ART.IV. Que Sa Majesté accordera la liberté de la presse à l'Académie française seulement.

ART. V. Que les propriétés personnelles, mobilières et foncières soient assurées, de manière que, sous aucun prétexte, on ne puisse voler à l'un ses idées, à l'autre ses sujets, et que tout plagiaire convaincu puisse être dénoncé. (...)

ART. XI. Le député aura un pouvoir illimité de concourir à régler tout ce que le temps permettra aux états généraux de statuer sur les améliorations de tous genres et sur la poursuite des principaux abus qui affligent le royaume, et en particulier sur le maintien du goût, etc., enfin, sur la suppression des entrées vexatoires de livres étrangers, qui font oublier les productions du sol, tels que *la Richesse des nations*, par Smith, les *Recherches sur les Grecs*, par M. de Paw, etc. »

(89:067/XV,446-449)

Le pamphlétaire souligne le caractère monarchique de l'Académie française, et sa volonté de régenter l'univers des lettres et des sciences.

Les articles du « projet d'instruction » soulèvent de véritables problèmes, comme ceux de la liberté de la presse ou de la propriété littéraire, mais Rivarol prête aux Quarante les réponses caricaturales d'une institution sclérosée et soucieuse de ses privilèges.

Ces articles de la *Correspondance littéraire* sur la vie théâtrale ou sur les activités de l'Académie française ne donnent pas l'impression que l'année 1789 soit celle d'une rupture esthétique ; la politisation de la sphère culturelle est toutefois de plus en plus saillante et s'accompagne d'une plus grande liberté d'expression.

3. Parler, écrire, imprimer librement

En 1788, un article se réjouit des progrès de « *cette liberté si désirable de la presse*, cette conquête nouvelle de l'opinion publique, ce moyen puissant des Lumières ». ⁴⁷³ L'année suivante, l'article XI de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* proclame la liberté d'imprimer.

Comme tous ses contemporains, Meister est stupéfait par la quantité de « toutes les feuilles dont Paris est inondé dans ce moment ». (89:118/XV,494) La prolifération des journaux sous la Révolution justifie cette métaphore d'un flot d'écrits submergeant un lecteur qui ne peut tout lire, et le verbe « inonder » ajoute une connotation péjorative.

Les pamphlets ne se vendent plus sous le manteau, et le journaliste se dit horrifié par l'échelle de diffusion du *Domine, salvum fac regem* : « Nous ne nous permettrions pas de rapporter ici des inculpations aussi peu vraisemblables, si l'écrit qui les contient n'avait pas été répandu avec autant de profusion qu'aucune autre feuille du jour. Il est bon d'apprendre aux étrangers quelle est aujourd'hui l'étendue de ce bienfait si désiré par tous nos philosophes, la liberté indéfinie de la

⁴⁷³ *Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre la Cour plénière, calomnieusement attribuée à M. Bergasse.* (88:203/XV,352)

presse. » (89:157/XV,516-517)

Dans sa *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques*, de Cérutti, que Meister admire, l'auteur condamne les « *génies malfaisants (...) qui ont tué le despotisme pour en hériter ; qui ont affranchi l'imprimerie pour l'associer à leurs vengeances* ». (89:170/XV,530) Notons que le despotisme a changé de camp et ne qualifie plus la monarchie, mais des révolutionnaires qui s'expriment et agissent avec une extrême violence.

Meister est en porte à faux : en tant que journaliste des princes, il condamne le danger politique de la liberté d'expression, mais en tant qu'écrivain, il la revendique lorsqu'il publie un livre pour donner son opinion sur la Révolution. Il introduit ses *Premiers principes du système social appliqué à la Révolution présente* par le dialogue suivant :

« Pensez-vous qu'on vous pardonne d'avoir osé combattre des principes qui paraissent consacrés par les décrets même de l'Assemblée Nationale?

- Quelle liberté aurions-nous conquise si, en se soumettant religieusement aux lois de la nouvelle Constitution, il n'était pas permis d'en discuter les principes ? Plus la puissance de l'Assemblée est au-dessus de toute atteinte et de toute résistance, plus elle doit désirer qu'il reste du moins une barrière capable d'arrêter un jour les excès et les abus de tout pouvoir sans bornes, c'est la liberté de Penser et d'Ecrire... » (*Des premiers principes...* p.iii-iv)

4. Des articles de la *Correspondance littéraire* à l'essai imprimé

a) *Articles philosophiques de la Correspondance littéraire.*

Passionné par les débats qui précèdent la convocation des états généraux, puis pris dans la tourmente des événements de 1789, le journaliste de la *Correspondance littéraire* ne se contente pas de rédiger des comptes-rendus, mais cherche à faire comprendre la situation française dans les cours étrangères. Le caractère philosophique de sa série d'articles politiques justifie qu'il leur ménage une place dans un journal à caractère littéraire. Il tente d'analyser le processus politique qui est en train de se dérouler sous ses yeux, mais davantage

en historien qu'en homme d'action, en philosophe des Lumières qu'en journaliste patriote.

Il insère ses articles sans préciser explicitement qu'il en est l'auteur. Prenons comme exemple la présentation de l'article de tête de la livraison de juin 1789 dans la *Correspondance littéraire*.

« Des propriétés et des privilèges

Extrait d'un ouvrage manuscrit. * »

Les articles sont donc, dès l'origine, conçus comme des « extraits » qui, une fois rassemblés, constitueront un « ouvrage ». Préciser que l'ouvrage est « manuscrit » suggère aux lecteurs qu'ils en ont la primeur, peut-être même l'exclusivité. Meister utilise donc le cadre des livraisons périodiques pour rédiger progressivement les différents chapitres de son essai.

L'astérisque à la suite du titre renvoie à une note en bas de page. * « Nous demandons pardon à nos lecteurs de les entretenir si souvent des mêmes objets ; mais dans ce moment il est bien difficile de parler ou de s'occuper d'autre chose à Paris, les législateurs y courent les rues et les ruelles, nous ne savons ce que sont devenus tous nos poètes et nos beaux esprits. » (89:091/BH 3872,f 229r) Cette indispensable justification de la part croissante du politique dans le journal littéraire, n'a naturellement plus de raison d'être dans le texte imprimé, *Des premiers principes du système social appliqué à la Révolution présente*, qui se donne comme un ouvrage politique.

b) Publication Des premiers principes du système social appliqués à la Révolution présente.

Comment proposer le même texte à deux publics très différents ? Dans un premier temps, le journaliste s'adresse à des souverains étrangers « éclairés », mais circonspects en matière de réformes et franchement hostiles aux mouvements de masse, puis il imprime son texte pour les lecteurs d'une France plongée dans « la révolution présente. »

Le plus grand écart entre les articles et le livre consiste en l'adjonction de chapitres. Dans un souci d'exhaustivité, afin de bien cerner tous les grands enjeux de la Révolution, il ajoute quelques chapitres inédits, intitulés « Stabilité », « Force publique », « Nation », « Tiers état », « Mœurs », « Religion » et

« Justice ».

Il réorganise les articles en chapitres, sans respecter l'ordre chronologique dans lequel ils ont été rédigés pour le journal. Par exemple, il conclut l'ouvrage par « Quelques réflexions qui ne sont pas du moment » rédigées en avril. (89:051) Pour plus de clarté, il scinde par exemple l'article de tête de la livraison de janvier 1789 (89:001) en trois chapitres bien distincts : « Égalité », « Liberté » et « Contrat social ». Cette réorganisation n'affecte pas le contenu des articles : il est frappant de constater qu'il ne retouche en rien ces articles rédigés plusieurs mois avant la déclaration des Droits de l'Homme. Il ne cherche pas à effacer le caractère fragmentaire et successif de l'écriture. Par exemple, dans la livraison de juin, il s'intéresse à « Des propriétés et des privilèges » (89:091) et complète cette synthèse au mois de juillet en reprenant le même titre. (89:111) Dans *Des premiers principes...*, le premier article donne deux chapitres, « Propriété » et « Privilèges », mais il n'essaie pas d'y intégrer l'article du mois suivant, qu'il laisse tel quel, et qu'il intitule « Suite des deux articles précédents ».

Une lecture attentive ne permet de déceler que de très légères modifications, comme la suppression d'une note sur « Quelques réflexions qui ne sont pas du moment ». Meister estime que le pouvoir législatif doit être limité par d'autres pouvoirs, bien que cela ne semble plus être l'opinion dominante.

« N'est-ce pas une chose infiniment remarquable que la conduite actuelle de l'Assemblée nationale comparée à celle qu'elle a montrée tant que son autorité paraissait balancée encore par celle du monarque ? Laquelle l'Europe tranquille jugera-t-elle la plus auguste, la plus mesurée, la plus importante ? » (89:150/BH 3873,f 143r) Cet appel à « l'Europe tranquille », composée par les abonnés, a d'autant moins sa place dans l'essai imprimé que leur appréciation de ce qui est « auguste » a peu de chance de coïncider avec le jugement des lecteurs d'une France qui n'a accordé qu'un veto suspensif au roi. De telles modifications du texte initial restent cependant rarissimes.

Pour l'essentiel, Meister reprend donc ses articles, mais leur ajoute une présentation qui montre sa lucidité sur la réception de son texte : ses propos, de raisonnables dans la *Correspondance littéraire* deviennent réactionnaires pour bien des lecteurs français. Le journaliste n'a pas besoin de justifier son opinion lorsqu'il s'adresse à ses abonnés couronnés, mais dans sa préface *Des premiers*

principes..., datée de Nice, le 28 février 1790, l'auteur se met en scène dans un dialogue pour prévenir les objections, voire l'indignation, des lecteurs.

« Beaucoup de lecteurs vous confondront avec les ennemis de la Révolution?

- (...) Tout bon citoyen devait regarder la Révolution comme nécessaire, indispensable. Tout bon citoyen ne doit être occupé aujourd'hui qu'à en assurer le succès. Mais quel est l'honnête homme qui voulût être coupable ou complice de tous les moyens dont on s'est servi pour nous conduire au point où nous en sommes ? » (p. iii)

S'il encourage la nécessité d'entreprendre des réformes, il réproue tout excès, et conclut sa préface en expliquant : « Sans me croire fort, j'aime à me ranger du parti le plus faible ; et dans ce moment vous ne doutez pas que ce ne soit celui de la modération. Voilà mes torts, voilà mon excuse. » (p. v)

Le discret nouvelliste des princes ne résiste pas à l'envie de faire part de ses opinions aux acteurs de la Révolution, évidemment plus à même d'influencer le cours des événements que ses lecteurs royaux. Meister ne s'abaisse jamais au rang des folliculaires polémistes, et conserve des ambitions philosophiques, mais son désir de participer aux débats politiques par ses textes illustre la confusion du politique et du culturel pendant la période révolutionnaire.

Les modifications pour la publication sont minimales, mais le contexte de la réception suffit à conférer un impact différent au même texte. C'est un appel lancé à la raison des Français pour qu'ils agissent avec modération, alors que dans le cadre des cours étrangères, le même discours n'a qu'une valeur informative et n'appelle évidemment nullement à l'action.

**MEISTER, J.-H., Des premiers principes du système social
appliqués à la révolution présente, Nice, Paris, Guerbart, 1790**

L'insertion des articles de la *Correspondance littéraire* dans l'essai publié.

<p align="center">Table des chapitres <i>Des premiers principes du système social appliqué à la Révolution présente</i></p>	<p align="center">Titres des articles</p>
- Introduction	
- Egalité	- Fragments de morale et de politique « Egalité » (89:001, janvier 1789)
- Liberté	- Fragments de morale et de politique « Liberté » (89:001, janvier 1789)
- Propriété	- Des propriétés et des privilèges « Propriété » (89:091, juin 1789)
- Privilèges	- Des propriétés et des privilèges (89:091, juin 1789)
- Suite des deux articles précédents	- Des propriétés et des privilèges (89:111, juillet 1789)
- Stabilité	
- Force publique	
- Nation	
- Tiers état	
- Contrat social	- Fragments de morale et de politique « Contrat social » (89:001, janvier 1789)
- Le secret de l'empire	
- Premiers principes d'une représentation nationale	- Fragments de morale et de politique « Premiers principes d'une représentation nationale » (89:173, novembre 1789)
- Armée	- Fragments de morale et de politique « Armée » (89:173, novembre 1789)
- Impôts	- Fragments de morale et de politique « Impôts » (89:173, novembre 1789)
- Mœurs	
- Religion	
- Justice	
- Quelques aperçus sur les causes de la Révolution actuelle	- Quelques aperçus sur les causes de la Révolution actuelle (89:051, avril 1789)
- Quelques vues sur les suites probables des états généraux	- Quelques vues sur les suites probables des états généraux (89:062, avril 1789)
- Quelques réflexions qui ne sont pas du moment	- Quelques réflexions qui ne sont pas du moment

	(89:150, octobre 1789)
--	------------------------

Les comptes rendus d'ouvrages de 1787 à 1789, consacrent une place croissante, puis prépondérante, aux « mille et une brochures politiques, économiques, ministérielles ». (88:054/BH 3872,f 54) Etant donné la place de la politique sur les scènes de théâtre ou à l'Académie française en 1789, on peut parler d'une confusion du culturel et du politique qui gagne la *Correspondance littéraire*. On peut même aller jusqu'à considérer qu'il y a fusion lorsque des articles des nouvelles à la main, qui avaient une valeur informative pour les abonnés, sont publiés en un livre qui invite les Français à *agir* conformément à la raison.

C. DES CHOIX EDITORIAUX NOUVEAUX

Meister doit dépeindre à ses lecteurs une atmosphère parisienne, en pleine effervescence dans ces années 1787-1789, où non seulement les ouvrages politiques prédominent dans l'actualité littéraire, mais où ils entendent dépasser le cadre étroit des salons et des académies pour guider l'action politique.

Le journaliste a toujours effectué une sélection dans la production imprimée, mais sa tâche se complexifie sous la Révolution. « Chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire, voit éclore quelque nouvelle brochure, quelque nouveau volume sur les états généraux ». (88:194/XV,343-344) « Ne pouvant parler en détail de toutes les productions patriotiques du moment, il faut bien choisir », (88:194/XV,344) retenir l'écrit qui « mérite le plus d'être distingué dans la foule des ouvrages que fait éclore chaque jour la fermentation actuelle des esprits ». ⁴⁷⁴ Il mentionne exceptionnellement un ouvrage absolument inauthentique, la *Vie privée du cardinal Dubois, premier ministre et archevêque de Cambrai*, écrit « d'un bout à l'autre par un des plus mauvais écrivains du royaume », afin que ses abonnés ne se laissent pas abuser par les éditeurs qui ont voulu profiter du « succès qu'a eu un prétendu *Mémoire du cardinal Dubois au Régent* pour le dissuader de convoquer les états généraux ». (89:078/BH 3873,f 92v)

Sélectionner dans un contexte révolutionnaire accentue certains problèmes d'écriture. Dans quelle mesure doit-il intégrer un discours sur l'événement dans un journal qui affiche son caractère littéraire ? Quels sont les sujets dont il doit et peut rendre compte, et ceux qu'il lui est plus délicat voire impossible de traiter ?

⁴⁷⁴ Cérutti, *Mémoire pour le peuple français*. (88:222/XV,367)

Comment se positionner politiquement par rapport aux deux camps antagonistes qui se heurtent avec une hostilité croissante au fil des mois ?

1. Privilégier l'analyse philosophique au reportage

Dans des notes privées, rédigées bien après la Révolution française, Meister se souvient d'en avoir été un observateur privilégié. « Grâce au ciel, je restai toujours fort étranger aux intrigues qui préparèrent les premières explosions de la grande crise révolutionnaire, mais j'en étais assez près pour être à même de les suivre, de les observer sans trop d'illusion. Je voyais journallement, pour ainsi dire, les hommes qui en furent les premiers auteurs, les agents les plus actifs, et dans les clubs nouvellement établis, et dans un comité plus intime qui se rassemblait tous les soirs à un quatrième étage au dessus du café de Foi. J'en rencontrai plusieurs des plus marquants, non seulement dans les salons de M^{me} Necker et de M^{me} de Staël, mais encore chez la marquise de Villette, chez M^{lle} Clairon, toute bonne royaliste qu'elle était ; dans la boutique de M^{me} Le Jay, l'amie alors du comte de Mirabeau »⁴⁷⁵.

Meister serait donc en mesure de livrer un témoignage personnel sur les événements, mais tandis que la technique du reportage naît et s'épanouit dans la presse révolutionnaire, la *Correspondance littéraire* s'efforce de rester fidèle à sa formule initiale de périodique littéraire.

a) *Le reportage sur l'événement*

Deux articles offrent l'exemple d'un événement politique relaté à la manière d'un reportage : il s'agit de la séance d'ouverture des états généraux racontée par Meister et de l'accueil triomphal de Necker à l'Hôtel de ville, le 30 juillet, décrit par le copiste Girbal dans une lettre à Meister.

Lorsque le nouvelliste consacre l'article de tête de la livraison de mai 1789 à l'ouverture des états généraux, il souligne qu'il s'écarte pour l'occasion du contenu et de la forme habituels de la *Correspondance littéraire*. « C'était sans doute un assez beau spectacle que celui qu'on vit à Versailles le 5 mai, et quelque

⁴⁷⁵ En éditant les *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*, de MEISTER, Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, Picard, 1910, y ont ajouté des pages inédites, tirés des papiers de Henri Meister conservés par la famille Reinhart, à Winterthur, comme *Mes souvenirs personnels*

différent qu'il soit de tous ceux dont nous avons l'honneur de vous entretenir habituellement », il tente d'en faire « une légère esquisse », car il y a assisté et que son tableau « aura le mérite de la plus exacte vérité. » (89:070/XV,451)

Après avoir décrit le « local », le placement des députations par ordre de bailliage, les vêtements des nobles, du clergé et du tiers état, le journaliste en vient aux discours du roi, du garde des sceaux, puis à celui du directeur général des finances. Il cite longuement Necker qui espère que « *les délibérations de la plus auguste des Assemblées ne soient marquées à d'autre empreinte que celle de la justice et de la plus parfaite raison.* » Le ministre rappelle la nécessité de ménager le « *grand nombre des créanciers de l'Etat. Je n'essayerai pas de peindre le désordre et la douleur qui résulteraient de leur attente si cruellement trompée ; il est des maux assez grands, même en perspective, pour qu'on n'ose les fixer par la pensée, et la crainte qu'ils inspirent semble être le garant de leur impossibilité.* » (89:070/XV,452-454)

Meister cite les parties du discours du roi et de Necker qui lui paraissent les plus intéressantes, mais passe sur l'aspect plus technique et plus fastidieux de la séance, à savoir l'exposé sur les revenus et les dépenses fixes, les comptes de l'année courante, les anticipations, les remboursements, les dettes en arrière, les améliorations qui appartiennent aux délibérations des états généraux et celles qui peuvent être remises aux administrations provinciales. Les lecteurs peuvent se procurer le texte intégral du discours dans d'autres feuilles, comme le *Journal encyclopédique*. Le journaliste achève sa chronique en racontant comment le couple royal et la cour sont sortis sous les acclamations et les applaudissements.

Il tente de restituer l'atmosphère de cette séance d'ouverture comme il le fait pour une nouvelle production dramatique : il situe la scène et les acteurs, avant de reproduire leurs meilleures répliques et d'indiquer la réaction du public. L'enjeu politique est essentiel et le nouvelliste explique bien que la monarchie propose aux trois ordres de se réunir séparément, mais c'est d'abord la dimension théâtrale de « ce grand spectacle », de « cette scène sublime » qui semble justifier l'insertion dans le périodique.

L'autre exemple de reportage concerne le rappel de Necker. Juste après la

prise de la Bastille, le ministre, qui avait été renvoyé le 11 juillet, est rappelé par le roi dès le 16. Meister séjourne alors en Angleterre, mais insiste dans ses feuilles sur le triomphe de son ami à l'Hôtel de Ville, le 30 juillet, en reproduisant une longue lettre de Girbal, son plus ancien copiste. (89:123/XV,504)⁴⁷⁶ Il s'agit d'un véritable reportage, dans lequel le témoin se met en scène de manière vivante. Il fait voir, « je vis », et entendre l'événement, « j'entendais », « cette même place retentit », « Voilà, monsieur, ce que l'on disait dans la place même de Grève. » Il cherche à toucher le lecteur en lui faisant partager l'ambiance de la place ainsi que ses émotions et celles de la foule qui l'entourne. (89:123/XV,506-07)

Reproduire cette lettre présente trois avantages pour Meister : pallier son absence, faire indirectement l'éloge de son ami Necker, et donner une caution littéraire, ici épistolaire, au récit d'un événement politique qui n'a théoriquement pas sa place dans la *Correspondance littéraire*. Nous reviendrons ultérieurement sur le champ lexical du sentiment qui caractérise ce témoignage subjectif.

Toutefois, les articles politiques dans lesquels le rédacteur ou un auteur raconte ce qu'il a vu et entendu, restent rarissimes. La *Correspondance littéraire* reste fidèle à la formule initiale du périodique qui affecte une place marginale à l'histoire événementielle.

Une comparaison avec le *Journal encyclopédique* montre comment la Révolution conduit un autre périodique littéraire à modifier sa structure. Cette revue comporte depuis longtemps une rubrique qui traite des « Principaux événements politiques et autres », elle est habituellement brève, reléguée en fin de journal, et s'intéresse surtout aux autres pays européens. En 1789, sous la pression des événements, cette rubrique s'étoffe, et, par exemple, le numéro du 1^{er} septembre 1789 compte plus de 80 pages. Avec quelques semaines de décalage, les feuilles s'efforcent de compiler de manière vivante les informations relatives aux séances de l'Assemblée nationale et aux événements majeurs. « *La révolution étonnante qui vient de s'opérer dans Paris, est un de ces événements dont l'histoire de plusieurs siècles n'offre guère d'exemple. Nous allons en esquisser le tableau d'après les récits les plus vraisemblables qu'on ait*

⁴⁷⁶ Ce discours figure dans le manuscrit la *Correspondance littéraire* mais n'a pas été reproduit dans l'édition Tourneux. (89:124 BH 3873,f 131-133)

publiés à ce sujet. » Le premier numéro de septembre évoque notamment la prise de la Bastille en citant le récit qu'en a donné le *Mercur*, la « catastrophe » du massacre de Foulon et Berthier de Sauvigny d'après l'article du *Journal de Paris*, le renvoi de Necker puis son rappel, les discussions sur la déclaration des droits de l'homme, « l'immortelle séance » du 4 août qui décide « l'abolition des droits féodaux qui portent sur les personnes et le rachat de ceux qui portent sur les terres. »⁴⁷⁷

Alors que ce journal littéraire évolue, la *Correspondance littéraire*, elle, ne cède pas à la tourmente des événements : non seulement elle ne tient aucune chronique des faits marquants de la révolution, mais en passe certains, et non des moindres sous silence, comme la déclaration des droits de l'homme, et l'abolition des privilèges le 4 août. Nous y reviendrons.

b) Le point de vue de l'historien et du philosophe

Lorsque la *Correspondance littéraire* évoque certains événements, c'est en général à l'occasion de comptes rendus d'ouvrages qui traitent de l'actualité ponctuelle ou tentent de donner une explication plus globale de la situation. Le nouvelliste privilégie le point de vue de l'historien et du philosophe.

En 1787, elle s'intéresse à la réédition du *Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables tenue au palais des Tuileries en l'année 1626* qui permet de mesurer « le progrès des Lumières répandues depuis quelques années avec tant de sagesse et tant d'intérêt sur toutes les parties de l'administration, et particulièrement sur celle des finances. (...) peut-être serait-il difficile de citer une seule époque où la philosophie ait été appliquée plus heureusement, où l'on ait porté plus loin toutes les connaissances utiles à la société, où tous les droits, tous les titres de l'humanité aient été soutenus avec une plus grande force d'éloquence et de raison, où les maîtres du monde aient donné enfin de plus grands exemples de patriotisme et d'amour pour leurs peuples. » (87:018/XIV,525-526)

Deux ans plus tard, Meister explique notamment la Révolution par ces « progrès des Lumières ». Dans son article du 30 avril 1789, intitulé « Quelques aperçus sur les causes de la Révolution actuelle », il énonce deux causes : « le

⁴⁷⁷ *Journal encyclopédique, Op. cit.*, tome LXVIII ; 1789, tome VI, partie II, p. 293-378.

progrès immense des Lumières et l'accroissement de la dette publique. Une nation très éclairée ne peut supporter longtemps l'empire si peu raisonnable d'un pouvoir illimité (...) c'est donc de la nation que dépendra désormais le souverain.» (89:051, *Des premiers principes...*p. 105-106) Outre cette crise financière, la France est en proie à une crise institutionnelle car les parlements ne représentent pas un pouvoir intermédiaire efficace face à l'autorité absolue et que la nation souhaite exercer un pouvoir réel. Une telle analyse illustre la volonté du journaliste de prendre du recul sur les événements, et, de 1787 à 1789, il expose à ses lecteurs les principaux éléments de la crise financière et institutionnelle.

Il livre son analyse personnelle dans une série d'articles consacrés à des questions théoriques, comme le contrat social, l'égalité, la liberté, la propriété et les privilèges. Certains de ses articles sont intitulés « fragments de morale et de politique », mais la modestie apparente du terme « fragments » n'enlève rien à son ambition d'une analyse philosophique totalisatrice. La littérature telle que l'entend la *Correspondance littéraire* a toujours englobé des ouvrages politiques, a fortiori en 1789 où la politique tend à envahir et à occuper tout l'espace culturel.

Si Daniel Mornet a commencé à relativiser *Les origines intellectuelles de la Révolution française* et qu'elles restent un inépuisable sujet de controverse pour les historiens, Meister, lui, ne doute jamais de l'influence de la philosophie des Lumières dans la Révolution. Exception faite du *Domine salvum fac regem* de Peltier, il ne daigne d'ailleurs pas accorder la moindre attention aux interprétations irrationnelles qui apparaissent dès le début de la Révolution, qu'il s'agisse de l'explication théologique ou de la thèse du complot (attribué aux francs-maçons, ou aux jésuites, ou encore aux Templiers...) Une des raisons majeures pour lesquelles il parvient à préserver l'identité littéraire de son périodique réside peut-être dans sa volonté de chercher l'explication philosophique qui sous-tend le cataclysme.

2. Se situer entre deux camps politiques, deux presses

La *Correspondance littéraire* est dès sa création un journal d'opinion, mais le contexte révolutionnaire, oblige, plus que jamais, le nouvelliste à faire des choix politiques, à se situer entre deux camps, entre deux presses qui s'affrontent

de plus en plus violemment.

a) Favoriser une révolution constitutionnelle

Les « révolutions de brochures et de philosophie » que Meister analyse témoignent de son enthousiasme initial pour la Révolution. Il est vraiment l'un de ces « héritiers des philosophes » que Daniel Mortier présente comme « des réformistes libéraux, adeptes de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, (...) hostiles à l'absolutisme de droit divin, aux privilèges des « ordres », aux lettres de cachet, à l'arbitraire du pouvoir, et soucieux d'accorder à la bourgeoisie la place qui lui revenait dans la gestion de l'Etat. »⁴⁷⁸

Mais Meister reste réservé sur les moyens à employer et proscrit le recours à la force. Il se sent proche de « M. Cérutti, à qui la révolution actuelle a déjà inspiré plusieurs excellents ouvrages, *Mémoire au peuple français*,⁴⁷⁹ *Observations rapides*,⁴⁸⁰ *Etrennes au public*,⁴⁸¹ *Exhortation à la concorde*,⁴⁸² etc., vient d'en publier encore un relatif aux mêmes intérêts ; il est intitulé *Vues générales sur la Constitution française, ou Exposé des droits de l'homme dans l'ordre naturel, social et monarchique*. » Le journaliste reprend ses interrogations sur les espoirs contradictoires suscités par la nomination de Necker pendant les derniers événements révolutionnaires. Aristocratie féodale ? Démocratie américaine ? Monarchie absolue ? « *Ces trois principes se heurtèrent, s'insultèrent tour à tour. La journée du 23 juin*⁴⁸³ *et celle du 22 juillet*⁴⁸⁴ *ont été deux journées consacrées aux Furies. Le despotisme ministériel se déploya dans la première et osa attenter sur le corps législatif. La férocité populaire se signala dans la seconde et foula sous ses pieds sanglants l'humanité et la justice. Le 23 juin fut le jour des tyrans, le 22 juillet fut le jour des cannibales.* » Meister

⁴⁷⁸ MORTIER, Roland, « Les héritiers des « philosophes » devant l'expérience révolutionnaire », in *Le Cœur et la Raison, recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, Voltaire Foundations, Oxford, Editions de l'université de Bruxelles, Universitas, Paris, 1990, p. 462.

⁴⁷⁹ Note de Meister : « Sur la convocation des états généraux. »

⁴⁸⁰ Note de Meister : « Sur la seconde lettre de M. de Calonne au roi. »

⁴⁸¹ Note de Meister : « Réponse au Mémoire des princes, etc. »

⁴⁸² Note de Meister : « Sur la réunion des trois ordres. »

⁴⁸³ Note de Meister : « Epoque de la séance royale »

⁴⁸⁴ Note de Meister : « Massacre de MM. Foulon et Bertier. » (le 22 juillet l'intendant de la généralité de Paris Bertier de Sauvigny et son beau-père Foulon de Doué sont pendus en place de Grève, leurs têtes promenés au bout d'une pique car on les accusait de spéculer sur les

rapproche les analyses de Cérutti de celles de Mounier. Cérutti admet qu'il faut « contenir l'autorité du souverain dans de justes bornes », mais « qu'un grand empire ne saurait subsister sans une force coactive ». Le journaliste approuve ces « vérités si modérées (qui) pourraient bien paraître fort suspectes à l'esprit qui domine en ce moment ». (89:138/XV,501-502) Cette condamnation de la violence, commune aux encyclopédistes et aux héritiers des philosophes, ne signifie pas une hostilité au principe même de révolution.

La *Correspondance littéraire* se démarque en cela totalement d'un journal contre-révolutionnaire comme *l'Année littéraire* qui condamne le même ouvrage de Cérutti. « *Je veux vous mettre en garde contre son nom et son style qui sont autant de préjugés en sa faveur. (...) Les courtisans, observe très ingénieusement un journaliste moderne, ont corrompu les rois en ne leur parlant que de leurs droits ; voudrait-on faire de nous autant de princes ? M. Cérutti eût bien autrement mérité de sa patrie, s'il eût employé sa logique à nous faire reconnaître nos devoirs, et son éloquence à nous les faire aimer.* »⁴⁸⁵

Meister, favorable à une révolution constitutionnelle, redoute la violence qui pourrait s'emparer des protagonistes. Dans un article qui ne date que du 12 juin 1789, il livre à ses abonnés « quelques vues sur les suites probables sur les états généraux », en s'affligeant de l'alternative offerte par les deux partis en présence. Il redoute l'inertie du « parti des Princes, de la Noblesse, du Clergé, des Parlements » peu enclins à renoncer à leurs privilèges. « Si au contraire le fanatisme républicain prenait tellement le dessus (...) son triomphe serait de peu de durée, car en brisant tous les appuis de la monarchie, il précipiterait l'Etat dans un abîme de désordre et de confusion. » (89:062, *Des premiers principes...* p. 110) Ce partisan de réformes modérées condamne par avance les excès révolutionnaires.

b) Les contre-révolutionnaires

La *Correspondance littéraire* critique les adversaires à toute tentative constitutionnelle, néanmoins sa lecture de la littérature et de la presse contre-révolutionnaire nourrit parfois ses feuilles.

subsistances).

⁴⁸⁵FRERON, Elie, *L'Année littéraire, Op. cit.*, tome XXVI, 1789, tomeV, lettre XII, p. 221.

Il résume les dix chapitres du *Catéchisme du citoyen, ou Eléments du droit public français par demandes et par réponses, suivi de fragments politiques par le même auteur*. « C'est le *Contrat social* de J.-J. Rousseau mis en catéchisme. » Reproduire deux chapitres suffit à en montrer l'orientation très réactionnaire.

« Chapitre VIII. On reconnaît également tous les privilèges de la noblesse comme accordés et consentis par l'assemblée des états généraux.

« Chapitre X. On cherche à prouver que la religion catholique est la seule religion que puisse comporter la constitution du royaume ; on n'oublie pas les libertés de l'Eglise gallicane. »

Le journaliste s'élève contre cette manipulation du *Contrat social* par un auteur favorable à « la conservation de tous les abus existants ! Il n'est aucun ordre du royaume dont l'auteur ne veuille qu'on respecte superstitieusement tous les privilèges, toutes les exemptions ; la prérogative royale est la seule sur laquelle il paraisse beaucoup moins scrupuleux. Dans les notes on trouve une diatribe vigoureuse contre les inconséquences de la constitution anglaise. » (88:108/BH 3872,f 104-105) Meister condamne l'obscurantisme des adversaires de la Révolution.

Néanmoins son commentaire de *L'Histoire du gouvernement français depuis l'assemblée des notables tenue le 23 février 1787, jusqu'à la fin de décembre de la même année*, de J.-N. Moreau, peut étonner. Il termine naturellement son article par une pointe sur la réputation de ce bibliothécaire de Marie-Antoinette et historiographe de France, de cet anti-philosophe notoire qui affubla les Encyclopédistes du surnom de « cacouacs ». « Nos faiseurs de pamphlets n'ont pas manqué de rappeler à cette occasion tous les titres que peut avoir M. Moreau pour discuter avec une grande impartialité les questions dont il s'agit, étant pensionné de 22 000 livres ». Mais bien qu'il s'agisse d'un « ouvrage de parti », Meister considère qu'il évalue « avec assez de justesse, de mesure et de modération une partie des causes qui ont préparé la crise actuelle », et que « son analyse des rivalités entre l'influence des ministères et celle des Parlements est « un précis sinon fort avantageux, du moins assez véridique de la véritable constitution du gouvernement français. » (88:128/BH 3872,f 125 et 126r) Il considère cette publication de Moreau avec moins d'esprit de parti que ne l'aurait très certainement fait Grimm.

Les emprunts aux *Actes des Apôtres* se multiplient vers la fin de l'année. Un poème de Peltier, *L'An mil-sept-cent-quatre-vingt-neuf*, inséré dans la livraison de septembre, établit une analogie entre les quatre saisons et les différents moments de la Révolution, la fin de l'année devant amener un hypothétique retour à l'ordre.

Des lois sans règle, un despote sans frein,
 Une peuplade esclave, infortunée,
 De cent cachots le sombre souterrain,
 Des grands sans mœurs, une cour effrénée,
 Souillant le cœur de notre souverain;
 (...) (le printemps)
 Et ce chaos, ce détestable enfer
 Se peut vraiment nommer siècle de fer.
 Au mois de juillet un nouveau feu s'allume
 La liberté brille dans tous les cœurs (...)
 Nous combattons, nous revenons vainqueurs.
 Le sang, la mort sont pour nous une fête;
 Nous faisons plus : sur le fer assassin
 De nos tyrans nous promenons la tête.
 Dieux ! quel été ! c'est le siècle d'airain.
 Mais cependant voici venir l'automne,
 Et de l'Etat le péril est urgent.
 Tout est brisé, plus de lois, plus de trône,
 Il faut payer le major, le sergent;
 Pas un écu, la mort nous environne : (...)
 Oui, cet automne est le siècle d'argent. (...)
 Et de nos maux la source étant tarie,
 L'hiver prochain sera le siècle d'or. » (89:140/XV,510-511)

Mais Meister, comme Peltier, ne pense pas que la Révolution prenne fin avec l'année. Toujours dans la dernière livraison de 1789, alors que le premier mouvement d'émigration de juillet 1789 s'est amplifié pendant l'hiver, Meister relaie le discours ouvertement contre-révolutionnaire en reproduisant une lettre de M^{me} la marquise de Champcenetz à « un député démagogue ».

De Naples, le 16 novembre 1789.

« Voyez où vos beaux principes ont précipité une malheureuse créature !
 Sur les bords d'une mer furibonde, d'un côté ; et de l'autre, au pied d'un volcan

qui ressemble comme deux gouttes d'eau à votre Assemblée nationale : car, comme elle, tout ce qui en sort détruit tout, ravage tout, et fait fuir tous ceux qui aiment à dormir en paix. (...) (la France lui manque) je n'ai encore rien vu qui puisse être comparé à Paris, la lanterne ôtée. (...) Ah ! quelle mauvaise idée a passé par la tête des Français de vouloir se faire législateurs ! Et la vôtre, de quoi se mêle-t-elle ! Mon Dieu, que je vous hais depuis que je suis ici ! Car c'est vous et vos dignes complices qui m'y ont exilée. La liberté fait peur quand elle vient au monde, et j'en suis dégoûtée pour la vie.

Mais dites le moi, quel bien avez-vous fait ? Vous avez tout détruit. (...) Vous avez fait plus que Dieu, car vous avez créé le chaos dont est sorti un peuple de cannibales ; voilà le produit net de vos travaux. (...) Combien de victimes dont vous avez précipité les jours et empoisonné la fin ! Un jour viendra où la nation entière verra combien elle a été trompée par des charlatans, s'apercevra que vous n'avez fait de votre effrayant pouvoir que l'instrument de vos haines et de votre ambition. » (89:201/XV,561-562)

Cet infléchissement contre-révolutionnaire de la *Correspondance littéraire*, fin 1789, se confirme ensuite, mais la proportion de ces articles dans l'ensemble des livraisons de 1789 est encore limitée. Cette évolution ne doit donc pas occulter que le journal a d'abord été favorable à la Révolution.

3. Le dicible et l'indicible

Bien plus que la révolution américaine, la Révolution française soulève des problèmes qu'il est délicat, voire impossible d'évoquer lorsque l'on s'adresse à des têtes couronnées effrayées par les convulsions françaises. La *Correspondance littéraire* peut faire preuve d'une audace, mesurée certes, mais présente des sujets quelque peu inattendus dans un journal de ce type. Les réticences et les omissions, nombreuses et de taille, réservent moins de surprises.

a) Les audaces de la *Correspondance littéraire* ?

Examinons les limites du dicible dans la *Correspondance littéraire* à travers trois thèmes : les attaques contre la famille royale, la prise de la Bastille et les émeutes.

Plusieurs articles du périodique des princes osent nuancer l'image idéale et convenue du souverain de la monarchie française et expriment la dégradation de l'image de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Bergasse incrimine la justice française en reprochant au roi sa faiblesse. « *Ils ont dissous en votre nom la grande société dont vous êtes le chef (...). Ils ont ébranlé votre trône, et dans leurs fureurs insensées se jouant à la fois du monarque et de la nation* ». ⁴⁸⁶ La lettre, reproduite sans commentaire, laisse le lecteur libre de juger les propos de Bergasse lucides ou bien excessifs et insolents.

Le même Bergasse s'adresse également à la reine le 11 août 1788. « *On trompe votre Majesté, Madame, on la trompe d'une manière bien cruelle (...). Votre Majesté a été longtemps l'espérance et l'amour des Français, elle peut encore le devenir. Les personnes qui connaissent les qualités particulières de votre Majesté sont indignées de la manière dont des ministres justement détestés osent calomnier ses intentions bienfaisantes, attribuant à elle seule un désordre qu'ils ont provoqué, et travaillant sans relâche à lui faire perdre la confiance du peuple et à diminuer ainsi son autorité et son crédit véritables.* » (88:149/BH 3873,f 148r) Il suffirait qu'elle désavoue avec éclat ceux qui l'ont compromise. Mais Bergasse a beau proclamer l'aptitude de Marie-Antoinette à reconquérir le cœur des Français et attribuer son impopularité à de mauvais ministres, il rappelle que le peuple rend la reine responsable du « désordre » actuel. Les abonnés le savent très certainement par d'autres sources d'informations, et leur position leur fait sans aucun doute mesurer l'enjeu politique de la restauration de l'image royale.

Meister relève aussi quelques pensées hardies émises par le marquis de Saint-Aulaire dans *De l'unité du pouvoir monarchique*. « *L'amour pour leur roi, ce sentiment inné dans le cœur des Français, qui exprime tout à la fois toutes les idées de gloire, d'honneur et de fidélité, qui est un éloge si sublime et des rois et du gouvernement des peuples, eh bien, ce sentiment, il faut se hâter de le dire, il en est temps, ce sentiment n'est plus. Nous aimons Louis XVI et ses vertus, nous*

⁴⁸⁶ Dans un mémoire contre Beaumarchais, *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur Beaumarchais, ayant pour titre : Court Mémoire en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann*. (88:148/BH 3872,f 147v)

n'aimons plus le roi. Cette révolution commence toutes les autres. » Il explique cette désaffection par les privilèges et les abus qui divisent « *des hommes qui ont les mêmes droits et qui devraient avoir la même destinée* ». (88:054/BH 3872,f 54)

Ces remises en cause du prestige royal sont inattendues lorsqu'on pense au statut des abonnés de Meister, mais il faut noter qu'elles datent de 1788, puis que la *Correspondance littéraire* reste discrète sur ce sujet : aucune allusion à la masse des caricatures et des pamphlets orduriers, qui émanent de révolutionnaires comme de contre-révolutionnaires, et s'en prennent à la cour, mais surtout à la reine. Le nouvelliste ne donne la parole qu'à des auteurs fidèles au couple royal et n'évoque jamais les trois procédés les plus fréquents : « l'insulte explicite, l'emploi du terme « despote » et la « métaphore animale » qui tentent de « détruire le caractère sacré de la personne du roi. »⁴⁸⁷

Etonnant aussi, la *Correspondance littéraire* reprend des attaques contre ce qu'on a appelé la « cabale d'Orléans ». Dans une époque propice aux rumeurs de complots, la personnalité de Philippe d'Orléans cristallise les suspicions, car il est ambitieux, éclairé, grand maître du Grand Orient de France, et s'entoure d'hommes de talent, dont Choderlos de Laclos. Le périodique reproduit une chanson qui ridiculise son voyage en Angleterre.

« Le duc d'Orléans reviendra,
Tous les matins on nous l'annonce.
Le duc d'Orléans ne vient pas,
Sa fuite seule le dénonce. (...)
Aisément il triomphera ;
Mais pour que son destin s'achève,
Son cher La Clos le conduira
Aux Porcherons, puis à la Grève,
On l'y désire (bis) ; ha ! ha ! ha ! ha !
Nous verrons s'il s'en tirera. » (89:184/XV,545)

L'Exposé de la conduite de M. Mounier dans l'Assemblée nationale donne

⁴⁸⁷ KOREN, Roselyne, « Violence verbale et argumentation dans la presse révolutionnaire et contre-révolutionnaire », in *The Press in the French Revolution, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 287, Colloque de Haïfa de 1988, 1991, p.320.

l'occasion de reproduire la conversation de Mounier avec Mirabeau d'abord, puis avec Desmoulins qui « fit parade de la doctrine la plus insensée. Il avoua que lui et ceux qui avaient sa manière de voir ne voudraient point de monarque, mais que n'osant encore le déclarer, ils tâchaient d'amener par degré à ce point de perfection. M. de Mirabeau réfuta très énergiquement le faiseur de pamphlets. Il m'apprit que cet homme était l'auteur de *La Lanterne aux Parisiens*, le traita ensuite avec amitié. » (89:192/BH 3873,f 187v) Mounier, fidèle au prince, condamne ces propos, mais il est remarquable que la *Correspondance littéraire* n'occulte pas ce discours violemment antimonarchiste.

La prise de la Bastille est, dès 1789, considérée comme un acte emblématique de la Révolution. Après le 14 juillet, dans un texte qui n'est pas destiné à son journal, Meister se réjouit : « à la suite d'autres héros curieux comme moi, j'eus l'honneur de fouler d'un pas triomphant les premiers décombres de la Bastille. »⁴⁸⁸ Mais on ne trouve pas la moindre allusion à ce pèlerinage dans son périodique. Il se permet tout au plus de reproduire un graffiti vengeur remarqué sur les murs d'une chambre des tours de la Bastille par son ancien copiste, Girbal qui a visité la prison. (89:123/BH 3873,f 130)

Avant la Révolution, la *Correspondance littéraire* présente déjà la Bastille comme un symbole du pouvoir absolu et de ses abus, notamment à l'occasion des articles sur Linguet.⁴⁸⁹ Lorsque la Bastille est prise, Meister s'abstient donc de tout récit personnel, mais réserve un accueil bienveillant à deux publications. *La Bastille dévoilée, ou Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire* est « fort remarquable, parce qu'il n'est composé que de pièces originales trouvées dans la Bastille et qui ont été déposées au Lycée, où tout le monde a eu la liberté de les voir. » (89:119/XV,495) « Un comité de gens de lettres et de citoyens zélés » a dépouillé tous les registres d'entrée et de sortie pour recenser les motifs d'incarcération dont le journaliste donne quelques exemples (89:119/XV,495-496)

⁴⁸⁸ *Premier voyage en Angleterre*, in l'introduction de MEISTER, *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*, éd. par Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, Picard, 1910, p. 196.

⁴⁸⁹ Le journaliste des *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e siècle* est incarcéré à la Bastille de 1780 à 1782. (80:179 et 82:094) Le périodique évoque la polémique provoquée par ses virulents *Mémoires sur la Bastille*, (83:080) auxquels répond l'ironique *Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux Mémoires de M. Linguet sur la Bastille*, attribuée à Servan. (86:041/XIV,336)

Cet ouvrage prouve objectivement le caractère arbitraire de bien des emprisonnements, en se plaçant d'un point de vue strictement historique.

Les *Remarques historiques sur la Bastille, sa démolition, et Révolution de Paris en juillet 1789*, publiées anonymement par Mauclerc, accordent davantage de place à l'actualité. La brochure peut aider les lecteurs à se représenter cette prison et son assaut. « C'est une rapsodie brochée fort à la hâte, mais dans laquelle on trouve d'abord une description très circonstanciée du bâtiment de la Bastille, tant de l'intérieur que de l'extérieur ; un compte extrêmement détaillé du régime de cette prison royale (...) on a joint la suite des *Révolutions de Paris* depuis le 12 juillet jusqu'au 8 août inclusivement, espèce de journal qui avait paru par feuilles détachées, et dont on a déjà épuisé sept ou huit éditions. Ce n'est sûrement pas de toutes les feuilles dont Paris est inondé dans ce moment la mieux faite et la mieux écrite, mais c'est, je crois, celle où l'on a recueilli le plus de faits, le plus de circonstances, et où j'ai remarqué en général assez d'exactitude et de bonne foi. » (89:118/XV,494) Meister prend ses distances avec cette « rapsodie », mal composée et mal rédigée, met en garde contre quelques anecdotes douteuses, notamment sur le Masque de fer, mais il recommande les *Révolutions de Paris* pour leur véracité.⁴⁹⁰

La *Correspondance littéraire* accorde aussi une place aux satires sur l'événement, (89:116/XV,494) et décrit une caricature faite « à Londres sur la révolution qui vient de se faire en France » : « *The Goddfelds of the noble Mind*, c'est la liberté assise sur les ruines de la Bastille et qui dit au monarque à genoux : *Recevez encore une fois votre couronne des mains de la liberté.* » (89:116/BH 3873,f 120v). Malgré son irrévérence, cette gravure présente une monarchie qui sort renforcée de la destruction du symbole de l'arbitraire.

En revanche, la dimension populaire de l'événement n'apparaît jamais dans la *Correspondance littéraire* : aucune tête au bout d'une pique !

⁴⁹⁰ Dans le manuscrit de la *Correspondance littéraire* de Gotha, est insérée une brochure de dix pages intitulée *Précis exact de la prise de la Bastille, rédigé sous les yeux des principaux acteurs qui ont joué un rôle dans cette expédition, et lu le même jour à l'Hôtel-de-Ville.* (89:099 Manuscrit G2 1279, f. 117a-117f.) Bien que reliée avec le mois de juin 1789, cette brochure n'a pas été forcément envoyée par Meister. L'abonné a pu se la procurer par ailleurs puis la faire relier avec ses nouvelles à la main. Il n'en reste en tout cas aucune trace dans les autres manuscrits qui nous sont parvenus.

Le traitement de ce thème se prête à une comparaison avec d'autres journaux. Les deux ouvrages précédemment évoqués ne sont analysés ni par *l'Année littéraire* ni par le *Journal encyclopédique*, mais ces deux périodiques présentent les *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille* que nous utiliserons comme point de comparaison.

L'Année littéraire s'adresse à « l'observateur impartial » : « Il verra constamment que, dans tous les temps et sous tous les règnes, le pouvoir arbitraire a abusé de ce moyen de punition ; qu'il a presque toujours été employé par l'intolérance, la crédulité, la vengeance ou l'intrigue ». Le critique estime que les faits se suffisent à eux-mêmes et condamne les commentaires de l'éditeur sur « le ton de la déclamation, devenu si à la mode aujourd'hui. »⁴⁹¹ *L'Année littéraire* se limite strictement au point de vue de « l'historien », alors que la *Correspondance littéraire* renvoie en plus à la lecture des *Révolutions de Paris* pour se renseigner sur la prise de la Bastille.

Le *Journal encyclopédique* rapproche davantage l'histoire des préoccupations très contemporaines de ses lecteurs qui ne sont de toute évidence pas les mêmes que ceux des deux périodiques précédents. « Ces Mémoires sont fort utiles à ceux qui veulent connaître l'histoire, et à ceux qui ont eu des ancêtres persécutés : eh ! qui n'en a pas eu ? »⁴⁹²

Dans le premier compte rendu de cet ouvrage, il apostrophe ses interlocuteurs pour qu'ils prennent la place de la victime, puis du bourreau. « Que ceux qui liront ces mémoires s'identifient un moment avec les infortunés dont la situation douloureuse passera en revue sous leurs yeux ; qu'ils se mettent à leur place, dans le même cachot, sur le même grabat, environnés du même silence, de la même obscurité, de la même terreur, et que de là ils élancent leur imagination indignée sur le sofa voluptueux de la prostituée favorite qui les condamnait au gré de ses caprices ou de ses craintes, et qu'ils se représentent ensuite le cabinet doré du ministre indolent qui signait de sang-froid l'ordre de leur détention : est-il un contraste plus horrible et plus révoltant ? »⁴⁹³ Un tel discours est évidemment impensable dans la *Correspondance littéraire* qui s'adresse à des lecteurs étrangers

⁴⁹¹ FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, Op. cit., tome XXVI, 1789, volume 7, lettre V, p. 100-101 et 107.

⁴⁹² *Journal encyclopédique*, Op. cit., tome LXVIII ; 1789, tome VIII, partie III, p. 441.

⁴⁹³ *Ibid.*, 1789, tome VII, partie III, p. 454-455.

et anxieux.

Même dans des périodiques littéraires, le climat politique de 1789 entraîne les journalistes à reconsidérer la mission morale de l'homme de lettres, qui peut devenir le défenseur des droits de la Nation, de la liberté des citoyens et s'efforcer de proclamer la vérité afin d'éclairer le peuple.⁴⁹⁴ Le journalisme peut alors être conçu comme un véritable instrument de l'action politique : en faveur de la Révolution pour le *Journal encyclopédique*, contre elle pour l'*Année littéraire*. Mais ce contexte ne bouleverse pas de la même manière le statut du nouvelliste des princes qui n'a pas à les appeler à agir.

Un dernier exemple de sujet brûlant que la *Correspondance littéraire* traite avec circonspection, mais sans l'occulter, c'est celui des émeutes populaires.

Le critique est frappé par la description des *effets mécaniques d'une banqueroute nationale* dépeints par le marquis de Cassaux dans ses *Questions à examiner avant l'assemblée des états généraux*. (88:196/XV,348) « *Considère-t-on de sang froid dans les grands chemins cette multitude de malheureux que la banqueroute nationale y précipite ? (...) Ce corps formidable n'a besoin que d'un chef pour ne pas se borner aux assassinats suffisants pour subsister pendant la journée. Songez que, dans le nombre des ruinés, il suffit d'un Marius ou d'un Catilina pour changer dans bien peu de temps le nom de tous les propriétaires de la France, etc.* » Le journaliste conclut : « Ces images sont trop funestes pour y arrêter plus longtemps notre pensée. » (88:196/XV,349) Curieuse chute par laquelle il s'excuse d'avoir franchi les limites de la décence. Notons toutefois qu'il s'agit d'une révolte toute virtuelle.

L'année suivante, la *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques*, de Cérutti, reflète des tensions de la vie politique française qui se sont aggravées. « *On dit qu'il existe parmi vous, ô citoyens français ! des génies malfaisants qui sèment en tout lieu la méfiance et la discorde ; (...) par qui le peuple est réduit aux révoltes pour tout travail, et aux fureurs pour toute subsistance ; qui portent l'incendie dans toutes les parties de*

⁴⁹⁴ LABROSSE, Claude, « Missions et figure de l'homme de lettres à l'aube de la Révolution : le témoignage des journalistes de 1789 », *L'Écrivain devant la Révolution, 1780-1800*, colloque du 24-26 septembre 1987, textes réunis par Jean SGARD, Université Stendhal de Grenoble, 1990, p. 31-41.

l'administration, et sonnent le tocsin contre elle ; qui voudraient faire de la France un royaume sans roi, sans ministres, sans tribunaux, sans armée, sans trésor (...). On dit qu'ils existent dans le sanctuaire même de la Législation ; (...) on dit qu'ils portent en même temps la toge sénatoriale, la hache des licteurs et le poison de la haine... » (89:170/XV,530) Meister juge inutile de commenter l'existence vraisemblable ou imaginaire de ces hommes démoniaques et le style reste commodément allusif.

Dans son *Rapport du comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire*, Bergasse lui-même juge qu'il y a plus urgent que les réformes judiciaires. « *Jamais, ajoute-t-il, empire ne s'est trouvé dans un état de dissolution plus déplorable que celui-ci ; tous les rapports sont brisés, toutes les autorités sont méconnues, tous les pouvoirs sont anéantis ; on renverse toutes les institutions avec violence ; on commande tous les sacrifices avec audace ; on s'affranchit avec impunité de tous les devoirs ; chaque jour éclaire de nouveaux excès, de nouvelles proscriptions, de nouvelles vengeances ; les crimes se multiplient de toutes parts, et la part de la liberté ne s'élève encore au milieu de nous que couverte de sang et de pleurs.* » Meister, qui réproouve également ce qu'il considère comme des excès de la Révolution, ajoute que « *Ce n'est pourtant qu'au commencement de septembre que fut fait ce rapport.* » (89:156 BH 3873, f 152)

Il s'agit d'évocations généralisantes de la violence, alors qu'un périodique littéraire comme le *Journal encyclopédique* intitule « *Trait de patriotisme* » un article qui relate les émeutes toulonnaises du 23 mars 1789 avec une précision plus inquiétante. « *Le peuple se porta à des excès qui tenaient de la frénésie ; il maltraita deux citoyens, il pilla plusieurs maisons ; une étincelle suffit pour allumer un grand incendie.* » La bourgeoisie prend les armes pour contenir les séditeux et l'imprimeur Mallard calme les ouvriers en utilisant une partie de sa fortune pour régler les salaires impayés des ouvriers qui menaçaient « *d'incendier l'arsenal, de briser les chaînes des galériens et d'enfoncer la salle des armes.* »⁴⁹⁵ La *Correspondance littéraire* ne comporte aucun tableau aussi détaillé.

Elle renvoie aux autres journaux pour un compte rendu de l'actualité. « *Les papiers publics ont assez parlé des malheurs qu'avait occasionnés le délire des*

réjouissances auxquelles s'est livré le peuple de Paris pour célébrer le renvoi des deux ministres, le rappel de M. Necker et la rentrée du Parlement. Nous ne nous permettrons de rappeler ici que le souvenir de quelques circonstances particulières qui nous ont paru porter l'empreinte la plus marquée de ce tour d'esprit propre à la nation. » (88:165/XV,312) Les nouvelles à la main tiennent à se démarquer des « papiers publics » par leur qualité littéraire comme par leur contenu qui doit compléter celui des autres feuilles. Les trois exemples cités, la dégradation de l'image royale, la prise de la Bastille et les émeutes témoignent que c'est une violence révolutionnaire maîtrisée qui s'imisce dans la *Correspondance littéraire*.

b) De la réticence au mutisme

Certains événements sont peu, voire pas du tout traités, dans la *Correspondance littéraire*, mais pour différentes raisons. Elle s'est toujours prévaluée de diffuser des informations plus ou moins secrètes, et ne doit pas répéter la presse révolutionnaire qui met en valeur ce qui est public : les journaux de 1789 racontent les derniers événements, rendent compte des travaux de l'Assemblée nationale et lancent des appels à l'action. La *Correspondance littéraire* qui n'accordait déjà pas de place aux actes du roi avant 1789, ne mentionne pas davantage les séances de l'assemblée nationale pendant la Révolution, alors que le *Journal encyclopédique* les résume et que *l'Année littéraire* elle-même crée une rubrique « Assemblée nationale ». Ces sujets n'entrent pas dans la ligne éditoriale de la *Correspondance littéraire*.

Certains événements sont peu ou pas abordés car ils n'intéressent guère la *Correspondance littéraire* qui fait part des préoccupations de l'élite parisienne éclairée : elle semble par exemple peu concernée par la querelle qui oppose les anticléricaux, dont le *Journal encyclopédique* prend le parti, et les défenseurs du clergé, relayés par *l'Année littéraire* qui traque toutes les atteintes à la religion. Les informations sur la paysannerie n'entrent pas dans son propos, elle ne se soucie nullement du peuple et ne mentionne pas toutes ces propositions pour

⁴⁹⁵ *Journal encyclopédique, Op. cit.*, tome LXVII ; 1789, tome IV, partie III, p. 506-507.

soulager la misère qui passionnent tant le *Journal encyclopédique*. Même désintéressé pour les événements de la province, alors qu'en 1789, de nombreux journaux insèrent des lettres de correspondants provinciaux bénévoles.

L'unique écho aux cahiers de doléances des campagnes françaises met en scène M. de Coigny avec l'un des laboureurs élus députés dans le bailliage qu'il préside.

« Eh bien, lui dit M. de Coigny, qui l'avait fait asseoir à table à côté de lui, que vous proposez-vous de demander aux états généraux ?

- La suppression des pigeons, des lapins et des moines.

- Voilà un rapprochement assez bizarre.

- Il est fort simple, Monseigneur : les premiers nous mangent en grain, les autres en herbe, les troisièmes en gerbe. » (89:056/XV,437)

Cette allusion à la condition paysanne ne trouve sa place dans les nouvelles à la main qu'en raison du sens de la répartie de ce laboureur qui ne dépare pas dans un salon.

Le silence sur la grande peur et sur mouvements de révolte des paysans dans les campagnes est certainement d'une autre nature, davantage empreint de crainte. Ces événements n'intéressent que ceux pour qui la révolution se déroule dans la rue comme à l'Assemblée, mais effraient Meister, et, il va sans dire, les souverains qui ont toujours redouté les jacqueries. Le journaliste se garde d'agiter dans ses feuilles le spectre de la grande peur et des exactions paysannes.

La *Correspondance littéraire* ne fait également qu'une bien maigre allusion à la nuit du 4 août, et encore, à travers une anecdote tirée des feuilles de Peltier : « l'historien des *Apôtres* observe qu'on a vu à Versailles, le 4 août, quelle était l'influence d'un bon dîner, et que c'est avec reconnaissance qu'il apprend à la postérité que M. Pain, M. Perdrix, M. Salé-de-Choux et les deux MM. Fricot ont été de l'avis de la majorité. » (89:171/XV,531)

Le 4 août, Meister séjournait à Londres, mais son absence ne suffit pas à expliquer cette discrétion sur le sujet puisque bien des publications se sont penchées sur le rachat des droits féodaux, l'abolition des corvées seigneuriales et ce qui reste des servitudes personnelles. Le périodique qui commence par embrasser toutes ces questions d'un point de vue philosophique au début l'année, garde prudemment le silence lorsque les idées entrent en action et remettent

réellement en cause un système féodal encore en vigueur dans l'ensemble des pays européens.

Mutisme complet sur les journées des 5 et 6 octobre, car la *Correspondance littéraire* n'essaie pas, comme le périodique de Fréron, de reproduire la « Proclamation du roi, du 9 octobre 1789, sur les circonstances qui l'ont déterminé à venir résider à Paris ». ⁴⁹⁶ De telles déclarations ne suffiraient pas à faire croire à d'autres souverains que le roi de France n'a pas été humilié.

Désintérêt, circonspection, peur qui invite au silence diplomatique, autant de motifs qui fixent les frontières du dicible et de l'indicible dans la *Correspondance littéraire*. Rien d'étonnant que le rédacteur s'interdise d'évoquer l'abolition des privilèges ou les atteintes à l'autorité royale, il est plus surprenant qu'il garde un silence total sur la Déclaration des droits de l'homme qui condense pourtant de multiples revendications des Lumières qu'il a défendues en leur temps. Mais le caractère universel de la Déclaration la rend certainement trop inquiétante pour les abonnés.

D. LA LANGUE ET LA POLITIQUE

En 1789, l'importance des événements politiques accentue la conscience linguistique des protagonistes. Boufflers reçu cette année là à l'Académie française adresse une partie de son discours de réception « aux représentants de la nation » qui vont participer aux états généraux. « *Ah ! qui que vous soyez qui devez remplir un aussi auguste ministère, connaissez le devoir sacré qui vous impose ! Ce devoir, c'est la vérité ; le règne de l'exagération est fini, elle disparaît devant la grandeur des choses qui se préparent. (...) les expressions emphatiques, et les tours adroits, et l'insidieuse finesse, et la vaine hyperbole, et les mouvements impétueux, toutes ces armes enfin, si souvent utiles au mensonge, offenseront la sainteté du lieu. Là tout appareil serait vain, tout prestige serait découvert, tout artifice confondu...* » (89:032/XV,398-399) Ce membre des

⁴⁹⁶ FRERON, Elie, *L'Année littéraire, Op. cit.*, tome XXVI. 1789, tome VI, p. 184-185.

Quarante, un des juges suprêmes des concours d'éloquence et de poésie, affirme que la rhétorique ne peut être utilisée pour « séduire » ou pour « subjuguier », quand il s'agit de servir la vérité. Ces protestations masquent mal les craintes de manipulation, dans une période où la fièvre rhétorique enflamme les journalistes et les hommes de lettres. Ce sont justement les auteurs dénués d'éducation et victimes des railleries des contre-révolutionnaires cultivés qui vont revendiquer un discours « vrai » se défiant de l'habileté stylistique de leurs adversaires.

Comment la *Correspondance littéraire* emploie-t-elle les concepts politiques en vogue ? Le contexte révolutionnaire a-t-il des répercussions sur l'énonciation ?

1. L'emploi des concepts politiques

La politique est à la mode, comme en témoigne l'improvisé du vicomte de Ségur dans un souper chez le baron de Besenval : « *Sire, vos enfants... le peuple... la nation... vous êtes son père... la constitution... la puissance exécutrice dans vos mains... la puissance législative... l'équilibre des finances... la gloire de votre règne... l'amour de votre peuple... Sire, le crédit... les fondements de la monarchie ébranlée... tout concourt... tout rassure... et votre équité... les yeux de l'Europe étonnée... l'esprit de sédition détruit... les larmes de vos peuples... la postérité... abondance... gloire... patriotisme... abus du pouvoir... clergé... noblesse... tiers état... sublime effort... vertu... confiance... le siècle éclairé... l'administration... l'éclat du trône... la bienfaisance si rare... (...)* les vertus de Louis XII, la bonté de Henri IV... Sire, 12 et 4 font 16. » (89:016/XV,382-383) Autant de termes clés qui envahissent les textes de l'époque, les articles de la *Correspondance littéraire* compris.

Il ne s'agit cependant nullement de mots nouveaux qui apparaîtraient dans le périodique à la faveur de la Révolution. La *Correspondance littéraire* confirme l'hypothèse de Gunnar von Proschwitz selon laquelle les journaux et les revues prouvent « qu'il n'y a pas de dichotomie dans le vocabulaire politique : il y a, comme pour les idées, un mouvement continu de renouvellement qui va s'accéléralant pour atteindre son apogée autour des ultimes années de ce grand siècle moderne. »⁴⁹⁷ La *Correspondance littéraire* utilisait, avant 1789, les termes

⁴⁹⁷ PROSCHWITZ, Gunnar von, « Scission ou continuité ? Le vocabulaire politique au

« patriotisme », « tiers état », « liberté », « égalité », « propriété » et « privilèges », mais le contexte révolutionnaire incite le journaliste à s'interroger sur leur signification tandis que les tentatives de définitions se multiplient. Leur emploi dans la *Correspondance littéraire* révèle l'état d'esprit de ces feuilles.

a) *Le patriotisme*

A partir de la convocation de l'assemblée des notables en 1787, la *Correspondance littéraire* est très attentive aux réflexions sur les notions de patrie, de nation, d'opinion publique et de citoyen. Elle cite les auteurs qui s'efforcent de préciser ces termes.

Condorcet reproche au Français son sentiment d'appartenance à un corps qui est préjudiciable à la démocratie. « Il emploie son esprit, non à connaître ses droits, ses intérêts, ses devoirs, mais à savoir comme il soutiendra ce que l'avis de son ordre ou de sa compagnie lui a prescrit de croire ; il adopte aujourd'hui à la suite des gens qu'il méprise au fond du cœur, les mêmes principes qu'hier il tournait en ridicule ; il ne se doutait pas ou il se moquait, il y a deux jours, de l'opinion pour laquelle il jurera demain qu'il est prêt à sacrifier sa vie. »⁴⁹⁸

En 1787, Mathon de la Cour, connu pour sa philanthropie active, se montre bien plus optimiste dans son *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie* et il propose de distinguer « l'amour de la patrie, ce penchant naturel et général qui attache tous les hommes au sol qui les a vu naître » du « patriotisme, plus rare parce qu'il est plus désintéressé, (qui) est ce désir ardent de servir nos compatriotes, de contribuer à leur bien-être et d'assurer leur repos et leur bonheur. » (87:229/BH 3871,f 246)

Le patriotisme est lié à la citoyenneté dans les *Fragments d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des notables de 1787* qui attribue l'engouement pour cette assemblée à ce qu'« elle réveillait le patriotisme dans les cœurs, elle montrait l'énergie du Français, l'empire de la raison et le progrès des Lumières ; elle allait créer un esprit national qui serait le flambeau et le frein de l'autorité ; la France n'avait que des sujets, elle aurait enfin des citoyens, et l'opinion

XVIII^{ème} siècle avant et après la Révolution », in *Idées et mots au siècle des Lumières, Mélanges en l'honneur de Gunnar von Proschwitz*, Göteborg, Wettergrens Bokhandel AB, Paris, Jean Touzot, Libraire éditeur, 1988, p. 111.

⁴⁹⁸ *Lettre d'un citoyen des Etats-Unis à un Français sur les affaires présentes et les Sentiments*

publique serait à jamais la reine des rois. » (88:183/XV,331-332)

A l'annonce de la convocation des états généraux, la nation toute entière est invitée à formuler des doléances, et pour Meister, « la nation qui depuis si longtemps n'était plus rien, sentit enfin qu'elle devait, qu'elle pouvait être quelque chose. » (*Des premiers principes...* p.101) L'*Epître au roi* de Chénier célèbre les « citoyens » Louis XVI et Necker, tandis que le peuple « auguste » reconquiert sa « majesté ». Le patriotisme devient un argument de vente en littérature, à en juger par les titres des ouvrages ou des journaux. « Il y a dans la feuille intitulée *Questions d'un bon patriote* de la franchise et de l'adresse, de la simplicité et de la précision ». (88:128/BH 3872,f 125v)

Meister emploie ce champ lexical du patriotisme à des fins laudatives. Il apprécie en Mathon de la Cour « l'expression pure et vraie des sentiments et des vœux d'un excellent citoyen ». (87:229/BH 3871,f 246) Il tient en haute estime *les Etats généraux convoqués par Louis XVI*, de Target : « Cet excellent écrit respire le patriotisme le plus pur, le plus éclairé, les meilleurs principes, qui y sont mis à la portée de tous les esprits ». (88:195/XV,347) Remarquons que le critique associe le patriotisme au didactisme de cet avocat au Parlement, qui est élu l'année suivante député du tiers état de Paris aux états généraux.

b) Le tiers état

Les débats électoraux amènent à s'interroger sur les trois ordres, car si les définitions du clergé et de la noblesse semblent évidentes, celle du tiers état l'est moins. Cet ordre est souvent caractérisé en fonction des deux autres. « Au nombre des bons écrits qui ont paru jusqu'ici sur les affaires du temps il ne faut pas oublier les *Considérations sur les intérêts du tiers état (...)*. *Retranchez, par supposition, les deux cents mille gens d'Eglise... retranchez même... toute la noblesse, par supposition encore, vous avez toujours la nation, car on peut créer mille nobles, dès demain, comme il se fit au retour des croisades. Mais si vous retranchez les vingt-quatre millions de Français connus sous le nom de tiers état, que vous restera-t-il ? Des nobles et des gens d'Eglise, mais il n'y aura plus de nation. Donc il est évident que le tiers état est, comme nous l'avons dit, la nation*

d'un républicain sur les assemblées provinciales et sur les états généraux. (88:177/XV,323)

moins la noblesse et le clergé. » (89:020/BH 3873,f 22v) Meister juge « d'un excellent esprit » cette soustraction qui prouve la prépondérance du tiers état, et si la définition est osée, son pragmatisme est convaincant.

La très brève notice consacrée à *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* de Sieyès, paraphrase l'incipit en soulignant la virulence la brochure. « Le plan en est simple ; voici les trois questions qu'on y discute : Qu'est ce que le Tiers Etat ? *Tout*. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? *Rien*. Que demande-t-il à y devenir ? *Quelque chose*. » (89:033/XV,490) Meister n'apprécie guère Sieyès, mais signale ses textes lorsqu'ils lui semblent importants dans l'actualité littéraire.⁴⁹⁹

Le critique a davantage de considération pour le *Mémoire pour le peuple français*, de Cérutti. « *Quel est, dit-il, l'intérêt du tiers état ? Le bien de la nation. Le peuple est le seul corps qui ne vive pas d'abus et qui en meure quelquefois. Voilà toute la cause populaire renfermée en un seul principe...* » Loin de conspirer contre la noblesse, le clergé et la magistrature, le peuple est exclu des hautes fonctions de l'armée, de l'Eglise, des tribunaux. Cérutti accuse de plus les notables de s'être bornés à défendre leurs privilèges à chaque fois que le roi les a consultés. (88:222/XV,368)

Lorsque la *Correspondance littéraire* défend les intérêts du tiers état et préconise sa réelle participation au débat politique, elle ne songe naturellement qu'à l'élite de cet ordre et n'éprouve que condescendance pour le peuple comme le montre ce bon mot. « *Savez-vous que depuis que vous êtes dans le parti du tiers, je ne gronde plus mes gens ?* » (89:096/XV,479) Dans son article sur les propriétés et les privilèges, de juillet 1789, Meister envisage cyniquement la

⁴⁹⁹ Rétrospectivement, dans *Mes souvenirs personnels du commencement de la Révolution*, Meister se souvient de l'influence des textes de l'abbé Sieyès. « De tous les écrits publiés d'après l'invitation même du ministère avant la fameuse assemblée des notables, il n'en est point qui fit une plus grande sensation que les deux petits pamphlets de l'abbé Sieyès : *Sur les privilèges*, et *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* quoique des juges de sang-froid y dussent trouver plus de métaphysique, d'esprit et de fiel, que de sagesse ou d'idées vraiment applicables à la situation où se trouvait alors la France. » Il fait par ailleurs le portrait de l'auteur dans une note de ses *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)* Il présente un piètre orateur au caractère intransigeant, « sombre, méfiant, bilieux », mais il lui reconnaît une grande qualité. « Sa force est dans la puissance de sa dialectique, dans la profonde pénétration de ses vues dans l'opiniâtre intrépidité de ses plans. Je n'ai jamais vu personne analyser une idée, établir un principe, développer une longue série de raisonnements, avec une logique plus ferme et plus serrée. Il m'est arrivé souvent de l'écouter, sous ce rapport, avec un extrême plaisir, même lorsqu'il soutenait une opinion tout à fait contraire à mes sentiments ». *Mes souvenirs personnels du commencement de la Révolution*, in MEISTER,

condition optimale des plus pauvres : « Une indigence qui pour l'intérêt commun l'oblige au travail (...). Nous sommes forcés de répéter ici ce que personne ne peut ignorer, mais ce qu'on n'a peut-être jamais énoncé avec assez de franchise, parce que c'est une vérité dure, et que le sentiment se plaît à repousser, quelque démontrée qu'elle soit par l'expérience ; ce n'est qu'avec les bras du pauvre que peuvent s'exécuter les grands travaux qui rendent une nation heureuse et florissante. » (89:111 *Des premiers principes* p. 31-32) Les princes ne peuvent que partager de telles vues.

c) *Liberté et égalité*

Les notions de « liberté » et d'« égalité » forment le pendant de l'idée d'oppression. Traditionnellement, les accusations portées contre les mauvais conseillers du roi disculpent ce dernier. Dans son *Ode sur les états généraux*, Guinguené blâme l'« odieuse et funeste armée du fisc », mais se montre confiant dans la restauration de l'ordre et de l'équité.

Des tyrans, des conseils sinistres
 Ont trop enchaîné l'univers;
 Un bon roi, de sages ministres
 O France ! vont briser tes fers.
 (89:063/BH 3873,f 78r)

Les notions de « liberté » et d'« égalité » découlent donc de la rationalisation de cet ancien système.

Dans le tout premier article de l'année 1789, intitulé « Fragments de morale et de politique », Meister livre ses réflexions sur le sujet. « Les hommes sont égaux de droit ? Sans doute ; de fait, nullement. (...) Le travail, l'adresse, l'industrie employés à faire subsister, et les individus et le corps entier de la société, ramènent bientôt l'inégalité naturelle, et, à sa suite, l'inégalité civile. » Il voit dans cette inégalité le ressort de l'émulation et ne remet nullement en cause la division de la société en classes, « pourvu que le génie et la vertu, les talents et le travail, puissent élever l'homme le plus obscur aux distinctions les plus honorables, et que celui qui cesse de les mériter perde par là même raison, si ce n'est le droit, du moins la faculté d'en jouir. » (89:001, *Des premiers principes...* p.10)

Meister fonde la liberté dans une égale soumission à la loi et revient à plusieurs reprises sur cette idée. « Il y a liberté partout où la Loi soumet et protège également tous les individus de la société. » La liberté individuelle est fonction d'« une raison ferme, éclairée ». « Le plus ou moins de liberté dans l'ordre social ne dépend aussi que du plus ou moins de perfection des Lois qui l'ont établie. On conçoit ainsi que sous l'empire d'un bon Monarque, que dis-je ? sous le sceptre d'un despote éclairé, il peut exister réellement plus de liberté que dans une République mal ordonnée, fût-ce même la Démocratie la plus décidée. » (89:001, *Des premiers principes...* p.12-13) La contradiction avec ses propos concernant la supériorité de la monarchie constitutionnelle sur une monarchie absolue n'est qu'apparente, il est convaincu que seule l'administration d'un pouvoir puissant est en mesure de rationaliser les lois, et qu'un « despote éclairé » peut donc parfaitement instaurer la liberté... La liberté s'opposerait à la tyrannie, mais non à l'absolutisme éclairé.

Lorsque Meister livre ses réflexions sur la « liberté » et l'« égalité », il décrit une société inégalitaire, hiérarchisée, qui n'accorde de liberté qu'aux individus suffisamment instruits. Effrayé par ce qu'il considère comme des excès de la liberté, il reproduit, fin 1789, le poème satirique du contre-révolutionnaire Peltier « Vive la liberté ». Un homme répond invariablement par « *Vive la liberté.* » aux doléances d'un interlocuteur confronté au chômage, à l'enrôlement forcé, aux calomnies, aux impôts, à la misère, mais qui finit par conclure, résigné, « *Allons, puisqu'il le faut, vive la liberté.* » (89:208/BH 3873,f 202)

d) Des propriétés et des privilèges

Le journaliste stigmatise les abus des privilégiés, sans partager les analyses de l'abbé Sieyès dans son *Essai sur les privilèges*, car il ne condamne pas le principe des privilèges, « récompense » pour les uns et « objet d'émulation » pour les autres. (89:059/BH 3873,f 72)

Meister développe ces idées dans deux articles de juin et juillet 1789 en prétendant que ses réflexions sont moins guidées par l'intérêt personnel des privilégiés que par le souci de l'intérêt public. « Ce n'est que pour inspirer à chacun l'émulation dont sa destinée et ses talents le rendent susceptible qu'il peut

convenir à l'Etat de fonder des distinctions, des privilèges, ou de maintenir ceux qui, consacrés par d'antiques usages, ont acquis une influence plus imposante et par là-même plus utile. » (89:091, *Des premiers principes...* p. 26) Le nouvelliste ne peut que remporter l'assentiment de ses abonnés lorsqu'il voit un facteur de stabilité sociale dans cette « subordination juste et possible des travaux et des récompenses, du nombre et des rangs ».

Dans la livraison suivante, de juillet 1789, il assure qu'il faut maintenir les plus pauvres dans une indigence qui les oblige au travail, et il défend conjointement la propriété et les privilèges. « Les propriétaires, (...) en augmentant leur richesse particulière, (...) augmentent la richesse publique, et leur propre intérêt les force à être des gardiens fidèles ou des distributeurs équitables. » (89:091, *Des premiers principes...* p 20-21) Meister défend donc l'intérêt des propriétaires, seuls véritables citoyens, et ne remet nullement en cause les privilèges, mais seulement les abus qui y sont attachés.

Dans un contexte où les mots « patriotisme », « tiers état », « liberté », « égalité », « propriété » et « privilèges » ne recouvrent pas la même signification selon qu'ils sont employés par *l'Ami du peuple* ou les *Actes des apôtres*, la *Correspondance littéraire* éprouve le besoin de les redéfinir. Leur usage témoigne de l'idéologie à l'œuvre dans les feuilles. Meister qui ne s'intéresse qu'aux préoccupations d'une élite intellectuelle parisienne, montre la diffusion des idées des Lumières dans ce milieu favorable à la Révolution, mais ces idées n'ont pas un contenu véritablement révolutionnaire, et n'apparaissent nullement en contradiction avec la stabilité de la monarchie. Le point de vue de la *Correspondance littéraire*, qui peut paraître peu progressiste à un lecteur du XX^{ème} siècle, correspond à celui de la majorité des encyclopédistes et des héritiers de philosophes.

2. La part de l'éloquence de la déraison et de la sensibilité

Le climat d'effervescence de 1789 marque une rupture dans l'énonciation car les citoyens français pensent, parlent, écrivent. Partisans ou adversaires de la Révolution expriment leurs divisions en comptant sur le pouvoir du langage, manié comme une arme qui permet de toucher, émouvoir, persuader avec chaleur,

force, habileté, pathétique, verve, passion, véhémence. Ce contexte d'éloquence politique a-t-il des répercussions sur l'énonciation dans la *Correspondance littéraire* ?

a) L'incursion des émotions en politique

Robert Favre a étudié le discours affectif et les scènes sensibles en 1789 dans cinq journaux : la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, le *Courrier national*, le *Patriote français* de Brissot et le *Fouet national*.⁵⁰⁰ Le roi et Necker sont les sources principales d'émotion dans ces journaux, tout comme dans la *Correspondance littéraire*. Malgré la volonté de Meister de livrer un point de vue réfléchi sur les événements ou les ouvrages, certains événements l'incitent à citer des discours porteurs d'une forte charge émotive ou à employer lui-même un vocabulaire affectif dont il use par ailleurs assez rarement. La mise en scène des émotions joue sur deux registres essentiels : celui de la tendresse et de l'enthousiasme, qui s'oppose à celui de la crainte et de la peur.

L'attachement des Français pour leur roi et le rappel de Necker en juillet 1789 offrent deux exemples propres à l'exaltation des sentiments. La *Correspondance littéraire* cite les représentations traditionnelles de la monarchie française qui font de Louis XVI « le père de la patrie », assisté des notables, « les aînés de ses enfants ». ⁵⁰¹ Ce « prince magnanime » ⁵⁰² à l'« âme bienfaisante » ⁵⁰³ est l'« ami » de la nation. ⁵⁰⁴

L'article sur l'ouverture des états généraux abonde d'autant plus en commentaires affectifs que c'est l'un des rares événements politiques racontés par Meister. Le « discours également sage et paternel » du roi, ce discours fut « interrompu à deux ou trois reprises par des acclamations qui semblaient involontaires et dont une émotion tendre et respectueuse faisait oublier l'inconvenance. L'accent avec lequel Sa Majesté en prononça les dernières

⁵⁰⁰ FAVRE, Robert, « Discours affectif et scènes sensibles en 1789 », in RETAT Pierre, éd., *La révolution du journal, 1788-1794*, Colloque de Vizille de 1988, Ed. du C. N. R. S., 1989, p. 197-203.

⁵⁰¹ Mirabeau (87:077/XV,34)

⁵⁰² Chénier, *Épître au roi*. (89:161/BH 3873,f 154-156r)

⁵⁰³ *Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables tenue au palais des Tuileries en l'année 1626*. (87:018/XIV,522)

⁵⁰⁴ Cérutti, *Mémoire pour le peuple français*. (88:222/XV,368)

phrases prouve qu'elle partageait elle-même le sentiment dont l'expression de ses bontés venait de remplir tous les cœurs. » Meister établit une comparaison avec Louis XIV et considère que « ce touchant et magnifique spectacle » supplante « tout le faste, toute la pompe d'une cour idolâtre » (89:070/XV,452-453).

Dans sa conclusion, le journaliste rappelle la gamme des sentiments qu'il a tenté de faire partager à ses lecteurs. « Il était impossible d'assister à ce grand spectacle, à cette scène sublime, (...) sans éprouver les plus vives émotions de crainte, d'espérance et de respect. » L'émotion entrave l'esprit d'analyse de l'observateur : « Si les détails que nous nous sommes permis de rappeler avec une attention si scrupuleuse n'ont pas tous le même intérêt, on voudra bien nous le pardonner ; tout frappe, tout paraît remarquable dans une circonstance où l'âme est vivement émue. » (89:070/XV,455) Meister semble considérer que ces chroniques faites sur le vif sont incompatibles avec l'examen approfondi qui doit déchiffrer les significations d'un événement.

Meister ne manque pas les occasions d'associer au roi son ami Necker, ce « ministre chéri ». ⁵⁰⁵ Dans son *Rapport fait au roi dans son conseil*, « ce ministre citoyen prouve d'une manière si touchante » que l'acte par lequel le roi veut rendre à la nation tous ses droits « ne peut émaner que de son propre cœur et de sa propre vertu. » Le journaliste ne conçoit pas d'« éloquence plus simple et plus sublime. » (89:005/XV,373-374)

Le rappel du ministre, juste après la prise de la Bastille, offre un autre exemple de mise en scène des sentiments à travers la lettre de Girbal à Meister précédemment étudiée. Les discours de Necker ont « fait verser des larmes à tous ceux qui ont pu l'entendre. » ⁵⁰⁶ Il apparaît d'autant plus comme un « sauveur » que les « bénédictions » et les « louanges » succèdent à des scènes qui retentissent « de malédictions, de cris de la plus terrible fureur ; ces pavés que je vis teints du sang et souillés par les cadavres flétris et mutilés de deux hommes odieux et détestés ». ⁵⁰⁷ C'est le second registre qui caractérise la Révolution, celui de la « fermentation » et du « feu (qui) se rallume dans la capitale. » La lettre adopte un

⁵⁰⁵ Chénier, *Épître au roi*. (89:161/BH 3873,f 154-156r)

⁵⁰⁶ Ce discours figure dans le manuscrit la *Correspondance littéraire* mais n'a pas été reproduit dans l'édition Tourneux. (89:124/BH 3873,f 131-133)

⁵⁰⁷ Note de Meister : « MM. Foulon et Bertier. »

point de vue passionnel, il s'agit d'émouvoir le lecteur et d'emporter son adhésion en opposant les « malédictions », « la plus terrible fureur » et « les cadavres flétris » aux « bénédictions » et aux « louanges » du « sauveur de la patrie ».

Girbal décrit une scène d'hystérie collective dont les excès d'émotion le plongent dans « une espèce d'évanouissement » : « on voulait parler et on ne le pouvait pas ; on était comme suffoqué par un sentiment inexprimable, par un sentiment que je n'avais pas encore éprouvé, et que sûrement je n'éprouverai plus, car ces scènes délicieuses, uniques, n'arrivent pas deux fois dans la vie d'un homme. Je ne crois pas qu'on pût vivre longtemps dans une pareille situation morale. J'étais dans un épuisement tel qu'à peine je pouvais me soutenir. » (89:123/XV,504-507) D'autres journalistes utilisent ces mêmes signes de sensibilité : impuissance à s'exprimer, accent mis sur une émotion collective, universelle, « affectivité (qui) se traduit par des signes, des gestes, des postures, des jeux de physionomie. »

Meister ne verse toutefois pas lui-même dans de tels excès et si le *Journal de Paris* regorge de « scènes unanimistes d'attendrissement », ⁵⁰⁸ la *Correspondance littéraire* s'efforce au contraire d'endiguer l'extension du vocabulaire affectif.

b) La révolution en caricature

Exactement comme avant la Révolution, les livraisons de 1789 pétillent de mots d'esprit, de chansons et d'épigrammes. Les événements ne semblent nullement entamer la vivacité piquante de la conversation parisienne qui fait allusion à l'actualité avec ce ton léger qui en atténue la charge politique.

Recensons quelques exemples des procédés stylistiques employés par ces textes de fantaisie, en s'inspirant notamment de la définition que Voltaire donne de « l'esprit » dans son *Dictionnaire philosophique*. « *Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre ; là un rapport délicat entre deux idées peu communes (...) c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre (...) c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous*

⁵⁰⁸ FAVRE, Robert, « Discours affectif et scènes sensibles en 1789 », Op. cit., p.199, 200, 203.

parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage ».

La métaphore est une des figures les plus fréquentes. Celle du théâtre présente l'assemblée des notables : « N'a-t-on pas vu des placards où l'on annonce que la *grande troupe de M. Calonne* donnera, le 29, la première représentation des *Fausse apparence*, des *Dettes* et des *Méprises* ? » (87:018/XV,524) Ou encore : « Les liaisons qu'eut la France avec l'Angleterre et l'Amérique, disait un homme de beaucoup d'esprit, ce que sont pour le fils d'un bourgeois les liaisons de quelques grands seigneurs, elles le ruinent communément, mais elles le forment toujours plus ou moins, donnent à ses manières plus d'aisance et de liberté, quelquefois même à sa pensée, plus de noblesse et d'élévation. » (89:051, *Des premiers principes...* p. 108-109)

Les hyperboles épiques ridiculisent un fait d'armes en lui-même burlesque : la vaine fouille du couvent des Annonciades, menée par le Comité des Recherches, car le bruit a couru qu'un homme avec des papiers sous le bras se serait glissé dans la maison religieuse. Le comte de Lameth commande quatre cents hommes de la Garde nationale : « d'auguste législateur, il consent à devenir humble chef de sbires ; il marche, il attaque, il escalade, ne trouve rien, se retire en bon ordre sans avoir perdu un seul homme, et va reprendre sa place à l'assemblée nationale. C'est le sujet du poème ; en voici le pompeux début.

Je chante les travaux de la garde bourgeoise ». ⁵⁰⁹

Un oxymore tourne en dérision le sang bleu et valorise le tiers état. « Un gentilhomme des états du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse : *Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles*. Un homme du tiers état lui répondit : *Et le sang du peuple versé en même temps était-il de l'eau ?* » ⁵¹⁰

Meister apprécie le comique de l'absurde des *Actes des Apôtres* sur les délibérations « du comité où l'on discute profondément à qui doit appartenir le droit de faire la paix et la guerre ; (...) on finit par décider que la paix et la guerre se feront d'elles-mêmes. » (89:212/XV,566) Les *Lettres de la comtesse de *** au chevalier de ****, par Devaines, raillent également l'Assemblée qui a donné

⁵⁰⁹ Gabriel de Saint-Charles *La Prise des Annonciades*.(89:167/BH 3873,f 162r)

⁵¹⁰ Anecdote tirée du *Mémoire pour le peuple français*, de Cérutti. (88:219/XV,369-370)

l'armée aux états généraux. « Ce sera vraiment un spectacle patriotique lorsque les curés et les avocats feront la revue des troupes. Je crois qu'il y a quelque chose de cela dans *Candide*. » (89:096/XV,480)

Rulhière manie l'humour noir lorsque, dans ses *Couplets sur l'assemblée des notables*, il tremble en pensant à leurs aptitudes pour résoudre la crise financière et sociale.

- Pourquoi ? - Lorsqu'un malade empire
On réunit les médecins,
Ils viennent le malade expire.
On paye encore les assassins.

(87:042/BH 3871,f 45)

La *Correspondance littéraire* ne comporte aucune illustration, mais décrit parfois une caricature. Pour la monarchie, l'enjeu de la réunion des notables est bien de faire avaliser ses propositions par une assemblée composée de princes du sang, de ducs, de pairs, de maréchaux, de parlementaires, de prélats, de maires et d'échevins censés lui être fidèles. « Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de coqs, de dindons, etc., avec ce petit dialogue au bas :

LE FERMIER.

Mes bons amis, je vous ai tous rassemblés pour savoir
à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

UN COQ, dressant sa crête.

Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

LE FERMIER.

Vous vous écarterez de la question.

Nous n'avons point vu cette gravure ; mais qu'elle ait existé ou non, le bruit qui a pu en donner l'idée est entièrement tombé ; il n'est plus permis de douter que l'intention du seigneur bienfaisant ne soit que ses notables délibèrent également et sur le fond et sur la forme des projets confiés à son examen. » (87:071/XV,21-22)
Malgré l'indispensable commentaire rectificatif, le journaliste peut supposer que ses royaux abonnés goûteront la pertinence de cette représentation de l'assemblée des notables en volailles.

La lecture de toutes ces saillies donne une impression de permanence, ces réparties spirituelles semblent prouver que la portée de la Révolution tient aussi à la façon de la concevoir et de l'exposer, et ces pointes la réduisent à des faits de peu de conséquence.

Meister se livre à des commentaires sur l'emploi de l'esprit. Il minimise ainsi les attaques contre le roi ou l'assemblée des notables : « En France, le meilleur des rois ne sera pas moins en butte à ses traits que ne le serait le plus injuste des tyrans. Les couplets, les sarcasmes, les facéties de toute espèce sont dans tous les temps le hochet favori de ce peuple enfant. » (87:018/XIV,523)
Ramener les critiques politiques à cette « gaieté maligne », « hochet » des « enfants », ne menace pas l'autorité du père de la nation.

C'est ce qui explique la mansuétude de Marie-Antoinette au théâtre de la ville, à Versailles. Tandis que le roi Théodore⁵¹¹ se lamentait, « une voix du parterre lui cria tout haut : *Que n'assemblez-vous les notables ?* On voulut saisir l'homme soupçonné de s'être permis une plaisanterie aussi indécente ; mais la reine, présente au spectacle, eut la sagesse et la bonté d'empêcher qu'on ne donnât plus de suite et plus d'éclat à une pareille impertinence en la punissant comme elle l'eût mérité. » (87:018/XV,524)

L'esprit, si caractéristique de la sociabilité parisienne, est quasiment érigé en légitimation de la critique par le journaliste. Les reproches faits à la cour occupent, sans surprise, une place réduite dans la *Correspondance littéraire*, néanmoins, elle cite la dénonciation des pensions faite par le secrétaire de Mirabeau, Camille Desmoulins, dans son *Supplément historique et essentiel à l'état nominatif des pensions sur le trésor royal*. « Ce sont des réflexions infiniment caustiques sur les différents motifs de ces pensions. » Le journaliste reproduit celles contre le comte de Fersen pour donner une idée de la « méchanceté si audacieuse, mais si mesurée en même temps » du pamphlétaire. (89:181/BH 3873,f 178v) On pourrait donc porter des jugements sévères à condition de se conformer aux canons acceptables par la bonne compagnie.

L'ironie permet aussi de prendre ses distances avec les événements révolutionnaires dont la portée est ainsi relativisée, réduite à la sphère des salons. Les *Lettres de la comtesse de *** au chevalier de **** par Devaines « peignent avec autant de malice que de légèreté la nouvelle espèce de ridicules que l'effervescence actuelle des esprits vient de mettre à la mode. » (89:096/XV,479)

Si l'esprit légitime, et en quelque sorte innocente la critique, Meister se fixe néanmoins une limite, celle du mauvais goût qu'il évoque à propos des « *Actes des Apôtres*, par M. Peltier et compagnie ». En 1789, il annonce des publications de Peltier et reproduit plusieurs textes des *Actes des Apôtres*.⁵¹² Il apprécie certains collaborateurs royalistes de cette feuille comme Rivarol, Champcenetz, Bergasse ou Lally-Tollendal, mais sans jamais surestimer cette « espèce de feuille périodique (...) cette rapsodie de sarcasmes, de plaisanteries et de calembours plus ou moins amers, plus ou moins heureux »⁵¹³. (89:171/XV,531) « On continue de trouver dans les nouveaux *Actes des Apôtres* plus d'esprit que de raison, plus de gaieté que d'esprit ; mais au travers d'un grand nombre de calembours, de sarcasmes, de mauvaises plaisanteries de tout genre, on distingue

⁵¹¹ Personnage éponyme de l'opéra de Paësiello, le *Roi Théodore*.

⁵¹² *L'an 1789*, (89:140) ; *Domine, salvum fac regem*, (89:157), *Epigramme sur M. le duc de Luynes*, (89:198) ; *Epigramme sur un député du tiers de Provence en 1614*, (89:209) ; *Le tableau de famille*, (89:194) ; *Vive la liberté* (89:208).

⁵¹³ Voir « PELTIER, rédacteur des *Actes des Apôtres* », in GALLOIS, Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française (1789-1796)*, Paris, Au Bureau de la Société de l'Industrie fraternelle, 1845, Mégariotis reprints, Genève, tome I, p. 451-488.

cependant quelquefois des critiques assez fines, des idées vraiment originales. »
(89:212/XV,566)

c) *Le style poissard*

Le mauvais goût doit rester le signe d'un manque de culture et Meister semble déplorer que les journaux royalistes usent des mêmes armes que ceux qui appellent à l'insurrection. Laissons le style poissard⁵¹⁴ à part car son cas est plus complexe. Il ne fait pas irruption dans les nouvelles à la main avec la Révolution, puisque la *Correspondance littéraire* évoque depuis longtemps les textes de Jean-Joseph Vadé ou de Charles Collé. Venu des théâtres de la Foire, le style poissard est entré à la Cour et sur les théâtres privés vers 1760 et sert de prétexte à la bonne société pour se délecter de vulgarités sous couvert d'une peinture réaliste des milieux populaires. Ce genre revient sur les boulevards à la fin du siècle, notamment sous la Révolution.

Meister reproduit ainsi le compliment des six poissardes, députées du marché de Saint-Paul à l'assemblée des électeurs de la Ville le 20 juillet 1789. Elles incarnent « L'amour d'un peuple » qui s'en remet « à l'humanité du meilleur des rois » pour soulager leur misère. (89:102/BH 3873,f 112v)

La critique sociale est formulée avec virulence dans ces textes, comme dans les *Considérations politiques des notables de la Halle de Paris sur les affaires présentes* : M^{me} Engueule, Jean le Fot, M^{me} Saumon, Jean Mannequin, Fanchon Chopine, Prêt à Boire, M^{me} Le Large et Claude Frétin vilipendent la noblesse, le clergé, Brienne et Calonne, mais tous conservent leur confiance au roi et à Necker.

« MME LE LARGE.

J'pouvons-t'y nourrir tout ça?

Si l'Etat fait banqueroute,

Faut bien qu'ces deux ordres-là

⁵¹⁴ « Au XVI^{eme} siècle, le mot est synonyme de voleur : le « poissard » est celui dont les doigts collent aux objets comme de la poix. Puis l'étymologie qui rattache « poissarde » à « poisson » lui confère un sens nouveau, sans lui ôter sa tonalité péjorative : « Terme injurieux que se disent les harengères les unes aux autres pour se reprocher leur vilenie et leur malpropreté » (Furetière, 1684). Le mot a désormais son sens moderne ; il implique pour l'écrivain, à la fois une référence (le monde de la halle) et une poétique : des situations conflictuelles qui justifient

Payent leur part ou qu'l'aze les f...
 J'les ferons porter à leur taux
 A nos grands états généraux.

(88:214/XV,337)

La *Motion des harangères de la Halle de Cailly* reprend les mêmes idées.

C'n'est pas dans les pus p'tit' gens
 Qu'est la pu grande canaille,
 C'est dans ces chiens d'Parlements,
 Dans cet' noblesse et cet' mitraille;
 Ce n'est pas c'bon roi si loyal
 Qu'ils aiment, c'est l'coffre royal

(...) (89:086 BH 3873, f 105v)

Après la prise de la Bastille, les « dames députées du marché de Saint-Paul » célèbrent la victoire des gardes françaises et l'union des citoyens sous l'égide de la nation.

(...)
 Nos gardes françaises
 Et nos bons citoyens
 Sont tous remplis d'aise,
 Ont banni le chagrin;
 Ils ont remporté la victoire

De la France

Et nous voilà tous réunis:

Vive Louis.

(89:103/BH 3873, f 112v-113)

Notons toutefois qu'il s'agit d'un style poissard affadi qui ne comporte aucune allusion sexuelle et que surtout, dans toutes les chansons, le peuple garde toute sa confiance au roi et à Necker.

Quelle est la fonction de tels textes dans le journal des souverains ? La chanson est présentée comme un témoignage des réactions populaires, ou prétendument populaires. Les abonnés maîtrisant parfaitement la langue française, doivent être capables d'apprécier la différence de registre de langue et les cours étrangères éprouvent peut-être le même frisson que celle de Versailles à s'encaniller en répétant vers et comédies poissardes...

La parade, genre populaire, a été également détournée par les aristocrates et les grands bourgeois. Meister résume l'intrigue d'une pièce courte et grossière, montée sur un théâtre de société, qui a tout d'une parade contre-révolutionnaire, *La Journée des dupes, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le théâtre national par les grands comédiens de la patrie*. « Cette facétie a été faite, dit-on, dans une soirée à Petit-Bourg, chez M^{me} la duchesse de Bourbon, par MM. de Puységur et Bergasse ». (89:213/XV,568)

« Ce n'est qu'une caricature, une ébauche au premier trait, mais dont l'idée est comique et l'exécution facile et gaie. » La Peyrouse qui revient en France en octobre 1789 est emmené comme un criminel par un grenadier qui lui explique : « *Que voulez-vous, dit M. Garde-Rue, vous êtes venu dans un mauvais moment, et vous voilà justement entre les droits de l'homme et la loi martiale.*

- *Expliquez-moi ces énigmes. - Voici ce dont il s'agit. Nous avons obtenu les droits de l'homme ; dès ce moment tout ce que vous appelez en votre langage aristocratique brigands, canaille, règne et fait tout ce qui lui plaît ; quand cela devient trop fort, on publie la loi martiale : c'est une finesse des aristocrates, parce qu'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre et fait une compensation, etc.* Cette scène suffira pour donner l'idée de l'esprit dans lequel tout l'ouvrage est fait. Les personnages sont *Bimeaura*, Mirabeau, *Peichelar*, Chapelier, conjurés du grand collège ; *Catepane*, Castelane ; *Montmici*, Montmorency ; *Mola*, Malo de Lameth ; *Almenandre*, son frère Alexandre, conjurés du petit collège ; Mounier, citoyen vertueux ; *Laibil*, Bailly, *on ne sait pas bien ce que c'est encore* ; *Yetafet*, La Fayette ; La Peyrouse ; O Paria, indien ; M^{me} du Club, maîtresse d'auberge ; M. Garde-Rue, sergent de la garde bourgeoise ; troupe de brigands soi-disant nation. » (89:213/XV,567-568)

Nul doute que cette « pièce tragi-politi-comique » est également susceptible de divertir les abonnés et que l'ambiguïté du style poissard légitime les écarts de langage.

d) Les excès du langage

Meister s'efforce de conserver un ton modéré malgré les circonstances, mais ménage une place à l'emphase et aux excès de langage propres à l'époque.

Prenons l'exemple des évocations du révolutionnaire Mirabeau et du contre-révolutionnaire Peltier dans la *Correspondance littéraire*.

Certes, Mirabeau est l'auteur de l'honorable compilation *La monarchie prussienne*, mais ce publiciste à gages est surtout connu jusqu'à la révolution pour ses dettes, ses procès, ses séjours en prison et ses textes aux accents révolutionnaires. Mirabeau, qui « sign(e) hardiment ses insultes aux princes et aux rois de la terre »⁵¹⁵ incarne pour la *Correspondance littéraire* cette éloquence excessive. En 1787, un article cite sa *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables* : « Parmi les noms que M. de Mirabeau s'est cru obligé de dévouer cette fois-ci au mépris et à l'indignation publique, c'est celui de l'abbé d'Espagnac qui lui a paru mériter la préférence. » Une violente injonction aux notables lui vaut une lettre de cachet pour le château de Saumur, mais, prévenu à temps, il réussit à s'exiler. « *Vous, que le père de la patrie convoque pour délibérer sur la chose publique, ô vous, les aînés de ses enfants, ah ! ne traitez pas de craintes chimériques mes prédictions terribles ! Osez montrer au roi leur probabilité dans toute son étendue !* » (87:077/XV,33-34)

Le marquis de Ximénès dédie un « Quatrain au comte de Mirabeau, au nom des patriotes d'Amsterdam (*)

Partout l'ami de l'homme est l'ennemi des rois.
Mirabeau ! tu nâquis pour lui rendre ses droits,
Et ce sang tout de feu qui coule dans tes veines
Promet contre Philippe un nouveau Démosthène. (**)

(*) A l'occasion de sa lettre à M. Van Berckel sur l'invasion des Provinciales Unies.

(**) Quel fléau redoutable!... Mais qu'il en coûterait peu pour le réduire au silence. »

(87:220/BH 3871,f 235r)

Le propos est hardi, mais la seconde note minimise l'influence effective de l'orateur politique.

En 1788, l'analyse de *Aux Bataves, sur le Stadhoudérat* joue sur la connivence avec les abonnés royaux pour ironiser sur les remontrances de Mirabeau. « Cette nouvelle philippique commence par une réflexion douloureuse sur le faible intérêt que les princes ont paru prendre à une révolution qui, suivant

M. de Mirabeau, devait consterner toute l'Europe. « *Hélas, dit-il à ses infortunés Bataves, vous n'en trouverez pas un assez généreux pour se déclarer hautement votre défenseur, assez désintéressé pour ne pas mettre à prix ses services, assez magnanime pour établir vos droits aux risques de ses prérogatives héréditaires, assez ami de la vraie gloire pour encourager ses peuples par votre exemple à lui demander compte de son autorité...* (...) Cette homélie politique finit par un mouvement qui ressemble beaucoup à celui d'un chœur d'opéra. *Aux armes, nobles patriotes, aux armes ! Faites retentir par ce cri de liberté qui glace d'effroi les tyrans ; votre saint enthousiasme ne dût-il attirer sous vos drapeaux que les vrais amis de l'humanité, tout serait encore possible. Aux armes, aux armes!* » (88:073/BH 3872,f 72v) Trois comparaisons caractérisent ce style, si la « philippique » souligne la violence du discours, le terme d'« homélie » en réduit la portée à une longue et assommante leçon de morale, tandis que l'« opéra » fait ressortir le lyrisme de la déclamation, mais signale aussi qu'il ne s'agit finalement que d'un spectacle, art de l'illusion.

En 1789, Meister ignore que *La Galerie des états généraux* est de Mirabeau, mais le style aurait pu lui donner quelques présomptions sur l'identité de l'auteur : « il n'y a que M. le comte de Mirabeau et deux ou trois de ses amis qui soient loués sans mesure ; presque tous les autres sont égratignés ou déchirés avec plus ou moins de haine et d'adresse. » (89:159/XV,519) Peltier apprécie aussi peu Mirabeau que Meister qui renvoie au portrait qu'en brosse son confrère des *Actes des apôtres*.(89:157/XV,517)

Pourtant Peltier utilise finalement les mêmes armes rhétoriques que ses adversaires. Meister signale cite sa violente attaque contre le duc d'Orléans dans son libelle, *Domine, salvum fac regem*. Sous prétexte de mise au point, Peltier reprend ses accusations formulées dans le *Coup d'équinoxe* et dénonce à nouveau la cabale de celui qu'il surnomme prophétiquement Philippe le Rouge.⁵¹⁶ La *Correspondance littéraire* prévient : « Si par le temps qui court il y avait encore quelque chose qui pût paraître audacieux, ce serait sans contredit ce pamphlet ; on

⁵¹⁵ *Réponse aux alarmes des bons citoyens* (88:152/BH 3872,f 150v)

⁵¹⁶ MASPERO-CLERC, Hélène, *Un journaliste contre-révolutionnaire, Jean-Gabriel Peltier (1760-1825)* Paris, 1973, p.20-26.

y dit tout crûment qu'il y avait à la cour un parti pour faire aller le roi à Metz, et pour fomenter une cabale qui proclamât le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et Mirabeau, maire ou ministre de Paris ; que les chefs du conseil secret étaient M. de La Clos, officier d'artillerie, auteur d'un roman honteusement célèbre, nommé *les Liaisons dangereuses*, M. le comte de la Touche, Shée, secrétaire du prince, etc. On ajoute « qu'Agnès Buffon, puissante législatrice du duc, était l'âme de cette horrible intrigue... qu'il avait fallu une grande étude préliminaire pour agencer tout, et surtout une grande combinaison de choses pour faire sortir le duc d'Orléans de son apathie, de son épicurisme, tranchons le mot, de sa jeanf..... habituelle, mais que rien n'était impossible au séducteur de la présidente de Tourvel. » (89:157/XV,516-517) Ces propos qui remettent en cause la légitimité de Louis XVI, figurent dans la *Correspondance littéraire* parce qu'il émanent d'un contre-révolutionnaire, mais ils sont d'une violence inhabituelle dans le périodique des princes. L'insulte retranscrite produit d'autant plus d'effet que Meister bannit de telles dénominations de son langage.

Meister souligne d'ailleurs les limites des caricatures de Peltier dont les « trois pamphlets adressés à l'Assemblée nationale », *Sauvez-nous ou sauvez-vous*, *la Trompette du Jugement* et *le Coup d'Equinoxe* sont « remplis de raison, de violence, d'esprit et de mauvais goût ». (89:140/XV,510-511) La critique porte moins sur le contenu « rempli de raison » que sur la forme, excessive pour un journal qui prétend s'adresser à des gens comme il faut. Du point de vue du rédacteur des princes, la satire doit toujours rester dans les limites du « bon goût » et n'en est que plus efficace. Révolutionnaires, comme Mirabeau et contre-révolutionnaires, comme Peltier, tombent dans les mêmes travers, que la *Correspondance littéraire* s'efforce d'éviter.

e) *L'effrayant pouvoir de la parole*

Le contexte révolutionnaire accentue la force performative de la parole et deux exemples de récits d'émeutes permettent de mesurer tout son pouvoir.

Dans le premier cas, la *Correspondance littéraire* peut se permettre d'évoquer les manifestations populaires et leurs débordements à la manière d'une anecdote mondaine. « Ces jours derniers, au milieu de l'effervescence qui agitait

tout Paris et qui s'est manifestée si vivement au Palais-Royal, quelques personnes inconnues proposèrent d'aller incendier la maison de M. d'Eprémesnil. Un orateur, effrayé des suites que pouvait avoir une telle harangue, se lève au milieu de la foule, monte sur une chaise et dit : *Messieurs, vous voulez brûler la maison de M. d'Eprémesnil, mais en le faisant, vous commettez tout à la fois une folie et une injustice. Vous voulez brûler sa maison, elle n'est point à lui ; ses meubles, il les doit au tapissier ; ses enfants, ce n'est pas lui qui les a faits, ils ne lui appartiennent pas ; sa femme, elle est au public, il n'y a pas de femme plus nationale...* Quelque détestable que fût cette plaisanterie elle a cependant apaisé le tumulte et tout l'auditoire s'est dispersé bientôt en éclatant de rire. » (89:093/XV,476-477) Un trait d'esprit a suffi à infléchir une situation qui menaçait de tourner au drame.

Mais la parole peut aussi prendre la forme de la calomnie, de l'incitation à la haine, comme en témoigne la brochure analysée en juillet 1789 sur les émeutes du 27 avril qui visaient le fabricant de papier peint Réveillon. Ce dernier se défend dans l'*Exposé justificatif par le sieur Réveillon, entrepreneur de la manufacture royale des papiers peints, faubourg Saint-Antoine*. Le journaliste le soutient d'emblée. « Ce petit écrit est un monument intéressant des malheurs que la calomnie peut assembler sur la tête du plus paisible et du plus vertueux des citoyens. On sait que la manufacture du sieur Réveillon fut incendiée et pillée, il y a deux mois environ, par une troupe de malheureux qui prétendaient se venger ainsi de ce qu'il avait osé, disaient-ils, soutenir dans une assemblée publique qu'un ouvrier pouvait fort bien vivre avec quinze sous par jour. » Le journaliste prend le parti de l'entrepreneur qui cherche à se disculper d'une « calomnie si injuste et dont les suites lui avaient été si cruelles ». Réveillon distingue les bons ouvriers, les siens, des autres... « *Mais devais-je m'attendre que trois mois après... l'ami, le père des ouvriers serait traité comme leur plus barbare ennemi, que le propriétaire de cette manufacture où tant d'ouvriers trouvent leur subsistance serait subitement en butte à la haine et aux fureurs de quatre mille ouvriers ? ... Les miens sont innocents ; ah ! je me hâte de le dire, ils me connaissent trop bien (...)* Que ne leur eût-il été possible de me défendre ? mais que pouvaient-ils sans armes contre une multitude armée, ivre et furieuse ? » (89:107/BH 3873,f 115v-116r) Le critique s'identifie parfaitement à Réveillon dans cette condamnation des

émeutes populaires, mais Meister évoque avec retenue « une troupe de malheureux », tandis que Réveillon accuse « une multitude armée, ivre et furieuse » uniquement animée par la « haine ».

Le registre de la peur est indissociable de telles évocations. C'est le sentiment que Bergasse cherche à susciter lorsqu'il met en garde le couple royal contre la dégradation de son image. Il accuse les « fureurs insensées » de préparer « des jours de désolation et de sang, une ruine épouvantable, etc., etc. » (88:148/BH 3872, f 147v)

Lorsque le marquis de Cassaux évoque le spectre de la banqueroute dans ses *Questions à examiner avant l'assemblée des états généraux*, (88:196/XV,348) le critique est frappé par la description qui évoque des « assassinats », des « ruinés ». (88:196/XV,349) Dans la *Harangue de la nation à tous les citoyens sur la nécessité des contributions patriotiques*, de Cérutti, « des génies malfaisants qui sèment en tout lieu la méfiance et la discorde », sont responsables des « révoltes », des « fureurs », de « l'incendie » et « sonnent le tocsin ». (89:170/XV,530)

Le *Correspondance littéraire* continue toujours à adopter le ton posé et réfléchi du philosophe et à prolonger la conversation des salons où l'on met de l'esprit dans tout ce que l'on dit, y compris au sujet de la Révolution. Mais les événements révolutionnaires s'accompagnent d'une intrusion du sentiment dans le discours politique, et les nouvelles à la main citent des propos qu'elles jugent excessifs mais qui sont représentatifs de l'atmosphère parisienne.

La *Correspondance littéraire* sait utiliser ces discours avec esprit critique. Par exemple, les *Actes des Apôtres* ne cessent de railler Target et Meister ne se prive pas de rapporter une de leurs plaisanteries sur « l'emblème de la nouvelle constitution dans le ballet patriotique d'une fête donnée au club de la Révolution ». (89:212/XV,566) Target tentait de mettre en équilibre une pyramide sur la pointe, lorsqu'il la fait chuter dans un faux mouvement et disparaît avec elle. Mais dans la même livraison de décembre 1789, un autre article loue l'esprit de concorde des *Etats généraux convoqués par Louis XVI*, de Target :

« le sentiment qui l'a dicté semble fait pour en imposer à toutes les préventions de l'intérêt personnel et de l'esprit de parti. » (88:195/XV,347) C'est ce même sentiment dont Meister se prévaut.

CONCLUSION

En décembre, les nouvelles à la main font écho aux *Regrets d'un Sybarite* de Chamfort qui dresse le tableau du règne de Louis XV où La Pompadour, amie des écrivains et des philosophes, protégeait l'*Encyclopédie*.

Temps heureux où chacun ne s'occupait en France
Que de vers, de romans, de musique, de danse,
Des prodiges des arts, des douceurs de l'amour!

(...)

Sur le vaisseau public les passagers tranquilles

(...)

Sans vouloir diriger la flotte,

Ils laissaient la manœuvre aux mains des matelots,

Et le gouvernail au pilote.

(89:207/BH 3873,f 202r)

Les princes s'étaient abonnés à la *Correspondance littéraire* pour connaître la chronique de ces « temps heureux » et l'on peut noter que la Révolution a bouleversé ce qui constituait le fonds de commerce initial des nouvelles à la main.

L'année 1789 a marqué un tournant dans l'histoire de la presse, est-ce le cas pour la *Correspondance littéraire* ? Au terme de l'année 1789, certains journaux se demandent s'il est encore légitime de ne se consacrer qu'à la littérature, comme l'*Année littéraire et politique* qui publie un prospectus pour 1790⁵¹⁷ : « L'Année littéraire a dû éprouver l'influence de l'étonnante révolution qui vient de changer la face du royaume. La Littérature, qui faisait autrefois la base de ce journal, est depuis longtemps menacée d'une entière décadence. Les esprits ont pris une direction nouvelle (...). Nous n'abandonnons pas la Littérature ; c'est la Littérature qui nous abandonne. »⁵¹⁸ Les feuilles de la *Correspondance littéraire* n'échappent pas non plus à l'influence de plus en plus prédominante des préoccupations politiques, au point que la politique semble englober le culturel. On peut pourtant avancer que la *Correspondance littéraire* s'efforce de préserver son identité : sa présentation matérielle reste exactement la

⁵¹⁷ Publié le 6 décembre 1789 dans un Supplément du *Journal de Paris*, n° 340.

⁵¹⁸ RETAT, Pierre, « L'ébranlement de la « littérature » en 1789 », *L'Écrivain devant la Révolution, 1780-1800*, colloque du 24-26 septembre 1987, textes réunis par Jean SGARD,

même, et la politique n'est abordée que par le biais culturel de comptes rendus d'ouvrages ou de spectacles, par des anecdotes, des lettres ou des vers de circonstance. Confrontée au surgissement de la Révolution en 1789, la *Correspondance littéraire* tente de faire comprendre le processus historique à ses lecteurs en répondant à deux grandes questions : pourquoi et comment ?

Meister attribue la Révolution à deux causes principales : la crise financière et le progrès des Lumières dans la société française. La majorité des comptes rendus critiques analysent des ouvrages qui vont dans ce sens, et il n'est d'ailleurs pas surprenant qu'un journal littéraire mette l'accent sur « les origines culturelles de la Révolution ».

En dépit de la juxtaposition d'articles dont la diversité laisse une impression disparate, la ligne directrice du journal consiste à essayer de prendre du recul, à s'efforcer de replacer les événements dans une culture historique et philosophique. Ces nouvelles à la main tiennent à se distinguer des feuilles ordinaires en consacrant une place très restreinte à l'histoire événementielle, aux faits divers. Fidèle à la volonté pédagogique des Lumières, la *Correspondance littéraire* est attentive aux descriptions, mais surtout aux interprétations des idées et des événements français. La gazette s'intéresse particulièrement aux doctrines et aux travaux théoriques sur l'Etat et prend parti en faveur du tiers état qui, dans une monarchie constitutionnelle, doit jouer un rôle politique correspondant à son influence économique et à ses talents intellectuels.

Mais très rapidement, la *Correspondance littéraire* apparaît en porte-à-faux pour informer les princes sur la Révolution française. Le périodique est favorable aux *spéculations* philosophiques des révolutionnaires, mais s'il se félicite de la prise de la Bastille, il garde le silence sur d'autres faits révolutionnaires tels que la nuit du 4 Août ou la désacralisation de la personne royale pendant les journées d'octobre. Le mutisme de la *Correspondance littéraire* sur la Déclaration des Droits de l'Homme est encore plus révélateur, dans la mesure où cette Déclaration en appelle explicitement à toute l'humanité pensante. Comment les élites éclairées et les princes d'une Europe unifiée par l'universalité

de la langue française n'y auraient-ils pas vu une menace ? Le journaliste semble parfois se réfugier dans la représentation d'une Révolution philosophique abstraite. Vivre la Révolution sur un mode livresque permet de voiler les faits, de les mettre à distance, voire de taire les plus gênants. La suite des événements révolutionnaires va simplifier la position idéologique de la *Correspondance littéraire* qui va devenir contre-révolutionnaire, mais les livraisons de 1789 sont les plus intéressantes pour mettre en évidence la contradiction entre les idées des Lumières, dont la *Correspondance littéraire* s'est jusqu'alors réclamée, et leur mise en application qu'elle réproouve de plus en plus.

A posteriori, en 1795, dans ses *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris*, Meister revient sur ce qui lui apparaît comme une incompréhensible contradiction de la philosophie des Lumières. « Comment nier que c'est à la philosophie qu'appartiennent tous les honneurs de la Révolution ? Les hommes qui l'ont préparée, les hommes qui l'ont faite, les hommes qui l'ont conduite, ne s'appelaient-ils pas philosophes, depuis Rousseau jusqu'à Robespierre, depuis Condorcet jusqu'à Marat ? Et de quel droit en effet leur refuser ce titre ? Robespierre lui-même, ce monstre altéré de larmes et de sang, ne s'était-il pas fait connaître dans la première législature par un rapport très philosophique, très philanthropique sur l'abolition de la peine de mort ? Il est plus évident encore que c'est sous la bannière des principes philosophiques, que la Révolution s'est montrée, qu'elle a combattu, qu'elle a triomphé. Ses efforts ont eu constamment pour objet la destruction de tous les préjugés politiques et religieux. C'est dans la destruction même de ces préjugés, qu'elle a prétendu trouver ses armes, ses moyens, ses plus puissantes ressources. »⁵¹⁹ Ce constat est somme toute un aveu d'impuissance à expliquer l'évolution de la Révolution par la philosophie des Lumières.

Deux siècles plus tard, la lecture de la *Correspondance littéraire* nous restitue des réactions prises sur le vif au début de la Révolution, ainsi qu'un panorama des premières définitions et des premières controverses théoriques sur

⁵¹⁹ *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*, de MEISTER, éd. par Paul Usteri et Eugène Ritter, Paris, Picard, 1910, p. 47.

l'Etat. Mais les nouvelles à la main s'efforcent aussi de rester fidèles à l'esprit des salons de l'Ancien régime, et de ne pas se laisser envahir par la rhétorique révolutionnaire. Alors que les états généraux sont au coeur de toutes les préoccupations, Meister relate une anecdote mondaine au sujet d'un billet de M^{me} de Brionne à M^{me} de Reuilly en arguant : « Comment se défendre de parler d'une tracasserie qui a presque fait diversion, du moins pendant deux fois vingt-quatre heures, aux grandes querelles sur les privilèges, sur le tiers, sur le quart ? » (89:028/XV,395) Les articles de 1789, tout comme l'omission de certains sujets, et leur style illustrent également la crise des relations idéologiques entre les Lumières et la Révolution.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La *Correspondance littéraire* de F.-M. Grimm et J.-H. Meister conserve une place à part dans la presse du XVIII^{ème} siècle. La description générale de ces nouvelles à la main fait apparaître leur grande stabilité. Lorsque Meister remplace Grimm, il continue d'écrire, sous le sceau du secret, pour un petit cercle de princes européens qui se prétendent éclairés. La forme des nouvelles à la main reste immuable, alors que sous la Révolution, la tradition épistolaire issue de l'Ancien régime est supplantée par l'essor de la presse imprimée et par la généralisation de la présentation des journaux en rubriques. Le contenu du périodique littéraire, implicitement défini par rapport à la norme de la culture cultivée, privilégie les belles-lettres, les sciences et les arts, l'histoire. Même en 1789, Meister s'efforce de préserver cette structure. Les nouvelles politiques ne sont cependant nullement exclues dans la mesure où elles relèvent de la sphère culturelle : « tout ce qui peut fournir à des vues générales sur le progrès et les mœurs et des lumières tient à mon objet ». ⁵²⁰

La description générale du périodique est complétée par la représentation que la *Correspondance littéraire* donne d'elle-même, puisqu'elle évoque fréquemment les conditions sociales et intellectuelles de sa production. Elle reprend le discours ambiant sur les journaux pour mieux s'en démarquer et se définit comme un journal d'opinion élitiste qui hiérarchise l'information culturelle. La *Correspondance littéraire* assure à la fois un rôle de diffusion, en insérant des textes, et un rôle de médiation, puisqu'elle exprime un jugement sur les faits majeurs de l'actualité culturelle.

Meister livre ses réflexions sur son métier : il prône l'impartialité, mais non l'absence de subjectivité puisqu'il s'efforce d'exercer son esprit critique ; il distingue les sources d'information de première main de celles qui sont secondaires, et précise si elles sont vraies ou seulement probables ; enfin, il se plaît à souligner qu'il échappe à cette censure qui entrave ses confrères. Néanmoins, il s'autocensure en fonction des attentes supposées de ses lecteurs.

L'étude de l'énonciation est centrée sur le rédacteur, mais c'est le lecteur

⁵²⁰ Meister à Salomon Gessner, Zentralbibliothek Zürich, Ms V522 III 86, n° 168, 26 juillet 1773.

qui construit la signification. L'échange épistolaire entre Meister et lady Craven à la cour d'Anspach offre un exemple de diffusion et de réception de la *Correspondance littéraire* qui place le périodique au coeur de la problématique de l'absolutisme éclairé.

Dans cette Europe du XVIII^{ème} siècle où les biens culturels et les représentations circulent, la *Correspondance littéraire* conforte l'image de Paris, capitale des Lumières. Mais la chronique de l'actualité culturelle tend aussi aux abonnés un miroir : les portraits des princes, ou les échos de leur politique de mécénat dans l'opinion parisienne peuvent nous décevoir par leur manque d'originalité, mais s'inscrivent dans une ligne éditoriale unifiée par l'idéologie de l'absolutisme éclairé. Les rapports sociaux et idéologiques que les intellectuels entretiennent avec les souverains sous-tendent la représentation du voyage des princes à Paris comme voyage philosophique, tout comme les comptes rendus d'ouvrages de rationalisation de l'Etat. Les nouvelles à la main reflètent la fascination des souverains étrangers pour Paris, mais également l'intérêt de Paris pour l'Europe des Lumières, ce qui crée une sorte de proximité géographique, culturelle et affective entre des lecteurs qui appartiennent à la même élite dirigeante. La *Correspondance littéraire*, feuille littéraire, peut également être envisagée sous un angle politique, même s'il faut se garder de surestimer l'influence qu'elle a jouée auprès de ses abonnés.

Deux révolutions permettent d'examiner cette part du politique. Dans la *Correspondance littéraire*, la guerre d'Indépendance américaine, une révolution réussie dans un pays neuf et lointain, remet en cause l'image de l'Angleterre patrie de la liberté, mais la Révolution française, que les souverains européens jugent lourde de menaces, oblige, elle, à réévaluer l'influence des Lumières. Meister s'efforce de fournir à ses lecteurs les moyens de comprendre les fondements philosophiques des événements de 1789, mais effrayé par la radicalisation de la Révolution, il réitère son attachement au passé.

Le nouvelliste reste extrêmement réservé sur les bienfaits d'une nouvelle constitution, car il estime que le bonheur d'un peuple peu instruit dépend moins de la constitution que de l'administration. « Voyez à la tête d'un pays libre des Séjan,

des Verrès, des Catilina, ce pays sera tout aussi malheureux que s'il était soumis à un despote. Placez sur le trône le plus absolu des Phocion, des Aristide, des Marc-Aurèle, Catherine II ou Léopold, quelle est la République dont une pareille Monarchie pût envier le bonheur ? » (89:150, *Des premiers principes...* p. 130-131) La *Correspondance littéraire* continue à célébrer le modèle de l'absolutisme éclairé, alors que la fin du XVIII^{ème} siècle en met au jour les illusions.

Cette époque de confusion du culturel et du politique remet en cause l'identité du périodique des princes éclairés. La *Correspondance littéraire* persiste à vouloir fonder l'unité idéologique du siècle sur les Lumières, tout en refusant les implications révolutionnaires qu'elle leur attribue en 1789. Des tensions sont également perceptibles dans l'écriture des articles, notamment dans les choix éditoriaux, et dans l'évolution des limites du dicible et de l'indicible.

BIBLIOGRAPHIE

LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE GRIMM ET MEISTER

A Manuscrits et éditions de la Correspondance littéraire de Grimm et Meister

Il faut mentionner, en préalable, l'ouvrage :

CARRIAT, J. / KÖLVING, U., *Inventaire de la «Correspondance littéraire» de Grimm et Meister*, 3 vol. *Studies on Voltaire*, 225-227, Oxford, 1984. (Inventaire exhaustif des manuscrits, des éditions et nombreuses références bibliographiques).

1. Edition utilisée

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc. revue sur les textes originaux, comprenant outre ce qui a été publié à diverses époques, les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale de Gotha et à l'Arsenal à Paris. Opuscules, appendices, table générale, par Maurice Tourneux*. Paris, Garnier frères, 1877-1882, 16 vol.

1. Éditions consultées

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1753 jusqu'en 1769, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J. Michaud et F. Chéron. Paris, Longchamps, 1813, 6 vol.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1770 jusqu'en 1782, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1812, 5 vol.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, pendant une partie des années 1775-1776, et pendant les années 1782 à 1790 inclusivement, par le baron de Grimm et par Diderot*. Publié par J.-B. Salgues. Paris, F. Buisson, 1813, 5 vol.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Supplément à la «Correspondance*

littéraire de MM. Grimm et Diderot contenant: 1° les Opuscules de Grimm, 2° treize lettres de Grimm à Frédéric II, roi de Prusse, 3° plusieurs morceaux de la Correspondance de Grimm, qui manquent aux 16 volumes, 4° des remarques sur les 16 volumes, par Ant.- Alex. Barbier, Paris, Potey, 1814.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot depuis 1753 jusqu'en 1790. Nouvelle édition... où se trouvent rétablies pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale...* Publié par J. Taschereau. Paris, Furne, 1829-1831, 15 vol.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot, ou Recueil de lettres, poésies, morceaux et fragments retranchés par la censure impériale en 1812 et 1813.* Publié par F. Chéron et L.-F. Thory. Paris, Furne, 1829. In-8°, XII-345 p.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Gazette littéraire de Grimm, histoire, littérature, philosophie. 1753-1790. Etudes sur Grimm, par Sainte-Beuve et Paulin Limayrac.* Paris, Didier, 1854.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Grimmiana, ou Recueil des anecdotes, bons mots, plaisanteries de Grimm, avec les pensées, maximes et jugements de ce philosophe; extraits tant de sa correspondance que de celle de La Harpe, des mémoires et brochures du temps... et un choix de bons mots de M^{elle} Arnould.* Publié par Cousin d'Avalon. Paris, J.M. Davi et Locard, 1813.

GRIMM, Friedrich Melchior, *Nouveaux mémoires secrets et inédits, historiques, politiques, anecdotiques et littéraires du baron de Grimm, agent à Paris de la Cour de Russie et de Pologne, ou Chronique curieuse des personnages célèbres qui ont illustré le siècle dernier, suivi de la relation de ses voyages.* Paris, Lerouge-Wolf, 1834, 2 vol.

MEISTER, J.H., *Correspondance littéraire, l'année 1802*, éd. critique avec introduction et notes par Jeanne Carriat, thèse manuscrite, soutenue à l'Université de Paris IV en 1978.

2. Manuscrits de la Correspondance littéraire consultés

Bibliothèque historique de la ville de Paris, (1768-1793), Cote [Bh c.p.3850-3875.

Bibliothèque de l'Arsenal, Paris, Cote [4978-4979.

Zentralbibliothek, Zürich, (1774-1793), Cote [M44: 1-13.

B. Textes de Grimm et Meister consultés

GRIMM, F.M., *Correspondance inédite de Frédéric Melchior Grimm*, éd. J. Schlobach, München, 1972.

La fondation Reinhart, à Winterthur, en Suisse, conserve la bibliothèque de J.-H. Meister ainsi que ses papiers personnels.

La Zentralbibliothek de Zürich conserve des archives familiales (F.A.), dont quelques lettres émises ou reçues par J.-H. Meister. Nous ne mentionnons que les plus intéressantes :

- [MS Bodmer 4] (Lettres de J.-H. Meister à Joh. Jak. Bodmer et Joh. Jak. Breitenger)
- F.A. Escher [EG 152.208] (17 lettres de J.-H. Meister à Kaspar Escher, 1766-1816).
- F.A. Escher [EG 152.302] (Lettres de Kaspar Escher à J.-H. Meister).
- F.A. Hirzel [Hi 233.174ff] (Lettres de J.-H. Meister à Hans Caspar Hirzel).
- F.A. Lavater [Lav. Ms. 520.34-50] (Lettres de J.-H. Meister à Johann Caspar Lavater).
- F.A. v. Wyss [Wy VI 119] (Lettres de J.-H. Meister à David von Wyss.)

[MEISTER, J.-H.], *Almanach américain pour l'année 1802*, Philadelphie, (Zürich).

[MEISTER, J.-H.], *Almanach américain pour l'année 1803*, Paris, (Zürich).

[MEISTER, J.-H.], *Des premiers principes du système social appliqués à la révolution présente*, Nice, Paris, Guerbart, 1790.

[MEISTER, J.-H.], *Esquisses européennes, commencées en 1798, et finies en 1815, pour servir de suite à la Correspondance du baron de Grimme et de Diderot*, Paris, Genève, Paschoud, 1818.

[MEISTER, J.-H.], *Souvenirs d'un voyage en Angleterre*, Paris, Gattey, 1791.

[MEISTER, J.-H.], *Souvenirs de mes voyages en Angleterre*, Zürich, Paris, P.-F. Aubin, 1795.

[MEISTER, J.-H.], *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris (1795)*,

publiés par la société d'histoire contemporaine, par Paul Usteri, [augmenté en partie de fragments inédits d'ouvrages de Meister et de lettres de M^{me} de Vandeuil à Hess], Paris, Picard et fils, 1910.

[MEISTER, J.-H.], *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris* [vers la fin de 1795], Zürich, Orelle, Gessner, Füssili et Cie, 1797.

Correspondance de M^{me} de Vandeuil et de J.- H. Meister. Cote BN [Ms. N. a. fr. 13784 («fonds Vandeuil»)], copie moderne.

Lettres autographes de J.- H. Meister à M^{me} de Vandeuil, née Angélique Diderot. 258 lettres, 1785-1824, Cote BN [Ms. N. a. fr. 24942-24943 (« fonds Vandeuil »)]

Lettres de J.- H. Meister à A.-A. Renouard (éditeur et libraire à Paris). 1804-1822. Cote BN [Ms. N. a. fr. 6264 (fol. 51-78)].

C. Travaux sur la Correspondance littéraire et ses auteurs

«Lettres inédites de Grimm à Catherine II», prés. par Sergueï KARP Sergueï ISKUL, en coll. avec Georges, DULAC et Nadejda PLAVINSKAYA, in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 10, avril 1991, p. 41-55.

ALDRICH, C. E., *Les idées morales de Grimm d'après sa «Correspondance littéraire»*, thèse Iowa, 1941.

BANULS, A., «L'Allemagne et la littérature allemande dans la Correspondance littéraire, de Grimm», in *L'Allemagne des Lumières*, publ. sous la direction de P. Grappin, Metz, 1982, p. 91-101.

BESSIRE, P. O., *Jacob-Henri Meister, sa vie et ses œuvres*, Berne, Delémont, 1912.

BOOY, J.T. de, «Henri Meister et la première édition de la Correspondance littéraire», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 23, Oxford, 1963, p. 215-269.

BOOY, J.T. de, «Inventaire provisoire des contributions de Diderot à la Correspondance littéraire», in *Dix-huitième siècle*, I, 1969, p. 353-397.

BOOY, J.T. de, «La fille de Diderot et les premières éditions du philosophe», in *RHLF* N° II, 1963, p. 238-271.

BOURLET, Michel, *Les grandes heures du château de la Chevrette, à Deuil-la-Barre*, Ed. du Valhermeil, 1993.

BRAY, R., SCHLOBACH, J., VARLOOT, J., éd., Colloque de Sarrebruck 22-24 février 1974, *La «Correspondance littéraire» de Grimm et Meister*, Actes et colloques, 19, Paris, 1976.

CALLATAY, Edouard de, *Madame de Vermenoux, une enchanteresse au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Genève, La Palatine, 1956.

CARRIAT, Jeanne, «Grimm et ses paperasses», in *Le Journalisme d'Ancien Régime*, 1982, p.117-125.

CAZES, A., *Grimm et les Encyclopédistes*, Paris, 1933, Genève Slatkine, 1970.

DAVISON, Rosena, «Grimm, M^{me} d'Epinay and the «Café d'Europe». International co-operation or cultural hegemony ? », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 347, 1996, p. 998-1002.

DOUSSOT, Joëlle-Elmyre, *Grimm et la musique d'après «La correspondance»*, Paris, A. Zurfluh, 1995.

DUCROS L., «Grimm et Mme d'Epinay», in *Diderot, l'homme et l'écrivain*, Paris, 1894.

DULAC, Georges, «Grimm et la *Correspondance littéraire* envoyée à Catherine II (d'après les lettres de Dimitri Golitsyn et de F. M. Grimm au vice-chancelier Alexandre Golitsyn), in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 217, Oxford, 1983, p. 207-248.

DULAC, Georges, «Diderot politique vu par Grimm», in «Le discours politique de Pétersbourg», *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 1, oct. 1986, p. 49-58 (lettre inédite de Grimm à Catherine II).

FIETTE, Suzanne, «La *Correspondance littéraire* de Grimm et la condition des écrivains dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle », in *La Revue économique et sociale*, vol. 47, n°4, 1969, p. 473-505.

GREVET, René, «Education, morale et politique chez Grimm », in *Dix-huitième siècle*, XXVII, 1995, p.381-394.

KARP, Sergueï, «Un exemplaire inconnu de la *Correspondance littéraire* de Grimm? », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 346, 1996, p.430-434.

KÖLVING, U., «La *Correspondance littéraire* de Grimm et Meister à la lumière des manuscrits, une première approche», in *Revue Romane*, XVIII, 1,

1982.

KÖLVING, Ulla, « Les copistes de la *Correspondance littéraire* : une première présentation », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 254, 1988, p. 175-203.

KÖLVING, Ulla, SCHLOBACH, Jochen, « Cinq lettres de Grimm à Meister (1773-1776) », in *Du Baroque aux Lumières. Pages à la mémoire de Jeanne Carriat*, 1986, p. 167-175.

LAGRAVE, Henri, « La Correspondance littéraire (Grimm et Meister) dans la polémique sur Shakespeare (1765-1776) », in *Revue française d'histoire du livre* LVII, Bordeaux, 1988, p. 111-122.

LAVATER-SLOMAN, *Henri-Meister, Roman biographique*, traduit de l'allemand par M. Gagnebin, Neuchâtel, La Baconnière, 19..

LIZE, E., « Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire », *Studies on Voltaire*, 180, Oxford, 1979.

LIZE, E., *Inventaire des « contributions » de Voltaire à la Correspondance littéraire de Grimm et H. Meister*, thèse de 3ème cycle, Univ. Paris IV, 1974.

MASSIET DU BIEST, J., *Angélique Diderot. Témoignages nouveaux, principalement d'après les lettres inédites adressées à celui-ci par J.-H. Meister de Zurich*, Paris, 1960.

MASSIET DU BIEST, J., *La fille de Diderot*, Tours, 1949.

MERVAUD, C., « Les débuts de la Correspondance littéraire en Prusse. Une copie inconnue », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 79, 1979, 2, p. 14-25.

MONTY, J. R., *La Critique littéraire de Melchior Grimm*, Genève, 1961.

MOOG-GRUNEWALD, Maria, « Diderot et Jacques-Henri Meister », in *Présence de Diderot*, colloque 1984, Lang, 1990.

MOOG-GRUNEWALD, Maria, « La critique des oeuvres de M^{me} de Staël dans la *Correspondance littéraire* de Meister », in *Annales Benjamin Constant*, XV-XVI, 1994, p. 137-145.

MOOG-GRUNEWALD, Maria, *Jacob Heinrich Meister und die « Correspondance littéraire »: ein Beitrag zur Aufklärung in Europa*, Berlin, W. de Gruyter, 1989.

MORELLET, André, « Observations sur la *Correspondance littéraire* de

Grimm », in *Mémoires*, 1822.

MURARO-GANZ, G., *FankreichsWeg zur Revolution. «Le chemin de la France vers la Révolution- pensées de J.-H. Meister sur la décadence de la monarchie française*, Peter Lang, Bern, 1977.

PEREY, L. et MAUGRAS, G. *Une femme du monde au XVIIIe siècle*, t. I; *La jeunesse de Mme d'Epinaï*, t. II; *Dernières années de la vie de Mme d'Epinaï*, Paris, 1882-1883.

PIZER, John, « Grimm's view on French seventeenth literature », in *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Seattle, XI, 20, 1984, 167-181.

REBEJKON, Jean-Christophe, « Contribution à l'écriture fragmentaire de Diderot. Le manuscrit n.a.fr. 24938 des « Fragments divers » utilisé par Grimm dans la *Correspondance littéraire* (les « Fragments politiques » de 1772), in *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 15, octobre 1993, p. 55-69.

RODGERS, G., *Diderot and the Eighteenth Century French Press*, *Studies on Voltaire*, 107, Oxford, 1973.

ROTH, G., et VARLOOT, J., *Correspondance de Diderot*, Paris, éd. de Minuit, 1955-1970.

SAINTE-BEUVE, «Grim», *Introduction à la Gazette littéraire de Grimm*, éd. Sainte-Beuve et Paulin Limayrac, Paris, 1854.

SCHERER, E., *Melchior Grimm, l'homme de lettres, le factotum, le diplomate, avec un appendice sur la correspondance secrète de Métr*, Paris, 1887.

SCHLOBACH, J., «Diderot und Grimms Corespondance littéraire», in *Diderot und die französische Aufklärung*, éd. Dieckmann, München, 1980, p. 47-63.

SCHLOBACH, Jochen, « Grimm in Paris. Ein Kulturvermittler zwischen Deutschland und Frankreich in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts », in *Allemands en France, Français en Allemagne, 1715-1789. Contacts institutionnels, groupes sociaux, lieux d'échange*, publié par J. MONDOT, Sigmaringen, Thorbecke, 1992, p. 179-189.

SIDES, Marilyn, *The fate of culture. The criticism of Grimm (1753-1772)*, in *Dissertation Abstracts International*, XLV, 1984/1985, 3359A, (Thèse, The Johns Hopkins Univ. 1984).

STROEV, Alexandre, DULAC, Georges, « Diderot en 1775 vu par Grimm. Deux lettres inédites à la princesse Golitsyna et au comte Roumiantsev », in *Dix-huitième siècle*, XXV, 1993, p. 275-293.

USTERI, P. et RITTER, E., « Henri Meister », in *Revue des Deux-Mondes*, Livraison du 1er novembre 1902, p. 148-171.

USTERI, P. et RITTER, E., *Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, Paris, Hachette, 1903, 2de éd. 1904.

VALENTINO, H., *Une femme d'esprit sous Louis XV, Madame d'Epinay (1726-1783)*, Paris, 1952.

VARLOOT, J., « La Correspondance littéraire de F.-M. Grimm à la lumière des manuscrits de Gotha: contribution ignorée, collaborateurs mal connus », in *Beträge zur französischen Aufklärung und zur spanischen Literatur - Festgabe W. Krauss*, Berlin, 1971, p. 427-45.

WALDINGER, Renée, « The *Correspondance littéraire*, a document on French cosmopolitanism in the eighteenth century », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 304, 1991/2?, p. 910-913.

PRESSE, CORRESPONDANCE ET LIVRE

A. La presse

1. Journaux du XVIII^{ème} siècle consultés

Journaux du XVIII^{ème} siècle

BACHAUMONT, L.P. DE, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, Londres, 1777-1789.

Correspondance littéraire de Karlsruhe (12 juillet 1766 - 15 décembre 1768), éd. J. SCHLOBACH, Paris et Genève, 1995.

Correspondance littéraire de Mannheim (1754-1756), éd. J. SCHLOBACH, Paris et Genève, 1992.

FRERON, Elie, *L'Année littéraire*, (1765-1790), 37 vol., Slatkine Reprints, Genève, 1966.

Journal encyclopédique, (1756-1793), Slatkine Reprints, Genève, 1967.

LA HARPE, *Correspondance littéraire adressée à son A.I. M^{gr} le grand-duc aujourd'hui empereur de Russie et à M. le comte André Schouwalow, chambellant de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'en 1789*, Slatkine

Reprints, Genève, 1968.

Étude de la réception de l'édition de la Correspondance littéraire en 1812 dans :

Journal de l'Empire (n° des 6, 22, 26 et 31 juillet 1812; n° des 3, 5 et 21 août 1812; 2 septembre 1812).

La Gazette de France, (n° des 15 et 30 juillet 1812)

Journal de Paris, (n° des 22, 27 et 30 juillet 1812; 5, 11 et 21 août 1812; 22 et 28 avril 1813).

2. Travaux sur la presse d'Ancien régime

ACOMB, Frances, *Mallet du Pan (1749-1800)*, Durham, N.C., 1973.

BIARD-MILLERIOUX, *L'esthétique d'Elie Fréron 1739-1776, Littérature et critique au XVIII^{ème} siècle*, P.U.F., 1985.

BIRN, Raymond, « The *Journal encyclopédique* and the old regime », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 24, 1963, p.219-240.

BIRN, Raymond, *Pierre Rousseau and the Philosophes of Bouillon*, Geneva, 1964.

BONO, Gabriel, « Correspondance littéraire de Suard avec le margrave de Bayreuth », in *University of California Publications in Modern Philology*, vol.18, n°2, p. 141-234.

BOTS, Hans, Colloque international de Nimègue, juin 1987, *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*, publié à Amsterdam et Maarssen,

CAMUSAT, Denis-François, *Histoire critique des journaux*, par M. C*** (Camusat, publiée par J.-F. Bernard), Amsterdam, J.-F. Bernard, 1734.

CHARLIER, Gustave et MORTIER Roland, *Le Journal encyclopédique: 1756-1793: une suite de l'Encyclopédie*, Nizet, 1952.

COUPERUS, Marianne, éd., *L'étude des périodiques anciens*, Colloque d'Utrecht de 1971, Paris, Nizet, 1973.

DIDEROT, Denis, *Sur la liberté de la presse*, éd. J. Proust, Paris, 1966.

DURANTON H., LABROSSE C., RETAT P., *Les gazettes européennes de langue française: XVIIe-XVIIIe siècles, Table ronde internationale Saint-Etienne, 21-23 mai 1992*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1992.

DURANTON H., RETAT P., *Gazettes européennes et information politique sous l'Ancien régime, Actes du colloque de Lyon, 5-7 juin 1997*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999.

FEYEL, Gilles, *La Gazette en France à travers ses réimpressions, 1631-1752*, Amsterdam et Maarsen, 1982.

GAY LEVY, Darline, *The Ideas and Careers of Simon-Henri-Nicolas Linguet*, Urbana, Ill., 1980.

HARPE, Jacqueline de la, *Le «Journal des Savants» et l'Angleterre (1702-1789)*, Los Angeles, 1981.

HATIN, E., *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, 1866.

HJORTBERG, Monica, présentation de la *Correspondance littéraire secrète :1775-1793 par Louis-François Mettra*, Göteborg, Acta universitatis gothoburgensis, Paris, J. Touzot, 1988.

HUNTER, Alfred, *J. B. Suard, un introducteur de la littérature anglaise en France*, Paris, 1925.

LABRIOLLE, Marie-Rose de, « Le Journal étranger dans l'histoire du cosmopolitisme littéraire », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 56, 1967, p.783-797.

LABROSSE, Claude, et RETAT Pierre, *L'Instrument périodique*, Presses universitaires de Lyon, 1985.

LANDY, Rémy, « La correspondance suédoise de la Harpe », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 212, 1982, p.225-310.

Le Journal encyclopédique :1756-1793 :une suite de l'Encyclopédie, notes, documents et extraits réunis par Gustave CHARLIER et Roland MORTIER, Bruxelles, la Renaissance du livre, 1952.

LOVERING, Stella, *L'activité intellectuelle de l'Angleterre d'après l'ancien «Mercure de France», 1672-1778*, Paris, 1930.

MATHIEU, Philippe, *Avant que se tarisse la source des Lumières, ou la philosophie éclairée enseignée aux lecteurs du «Journal encyclopédique»*, Thèse d'Etat, Université de Paris IV, 1987, Lille III, ANRT, 1990.

MOUREAU François, publié par, *De bonne main, La communication manuscrite au XVIIIème siècle*, Universitas, Paris, Voltaire Foundation, Oxford,

1993, p. 117.

MOUREAU, François, «Les journalistes de langue française dans l'Allemagne des Lumières : essai de typologie», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 216, 1983, 254-256.

MOUREAU, François, «La presse allemande de langue française (1686-1790). Etude statistique et thématique.», in *Aufklärungen. Frankreich und Deutschland im 18. Jahrhundert*, Bd. 1, Hrsg. von G. Sander und J. Schlobach, Heidelberg, 1985, p. 243-251.

MOUREAU, François, «La presse véhicule et miroir des Lumières», in *Aufklärung als mission / La Mission des Lumières. Accueil réciproque et difficultés de communication*, Werner Schneiders, Marburg, Hitzeroth, 1993, p. 220-226.

MOUREAU, François, «Les journalistes de langue française dans l'Allemagne des Lumières. Essai de typologie.», in *Archives et bibliothèques de Belgique* 54, 1983.

MOUREAU, François, *Le «Mercure galant» de Dufresny (1710-1714) ou le Journalisme à la mode*, Oxford, Voltaire foundation Paris, J.Touzot, 1982.

MOUREAU François, *Répertoire des nouvelles à la main. Dictionnaire de la presse manuscrite clandestine (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle)*, Voltaire Foundation, Oxford, 1999.

REESINK, H.-J., *L'Angleterre et la littérature anglaise dans les trois plus anciens périodiques français de Hollande 1684-1709*, Paris, 1931.

RETAT Pierre, (textes réunis et présentés par) *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990.

RETAT Pierre, éd., *Le journalisme d'ancien régime*, colloque de Lyon de 1981, Lyon, 1982.

RETAT Pierre, éd., *Presse et histoire au XVIII^e siècle: l'année 1734*, Centre d'études du XVIII^e siècle, Lyon, Ed. du C. N. R. S., 1978.

RETAT Pierre, *L'attentat de Damiens: discours sur l'événement au XVIII^e siècle*, Ed. du C.N.R.S., Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1979.

ROSSEL, André, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé, (1) LeFaux grand siècle:1604-1715*, A l'enseigne de l'arbre verdoyant, diffusion A. Colin 1982.

ROSSEL, André, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé, (6) Lumières et teneurs du XVIIIe siècle, 1715-1789*, textes réunis et présentés par Jean Sgard, A l'enseigne de l'arbre verdoyant, diffusion A. Colin 1986.

ROSSEL, André, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé,(8) La Révolution française:1789-1799*, A l'enseigne de l'arbre verdoyant, diffusion A. Colin, 1988.

SGARD, Jean, *Dictionnaire des journalistes, (1600-1789)*, Presses Universitaires de Grenoble, 1976.

SGARD, Jean, *Le Pour et Contre de Prévost*, introduction, table et index, Paris, 1969.

SGARD, Jean, *Les Trente récits de la Journée des Tuiles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

SOUCHET PRADELLE, Françoise, *Les journaux littéraires en 1789. L'institution et l'événement*, Thèse de nouveau doctorat Université de Lyon II, 1989.

TAURAND, Stéphane, «Une expérience de presse au XVIIIe siècle, les *Mémoires de Trévoux* (1701-1762)», in *Revue française d'histoire du livre* LXII, Bordeaux, 1993, p. 271-298.

TODD, Christopher, *Political bias, censorship and the dissolution of the «official» press in eighteenth-century France*, Lewinston (N. Y.): E. Mellen press, cop. 1991, IV-431 p.

TUCOO-CHALA, Suzanne, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française*, Pau, 1977.

VAN TIEGHEM, Paul, *L'Année littéraire (1754-1790) comme intermédiaire en France des Littératures étrangères*, Paris, 1917.

WAGNER, Jacques, « Le rôle du *Journal encyclopédique* dans la diffusion de la culture », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*,193, 1980, p.1805-1812.

WAGNER, Jacques, «L'engouement caritatif dans le *Journal encyclopédique* avant la Révolution (1756-1789)», in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 311, Oxford, 1993, p. 189-200.

WAGNER, Jacques, *Lecture et Société dans le Journal encyclopédique de*

Pierre Rousseau (1754-1785), thèse soutenue à l'université de Clermont II pour l'obtention du doctorat d'état, 1987.

B. La correspondance

BOSSIS, Mireille, *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, (colloque tenu à l'INRP, Paris, 14-16 décembre 1992), Ed. Kimé, 1994.

BOSSIS, Mireille, PORTER, Charles, éd. *De l'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ ou d'écriture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990.

CHARTIER, Roger, *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Colloque interdisciplinaire -06 / 1984 Fribourg, Suisse, *La lettre: approches sémiotiques*, Suisse, Editions universitaires de fribourg, 1988.

Colloque international les Correspondances -1982- Nantes, *Les Correspondances: problématiques et économie d'un genre littéraire*, Université de Nantes, 1983.

B. Livres et lecture

ABRAMOVICI, Jean-Christophe, *Le livre interdit : de Théophile de Viau à Sade*, 1996.

BELIN, Paul-Jean, *Le Commerce des livres prohibés à Paris de 1710 à 1789*, Paris, 1913.

BERKVENS- STEVELINCK, Ch., *Prosper Marchand et l'histoire du livre. Quelques aspects de l'érudition bibliographique dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, particulièrement en Hollande*, Bruges, 1978.

BLOCH, O. éd., *Le Matérialisme du XVIIIe siècle et la littérature clandestine*, Actes de la table ronde des 6 et 7 juin 1980, Paris, 1982.

BOLLÊME, G., éd., *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, éd. G. Bollême, J. Ehrard, F. Furet, D. Roche, J. Roger, Paris/ La Haye, 1965.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

CHARTIER, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1987.

CHARTIER, Roger, *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993.

CHARTIER, Roger, sous la direction de, *Histoires de la lecture: un bilan des recherches: actes du colloque des 29 et 30 janvier 1993*, IMEC, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

DARNTON, Robert, *Bohème littéraire et révolution: le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, 1983.

DARNTON, Robert, *Edition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Gallimard, 1991.

DARNTON, Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, trad. M.-A. Revellat, O. Jacob, 1992.

ESTIVALS, R., *La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII^e siècle*, Paris et La Haye, 1965.

FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

GOULEMOT, Jean-Marie, *ces livres qu'on ne lit que d'une main. Lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Aix-en Provence, Alinéa, 1991.

HERMANN-MASCARO, *La Censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, 1968.

Histoire de l'édition française, sous la direction de Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN, 4 tomes, Promodis, 1982-1986 ; réédition, Paris, Fayard-Editions du Cercle de la librairie, 1989-1991.

LABROSSE, *Lire au XVIII^e siècle, La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Presses universitaires de Lyon, 1984.

L'Europe et le livre, Réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XVIII^e siècles, sous la direction de Frédéric BARBIER, Sabine JURATIC, Dominique VARRY, Postface de Roger CHARTIER, Klincksieck, 1996.

Livre et société dans la France du XVIII^e siècle, sous la direction de F. Furet, P. et La Haye, 1965-1970, 2 vol.

MALSHERBES, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de, *Mémoires sur la librairie; Mémoire sur la liberté de la presse*, Imprimerie nationale, 1994.

MARTIN, H.-J., *Livre, Pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, Genève, Droz, 1969.

MINOIS, Georges, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Fayard, 1995.

MORNET, D., «Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780)», in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, XVII, 1910, p. 448-496.

MOUREAU, François, *Les Presses grises: la contrefaçon du livre: XVIe-XIXe siècles*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1988.

NEGRONI, Barbara de, *Lectures interdites, Le travail des censeurs au XVIII^{ème} siècle, 1723-1774*, Albin Michel, 1995.

TUCOO-CHALA, S., *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française (1736-1798)*, Pau et Paris., 1977.

HISTOIRE DE LA PERIODE

A. L'Europe des Lumières

Atlas historique. Histoire de l'humanité de la préhistoire à nos jours, sous la dir. de Jacques BERTIN, Hachette, 1987.

BERNSTEIN, Serge, MILZA, Pierre, *Histoire de l'Europe 3. Etats et identité européenne, XIV^{ème} siècle-1815*, Hatier, 1994.

BLUCHE, François, *Le despotisme éclairé*, Stock, Pluriel, 1993.

CASSIRER, Ernst, *La philosophie des Lumières*, Fayard, 1966.

CARACCIOLI, Antoine, *L'Europe française*, Turin, Paris, 1776.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *Le citoyen des Lumières*, Paris, éd. Complexe, 1994.

CHEVALLIER, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Payot, 1979-1993.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'Europe, histoire de ses peuples*, Perrin, 1990, p. 236.

FABRE, J., *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières, étude de cosmopolitisme*, Paris, 1952.

GERSHOY, Léo, *L'Europe des princes éclairés (1763-1789)*, Fayard, 1966.

HORWARTH, Peter, « Literature in the service of enlightened absolutism : the age of Joseph II (1780-1790) », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 56, 1967, p.707-734.

KÖPECZI, Béla, « L'absolutisme éclairé et les philosophes », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 190, 1980, 292-298.

L'absolutisme éclairé, Colloque de Mátrafüred, sous la direction de Béla KÖPECZI, Hongrie, 1985.

L'homme des Lumières, sous la direction de Michel VOVELLE, Seuil, 1996.

MANDROU, Robert, *L'Europe « absolutiste », Raison et raison d'Etat, 1649-1775*, Fayard, 1977.

MEYER, Jean, *Le despotisme éclairé*, Paris, P.U.F., 1991.

MOUSNIER, Roland, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue (1598-1789)*, Paris, P.U.F., 1974, 2e éd. 1990, tome I.

Nouvelle histoire des idées politiques, ouvrage collectif sous la direction de Pascal ORY, Hachette, 1987.

POMEAU, *L'Europe des Lumières, Cosmopolisme et unité européenne au XVIII^{ème} siècle*, Stock, Pluriel, 1991, rééd. 1995.

TUMINS, Valérie A, « Catherine II, Frédéric II and Gustav III: three enlightened monarchs and their impact on literature », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 190, 1980, p.350-356.

1. La Russie

CORBERON, *Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780)*, Paris, Plon-Nourrit, 1901, 2 tomes.

HAUMANT, Emile, *La culture française en Russie (1700-1900)*, Paris, Hachette, 1910.

Les lettres de Catherine II au prince de Ligne (1780-1796), Bruxelles, 1924.

LORTHARY, Albert, *Le mirage russe en France au XVIII^{ème} siècle*, Paris, Boivin, 1952.

MADRIAGA, Isabel, *La Russie au temps de la Grande Catherine*, Fayard, 1987.

OLDENBOURG, Zoé, *Catherine de Russie*, Famot, Genève, 1976.

PROUST, Jacques, « Diderot et l'expérience russe : un exemple de pratique théorique au XVIII^{ème} siècle », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 156, 1976, p.1777-1800.

2. La Prusse

BRUNSCHWIG, Henri, *La crise de l'Etat prussien à la fin du*

XVIII^{ème} siècle et la genèse de la mentalité romantique, Paris, Flammarion, 1973.

WORMSER, Olga, *Frédéric II*, Paris, Club français du livre, 1958.

3. L'Autriche-Hongrie

BERANGER, Jean, *Histoire de l'empire des Habsbourg, 1273-1918*, Fayard, 1990.

FEJTO, François, *Un Hasbourg révolutionnaire, Joseph II. Portrait d'un despote éclairé*, Paris, Plon, 1953.

HYTIER, Adrienne, « Joseph II, la cour de Vienne et les philosophes », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 106, 1973, p.225-251.

TAPIE, V.-L., *L'Europe de Marie-Thérèse. Du baroque aux Lumières*, Paris, Fayard, 1973.

WORMSER, Olga, *Marie-Thérèse impératrice*, Paris, Club français du livre, 1961.

ZOLLNER, Erich, *Histoire de l'Autriche, des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1965.

4. La Suède

NORDMANN, Claude, *Grandeur et liberté de la Suède (1660-1792)*, Paris / Louvain, éd. Nauwelaerts, 1971.

B. Les Etats-Unis

Actes des ateliers Histoire et politique du colloque de Chantilly, mai 1988, textes réunis par Elise Marienstras, *L'Amérique et la France, deux révolutions*, Publications de la Sorbonne, 1990, 221 p.

Actes du colloque tenu à Metz, octobre 1991, publié sous la dir. de Roland Krebs et de Jean Moes, et avec la collaboration de Pierre Grappin, *La révolution américaine vue par les périodiques de langue allemande, 1773-1783*, Université de Metz, Paris, Didier érudition, 1992, X-181 p.

ALSOP, Susan Mary, *Les Américains à la cour de Louis XVI*, J.C. Lattès, 1983.

AZEAU Henri, *Complot pour l'Amérique: 1775-1778: le rêve américain de Beaumarchais*, Paris, R. Laffont, 1990.

BERTHIAUME, Pierre, *L'aventure américaine au XVIII^e siècle, Du voyage à l'écriture.*, Thèse d'Etat Université de Grenoble III, 1987, Ottawa,

1990. (CR: *Revue d'Histoire de l'Amérique Française* XLVI, Outremont, Québec, 1992/93.)

CASTRIES, duc de, *«Figaro», ou la vie de Beaumarchais*, Paris, 1972.

CASTRIES, duc de, *La France et l'Indépendance américaine* (ouvrage publié sous les auspices du Comité français du Bicentenaire de l'Indépendance des Etats-Unis), Paris, 1975.

Centre national de la recherche scientifique, colloque international 1978, *La Révolution américaine et l'Europe, Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, Toulouse, 21-25 février 1978*, Editions du C.N.R.S., 1979.

CHAMBRUN, R. de, *Les prisons de La Fayette*, Paris, 1977.

CHASTELLUX, F.-J. de, *Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*. Présentation du duc de Castries, Paris, 1980.

DEVEZE, Michel, *L'Europe et le monde à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1970, 703 p.

FAÿ, Bernard, *Beaumarchais ou les fredaines de «Figaro»*, Paris, 1971.

FAÿ, Bernard, *Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux Etats-Unis, 1770-1800*, New-York, Burt Franklin, 1968.

FAÿ, Bernard, *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1925.

GUSDORF, Georges, *Les Révolutions de France et d'Amérique: la violence et la sagesse*, Perrin, 1988.

HOWARD, Dick, *Naissance de la pensée politique américaine: septembre 1787*, Paris, Ramsay, 1987, 335 p.

KREBS, Albert, *Mémoires du Bonhomme Richard. Benjamin Franklin*, Paris, 1963.

LACORNE, Denis, *L'invention de la république: le modèle américain*, Paris, Hachette, 1991.

LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire des Etats-Unis, Des origines jusqu'à la fin de la guerre civile*, Fayard, 1976.

LARQUIER, Bernard de, *La Fayette, usurpateur du vaisseau «La Victoire»*, Surgères, 13, rue Neuve, 17700, 1987.

LAUNAY, Jacques de, *La Croisade européenne pour l'indépendance des*

Etats-Unis: 1776-1783, Paris, Albin Michel, 1988.

NEVINS Allan et COMMAGER Henry Steele, *Histoire des Etats-Unis*, 8^e édition, Economica, Paris, 1989.

POLI, Bernard, *Histoire des doctrines politiques aux Etats-Unis*, Paris, P.U.F., 1994.

WAGNER, Jacques, «L'Amérique, arrêt sur image. Brissot et le *Journal encyclopédique* devant les événements américains entre 1773 et 1793», in *Images of America in revolutionary France*, Michèle R. Morris, éd. Washington, DC: Georgetown UP, 1990, XIV, 211 p., p.129-148.

C. La Révolution française

BAKER, Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion, Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^{ème} siècle*, traduction de Louis Evrard, Paris, Bibliothèque historique Payot, 1993.

BERTAUD, Jean-Paul, (textes choisis et présentés par), *C'était le journal pendant la Révolution française*, Perrin, 1988.

BERTAUD, Jean-Paul, *Les Amis du Roi. Journaux et journalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984.

BREDIN, Jean-Denis, *Sieyès. La clé de la Révolution française*, éditions de Fallois, 1988.

CAVE, Christophe, *1793: L'esprit des journaux*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1993.

CENSER, Jack , POPKIN, Jeremy, *Press and Politics in Pre-Revolutionary France*, Berkeley, 1984.

CHENIER, Marie-Joseph, *Charles IX, ou la Saint-Barthélémy*, 1789, in *Théâtre du XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, volume II, p. 1025-1082.

DALLET-DELAVEAU, Martine, «L'accueil d'une saison théâtrale à Paris, 1788-1789. Etude d'un public des théâtres privilégiés à travers la presse », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, Heidelberg, 1979, a. 3, n° 3-4, p. 278-296.

EGRET, Jean, *Necker, ministre de Louis XVI*, Paris, Champion, 1975.

FURET, François et OZOUF Mona, sous la direction de, *Dictionnaire*

critique de la Révolution Française, Paris, Flammarion, 1988.

GALLOIS, Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française (1789-1796)*, Paris, Au Bureau de la Société de l'Industrie fraternelle, 1845, Mégariotis reprints, Genève, 2 tomes.

GERARD, Alice, *La Révolution française, mythes et interprétations (1789-1970)*, Flammarion, 1970.

GOULEMOT, Jean-Marie, *Le règne de l'histoire, Discours historiques et révolutions XVII^e-XVIII^e siècle*, Albin Michel, « Idées », 1996.

GOULEMOT, Jean ; MAGNAN, André ; MASSEAU, Didier, *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1995.

L'Ecrivain devant la Révolution, 1780-1800, colloque du 24-26 septembre 1987, textes réunis par Jean SGARD, Université Stendhal de Grenoble, 1990.

LABROSSE, Claude, et RETAT Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Presses universitaires de Lyon, 1989.

MANEVY, Alain, *Les journalistes de la liberté et la naissance de l'opinion 1789-1793*, Grasset, 1789.

MASPERO-CLERC, Hélène, *Un journaliste contre-révolutionnaire, Jean-Gabriel Peltier (1760-1825)*, Paris, 1973 .

MORTIER, Roland, « Les héritiers des philosophes » devant l'expérience révolutionnaire », in *Le Cœur et la Raison, recueil d'études sur le dix-huitième siècle*, Voltaire Foundations, Oxford, Editions de l'université de Bruxelles, Universitas, Paris, 1990, p. 454-466.

MURARO-GANZ, Gertrud, *Frankreichs Weg zur Revolution, Gedanken Jacques-Henri Meisters zum Niedergang der französischen Monarchie*, Peter Lang, Bern, Frankfurt am Main, Las Vegas, 1977.

POPKIN, J., *News and Politics in the Age of Revolution, Jean Luzac's Gazette de Leyde* Ithaca and London, Cornelle University Press, 1989.

POPKIN, J., *Revolutionary News, The press in France 1789-1799*, Durham and London, Duke University Press, 1990.

PROSCHWITZ, « Scission ou continuité ? Le vocabulaire politique au XVIII^{ème} siècle avant et après la Révolution », in *Gunnar von, Idées et mots au siècle des Lumières, Mélanges en l'honneur de Gunnar von Proschwitz*, Göteborg, Wettergrens Bokhandel AB, Paris, Jean Touzot, Libraire éditeur, 1988, p. 97-111.

RETAT Pierre, éd., *La révolution du journal, 1788-1794*, Colloque de Vizille de 1988, Ed. du C. N. R. S., 1989.

RETAT, Pierre, *Le dernier règne, Chronique de la France de Louis XVI, 1774-1789*, Fayard, 1995.

SCHRÖDER, W., « La Révolution française, une césure d'époque dans l'histoire de la littérature ? », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 190, 1980, p.160-166.

SIEYES, Emmanuel (abbé), *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?*, P. U. F., 1982, (d'abord publié en janvier 1789).

The french Revolution and the creation of modern political culture. ed. par Keith Michael BAKER, Volume 1, *The Political Culture of the Old Regime*, Pergamon Press, 1987.

The Press in the Fench Revolution, Studies on Voltaire and the Eigteenth Century 287, Colloque de Haïfa de 1988, 1991.

THOMAS, Chantal, *La Reine scélérate, Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, 1989.

VOVELLE, Michel, *La chute de la monarchie 1787-1792*, Paris, Seuil, Nouvelle histoire dela France contemporaine (1), 1972.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LE XVIII^{ème} SIECLE

ACOMB, Frances, *Anglophobie en France 1763-1789*, Duke University Press, 1950.

Actes du Colloque international Lumières et illuminisme, Cortona, 3-6 octobre 1983, Pisa, Paccini, Paris, diffusion J. Touzot, 1985. 276p.

AMIABLE, L., *Une loge maçonnique d'avant 1789: la Révérende loge Les Neuf-Soeurs*; Paris, 1897.

AUBERTIN, Ch., *L'esprit public au XVIIIe siècle*, Paris, 1889.

BADINTER, Elisabeth et Robert, *Condorcet, un intellectuel en politique*, Paris, Fayard, 1988.

BALCOU, J., *Le dossier Fréron. Correspondance et documents*, Genève, 1975.

BEAUMARCHAIS, Jean-Pierre de ; COUTY, Daniel ; REY, Alain, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Bordas, 1994.

BENREKASSA, Georges, *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, Librairie Générale Française, 1987.

BRENET, Michel, *Les concerts en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Fischbacher, 1900.

BREVAN, Bruno, *Les changements de la vie musicale parisienne de 1774 à 1790*, Paris, P.U.F., 1980.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La Noblesse au XVIIIe siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, 1985.

CHEVALLIER, Raymond, *L'antiquité gréco-romaine vue par le siècle des Lumières*, actes d'un colloque tenu à Louis-Le-Grand, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, 1987.

CHOUILLET, Jacques, *L'esthétique des Lumières*, Paris, P.U.F., 1974.

CRAVERI, B., *M^{me} du Deffand et son monde*, Paris, 1987.

DELON, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, P.U.F., 1997.

DESNOITERRES, G., *Voltaire et la Société française au XVIIIe siècle*, Paris, 1867-1876, 8 vol.

ELIAS, Norbert, *La Société de cour*, Flammarion, 1985.

ELIAS, Norbert, *La société des individus*, Fayard, 1991.

FEUILLET de CONCHES, *Les Salons de conversation au XVIII^e siècle*, Paris, s. d.

FUMAROLI, Marc, *Le genre des genres littéraires français: la conversation*, Oxford, Clarendon presse, 1992.

FUMAROLI, Marc, *Trois institutions littéraires*, Gallimard, 1994.

GALIANI, Fernando; d'EPINAY, Louise, *Correspondance*, Texte établi et annoté par Daniel MAGGETTI en collaboration avec Georges DULAC, Desjonquères, 1996

GAULIN, Michel, *Le concept d'homme de lettres en France, à l'époque de l'Encyclopédie*, New-York, Garland, 1991.

GENLIS, Stéphanie-Félicité DUCREST de SAINT-AUBIN, comtesse de, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le XVIII^{ème} siècle et la Révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, 10 vol.

GUILLOIS, A., *Le Salon de M^{me} Helvétius*, Paris, 1894.

HAUSSONVILLE, vicomte d', *Le Salon de M^{me} Necker*, Paris, Calmann Lévy, 1885.

HOFFMANN, Werner, *Une époque en rupture :1750-1830*, Gallimard, 1995.

KOPECZI, Béla, *La France et la Hongrie au début du XVIII^e siècle: étude d'histoire diplomatique et d'histoire des idées*, Budapest, Akadémiai Kiado, 1971.

LA PRADE, Guy de, *L'illustre société d'Auteuil (1772-1830) ou la fascination de la liberté*, Paris, F. Lanore, F. Sorlot, Paris, 1989.

LAUBRIET, P., « Les guides de voyages au début du XVIII^{ème} siècle et la propagande philosophique », in *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 32, 1965, p.269-325.

LESPINASSE, Julie de, *Lettres*, Genève, Slatkine Reprints, 1971

MASSEAU, Didier, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, PUF, 1994.

METHIVIER, Hubert, *Le siècle de Louis XV*, Paris, P.U.F., 1993.

MONGREDIEN, Georges, *La Vie de société aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1950.

MORTIER, Roland, *Les « Archives littéraires de l'Europe » (1804-1808) et le cosmopolitisme littéraire sous le Premier Empire*, Bruxelles, Palais des Académies, 1957.

MOUREAU, François, *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVIII^{ème} siècle*, Fayard, 1995.

POMIAN, K., « Marchands, connaisseurs, curieux à Paris au XVIII^{ème} siècle », in *Revue de l'Art*, Ed. du C.N.R.S., 1979.

POMMIER, *Winckelmann, la naissance de l'histoire de l'art à l'époque des Lumières*, la documentation française, 1991.

PREDAL, René, *La critique des spectacles*, Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1988.

ROUGEMONT, Martine de, *La vie théâtrale en France au XVIII^{ème} siècle*, Champion, Slatkine, Paris, Genève, 1988.

SAMOYAUULT, Jean-Pierre, *Les Bureaux du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères sous Louis XV*, Paris, 1971.

STAROBINSKI, J., *La Relation critique*, Paris, Gallimard, 1970.

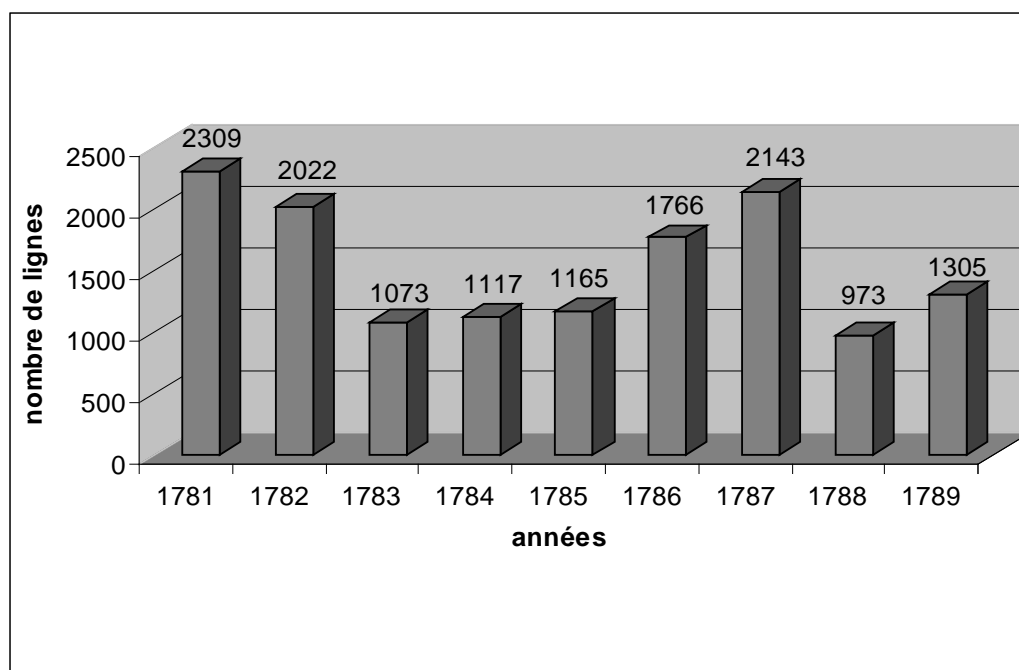
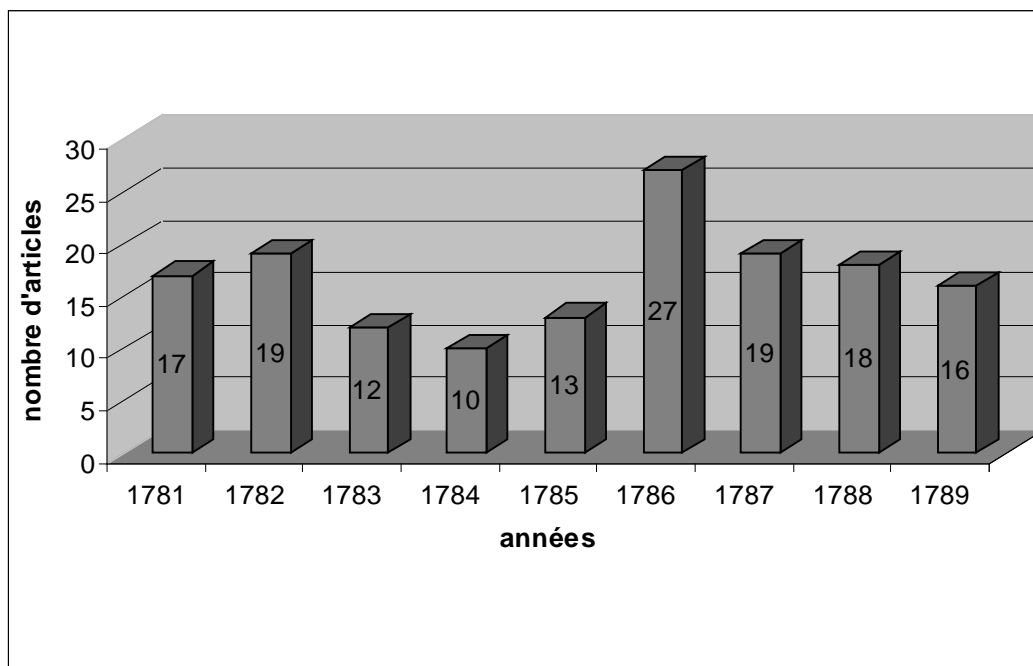
TATIN-GOURIER, Jean-Jacques, *Cagliostro et le procès du « charlatanisme moderne »*, Presses universitaires de Saint-Etienne, 1993.

VIGEE-LEBRUN, Elisabeth, *Souvenirs*, Paris, Editions Des Femmes, 1984, 2 vol.

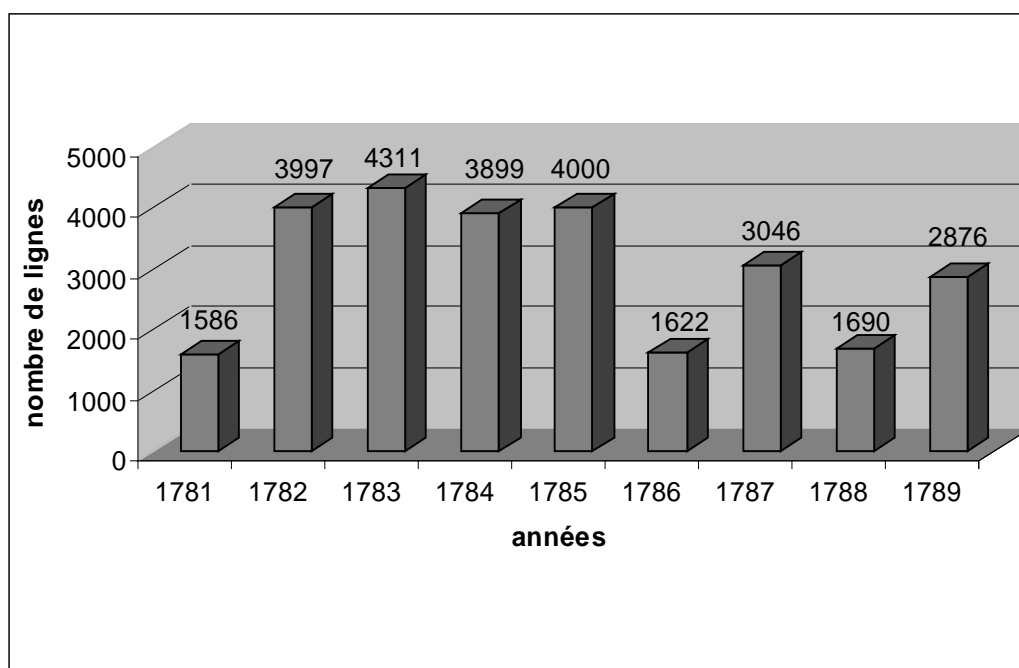
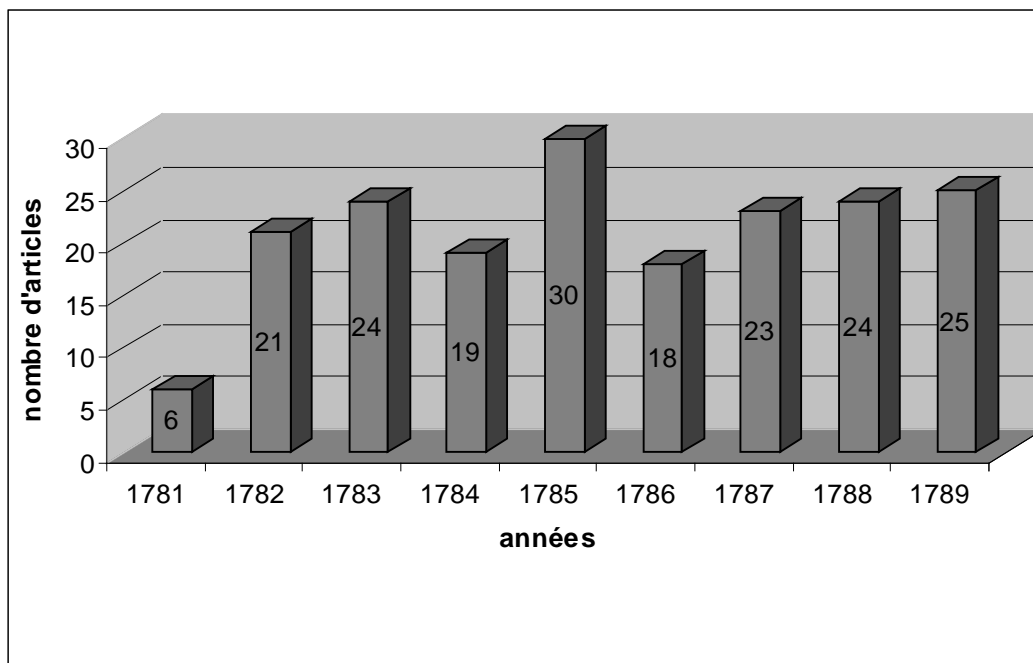
VIGUERIE, Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Laffont, 1995.

ANNEXES

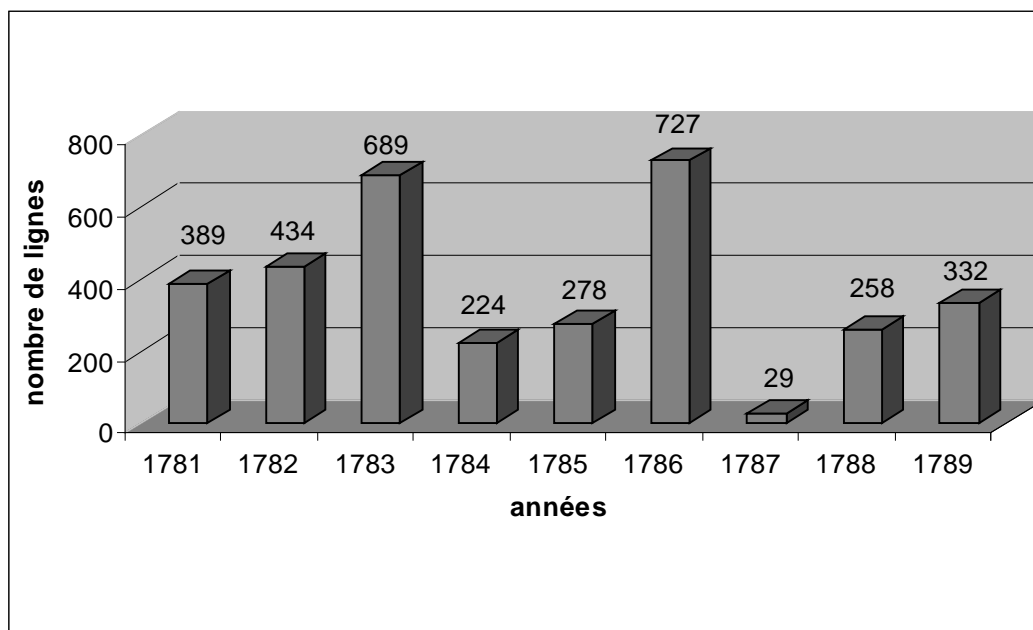
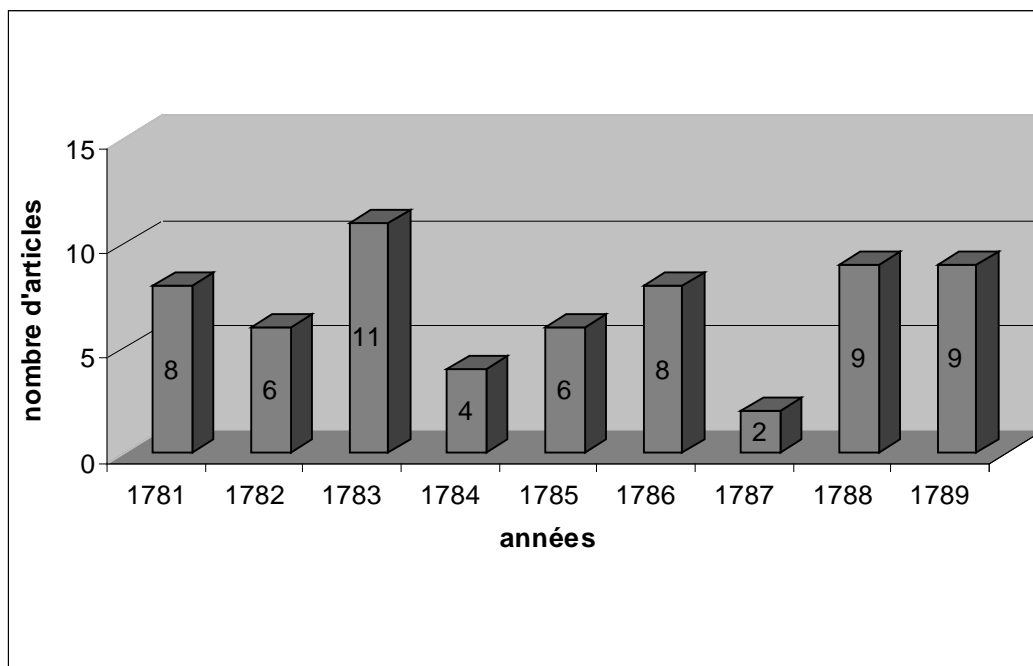
ANNEXE 1

**Evolution de la répartition des article sur l’histoire de 1781 à
1789**

ANNEXE 2

**Evolution de la répartition des article sur les sciences et les arts de
1781 à 1789**

ANNEXE 3

**Evolution de la répartition des article sur la vie
mondaine de 1781 à 1789**

ANNEXE 4**Beaumarchais et la guerre d'Indépendance américaine**

En 1775 et 1776, Beaumarchais est plus ou moins l'agent secret de Vergennes à Londres, et plaide la cause des Américains dans tous ses rapports secrets. Le 10 juin 1776, le ministre le convoque à Paris et lui verse un million de livres pour financer l'expédition de secours secret aux Américains. Beaumarchais fonde alors une société d'import-export, et tout dévoué qu'il est à la cause des Insurgents, il agit en homme d'affaires. Il considère l'argent reçu de Vergennes comme un moyen d'action qui lui permet d'acheter pour les Américains et de les approvisionner, à charge pour eux de le rembourser en marchandises qu'il revendra pour racheter d'autres armes et munitions et ainsi de suite. En août, il perçoit un autre million du trésor espagnol. Il négocie, à Paris, en juillet 1776, avec Sileas Deane, enthousiaste, qui accepte les fournitures et les munitions promises contre un engagement de paiement à six mois ou un an en tabac ou en argent.

Mais Beaumarchais achète aux arsenaux ou aux manufactures royales des armes déclassées qui ne sont pas toutes appréciées par leurs destinataires en Amérique. Alors il installe à Nantes un atelier de réparation chargé de l'examen et de la mise au point de chaque arme avant expédition. La flotte américaine approvisionne les Antilles en vivres et en bois de chêne, pour l'emballage du sucre et des épices, puis charge les armes au retour.⁵²¹

Les dépenses ne cessent de croître, tandis que la date des rentrées reste très hypothétique. La jeune république, qui considère les livraisons comme des dons gratuits, ne se montre ni juste, ni généreuse et n'est guère disposée à rembourser les cinq millions de livres que Beaumarchais a avancés. Il commence à rappeler sa créance au gouvernement américain en 1777, après la victoire de Saragota, et en janvier 1779, John Jay lui promet le remboursement des dettes de l'Amérique.

En 1783, avec la paix, il cesse de livrer des fournitures aux Américains, mais sa situation ne s'améliore pas, car le consul général M. Barclay, lui réclamait, avant tout paiement, des comptes révisés, certifiés, garantis par des factures, aussi

⁵²¹ LAUNAY, Jacques de, *Op. cit.*, p. 50, 64 et 65. Voir aussi FAÏ, Bernard, *Beaumarchais ou les fredaines de Figaro*, Paris, Perrin, 1971, p.265.

exacts que documentés. »⁵²² Après avoir résisté un an , Beaumarchais accepte un contrôle et Barclay réduit le montant de la dette américaine, mais le Congrès ne règle pas davantage. Jusqu'à la fin de sa vie, il multiplie les démarches pour recouvrer ses créances, mais ce n'est qu'au bout d'un demi siècle que ses héritiers obtiennent un règlement, partiel mais final, en 1838.

Beaumarchais n'est cependant pas ruiné car «des cinq millions qu'il réclamait, trois étaient couverts par les deux millions avancés par Vergennes et le million payé par l'Espagne en 1776. Si le Congrès avait payé ces trois millions, Beaumarchais aurait dû les verser au Trésor qui fut le véritable perdant de cette opération. D'autre part, Vergennes, conscient des services rendus, fit, en 1786, gratifier Beaumarchais d'une indemnité de deux millions pour compenser les pertes diverses subies par ses flottes. »⁵²³

⁵²² FAÏ, Bernard, *Beaumarchais...*, *Op. cit.*, p.282.

⁵²³ CASTRIES, René DE LA CROIX DE, « *Figaro* » ou la vie de *Beaumarchais*, Paris, Hachette, p. 343.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Portrait de Meister sur le couvercle d'une boîte. (Fondation Reinhart.).....	14
Lettre de Grimm à Meister, Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1773...(Fondation Reinhart, 195,3)	18
Les abonnés de la <i>Correspondance littéraire</i>	31
Liste d'abonnés écrite de la main de Grimm.....	37
Modèle de déclaration que Suard joint à sa lettre du 28 septembre 1812 (Fondation Reinhart, 301,37)	62
<i>Nouveaux mémoires secrets et inédits, historiques, politiques, anecdotiques et littéraires du baron de Grimm, agent à Paris de la Cour de Russie et de Pologne, Paris, Lerouge-Wolf, 1834.</i>	72
La classification des articles	78
Répartition des articles de la <i>Correspondance littéraire</i> (1781-1789).....	79
Répartition en sous catégories des articles sur les belles lettres (1781-1789)	82
Répartition en sous catégories des articles sur les belles lettres (1781-1789)	83
Répartition des sous catégories littéraires (1781-1789)	84
Répartition des sous catégories littéraires (1781-1789)	85
Les sous-catégories des articles sur les sciences et arts (1781-1789).....	87
Les sous-catégories des articles sur l'histoire (1781-1789)	89
Les sous-catégories des articles sur le droit (1781-1789)	91
Les sous-catégories des articles sur la vie mondaine (1781-1789).....	92
Evolution de la répartition des articles sur le droit (1781-1789)	95
Evolution de la répartition des articles sur la religion (1781-1789).....	96
Evolution de la répartition des articles sur les belles-lettres (1781-1789).....	97
CRAVEN, Elizabeth Berkeley, lady ; <i>Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786, par Miladi Craven, Londres ; et Paris, Maradan, 1789.....</i>	177
Début du compte rendu de la <i>Correspondance littéraire</i> sur le <i>Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786</i> d'Elisabeth Craven. (Zentralbibliothek, Zürich, Cote [M44: 12]).....	178
MEISTER, J.-H., <i>Des premiers principes du système social appliqués à la révolution présente, Nice, Paris, Guerbart, 1790</i>	357

L'insertion des articles de la <i>Correspondance littéraire</i> dans l'essai publié.	358
Evolution de la répartition des article sur l'histoire de 1781 à 1789	436
Evolution de la répartition des article sur les sciences et les arts de 1781 à 1789.....	437
Evolution de la répartition des article sur la vie mondaine de 1781 à 1789	438

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Je remercie François Pommier qui m'a aidée à préparer cet index.

A

- Achmet III, 132, 184
 Adams, Samuel, 278, 290, 309, 317, 318, 319, 329
 Alembert, Jean le Rond d', 11, 17, 72, 142, 206, 220, 221, 222, 229, 235, 238, 240, 254, 255, 270, 271, 292
 Anspach, (ou Ansbach), cour d', 9, 101, 166, 167, 168, 169, 170, 174, 177, 182, 186, 198, 200, 292, 412
 Ansbach, 4, 37
 Argenson, René Louis de Voyer, marquis d', 136, 255, 256
 Arnaud, abbé François, 58, 107, 110
 Artois, Charles-Philippe de France, comte d' (frère de Louis XVI, futur CharlesX), 143, 244
 Asgill (officier anglais), 160, 306, 311
 Aubert, abbé, 4, 106, 121
 Aubonne, chevalier d', 244, 310

B

- Bailly, 294
 Bancet, Joseph (inspecteur des hôpitaux à Mayence), 58
 Bancroft, D^r, 291
 Barthe, Nicolas Thomas, 17
 Baudeau, abbé Nicolas, 111
 Bayle, Pierre, 69
 Bayreuth, Elisabeth-Frédérique-Sophie de (divorcée du duc de Wurtemberg), 29, 31
 Bayreuth, Elisabeth-Frédérique-Sophie de, cour de, 12
 Beaumarchais, Pierre Augustin Caron de, 132, 133, 138, 142, 147, 151, 154, 208, 220, 236, 313, 314, 315, 316, 442, 443
 Beaumont, Chistophe de, 131
 Beauvau, maréchal de, 243
 Beffroy de Reigny, Louis Abel, 145
 Bellecour, Jean-Claude-Gilles Colson, dit (comédien), 49
 Belzunce, Emilie de (petite-fille de Mme d'Epinau), 228
 Bergasse, Nicolas, 159, 164, 208, 343, 345, 356, 374, 380, 397, 400, 405
 Berquin, Arnaud, 294
 Berthelot, 294
 Berthet (copiste), 48, 49, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65
 Bertier de Sauvigny, Louis-Jean (conseiller d'Etat, intendant de Paris), 369, 393
 Berton, 305
 Besenval, Pierre-Victor, baron de, 384
 Bièvre, marquis de, 106
 Bigex (copiste), 47, 48, 49
 Blome, baron de (ambassadeur du Danemark), 291
 Blondel, François, 222
 Bobrinski (fils adultérin de Catherine II et du comte Orlov), 13
 Bodmer, Johann Jakob, 16, 36, 112
 Bonneville, Nicolas de, 294
 Bordes, Charles, 156, 201
 Borel, Pierre, 119
 Bossu, Jean-Bernard (navigateur), 284
 Boufflers, Stanislas Jean, chevalier de, 155, 239, 243, 255, 353, 354, 383
 Bourbon, duchesse de, 400
 Bourrit, Théodore (géographe), 284

- Breteuil, Louis-Auguste Le Tonnelier, baron de (ministre d'Etat), 247, 354
- Brionne, Louise Charlotte de Gramont, comtesse de, 120, 239, 410
- Brissot de Warville, Jacques-Pierre, 111, 262, 264, 280, 282, 294, 300, 310, 313, 316, 335, 337
- Brizard (acteur), 233
- Brogliè, Victor-François, duc de (maréchal de France), 104, 244, 301
- Brun, abbé, 326, 328, 350
- Brunswick, cour de, 28, 31, 34, 37, 164
- Buffon, Agnès, 403
- Buffon, George Louis Leclerc, comte de, 71, 90, 128, 132, 222, 226, 228, 236, 271, 354
- Buisson, M B (libraire), 50, 58, 61, 62, 64, 67
- Burke, Aedanus, 322, 341
- C**
- Cagliostro, Joseph Balsamo, comte de, 135, 269, 293
- Cailhava d'Estandoux, Jean-François, 106, 294
- Calas, Jean, 267, 269
- Calonne, Charles-Alexandre de (ministre d'Etat et contrôleur des Finances), 165, 335, 337, 369, 394, 398
- Cambry, 306
- Caraccioli, Dominique, marquis de (ambassadeur de Naples), 12
- Carmontelle, Louis Carrogis, dit, 26
- Caroline de Hesse-Darmstadt, 5, 12, 22, 28, 31, 33, 34, 41, 42, 45, 47, 51, 54, 112
- Carver, 285
- Catherine II (impératrice de Russie de 1762 à 1796), 13, 17, 18, 20, 22, 29, 31, 40, 45, 52, 142, 170, 182, 203, 207, 210, 212, 213, 214, 216, 219, 222, 224, 225, 231, 232, 235, 236, 239, 250, 253, 254, 256, 259, 263, 265, 266, 267, 270, 271, 272, 273, 278, 330, 413
- Cérutti, Antoine-Joseph-Joachim, 259, 269, 271, 294, 317, 343, 357, 363, 369, 370, 380, 388, 392, 395, 405
- Chabrit, Pierre, 230
- Chamfort, Nicolas de, 244, 292, 294, 407
- Champcenez, marquis et marquise de, 373, 397
- Charnois (journaliste), 106
- Chartres, duc de (nom porté par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans de 1752 à 1785, voir Orléans), 149, 305
- Chastellux, François-Jean, marquis de, 26, 151, 281, 282, 303, 309, 310, 311, 313, 327, 328, 329, 330, 354
- Chaulnes, Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de, 139, 291
- Chaumont, Jacques Leray de, 291
- Chénier, Marie-Joseph, 52, 294, 333, 348, 349, 386, 392, 393
- Choiseul, Etienne-François, duc de (ministre et secrétaire d'Etat), 53, 58, 107, 220, 257, 277
- Choiseul-Gouffier, comte et comtesse de, 172, 182, 221, 254
- Christian Frédéric, margrave d'Anspach, 12, 29, 31, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 182, 184, 186, 193, 196, 198, 292
- Clairon, Claire Joséphe Hippolyte Leris de la Tude, dite M^{elle}, 26, 170, 222, 364
- Clavière, Etienne, 313, 316
- Clinton, 306
- Cochin, Charles Nicolas, 296
- Condorcet, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de, 90, 135, 142, 153, 213, 268, 280, 282, 292, 294, 300, 318, 320, 323, 329, 385, 409

Constant, 27, 212, 220, 250, 265, 266
 Cook, John, 131
 Corancez, Guillaume-Olivier de, 156
 Corberon, chevalier de, 213
 Coudray, chevalier du, 246, 247
 Court de Gébelin, Antoine, 140, 294
 Coyer, abbé Gabriel-François, 92
 Craven, Elisabeth, 167, 169, 170, 171, 173,
 174, 176, 177, 178, 182, 183, 186, 187,
 190, 194, 197, 198, 199, 200, 412
 Creutz, comte de (ambassadeur de Suède),
 12
 Crèvecoeur, Michel-Guillaume Saint-John
 de, 282, 284, 286, 287, 288, 299, 330
 Crissé, comte Turpin de, 294
 Cubières, Michel, chevalier de, 294

D

Dalayrac, 147
 Damilaville, Etienne Noël, 49, 50
 Dante, 128
 Danton, Georges Jacques, 294, 348
 Dauberval (acteur), 305, 306
 Dauphin
 Deuxième fils de Louis XVI et Marie-
 Antoinette, futur Louis XVII, (devenu
 Dauphin à la mort de son frère aîné le
 04/06/1789), 353
 Deane, Silas, 291
 Deffand, Marie de Vichy Chamrond,
 marquise du, 205
 Dejaure, 352
 Delille, abbé Jacques, 137
 Delisle de Sales, Jean-Claude Izouard, 158
 Demeusnier, 294
 Denis, Marie Louise Mignot, M^{me}, (nièce de
 Voltaire), 24, 26, 206, 220, 224, 225,
 228, 318, 319
 Dériaux, 146
 Desfaucherets, 119

Desfontaines, Pierre François Guyot, 104
 Desforges, 242
 Deslon, Charles, 149, 295
 Deux-Ponts, cour de Chrétien IV, duc des,
 28, 31, 37, 109, 144, 163
 Devaines, Jean, 395, 397
 Dezède, 119
 Diderot, Denis, 6, 7, 11, 12, 13, 17, 22, 23,
 24, 40, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 61, 66, 67,
 72, 82, 88, 90, 100, 103, 104, 113, 116,
 117, 124, 127, 128, 130, 150, 157, 161,
 187, 210, 215, 222, 223, 224, 228, 229,
 230, 240, 259, 271
 Dorat, Claude-Joseph, 18, 26, 27, 119, 294
 Du Barry, Jeanne Bécu, comtesse du, 140,
 257
 Du Rozoy, 119
 Dubois, Guillaume, cardinal, 363
 Dubois-Fontanelle, 352
 Ducis, Jean-François, 224
 Duclos, Charles Pineau, 12
 Dufresne de Francheville, 48, 173
 Dugué, 222
 Dupaty, Charles-Marguerite-Jean-Baptiste
 Mercier, 215, 294
 Dupont de Nemours, Pierre-Samuel, 35
 Dupré (graveur), 296
 Dupuy-des-Islets, 105
 Duras, Emmanuel-Félicité, duc de (maréchal
 de France), 157, 164, 238
 Duval, Valentin, Jameray, 229

E

Epée, Charles, abbé de, 233
 Epinay, Louise Florence Pétronille de la
 Live d', 12, 13, 17, 22, 24, 25, 49, 50, 51,
 66, 67, 222, 228, 229, 230, 287
 Eprémesnil, d', 105, 352, 404
 Ernesti, J A., 11
 Escher, Gaspar, 16, 29, 30, 31

Espagnac, M.R. Sahuguer, abbé d', 154, 401
 Estaing, Charles-Hector, comte d', (amiral),
 282, 301, 304, 305, 306, 307, 308, 311,
 330
 Estat, baron d', 148
 Etallonde, Jacques Marie Bertrand Gaillard
 d', 267
 Euler, Léonard, 132, 221
 Eve Monnerot, 307

F

Fabre d'Eglantine, Philippe François
 Nazaire, 126, 267
 Falconet, Etienne-Maurice, 23, 40, 222
 Fallet, Nicolas, 294
 Fauchet, Claude, 294
 Favart, Charles-Simon, 4
 Favier, Jean-Louis, 110
 Fénelon, François de Salignac de La Mothe,
 214
 Fersen, Hans Axel, comte de, 397
 Fielding, Henri, 129
 Fleury, Hercule de (cardinal), 243, 255
 Flins des Oliviers, Claude Marie Louis
 Emmanuel Carbon de, 294
 Florian, Jean Pierre Claris de, 294
 Fontanes, marquis de, 294, 344
 Fontenelle, Bertrand le Bovier de, 71
 Forcade (maréchal de la cour de Prusse), 56
 Foulon de Doué, 367, 369, 393
 Framery, Nicolas Etienne, 147
 Franklin, Benjamin, 134, 277, 278, 279,
 282, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295,
 296, 297, 302, 311, 312, 315, 317, 318,
 322, 328, 329, 330, 331
 Frédéric II (roi de Prusse de 1740 à 1786), 4,
 16, 28, 31, 34, 45, 48, 49, 157, 203, 208,
 209, 210, 216, 217, 221, 224, 241, 243,
 250, 251, 253, 256, 257, 260, 261, 262,
 264, 265, 266, 267, 269, 271, 272, 278

Frédéric-Guillaume II, 31, 203, 208
 Fréret, Nicolas, 157
 Fréron, Elie Catherine, 104, 124, 154, 157,
 344, 350, 383
 Friesen, comte de, 11
 Fuentès, comte de (ambassadeur d'Espagne),
 12

G

Gacon de Louancy, 268
 Galiani, abbé Ferdinando (secrétaire de
 l'ambassade de Naples), 12, 25, 164, 264,
 287
 Garat, Dominique Joseph, 110, 121, 122,
 127, 145, 241
 Gardel, abbé, 104
 Garnier, 294
 Gaultier (journaliste), 34
 Genlis, Stéphanie Félicité du Crest de Saint-
 Aubin, comtesse de, 95, 147, 229, 253
 Geoffrin, Marie-Thérèse Rodet, M^{me}, 11, 60
 George de Hesse-Darmstadt, 31, 40
 George III, 194, 306, 350
 Gessner, Salomon, 7, 21, 26, 30, 411
 Gillet (sculpteur), 222
 Girard (copiste), 48, 49
 Girbal (copiste), 48, 49, 137, 364, 366, 376,
 393
 Gleichen, baron de (au service de la
 margrave de Bayreuth), 12
 Glénat (espion), 47
 Gluck, Christophe, 135, 148
 Golitsyn (ou Galitzine), Dimitri Alexeevitch
 (ministre de Russie), 17, 40, 52, 54, 206
 Gottsched, J.C., 11
 Goudar, Ange, 111
 Gouges, Marie-Olympe, dite de, 351
 Grétry, André Modeste, 26, 148, 242
 Greuze, Jean-Baptiste, 233
 Grimm, Frédéric-Melchior, baron de, 5, 7, 8,

11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 60, 62, 65, 66, 67, 70, 71, 72, 73, 111, 112, 114, 116, 123, 124, 125, 130, 160, 212, 217, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 272, 273, 310

Grouvelle, Philippe-Antoine, 26, 145, 294, 341

Gudin de la Brenellerie, Paul-Philippe, 354

Guibert, Jacques Antoine Hippolyte, comte de, 134, 209, 211, 261, 355

Guillot, Joseph Ignace, 346

Guimard, M^{elle} (actrice), 301

Guinguéné, 149, 388

Gustave III (roi de Suède de 1771 à 1792), 31, 140, 142, 207, 210, 214, 216, 238, 257, 258, 259, 283

comte de Haga, (pseudonyme de Gustave III voyageant incognito), 142, 231, 237, 238, 240, 242, 243, 245, 247, 248, 270

H

Haller, Albert de, 21, 26

Hancock, 329

Harcourt, François-Henri, duc d', 239

Hardenberg, Karl August von (ministre du margrave d'Anspach), 167, 168, 169

Helvétius, Claude Adrien, 11, 17, 23, 60, 291, 292, 293

Hénault (copiste), 48, 49

Henri de Prusse, frère de Frédéric II, 28, 45, 49, 210, 239, 243, 244, 246

(comte d' Oëls pseudonyme de Henri de Prusse voyageant incognito), 231, 239, 241, 243

Henri IV, 163, 385

Hertzberg, 111, 252, 253, 256, 262

Hilliard d'Auberteuil, Michel-René, 153, 281, 308, 309

Holbach, Paul-Henri, baron d', 11, 12, 17, 60, 114, 124, 132, 150

Houdon, Jean-Antoine, 226, 233, 246, 294, 301

Howe, Richard et William, 312

Huddy, (capitaine américain), 306

Hume, David, 271

Hyder-Ali-Khan (sultan de Mysore), 139

I

Imbert, Barthélémy, 115, 119, 122, 146, 147, 294, 352

J

Jaucourt, Louis, chevalier de, 213, 263

Jefferson, Thomas, 154, 290, 319

Joseph II (empereur du Saint-Empire romain germanique de 1765 à 1790), 14, 31, 34, 182, 208, 210, 214, 215, 233, 249, 262, 268, 269, 272, 283, 293

comte de Falkenstein (pseudonyme de Joseph II voyageant incognito), 215, 231, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 244, 246, 247, 249, 283

Joseph II, (empereur du Saint-Empire romain germanique de 1765 à 1790), 264

K

Kéralio, Félix, chevalier de, 26, 163

Kornmann (affaire), 208, 315, 375

L

La Barre, Jean François Le Febvre, chevalier de, 267, 269

La Beaumelle, Laurent Angliviel de, 263

La Blancherie, Mammès-Claude Pahin de, 107, 108, 292

- La Bruyère, Jean de, 103
- La Fayette, Gilbert du Motier, marquis de, 74, 282, 285, 286, 288, 291, 300, 301, 302, 303, 305, 311, 400
- La Grenée, Francois, 222
- La Harpe, Jean-François de, 4, 67, 101, 109, 122, 126, 134, 145, 146, 147, 204, 219, 220, 229, 232, 236, 238, 239, 240, 245, 273
- La Mettrie (ou La Métherie) Julien Jean Onffray de, 294
- La Motte-Valois, Jeanne de Saint-Rémy de Valois, dame de, 156, 162
- La Peyrouse, Jean-François de Galaup, comte de, 400
- La Rochefoucauld-Liancourt, François Alexandre Frédéric, duc de, 291
- La Serre, abbé de, 118
- La Tour, 139, 156
- Lacépède, Bernard Germain Etienne de la Ville, comte de, 294
- Laclos, Pierre-Ambroise Choderlos de, 376, 403
- Lacretelle, Pierre Louis de, 118, 122, 339
- Lalande, Joseph-Jérôme le Français de, 293
- Lally, Thomas-Arthur, baron de Tollendal, comte de et son fils Trophisme Gérard, chevalier puis marquis de Lally-Tollendal, 95, 105, 341, 397
- Lambert, Michel (libraire imprimeur), 147
- Lameth, Charles-Malo-François, comte de, 191, 197, 394, 400
- Lamoignon, Chrétien-François de (garde des Sceaux), 336, 352
- Langeac, 257
- Lauraguais, Louis Léon Félicité, duc de Brancas, comte de, 241, 291, 315, 338
- Laureau, 252
- Lauzun, Armand-Louis Gontaut, duc de, 165, 303
- Lavater, Jean-Gaspard, 21, 26, 141, 213, 269, 293
- Laveaux, 211
- Lavoisier, Antoine-Laurent, 291
- Le Barbier, Jean-Jacques François, 307
- Le Chapelier, Isaac-René (député de Bretagne), 348, 400
- Le Jay, M^{me}, 364
- Le Kain, Cain Henri-Louis, dit, 173, 222, 233
- Le Lorrain, Robert, 222
- Le Noir, Jean-Charles Pierre (lieutenant de police), 138
- Lee, Richard, 291
- Lemierre d'Argy, Auguste-Jacques, 270
- Lemierre, Antoine Marin, 26, 127, 134, 294
- Lemoigne, François, 352
- Lenglet-Dufresnoy, Nicolas, 157
- Léopold, Pierre Joseph, (frère de Joseph II, Grand-duc de Toscane de 1764 à 1790 puis empereur d'Allemagne sous le nom de Léopold II de 1790 à 1792), 31, 34, 37, 42, 188, 207, 210, 215, 216, 231, 269, 270, 271, 413
- Lescène-Desmaisons, Jacques, 258
- Lespinasse, Julie de, 11
- Ligne, Charles-Joseph, prince de de, 272
- Linguet, Simon Nicolas Henri, 4, 33, 105, 149, 157, 158, 230, 376
- Lobijois, 261
- Loménie de Brienne, Etienne Charles de, 335, 337, 398
- Louis XII, (roi de France de 1498 à 1515), 353, 385
- Louis XIV (roi de France de 1643 à 1715), 166, 203, 221, 241, 392
- Louis XV (roi de France de 1715 à 1774), 24, 140, 164, 257, 290, 291, 407
- Louis XVI (roi de France de 1774 à 1791), 143, 149, 157, 175, 233, 234, 268, 271,

277, 290, 291, 300, 302, 308, 314, 333,
335, 339, 340, 348, 350, 353, 375, 383,
386, 391, 398, 399, 403, 406
Louise Ulrique de Suède, 31, 45
Luc, Jean-André de, 21
Luchet, Jean-Pierre-Louis de la Roche du
Maine, marquis de, 136, 219

M

Mabile, 119
Mably, Gabriel Bonnot, abbé de, 136, 259,
280, 282, 300, 318, 319, 320, 324, 329,
336, 338, 354
Maisonneuve, 143
Malesherbes, Chrétien Guillaume de
Lamoignon de, 92, 107, 139, 157, 324,
354
Mallet du Pan, Jacques, 26, 33, 111
Marbault (orthographié Marbois par
Meister), 263, 265
Marie Antoinette Joseph Jeanne de Lorraine
(reine de France de 1774 à 1793), 115,
121, 140, 143, 155, 163, 166, 242, 243,
245, 247, 353, 374, 375, 396
Marie-Thérèse (impératrice d'Autriche de
1740 à 1780, reine de Bohême et de
Hongrie), 92, 203, 212, 214, 256, 259
Marmontel, Jean-François, 17, 26, 52, 118,
122, 157, 164, 222, 223, 229, 239, 301,
355
Masque de fer, 377
Masson de Morvilliers, Nicolas, 128
Mathon de la Cour, Charles Joseph, 337,
385, 386
Mauclerc, 377
Maurepas, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte
de (ministre d'Etat 1774-1781), 135, 164,
314
Mayer, Charles-Joseph, 307
Mayeul, abbé Mathieu (copiste), 48, 49

Mazarin, Jules, 166
Mazzei, Filippo, 317, 319, 320, 329
Mecklenburg-Strelitz, cour de, 31, 34
Meister, Jacques-Henri, 5, 7, 8, 11, 13, 14,
15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 29,
31, 35, 36, 37, 39, 50, 52, 57, 58, 59, 60,
64, 65, 66, 167, 168, 171, 187, 193, 195,
197, 198, 199, 205, 357, 360
Mengs, 116
Mercier, Louis-Sébastien, 52, 216, 294, 350
Mesmer, Frédéric-Antoine, 149, 150, 151
Métra (ou Mettra), François, 67, 101, 130,
226
Meulan, Pauline de, 39
Mignonneau, 336, 340
Milcent, J.-B.-G.M. de, 109
Milton, John, 176
Mirabeau, Honoré Gabriel Riqueti, comte
de, 159, 162, 165, 208, 209, 252, 260,
264, 265, 266, 269, 280, 282, 293, 315,
322, 323, 329, 348, 364, 376, 392, 397,
400, 401, 402, 403
Molière, Jean-Baptiste Pocquelin, dit, 173
Monnot, 246
Montagu (ou Montaigu), lady Marie
Wortley, 182, 185
Montaigne, Michel Eyquem de, 136, 256
Montesquieu, Charles de Secondat, baron de
la Brède et de, 71, 128, 251, 257, 341
Montesquiou, Anne-Pierre, marquis de
Montesquiou-Fezensac, 26, 147, 237,
238, 270
Montesson, Charlotte-Jeanne Béraud de la
Haie de Riou, comtesse de, 121, 134
Montgolfier, Joseph-Michel et Jacques-
Etienne, 114
Montmorency, duchesse de, 49
Monvel, Jacques-Marie Boutet dit, 26, 151
Morand, Pierre de, 4, 280
Moreau, Jacob Nicolas, 371

Moreau, Jean-Michel, 222
 Morellet, abbé André, 60, 157, 291, 292,
 312
 Mouchy, maréchale de, 291, 301, 302
 Mouhy, Charles de Fieux, chevalier de, 34,
 115
 Moulto, Paul Claude, 14, 16, 25, 139
 Mounier, Jean-Joseph (député du Dauphiné
 à l'assemblée nationale), 343, 370, 376,
 400
 Moussinot, abbé Bonaventure, 115
 Moutard (libraire), 155
 Murville, Pierre-Nicolas André, dit, 147

N

Necker, Jacques, 12, 16, 60, 74, 95, 125,
 135, 137, 139, 163, 175, 205, 207, 265,
 271, 335, 336, 337, 340, 350, 354, 364,
 365, 366, 367, 369, 381, 386, 391, 392,
 393, 398, 399
 Necker, Louise, née Suzanne Cruchod, 16,
 17, 215, 245, 364
 Neny, président de, 155, 256
 Néricault Destouches, Philippe, 148
 Neufchâteau, François de, 294
 Nivernais (ou Nivernois), Louis-Jules
 Barbon Mancini-Mazarin, duc de, 107,
 206, 238, 243, 244, 355
 Noailles, famille de, 291, 302, 303
 Noël, abbé, 353
 Nollet, abbé Jean-Antoine (physicien), 295
 Nord, comte et comtesse du, (pseudonyme
 du grand-duc, fils de Catherine II, et de la
 grande-duchesse de Russie voyageant
 incognito), 231, 232, 235, 236, 239, 242,
 244, 245, 246, 247, 250
 Noverre, Jean-Georges, 305

O

Obsonville, Foucher d', 152

Orléans., 12, 120, 121, 131, 159, 213, 375,
 402, 403
 Osterman, comte d' (ministre de Russie),
 257

P

Pajou, Augustin, 233
 Palissot, Charles Palissot de Monteno, 20,
 124, 348
 Panckoucke, Charles Joseph, 44, 58, 153,
 220, 225, 229, 314
 Pariseau, Pierre-Germain, 147
 Parny aîné, 294
 Parny cadet, 294
 Pastoret, Cl.-E.-J.-P. marquis de, 92
 Pauton, Alexis Jean Pierre, 26, 118
 Paul Ier (fils de Catherine II, tsar de 1796 à
 1801), 4, 14, 39, 222
 Paulet, 150
 Pauw (ou Paw) Corneille de, 356
 Peltier, J.- G., 368, 372, 382, 389, 397, 401,
 402, 403
 Perronet (architecte), 233
 Philippe II, (roi d'Espagne), 216, 269, 293
 Piccini, Nicole, 116, 126, 141, 150, 294
 Pidansat de Mairobert, Mathieu François,
 111, 157
 Pierre Ier, Alexeïevitch, dit Pierre le Grand,
 40, 203, 212, 265
 Pigalle, Jean-Baptiste, 233
 Pignatelli, prince, 12
 Piis, Pierre-Antoine-Auguste, chevalier de,
 146, 352
 Pilâtre de Rozier, (ou Pilâtre des Rosiers),
 Jean François, 245
 Pincemaille, M^{me}, 222
 Pitra, Louis-Guillaume, 26, 272
 Pitt, William, lord Chatham, 252
 Pompadour, Jeanne Antoinette Poisson,
 dame de Normant d'Etiolles, marquise de,

74, 407
 Poniatowski, Stanislas-Auguste (roi de Pologne), 20, 31, 37, 41, 170, 182, 184
 Pons de Verdun, 134
 Pont-de-Veyle, Antoine de Ferriol, comte de, 205
 Porée, Charles (jésuite), 134
 Porret, Henri-Désiré (graveur), 74
 Prades, Jean-Martin, abbé de, 48
 Préville, Pierre-Louis Dubus, dit, 222, 233
 Puységur, Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de, 400

Q

Quesnay, François, 264

R

Rabaut de Saint-Etienne, Jean-Paul, 294, 324
 Radet, 147
 Ramond, Louis François Elisabeth, baron Ramond de Carbonnières, 21
 Raynal, abbé Guillaume-Thomas-François, 11, 12, 13, 21, 22, 125, 139, 221, 240, 271, 279, 320, 325, 327, 329
 Réaumur, René Antoine Ferchault de, 295
 Reinhart (fondation), 3, 15, 16, 17, 18, 19, 25, 26, 27, 36, 38, 52, 63, 167, 169, 364, 416
 Renou, Antoine, 150
 Réveillon, 355, 404
 Riccoboni, Luigi, 119, 147
 Richard, bonhomme, 297, 322
 Richardson, Samuel, 129
 Richelieu, Louis François Armand de Vignerot du Plessis, duc de, 352, 355
 Rivarol, Antoine, 122, 127, 158, 355, 356, 397
 Robertson, 271
 Rochambeau, Jean-Baptiste-Donatien de

Vimeur, comte de, 282, 301, 303, 304, 309
 Rochon de Chabannes, Marc Antoine Jacques, 303, 352
 Rohan, prince C. de, 294
 Romilly, Jean, 156
 Romme, 294
 Rose, Melle, (Marchande de modes), 121
 Roucher, Jean-Antoine, 294
 Rousseau, Jean-Jacques, 8, 11, 12, 14, 21, 25, 49, 71, 72, 123, 124, 135, 138, 139, 141, 152, 164, 257, 271, 286, 323, 341, 354, 371, 409
 Rousseau, Pierre, 4, 334
 Royou, abbé, 154
 Rulhière, Claude-Carloman de, 92, 95, 354, 395

S

Sabran, comtesse de, 243
 Sacchini, Antonio, 150
 Saint-Aubin, Gabriel de, 4, 296
 Saint-Lambert, Jean-François, marquis de, 12, 111, 261
 Saint-Leu, colonel de, 110
 Saint-Lubin, chevalier de, 139
 Sainval, l'aînée, M^{elle} (actrice), 233
 Salgues, Jacques-Barthélémy, 58, 67, 68
 Salm-Salm, prince E. de, 294
 Sartine, Antoine Raymond Jean Gabriel de, comte d'Alby (lieutenant de police de Paris, puis secrétaire d'Etat de la Marine), 12
 Saussure, Horace-Benedict de, 21
 Sautreau de Marsy, Claude Sixte, 128
 Sauvigny, 243, 306, 307
 Saxe-Gotha (cour de Louise-Dorothée de, et d'Ernest II), 11, 13, 31, 37, 45, 54, 56
 Saxe-Weimar, Charles-Auguste de, 31
 Schönberg, Jean-Frédéric de, 11

Schütze, Gottlieb (journaliste), 34
 Sedaine, Michel Jean, 122, 222
 Servan, Joseph, 295, 376
 Sèze, Raymond de, 294
 Shelburne, Guillaume Petty, lord, 312
 Shéridan, Richard Brinsley Butler, 258
 Sieyès, Emmanuel Joseph, abbé, puis comte de, 387, 390
 Silhouette, Etienne de, 164
 Sirven, Pierre-Paul, 269
 Smith, Adam, 356
 Staël-Holstein, Anne-Louise-Germaine
 Necker, baronne de (mariée au baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède), 14, 17, 26, 27, 163, 164, 364
 Stormont, lord (ambassadeur de Grande-Bretagne), 12
 Suard, Jean-Baptiste-Antoine, 4, 17, 23, 25, 26, 39, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 103, 107, 110, 111, 138, 142, 148, 156, 238, 241, 355
 Suger, abbé, 110, 154

T

Talma, François Joseph, 348
 Target, Guy, Jean-Baptiste (avocat), 322, 339, 340, 386, 405
 Thomas, Antoine-Léonard, 17, 212, 317
 Thurn, baron de, 12
 Tocqué, Louis, 222
 Trenck, Frédéric, baron de, 128, 218
 Tressan, Louis Elisabeth de La Vergne, comte de, 206
 Tronchin, Théodore, 26, 164
 Turgot, Anne-Robert-Jacques (contrôleur général des finances), 277, 291, 292, 296, 322, 335

U

Ussieux (ou Dussieux), Louis d', 109, 156

V

Valois de la Mothe (architecte), 222
 Vandeul (orthographié Vandeuil par Meister), Marie-Angélique (fille de Diderot), 39, 50, 59, 61, 187
 Vaucanson, Jacques de, 233
 Vergennes, Charles Gravier, comte de (ministre et secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères), 12, 257, 281, 282, 297, 299, 306, 307, 318, 331, 442, 443
 Vermeux, Louis Auguste, 65
 Vermeux, M^{me} de, 16, 17, 25
 Vernes, Jacob (pasteur), 21
 Vernet, Joseph, 233, 294
 Vestris, père et fils (danseur), 243, 301
 Vicq d'Azyr, Félix, 239, 354
 Vigée, 148
 Villette, Charles, marquis de, 26, 137, 149, 364
 Vismes, Alphonse-Denis-Marie, de, 301
 Volney, Constantin-François Chasseboeuf de, 253
 Voltaire, François-Marie Arouet, dit, 8, 14, 16, 21, 25, 26, 34, 40, 47, 48, 49, 50, 71, 72, 105, 115, 126, 128, 130, 157, 205, 206, 209, 211, 213, 217, 218, 219, 220, 222, 224, 229, 230, 255, 257, 267, 268, 271, 292, 294, 300, 314, 324, 344, 369, 394, 433

W

Washington, George, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 309, 311, 317, 318, 322, 323, 329, 333
 Watelet, Claude-Henri, 26

X

Ximénès, marquis de, 401

Z

Zannowich, Stephano, 244

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE	9
A. UN PÉRIODIQUE EUROPÉEN	10
1. Les rédacteurs	10
a) Grimm puis Meister	10
b) Les autres collaborateurs	21
2. Les abonnés	26
a) « Je suis plus que jamais résolu de ne la donner qu'à des têtes couronnées et des Princes souverains »	26
b) Une entreprise lucrative	32
c) Liberté d'expression et... de lecture garantis par le secret	38
B. DU MANUSCRIT A L'IMPRIME	43
1. La description du journal manuscrit	43
a) Les nouvelles à la main, entre journal et correspondance	43
b) Les manuscrits	44
c) Les copistes	46
d) La périodicité	49
e) Les conditions de l'expédition	51
2. Les premières éditions de la <i>Correspondance littéraire</i>	55
a) La participation de Meister à une édition de la <i>Correspondance littéraire</i> 57	57
b) La réception de la <i>Correspondance littéraire</i> au XIX ^{ème} siècle	65
C. LA STRUCTURE DU PÉRIODIQUE	76
1. Recueil des données	76
2. Analyse des données	80
a) Belles lettres	80
b) Sciences et arts	86
c) Histoire	88
d) Catégories résiduelles : Vie mondaine, Droit et Religion	90

e) Evolution de la répartition des articles de 1781 à 1789	93
--	----

DEUXIÈME PARTIE : PRODUCTION, DIFFUSION ET RÉCEPTION DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE **100**

A. REPRESENTATIONS DU JOURNALISME DANS LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE **101**

1. Le statut du journalisme	101
a) La mauvaise réputation	102
b) Utilité du journalisme	104
c) Littérature et journalisme	106
2. Les qualités du journaliste	111
a) La véracité des informations	112
b) L'impossible érudition universelle	114
c) Hiérarchiser l'information	115
d) L'impartialité	119
e) L'esprit critique	123

B. LES SOURCES D'INFORMATION DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE **128**

1. Informations de première main	129
a) Nouvelles en exclusivité	129
b) Manuscrits et ouvrages confidentiels ou interdits	131
2. Les sources d'information secondaires	134
a) Les documents bruts	134
b) Les informateurs	136
c) L'opinion publique et la rumeur	138
d) Quelle marge d'inexactitude s'autoriser ?	139
3. L'écho des journaux	141
a) Les journaux, acteurs de l'actualité culturelle	142
b) Des emprunts reconnus au plagiat	146

C. LE PRIVILEGE DU SECRET **150**

1. Censure et liberté d'expression	150
------------------------------------	-----

a) Le système des privilèges	150
b) Censure préventive et répressive	151
c) Suspension et interdiction de journaux	152
d) Un journaliste embastillé	154
e) L'avènement de la liberté de la presse en 1789	155
2. La rhétorique du secret	157
a) Ecrire en toute impunité	158
b) Des lecteurs complices	160

**D. L'INSERTION DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DANS
UN RESEAU DE COMMUNICATION ECRITE EUROPEEN : l'exemple de
la cour d'Anspach** **164**

1. La correspondance privée de Meister avec la cour d'Anpach	165
a) Les lettres d'affaires	165
b) Elizabeth Craven	167
c) Journaliste et... factotum	168
d) Les activités d'une femme éclairée	170
e) La connivence politique des correspondants	171
2. Elizabeth Craven, lectrice et protagoniste du périodique littéraire	174
a) « La Rose enlevée », romance tirée du Philosophe moderne	174
b) Lettres de milady Craven à son fils	175
c) Voyage en Crimée et à Constantinople en 1786	179
3. Courrier d'une lectrice de la Correspondance littéraire	183
a) Une interlocutrice anglaise	183
b) « Les Lettres sur l'Angleterre » dans la Correspondance littéraire	184
c) Le courrier d'une lectrice	187
d) La réponse de Meister	190
4. Du manuscrit à l'imprimé	192
a) Publication d'articles de la Correspondance littéraire	192
b) Publication de lettres privées	194

TROISIÈME PARTIE : LECTEURS ET ABSOLUTISME ÉCLAIRÉ **199**

A. DES LECTEURS PROTAGONISTES DU PERIODIQUE **201**

	457
1. Les contraintes de l'énonciation	201
a) Combler l'éloignement géographique	201
b) Respecter la distance sociale	204
2. Une prestigieuse galerie de portraits	207
a) Frédéric II	207
b) Catherine II	209
c) Gustave III	211
d) Joseph II	211
e) Le grand-duc de Toscane	212
B. L'ALLIANCE DU TRONE ET DE LA PHILOSOPHIE	213
1. Des souverains mécènes	213
a) Le mécénat ombrageux de Frédéric II	214
b) Catherine II, mécène idéal	218
2. Le voyage à Paris raconté à « l'Europe française »	228
a) Un voyage philosophique	228
b) Le sentiment d'appartenance à une communauté intellectuelle	232
c) Spectacles, fêtes et vie mondaine	238
d) Mêmes voyages, autres points de vue	243
C. PUBLICATIONS POUR UNE POLITIQUE DE LA RAISON	247
1. L'histoire, leçon de morale et de politique	248
a) Le modèle fédéricien	248
b) La Russie civilisée contre la barbarie turque	250
c) La guerre de succession d'Autriche	252
d) Le partage de la Pologne	253
e) L'idéale révolution suédoise	253
2. La littérature de rationalisation de l'Etat	256
a) Les arts militaires	257
b) L'économie politique	258
c) La laïcisation de l'Etat et la liberté de conscience	262
d) Une justice plus humaine	266
e) L'éducation	266
f) Le voyage des princes dans leur pays	268

QUATRIÈME PARTIE : LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE : 1776, LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAIN	273
A. LES ÉTATS-UNIS DANS LA VIE LITTÉRAIRE FRANÇAISE	276
1. La place de l'Amérique dans les ouvrages et périodiques de langue française	276
2. La place de l'Amérique dans la <i>Correspondance littéraire</i>	279
B. LA CONQUÊTE D'UN CONTINENT SAUVAGE	281
1. Conquérir un continent peuplé de « sauvages »	281
2. Pays neuf, pays de l'ordre naturel	284
3. L'émergence d'une nation	286
C. BENJAMIN FRANKLIN, UN AMÉRICAIN A PARIS	287
1. La vie mondaine et culturelle	288
2. Le savant	291
3. L'homme politique	293
4. L'écrivain	294
D. LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES	297
1. L'alliance militaire franco-américaine pendant la guerre d'Indépendance	297
a) Washington	298
b) Des Français en guerre aux côtés des Américains	299
c) L'histoire de la révolution	305
2. L'alliance commerciale franco-américaine	308
a) L'échec commercial français	308
b) « C'est la faute à Beaumarchais ! »	311
E. LA CONSTITUTION DE LA NATION RÉPUBLICAINE	314
1. Le fonctionnement institutionnel de la nouvelle république	314
2. L'égalité sociale et l'abolition des privilèges	318
3. Religion : la liberté de conscience	320
4. « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre	

humain ? »	322
------------	-----

CINQUIÈME PARTIE : LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE : 1789 OU COMMENT PRÉSERVER SON IDENTITÉ LITTÉRAIRE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ? 329

A. CIRCONSCRIRE LA RÉVOLUTION AUX « RÉVOLUTIONS DE BROCHURE ET DE PHILOSOPHIE » 331

1. La pré-révolution : l'échec de l'Assemblée des notables.	332
2. La crise financière	333
3. Crise institutionnelle	335
a) Point de vue historique sur les états généraux.	335
b) Les trois ordres et le mode de scrutin électoral.	336
4. De la réunion des états généraux à l'Assemblée nationale	338
a) Des modèles ?	338
b) Pouvoirs législatif et exécutif	339
5. Religion et justice	341

B. UNE ÉPOQUE DE CONFUSION DU CULTUREL ET DU POLITIQUE 344

1. L'interprétation politique d'œuvres dramatiques	344
2. L'Académie française	349
a) L'attachement au pouvoir royal.	349
b) Une idéologie de la chose publique.	350
c) Les attaques contre l'esprit académique.	352
3. Parler, écrire, imprimer librement	353
4. Des articles de la <i>Correspondance littéraire</i> à l'essai imprimé	354
a) Articles philosophiques de la <i>Correspondance littéraire</i> .	354
b) Publication Des premiers principes du système social appliqués à la Révolution présente.	355

C. DES CHOIX EDITORIAUX NOUVEAUX 360

1. Privilégier l'analyse philosophique au reportage	361
a) Le reportage sur l'événement	361

	460
b) Le point de vue de l'historien et du philosophe	364
2. Se situer entre deux camps politiques, deux presses	365
a) Favoriser une révolution constitutionnelle	366
b) Les contre-révolutionnaires	367
3. Le dicible et l'indicible	370
a) Les audaces de la Correspondance littéraire ?	370
b) De la réticence au mutisme	378
D. LA LANGUE ET LA POLITIQUE	380
1. L'emploi des concepts politiques	381
a) Le patriotisme	382
b) Le tiers état	383
c) Liberté et égalité	385
d) Des propriétés et des privilèges	386
2. La part de l'éloquence de la déraison et de la sensibilité	387
a) L'incursion des émotions en politique	388
b) La révolution en caricature	390
c) Le style poissard	395
d) Les excès du langage	397
e) L'effrayant pouvoir de la parole	400
BIBLIOGRAPHIE	411
ANNEXES	435
TABLE DES ILLUSTRATIONS	441
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	443